

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Die Geographie im Dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : Das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : Ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*¹

GWET Ghislaine Ariane

Université de Yaoundé I-Cameroun

Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

Département de Langues, Littératures et Civilisations Germaniques

Email: gigigwet@yahoo.fr

Résumé

Cet article explore les relations entre « colonisation » et « connaissances géographiques » en analysant le *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* de Franz Thorbecke, l'un des précurseurs de la géographie coloniale allemande. Il montre la contribution de la géographie à l'expansion coloniale allemande au Cameroun à travers l'analyse des différentes catégorisations du savoir géographique. Les approches historiographique et empirique permettent respectivement d'énoncer les bases théoriques de la géographie coloniale et de mettre en lumière ses déclinaisons dans l'ouvrage de Thorbecke. Au terme de cette démarche, il ressort que l'œuvre colonisatrice de l'Allemagne a été rendue possible grâce à la diffusion de données géographiques concernant le territoire colonial.

Mots-Clés : colonisation, géographie coloniale, Cameroun, Thorbecke.

Abstract

This article explores the relations between „colonization“ and „geographical knowledges“ by analyzing the *Manenguba-Hochland: ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* of Franz Thorbecke, one of the pioneers of the German colonial geography. It shows the contribution of geography to the German colonial expansion in Cameroon through an analysis of different categorizations of geographic knowledge. The historiographical and empirical approaches enable to formulate the theoretical bases of the colonial geography and to highlight its declensions in Thorbecke's book. It appears that the German colonization was made possible through the disseminating geographical data concerning the colonial territory.

Keywords: colonization, colonial geography, Cameroon, Thorbecke.

Einleitung

¹ Franz Thorbecke (1911). *Das Manenguba-Hochlands : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*. Berlin, E.S Mittler & Sohn.

In der historischen Forschung wird betont, dass die Missionare eine Hauptrolle in dem kolonialen Abenteuer gespielt haben. Dabei vergisst man, dass eine wirksame Kolonisierung unmöglich gewesen wäre ohne Wissen über die begehrten Territorien, die nur gute Geographen liefern konnten. In diesem Rahmen haben deutsche Geographen wertvolle Informationen über die physische Umgebung und die soziopolitischen Verhältnisse Kameruns geliefert. In diesem Sinn fungierten sie als Aufklärer der deutschen Kolonialherren, insofern als ihre geographischen Produktionen zur Befriedigung politischer und wirtschaftlicher kolonialer Interessen beigetragen hatten. Ziel dieses Aufsatzes ist es zu zeigen, dass das geographische Wissen als Herrschaftsinstrument im Dienste der Kolonialregierung zu Zeiten der deutschen Kolonisierung Kameruns galt. Trotz der gelegentlichen Dichotomie zwischen den geographischen Angaben und der Vielfalt der an dem geographischen kolonialen Projekt beteiligten Akteure stellt man fest, dass die geographische Wissenschaft an der deutschen Expansionspolitik in diesem Gebiet teilgenommen hat. Vor diesem Hintergrund ergibt sich die folgende Fragestellung: wie haben die deutschen Geographen im Allgemeinen und Thorbecke insbesondere praktisch zur Kolonialarbeit in Kamerun beigetragen?

Das Thema „Geographie und Kolonialismus“ ist bereits in der kamerunischen Germanistik allgemein diskutiert worden. Esaïe Djomo hat sich 1984 mit dieser Problematik befasst. In seiner Magisterarbeit betitelt *Das Bild Kameruns in den deutschsprachigen anthropogeographischen Untersuchungen im Zeitraum deutscher Kolonialzeit (1884-1919)* analysiert er die Darstellung Kameruns in den anthropogeographischen Forschungsarbeiten und das Verhältnis zwischen deutschen Forschungsreisenden und Kolonialpolitikern. Er stellt fest, dass die Forschungsergebnisse deutscher Geographen zu kolonialpolitischen und wirtschaftlichen Zwecken der Kolonialmacht beitragen sollten. In seinem 2007 erschienen Buch mit dem Titel *Wissens- und Kulturtransfer im kolonialen Kontext : das Beispiel Kamerun-Deutschland (1884-1919)* liefert Albert Gouaffo einen Abriss über die interkulturelle Dimension der deutsch-afrikanischen Beziehungen im Allgemeinen und über das gegenseitige Bedingungsverhältnis zwischen Kamerun und Deutschland insbesondere. Im zweiten Teil seiner Studie zeigt der Autor, wie die Gesamtbeschreibung der Landschaftsbilder und Volksgruppen Kameruns zu einer Art diskursiver kolonialer Geographie geführt hat. Neben diesen Quellen existieren auch weitere allgemeine Forschungsarbeiten aus deutscher Perspektive, die sich mit der Frage der Relevanz der Geographie für die Erkundung afrikanischer Territorien auseinandersetzen. Dazu gehören das 2016 geschriebene Buch von Günter Kramann *Geographie und kolonialer Diskurs: Afrika im Fokus der geographischen Zeitschriften während der wilhelmischen Epoche* und das 2015 erschienene Werk *Die Erforschung der Kolonien. Expeditionen und koloniale Wissenskultur deutscher Geographen (1884-1919)* von Carsten Gräbel. Die vorliegende Studie ist eine Weiterführung dieser bisherigen Arbeiten. Sie setzt die Überlegung zum Thema „Geographie und Kolonialismus“ fort, mit dem Fokus auf das Werk von Thorbecke.

Zur Beantwortung der zentralen Frage dieser Analyse möchte ich zuerst die Begriffsbestimmung, die Ziele und die Erörterung der Grundzüge der kolonialen Geographie vornehmen, danach die Rolle der Geographie zu Zeiten der deutschen Kolonisierung in Kamerun aus einer allgemeinen Perspektive besprechen und endlich die Frage beantworten, wie der koloniale Diskurs in dem genannten Werk von Franz Thorbecke zur Festigung der deutschen Macht in diesem Schutzgebiet beigetragen hat.

1. Grundzüge und Ziele der kolonialen Geographie

Der Begriff „koloniale Geographie“ verweist auf die praktischen Untersuchungen und Darstellungen eines kolonialen Territoriums durch Texte, Karten, Fotografien, Skizzen, usw., um seine physischen, politischen, administrativen und soziokulturellen Dimensionen im Prozess der Kolonialherrschaft ans Licht zu bringen. Das Ziel ist dabei, Informationen über das Kolonialgebiet bezüglich der Rohstoffe, der agrarischen Nutzungsmöglichkeiten, der Bevölkerung zu vermitteln, um das koloniale Wirtschaftssystem möglichst effizient zu gestalten (Paesler, 2015: p.50).

Aufgrund der unterschiedlichen geographischen Auslegungen und der Besonderheiten der beschriebenen Territorien war die koloniale Geographie im Wesentlichen heterogen. Tatsächlich wurde die koloniale geographische Wissensproduktion von Forschern aus unterschiedlichen Bereichen entwickelt, die sich mit verschiedenen thematischen Schwerpunkten und bestimmten Regionen sowie Stämmen beschäftigt haben (Djomo 1984, 29). So findet man beispielsweise Geographen wie Siegfried Passarge (1866-1958) und Eugen Zintgraff (1858-1897), die sich mit der Erforschung von Nordkamerun beschäftigt haben, während Hans Tappenbeck (1861-1889) und Richard Kund (1852-1904) das Hinterland Kameruns erkundet haben.

Nach Paul Claval (2008, 13) unterscheidet sich die „koloniale Geographie“ durch folgende Merkmale: die systematische Kartographie der Räume; die Faszination der beschriebenen Landschaften; die Neugier an Sitten der Kolonisierten; das Überlegenheitsgefühl gegenüber ihnen und den Willen zur Bekehrung der unterworfenen Völker. Der Autor geht weiter und betont ihre praktische Seite, die sich von der sogenannten « géographie de l'exploration » dadurch unterscheidet: « Alors que c'est la curiosité qui domine dans la géographie de l'exploration, c'est le souci de développer des savoirs applicables et utiles qui donne à la géographie coloniale sa tonalité » (P. Claval, 2008: p.13). Mit diesen Worten unterstreicht er einen wichtigen Grundzug der kolonialen Geographie, der während der deutschen Kolonialzeit in Kamerun prägend war. Jenseits des heterogenen Charakters dieser Disziplin ist also darauf hinzuweisen, dass sie sich durch eine Praxisorientiertheit kennzeichnete.

Die koloniale Geographie entstand also am Ende des 19. Jahrhunderts und wurde schon 1893 als wissenschaftliche Disziplin erkannt. Ihr Gründungsvater, der französische Geograph Marcel Dubois (1856-1916) errichtete in diesem Jahr den ersten Lehrstuhl kolonialer Geographie an der Universität Paris. Er war der Ansicht, dass sie darauf abzielte, „Gesetze für eine rationale Kolonisation zu suchen“ (M. Dubois, 1894: 125). Er betonte, dass diese Disziplin eine angewandte Zweckbestimmung hatte, denn sie beruhte auf der Entwicklung anwendbarer und nützlicher Kenntnisse, und suchte unbedingt die Kolonialexpansion zu rechtfertigen. Konkret handelte es sich um die Bereitstellung geographischer Daten, um die Produktions- und Entwicklungsmöglichkeiten des Kolonialgebiets bekannt zu machen. Die Hauptaufgabe bestand also darin, die Kolonisatoren über den Wert des Kolonialgebiets zu informieren, um ihre kolonialen Interessen zu wecken (M. Dubois, 1894: p. 126).

In Deutschland entwickelte sich institutionell die koloniale Geographie in der sogenannten Ära Dernburg. Der Versuch, eine rationale Kolonialpolitik zu entwickeln, führte 1911 zur Gründung des ersten Lehrstuhls für koloniale Geographie an der Universität Berlin mit dem Ziel, die wissenschaftliche Erkundung der Kolonialgebiete zu erleichtern. Zunächst wurde dieser von Hans Meyer (1858-1929) eingerichtet und

finanzierte Lehrstuhl von Fritz Jäger² (1891-1966) geleitet, der dort als Lehrer in Kolonialgeographie tätig war. Trotz der im Vergleich zu Frankreich relativ späten Entwicklung dieser Disziplin in Deutschland, die die Skepsis der Reichsregierung bezüglich des kolonialen Abenteuers im Ausdruck brachte, teilte Meyer die Ansicht Dubois', dass die Erforschung der Schutzgebiete die Voraussetzung einer erfolgreichen Besiedlung war:

Man kann keine Kolonisationsarbeit leisten, wenn man nicht weiß, wie in dem Arbeitsraum die Arbeitskräfte, das Arbeitsmaterial, die Werkzeuge und alle möglichen anderen Faktoren aufeinander und zusammen wirken können und müssen. Diesen allgemeinen beherrschenden Überblick gibt in einem Neuland wiederum die Geographie und nur die Geographie (Hans Meyer in Jens Ruppenthal, 2007: 48).³

2. Die Rolle der Geographie zu Zeiten der deutschen Kolonisierung

Hier soll gezeigt werden, dass die Geographie ein wichtiges Mittel zur Sicherung der deutschen Herrschaft in Kamerun war. Durch die Vermittlung wertvoller Informationen über die physische Umgebung und die soziopolitischen Verhältnisse dieses Territoriums haben die deutschen Geographen an der Befriedigung politischer und wirtschaftlicher Kolonialinteressen ihres Mutterlandes teilgenommen.

2.1. Die Geographie als Rechtfertigungswissenschaft der Kolonialexpansion

Die koloniale Geographie beschränkte sich nicht nur auf die Beschreibung der räumlichen Lage, des Klimas oder der soziopolitischen Verhältnisse. Sie ging weiter als diese klassische Aufgabe, denn sie sollte die zukünftigen Ereignisse innerhalb der Schutzgebiete orientieren, und die Kolonisatoren sowie die öffentliche Meinung überzeugen, überseeische Territorien zu erwerben. Sie galt also als Katalysator des Zugriffs auf den kolonialen Raum, dessen Ziel nicht nur die Verbreitung geographischen Wissens betraf, sondern auch die Erfüllung wirtschaftlicher und politischer kolonialer Bestrebungen. Esaïe Djomo betont diesen Aspekt folgendermaßen: Die „geographischen Forschungsreisen [waren] nicht nur politisch, sondern auch räumlich und sachlich orientiert; und ihre Ergebnisse und Beobachtungen sollten demzufolge zu kolonialpolitischen und -wirtschaftlichen Zwecken u.a. ausgenützt werden“ (E. Djomo, 1984: 118).

In diesem Sinn hat die deutsche Geographie zur Kolonialbegeisterung in der Erklärung Kameruns zum Schutzgebiet insofern beigetragen, als sie bedeutende wissenschaftliche Informationen über sein Gesamtbild geliefert hat. Die Kenntnis der geographischen Umwelt, die eine Voraussetzung der wirtschaftlichen kolonialen Ausbeutung war, führte zur Propaganda auf den natürlichen Reichtümern des Landes und den Nutzungsmöglichkeiten seines Bodens und seiner Bewohner zugunsten der Kolonialmacht. Das erklärt wahrscheinlich, warum die meisten Forschungstätigkeiten von der Kolonialregierung finanziert wurden. Tatsache ist, dass sie die geographische Tätigkeit als eine willkommene Gelegenheit betrachtete, um das koloniale Projekt zu verwirklichen: „Es wird zunächst Aufgabe des Geographen sein, das Gebiet zu wählen, welches uns seiner geographischen Lage als physikalischen Beschaffenheit nach, die günstigsten Aussichten bezüglich unseres Kolonisationsplanes bietet“ (Pfeil, 1890: 2).

² Fritz Jäger (1891-1966) war deutscher Geograph. Er studierte ab 1899 Mathematik, Physik, Geographie und Geologie an den Universitäten Heidelberg, Zürich und Berlin. 1909 habilitierte er in Berlin und führte von 1914 bis 1919 Forschungsreisen durch Südwestafrika.

³ Hans Meyer zitiert nach Jens Ruppenthal (2007). *Kolonialismus als „Wissenschaft und Technik“: das Hamburgische Kolonialinstitut 1908 bis 1919*. Stuttgart, Steiner, S.48.

Schon 1873 finanzierte die *Deutsche Gesellschaft zur Erforschung Äquatorialafrikas* Expeditionen zu unbekanntem Regionen Afrikas (Gräbel, 2015: 28). Parallel dazu wurden 1882 bzw. 1888 der *Kolonialverein*⁴ und die *Deutsche Kolonialgesellschaft*⁵ von deutschen Geographen gegründet, um die Fragen im Zusammenhang mit geographischen Studien zu verbreiten. Zu beachten ist, dass eine andere von Herbst 1911 bis Anfang 1913 im Innern von Westkamerun durchgeführte Expedition Thorbeckes zu wesentlichen Teilen von der *Deutschen Kolonialgesellschaft* finanziert wurde (Bechhaus-Gerst, 2009: 51).

Die Rechtfertigung der Kolonialexpansion durch die Geographie spiegelte sich auch darin, dass diese Disziplin rassistische Gedanken entwickelt hatte, um die koloniale Ideologie zu unterstützen. In den meisten Forschungsberichten kolonialer Geographen ist das Schutzgebiet als Ort der Unfähigkeit konstruiert. Die Betonung des Mangels an Zivilisation, die häufig durch wiederkehrende Wörter wie „Fetischdiener“, „Wilden“, „Heiden“ ausgedrückt wurden, transportieren rassistische Konzepte und Denkweisen, mit denen Afrikaner in dem Tierreich delokalisiert wurden, um somit die deutsche koloniale Okkupation ihrer Lebensräume zu legitimieren.

2.2. Die Geographie als Grundlage der Kolonialwirtschaft

Eine andere wichtige Aufgabe der kolonialen Geographie bestand darin, die wirtschaftlichen Interessen Deutschlands zu befriedigen. In diesem Rahmen galt die Kolonialwirtschaft als „Schlussstein der geographischen Betrachtung“ (Koloniale Rundschau, 1915: 10), dessen Ziel war, gute Anlegeplätze für die Erzeugung wirtschaftlicher Güter zu suchen. Das koloniale Schutzgebiet sollte also als Absatz für die deutsche Industrie fungieren und gleichzeitig ihren Bedarf an Rohstoffen erfüllen. Fritz Jäger (1886-1957), der erste Professor für Koloniale Geographie an der Universität Berlin, sagte hierzu:

Wirtschaftliche Verwertung und Ausnutzungen zugunsten des Mutterlandes ist der Zweck der wirtschaftlichen Kolonien. Wenn kein wirtschaftlicher Nutzen herauspringt, so sind die Kolonien ein Luxus, der volkswirtschaftlich nicht zu rechtfertigen ist. Die koloniale Geographie bildet daher eine wichtige Grundlage rationaler Kolonialwirtschaft (Fritz Jäger in Günter Kramann, 2016: 46-47).

Die Beschaffenheit Kameruns als Rohstofflieferant für die deutsche Wirtschaft zu gelten wurde in fast allen kolonialgeographischen Untersuchungen erwähnt. Die Geographen unterstrichen seine günstige physikalische Beschaffenheit für die Erschließung neuer Ackerbaugebiete und verstärkten die deutsche Überzeugung, dass es wirtschaftlich eine glänzende Zukunft hatte (Ponfick, 1917: 44). Durch gute Karten empfahlen sie günstige Zonen zum Anbau landwirtschaftlicher Produkte für den deutschen Markt.

In diesem Zusammenhang wurde die wirtschaftliche Bedeutung der geographischen Lage des Landes für den Plantagenbau stark betont. In vielen Publikationen wurde Kamerun mit folgenden aufwertenden Ausdrücken beschrieben: „das einzige deutsche afrikanische Schutzgebiet mit wertvollen Wäldern“; „die schönste aller Kolonien Deutschlands“; „die Musterkarte Afrikas“ (Mac Lean, 1940: 19); „reine Tropenkolonie“; „Pflanzungsland ersten Ranges“ (René, 1905: 12). Diese Bezeichnungen ergaben sich

⁴ Der Kolonialverein wurde 1882 auf Initiative des Kolonialenthusiasten und Propagandisten Fürst von Hohenlohe-Langenburg gegründet, mit dem Ziel, die Notwendigkeit der kolonialen Expansion zu fördern.

⁵ Die Deutsche Kolonialgesellschaft entstand im Jahre 1888 durch die Fusion der Gesellschaft für Deutsche Kolonisation (gegründet 1884) mit dem Deutschen Kolonialverein. Ihr Ziel war es, deutsche Kolonisationsunternehmungen zu unterstützen.

vor allem aus der Untersuchung von seinen natürlichen physischen Eigenschaften und der außerordentlichen Fruchtbarkeit seines Bodens.

Außerdem wurden die einheimischen Bewohner Kameruns im deutschen kolonialgeographischen Diskurs als billige potentielle Arbeitskräfte und künftige Konsumenten deutscher Produkte präsentiert. Erstens plädierte der deutsche Geograph Thorbecke für die Einführung einer neuen Nahrungsproduktion und die Eröffnung der Verkehrswege, die die Eingeborenen an produktive Arbeit gewöhnen sollten:

Die Eröffnung des [...] modernen Verkehrsweges [...] wird den Eingeborenen zu einer intensiveren, und damit rentableren Bodennutzung führen: hat der Mukossi⁶ erst einmal erkannt, dass die Produkte seiner Landwirtschaft wie seiner Viehzucht rasch lohnenden Absatz finden, wird er bald dazu übergehen, in größerem Umfang mehr zu produzieren, als er selbst verzehrt (F. Thorbecke, 1911: 31).

Zweitens hob man besonders den guten Körperbau der Menschen hervor, eine physische Veranlagung, die die Menschen zu Feldarbeiten vorbestimmt hätte. Solche Menschen brauchte man für die Ausbeutung des Schutzgebiets.

3. Der koloniale Blick in dem Manenguba-Hochland: ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns

Vom 30. Januar bis 15. März 1908 hat Franz Thorbecke als Assistent an der „Kamerun-Expedition der landeskundlichen Kommission des Reichskolonialamts“ unter der Leitung von Dr. Kurt Hasser⁷ teilgenommen. Das *Manenguba-Hochland: ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* ist das Ergebnis seines fünfwöchigen Aufenthalts in Westkamerun. Das *Manenguba-Hochland* von Thorbecke liegt vor als ein wissenschaftlicher Bericht über diese Forschungs- und Entdeckungsreise. Somit soll das Werk zur Festigung des deutschen kolonialen Diskurses über Kamerun beitragen, wenn wir den kolonialen Diskurs nicht als einen „Diskurs, der sich in der Konstruktion des (zumeist) inferioren Anderen seinen Gegenstand schafft“ (Kramann, 2016: 8) verstehen, sondern als einen diskursiven Prozess, der als Mittel zur Rechtfertigung der deutschen kolonialen Eroberung fungierte.⁸ Charakteristisch für diesen Diskurs ist nämlich der darin allgegenwärtige koloniale Blick des Autors und Reiseforschenden: die Untersuchung des bereisten Ortes immer im Hinblick auf deutsche Kolonialinteressen. Thorbeckes kolonialer Blick galt hauptsächlich zweie Hauptbereiche der Geographie der bereisten Ortschaft, nämlich der physischen Geographie und der Anthropogeographie des Manenguba-Hochlandes. Dies fällt besonders auf, wenn man die formelle und inhaltliche Strukturierung des Werkes von Thorbecke in Betracht zieht. Im Wesentlichen beschäftigt er sich mit diesen beiden Aspekten der Geographie des Manenguba-Hochlandes.

3.1. Die physische Geographie des Manenguba-Hochlandes

Die physische Geographie befasst sich mit der Untersuchung der Struktur und der Dynamik der physischen Umwelt. Sie ist „die Wissenschaft von der Erdoberfläche, des Oberflächennahen Untergrunds und der Atmosphäre, die sich von Tag zu Tag, von Jahr zu Jahr und über Millionen von Jahren verändern“(Strahler, 2009: 21). Ihre wichtigsten

⁶ So nannte man einige Einwohner des Manenguba-Waldgebietes.

⁷ Eigentlich Ernst Emil Kurt Hasser (1868-1947) war deutscher Geograph und lehrte ab 1895 bis kurz vor seinem Tod 1947 an den Universitäten und Hochschulen in Leipzig, Tübingen, Köln, Dresden.

⁸ Wie Sylvie Mbiga ganz richtig betont, gab es mehrere koloniale Diskurse, weil die Kolonialmächte unterschiedliche Strategien in verschiedenen Regionen der Welt zur Festigung ihrer Macht entwickelt haben. Daher verweist der koloniale Diskurs erstens auf die Gesamtheit der Aussagen über Kolonien und kolonisierte Bevölkerungen, zweitens über Kolonialmächte und drittens über die Beziehungen zwischen den beiden Gruppen. Vgl. Sylvie Mbiga (2010). *Selbstfindungsprozesse im interkulturellen Roman: eine Analyse zur Identitätssuche im postkolonialen Afrika*. Berlin, LIT, S.40.

Teilbereiche sind: die Geomorphologie, die Klima-, die Hydro-, die Boden -und die Vegetationsgeographie. Nun stellt sich die Frage, mit welchen terminologischen Mitteln Franz Thorbecke die physischen Eigenschaften des Manenguba-Hochlands beschrieben hat.

Die Schilderung der physischen Umgebung des Manenguba-Hochlands zeigt die strategische Bedeutung dieses Territoriums für das Deutsche Reich. Thorbecke beschreibt es als ein „besonderes Gebiet“ (Thorbecke, 1911: 5); „ein Massiv, das bisher noch nicht von einem geologisch oder geomorphologisch vorgebildeten Reisenden untersucht worden“ sei (ebd. 6). Mit diesen Worten wollte er der deutschen Öffentlichkeit und der Kolonialmacht den Wert dieses Gebiets besonders zeigen.

Thorbeckes Erforschung der geomorphologischen Aspekte des Manenguba-Hochlands macht deutlich, dass es eine „Fülle verschiedenartigster Oberflächenformen“ (ebd.7), „mächtige Laterit-Decken“ (ebd. 8) und „vulkanische Gesteine“ (ebd. 9) enthält. Diese geomorphologischen Aspekte stellen einen bedeutenden Vorteil für den Erfolg des Kolonialprojekts dar. Denn tatsächlich bieten sie stickstoffreiche Dünger, die als Düngemittel für das Pflanzenwachstum benutzt werden könnten.

Der Autor macht auch eine meliorative Beschreibung der hydrogeographischen Verhältnisse der besuchten Region. Er unterstreicht ihre „interessante hydrogeographische Tatsache (ebd. 10) und ihre Bewässerung durch zahlreiche Flüsse (ebd. 11). Die Hervorhebung solcher Merkmale zielte darauf ab, die Region als ein günstiges Umfeld für den Flussverkehr, besser die Wasserwirtschaft darzustellen. Die vom deutschen Geographen benutzten Ausdrücke wie: „Vielfalt kleiner Wasseradern“ (Thorbecke, 1911: 12), „ungeheurer Wasserreichtum“, „zahlreiche Flüsse“ (ebd. 14) bestimmten ihre positiven Gegebenheiten und ihren möglichen vorteilhaften Beitrag zur deutschen Kolonialwirtschaft.

Was die klimatischen Verhältnisse angeht, erwähnt er das „wunderbare Klima“ (ebd. 18) und die „angenehmen Temperaturverhältnisse“ (ebd. 18) dieses Gebiets: „Wir haben uns kaum irgendwo in Kamerun wohler gefühlt, wie gerade hier oben auf diesen kühlen Höhen und Bergen.“ (ebd. 19)

Die meliorative Beschreibung des Manenguba-Hochlands bezieht sich auch auf die Vegetation. Thorbecke schildert diese Gegend als einen idealen Ort mit einer „üppigen Urwaldvegetation“ und „Parklandschaften im wahren Sinne des Wortes“ (Thorbecke, 1911: 20)

3.2. Die Anthropogeographie oder die Beschreibung der Menschen

Thorbecke hat sich nicht nur mit der Analyse der physischen Verhältnisse des Manenguba-Hochlands befasst. Er hat auch die Bevölkerung dieser Gegend geschildert. Im Zweiten Teil seines Werkes betitelt „Der Mensch“ analysiert er ihre sozialen und wirtschaftlichen Verhältnisse.

Die anthropologische Betrachtungsweise in Thorbeckes Untersuchung liefert erforderliche Legitimierung für die Eroberung des Manenguba-Hochlands. Tatsächlich macht der Autor bemerkenswerte Hinweise auf die menschlichen Qualitäten und die sozioökonomischen Gegebenheiten der Bewohner dieses Orts, nämlich: der *Bakwiri*, der *Bakossi*, der *Bafarami*, der *Bakundu*, der *Balue*, der *Bafom* und der *Banjangi* (ebd.23). In diesem Zuge beschreibt er zum Beispiel die *Bakwiri* als fleißige, freundliche, neugierige und stolze Menschen (ebd. 23), die in soliden und wetterfesten

Holzhäusern wohnten (ebd. 24). Die von ihm formulierte Beschreibung der *Bakossi* ist fast ähnlich. Er spricht von fleißigen Ackerbauern mit lobenswerter Effizienz bei der landwirtschaftlichen Arbeit (ebd. 28).

Diese positiven Aussagen galten auch für die Schilderung der soziowirtschaftlichen Verhältnisse. Thorbecke legt den Schwerpunkt auf die Essgewohnheiten der Einheimischen, die aus landwirtschaftlichen Erzeugnissen höher Qualität bestanden, nämlich den „Süßkartoffeln“, „den Mehlbananen mit ihren bis 50 cm langen Früchten“, „den Raphiapalmen“ (ebd. 28), usw. Jedoch bedauert er, dass der ungeheure Reichtum an Ölpalmen aufgrund des Mangels an modernen Verkehrswegen nicht ausgenutzt wird (ebd.22).

Die Beschreibung der Bevölkerung dieses Teils Kameruns und die Betrachtung ihrer wirtschaftlichen Verhältnisse zielten darauf ab, die Bodenfruchtbarkeit dieser Gegend und die körperlichen Fähigkeiten ihrer Einwohner zu preisen, um auf diese Weise die Aufmerksamkeit der deutschen Kolonialinteressen auf dieses Territorium zu lenken, wie Esaïe Djomo hervorhebt:

Fast alle Untersuchungen der Geographen weisen bezüglich der wirtschaftlichen Verhältnisse eine deutliche Zweiteilung auf, [...]: einer Schilderung der Wirtschaft der Neger folgt die Analyse der wirtschaftlichen Verhältnisse der Europäer, wobei Wünsche und Ratschläge für eine gewinnbringende wirtschaftliche Erschließung des Landes zum Ausdruck gebracht werden (E. Djomo, 1984: 49).

Damit kann zurecht davon ausgegangen werden, dass die Schilderung der im Manenguba-Hochland ausgeübten wirtschaftlichen Aktivitäten wie Ackerbau, Jagd, Viehhaltung und der einzigartigen anthropologischen Merkmale der dort lebenden Menschen, das menschliche und wirtschaftliche Potenzial dieses Gebiets darauf zielte, für die deutsche koloniale Auswertung des Gebietes zu werben. Dies gilt umso mehr, als Thorbecke selbst eine Verbindung zwischen „Geographie“ und „Kolonialismus“ sah: „Vom Tage der ersten deutschen Flaggenhissung an den Küsten Afrikas und der Südsee-Inseln waren und sind bis auf unsere Tage deutsche Kolonien und deutsche geographische Wissenschaft eng verbunden“(F. Thorbecke, 1934: 181).

Schluss

Ziel dieser Arbeit bestand darin, den Beitrag der Geographie zur Koloniarbeit in Kamerun unter deutscher Herrschaft zu analysieren. Aufgrund der Heterogenität der geographischen Daten und der beschriebenen Orte und Akteure hat sich diese Studie nur auf die Analyse des Werkes von Thorbecke (1875-1945) *Das Manenguba-Hochland: ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* beispielsweise beschränkt.

Die zentrale Idee dieser Analyse beruhte auf der Annahme, dass die von diesem Forschungsbericht gelieferten Informationen eine positive Resonanz in der deutschen Öffentlichkeit und die Begeisterung Deutschlands für die Eroberung und die Auswertung Kameruns erzielen sollten. Zur Verifizierung dieses Postulats wurden Struktur und Inhalt des Reiseberichtes, sowie die Beschreibungsweise von Land und Leute des bereisten und erforschten Gebiets, d.h. des *Manenguba-Hochlandes*, analysiert. Thorbeckes Darstellung der physischen Geographie des genannten Landes mündet in dem Appell, den günstigen Raum für die deutsche Landwirtschaft zu erschließen, zumal dank des außerordentlichen Reichtums dieses Territoriums an guten und billigen Arbeitskräften. Der Fokus, besser der koloniale Blick Thorbeckes auf das natürliche, anthropologische und wirtschaftliche Potential des Manenguba-Gebiets zielte deutlich darauf ab, deutsche Interessen für diesen Teil ihrer Kolonie zu wecken.

Bibliographie

Bechhaus-Gerst, Marianne (2009). *Frauen in den deutschen Kolonien*. 1. Aufl., Berlin, Christoph Links.

Claval, Paul (2008). « Les géographies de l'altérité: géographie de l'exploration, géographie coloniale, géographie tropicale, géographie du développement, géographie postcoloniale ». In : *Revista Universitaria de Geografía*, n°1, pp.11-27.

Deutscher Kolonialkongress (1906). *Verhandlungen des Deutschen Kolonialkongresses 1905 zu Berlin am 5., 6. und 7. Oktober 1905*. Berlin, Reimer.

Djomo, Esaïe (1984). *Das Bild Kameruns in den deutschsprachigen anthropogeographischen Untersuchungen im Zeitraum deutscher Kolonialzeit (1884-1919)*, Mémoire présenté en vue de l'obtention de la Maîtrise d'allemand et d'Études germaniques, Université de Yaoundé, FALSH.

Dubois, Marcel (1894). *Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale*. Paris, A. Colin.

Gouaffo, Albert (2007). *Wissens-und Kulturtransfer im kolonialen Kontext : das Beispiel Kamerun-Deutschland (1884-1919)*. Würzburg, Königshausen & Neumann.

Gräbel, Carsten (2015). *Die Erforschung der Kolonien. Expeditionen und koloniale Wissenskultur deutscher Geographen (1884-1919)*. Bielefeld, Transcript Verlag.

Koloniale Rundschau (1915), Zeitschrift für koloniale Länder-, Völker- u. Staatenkunde. Berlin, Reimer.

Kramann, Günter (2016). *Geographie und kolonialer Diskurs : Afrika im Fokus der geographischen Zeitschriften während der Wilhelminischen Epoche*. Berlin, LIT.

- Mac Lean, Eva (1940). *Unser Kamerun von heute. Ein Fahrtenbuch*. 2. Aufl., Munich, Fichte Verlag Paul Wustrow.
- Mbiga, Sylvie (2010). *Selbstfindungsprozesse im interkulturellen Roman : eine Analyse zur Identitätssuche im postkolonialen Afrika*. Berlin, LIT.
- Paesler, Ferdinand (2015). *Regionalentwicklung und Mensch-Umwelt-Interaktion: zwei Fallbeispiele aus Kenia und der Demokratischen Republik Kongo*. Würzburg, Würzburg University Press.
- Pfeil, Joachim (1890). *Vorschläge zur praktischen Kolonisation in Ost-Afrika*. Barsinghausen, UNIKUM.
- Ponfick, Hans (1917), In: *Mitteilungen der Gesellschaft für Erkunde zu Leipzig 1917*, Leipzig, Duncker & Humblot.
- René, Carl (1905). *Kamerun und die Deutsche Tsâdsee-Eisenbahn*. Berlin, E.S. Mittler & Sohn.
- Ruppenthal, Jens (2007). *Kolonialismus als „Wissenschaft und Technik“ : das Hamburgische Kolonialinstitut 1908 bis 1919*. Stuttgart, Steiner.
- Strahler Alan, Strahler Arthur (2009). *Physische Geographie*. 4. Aufl., Stuttgart, Eugen Ulmer KG.
- Thorbecke, Franz (1911). *Das Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*. Berlin, E.S. Mittler & Sohn, 54 Seiten.
- Thorbecke, Franz (1934). « Deutsche Kolonien und deutsche Geographie ». In : *Geographische Zeitschrift*, 40. Jahrg., 5/6, S.181-190.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

A Stylistic Reading of Martin Amis' Money: A Suicide Note And *Time's Arrow*, or *The Nature of the Offence*

AMEVOR Senyo

Université de Lomé

samevor@univ-lome.tg

Résumé

La présente étude met en lumière les stratégies narratives utilisées à travers la diction contextualisée pour rendre compte du chaos technologique infusé à la société moderne et l'effort que l'auteur du corpus déploie pour conscientiser son lectorat cible. L'étude a montré qu'en attirant l'attention sur la relation de cause à effet de nos actions, le corpus informe et avertit l'homme des conséquences de tout acte et donc de la qualité du choix des actions qui meublent sa vie quotidienne. L'approche sémiotique dans son double sens linguistique et sociologique de Halliday (1985) a permis de mettre en évidence comment les stratégies de ruptures linguistique et sociologique connotent des avertissements contre les abus sociaux. Ces derniers, une fois pris en compte, peuvent permettre de mieux développer la société.

Mots Clés: période post-moderne, déchéance morale, violence, langage, technique narrative

Abstract

This study highlights the narrative strategies used through contextualised diction to account for the technological chaos permeated into modern society and the effort that the author of the corpus makes to sensitise his target readership. The study has shown that by drawing attention to causal relationship of our actions, the corpus informs and warns man of the consequences of every act in daily life and therefore of the quality of the choice of actions undertaken daily. The semiotic approach in its linguistic and sociological double sense according to Halliday (1985) made it possible to highlight how the strategies of linguistics and sociological breaks communicate the warnings against social abuse. These, when taken into account can help better develop the society.

Keywords: post-modern period, moral decline, violence, language, narrative technique

Introduction

The idea of stylistic reading stems from Ngara (1982) though in African context and insists on the study of the language, art and content in criticism as a way of conducting a wholistic interpretation for more dimensional meanings. In this perspective, and taking into account the overall context of criticism, one notices that the creation of meaning in literary works often resides in the analysis of the setting, characters as well as their actions and reactions which are all part of the raw material used by writers, and they are all made of language or linguistic words.

To say that “everything is a sign” (Halliday and Hasan, 1991: 4) in literature is to acknowledge that without a linguistic sign no meaning is possible as it is by words that realities are fixed in the creative texts.

Martin Amis is aware of the connection between form and content and so manipulates the language with great concern in order to infuse passages of the latter with a set of fresh and multilayered meanings and implications. It is my belief that a study focused on form and content using semiotics in the double orientations offers more potential meanings in the appraisal of characters’ actions and reactions whereby reasoned choices can be taken as a role model for people living out here in society and committed to the welfare of society involving human beings.

Brian Finney rightly observes that the works of Martin Amis confirm his status of a prolific and a formidable writer (2008: 35). Apart from the mishandling of the classical language structure regarding grammar, Amis from the social perspectives, gives life where death is expected in the classical society. That is the reason why instead of giving death to the Jews in the concentration camps, as history has it, the author has rather the Jew characters gain life instead of losing it in the camps and receiving gift and rings instead of being deprived of them. In this context, whether from the linguistic or the sociological point of view, semiotics acts as a tool to better understand linguistic movement which is the transformation of the language for a social impact that gives life and hope to the target reader. It is in this vein that, Geoffrey Leech & Mick Short (2007: 2) argue that “the great novelists of the English language have been, arguably without exception, also great artists in the use of words, and the challenge remains of trying to explain the nature of that artistry, and how it integrates with the larger artistic achievement of the writer.”

Reading Amis from this angle gives the impression that he is an artist who has a good mastery of the language in which he portrays the post-modern topical issues of life and death.

Undeniably, his works serve as a channel through which he proves his ability to create the right characters, put them in the right environment and endow them with the appropriate words they utter. This explains the observation of Finney (2008: 37) according to which Amis is a writer who has a “style uniquely his own: witty, punning, and linguistically self-conscious.”

The aim of this study is to show the contribution of the stylistic analysis of Martin Amis’ selected works to the making of objective, and complex meanings that can mould potential readers qualitative thinking and actions on behalf of the becoming of the society. The stylistic analytical frame of this paper is finely elaborated by Nina Nørgaard et. al. as:

the study of the ways in which meaning is created through language in literature as well as in other types of text. To this end, stylisticians use linguistic models, theories and frameworks as their analytical tools in order to describe and explain how and why a text works as it does, and how we come from the words on the page to its meaning. The analysis typically focuses qualitatively or quantitatively on the phonological, lexical, grammatical, semantic, pragmatic or discursal features of texts, on the cognitive aspects involved in the processing of those features by the reader as well as on various combinations of these. (2010: 1)

In the light of this theoretical framework, the essay intends to explore the special skills Amis uses in terms of literary construction and to elaborate on how these linguistic devices contribute in moulding the author’s vision in his selected fictional works. To reach such an end, the paper will first of all examine how Amis uses the language to portray social disruption. Then, the paper will focus on the narrative techniques he uses, namely the narrative points of view and the technique of time inversion.

1. Language and Social Disruption

Social disruption speaks to social anarchy. In the context of the corpus, this anarchy is possible through a special way of using the language called diction. The importance of the language in marking a social reality has been pointed out when Walla (2013: 111) argues that, “it is an immutable fact that literature cannot do without language. Language is a communication instrument, a common tool which is thereby fundamental to literature in terms of literary expressions.” More than being a simple vehicle of thoughts and a way of exhibiting all the richness and the aesthetic values of a given culture, the language used by many writers are purposely constructed in order to add to the meaning of their narrations. In this respect, the works of Martin Amis in general and especially both *Money: A Suicide Note* and *Time’s Arrow, or The Nature of the Offence* serve as illustrative cases. To serve this purpose, Amis

uses on the one hand, a technique of mixed languages and on the other hand both slang and misspelled words.

1.1. Mixed Language as a Metaphor of a World Deprived of Norms

This section discusses the different combinations of linguistic patterns belonging to American English and the British English as a form of social metaphor speaking to dialogism, or advocating dialogism among cultures and peoples. The section perceives this artistry from a postcolonial opinion whereby rules and regulations in the handling of language seem to be banned in the quest for mutual fertilisation and inclusive development of the society. Metaphor speaks to how the world of Amis' literary creation matches with social realities in a perpetual dialogue or complementary input of form and content in the meaning making. Language is a powerful tool through which people assert their belonging to a group, to an institution, to a community or to a nation. John Edwards (2009: 15) in this respect thinks that the language we use forms an important part of our sense, of who we are. The same idea is reinforced by Robyn Lakoff (1990: 257) who asserts that "language is an intrinsic component of personality. Linguistic style is an outgrowth of psychological style, and a diagnostic of it as well."

One of the most visible features of Amis' fiction is his mixture of American and British English. Kurt Leutgeb (2001: 38), in his analysis of Amis' *Money: A Suicide Note* puts it right that "the spelling and punctuation conventions are British but the vocabulary, the sentence structure, and the pace are part British, part American". James Diedrick (2004: 82) provides an exhaustive list illustrating the mixture of words found in *Money: A Suicide Note*.

Some of them [John Self's words] are simply working-class Britishisms ("brill" for brilliant, "knackered" for exhausted, "sock" for apartment, some are favored Americanisms that take on added charges coming out of a British mouth ("gimmick," "upshot").

Many critics comment on this predisposition of Amis to mix up both English. Keurt Leutgeb (2001: 4) holds the belief that Amis' works are written in British and American English to reflect the fact that those works are set on both sides of the Atlantic. John Begley (2004: 79) and James Diedrick (2004: 75) consider this mixture as the expression of a transatlantic satire; Taylor quoted in John Begley (2004: 79) reads in such style the birth of an "Anglo American" society while Brown quoted from John Begley (2004: 79) is convinced that such a mixture shows a satire of unstable cultural dichotomy.

I partly agree with most of these scholars but think Amis' writing style serves the purpose of showing that the mixture of languages and the subject of the modern man's loss of identity are adjuncts to each other. This opinion is empowered by Amis' statement quoted by John Begley (2004: 39) that style "is not something grafted on to ordinary language: it is inherent in the way a writer sees the world." Consequently, the mixture of both British and American languages translates man's loss of identity because neither American nor British speakers could identify themselves with such a mixed language. The same way the American or the British will remain perplex before a text that mixes both kinds of English could be telling on the way the modern man also is confused in his decayed world deprived of norms.

Besides the mixture of American and British English, Amis also mixes up occasionally English and German in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*. For instance the narrator says "*Hier ist kein warum*" which he immediately translates in English by "here, there is no why" (T. A., p. 128). Further, the narrator says: "Jews come from monkeys (from *Menschenaffen*)." (T. A., p. 140)

This mixture of both languages reveals the Nazis' loss of humane identity. This characteristic of theirs is the polar opposite of their Aryan doctrine that confers to them a so-called racial superiority.

Normally, the Germans non-Semitic descent that made them believe in a pseudo supremacy over the other races should guide them to treat the non Germans with humanity. Unfortunately, their criminal behaviour towards the non-Germans and particularly towards Jews rather put them in the condition of a threatened race which is compelled to fight mercilessly for its survival.

In addition, the rare German used in the narration, added to Tod's name which is in German and other historical places and institutions such as the Auschwitz-Birkenau, the concentration camps and the SchutzStaffel perpetually remind the reader that though the setting is not Germany, the actions in the plot are basically correlated to Germans and basically the cruelty they manifested during the Second World War.

Besides the mixed English used to mirror a world in which norms are being discarded, Amis uses also occasionally slang probably to reinforce the same idea.

1.2. Use of Slang and Misspelled Words

The literary artistry in the capacity of Amis reads through the use of slang and misspelled words which may seem a mistake to a non initiated reader. But, given the commitment of Amis for the betterment of human relation and achievements, there is ample evidence that the style in use is a choice, a means to raise awareness and cause actions that can improve man's living conditions in the created context of *Money: A Suicide Note*.

Amis, in the development of his plots, uses slang and deliberately makes some language mistakes as a complement to his theme of the modern man's chaotic environment. By way of illustration, *Money: A Suicide Note* which echoes a society full of evils that abound in modern days is dominated by slang. According to the *Reader's Digest Illustrated Encyclopedic Dictionary* (1991: 1561), the slang is: "a kind of informal vocabulary used in the place of standard terms". Far from considering it as a form of language used by a particular group of people who create it to exclude other people outside the group, the use of slang could be viewed as indicative of a society where unsuitable principles are being adopted in replacements for the standards. It is worth remembering that the slang obeys a set of rules which is fundamentally different from the rules of standard grammar. Thus, this departure from the standard rule of the language connotes a society which does not abide by accepted human values and ethical principles. The direct implication of this situation is the moral degeneracy that represents the main portrayal in many post-modern writings.

Finally, the language Amis uses reflects the topical issue of man's lack of interest for intellectual growth through reading at the expense of consumerism. This intellectual blindness is mirrored in the style by numerous mistakes, with common words not properly spelt and thus, leaving mistakes everywhere without any embarrassment.

As example, it is written before a coffee bar "Lights Out at Nine" (*Money*, p.235) instead of "Light out at Nine" to mean 'We close at Nine'. Worse, in a library which is the temple and cradle of knowledge, there is a notice that reads "You can Not Spit" (*Money*, p.235) with the word *cannot* written in two words instead of one and the "Not" starting with a capital letter. The way the inflection 'NOT' is written may be purposely adopted to draw attention and fulfil an educative purpose. However, if that were the aim, it is better the modal verb is written 'CANNOT' in order not to bring confusion in a society where intellectual growth is already a challenge.

The same nonchalance vis-à-vis grammatical rules is highlighted in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*. By way of illustration, the narrator states clearly that he feels offended because: "The apostrophe in 'Please Respect Owner's Rights' isn't where it ought to

be. The remark about such a sentence building is that it gives the impression that there is only one owner whose rights should be respected. For generalisation to all owners, the correct statement must be “Please Respect Owners’ Rights”.

Likewise, the apostrophe in the placard on Route 6 which locates and praises ‘Rogers’ Liquor Locker” ° (T. A., pp. 16-17) is misplaced. Considering the phrase in its context, the signboard suggests that the Liquor belongs to Rogers whereas it belongs to Roger. Thus, the notice should show “Roger’s Liquor Locker”.

Ray Bradbury (1953: 55) has identified the causes of such a mistake through the medium of the character Montag that: “School is shortened, discipline relaxed, philosophies, histories, languages dropped, English and spelling gradually neglected, finally almost ignored.”

Besides these wrong uses elaborated on, Amis, in the construction of his plots uses also different narrative techniques.

2. Amis’ Narrative Technique

Narrative techniques are strategies used by the writer to convey his message to the readership. Amis narrative techniques is therefore a sum total of his narrative techniques that emotionally touch the reader and push them to action in the oriented way. Therefore, Martin Amis’ narrative technique is worth discussing. In fact, narrative techniques often play a crucial role in any literary text. Mark Schorer (1986: 387) proposes a definition of technique which explicates the true meaning of the concept:

When we speak of technique, then, we speak of nearly everything. For technique is the means by which the writer’s experience, which is his subject matter, compels him to attend to it; technique is the only means he has of discovering, exploring, developing his subject, of conveying its meaning, and, finally, of evaluating it.

In the light of this definition, it becomes evident that Martin Amis’ literary techniques are often not just complementary to, but also a carrier of the interest of his writing. They serve as an artifact to capture the attention of his readers, to partake in their understanding and consequently, to stir a response in them. The section discusses point of view and its impact on the story and the readership, and the concept of time reversal which is a healing strategy or a context of redeeming the pre-ordained evil in the true history of the Jews in the eye of their oppressors.

2.1. The Narrative Points of View and Functions

It may sound surprising to read Amis and find that two different views are used in his text. Yet, from the happenings of the English society depicted, not everything can be rendered by the first point of view and so the third person limited point of view proves necessary. To bring the narration as close as possible to reality, he has used different ways of focalising the narratee according to context and expectation. The appropriate person narrative point of view that fits to each text to make each narration convincing is sorted out. In this respect, he allows his protagonists in *Money: A Suicide Note* to tell his own story. This first person narrative point of view provides a real story to the narrator's readership and in the process, he persuades them of the happenings around their contemporary lives. So, the 'I' that usually sounds subjective because the "I" is participant in the story, operates new changes in perception given that his "I" becomes a common "eye", a camera recording or experimenting for the benefit of the humanity. Paradoxically, the "I" that is commonly known as one point of view becomes representative as it suggests in the context the writer's neutrality and objective narration which better conveys the modern man's experiences.

The third person limited point of view is used in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence* as a means of confession. In such respect, Amis uses the third person limited point of view in order not to allow the evil- incarnated character Tod to narrate his own story. It is rather done by the alter ego of Tod Friendly who also stands as the constructive moral side of the Nazi doctor's psyche. If the story were to be told by Tod, the reader might suspect some obscure episodes of his life hidden by him. Thus, Amis in his capacity as the writer, has preferred the use of a character before whom Tod stands as a foible. In the same context, the author has associated him with the characteristics of an intrusive narrator. The moral stance of the narrator the author uses confers to the text its reliability, though it is a fictional work.

Besides the various points of view used as narrative techniques, the creative genius of Amis has been remarkable in the way that, in the last chapter of *Money: A Suicide Note* he changes the written form of the text. The last chapter is written in italics. It is a distinctive form of writing Amis has chosen in order not only to draw attention, but also to communicate John Self's change. Though he eventually realises that he is a mere victim of the modern era – Selina Self left him, he becomes poor to the point where he is wrongly considered a beggar, thanks to the character Martin Amis, he comes to a sudden realisation of his exploitation by Fielding Goodney– he becomes wiser and enlightened. He notes that "Life is pretty good over here in England ... I want money again but I feel better now that I haven't got any" (*Money*, p. 361).

Such a realisation Self finally makes might also be the epiphany modern man is called to experience in order to live a better life. From then on, Self becomes aware that money is a social evil and yet does not determine happiness. It is rightly this awareness-raising that can limit modern man's addiction to consumerism.

In addition to the narrative points of view elaborated on above, Amis also uses the technique of time reversal as a literary device to enhance his writing, strengthen the narrative in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*, and bring his readership connect to the characters and the theme developed.

2.2. Time Reversal in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*

The concept of time reversal takes all. But strictly speaking, time spent is never back as it henceforth belongs to the past. In the context of the study, time reversal is a way of manoeuvring against the order of evil events to give them better directions. Greg Harris (1999: 489) thinks that by "progressing backwards" the narrative style in and of itself comments on the Nazi's paradoxical version of "progress"--that is, the revitalization of archaic myths in the name of national renewal." The reversal of time highlights the absurdity of the Nazi's vision upon Aryanism. In this context and given this narrative programming, it is reasonable to say that Martin Amis positions himself as an outstanding writer in the sense that instead of giving an aesthetic account of the holocaust which represents one of the darkest sides of the human history, he has reversed the time. This reversal of time has been interpreted differently by various scholars.

An interpretation provided by Moyle (1995) stresses the cruelty of the Nazi when the reverse trend giving hope is suggested. It is a way of mocking the inhumane nature of their living against the sacredness of the human life they denied to the Jews by killing them as animals. Moyle (1995: 308) sums up the whole criticism levelled against the Nazi misnaming of the Jews in these terms:

by drawing on the "science-fiction like" idea of narrating a novel backwards, of narrating a novel from the point of view of a doppelgänger alive during the contracting phase of our universe--is able, by contrasting the profound and the comic not just with each other but with our expanding perceptions of them, to express the inexpressible, to write about a reality (ours) in which the level of savagery often seems unreal. By describing the terrors of our modern civilization in such a way that they appear to be celebrations, miracles of goodwill, Amis forces us to react against our instincts, to behave unnaturally in the face of horrific events.

This quotation expresses Moyle's perception of Amis's identified narrative technique that is meant to chock the reader and call him to curative action in face of injustice. This stands a form of education on the moral principles in situations of wars and adversities that punch on difference. I share the same vision in the context of extremism that people must agree and make the world a better place to live in. However, the turning back of time or the inversion of the time arrow may be viewed as a technique Amis has called upon to value life than anything else. Most definitely, it is my opinion that Amis adheres to the general conception Aldous Huxley points out in the foreword to his novel *Brave New World* (2008: i) when he writes:

Chronic remorse, as all the moralists are agreed, is a most undesirable sentiment. If you have behaved badly, repent, make what amends you can and address yourself to the task of behaving better next time. On no account, brood over your wrongdoing. Rolling in the muck is not the best way of getting clean. [...] Remorse ... is as undesirable in relation to our art as it is in relation to our bad behaviour. The badness should be hunted out, acknowledged and, if possible, avoided in the future.

The quotation above values the need to repent because it is greater than "humiliation" pride people would argue to refuse the repentance. This idea of giving the opportunity to mankind to avoid such atrocities in the future and by so doing celebrate life is already present in *Einstein's Monsters* since in this narrative, Amis discloses his wish to inverse time in order to bring back to life Bujak's family which has experienced its holocaust:

Bujak was an Oscillationist, claiming that the Big Bang will forever alternate with the Big Crunch, that the universe would expand only until unanimously gravity called it back to start again. At that time, with the cosmos turning on its hinges, light would begin to travel backward, received by the stars and pouring from our human eyes ... If, and I can't believe it, time would also be reversed, as Bujak maintained ... Bujak's lost women will reappear, born in blood ... until Leokadia folds into Monika, and Monika is therefore to be enfolded by Bujak until it is her turn to recede, kissing her fingertips, backing away over the fields to the distant girl with no time for him ... and then Big Bujak shrinks, becoming the weakest thing there is, helpless, indefensible, naked, weeping, blind and tiny, and folding into Roza ("B.S.F.", pp. 46-47).

Though this reversing of time is impossible in the real world as Amis makes it clear to the reader in the foregoing quotation, he subliminally makes it possible in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*. Through his creative art, he gives a chance to the executioners of this shameful act to correct the wrongs they did. This is confirmed by Amis's comment on the time's arrow that: "Almost any deed, any action, has its morality reversed, if you turn time's arrow around" (DeCurtis: 147). This conception of the reversal of time for the sake of quality

life is likewise shared by the critic Finney who identifies two modes in *Time's Arrow, or, The Nature of the Offence*.

[T]he first mode, like the chronological account of Odilo Unverdorben's life ... induces feeling of regret (albeit supreme), whereas the second mode, like the chronologically reversed account of his life, produces feelings of jubilation...

Time's Arrow takes its reader back to an innocent mythologized past. The order of narrated event regresses from the ugly and cruel present ... to a prelapsarian time when experience is exchanged for innocence...

Through temporal reversal Amis simultaneously evokes the unrepresentable by invoking its negative presentation –a process which culminates in healing and renewal. (Finney: 103-104)

This quotation hints at the reversal trend as a healing process that needs attention in every person's repentance and redemption processes.

In a nutshell, the development made above sheds light on the idea that in his attempt to give a literary account of the Jews holocaust, Amis has used the technique of time inversion that calls for a celebration of life at the same time that it operates for a catharsis, for the holocaust is a dramatic event. This approach is what Atafēi Pewissi (2012: 150) considers as an orientation that makes life worth living and that helps create humanizing meaning from painful and chaotic experiences. Thus, through this narrative technique, Amis seeks not only to give a chance to humans to look at their misdeeds in the face, but also and in so doing be ashamed of them. Eventually, they will grasp the opportunity to be children again, healing their psyche by passing while they remake or recreate their lives for the better.

Conclusion

The purpose of this study has been to show the contribution of the stylistic analysis of Amis' fiction for objective, and more rewarding meanings in order to equip potential readers for qualitative thinking and constructive actions on behalf of the society. This study has shown that linguistic elements are some of the pillars on which Martin Amis has created his narratives in *Money: A Suicide Note* and *Time's Arrow, or The Nature of the Offence* based on particular mannerisms that perform narrative as well as social function. On the point of narration, the style has been a means to challenge the classic writing techniques with regard to grammar and to reinforce coherence and the revolutionary ideology of causing fragmentation in the language functions and reforms rigid sets of perceiving life, classifying races, humans and cultures.

The study has found that the language used in the revolutionary trend has explored the “modern man in search of a soul” as Carl Gustav Jung titled one of his books. The narratives have given credit and secured the literary truth as a rationale that sustains the created texts under study. Amis’ poetic license has inversed the time and narrate the holocaust events in a backwards movement in *Time’s Arrow, or, The Nature of the Offence*. Such a technique has contributed to the deconstruction of the atrocities of the holocaust and the sacredness of value life. As it can be seen, the cumulative effect of all these linguistic competences Amis demonstrates in his fiction is that they contribute to a great extent to the appreciation of the writer’s artistic achievement in the selected novels which is his social critique of the modern era.

References

- Amis, M. (2003). *Time’s Arrow, or, The Nature of the Offence*. London: Vintage.
- (1994). *Money: A Suicide Note*. London: Penguin Books.
- (1987). *Einstein’s Monsters*. London: Vintage Books.
- Begley, J. (Spring 2004). “Satirizing the Carnival of Post- modern Capitalism: The Transatlantic and Dialogic Structure of Martin Amis’s *Money*”. In *Contemporary Literature XLV, Vol I*. University of Wisconsin System. PP. 79- 105.
- Decurtis, A. (Nov. 1991). “Britain’s Mavericks.” *Harper’s Bazaar*: Pp.146–147.
- Diedrick, J. (2004). *Understanding Martin Amis, Second edition*. South Carolina: University of South Carolina Press.
- Edwards, J. (2009). *Language and Identity: An Introduction* Cambridge: Cambridge University Press.
- Finney, B. (2008). *Martin Amis*. London: Routledge.
- Halliday, M. and Hasan R. (1991). *Language, Context, and Text: Aspects of Language in a Social-semiotic Perspective*. Oxford: Oxford University Press.
- Harris, G. (1999). “Men Giving Birth to New World Orders”: Martin Amis’s *Time’s Arrow*”, in *Studies in the Novel 31. N°4*. USA: University of North Texas, pp. 489 – 505.
- Huxley, A. (2008). *Brave New World*. Dehli: Surjeet Publications.
- Lakoff, R. (1990). *Talking Power: The Politics of Language*. New York: Basic Books.
- Leech, G. & SHORT M. (2007). *Style in Fiction: A Linguistic Introduction to English Fictional Prose, Second edition*. Great Britain: Pearson Education Limited.
- Leutgeb, K. (2001). “Cynicism as an Ethic and Aesthetic Principle: A Study of Martin Amis’s Fiction with Special Emphasis On *Dead Babies, Time’s Arrow, and Career Move*”. Vienna (Dissertation).
- Moyle, D. “Beyond the Black Hole: The Emergence of Science Fiction Themes in the Recent Work of Martin Amis”, in *Extrapolation, 36*. USA: Kent State University Press, pp. 305-315.
- Nørgaard, N. et. al. (2010). *Key Terms in Stylistics*. London: Continuum International Publishing Group.
- Pewissi, A. (Décembre 2012). “Reader-Response as a Theory in the Making”, in *Mosaique, Revue Inter africaine de Philosophie, Littérature et Sciences humaines*. Lomé: ISPSH Don Bosco, pp. 143 – 153.

- Rattray, D. (1991). *Reader's Digest Illustrated Encyclopedic Dictionary, Volume One & Two L-Z*, New York: The Reader's Digest Association, Inc.
- Schorer, M. (1986). "Technique as Discovery" in David Lodge ed, *20th Century Literary Criticism*. London: Longman Group UK Limited, pp. 386 – 400.
- Walla, P. (Juillet 2013). "The Process of Language Defamiliarization in T. S. Eliot's "The Journey of the Magi"; in *Particip'Action*, Volume 5. Lomé: Université de Lomé, pp. 111–119.

Webliography

- Finney, B. (1998). "Martin Amis' *Time's Arrow* and the Postmodern Sublime". California State University: Long Beach retrieved from https://pdfs.semanticscholar.org/6817/ead80a467f5bdf5fd856d334771788c32cd7.pdf?_ga=2.99431134.1198233069.1605766075-1499340739.1605766075

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays

KOUAMÉ Bi Gooré Roland

UFR Criminologie de l'Université Félix Houphouët Boigny

BP V34 Abidjan

Email: gooreroland@yahoo.fr

Résumé

Cet article, s'inscrivant dans la théorie des tensions et la théorie stratégique du crime, vise à étudier l'influence d'une parentalité dévalorisante sur le comportement d'abandon d'enfants des mères. L'hypothèse stipule que la mère abandonne l'enfant lorsqu'il lui donne une image dégradante et lorsqu'elle est peu soutenue par ses proches (parents et partenaires). Les données recueillies auprès de 127 individus, à l'aide de l'étude documentaire, l'observation, les entretiens semi-directifs, indiquent que les abandonneuses ont généralement entre 14 et 24 ans, sont dans des liens matrimoniaux précaires. Les enfants qu'elles délaissent sont majoritairement de sexe féminin, âgés de 0 à 2 ans, affectés d'anomalies physiques et sociales (malformations congénitales, naissance de grossesses précoces non désirées, de viols, de relations illégitimes). Face à ces anomalies, ces mères, recevant peu de soutien de leur entourage, éprouvent une faible estime de soi. Ceci fragilise leur attachement à leurs enfants, les pousse à les rejeter.

Mots-clés : Parentalité dévalorisante, maltraitance d'enfants, fille-mère, abandon d'enfants

Abstract

This article, part of the theory of tensions and the strategic theory of crime, aims to study the influence of devaluing parenthood on the abandonment behavior of children of mothers. The hypothesis states that the mother abandons the child when he gives her a degrading image and when she is little supported by her relatives (parents and partners). Data collected from 127 individuals through documentary study, observation, semi-structured interviews, indicate that abandoners are generally between 14 and 24 years old, in precarious marital ties. The children they leave behind are predominantly female, aged 0 to 2, affected by physical and social abnormalities (congenital malformations, birth of unwanted early pregnancies, rape, illegitimate relationships). Faced with these anomalies, these mothers, receiving little support from those around them, experience low self-esteem. This weakens their attachment to their children, pushes them to reject them.

Keywords : Depreciating parenthood, child maltreatment, mother-daughter, child abandonment

1. Introduction : Quelques considérations théoriques

Pour C. Brodar (2012) « L'estime de soi est un concept psychologique qui renvoie au jugement global positif ou négatif qu'une personne a d'elle-même ». Selon C. André (2006) « L'estime de soi n'est pas qu'une question de regard sur soi, elle est aussi ce ressenti émotionnel global qui nous envahit lorsqu'on pense à soi » (Le Service de psychologie et d'orientation de l'université de Sherbrooke, 2019). Commentant les propos de C. Brodar (2012), le Service de psychologie et d'orientation de l'université de Sherbrooke (2019) écrit que l'estime de soi est l'évaluation qu'une personne fait de sa propre valeur. Se référant à l'affirmation de C. André (2006), il note que l'estime de soi inclut également notre perception des jugements des autres sur nous-mêmes, et se manifeste à travers nos émotions (fierté ou honte), nos comportements (s'effacer ou s'affirmer) et nos pensées (autodénigrement ou valorisation intérieure). Cette estime de soi résulte également d'une comparaison entre ce que l'individu est et ce que l'individu souhaite être. C'est ce qu'exprime K. Koudou (2005) en écrivant : « L'estime de soi est l'indicateur de l'identité personnelle. Elle est le résultat de la comparaison entre nos succès et nos échecs, entre notre compétence et notre performance, entre nous et les autres, entre ce que nous sommes et ce que nous projetons être, ce que nous aurions voulu que l'on voit de nous, entre notre système de valeurs et les normes sociales, culturelles et morales ».

Cette estime de soi résultant de cette comparaison, qui se ressent dans nos émotions, nos conduites et nos pensées n'est pas figée, immuable. Elle peut passer d'une qualité jugée positive, à une qualité négative, d'un état fort, à un état faible, en fonction du temps et des événements. Mais chacun de ses états a des conséquences propres à lui. Lorsqu'elle est positive, l'estime de soi est associée au bien-être, à la réussite, à la satisfaction. À l'inverse, lorsqu'elle est négative, elle peut accroître des risques de développement des problèmes tels que la dépression, l'anxiété, et plusieurs autres conditions psychologiques, en plus d'affecter le fonctionnement social (Le Service de psychologie et d'orientation de l'université de Sherbrooke, 2019, citant le centre d'excellence d'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, 2011). Dans la même optique, V. Jendoubi (2002) révèle que l'estime de soi est une dimension fondamentale de la personnalité d'un individu. Pour se sentir bien dans sa peau, l'on a besoin d'être aimé et apprécié, estimé et de se sentir compétent. Ce besoin de valorisation aux yeux des autres guide tout ce que l'individu entreprend. Porter un regard positif sur soi est donc vital pour l'équilibre psychologique car il octroie un sentiment de sécurité interne indispensable pour faire face aux difficultés de la vie. Un jugement négatif par contre, engendre des souffrances qui peuvent avoir des conséquences désastreuses sur l'épanouissement d'une personne et sur l'efficacité de ses actions.

M.-J. Chalvin (2017), quant à lui, traite l'estime de soi en termes de besoin. Dans ce cadre, il rappelle que dans la hiérarchie des besoins physiologiques et psychologiques construite par A. Maslow (1940), le besoin d'estime vient en troisième position après les besoins biologiques et les besoins de relations sociales et écrit que : « L'absence d'estime de soi génère des sentiments d'infériorité et de découragement qui empêchent de se réaliser pleinement. Chacun s'emploie donc d'une part à satisfaire son désir de liberté, d'indépendance, de respect et de confiance en lui, et d'autre part son désir d'être apprécié des autres et de gagner leur estime ». Pour P. Ferrand (2012), certains psychologues décrivent l'estime de soi comme la fonction de l'organisme qui permet l'autoprotection et l'épanouissement personnel. Une faible estime de soi fait du tort à la santé, aux relations sociales et à la productivité.

De l'analyse de ces auteurs, il ressort que l'estime de soi est la valeur qu'une personne croit avoir aux yeux des autres et à ses propres yeux. Elle est fondamentale. Chez l'individu, elle influe sur les émotions, les pensées, les conduites à l'égard de lui-même et de ses proches.

Lorsqu'elle est positive, forte, elle est associée à l'épanouissement personnel, au bien-être, à la satisfaction. Mais quand elle est négative, faible, elle engendre le déséquilibre psychique, des états psychologiques pénibles (dépression, anxiété, sentiment d'insécurité interne, sentiment d'infériorité, de découragement, etc.). Ces états et troubles empêchent de se réaliser pleinement, d'être épanoui, d'être heureux, d'être fier de soi-même, d'avoir des relations sociales satisfaisantes. C'est sans doute la raison pour laquelle, un individu dont l'estime de soi passe d'un état fort à un état faible, d'un état positif à un état négatif, autrement dit, de sa valorisation à sa dévalorisation aux yeux de lui-même et de son entourage, cherche à « redorer son blason », à se revaloriser, à reconquérir son « image de marque », à rehausser son honneur. Cette quête peut conduire l'individu à la déviance, à la violation des normes et valeurs sociales.

C'est le cas des crimes dits crimes d'honneur ou violences basées sur l'honneur (VBH). Ces types de crimes ont généralement pour victimes les membres « faibles » de la société, notamment, les femmes et les jeunes filles dont le comportement est jugé contraire à ce qui est établi et valorisé par leur communauté : rester chaste, garder sa virginité jusqu'au mariage, être fidèle à son époux, ne pas pratiquer l'homosexualité, ne pas s'amouracher d'un homme hors de sa communauté ou de sa religion, etc. A cause de la violation de ces normes et valeurs par ces femmes, leurs parents, leurs époux et d'autres personnes dans leur entourage s'estiment rabaissés, ravalés à un rang inférieur. Cherchant à se (re)valoriser, à rehausser leur dignité ternie, à laver l'affront subi, ces indignés font usage de la violence et de mauvais traitements contre ces femmes fautives (F. Hostalier, 2014 ; E. Jimenez, M.-M. Cousineau, E.-M. Tanguy et J. Arcand, 2017). J. Bradshaw (1993), dans ce cadre, met la honte dite « toxique et déshumanisante »¹ à la base de crimes massifs comme la violence politique, les guerres et la criminalité.

Plusieurs études ont, dans cette veine, montré que des crimes dont souffrent les enfants sont des crimes basés sur l'honneur. Par exemple, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (Canada) (2018) a révélé que, de 1945 jusqu'aux années 70, des autorités administratives et religieuses, des parents au Canada et en Australie, ont forcé un nombre considérable de filles-mères, de mères célibataires ayant contracté des grossesses de relations illégitimes-grossesses inspirant la honte à ces autorités et parents-à se débarrasser de leurs enfants et à les faire adopter par des tierces personnes. L. Bolomey et al. (2013), en citant Tisza et Gumpertz (1962), Slutsky (1969), Seligman (1975), Carreto (1981) et Schlenker (1998), ont écrit que les travaux ayant investigué les réactions à l'annonce d'un diagnostic de fente-labio-palatine, mettent en avant chez les parents des sentiments comme : rejet, déception, impuissance, colère, culpabilité, honte, état dépressif, etc.

Dans ce même cadre, M. Griot, M. Poussin, A.-R. Galiano et S. Portalier (2010) ont trouvé que la révélation de la situation d'handicap d'un enfant, est « une violence traumatique qui se manifeste chez les parents par une sensation brutale de catastrophe, une vacillation de leur identité, selon des modalités et des intensités variables pour chacun ». Cette situation peut affaiblir le lien d'attachement que les parents ont avec l'enfant. Ces parents peuvent avoir un sentiment de culpabilité naissant du fait qu'ils ont mis au monde un enfant imparfait. Ils peuvent ressentir également de la colère et de l'agressivité à cause de la blessure narcissique et de la culpabilité qu'ils endurent. Cette agressivité souvent inconsciente peut conduire à

¹Voici comment J. Bradshaw (1993) définit la « honte toxique et déshumanisante » : « la honte, cette saine émotion humaine, peut se transformer en un état d'esprit permanent et contaminer toute l'identité. Or, lorsque la honte tient lieu d'identité, on se croit imparfait, déficient en tant qu'être humain. La honte devient donc toxique et déshumanisante ».

l'adoption de méthodes éducatives strictes et de fonctionnements familiaux délétères (M. Griot, M. Poussin, A.-R. Galiano et S. Portalier, 2010). Ces méthodes éducatives strictes, ces fonctionnements familiaux délétères, qui font souffrir, sans nul doute, l'enfant en situation d'handicap, peuvent être appréhendés comme des victimisations infantiles liés à l'affaiblissement de l'estime de soi des parents.

Dans la même veine, examinant l'infanticide et l'abandon rituel d'enfants comme facteur réducteur de la prévalence des personnes handicapées au Bénin, G.T. Kpadonou, E. Fioissi-Kpadonou, J. Paysant et J.-M. André (2008) écrivent : « La naissance d'un enfant malformé dans une famille est source de peur, arche d'une faute commise et stigmaté d'indignité dans une société où les divinités règnent en toute puissance ». Pour réduire cette peur, cette indignité et les impacts de cette faute, les enfants malformés sont mis à mort ou délaissés dans les forêts sacrées.

A. Rivière (2015), ayant consulté plus de 3000 dossiers d'enfants abandonnés et recueillis par l'Assistance publique parisienne, de 1876 à 1923, a trouvé que dans la très grande majorité des cas, les parents qui se séparent de leur progéniture sont des femmes seules. Jeunes, de position socio-économique précaire, dans une forte proportion, ces filles-mères ont une maternité hors-mariage, solitaire qui leur inflige un déshonneur, un opprobre social menaçant la réputation de leur famille, les disqualifiant elle-même sur le marché matrimonial. Pour conjurer ce sort, ces femmes se débarrassent de leurs enfants. D'après A. Rivière (2015), elles pratiquent un rejet dit « abandon du secret », c'est-à-dire, l'abandon d'enfant dont le motif principal est la nécessité pour la mère de cacher l'existence de l'enfant à son entourage du fait d'une anomalie sociale affectant sa naissance.

Ces divers travaux ont montré que la honte sociale ressentie par les parents du fait des caractéristiques dégradantes de leurs enfants influence positivement leur comportement d'abandon. Dans notre travail doctoral où nous avons étudié la rationalité de ce comportement, nos résultats sont allés dans le même sens que les travaux précités (R. Kouamé Bi Gooré, 2013). Cependant, l'étude avait eu pour champ d'investigation le district d'Abidjan. Plusieurs années plus tard, il nous paraît nécessaire d'examiner cette corrélation entre la parentalité donnant une estime de soi négative et le rejet d'enfant, dans les villes de l'intérieur du pays, hors du district d'Abidjan, dans l'optique d'avoir une plus grande appréhension du phénomène. L'hypothèse de ce travail stipule que plus l'individu ressent un déshonneur du fait de la naissance et de la garde de son enfant affecté d'anomalies physiques et sociales, moins il bénéficie de soutien de la part des proches (parents et partenaires), plus il rejette l'enfant. Le cadre de référence théorique est constitué de la théorie stratégique du crime et de la théorie des tensions.

La théorie stratégique du crime, selon Opadou Koudou (2007), s'inscrit dans la criminologie de l'acte et du choix rationnel. Avec cette conception, nous montrerons que la conduite d'abandon des mères à qui la naissance ou la garde de l'enfant inflige une faible estime de soi est une décision procédant de choix, poursuivant des buts et est une tentative d'adaptation ou de solution aux problèmes engendrés par la parentalité dévalorisante.

La théorie des tensions postule que le crime est une stratégie adaptative pour résoudre les tensions qui se créent entre les normes et valeurs partagées par une forte proportion du corps social et les moyens dont disposent certains individus pour s'y conformer. Selon Robert King Merton (1938), cité par G. Lopez (2015), il existe cinq modes d'adaptation des membres de la société aux normes et valeurs sociales. Le premier est le conformisme où l'individu partage les normes et valeurs idéalisées et accepte les moyens licites pour les réaliser. Le deuxième mode est l'innovation où les normes et valeurs idéalisées sont partagées par l'individu mais celui-ci rejette les moyens licites pour les réaliser. Le troisième mode est le ritualisme où les

normes et valeurs idéalisées sont contestées mais les moyens de les réaliser sont acceptés. Le quatrième mode est le retrait où et les normes et les valeurs et les moyens sont rejetés. Enfin, nous avons la rébellion où les normes et valeurs sont contestées et les moyens pour les réaliser sont rejetés. L'individu qui abandonne l'enfant parce que celui-ci lui donne une faible estime de soi fait de l'innovation : il accepte la norme idéalisée d'avoir dans la société une image valorisante, « irréprochable », « impeccable ». Mais, il rejette les solutions licites pour réaliser cette visée en optant pour une voie détournée : le rejet de l'enfant. Avec la théorie des tensions, nous pourrions comprendre le comportement d'abandon comme une stratégie adaptative, comme un moyen illicite utilisé par l'abandonneur pour rehausser sa valeur, son image ternie, affaiblie par la naissance ou la garde de l'enfant affecté des réalités qui rabaisent.

2. Méthodologie

2.1. Site et participants

2.1.1. Site

Le champ d'étude couvre six villes de l'intérieur du pays. Le choix de ces villes se justifie par le fait qu'elles sont considérées par des responsables du Ministère en charge des enfants comme les villes où le phénomène se vit le plus et pour lesquelles le degré de disponibilité des données est plus élevé. Ces agglomérations sont : Abengourou (située à l'Est, abritant 100 910 habitants), Bouaké (au Centre, peuplée de 536 719 habitants), Bondoukou (au Nord-Est, abritant 88 783 habitants), Daloa (au Centre-Ouest, peuplée de 245 360 habitants), Korhogo (au Nord, sa population est estimée à 243 048 habitants) et Man (à l'Ouest qui est habitée par 148 945 personnes). A part Bondoukou, toutes ces villes font partie des douze cités ivoiriennes dépassant la barre de 100 000 habitants. Chacun de ces centres urbains est le chef-lieu de la région à laquelle il appartient, constituant ainsi le plus important pôle urbain, administratif, socio-économique régional.

Dans ces agglomérations, comme dans les cités environnantes, on compte une forte proportion d'enfants. En Côte d'Ivoire, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, les 0-17 ans sont au nombre de 11 373 081, soit 47,5% de la population. Les enfants de 0 à 4 ans représentent 16,3%, les 5-14 ans et les 15-17 ans ont une proportion, respective, de 25,5% et de 5,7% de cette population. Les droits d'un nombre non négligeable de ces enfants sont peu respectés. La récente analyse des privations multiples des enfants ivoiriens faite par le Ministère du Plan et du Développement (2016) pour déterminer l'ampleur de la pauvreté multidimensionnelle des enfants a trouvé que l'incidence de ce type d'indigence est de 74,5% chez les enfants de moins de 5 ans contre 64% dans l'ensemble de la population des enfants de toutes les tranches confondues. Les dimensions de cette pauvreté multidimensionnelle retenues sont : logement, accès à l'eau de boisson, assainissement du cadre de vie, santé, accès à l'information, nutrition, éducation, protection contre le travail des enfants, protection infantile et protection contre la violence. Sans nul doute, on peut inclure dans cette protection contre la violence, la protection contre l'abandon d'enfants.

Si par le passé, ce phénomène, à l'intérieur du pays semblait être marginal, moins fréquent, comparativement au district d'Abidjan, de nos jours, il semble connaître une proportion non négligeable à cause de plusieurs réalités. Ce qui explique l'implantation dans les villes de l'intérieur de nombreux orphelinats, pouponnières et autres centres de protection de remplacement infantile ayant chacun, entre une vingtaine et une cinquantaine de pensionnaires âgés de 0 à 17 ans. Par exemple, on a : la Fondation Mamie Thérèse (Abengourou), l'Orphelinat Notre Dame des Sources, le Centre de Solidarité, l'Action Sociale, la Pouponnière municipale (Bouaké), l'Orphelinat de la Fondation Action Grecque pour l'Afrique dénommé « Hélas » (Bondoukou), l'Orphelinat Tomorrow's Hope (Daloa), la

Pouponnière de Man, un orphelinat privé d'une capacité d'accueil de 200 enfants en construction, à Korhogo, etc. Durant 8 mois, du 20 janvier 2019 au 23 septembre 2019, nous avons mené des recherches dans ces structures et ces villes, en vue d'élucider notre objet d'étude.

2.1.2. Participants

Le corpus des participants comprend : les mères abandonneuses, leurs partenaires, les travailleurs sociaux, les individus à qui les abandonneuses confient les enfants avant de disparaître, les agents de forces de l'ordre, les individus proches des abandonneuses, les individus qui découvrent les enfants abandonnés. Nous ne disposons pas de base de sondage exhaustive de la population mère de chacune des catégories sociales composant notre population d'enquête. Ceci ne nous a pas permis de procéder à un tirage raisonné d'échantillon. Nous avons donc choisis nos enquêtés de manière arbitraire. Ces enquêtés sont au nombre de 127 individus. Nous avons été mis en contact avec eux par l'intermédiaire des autorités locales de la police, de la gendarmerie, des responsables de centres sociaux, de pouponnières publiques et privées qui ont eu à traiter des cas d'abandon d'enfants.

Parmi les enquêtés, il y a 16 auteurs d'abandon. Ces auteurs sont tous de sexe féminin, âgés de 14 à 32 ans, répartis de la manière suivante : 2 ont été enquêtés à Abengourou, 4 à Bouaké, 2 à Bondoukou, 3 à Daloa, 2 à Korhogo et 3 à Man. Ces filles et ces femmes, ayant accompli effectivement l'acte de délaissement infantile, détiennent des informations pouvant nous permettre de mieux appréhender leurs caractéristiques bio-sociales et socio-économiques, les données sur le profil des enfants rejetés, leurs motivations, les raisons pour lesquelles elles se sentent dévalorisées par la naissance ou la garde des enfants qu'elles ont rejetés, les conséquences de leur acte sur elles-mêmes et sur les enfants victimisés. 5 des partenaires avec qui elles ont eut les enfants qu'elles ont abandonnés ont été également interrogés : 2 à Bouaké et 1 dans chacune des villes suivantes : Daloa, Korhogo et Man. Ces derniers étant pères des enfants victimes, ils ont en leur possession des données sur le degré de la dévalorisation attachée à la naissance et à la prise en charge de ces petits, sur les mobiles du rejet qu'ils ont subi, sur les impacts de cet acte sur les enfants et sur leurs parents.

En plus, nous avons interrogé 24 travailleurs sociaux ou des individus qui travaillent dans la prise en charge des enfants abandonnés, en raison de 4 par ville. Dans le cadre de leurs activités, ces individus traitent de nombreux cas d'abandon, ils sont en contact avec les enfants victimes et les auteurs d'abandon. A ce titre, ils détiennent des informations sur les caractéristiques des délaissés, des parents abandonneurs et sur les motivations poussant ceux-ci à passer à l'acte. A eux, dans notre échantillon, s'ajoutent les personnes à qui les abandonneuses confient les enfants avant de disparaître. Elles sont au nombre de 7 : 2 ont été enquêtées à Bouaké et 1 dans chacune des villes suivantes : Abengourou, Bondoukou, Daloa, Korhogo et Man. Etant des témoins oculaires de l'abandon, ces individus ont des informations à partager sur les stratégies mises en œuvre par les auteurs, sur leurs caractéristiques physiques et celles des enfants qu'ils délaissent.

En outre, parmi les enquêtés, nous avons 18 agents de forces publiques (policiers, gendarmes), soit 3 agents par ville. Ils sont censés mener la recherche et la poursuite des abandonneurs. Ils disposent donc des données sur le profil de ces individus, sur les petits qu'ils rejettent, sur la rationalisation du comportement d'abandon. De surcroît, nous nous

sommes entretenu avec 48 individus proches des filles qui se sont débarrassées de leurs enfants (amis, parents, voisins), soit 3 proches par auteur d'abandon. Ces proches nous ont permis de vérifier la véracité des discours faits par les abandonneuses, d'avoir des informations sur les sentiments et réactions de celles-ci avant et après leur passage à l'acte et sur leur biographie.

A ces répondants, s'ajoutent 9 individus qui ont découvert des enfants exposés : 2 ont été enquêtés dans chacune des villes suivantes : Bouaké, Man, Daloa ; 1 dans chacune des villes suivantes : Abengourou, Boudoukou et Korhogo. Ils nous ont éclairés sur le cadre spatio-temporel de ces expositions, sur les caractéristiques de l'enfant exposé, l'état dans lequel celui-ci se trouvait après son exposition. Enfin, trois pédiatres ont été enquêtés en vue d'avoir des précisions sur les maladies honteuses affectant les enfants rejetés : l'un a été interviewé à Abengourou, l'autre à Bouaké et le dernier à Daloa.

2.2. Techniques de recueil de données

Les données ont été recueillies à l'aide des techniques suivantes : l'observation, l'étude documentaire et l'entretien semi-directif.

2.2.1. Observation

Elle a été utilisée pour percevoir, appréhender, noter les comportements, les faits, les réactions et gestes des femmes qui délaissent leurs enfants. Cette technique nous a été également utile pour saisir de visu les caractéristiques physiques, les déformations et les handicaps que présentent les enfants victimes.

2.2.2. Entretien

Cet entretien a été individuel et semi directif. Il a permis à chacun des enquêtés de développer ses pensées, de s'exprimer avec un plus grand degré de liberté et de profondeur suivant la grille d'entretien que nous avons conçue. Celle-ci comportait les thèmes suivants : caractéristiques socio-économiques des abandonneuses et des enfants abandonnés, le degré du déshonneur induit chez le parent par la naissance ou la garde des enfants victimes, les motivations poussant au passage à l'acte de rejet, les impacts de cet acte.

2.2.3. Recherche documentaire

Dans le cadre de la recherche documentaire, nous avons eu accès à des études scientifiques portant sur les violences basées sur l'honneur, sur les caractéristiques déshonorantes des enfants délaissés, sur les motivations du comportement d'abandon. Nous avons également exploité des textes de lois régissant ces phénomènes (constitution, code pénal, convention relative aux droits de l'enfant, lois sur la protection de remplacement, etc.), des rapports produits par des institutions étatiques et des ONG qui luttent contre ces faits sociaux (UNICEF, EFA, etc.). De ces divers documents, nous avons extrait des données utiles à l'élucidation de notre objet d'étude.

2.3. Méthodes d'analyse de données

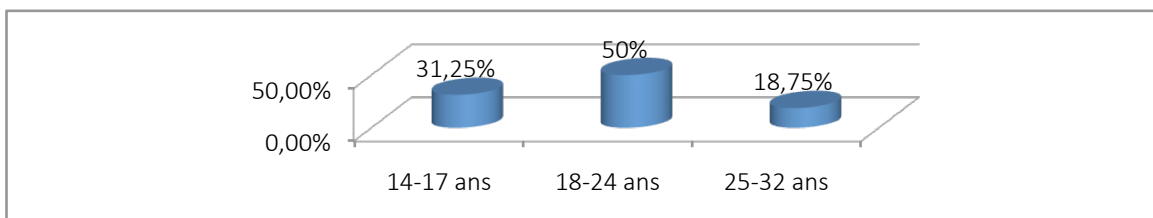
Nous avons fait recours aux méthodes suivantes : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. La première a été utile dans l'analyse des données descriptives telles que les discours, les pensées, les comportements des individus de notre échantillon. Avec cette méthode, nous nous sommes intéressés aux significations que ces acteurs attribuent au déshonneur attaché à la naissance ou à la garde des enfants du fait de certaines anomalies qu'ils présentent, à l'affaiblissement de l'estime de soi des parents et à la tentative de ceux-ci de se revaloriser. L'analyse quantitative nous a servi à faire ressortir, à comprendre et à expliquer les données numériques, mesurables, les informations pouvant être converties en chiffres.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques des mères ayant commis l'abandon d'enfant

-Age :

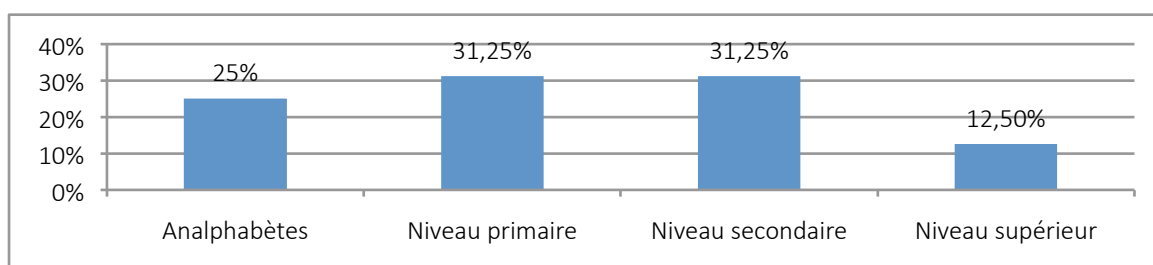
Figure 1 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de l'âge



La quasi-totalité de ces femmes sont jeunes ayant l'âge compris entre 14 et 24 ans (figure 1).

-Niveau d'études :

Figure 2 : Répartition des mères abandonneuses en fonction du niveau d'études



Ces femmes ont généralement un bas niveau d'instruction : environ 6/10 n'ont fait que l'école primaire ou n'ont aucune instruction (figure 2).

-Nationalité et ethnie :

Figure 3 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de la nationalité

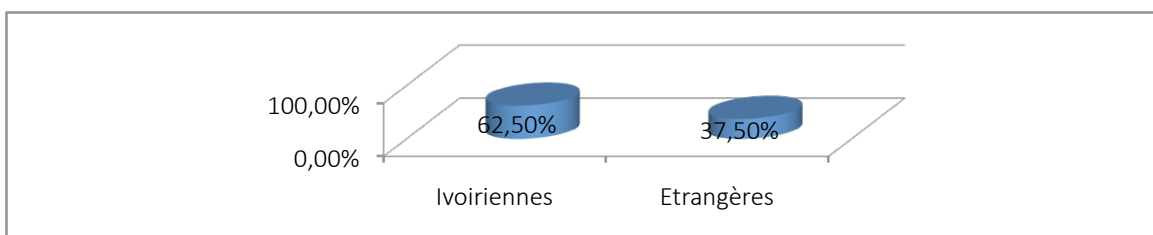
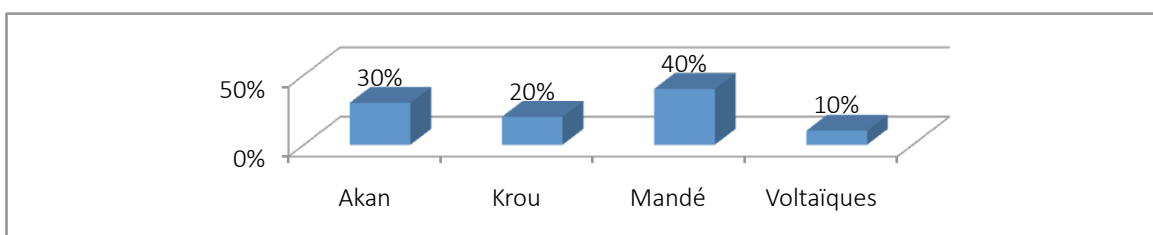


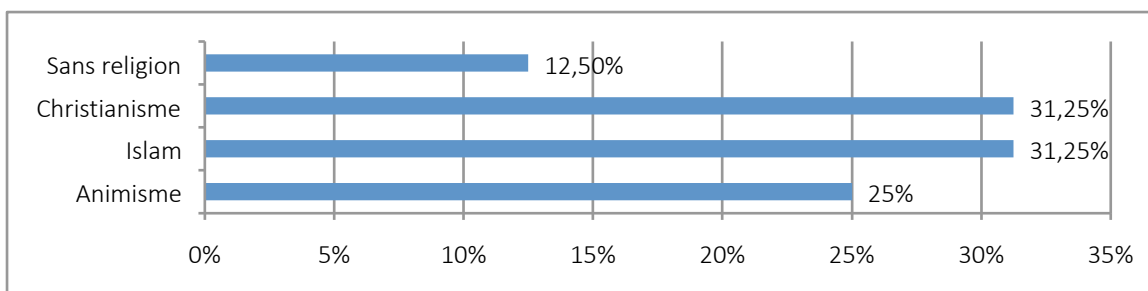
Figure 4 : Répartition des mères ivoiriennes en fonction des groupes ethniques



Les ivoiriennes représentent les 6/10 du groupe (figure 3). Elles viennent principalement des groupes Akan et Mandé (figure 4). Les étrangères, constituant les 4/10 de ces femmes, sont originaires des pays limitrophes (Burkina Faso, Mali, Nigéria, Guinée).

-Religion :

Figure 5 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de la religion pratiquée



Comme l'indique la figure 5, les mères abandonneuses sont dans leur grande majorité des adeptes des religions monothéistes (islam, christianisme). Mais le quart d'entre elles pratiquent l'animisme.

-Sexualité et situation matrimoniale :

Figure 6 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de l'âge du premier rapport sexuel

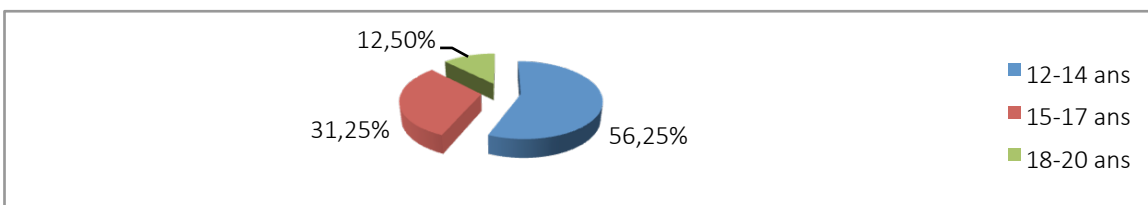


Figure 7 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de l'âge de la première maternité

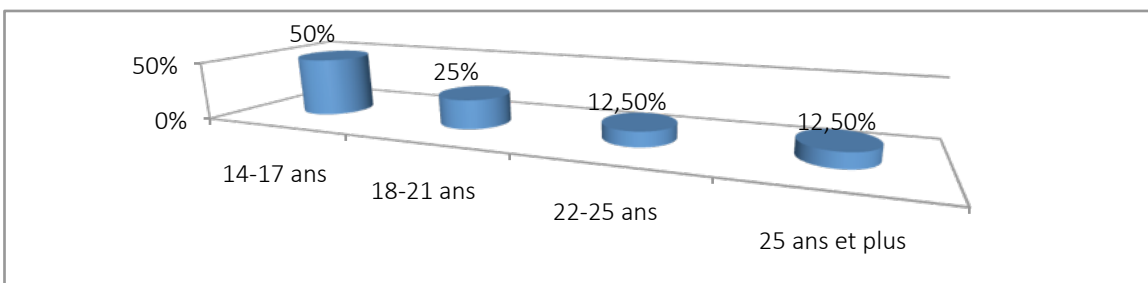


Figure 8 : Répartition des mères abandonneuses en fonction du nombre d'enfants mis au monde

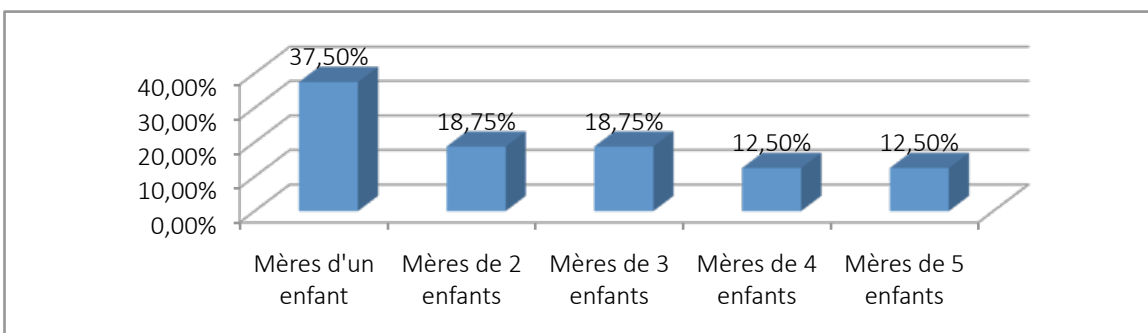


Figure 9 : Répartition des mères abandonneuses en fonction du nombre de lits desquels elles ont procréé.

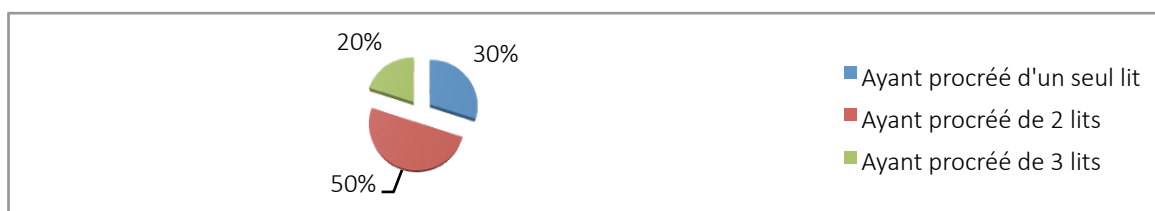
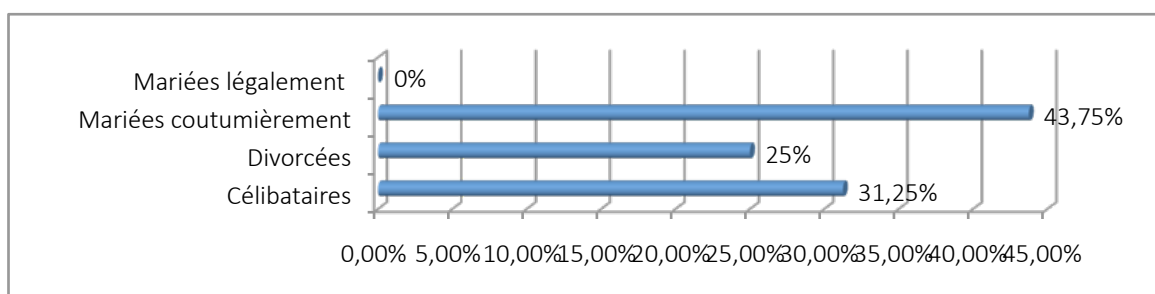


Figure 10 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de leur situation matrimoniale

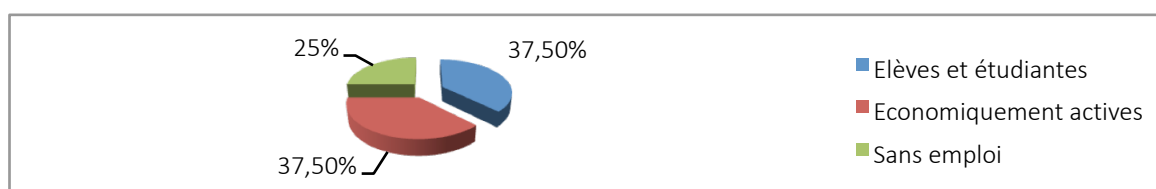


Dans leur ensemble, comme l'indique la figure 6, elles ont débuté très tôt les activités sexuelles (entre 12 et 17 ans) et ont été mères précocement (entre 14 et 17 ans) (figure 7). Environ 4 individus sur 10 sont primipares contre 6 individus sur 10 qui sont pluripares. Comme l'indique la figure 8, la quasi-totalité des pluripares ont mis au monde un nombre non négligeable d'enfants (entre 3 et 5 enfants). Ces enfants sont issus de différents lits dans la forte majorité des cas (figure 9). Ceci insinue que les mères abandonneuses ont connu les maternités de relations passagères, peu solides, se défaisant souvent après l'arrivée au monde de leurs enfants. Cette donnée est corroborée par la situation matrimoniale précaire de ces mères : aucune d'entre elles n'a contracté un mariage légal, environ 6 individus sur 10 du groupe sont soit divorcés, soit célibataires (figure 10).

Les partenaires avec qui elles ont eu les enfants qu'elles ont abandonnés, dans leur ensemble, sont jeunes : 6 d'entre eux sur 10 ont entre 15 et 24 ans, et 4 sur 10 ont l'âge compris entre 25 et 45 ans. S'ils ont un niveau d'études relativement élevé, leur position socio-professionnelle reste précaire dans la majorité des cas : 44% sont sans emploi, des élèves ou des étudiants ; 32% exercent un métier dans le secteur informel (commerçants, gérants de cabine de téléphone cellulaire et de cybercafé, mécaniciens, planteurs) et 24% sont des cadres moyens dans l'administration publique (policiers, professeurs de lycée, instituteurs).

-Occupations :

Figure 11 : Répartition des mères abandonneuses en fonction de leurs occupations



Conformément à la figure 11, les $\frac{3}{4}$ des abandonneuses ne sont pas en activité génératrice de revenus. 1 individu sur 4 du groupe est économiquement actif mais pratique de petits métiers (couture, employé de maison).

-Carrière délinquante en matière d'abandon d'enfants :

Toutes ces mères sont des primodélinquantes en matière de rejet infantile.

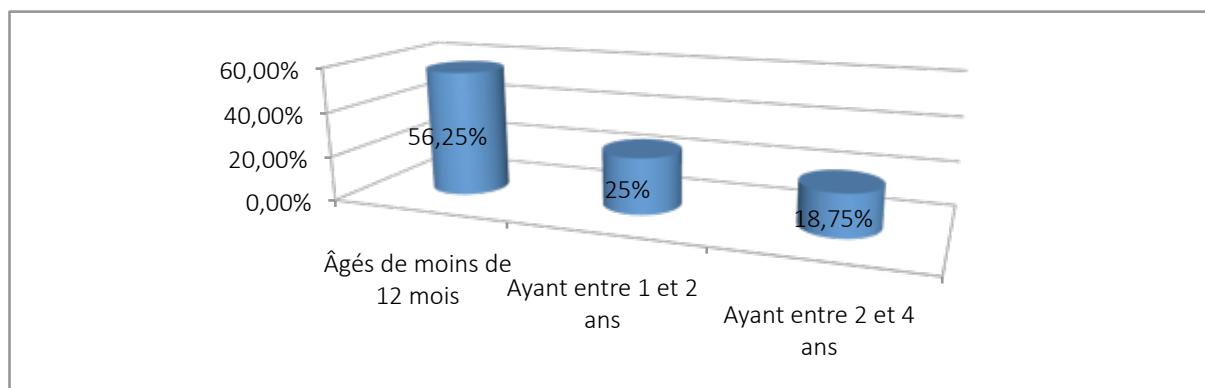
-Nombre d'enfants abandonnés par chacune des mères :

Chacune de ces femmes n'a rejeté qu'un seul enfant. Les enfants dont elles se sont débarrassés sont donc dans l'ensemble au nombre de 16.

3.2. Caractéristiques des enfants délaissés

Age :

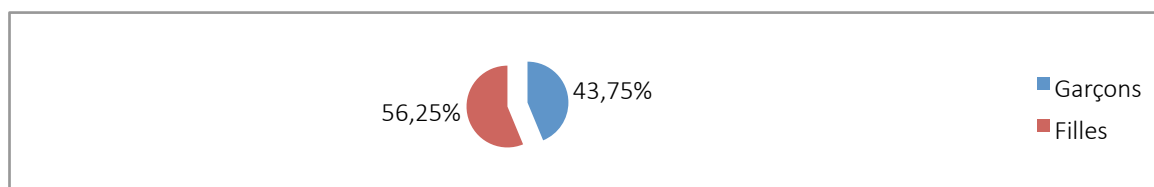
Figure 12 : Répartition des enfants délaissés en fonction de l'âge



Environ 3 sur 5 enfants abandonnés ont moins d'un an, ¼ d'entre eux ont l'âge compris entre 1 et 2 ans et moins d'un abandonné sur 5 est âgé de 2 à 4 ans (figure 12). Ces données indiquent que ces enfants sont rejetés à un âge très bas.

Sexe :

Figure 13 : Répartition des enfants abandonnés en fonction du sexe

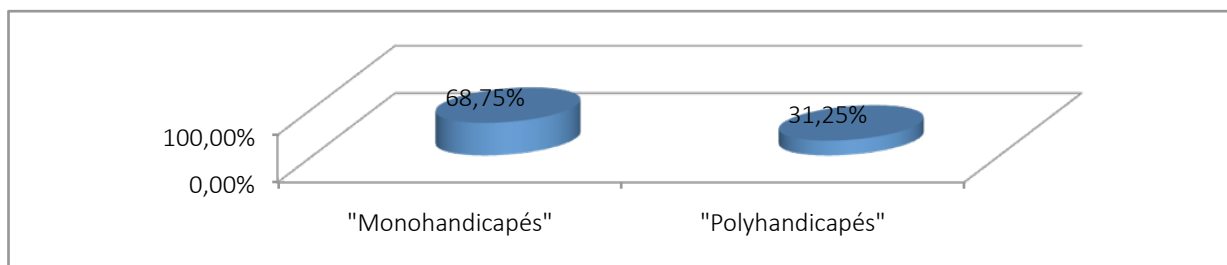


Les filles dominent le groupe constituant environ les 6/10 des abandonnés (figure 13). Le rapport de féminité est de 128,57.

-Circonstances peu valorisantes marquant la naissance de ces enfants (CPVMN):

Cinq catégories de circonstances peu valorisantes entachent la naissance de ces rejetés : malformations et difformités physiques congénitales (MDPC), paternité rejetée ou non revendiquée (PNR), grossesses précoces non désirées (GPND), naissance issues de déviances sexuelles (DS) (viols), naissance issue d'une relation illégitime (RI). Certains sont affectés d'une seule anomalie physique ou sociale. Nous les appellerons les « monohandicapés ». Par contre, d'autres ont à la fois plus de deux caractéristiques dégradantes. Nous leur donnons le nom de « polyhandicapés ».

Figure 14 : Répartition des abandonnés en fonction du nombre d'anomalies dont ils sont affectés



Comme l'indique la figure 14, environ 7 abandonnés sur 10 sont affectés d'une seule anomalie et 3 sur 10 souffrent d'au moins deux anomalies. Les « monohandicapés » sont au nombre de 11. Parmi eux, 4 individus (36,36%) sont affectés par les MDPC : pied bot ou talipes equinovarus, macrocéphalie (tête anormalement grosse), bec-de-lièvre ou fente palatine (absence de la substance de la voûte buccale aboutissant à une communication entre le nez et la bouche), exophtalmie (yeux exorbités) ; 4 individus également (36,36%) sont issus de relations illégitimes, un individu (9,09%) n'a pas été reconnu par son père, un individu encore (9,09%) est issu de viol et un individu (9,09%) est né de GPND (grossesse précoce non désirée).

5 de ces abandonnés sont « polyhandicapés » :

- le premier a une malformation congénitale (pied bot) alors qu'il est né de relation illégitime et son présumé père rejette sa paternité ;

- le deuxième est issu d'une grossesse précoce non désirée, grossesse venant d'ailleurs d'une relation illégitime. De surcroît, l'individu qui a engrossé sa mère refuse d'assumer la responsabilité de père ;

- le troisième est né d'une DS (le viol), donc d'une relation illégitime, d'une grossesse qui n'a pas été désirée par sa mère ;

- le quatrième est dans le précédent cas (né de viol et d'une relation passagère, hors norme), de surcroît, il souffre d'une difformité congénitale appelée metatarsus adductus qui est la déformation de l'avant-pied vers l'intérieur ;

- le dernier, issu d'une relation illégitime, souffre d'une PNR (paternité rejetée, non revendiquée) alors que sa naissance n'a pas été souhaitée par sa mère.

3.3. Déshonneur ressenti par la mère du fait de la naissance ou de la garde de l'enfant

3.3.1. Facteurs

3.3.1.1. Caractéristiques physiques et sociales dévalorisantes de l'enfant

Les caractéristiques physiques dévalorisantes sont les malformations et difformités congénitales : pied bot, macrocéphalie, bec-de-lièvre ou fente palatine, exophtalmie, etc. Les enfants souffrant de ces anomalies, appréhendés comme anormaux, sont très mal vus, dépréciés, mésestimés. Ils reçoivent plusieurs appellations abjectes de la part de l'entourage : « monstres », « démons », « revenants », « sorciers », etc. Leurs mères sont discréditées, se sentant rabaissées. L'une d'entre elles, nous a confié ceci : « Quand les gens voyaient mon enfant, ils faisaient des moues de dégoût, de répulsion. Les plus sidérés, les plus indiscrets et méchants s'écriaient : " C'est quoi ça ? Que c'est vilain ! Qu'as-tu fait pour avoir un enfant si

affreux ?". Garder cet enfant, c'était trop dégradant » (T.Y., 19 ans, elle a abandonné sa fille de 12 mois, souffrant de bec-de-lièvre).

Les caractéristiques sociales qui rabaissent l'enfant et déshonorent sa mère sont de plusieurs ordres. D'abord, nous avons la naissance de l'enfant d'une grossesse précoce non désirée. Ce type de grossesse est souvent contractée par les mineures, à peine nubiles, célibataires, âgées de 13 à 17 ans, encore élèves ou étudiantes, donc dépendantes des parents. Le fait de tomber enceinte précocement donne à ces filles un sentiment de honte. A ce propos, voilà l'extrait de discours d'une abandonneuse : « J'étais dans ma treizième année quand j'ai pris le ventre. Ce fut la plus grosse honte de ma vie. J'avais la réputation d'être sage ; mon entourage pensait que j'étais chaste et vierge. J'avais donc honte que les gens sachent que derrière cette sagesse et cette chasteté dont je faisais montre, je pratiquais des bêtises. De surcroît, parmi mes camarades, j'avais été la toute première à être engrossée. De toutes ces choses, j'avais un sentiment de déshonneur qui ne me quittait jamais, malgré les conseils des adultes » (B.K., 14 ans, ayant abandonné sa fillette de 3 mois).

En outre, il y a le fait que la paternité de l'enfant soit rejetée ou non revendiquée. Plusieurs des abandonneuses enquêtées sont issues de groupes ethniques où l'on pratique la filiation patrilinéaire : Yacouba, Wè, Bété, Gouro, etc. Dans ces groupes, chaque individu relève du lignage de son père qui a une primauté sur celui de la mère. L'ensemble des droits et devoirs relatifs à l'enfant revient aux consanguins de la branche paternelle. La transmission par héritage des noms, des titres, des propriétés, passe par le lien agnatique. Seul le groupe paternel octroie une légitimité, une entière reconnaissance à l'enfant (R. Kouamé Bi Gooré, 2013). De ce fait, un enfant sans père est un enfant sans valeur, sans poids dans la société. Il a un statut rabaissant de bâtard. En plus, le fait pour une fille de mettre au monde un tel enfant, montre qu'elle est frivole, qu'elle n'a pas de partenaire fixe, qu'elle couche avec plusieurs hommes à la fois, choses qui diminuent la femme dans ces ethnies.

A ce propos, voilà l'extrait du discours d'une abandonneuse dont l'enfant n'a pas été reconnu par son présumé père : « Il m'a enceinté, il m'a tourné le dos, il a refusé l'enfant né de notre relation. Mes marâtres, les filles et certains jeunes hommes de notre quartier se moquaient de moi. On disait que je me prostituais, c'est pourquoi mon enfant n'a pas de papa. Chose grave, chez nous les Gouro, les parents ressentent comme un grand déshonneur, le fait que leur fille ramène à la maison un enfant qui n'a pas de père. A longueur de journée, mes parents me couvraient de boue, d'injures salissantes à cause de cette situation. Vous voyez comment la garde de cet enfant était honteuse, comment c'était rabaissant pour moi ! » (Z. L., 17 ans, élève en classe de 1^{ère}, ayant abandonné son fils de 5 mois).

Il en va de même lorsque la femme devient mère hors mariage, en étant célibataire. Chez plusieurs ethnies (Malinké, Yacouba, Toura, etc.), il est recommandé qu'une femme soit vertueuse, ait un seul partenaire, une relation matrimoniale sérieuse, solide avant d'enfanter. Il est valorisant que la fille arrive au mariage en étant vierge. Ceci montre qu'elle fera une bonne épouse et que ses parents l'ont bien élevée. Dans le cas contraire, la fille est mal vue, dépréciée et cette dépréciation rejaillit sur ceux qui se sont chargés de son éducation. L'enfant qu'elle met au monde est la preuve irréfutable de sa déviance méjugeante. L'existence de cet enfant perpétue et donne une visibilité à cette mésestimation.

C'est dans cette même veine que se situe le bébé né de viol subi par sa mère. Cette mère, ayant été forcée d'avoir des rapports sexuels avec un inconnu, dans la rue, la nuit ou dans la brousse en pleine journée, souffre de plusieurs douleurs psychologiques. Entre autres, nous avons : le sentiment de honte, d'infériorité, la perte d'estime de soi. L'enfant conçu de cette douloureuse épreuve va prolonger par son existence la dégradation de sa mère et les sentiments que lui ont donnés cette infamie. A ce propos, voici l'extrait du discours d'une

enquêtée : « Mon honneur a été froissé par ce brigand. Il était sale, vilain ressemblant à un monstre. Il puait comme un cadavre. Il s'est jeté sur moi, la nuit, dans un couloir mal éclairé et il m'a violée. L'enfant né de lui, personnifié à jamais la douleur ressentie, la honte éprouvée. Je n'ai donc pas voulu le garder » (Z.T, 31 ans, ayant abandonné son garçon de 20 jours).

La honte éprouvée par les mères devient plus forte lorsque les enfants souffrent simultanément de deux ou plusieurs caractéristiques physiques et sociales ternissant l'image. Par exemple, nous avons le cas d'une enquêtée, âgée de 29 ans dont l'enfant, née d'un viol, présente en plus une difformité congénitale (macrocéphalie). A ce propos, voici ce qu'elle affirme : « C'est le comble ! Ma honte est mille fois plus grande. Non seulement, la fillette est née d'un violeur qui a pris la fuite après son vilain acte, mais, elle est chargée d'une tête monstrueuse. De tous les côtés, elle salit mon nom, elle me diminue ».

3.3.1.2. Abandon par les partenaires et par les parents

Les mères des enfants abandonnés sont, dans leur forte majorité, de jeunes filles, non mariées, ne pouvant se prendre en charge : 68,75% ont entre 14 et 24 ans ; 37,5% sont des élèves et étudiantes, 25% sont sans emploi. Face à l'opprobre dû aux caractéristiques infâmes de leurs enfants, ces filles-mères, inexpérimentées (37,5% sont des primipares), bénéficient d'un très faible soutien parental et de leurs partenaires. 10 d'entre elles sur 16, soit 62,5% ont soutenu avoir été pratiquement délaissées par leur proches lorsqu'elles ont été mères dans les conditions qui déshonorent. Leurs propres parents et leurs partenaires les rejettent parce qu'ils ne veulent pas se voir éclaboussés, salis par la honte attachée à leur maternité. Ceci augmente chez ces filles-mères, le degré de leur déchéance. Dans ce cadre, voilà l'extrait du discours de l'une d'entre elles : « Moi, je suis élève, célibataire ; lui, il est policier, marié. Quand l'enfant que je n'avais pas d'ailleurs désiré est né, il ne l'a pas reconnu, sous prétexte que je le trompais. Ayant un enfant sans père sur les bras, mon propre papa déçu de moi, ne voulant pas partager ma honte, me chasse de chez lui. Je me retrouve chez une amie d'où, j'essuie moquerie sur moquerie de la part de tous » (G. B., 16 ans, ayant abandonné son fils de 9 mois).

3.3.1.3. Attitudes, opinions moqueuses de l'entourage

11 abandonneuses sur 16, soit 68,75%, trouvent que les personnes qui leur sont proches les tournent en dérision, les rabaisent, les dénigrent, les critiquent sévèrement. A ce propos, voici quelques extraits de discours des abandonneuses :

-« Mon père et ma marâtre se rient de moi en m'appelant *djantra* (traînée) lorsque le père de mon enfant a refusé ma grossesse » ;

-« Ma mère ne cesse de dire que mon enfant souffrant de pied bot a des pieds de sorciers, d'animaux » ;

-« Ma fille est née avec la lèvre fendue. Son père est marié. Quand la femme de celui-ci me voit, elle se met à rire très très fort. Elle dit que c'est bien fait pour moi ; je cherche le mari des autres, c'est pourquoi Dieu m'a donné cette honte » ;

-« Quand j'ai eu mon enfant à 15 ans, sans être mariée, mon père et mes oncles me disaient toujours que mon enfant bâtard et moi faisons la honte de la famille. Ils ajoutaient que ma réputation est gâtée à jamais. Aucun homme sérieux ne voudra jamais me prendre pour épouse. Les hommes viendront, coucheront avec moi et s'en iront. Je serai comme une poubelle où n'importe quel garçon viendra jeter ses ordures ».

3.3.2. *Quelques impacts du déshonneur ressenti par la mère*

3.3.2.1. *Sentiment de culpabilité*

Face aux malformations et difformités de l'enfant, face au rejet qu'il subi de la part de son présumé père, face à sa dévalorisation due aux conditions de sa venue au monde, la mère a un sentiment de culpabilité. Elle s'accuse, pense qu'elle est fautive, elle se blâme, se condamne. Ceci se remarque dans le discours de certaines abandonneuses :

-« C'est ma faute, s'il est couvert de honte » ;

-« Il n'a pas de père : c'est moi la première responsable » ;

-« Si aujourd'hui, je suis couverte d'humiliation, c'est moi qui l'ai cherché et trouvé. Si j'avais écouté les conseils de ma mère, je n'allais pas faire un enfant bâtard ».

3.3.2.2. *Sentiment d'échec et d'infériorité*

La fille qui fait l'expérience d'une maternité honteuse dresse le bilan de sa vie depuis les relations amoureuses qu'elle entretenait souvent en cachette avec son ou ses partenaires jusqu'à l'accouchement de son enfant, en passant par la grossesse. Dans la majorité des cas, la fille trouve ce bilan négatif, parce que rempli d'échecs, de faux pas honteux, qui la mettent à la risée, qui la couvrent de déshonneur, qui la font reculer par rapport à ses camarades de classe et du quartier. Dans le discours de ces filles-mères, on entend souvent ces propos : « C'est du gâchis » ; « J'ai tout foutu en air » ; « J'ai brisé ma vie », « Cette relation, c'était la plus grosse bêtise » ; « Si c'était à reprendre, jamais, jamais de la vie, je n'allais me jeter dans cette aventure ».

Ce sentiment d'échec s'accompagne du sentiment d'infériorité. La fille confrontée à une parentalité dégradante s'auto-dévalorise, discrédite sa propre personne, donne à sa personne une image déformée, peu satisfaisante. Ceci se remarque dans leurs propos : « Je suis bête » ; « J'ai été naïve » ; « Mes autres camarades avancent, elles poursuivent leurs études, moi je recule, je ne vais plus à l'école. En plus, je suis mère d'un enfant qui fait honte ».

3.3.2.3. *Fragilisation de l'attachement de la mère à son enfant*

Le fait que l'enfant ait des caractéristiques physiques et sociales qui rabaisent sa mère, fait que celle-ci n'est pas fière de lui. Dans le cas des malformations et des difformités, elle le cache au regard de l'entourage. Elle ne lui prodigue pas de soins comme il se doit. L'enfant est pratiquement sevré de toucher, de baisers, de câlins de la part de sa génitrice. Cette mère rarement le prend dans ses bras, lui accorde une attention et affection suffisantes, une proximité physique, une disponibilité. Cette distance affective et souvent physique entre la mère et l'enfant est déjà un abandon partiel en soi. Elle dure entre 1 à 6 mois, en moyenne, avant que survienne l'abandon total proprement dit.

3.3.2.4. *Abandon des enfants affectés d'anomalies*

Les mères enquêtées, sous l'effet du déshonneur, ont adopté deux types de stratégies pour se débarrasser de leurs enfants. D'une part, il y a le fait de confier l'enfant à une tierce personne, généralement, inconnue avant de disparaître. Nous appelons cette stratégie : disparition après confiage (DIC). La seconde stratégie est la plus vieille manière d'abandonner : l'exposition. Il s'agit pour la mère de déposer l'enfant dans un lieu quelconque et de disparaître de ce lieu sans aucune volonté d'y retourner pour reprendre l'enfant.

La DIC a été utilisée par 43,75% et l'exposition par 56,25% des abandonneuses. Les enfants qui ont été délaissés par la première stratégie sont plus âgés : 85,71% ont entre 1 et 4 ans. Alors que 9 exposés sur 10 environ (88,88%) ont moins de 12 mois. Parmi les rejetés par DIC, il y a 57,14% de filles et 42,85% de garçons. Les exposés sont des filles à 55,55% et des garçons à 44,44%. Les enfants abandonnés par DIC sont, dans leur forte majorité (71,42%), issus de relations illégitimes et trois sur 10 environ (28,57%) sont issus de grossesses précoces, non désirées. On note ici que les caractéristiques déshonorantes dont souffrent ces enfants sont uniquement d'ordre social. Par contre, chez les exposés, environ 6 individus sur 10 (55,55%) sont des malformés ou des difformes congénitaux. 44,44% sont nés de viol.

Concernant le cadre spatio-temporel dans lequel chacun des enfants a été délaissé, on note que les abandonnés par DIC subissent le rejet, généralement, en pleine journée, dans des lieux grouillant de monde : gares routières, lieux de culte (églises, mosquées), marchés et hôpitaux. En revanche, les exposés sont abandonnés, dans la majorité des cas, tard la nuit (entre 22 heures et 4 heures du matin), dans des lieux insolites, souvent dangereux : broussaille, dépotoirs, maisons inachevées, à l'intérieur de vieilles voitures, devant les habitations, dans les couloirs. On remarque que le cadre spatio-temporel d'abandon n'est pas choisi de manière fortuite par les mères qui se débarrassent de leurs enfants. Que ce soit dans la DIC ou dans l'exposition, ce cadre est de nature à garantir l'anonymat aux mères qui passent à l'acte d'abandon.

4. Discussion et conclusion

Les résultats de notre recherche indiquent que le déshonneur ressenti à cause d'une parentalité honteuse influence positivement le comportement d'abandon lorsque le parent dévalorisé bénéficie d'un faible soutien de la part des proches (parents, partenaires). Ces résultats confirment notre hypothèse de travail. Ils convergent avec les conclusions de nos recherches doctorales qui avaient retenu parmi les catégories de fins de la conduite d'abandon d'enfants, la réduction chez le parent abandonneur d'une image dévalorisante que lui donne la garde de l'enfant (R. Kouamé Bi Gooré, 2013).

Ces résultats confirment également les analyses de plusieurs chercheurs. C'est le cas de A. Duda (2016) qui, étudiant la perception des bâtards au XV^e siècle dans les pays bourguignons, a révélé que dans ces pays, les enfants illégitimes subissaient l'abandon et l'infanticide de la part de leurs parents fautifs. Par cette élimination des bâtards, ces parents cherchaient à réduire la honte attachée aux relations *more danico*².

De leur côté, J. Carle et D. Bonnet (2009), dans leur analyse sur l'identité et les origines des enfants délaissés et mis en adoption au Burkina Faso, ont noté que les motifs d'abandon sont de deux principales catégories. D'une part, il y a l'abandon pour cause de maladie ou de précarité sociale des parents (enfants de femmes malades mentales, mortes en couches). L'abandon survient ici parce que la famille ne parvient pas à trouver un substitut maternel. D'autre part, il y a l'abandon pour cause de naissance illégitime (enfants nés de relations adultérines ou incestueuses ou encore d'un viol, nés de père inconnu ou nés hors mariage, généralement d'une adolescente et d'un père refusant de reconnaître l'enfant). Ici, l'abandon vise à se débarrasser d'un enfant dont l'existence perpétue un déshonneur.

² Expression latine signifiant « à la manière danoise ». Un mariage *more danico* désigne le mode de polygamie pratiqué autrefois par les Vikings.

A. Le Bris (2009), quant à elle, au travers d'une investigation menée sur la maternité interdite en Tunisie, a rendu compte que dans ce pays, fortement islamisé, la sexualité pré-nuptiale, la maternité célibataire sont condamnées par le corps social, les préceptes religieux et souvent par le droit. Les filles-mères sont vues comme des irresponsables, des prostituées, des criminelles, apparentées aux animaux. Leurs enfants sont considérés comme des « enfants du péché », « bâtards », des « fils de putains », des enfants « illégitimes », « qui n'ont pas la légitimité d'exister ». Rabaissés, vilipendés, ces enfants sont rejetés. Ces réalités sont source de honte, de déshonneur pour la fille-mère et pour sa famille. Pour réduire cette indignité, les filles fautives, souvent de leur propre chef, souvent sous l'instigation de leurs parents, se débarrassent de leurs enfants.

V. Demars-Sion (2016), étudiant le sort des enfants nés hors mariage à Flandre, a révélé que des bâtards y ont été massivement rejetés, entre 1668 et 1790, par leurs mères qui se sont avilées dans des relations illégitimes. Leur acte d'abandon vise à « redorer leur blason ». V. Demars-Sion (2016) l'exprime en ces mots : « L'abandon du nouveau-né par ces femmes [...] est d'autant plus fréquent qu'elles l'envisagent souvent comme le seul moyen d'échapper à un déshonneur inévitable et irrémédiable car dans cette société traditionnelle dominée par les hommes, fondée sur la famille légitime et imprégnée du culte de l'honneur, il n'y a pas de place pour les mères célibataires ».

Enfin, le Conseil d'éthique allemand (2009), examinant le problème de remise anonyme d'enfant, a énuméré les raisons incitant les mères à utiliser les possibilités de cette remise. Parmi ces raisons, il y a : le caractère adultérin de l'enfant, la honte ressentie par la mère, le fait que sa grossesse soit cachée, non désirée, la volonté de la mère de dissimuler un viol subi, etc.

Références bibliographiques

Bolomey L. Habersaat S., Peter C., Borghini A., Pierrehumbert B., Despart J. et Hohlfeld J. 2013, « Honte et culpabilité. Naissance d'un enfant avec une malformation faciale ». *La psychiatrie de l'enfant*, 1(56), pp.127-145.

Bradshaw J. 1993, *S'affranchir de la honte. Un guide pour se libérer des émotions toxiques et des comportements destructeurs*. Québec : Les éditions de l'homme, 353 p.

Carle J. et Bonnet D. 2009, « Identité et question des origines dans l'abandon d'enfant au Burkina Faso ». *Anthropologie et Sociétés*, 33(1), pp.141-155.

Chalvin M.-J. 2017, *L'estime de soi. Apprendre à s'aimer avec ou sans les autres*. Paris : Groupe Eyrolles, 280p.

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (Canada), 2018, *Honte à nous. L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada*. Consulté le 19 janvier 2020. www.sencanada.ca/fr/comites/soci/

Conseil d'éthique allemand, 2009, *Le problème de la remise anonyme d'enfant*. Avis. Consulté le 30 janvier 2020. http://www.austrianlaw.at/cms/fileadmin/gesetze/stgb/erlass_babynest.pdf.

- Demars-Sion V. 2016, « Naître hors mariage dans le ressort du Parlement de Flandre (1668-1790) ». In Avignon C. (eds). *Bâtards et bâtardises dans l'Europe médiévale et moderne*, pp.157-174. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 560 p.
- Duda A. 2016, La perception des bâtards au XV^e siècle : L'exemple des pays bourguignons. In Avignon C. (eds). *Bâtards et bâtardises dans l'Europe médiévale et moderne*, pp.157-174. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 560 p.
- Ferrand P. 2012, Bégaiement et Estime de soi. Elaboration d'un outil d'information. Mémoire en vue d'obtention d'un Certificat de Capacité d'Orthophoniste. Université de Bordeaux Segalen, Département d'orthophonie. Mémoire non publié, 110 p.
- Griot M., Poussin M., Galiano A.-R. et Portalier S. 2010, « La perception parentale des répercussions du handicap d'un enfant sur la fratrie ». *Thérapie Familiale*, 2010/2, (31), pp.167-179. Consulté le 19 janvier 2020. <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2010-2-page-167.htm>.
- Hostalier F. 2014, « Crimes d'honneur ». *Armée de terres « Inflexions »*, 2014/3, (27), pp.61-64. Consulté le 19 janvier 2020. <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2014-3-page-61.html>
- Jendoubi V. 2002, Estime de soi et éducation scolaire. Consulté le 19 janvier 2020. www.comportement.net.
- Jimenez E., Cousineau M.-M., Tanguy E.-M. et Arcand J. 2017, Les violences basées sur l'honneur au Canada et au Québec : renforcement des lois afin de venir en aide aux victimes. *Criminologie*, 50(2), pp.145-166. Consulté le 19 janvier 2020. <https://doi.org/10.7202/1041702ar>.
- Kouamé Bi Gooré R. 2013, Abandon d'enfants dans le district d'Abidjan. Thèse unique de doctorat en criminologie, option psychologie criminelle, université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Abidjan), thèse non publiée, 431p.
- Koudou Kessié R. 2005, Délinquance juvénile, conflits de cultures et quête identitaire. *Revue Africaine de Criminologie*, « Marginalités-Déviances juvéniles, logiques d'adaptation et de réinsertion sociales ». Décembre 2005, (2), pp.85-107. Abidjan : EDUCI.
- Koudou Opadou, 2007, Histoire de la criminologie. Abidjan : PUA, 143p.
- Kpadonou G.T., Fioffi-Kpadonou E., Paysant J. et André J.-M. 2008, « Exposition, noyade sacrée, réparation. L'infanticide rituel : un facteur réducteur de la prévalence des personnes handicapées au Bénin ». *Journal de Réadaptation médicale*, 28 (2), pp.60-66.
- Le Bris A. 2009, « La maternité interdite : être mère sans être épouse en Tunisie. Entre déni et "normification" ». *Recherches féministes*, 22(2), pp.39-57.
- Lopez G. 2015, Les théories psychocriminologiques explicatives du crime-Partie 2. Consulté le 19 janvier 2020. <https://www.thyma.fr/les-theories-psychocriminologiques-explicatives-du-crime-partie-2/>
- Ministère du Plan et du Développement, 2018, Analyses des privations multiples des enfants en Côte d'Ivoire, selon le modèle N-MODA. Abidjan : ONP, 100p.

Rivière A. 2015, « Mères sans mari. Filles-mères et abandons d'enfants (Paris, 1870-1920) ». *Genre et Histoire*, 16. Consulté le 31 octobre 2020. <https://journals.openedition.org/genrehistoire/2292>

Service de psychologie et d'orientation de l'université de Sherbrooke, 2019, L'estime de soi. S'aimer mieux pour être plus heureux. Consulté le 19 janvier 2020. https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/.../estime_de_soi.pdf

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne

PALE Miré Germain
Maître-Assistant
Université Alassane Ouattara-Côte d'Ivoire
Département d'Espagnol
palemire@yahoo.fr

DJIEOULOU Appolos
Docteur ès-lettres
Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire
Département d'Études Ibériques et Latino-américaines
nuevopolos@yahoo.fr

Résumé

Cet article interroge la crise de l'État postindépendance en Afrique en général et en Guinée Équatoriale en particulier. L'étude montre qu'avant les frontières artificielles tracées par l'Europe impérialiste, l'Afrique disposait de nations quasi parfaites. Ces nations étaient dans une logique de confluence même si elles étaient des micro-nations. Reconstitués dans l'esprit de l'occupation et de l'extension territoriale durant la conquête européenne, plusieurs peuples différents de par leur origine et leur organisation politico-économique ont été regroupés sur un même espace, considéré comme une possession coloniale. Ils seront sommés de cohabiter et de s'accepter comme une même entité nationale pendant la colonisation. Cette acceptation mutuelle sera renforcée au moment des luttes anticoloniales, les uns et les autres sentant la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun : le colonisateur. Une fois l'indépendance acquise, les différences ethnico-tribales reprennent le dessus sur la construction d'une nation idéale. La gestion tribale de l'État entraîne donc la naissance des mouvements nationalistes à caractères séparatistes.

Mots-clés : Guinée Équatoriale, Nations précoloniales, colonisation, État moderne, Échec.

EQUATORIAL GUINEA, FROM THE FAILURE OF NATIONS TO THE CRISIS OF THE MODERN STATE

Abstract

This paper questions the post-independence state crisis in Africa in general and in Equatorial Guinea in particular. The study shows that before the artificial borders drawn by imperialist Europe, Africa had near-perfect nations. These nations were in a logic of confluence even if they were micro-nations. Reconstituted in the aim of occupation and territorial expansion during the European conquest, several different peoples in terms of their origin and their politico-economic organization were grouped together in the same area, considered as a colonial possession. They will be called

upon to cohabit and accept each other as one national entity during colonization. This mutual acceptance will be strengthened at the time of anti-colonial struggles, both feeling the need to unite against the common enemy: the colonizer. Once independence is gained, ethno-tribal differences take over again in building an ideal nation. The tribal management of the state therefore leads to the birth of nationalist movements with separatist characteristics.

Keywords: Equatorial Guinea, Precolonial Nations, Colonization, Modern State, Failure.

INTRODUCTION

L'accession à l'indépendance des pays africains (1960 pour la plupart) devait marquer, en principe, un tournant décisif pour la prospérité du continent. Le processus de décolonisation relativement long ou bref dans certains pays met définitivement fin à une époque de dépendance vis-à-vis des puissances colonisatrices européennes. À partir de ce moment, il revient aux nouveaux dirigeants de travailler à assurer à leurs pays respectifs l'entière autonomie en termes de progrès; afin d'entrer dans le concert des nations développées.

Contrairement à cette attente, plusieurs de ces pays sont encore à la traîne dans leur processus de développement. Pour parvenir à relever le défi du développement des pays africains, il est impérieux de créer un climat de paix, gage de confluence et de stabilité dans ces nouveaux États. En effet, plus d'un demi-siècle après les indépendances la situation n'a pas évolué et l'Afrique apparaît comme la région du monde la plus affectée par les luttes armées, la pauvreté, les crises politico-démocratiques et, partant, la fragilité des institutions. Dans certaines régions, des populations se sentent lésées dans la gestion de l'État et dans la redistribution des ressources du pays. Cette situation crée chez certaines populations un sentiment d'exclusion et la volonté séparatiste. Une telle intention entrave l'atteinte de l'objectif général de la constitution de la nation postindépendance.

Au nombre de ces pays, subsahariens surtout, figure la Guinée Équatoriale; champ de cette réflexion. En effet, en Afrique comme partout ailleurs, la colonisation a bouleversé les sociétés traditionnelles, comme le dit G. Mamoudou (2018, p. 2) : « La colonisation a complètement remodelé ce continent, elle a créé de nouveaux États, redéfini les enjeux de pouvoir, réorienté les formes économiques, cristallisé de nouveaux intérêts. Le risque, dans ces conditions, était de voir le continent sombrer dans d'interminables guerres de frontières après la fin de la régulation coloniale ». Tel est l'héritage que la colonisation a légué à l'Afrique en général et à la Guinée Équatoriale en particulier, que les dirigeants politiques doivent gérer pour le bonheur de leurs peuples. Depuis la date de son indépendance le 12 octobre 1968, jusqu'en cette année 2020, soit plus de cinquante années après son indépendance, le pays est toujours en proie à la violence et à l'instabilité politiques, et à une pauvreté endémique malgré la croissance économique.

L'objectif principal de cette réflexion est de montrer que le bouleversement et la désorientation des sociétés traditionnelles par l'action coloniale ont des effets négatifs sur la construction nationale et la gestion de l'État guinéoéquatorien postindépendance. Pour y parvenir, les questions de recherche suivantes ont été posées : Pourquoi est-il difficile aux différents peuples de parvenir à la construction d'une nation uniforme ? Comment les considérations ethnico-tribales rendent difficile la construction nationale ? Quels effets cette absence de convergence a-t-elle sur la gestion de l'État moderne ?

Dans ce travail, il s'agit d'utiliser la méthode génétique. Elle analyse les faits depuis leur genèse pour mieux comprendre leurs phases en cours. Elle nous permettra d'analyser l'évolution

des sociétés guinéoéquatoriennes depuis la période précoloniale afin de mieux comprendre dans leur fonctionnement actuel.

Dans cette perspective, l'étude présente d'abord la désorientation des nations primitives comme conséquence de l'action coloniale impérialiste. Ensuite, elle évoque les considérations ethno-tribales comme causes de la difficile construction de la nation postindépendance, la nation idéale. Enfin, l'étude indexe la gestion tribale postcoloniale et les intentions séparatistes comme crise de l'État moderne.

1-La désorientation des nations primitives par l'action coloniale

Avant la colonisation espagnole, les peuples de l'actuelle Guinée Équatoriale vivaient paisiblement, suivant chacun la trajectoire de sa vie, comme le dit J. B. Boleka (2003, p. 15): « Los pueblos que configuran la hoy Guinea Ecuatorial vivieron, cada uno, en su hábitat desarrollando su propio sistema de producción, sus creencias, su artesanía, su sistema político.¹ ». Ils étaient, pour ainsi dire, dotés de formes de pensée et d'expression tout comme les modes d'organisation sociale, politique et économique ; le tout s'inscrivant dans leur vision et leur compréhension du monde (A. Koné, 1976, p.72). Par conséquent, avec l'évolution des sociétés, ils procèdent aux réformes des structures sociales afin de mieux répondre aux besoins du moment et être à la hauteur des exigences des peuples, tout en conservant les acquis. En effet, l'évolution implique, les mutations, les changements, les transformations et les adaptations, aux niveaux économique, social et politique. C'est ainsi que parfois la proximité avec certains peuples entraîne chez les uns et les autres la transformation des comportements due aux influences mutuelles à plusieurs niveaux.

L'organisation interne des nations précoloniales a permis de maintenir, d'une part, la stabilité de chaque communauté, et d'autre part la consolidation de l'harmonie et la cohésion entre les différents membres. C'était la période de la convergence comme l'indique M. Ebu (2009, p. 1) :

«Es el consenso, la unidad, el bienestar, la prosperidad, la aportación, la confluencia de los que viven y comparten las mismas esperanzas, las ilusiones y los sueños juntos; es el periodo de participación de todos, es la consideración de que estos trocitos de tierra nos pertenece; no por contingencia ni por vaguedad, sino por el convencimiento, la persuasión y el raigambre de segmentos yuxtapuestos de esta Guinea Ecuatorial»².

Certes, ces sociétés n'étaient pas un havre de paix, cependant elles pouvaient être considérées, au regard des sociétés actuelles dites modernes, comme un modèle réussi d'organisation sociale et de gestion du groupe. La confluence interne, l'acceptation réciproque les uns et des autres, la soumission aux règles et à l'autorité établie, donnaient à la nation toutes ses lettres de noblesse. La soumission n'était pas imposée par le moyen d'une force ni d'une pression extérieure, mais elle s'était intériorisée, de façon naturelle, par chacun comme un principe de vie. Toute personne, avec des comportements déviants était mal vue dans la société et faisait la honte de sa famille. Cela implique une valeur morale à cultiver pour éviter à sa famille d'être la risée du groupe tribal. C'est pourquoi le rôle de la famille est primordial dans la vie de la communauté et par ricochet dans celle de la nation toute entière. En effet, il faut entendre par nation, au sens

¹ **Notre traduction** : Les peuples qui composent l'actuelle Guinée Équatoriale vivaient, chacun dans son habitat développant son propre système de production, ses croyances, son art, son système politique.

² **Notre traduction** : C'est le consensus, l'unité, le bien-être, la prospérité, l'apport, la confluence de ceux qui vivent et partagent les mêmes espérances, les illusions et les rêves communs, c'est la période de participation de tous, c'est la preuve de ce que ces portions de terre nous appartient ; non par contingence ni par plaisir, mais par conviction, la persuasion et l'enracinement des segments juxtaposés de cette Guinée Équatoriale.

traditionnel du terme, une communauté ethnique, c'est-à-dire un groupe composé de personnes ayant une origine commune et fixées autour d'une terre comme « la patrie » qui est un pays natal (O. P. Seck, 1994, p. 3). Elle est donc différente de la nation moderne qui est, selon S. Dominique (1993, p. 3) : « un espace politique, juridique et administratif commun, légitimé par la communauté des citoyens ». En clair, elle est l'assemblage de plusieurs groupes ou communautés d'origines diverses contraintes de vivre ensemble.

Avec la colonisation, l'eupéanisation de l'Africain et l'évolution des sociétés, il arrive parfois que les définitions du mot « nation » se heurtent, tant il est plurivoque et a une réalité multidimensionnelle. Ici, nous l'abordons sous sa conception purement africaine et traditionnelle pour mieux appréhender, à la fois, le mot, son sens et sa réalité. Cela pourrait nous éviter de nous éloigner de ce qu'il est, en cherchant à le définir suivant des termes dont les définitions feraient appel à d'autres. Le faire, c'est bien trahir ce mot en le sortant de son contexte où il est mieux logé, pour le reloger dans un autre où il se serait dénué de son sens et de sa quintessence. Selon S. Dominique (1993, p. 2) : « les termes de nation, ethnique, nationalisme sont plus chargés de valeurs et de passions dans tous les pays ». La valeur de la nation se mesure à la réalité qu'elle reflète. Cette réalité entretient des passions qui fécondent parfois des spéculations qui lui retirent sa substance et le transforme car certaines réalités et leurs conceptions, dans le contexte africain différent de celles d'autres cultures. C'est à juste titre que O. P. Seck (1994, p. 2) affirme :

« Il y a donc des concepts universels en sociologie et en histoire, mais il ne faut pas les confondre avec les traditions historiques propres à chaque continent. C'est ainsi que le concept de « nation » en Afrique fait face à une réalité toute différente de celle dont il est issu [...] ».

Cette spécificité de la réalité africaine fait parfois que certaines valeurs propres au continent, sont niées, rejetées et méprisées ailleurs. Mais cette négation des autres n'enlève rien à ce qu'elles représentent pour les africains, à condition de les aimer et les valoriser.

Il ressort de cette approche que sur le territoire de l'actuelle Guinée Équatoriale, il existait plusieurs nations différentes les unes des autres du point de vue de certains traits caractéristiques comme, entre autres, la langue, l'histoire, l'ancêtre, la religion. Parmi ces nations ou communautés, on peut citer les Fang, les Bubi, les Ndong, les Benga dont certains sont aujourd'hui repartis entre la Guinée Équatoriale, le Gabon et le Cameroun comme conséquence de l'action coloniale.

Il convient de noter que la nation, au sens africain repose sur deux éléments fondamentaux : un territoire et un peuple. Quoique nombreuses sur le continent africain, avant la colonisation, chaque nation occupait un territoire bien déterminé. À partir de ce moment, on peut comprendre que la nation ou la communauté est un fait naturel, c'est-à-dire le produit de la volonté divine même s'il existait parfois des cas de migrations dues à la recherche de terre plus propices. J. Dumont et P. Vandooren (1972, p. 270-271) conçoivent une communauté de la manière suivante : « la communauté est une forme naturelle de vie sociale qui est le produit de la volonté naturelle, organique : ses premières formes sont dans des rapports de parenté, puis dans la « communauté de sang » et dans des rapports de parenté ; puis dans la communauté de lieu ».

En tant qu'entité naturelle, la communauté est indissociable d'avec son espace qu'elle considère donc comme un héritage. Pris dans ce sens, chaque communauté protège et défend jalousement son territoire contre toute forme d'agression. Partant de cette réalité, l'inviolabilité de chaque territoire est une loi naturelle. C'est pour cette raison que pendant l'exploration et la conquête des terres africaines par les européens, la résistance de certains groupes tribaux s'est imposée au groupe comme un devoir naturel qui relève du « divinisable ». Ainsi défendre un territoire en récusant une autre domination revêt un caractère divin et donc sacré, c'est ce qu'en pense J. Y. Guiomar (1972, p. 120) quand il dit : « un peuple est d'abord un ensemble ethnique linguistique, culturel et spirituel qui peut légitimement, à partir de ses traits propres récuser la domination ».

Mais parfois le principe d'inviolabilité est source de conflits intertribaux car la volonté hégémonique ou expansionniste par l'annexion d'autres territoires a, de tous temps, animé certains peuples. Toutefois, certains conflits portent en eux-mêmes les germes de paix car de ceux ayant eu lieu précédemment, naissent les alliances interethniques auxquelles recours est souvent fait pour régler ou prévenir d'autres. Ces alliances se tissent lorsque des ennemis recherchent entre eux, la paix. C'est ce que soutient Z. H. Loua (2015, p. 1)

«La paix s'inscrit fondamentalement dans un processus, elle se construit par un choix, une décision ou mieux, par un acte de volonté et renvoie à la volonté de deux ennemis de mettre un terme à leurs inimitiés et de fixer ensemble les conditions de leur coexistence pacifique ».

En clair, la paix provient de la prise de conscience d'une ou des deux parties en conflit, d'une part, des effets néfastes que pourrait produire sur leurs relations le prolongement du conflit et d'autre part de la nécessité de vivre ensemble malgré leurs différences. La différence, en elle-même n'est pas forcément une mauvaise chose, car elle est souvent plus un vecteur de rapprochement que de conflit dans la mesure où le besoin de l'autre est indispensable pour le bon voisinage. Il arrive que la sécurité et la stabilité à l'intérieur d'une communauté dépendent de ses rapports avec le voisin proche ou éloigné, étant donné qu'aucun groupement humain ne peut vivre en autarcie.

Cela dit, chaque communauté était bien différente quoique certaines présentent quelques similitudes morphologiques ou culturelles. De génération en génération, cette spécificité demeure puisque la culture, même infiltrée ou influencée par d'autres, garde tout de même sa particularité par le truchement de l'éducation et la transmission par l'oralité de génération en génération. Certes, l'évolution des sociétés, le mimétisme et le brassage culturel ouvrent le débat sur l'authenticité ou l'intangibilité des cultures, cependant, un peuple, a beau être influencé, ne peut totalement se vider de sa substance culturelle pour se convertir en un autre.

Chaque nation primitive a son organisation sociopolitique. Quelles que soient la société et la forme de son organisation, la famille reste le noyau de celle-ci. C'est ce que dit R. Fossier (2008, p. 44) :

« Quelle que soit sa forme, la famille reste le cadre premier de la communauté humaine. Elle précède toute autre forme politique ou économique de groupement, elle est le socle sur lequel repose toute la structure de production et de consommation, et par ailleurs elle reste le lieu de préservation des coutumes et des croyances ».

Il apparaît clairement que dans toutes les sociétés, la famille est le maillon essentiel, dans la mesure où elle est le creuset des valeurs culturelles et la source de la pérennisation et de la stabilité de celles-ci. À ce titre, elle joue plusieurs rôles parmi lesquels celui de la socialisation de l'individu. Elle consiste pour la famille à inculquer, à l'individu en son sein, les valeurs culturelles de son peuple. La famille indique à l'individu, ce qu'il doit faire et ce dont il n'en a pas le droit, sa coutume, sa tradition et tout ce qui est propre à son peuple et le rend différent des autres peuples.

La meilleure intégration, d'un individu à sa communauté, réside dans sa maîtrise des valeurs caractéristiques de celle-ci, à savoir, la langue, et bien d'autres valeurs comportementales et sociétales. À partir de cela, la famille met un point d'honneur à l'éducation et à la socialisation de l'individu, en le conformant aux pratiques et principes de sa communauté. Ces principes ont inscrit dans la conscience collective la fraternité que partagent tous les membres du groupe, dans la mesure où ils ont une origine commune ; travaillent en synergie pour la stabilité et la cohésion de l'ensemble en vue d'un avenir radieux commun.

Il existe donc un lien sacré entre tous les membres, non dépendant de la volonté des hommes mais du divin. C'est pourquoi la valeur humaine est au centre de toutes les activités et sa préservation est un principe de vie dans les sociétés africaines précoloniales. À quelque niveau de la société que ce soit, chacun veille scrupuleusement au respect des règles et principes qui régissent sa société, car la stabilité et l'harmonie de l'ensemble dépendent des attitudes individuelles. C'est pour

cela que chacun veille sur son comportement afin de ne pas, par une attitude quelconque, mettre à mal la cohésion et l'harmonie du groupe, auquel cas il s'expose à des sanctions.

Telles sont autant de valeurs, de pratiques et de réalités des nations en Afrique en général et en Guinée Équatoriale en particulier que, dans leur évolution, la colonisation espagnole va brutalement estomper en leur imposant une nouvelle épistémè sous le prétexte d'une mission civilisatrice de l'Africain. En effet, dès leur arrivée, les missionnaires ont considéré toutes les religions des autochtones comme des cultes au diable et leur enseignent le catholicisme. Cette nouvelle vie spirituelle a provoqué chez les natifs un changement dans la façon de vivre, d'être et concevoir certaines réalités. En plus, la langue étant le vecteur de la culture, les Espagnols vont faire de leur langue celle de tous, obligeant ainsi les colonisés à parler comme eux, et à adopter leurs habits. À partir de cette politique de subordination, les autochtones perdent leur culture au détriment de celle du colon. La métamorphose culturelle, a fait de l'Équatoguinéen un être inhabituel; il n'est ni une copie conforme du blanc ni le noir authentique du point de vue de la culture. Il est ce renégat ayant abandonné sa religion d'origine pour une autre.

En plus de ces aspects culturels susmentionnés, la colonisation, à travers le découpage arbitraire des frontières séparant les pays africains, a porté un coup de massue aux communautés traditionnelles dans leurs organisations et dans leurs rapports les uns avec les autres. En effet, avant la colonisation, chaque communauté vivait sur un territoire bien déterminé. Mais le traçage arbitraire des frontières a vu le regroupement sur un même territoire des peuples qui n'avaient aucun lien. Pendant ce temps, la colonisation disperse entre deux ou trois pays une même communauté autrefois homogène. C'est le cas des Fang qui, après la colonisation, se retrouvent écartelés entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Avec toutes ces actions des Espagnols, il faut noter que la *mission salvatrice* énoncée çà et là n'était pas une mission philanthropique, mais bien une action inavouée dont les conséquences sont la déstabilisation, la désorganisation et la déstructuration des nations primitives africaines qui suivaient le cours de leur évolution vers la perfection, le développement et la stabilité.

Au moment de l'indépendance, le pays hérite de tout ce désordre dument planifié par les colons, un territoire baptisé nation équato-guinéenne. Un pseudo nation qui, malgré plus d'un demi-siècle d'indépendance, est loin d'être une réalité dans un pays démocratique, à causes de la résurgence des considérations ethnico-tribales.

2-Les considérations ethnico-tribales comme causes de la difficile construction de la nation postindépendance

Après l'indépendance des pays africains, on s'attend à un mieux-être du point de vue social avec, en amont, une organisation politique et économique réussie selon les prescriptions laissées par le colonisateur. Mais force est de constater qu'après plusieurs décennies d'autonomie, on assiste encore en Guinée Équatoriale à une difficile confluence des groupes ethniques qui la composent et, partant une construction nationale impossible. C'est-à-dire que la nation guinéo-équatorienne peine à être une réalité, mieux, c'est une déconstruction nationale qui se profile à travers les attitudes des uns envers les autres. La cause principale de cet état de fait est le legs de la colonisation. En effet, on peut, sans risque de se tromper, établir un rapport de causalité entre certaines réalités contemporaines du continent et l'histoire du contact de ses peuples avec les occidentaux. Quoiqu'on dise, la colonisation a bouleversé dans leur dynamique, les sociétés traditionnelles dont certaines séquelles sont encore perceptibles.

Après les nations traditionnelles, comme nous l'avons vu plus haut, apparaît une nouvelle notion de nation à laquelle toutes ces sociétés qui la composent doivent s'adapter. C'est la nation formelle équato-guinéenne héritée de la colonisation. Cette nouvelle notion est révélatrice de confusion et d'anarchie des sociétés et des structures étatiques postindépendances. Il apparaît là une nouvelle nation, bien distancée de la première, du point de vue, d'une part, de la définition et

d'autre part, de la réalité. En fait, celle-ci ne tient aucunement compte des réalités des multiples sociétés présentes sur ce territoire et donne au pays une multiethnicité et une multi culturalité. La logique aurait voulu que ce regroupement des nations précoloniales en nations dites modernes se fasse suivant les particularités ou les similitudes en termes de valeurs culturelles. En général, entre ces peuples précoloniaux certains étaient plus proches du point de vue culturel, historique, anthropologique, religieux et même de leur origine. Fédérer ceux-ci suivant leur propension à s'accepter aurait pu être bénéfique en termes d'entente et de volonté d'évoluer ensemble.

Ainsi, au lieu d'avoir fang okak et fang ntutumu entre trois État-nations (c'est-à-dire Guinée Équatoriale, Gabon et Cameroun et même ailleurs), on aurait pu regrouper ces différents groupes de fang sur un même territoire, qui serait la nation Fang. Une nation dans laquelle la vision du monde serait commune et un quasi inexistance des différences et des divisions.

Contrairement à cette action prévisionniste d'évitement des conflits interethniques, les occidentaux ont procédé à la délimitation des pays africains, sans tenir compte des réalités socioculturelles et historiques, autrefois, gages de l'homogénéité et de la stabilité des sociétés traditionnelles. Après la délimitation et le partage du continent africain, la Guinée Équatoriale revient finalement à l'Espagne pendant que la France occupe les pays voisins : Gabon et Cameroun. Ces frontières, arbitrairement imposées ont bouleversé, désorganisé et déstructuré les nations anciennes en leur conférant une nouvelle configuration nationale. Ce qui était d'ailleurs l'intention préméditée de l'impérialisme ; diviser pour mieux occuper. À partir de la colonisation, la nation ne se définit donc plus comme une communauté humaine ayant une forme naturelle de vie sociale avec une histoire et une langue communes, vivant sur un territoire donné. Celle imposée par la colonisation est perçue comme un peuple vivant sur un territoire déterminé (le sens moderne des frontières attestées au XIV^e siècle) et institué en communauté politique (J-Y Guimar, 1990, p. 16).

On voit clairement que la nouvelle notion de nation ne cadre pas avec la conception traditionnelle de celle-ci ; une entité composée d'un groupe naturel pendant que la nouvelle est une communauté politique. En plus, au niveau du territoire, la nation traditionnelle est une unicité sur un territoire donné, par contre, la nation reconstituée est une multiplicité sociale établie sur un territoire artificiellement déterminé. Compte tenu de cette réalité, il appartient aux nouveaux dirigeants d'absoudre les différentes aspirations des divers peuples dans l'intérêt supérieur de la nation nouvelle héritée de la colonisation. De ce point de vu, l'adjonction nationale requiert une politique d'intégration basée sur l'implication de chaque société dans la construction nationale sans discrimination aucune. Dans ce cas, la construction nationale commence par le respect et la considération de chaque entité comme une partie du tout et qui doit pleinement jouer le rôle qui est le sien en vue de garantir le mieux-être du tout, au bénéfice de chacun.

Malheureusement, la volonté de restructuration des différentes composantes du pays en vue d'une construction nationale dont le processus pouvait être court ou long en fonction de la politique incitatrice des dirigeants, laisse place à l'émergence des tensions. En effet, après l'indépendance du pays, vont resurgir progressivement des contradictions et des antagonismes allant jusqu'à des clivages sociaux béants. L'élan patriotique qui a facilité l'acquisition de l'indépendance du pays en 1968 va rapidement s'affaïsser et faire place à l'expression des particularismes. Partant de cela, l'évolution de l'économie et des rapports sociaux donnent lieu à des clivages sociaux, là où devait être effective une politique de réajustement des rapports entre les différentes sociétés et l'État.

Malgré le nouveau concept de nation avec ses réalités d'une dynamique de regroupement et de sa constitution en une entité homogène de toutes les sociétés traditionnelles, les frontières psychologiques des ethnies restent tangibles chez chaque peuple. En plus, le pernicieux problème de l'ethnicité tient toujours droit de cité. Dans ce contexte où la volonté de prééminence continue d'animer chaque groupe social et dégrader les relations entre d'autres, la force légitime passe du côté du groupe dont est issu le président de la République. Jusqu'aux premières élections dans ce pays, les entités sociales maintiennent leurs spécificités vis-à-vis des autres. En effet, les toutes premières élections présidentielles dans la Guinée espagnole portent à la tête du pays Francisco

Macías Nguema, issu du groupe ethnique fang. Mais celui-ci arrive au pouvoir dans un contexte particulier d'un pays multiculturel et multiethnique en proie à des divergences politiques émaillées de tensions.

Il appartient, dans ce contexte, au président de la République récemment élu de, par son génie, traduire en actes les discours nationalistes prononcés durant les campagnes électorales. Il devrait pour cela créer les conditions favorables à la constitution d'une véritable nation, qui ne se surfe pas sur les réalités politiques, sociales et sociologiques, historiques et culturelles, mais qui en tient compte et les traite dans le fond en les captant, les captivant et les orientant vers l'idéal commun. Cet idéal n'est rien d'autre que le développement du pays par la conjugaison des efforts et les compétences individuelles au bénéfice de tous. Partant de cette réalité, la construction d'une nation suppose une politique fédératrice des différentes sociétés de la part de l'élite au pouvoir et non des mots vides de sens et d'actions. Cette possibilité de la mise en marche de la nation dite moderne en Guinée Équatoriale va buter sur l'immuabilité de l'ethnicité ou la politique ethnocentrique de ses gouvernants. En effet, dès sa prise du pouvoir, le président de la République, s'appuyant sur les habitudes précoloniales en matière de gestion du pouvoir, fait du groupe fang, le groupe dominant dans un pays pluriel.

Aucun des deux présidents, Francisco Macías Nguema (du 12 octobre 1968 au 05 août 1979), ni Teodoro Obiang Nguema (du 05 août 1979 à 2020) n'a su, dans son ascension, garder la neutralité qui transcende les clivages ethniques, politiques et régionaux précoloniaux. En revanche, il adopte une politique qui confond à la fois République et ethnie. C'est-à-dire une politique qui fait la part belle aux fang au détriment des autres groupes ethniques, au point même de vouloir les absorber. Il s'agit là de:

«un nacionalismo absorbente y sectario o regional. Con esta base tanto Teodoro Obiang como su antecesor Macías, y todos los fang nacionalistas, defenderán e impulsarán la uniformidad étnica del estado y a partir de un poder coactivo. Las bases para su consecución, algunas ya comentadas, consisten en imponer su lengua o idioma y reservar los puestos marginales de la vida pública y privada a aquellos que se identifiquen o se relacionen en idioma fang» (I. R. Muakuku 2006, p. 130)³.

Cette réalité ethnique, dans le pays est la cause principale de l'échec de la construction nationale postindépendance. Les rapports sociaux ne s'inscrivent plus dans la dynamique d'une convergence nationale, mais se désintègrent et s'orientent désormais vers une politique ethnique comme cela a existé pendant l'époque précoloniale. Quoique la colonisation ait émiétté certaines entités sociales et politiques en les éclatant entre plusieurs nations, l'âme et la quintessence de chaque groupe ethnique n'ont cependant pas été détruites. De ce fait, la politique ethnocentrique de l'élite au pouvoir, sans le vouloir, pousse les autres à chercher à se revaloriser, par les moyens dont ils disposent, leurs différentes identités ethnique et culturelle.

Compte tenu, d'une part, de leur importance numérique et d'autre part du contrôle qu'ils ont sur l'appareil de l'État ethnicisé, les Fang pratiquent une politique d'absorption des autres ethnies à travers une politique identitaire régionaliste et hégémonique. Cette politique est porteuse d'une discrimination, d'une sous-estimation des autres groupes ethniques avec en filigrane une volonté de leur *colonisation*. Comme la *décolonisation* est inhérente à la *colonisation*, les autres font du repli ethnique une arme de lutte pour leur émancipation.

³ **Notre traduction :** Nous sommes face à un nationalisme absorbant et sectaire ou régional. Avec cette base, Teodoro Obiang tout comme son prédécesseur Macías, et tous les nationalistes, défendront et inciteront l'uniformité ethnique de l'État et à partir d'un pouvoir coactif. Les bases pour sa réalisation consistent à imposer leur langue et réserver les postes marginaux de la vie publique et privée aux fang ou alliés.

En fin de compte, les différentes nations précoloniales autrefois éparses sur le territoire correspondant désormais à la Guinée Équatoriale ne sont plus cristallisées pour converger vers une nation unitaire. Le manque de politique de convergence donne lieu à plus de scènes de distanciation des entités les unes des autres, car des groupements humains, non fang, cherchent à faire émerger leurs identités que veulent englober les Fang. Avec toutes ces réalités sociales et politiques qui perdurent depuis plus d'un demi-siècle, l'ancienne colonie espagnole peine à mettre en place une politique de construction nationale. Cependant, la presse, certains médias et même certains hommes continuent à s'habituer au terme de nation équato-guinéenne.

Aujourd'hui, la Guinée Équatoriale subit les effets néfastes de son passé colonial (déstructuration des nations primitives, traçage des frontières avec séparation et regroupement des sociétés humaines) se traduisant par la difficile construction de la nation guinéoéquatorienne. En effet, après l'indépendance du pays, la "nation" guinéoéquatorienne héritée de la colonisation, n'a pu survivre à la politique tribale, et ses conséquences, des deux présidents de la République qui se sont succédé à la tête de l'État

3-La gestion tribale et intentions séparatistes comme crise de l'État moderne

Déjà, avant l'époque coloniale, il existait en Afrique des États, car ces nations précoloniales étaient dotées d'instruments juridiques en vue d'assurer, d'une part leurs stabilités et d'autre part, la sécurité des membres et celle des différents rapports sociaux. Il y avait ainsi plusieurs États (dotés des structures traditionnelles) sur le continent, ceux-ci, à travers les différents modes d'organisation et de fonctionnement, parvenaient efficacement à maintenir l'unité de chaque groupe avec un exercice effectif du pouvoir du roi ou du chef de tribu, selon l'organisation de chaque groupe. Ces États étaient caractérisés par le pouvoir, à la fois centralisé, autoritaire et militaire (E Mbokolo, 1992, p. 258). Cette gestion de l'État traditionnel a développé chez des peuples, une conscience nationale (dans les limites de la nation traditionnelle) dont la manifestation s'est traduite par la réaction contre la présence occidentale dans nos contrées. Ce nationalisme qui se limite essentiellement à la sphère ethnique, est aussi appelé nationalisme ethnique (L. Sylla, 1977, p.75).

Il est l'émanation de la conscience nationale (nation primitive) que les rois, dans leur politique de gestion, parvenaient à inculquer à leurs administrés. Par le biais des coutumes, des traditions et des cérémonies qui leur sont rattachées les rois réussissaient à éveiller en chacun le sentiment nationaliste. Pour asseoir sa notoriété, le pouvoir traditionnel n'avait pas forcément recours à la force légitime contre ses sujets, cependant, il parvenait à se faire obéir, parce que le roi et son gouvernement, dans la gestion, ne dissocient pas le pouvoir et le peuple, en revanche, ils veillent au bon fonctionnement de leur relation d'interdépendance.

«Le peuple s'assemble sur les places publiques tous les jours et tant que durent les coutumes pour écouter les crieurs que le roi envoie proclamer les gloires de la dynastie, le crieur est généralement un petit cabeçaire du palais qui est momentanément chargé des fonctions de professeur d'histoire [...] après quelques louanges à l'adresse du souverain et du gouvernement, il commence son discours. Il cite le fondateur de la dynastie, et tous ceux qui lui ont succédé jusqu'au roi régnant, il rappelle les grandes conquêtes de chacun et parle de son noble caractère, de sa bonté et de sa générosité pour son peuple, de sa sévérité à l'égard des méchants. Il n'a oublié aucun de ces détails qui frappent l'imagination et aide au souvenir ; il s'exalte et parle parfois pendant plusieurs heures. L'enthousiasme gagne la foule, on pousse des cris à la conquête des prédécesseurs comme si c'était une gloire nouvelle, un événement d'hier ; on trépigne et l'orateur est souvent obligé de s'arrêter de crier pour ce jour ; la foule ne l'écoute plus. Elle va devant le palais poussant des vives le roi ! Ou d'autres clameurs à la louange des descendants des grands conquérants » (E. Mbokolo, 1992, p. 258).

À travers cette façon de fonctionner, il faut comprendre que le peuple est placé au centre de la gestion du pouvoir, car il n'y a pas de roi sans peuple. Retracer l'histoire commune des peuples à

travers le récit des prédécesseurs motive les uns et les autres dans leur volonté de se construire un avenir commun. En plus, on peut se rendre compte encore que la vitalité du pouvoir réside aussi dans le respect du principe de continuité sans effacer ni nier les réalisations des prédécesseurs en voulant se positionner comme le début et la fin d'une vie commune. C'est ainsi qu'ont vécu plusieurs États multiséculaires sur le continent.

Il a fallu la poussée de l'impérialisme, entendue comme la conquête européenne de l'Afrique, pour voir s'effondrer ces États, considérés comme barbares par des hommes venus d'ailleurs. Avec la décolonisation, les Africains héritent de nouveaux États qui ne sont rien d'autre que le prolongement du pacte colonial. On peut donc dire que la colonisation qui a bouleversé les modes de vie traditionnels a proclamé ces nouveaux États aux fins d'une manipulation des nouveaux pouvoirs.

Dans son rôle régalién, l'État détient la force légitime. Cependant, la violence qui accompagne ses actions, parfois à outrance, est la principale source de sa propre crise. Elle produit souvent l'effet contraire chez la population. En voulant soumettre la population par la violence, il crée entre lui et les administrés un climat de violence et de défiance, car généralement, la violence fait appel à la violence. Ainsi au lieu de l'obéissance et la soumission, c'est la révolte et la désobéissance. Il faut donc entendre par crise de l'État, la rupture d'équilibre de rapports entre l'État et ses administrés. Dans certains pays en Afrique la trop forte emprise de l'État sur la population a parfois conduit celle-ci à se révolter et disposer des régimes.

Dans un pays multiethnique et multiculturel, il appartient à l'État d'imposer un encadrement national approprié afin d'éviter la déstabilisation de son régime. Cela commence par amener la population à suivre des mots d'ordre de sensibilisation et de mobilisation à travers un système d'information orienté vers l'objectif de propagande politique de construction nationale. Celle-ci devrait mettre l'État en pole position de défenseur et d'intégrateur des différentes forces vives de la nation sans aucune discrimination. Cependant, cet idéal n'est pas toujours un succès en Guinée Équatoriale.

Dès la fin de la décennie 60, commence dans le pays, la violence politique avec une tentative de coup d'État le 05 mars 1969. À partir de ces événements, l'optimisme d'une vie décente qu'inspirait la fin de la colonisation, va laisser la place à un cauchemar des peuples qui se traduit par des crises politiques et sociales. Plutôt que d'être le moteur de sa propre stabilité, à travers son rôle de rassembleur, de canalisateur des aspirations des peuples et catalyseur des solutions aux problèmes sociaux et économiques de ses administrés, il a installé entre lui et ces derniers un climat de méfiance et de défiance.

Cela arrive généralement lorsque certains dirigeants, au lieu de jouer le rôle d'arbitre, soumettent le pouvoir aux pires caprices de l'ethnie. Voici pourquoi de toutes les crises qui surviennent généralement sur le continent africain, l'État peut être indexé comme porteur de l'entière responsabilité. Quoiqu'il en soit, que ce soit la population ou l'État, les activités de chacun envers l'autre vise l'harmonie sociale que seuls les rapports entre les deux tentent souvent de compromettre, comme le dit P. N. Ayoun (2003, p. 101) : « Les rapports entre l'État et la société sont d'une nature variée et sensibles dans une évolution plus ou moins conflictuelle dont la finalité vise l'harmonie nécessaire à la vie nation nationale ».

Ainsi, dans l'optique d'une construction nationale, il revient à l'État de jouer pleinement le rôle d'arbitre pour pouvoir gérer et canaliser les différentes aspirations émanant de chaque entité de cette mosaïque socioculturelle qu'est la Guinée Équatoriale. Avoir à gérer une multi culturalité ou une multi ethnicité ne devrait poser aucun problème. Il n'y a pas de contradiction entre l'existence de l'État et celle d'une multitude d'ethnies : les particularismes culturels ne remettent pas en cause l'existence de l'État, il faut seulement- est-ce là une utopie ? - que l'État accepte leur existence et ne laisse pas subsister entre eux d'inégalités trop criantes (J-F Vincent, 1980, p. 2). Voici là le challenge que, généralement, plusieurs États africains ont du mal à réussir, quand les dirigeants soumettent l'État à leur propre ethnie et confondent le rôle de chef d'État à celui de chef de tribu.

Les premières élections présidentielles portent à la tête de l'État Francisco Macías Nguema, un fang issu du clan Esangui de la région de Mongomo. Celui-ci voit en sa propulsion à la tête du pays, l'ascension et la prééminence du Fang sur les autres. Quelques années plus tard, il se dessine clairement une sorte de nationalisme fang, c'est-à-dire un repli identitaire qui se perçoit à travers le positionnement des fang à des postes élevés et cela dans plusieurs domaines. Ce nationalisme ethnique ou l'idéologie identitaire a fortement contribué, malheureusement, à la désolidarisation des peuples et au recul du sentiment national que devrait encourager et soutenir la politique fédératrice et intégratrice de l'État. La politique identitaire émanant du sommet de l'État sonne le glas de l'élan d'une dynamique nationale. La forte manifestation des intentions séparatistes actuelles en est une conséquence.

En un mot, l'État guinéoéquatorien n'a pu conserver et consolider le sacré, c'est-à-dire le lien entre l'État et les populations d'une part et d'autre part les différents groupes ethniques entre eux. Il faut le noter, l'État est l'ensemble des organisations et les services qui assurent l'administration d'un pays. À ce titre, il incarne l'autorité suprême à charge de créer entre les différentes composantes de la société, une cohabitation harmonieuse et pacifique. Cette politique manquée est la principale cause de la crise de l'État moderne dans le pays d'Obiang. Celle-ci se manifeste par la naissance des mouvements à caractère séparatiste.

Aujourd'hui, les revendications nationalistes sectaires et autonomistes entretenues par les Bubi, les Annobonais et les Ndowè traduisent un refus d'intégration politique et d'assimilation culturelle entreprise par les Fang au pouvoir depuis 1968. Les volontés séparatistes mettent évidemment en conflits l'État et les groupes séparatistes. De tels conflits sont récurrents sur le continent comme le souligne R. Stavenhagen (2005, p. 1) :

«Es una reseña de los estados en situación de conflicto armado en 1988, se señala que de un total de 111 conflictos en el mundo, 63 eran internos y se describe a 36 de ellos como guerras de formación de estados! Es decir conflictos en que intervienen un gobierno y un grupo de oposición que exige la autonomía a la secesión para una etnia particular»⁴.

En Guinée Équatoriale, au-delà des volontés sécessionnistes, ce sont des rivalités interethniques qui s'expriment. En clair, avant la colonisation, toutes ces différentes entités ethniques n'entretenaient pas forcément des rapports de paix. Toutes ces rivalités étouffées sous la dictature coloniale vont refaire surface après l'indépendance, surtout que l'État moderne n'a pu les fondre dans la dynamique d'une construction nationale.

Plutôt que de faire des particularismes un atout au service de la construction nationale, l'élite au pouvoir a fait le choix de l'ethnocentrisme dans la plus grande négligence et l'exclusion des autres groupes ethniques. L'État crée ainsi les conditions du mécontentement des autres peuples qui se sentent exclus de la redistribution des retombées des richesses produites par le pays et des avantages sociaux. Dans le cas des Annobonais, M. R. Igambo (2006, p. 133) relate l'agissement de l'État vis-à-vis de ces derniers en ces termes :

«A Macías no le resultó difícil zanjar el problema. Su lejanía es una variable añadida al abandono que las viene sometiendo el sistema. Los 670 kms que separa esta isla de Malabo. Serían suficientes para aislarlos e incomunicar del centro de decisiones del estado y de privarles de todas las ventajas que pudieras ofrecer un estado de derecho. Con Obiang, la cuestión era tan sencilla. Como dar visto bueno a la política de antecesor y carpetazo. Los diferentes gobiernos de Teodoro Obiang incapaces de dar cobertura asistencial a las poblaciones de Guinea

⁴-**Notre traduction** : Dans un article des États en situation de conflits dans le monde, 63 sont internes et 36 parmi eux sont décrits comme des guerres de formation d'État. C'est-à-dire des conflits dans lesquels interviennent un gouvernement et un groupe d'opposition qui exige l'autonomie ou scission pour une ethnie donnée

Ecuatorial, monos te preocuparán por la suerte que los pudiera to car a los Annoboneses. Abandonados a su suerte padecerán epidemias, insuficiencias sanitarias y de educación»⁵

L'île d'Annobón participe avec ses ressources au développement de l'ensemble du pays, cependant, le groupuscule de personnes venues de Mongomo qui sont à la tête de l'État, asphyxient les habitants de cette partie du pays en les privant du minimum vital. Ce peuple se sentant abandonné et exclu par l'État ne se voit plus comme en faisant partie. Pour cela il réclame son droit à l'autodétermination. Certes, les revendications ne sont pas jusque-là armées, cependant elles constituent une menace qui plane sur la stabilité du pays. Elles sont ainsi plusieurs minorités à subir l'ethnocentrisme de la classe dirigeante. De cette façon, la politique ou la quête identitaire est le seul moyen d'acquisition de l'autonomie, à travers la réactivation des réseaux tribaux et l'idéologie ethnico-sociale de ces peuples.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons vu qu'avant l'arrivée des européens, il n'y avait pas encore de Guinée Équatoriale. Cependant il y avait plusieurs sociétés humaines dispersées dans la forêt équatorienne. C'est l'impérialisme européen qui, après avoir partagé le continent africain, donne à ce territoire, le nom de Guinée espagnole avant de devenir Guinée Équatoriale à partir de l'indépendance. En effet, pendant la colonisation, les espagnols ont regroupé tous ces peuples, sur un territoire et leur imposent une dictature coloniale qui estompe, d'une part le cours d'évolution et de développement de ces sociétés, et d'autre part passe sous silence les particularismes qui caractérisaient autrefois ces sociétés.

Après l'indépendance du pays en 1968, plutôt que de construire une nouvelle nation équato-guinéenne qui intègre tous ces peuples, on assiste à la résurgence de l'ethnocentrisme. Le premier président de la République étant issu de l'ethnie fang, adopte une politique hégémonique fang. Cette attitude tribale pousse les autres groupes ethniques à faire un repli ethnique ou tribal et à défier l'autorité de l'État à travers les mouvements séparatistes. Toutes ces attitudes, en somme, fragilisent l'État équato-guinéen postindépendance.

Références bibliographiques

Ayoun N'dah Pierre, 2003, *Moderniser l'État Africain*, Abidjan, Les Editions CERAP, 188p.

Bolekia Boleka Justo, 2003, *Aproximación a la historia de Guinea Ecuatorial*, Salamanca, Amaru Ediciones, 167p.

Schnapper Dominique, 1993, *Ethnies et Nations*, Cahier de recherche sociologique, N°20, 1993. Disponible sur le site <https://www.erudit.org/en/journals/crs/1993-n20-crs1516885/1002195ar/> [consulté le 26/12/2020]

⁵-**Notre Traduction** : Pour Macias, le problème n'est pas difficile à régler. Son éloignement est une variable ajoutée à l'abandon que lui impose le système. Les 670 kilomètres qui séparent cette île de Malabo seraient suffisants pour les isoler et leur priver de communication depuis le centre de décisions de l'État et de leur priver de tous les avantages que pourrait offrir un État de droit. Avec Obiang, la question est tellement simple, comme donner son accord à la politique de son prédécesseur. Les différents gouvernements de Teodoro Obiang sont incapables d'accorder une couverture d'assistance aux populations de la Guinée Équatoriale, encore moins ils se préoccupent des Annobonais par coup de chance. Abandonnés à leur triste sort, ils souffriront des épidémies, des insuffisances sanitaires et de l'éducation.

Dumont Jacques et Vandooren Philippe, 1972, *La sociologie, Tome 2*, Paris, centre d'étude et de la promotion de la lecture, 478 p.

Ebu Misisim, 2009. "La Guinea Ecuatorial una nación: ¿cambiar o desaparecer?", sp.
<http://www.guinea-ecuatorial.net/ms/main.asp?cd=ni6319> [Consulté le 26/06/2016].

Fossier Robert, 2008, *La famille, les groupes domestiques et la société, in histoire de l'humanité*, volume IV 600-1492, Paris, Ed UNESCO, 1690 p.

Kone Amadou, 1976, *Jusqu'au seuil de l'irréel*, Abidjan, Les nouvelles éditions africaines, 143 p.

Mamoudou Gazibo, 2018, « Introduction à la politique africaine », *Montréal, Presse Universitaire de Montréal*, Disponible sur le site <https://books.openedition.org/pum/6371> [consulté le 15 juillet 2020], 30 p.

Mbokolo Elikia et Al, 1992, *Afrique noire, histoire et civilisations, Tome II XIXe-XXe siècle*, Hatier-Aupel, 576 p.

Muakuku Rondo Igambo, 2006, *Conflictos étnicos y gobernabilidad: Guinea Ecuatorial*, Barcelona, Ediciones Carena, 196 p.

Palé Miré Germain, 2018, "La nación guineo ecuatoriana. Construcción y deconstrucción", in ILENA, Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines, Vol.3, N°18 janvier 2018, Sociétés/Civilisations, pp.330-339.

Seck Papa Ogo, 1994, *L'idée de nation en Afrique*, (Thèse de doctorat en droit et Sciences Politiques) Paris : Université Paris 10, disponible sur le site www.memoiresonline.org page ouverte le 17/04/ 2020, 196 p.

Stavenhagen Rodolfo, 2005, *Los conflictos étnicos y sus repercusiones en la sociedad internacional*, Madrid, disponible sur le site <https://centroderecursos.cultura.pe/sites/default/files/rb/> [Consulté le 20/08/2020] 20 p.

Sylla Lanciné, 1977, *Tribalisme et parti unique en Afrique Noire*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 392 p.

Vincent Jeanne-Françoise, 1980, *État et société en Afrique Noire*, Acte du colloque Paris, 19 et 20 Septembre, 4 p.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

LES SITES D'ORPAILLAGE, TERRITOIRES EN MOUVEMENT A KEDOUGOU (SENEGAL)

Edmée MBAYE
Département de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Email : edmeediouf1@gmail.com

/

Sidia Diaouma BADIANE
Département de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Email : sidia.badiane@ucad.edu.sn

/

Diatou THIAW
Département de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
CEARC/UVSQ
UMI 236/Résiliances
Email : diatou.thiaw@ucad.edu.sn

/

Aminata NDIAYE
Département de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Email : aminata.ndiaye@ucad.edu.sn

RESUME

La présente étude porte une analyse sur les territoires aurifères soumis depuis plusieurs siècles à une exploitation artisanale et plus récemment à industrielle à Kédougou. L'exploration des sites d'orpaillage a permis de caractériser la structure de ces territoires miniers. Des enquêtes de terrains complétées par des techniques d'analyse spatiale ont conduit à un certain nombre de résultats. Ainsi, l'étude révèle que les logiques d'extraction artisanale de l'or sont bâties autour de la « théorie du déclin ». Les territoires miniers se développent au rythme de trois phases : la découverte, l'exploitation et l'abandon. A cause de la ruée vers le minerai jaune, les sites d'orpaillage se multiplient et subissent dans le même temps des stress (abandon après exploitation). Les orpailleurs ne sont pas toujours conscients de la nécessité de réhabilitation des terrains post-miniers.

Mots clés : territoires miniers, orpaillage, paysages, dégradation, Kédougou, Sénégal.

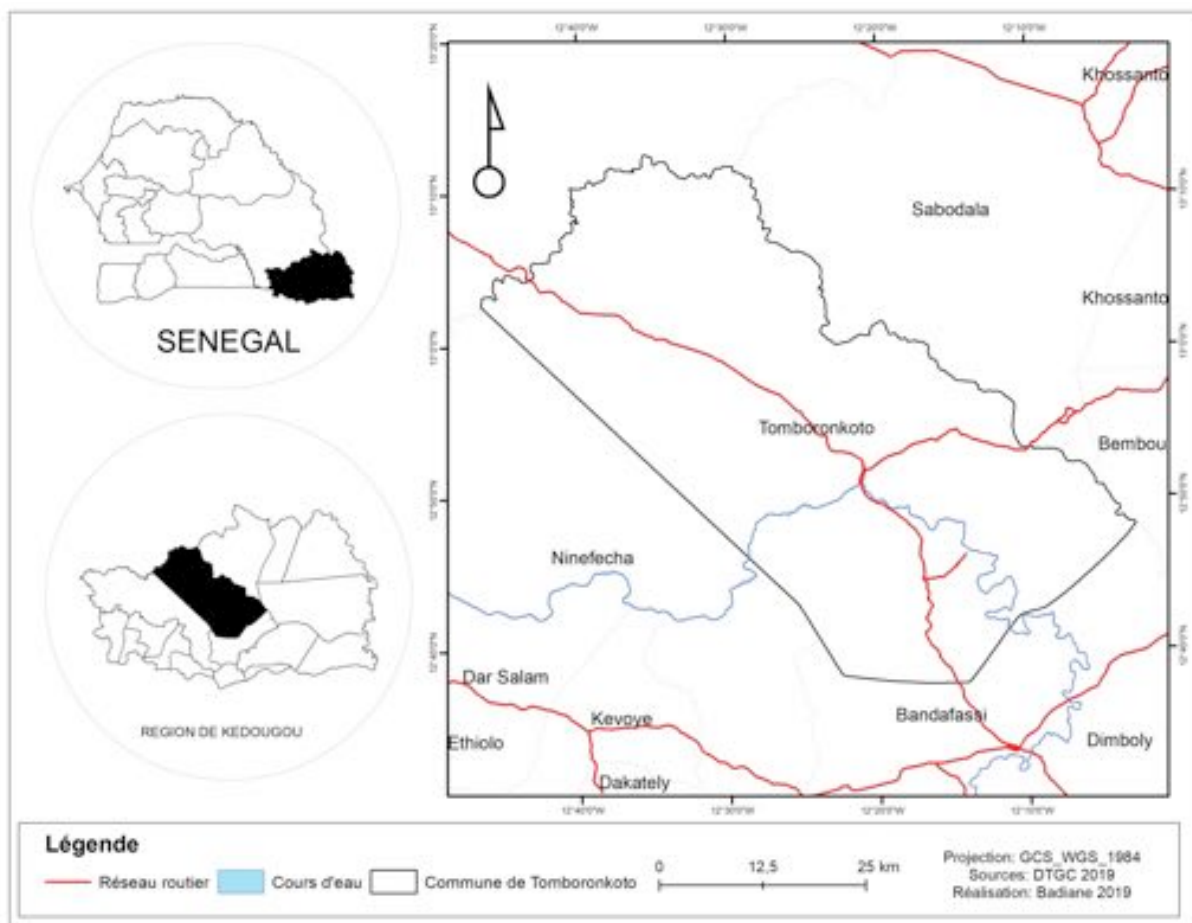
ABSTRACT

This study presents an analysis of the gold-bearing territories that have been subjected for centuries to artisanal and more recently industrial exploitation in Kedougou. Exploration of the gold washing sites allowed to characterize the structure of these mining territories. Field surveys complemented by spatial analysis led to a number of results. Thus, the study reveals that the logics of artisanal mining of gold are built around the "theory of the blink". Mining territories develop at the rate of three phases: discovery, exploitation and abandonment. Due to the rush to the yellow ore, the sites of gold panning multiply and undergo at the same time stress (laying aside after exploitation). Miners are not always aware of the need for rehabilitation of post-mining lands.

Key words: mining territories, gold panning, landscapes, degradation, Kedougou, Senegal.

INTRODUCTION

L'exploitation artisanale de l'or est une activité très ancienne au Sénégal-Oriental, notamment dans la région de Kédougou. Au début du XIX^{ème} siècle, l'existence de gisement d'or a attiré des voyageurs européens et se justifie par la réputation ancienne de la province du Bambouk (Bathily, 1985, p. 285). En effet, l'or du sahel jouait un rôle important dans le commerce transsaharien. Selon Magrin (2017, p. 2) « l'orpaillage est une activité qui s'inscrit dans l'histoire longue en Afrique de l'Ouest ». Ainsi, l'orpaillage est considéré comme un moyen d'existence au même titre que l'agriculture ou l'élevage. Dans les territoires du Sénégal-Oriental, l'orpaillage était essentiellement de type alluvionnaire et se pratiquait le long du fleuve Gambie. A partir des années 2000, l'exploitation de l'or filonien a pris de l'ampleur (Kébé, 1998, p. 32). Dès lors les sites d'orpaillage se multiplient à Kédougou. Certaines localités comme Tenkoto, Bantako appartenant à la Commune de Tomboronko (terrain d'étude) (carte 1), ont connu depuis cette période, une grande affluence d'orpailleurs. Selon la Direction des mines et de la géologie du Sénégal, le nombre d'orpailleurs dans les différents sites recensés dans la région de Kédougou, est estimé actuellement à plus de 10 000 personnes. On y rencontre différentes nationalités de la sous-région ouest-africaine (Malien, Guinéens et Burkinabais etc.).



Carte 1: Localisation de la zone d'étude

Le développement de l'orpaillage soulève diverses problématiques toutes liées à la nature de cette activité jusque-là informelle. Dès lors cette activité va intéresser plusieurs chercheurs dont l'un des premiers est Bathily (1985) qui fait une analyse historique du commerce de l'or dans le Sénégal-Oriental et des territoires voisins voire au-delà. D'autres travaux de recherche seront menés plus tard, s'inscrivant dans la même dynamique, pour caractériser davantage l'orpaillage et ses impacts socio-économiques et environnementaux.

Dans ce contexte, les études sur les territoires post-miniers vont émerger du défi de la prise en charge des impacts des activités d'extraction minière. En effet, jusqu'à une date récente, les dommages qui résultent du développement du secteur minier, étaient faiblement contrôlés. La réglementation étant souvent insuffisante (Le Roux, 2002, p. 6), la restauration des sites miniers n'était pas une préoccupation majeure. Dans la littérature, quelques recherches ont montré l'urgence de la réhabilitation minière. Dans plusieurs pays, une législation est mise en place dans le secteur des mines industrielles, celle-ci exige une garantie financière afin d'assurer la remise en état des sites miniers après l'exploitation. Cette disposition est notée en France, aux États-Unis, en Australie (Le Roux, 2002, p. 7), pour ne citer que ces pays. La situation en Afrique est encore complexe. La réhabilitation post-minière est inscrite dans les codes miniers, mais elle est généralement négligée. Au Sénégal, les carrières minières sont abandonnées après exploitation, à l'exception des zones d'exploitation de zircon. Concernant les zones d'orpaillage, la question de la réhabilitation post-minières constitue encore un goulot d'étranglement, même dans le cas de l'extraction industrielle à Kédougou. Par exemple les sites miniers industriels de Sabadolo posent toujours le problème de la remise en état du milieu après exploitation. Concernant artisanal de l'exploitation de l'or (orpaillage) à petite échelle (plus ancienne, très répandue) et l'insuffisance d'encadrement de cette activité sont les facteurs limitants. Le regain des prospections minières à Kédougou a accéléré l'activité d'orpaillage, qui s'opère de manière itinérante, d'où la prolifération des sites anciens d'orpaillage souvent abandonnés. Bien que la problématique de l'orpaillage soit abordée par Ndiaye (2016, p. 5), Doucouré (2015, p. 8 ; 2014, p. 6), Kébé (1998, p. 32), Mbaye (2015, p. 12), Niang (2009, p. 72), les effets des opérations artisanales itinérantes sont très peu analysés, notamment la prise en charge des sites post-miniers. Pourtant, la littérature scientifique spécifique sur la question de la réhabilitation des sites post-miniers est très fournie en Europe, en Amérique et en Australie. Plusieurs références peuvent être citées. Petit (2007, p. 15) fait une analyse de la situation des vieux pays miniers d'Europe (France, Allemagne, Belgique, Espagne,), mais aussi de l'Australie et des États-Unis. Tamagno et Verdone (2014, p. 124) évoque l'expérience de la Guyanne. Sarrailh, (2002, p. 23) parle de celle de la Nouvelle-Calédonie. Ces travaux ont porté essentiellement sur l'exploitation minière industrielle, plus organisée, et où les acteurs ont eu plus de sensibilité à la responsabilité environnementale au fil du temps. Ils ont été à mesure d'apporter des réponses à la problématique de la gestion post-minière, mieux que les acteurs de l'orpaillage artisanal en Afrique.

Il est vrai que récemment quelques initiatives durables d'encadrement de l'orpaillage sont analysées par (Bohbot, 2017, p. 12) dans le contexte ouest-africain, mais les productions scientifiques sur cette thématique sont encore rares, au Sénégal en particulier. Or, les enjeux de la gestion post-minière sont très préoccupants aujourd'hui. Au Sénégal, les zones minières de Kédougou représentent un terrain pertinent pour étudier cette problématique. D'une part l'exploitation artisanale de l'or continue sa propension. D'autre part, sa complexité, ne donne pas la possibilité d'un accompagnement adéquat au point de maîtriser la gestion des sites post-miniers.

Notre réflexion repose ainsi, sur l'hypothèse que l'abandon des territoires post-miniers résulte du comportement des orpailleurs essentiellement motivés par l'intérêt économique sans se préoccuper des questions de réhabilitation après exploitation. Elle est sous-tendue par le

questionnement suivant. Quelles sont les logiques spatiales de l'exploitation artisanale de l'or au-delà de l'intérêt économique? Comment cette activité modifie la configuration des paysages ? En quoi le caractère artisanal empêche ou limite les efforts de réhabilitation ?

La réponse à ces questions résiderait dans la compréhension du processus de recherche de l'or, des conditions de mise en exploitation et la gestion des territoires post-miniers. Il est important à ce niveau d'élucider la notion de « territoire en mouvement ». Celle-ci s'adosse à la réflexion de Thune, (2011, p. 12) qui écrit :

... la géographie des sites d'orpaillage est en effet très mouvante : après sa découverte, un site connaît un afflux massif d'orpailleurs, avant d'être abandonné au détriment d'un autre site, dès lors que son exploitation devient moins rentable ou que les galeries rencontrent la nappe phréatique (p. 12).

La compréhension de cette dimension mouvante des territoires d'orpaillage est fondamentale, car elle commande la logique des relations entre les orpailleurs et les territoires aurifères (de la prospection à la situation post-minière).

L'objectif de cet article est d'examiner les questions relatives à la réhabilitation des sites post-miniers et de discuter de la gouvernance post-minière.

1. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude a consisté à collecter des données documentaires d'abord, ensuite à recueillir des informations de terrain à travers les interviews, l'inventaire floristique et des puits miniers, puis un traitement cartographique est réalisé.

La revue de la littérature a permis de rendre compte des travaux de recherches scientifiques concernant l'orpaillage en général à Kédougou. Evidemment, cette activité d'extraction minière a intéressé plusieurs auteurs dans des disciplines variées. Un grand nombre de recherche relève de la géologie, de la géographie, de la sociologie, etc. Depuis près de deux décennies, les études se multiplient, se complétant les unes des autres tant les sujets abordés sont variés et les approches d'analyse assez transversales. Les références bibliographiques citées plus haut le démontrent. Mais, on peut tout de même relever l'apport majeur de certains auteurs dans ce champ de réflexion. Un peu avant les années 2000, on peut signaler les travaux de Kébé (1998) analysant cette activité séculaire à Tenkoto, suivant une démarche monographie. Dans la période de la ruée vers l'or de Kédougou, on peut souligner, l'une des recherches d'envergure les plus connues, celle de Niang (2009, 72). Sa réflexion portait sur : « les orpailleurs du département de Kédougou : entre tradition et changement ». Cette analyse sociologique, apporte un éclairage sur le comportement des orpailleurs. On peut noter également dans la foulée les publications de Doucouré (2015, 2014) sur le « Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères ». Cet auteur s'appuie sur une démarche analytique des transformations socio-économiques des territoires d'orpaillage. Les études géographiques de Boisdevésy (2015), Mbaye (2015), Mbodj (2011, 2009), Diallo (2017, 2009), Greig, (2009) constituent aussi une bonne base de connaissance de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or au Sénégal-oriental. Ces auteurs ont utilisé essentiellement des approches empiriques et des techniques cartographiques pour certaines études de cas sur l'exploitation industrielle et artisanale. Ces travaux montrent la trajectoire de l'exploitation aurifère et les problèmes qu'elle génère en termes de cohabitation ou d'apport au développement local. Ndiaye (2016) aborde une dimension biologique en s'intéressant aux « Impacts de l'exploitation artisanale de l'or sur la conservation du chimpanzé ». La liste des travaux peut s'allonger davantage, mais comme on l'a fait remarquer plus haut, la question centrale de la présente étude n'est pas jusque-là évoquée dans les recherches scientifiques en cours au Sénégal. Elle reste donc une préoccupation majeure de recherche.

1.1. Interviews semi-structurées

Les enquêtes ont été menées sous forme d'interviews semi-structurées auprès de groupes d'acteurs locaux. Les cibles de cette enquête étaient particulièrement les orpailleurs, les responsables de sites d'orpaillage, les chefs de villages, etc. Les responsables des services administratifs techniques chargés du secteur minier ont été interrogés, de même que d'autres acteurs non étatiques notamment les Organisations Non Gouvernementales et Organisation de la Société Civile. Au total 147 personnes ont été interrogées, dont quatre (4) responsables de *dioura* (site d'orpaillage), onze (11) propriétaires de puits aurifères, douze (12) gardiens de sites d'orpaillage et cent-cinq (105) ouvriers orpailleurs. Les personnes-ressources (15) interrogés sont constituées essentiellement des autorités locales (chef de village, maire de commune), des responsables de services administratifs. Ces personnes ont été interrogées pour connaître leur perception sur l'orpaillage.

1.2. Inventaire floristique

Un autre aspect de la collecte de données a consisté en un inventaire floristique. Celui-ci a été effectué dans l'objectif de connaître la physionomie et la composition des formations forestières dans les sites d'orpaillage. A cet effet, neuf relevés floristiques ont été réalisés dans trois sites différents (Tomboronkoto, Tenkoto, Bantako), soit trois relevés par sites. L'intérêt était d'évaluer l'état de la végétation directement affectée par l'activité minière. Pour cela, certains relevés étaient exécutés dans les sites en exploitation, qui subissent la pression du front d'orpaillage. D'autres relevés ont été réalisés dans les sites mitoyens. Ils servent de sites témoins pour permettre la comparaison de l'état de la végétation ligneuse (non affectée directement par l'activité d'orpaillage), avec celles observées dans les sites en exploitation. Il faut préciser que toutes les placettes sont localisées dans le même paysage végétal naturel initial.

Un comptage phytosociologique exhaustif des espèces ligneuses a été fait (Chevalier et al., 2010, p. 142). Le matériel utilisé est constitué de fiches de relevés (comptage phytosociologique), d'un décamètre, de cordes et d'un appareil « Global Positioning System » (GPS) Garmin. Etant donné le caractère exploratoire de l'étude, le dispositif d'inventaire floristique a été relativement simplifié. Il est constitué de placettes carrées de 25 m de côté. Ainsi dans chaque placette, il a été fait l'identification des espèces végétales ligneuses et le décompte de tous les individus sur pieds.

1.3. Inventaire des puits aurifères

L'inventaire des puits aurifères a été effectué dans certains sites. Il s'agit en particulier des zones d'exploitation de l'or filonien, qui se retrouve en général en profondeur. L'inventaire consistait à localiser le puits à l'aide d'un GPS, ensuite mesurer certains paramètres comme le diamètre, la profondeur (puits en activité ou abandonné).

1.4. Analyse des changements spatiaux à partir d'images satellites

L'état du couvert végétal sur les sites d'orpaillage est analysé à l'aide de la cartographie diachronique. Celle-ci a combiné l'acquisition d'images satellitaires et les relevées de coordonnées géographiques par GPS sur le terrain. Les images Google Earth ont été choisies pour déterminer les tendances évolutives de dégradation du paysage. L'image-interprétation est basée sur deux dates 2014 et 2016 acquises par téléchargement. Ces images sont traitées au niveau « *system corrected* », ré-échantillonnées suivant la méthode du « *nearest neighbour* » en format « GeoTIFF » (Geographic Tag Image File Format), projetées dans le système UTM (projection Universelle Transverse de Mercator) sur l'ellipsoïde « WGS 84 » (World Global Spheroid) au « *datum* » WGS 84. Elles possèdent une résolution au sol de 30 m (canaux 1 - bleu, 2 - vert, 3 - rouge, 4 - proche infrarouge, 5 - moyen infrarouge proche et 7 -

moyen infrarouge lointain), de 60 m (canal 6 - thermique) et enfin de 15 m (canal 8 - panchromatique). Les images ont été soumises à une classification non-supervisée en exploitant surtout les canaux 4 et 3. La classification résultante (image thématique) a ensuite été recodée par regroupement des classes aux signatures spectrales similaires.

Les coordonnées géographiques recueillies sur le terrain ont servi à la localisation des unités de paysage, des placettes d'inventaire floristiques, de puits miniers et d'autres éléments spatiaux. Ces données sont d'abord exportées dans un logiciel intermédiaire à partir du GPS, puis transférées au logiciel ArcGIS, à partir duquel les cartes sont élaborées.

2. LES TERRITOIRES AURIFERES : L'OR ET LES ACTEURS DE L'ORPAILLAGE

L'extraction de l'or à Kédougou reste encore dans une large mesure dominée par les pratiques très artisanales. Cette activité mobilise divers acteurs locaux et étrangers. De l'exploration à l'exploitation du minerai, plusieurs facteurs entrent en jeu dans la compréhension du fonctionnement du système d'orpaillage.

2.1. Des techniques d'exploration et d'exploitation d'or encore rudimentaires

Les techniques de recherche et d'exploitation de l'or artisanal reposent sur plusieurs paramètres. Le processus est en général déterminé par la connaissance de l'emplacement des gisements d'or, de l'organisation communautaire, mais aussi des croyances autour de l'or lui-même.

L'exploration minière est une étape cruciale chez les orpailleurs. Elle est de bout en bout sous le contrôle d'un chef de village et donc revêt une forte dimension territoriale et communautaire. D'abord l'ouverture d'une mine artisanale obéit à un certain nombre de règles traditionnelles. Les mines artisanales d'or sont ouvertes dans les circonscriptions d'un terroir villageois. C'est pourquoi, le projet de démarrage de l'exploitation minière engage en général les autochtones. La première étape consiste en une convocation d'assemblée villageoise, réunissant tous les chefs de familles. Ensuite, un chef de mine est choisi par le conseil des notables du village. Le chef de mine est chargé de faire les premières recherches en explorant les zones aurifères. Il procède par une inspection des surfaces de sols pour trouver le quartz. S'il en trouve, il ramène quelques échantillons de quartz, qu'il remet au conseil des notables. A partir de cet instant, le marabout (*dialan* en langue vernaculaire malinké) entre en action. Ce dernier est sollicité par le conseil des notables pour confirmer si le site prospecté par le chef de mine est potentiellement exploitable. Pour cela, le *dialan*, interroge le chef de mine et examine les pierres (quartz) en multipliant des incantations. Le résultat de la consultation du *dialan* peut confirmer l'ouverture de la mine. En ce moment, le *dialan* indique l'emplacement des puits. Le chef de mine démarre une phase test de fonçage des puits avec une équipe d'orpailleurs. Si l'or est trouvé dans les puits, le chef de mine rendra compte au chef de village et auquel cas, ce dernier autorise l'ouverture de la mine. Au cas contraire, le *dialan* est consulté à nouveau pour indiquer un autre emplacement. Les orpailleurs pensent de manière systématique à des facteurs de production qui les motivent à démarrer l'exploitation de l'or dans un site indiqué par le *dialan*.

L'exploitation artisanale de l'or concerne des opérations menées par des orpailleurs dans une démarche qui s'apparente à une cueillette opportuniste. Elle a connu une expansion fulgurante dans la zone de Kédougou en raison de son caractère informel et du fait qu'elle échappe dans une certaine mesure au contrôle villageois et étatiques, avec la multiplication des prospections clandestines. Les acteurs exploitent l'or avec des méthodes et des outils souvent rudimentaires. Cette exploitation est soit de type alluvionnaire ou filonien.

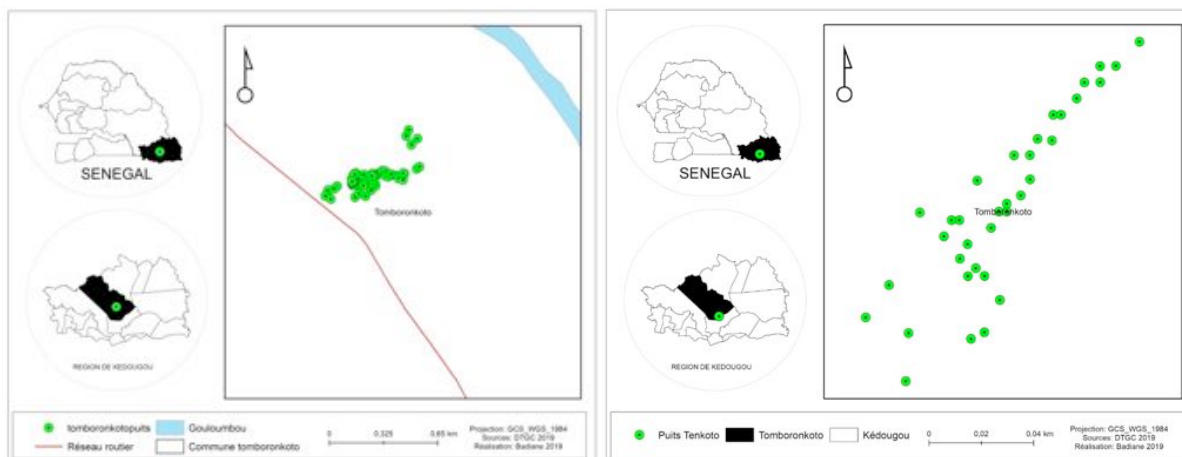
L'exploitation de l'or alluvionnaire est très ancienne dans la commune de Tomboronkoto. Elle se fait souvent dans des zones alluvionnaires où se sont concentrés des minéraux exploitables (pépites d'or, pierres précieuses). Le minerai résulte d'un cheminement plus ou moins long qui conduit le métal jaune de son lieu d'origine à des endroits distants (Foucault et Raoult, 1995). L'exploitation de l'or alluvionnaire est généralement pratiquée par les femmes le long des cours d'eau (photo 1).



Photo 1 : Laverie à Tomboronkoto
Source : Mbaye, Badiane et Ndiaye, 2015

Divers outils sont employés pour ce type d'exploitation aurifère. Il s'agit du «soli», une sorte de pic à manche court. Il a une dent pointue qui facilite le creusement. En plus du «soli», la hache et la houe sont utilisées. Pour le lavage, l'outil fondamental est la calebasse, très adoptée par les orpailleurs pour sa forme arrondie, facilitant la récupération des minerais. Il s'y ajoute d'autres instruments comme le trou cylindrique, le séchoir, appelé «*fanfo* » en malinké, les bassines en plastique et la rampe de lavage ou *sluice*.

L'exploitation de l'or filonien est plus récente par rapport à celle de l'or alluvionnaire. Ce type d'exploitation, s'intéresse à l'or qui se présente sous forme de filon dans les roches. Il s'agit de l'or qui forme une bande épaisse plus ou moins large, plus ou moins longue, plus ou moins continue, souvent interrompue par des mouvements du sol qui l'ont plissée, redressée, cassée, rejetée plus loin, parfois plus haut, parfois plus bas, souvent elle est traversée par des poussées éruptives ou dykes, qui la coupent de haut en bas (Hausser, 1901, p. 27-28). Ce gisement présente ainsi l'aspect d'un grand mur vertical, généralement penché, encaissé entre des parois rocheuses, appelées épointes, formées de granite ou de schiste qui sont dites stériles. L'exploitation de l'or filonien est prédominante dans les nouveaux sites d'orpaillage à Kédougou.



Carte 2 : Puits aurifères dans les sites d'orpaillage de Tenkoto et Tomboronkoto (2015)

Un responsable de l'ONG SADEV indique que plus de 400 puits actifs ont été recensés dans le *dioura* de Bantako en 2014. A la suite de l'inventaire mené par Mbaye et al. en 2015, il a été répertorié, près de 200 et plus d'une cinquantaine de puits aurifères respectivement dans les *dioura* de Tomboronkoto et Tenkoto ou Tinkoto selon Doucouré, (2015, p. 45) (Carte 2). En plus des outils cités plus haut, d'autres viennent compléter l'équipement des orpailleurs pour le prélèvement de l'or filonien. Il s'agit du burin, du marteau, de la corde, de la poulie, des sacs, de la pelle, de la torche. Chaque outil a un rôle important dans l'exploitation.

2.2. Caractéristiques et organisation des acteurs de l'orpaillage

Malgré l'impression que l'on peut avoir au premier abord désorganisé qui se dégage dans un site d'orpaillage appelé *dioura* en malinké, l'activité obéit à une logique cohérente. Les acteurs de l'orpaillage restent assez divers du point de vue de leur profil et de leur rôle, mais restent très organisés. On y rencontre les *douratigui* (chef de mine), *damatigui* ou *borom dama* (propriétaire de puits aurifère), les *tomboloma* (responsable de la sécurité dans le *dioura*) les ouvriers, etc.

Le *diouratigui* est le chef central de l'organisation de l'orpaillage et son choix répond à un certain nombre de critères. En effet, il doit être originaire et héritier légitime du terroir villageois pour gagner la confiance des orpailleurs. Il doit être en mesure d'assurer une meilleure production de l'or, mais également veiller sur la sécurité des orpailleurs. En plus, de ces critères, il doit être une personne, honnête et intègre, ayant une connaissance coutumière de l'activité d'orpaillage. Par conséquent, il bénéficie de la confiance totale du conseil des notables du village. Le *diouratigui* est la personne capable de prendre en charge les problèmes qui se posent dans le *dioura*. Il est en étroite collaboration avec les marabouts pour l'organisation de tous les sacrifices permettant de garantir une bonne production d'or, de découvrir de nouveaux sites et d'éviter les accidents dans le *dioura*.

Le *damantigui* est le propriétaire du puits aurifère. Cette appellation vient de la langue malinké. Dès l'ouverture du site, les puits sont partagés entre les chefs de familles, qui sont eux-mêmes *damantigui* ou ils délèguent leur propriété à une personne tiers de confiance, un homme ou une femme. Le *damantigui* engage des orpailleurs pour creuser le puits en leur proposant un salaire ou une formule de partage de sable aurifère. Dans ce cas, la plus importante part de sable aurifère revient au *damantigui*. Ce dernier veillera en ce moment au déroulement de l'activité de fonçage. Les résultats de l'enquête ont montré que 60% des propriétaires de puits aurifères étaient de nationalité sénégalaise, 20% de maliens et 20% de gambiens.

Les *tomboloma* assurent la police du site d'orpaillage. Ils sont constitués en général par un groupe de jeunes du village. Près de 67% des *tomboloma* rencontrés, ont au moins 32 ans. Ils

sont chargés du maintien de l'ordre dans le *dioura* et de faire respecter les règles traditionnelles en rapport avec l'activité d'orpaillage. Les critères du choix des *tombolomas* portent sur la bonne connaissance de l'orpaillage, mais aussi sur certaines qualités humaines comme l'honnêteté, l'intégrité, le courage, la rigueur, la fermeté, etc. Pour qu'il garde son poste, le *tomboloma* doit impérativement faire respecter les interdictions dans le *dioura*.

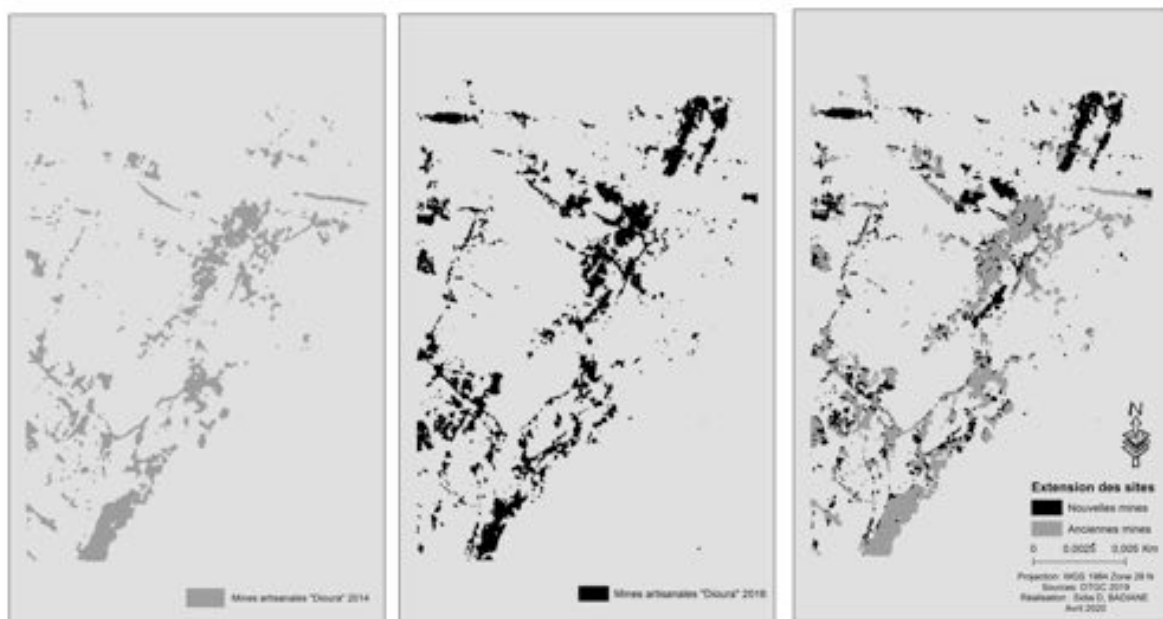
Plusieurs personnes sont engagées dans les sites d'orpaillage comme ouvriers. Elles assument des tâches de puisatiers, de coupeurs, de tireurs, etc. Ces ouvriers sont généralement recrutés par les chefs de puits aurifères. Ils sont sélectionnés sur la base de leur capacité de travail, mais surtout de leur réputation à réaliser certaines opérations spécifiques lors du fonçage. Ils présentent parfois de profils très spécialisés par exemple sur le soutènement des puits. Les ouvriers proviennent d'horizons divers. L'enquête révèle que, 59% des ouvriers sont de nationalité sénégalaise, 29% de guinéens et 6% de maliens. L'âge des ouvriers varie entre 25 ans et 45 ans. La majorité des ouvriers (62%) a un âge compris entre 25 ans et 30 ans. Ceux âgés de 20 à 25 ans constituent 23% et la tranche d'âge de 40 à 45 ans renferme 15%. Tout ouvrier est tenu d'observer les règles de fonctionnement du *dioura*.

3. DYNAMIQUE DES TERRITOIRES AURIFERES : ENTRE CONQUETE ET FRAGILISATION DES MILIEUX NATURELS

Les sites d'orpaillage ont un « cycle de vie ». Ils naissent (phase de découverte), atteignent leur apogée (plein essor d'exploitation) et disparaissent (phase de déclin). Ce constat a été déjà fait par Niang, (2009, p. 72). La production de territoires aurifères est un aspect complexe, qui mérite une analyse plus poussée afin de déceler davantage les facteurs de dynamique et leur résonance sur la configuration des paysages.

3.1. La conquête permanente de l'or artisanal : un processus itinérant

La stratégie de conquête de l'or se situe à plusieurs niveaux. D'une part, le caractère traditionnel de l'extraction de l'or explique en partie la multiplication des sites d'exploitation. D'autre part, la mécanisation progressive intensifie la mobilité des orpailleurs. En effet, il y a de plus en plus un déplacement assez rapide des foyers d'orpaillage à Kédougou. L'exemple du *dioura* de Bantako le montre parfaitement.



Carte 3: Extension des *diouras* de Bantako entre 2014 et 2016

L'extension spatiale des *diouras* est assez perceptible (carte 3). Entre 2014 (tâches en gris) et 2016 (tâches en rouge), les *dioura* se multiplient et connaissent une nette augmentation des superficies avec le fonçage de nouveaux puits aurifères. Cette extension se traduit aussi en termes de poids démographique, au regard du nombre d'orpailleurs qui s'y installent progressivement.

Les orpailleurs sont généralement guidés par l'enjeu économique, même si d'autres éléments peuvent s'y greffer. Par exemple, dans la phase d'exploration dès que les puits aurifères ne donnent pas satisfaction, les orpailleurs changent de site. Cette attitude reste fondamentalement dictée par une question de productivité du site. Un ouvrier rencontré à Tomboronkoto, a souligné que « les orpailleurs peuvent exploiter un puits aurifère durant un mois voire plus (une saison), s'ils trouvent l'or. Au fur et à mesure qu'on effectue le fonçage, chaque couche de terre est testée pour connaître sa teneur en or, afin de s'assurer, s'il faut poursuivre le travail ». Un responsable d'une organisation locale (ONG) affirme également que « les orpailleurs abandonnent souvent leurs puits habituels, s'ils entendent que l'or est trouvé dans un autre endroit ».



Photo 2 : Machine broyeuse de pierres (Tombrankoto) et dispositif mécanique de lavage (Bantako)
Source : Mbaye, Badiane et Ndiaye, 2015

Le phénomène de la mobilité des orpailleurs prend de l'ampleur en raison de l'utilisation des appareils de détection de l'or, de pompage pour remonter l'eau souterraine des puits. Cela facilite le travail des orpailleurs et concourent à réduire la durée d'exploitation, car la mécanisation (photo 2) peut accélérer l'épuisement de l'or disponible dans les puits.

La mutation relativement rapide des *dioura* est déterminée par les logiques de l'exploitation itinérante de l'or. Cette course vers le minerai précieux, fait que les *dioura* se développent et disparaissent les uns après les autres. Ils n'ont jamais la même durée d'exploitation, tout dépend de la richesse minière du site. On peut continuer à exploiter l'or tant qu'il est disponible dans un site. L'histoire de l'orpaillage à Bantako relaté par Doucouré (2015, p. 48) (tableau 1), permet de mieux saisir le phénomène de mobilité des orpailleurs.

Période	Événement
Avant 1996	Pratique de l'orpaillage alluvionnaire essentiellement par les femmes pendant la saison sèche
1996/1997	Découverte du filon par une cultivatrice
1997	Arrivée lente de migrants et expansion démographique progressive
A partir de 2006	Essor de l'orpaillage
A partir de 2007	Arrivée massive de migrants
A partir de 2009	Fortes expansion démographique du village due à l'abandon progressif du site d'orpaillage de Tinkoto ;
Fin 2010 et début 2011	Poursuite de l'expansion démographique avec des dizaines de nouveaux arrivants par jour

Tableau 1 : Historique de l'orpaillage à Bantako

Source : Doucouré, 2015

Un des faits majeurs qu'on peut souligner ici est la migration des foyers d'exploitation d'or. En outre, la découverte de l'or filonien à Bantako a entraîné un déplacement d'orpailleurs vers ce *dioura* autour des années 2009, provoquant dans le même temps une expansion démographique du village. Doucouré (2015) explique en clair, que :

... concernant Bantako et Tinkoto plus particulièrement dans le Niokolo, l'essor actuel du premier et le déclin tout au moins temporaire du second seront confirmés par nos propres observations et les résultats de notre enquête de terrain. En effet, il ressort de notre enquête de terrain un mouvement migratoire important de Tinkoto vers Bantako au cours de ces dernières années (p. 48).

Le temps de présence des orpailleurs dans les villages aurifères dépasse rarement cinq ans. Cela renseigne suffisamment sur le caractère relativement éphémère de la durée de vie des *dioura*. Les enquêtes ont révélé que le *dioura* de Tenkoto a connu son essor autour de 2004, mais déjà vers les années 2008, on signale son périclé. Le *dioura* de Tomboronko, où l'exploitation du filon a duré presque 11 ans, est presque en déclin. On n'y observe actuellement qu'une activité résiduelle.

Avec l'afflux de mineurs migrants dans les *dioura*, l'opposition entre autochtones et allochtones est fréquente. Elle est souvent à l'origine de conflits, comme celui de 2014, suite à laquelle les autorités administratives ont ordonné la fermeture temporaire de certains sites d'orpaillage. Cette mesure a été difficilement respectée par les orpailleurs. Elle a plutôt provoqué l'ouverture clandestine d'autres sites d'orpaillage. Dans ce jeu de pouvoir, les orpailleurs parviennent toujours à opérer leur activité parfois dans la discrétion totale, sans le moindre contrôle des autorités administratives. D'où un responsable de l'administration territoriale affirme que « l'orpaillage est un mal nécessaire ».

3.2. Destruction des milieux naturels et l'abandon des territoires post-miniers

Les résultats de l'étude montrent que l'exploitation artisanale de l'or porte préjudice aux milieux naturels. Ceux-ci subissent une pression qui se manifeste par un déboisement parfois excessif pour faciliter l'installation de puits miniers et les laveries. Il apparaît une différence nette entre la physionomie du paysage forestier jadis fermé, dense, luxuriant avec une diversité biologique remarquable (Gessain, 1963, p. 12) et celui résultant de l'activité d'orpaillage, caractérisé par une dégradation progressive. Les données d'inventaire floristique permettent de constater que les placettes présentent des structures végétales très différentes (tableau 2). Les placettes (2) réalisées dans le *dioura* ont le même nombre d'arbres sur pieds (14), soit une densité d'un (1) arbre par 50 m². Par contre, la placette exécutée dans la zone mitoyenne au *dioura* affiche une densité de l'ordre de trois (3) pieds d'arbres par 50 m².

Espèces arbres	Nombre d'individus		
	Placette 1 (site orpaillage)	Placette 2 (site orpaillage)	Placette 3 (hors site orpaillage)
<i>Bombax costatum</i>			2
<i>Cassia seiberiana</i>			5
<i>Combretum crotonoides</i>	1		2
<i>Combretum glutinosum</i>	5	5	6
<i>Cordia pinnata</i>			1
<i>Cratogeomys febrifuga</i>		1	
<i>Grewia lasiodiata</i>			1
<i>Gaiera senegalensis</i>	1		
<i>Hexalobus monopelatus</i>	2		
<i>Hymenocardia acida</i>	1		
<i>Lannea microcarpa</i>			3
<i>Mitragyna inermis</i>		3	
<i>Ostryaoderris stuhlmannii</i>			1
<i>Pilosigma thomningii</i>		3	7
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	1		
<i>Spondias monbin</i>	1		
<i>Terminalia macroptera</i>	2	2	5
<i>Vitex madagascariensis</i>			1

Tableau 2 : Résultats d'inventaire floristique – dioura de Bantako

Source : Mbaye, Badiane, Thiaw et Ndiaye, 2015

L'extension des *dioura* fragilise davantage les paysages forestiers. La dégradation du couvert végétal a des effets corollaires sur les autres composants de l'écosystème forestier comme la faune par la destruction de leurs habitats et de la structure des sols. En effet, Ndiaye (2016, p. 20) considère que « la déforestation est l'une des plus grandes conséquences observées dans les sites d'orpaillage ». Dans le même sillage, Doucouré (2015, p. 128) déclare que « Concernant les ressources floristiques ou végétales, les pressions qu'elles subissent s'observent notamment à travers la dégradation d'une partie des ressources existantes ainsi que les menaces sur les espèces végétales protégées telles que le vène et le rônier ». Dans une étude réalisée à Kintinian en République de Guinée, Cissé, (2019), affirme que :

... la déforestation se produit essentiellement en deux temps : avant et pendant la production du minerai. Le défrichage pour faciliter la construction provisoire des camps miniers ou encore l'installation des intervenants (responsable des orpailleurs, les commerçants, les garagistes, etc.) et la coupe de bois pour agrandir le site d'orpaillage constituent les premières conséquences sur les ressources forestières dans la localité de Kintinian (p. 104).



Photo 3 : Site d'orpaillage (actuel *dioura*) de Bantako

Source : Mbaye, Badiane, Thiaw et Ndiaye, 2015

L'orpaillage participe à la modification des structures du paysage naturel (photo 3). Le système de fonçage des puits suivant un intervalle de l'ordre de 2 à 3 m, donne à long terme le résultat d'un sol à structure pseudo-karstique. Cette configuration, pose d'énormes risques en raison du faible contrôle de l'activité par les services techniques de l'Etat, mais aussi du manque de respect des normes environnementales par les orpailleurs.

4. PROBLEMATIQUE DE LA REHABILITATION DES TERRITOIRES POST-MINIERS

Les anciens sites d'orpaillage sont souvent abandonnés après exploitation. Il est constaté que ces terres abandonnées se reconstituent lentement des séquelles laissées par les orpailleurs. L'arrêt de toutes activités d'extraction minière permet aux paysages post-miniers de régénérer. En effet, après au moins un an d'abandon, le recrû forestier se développe. Ce processus de reprise progressive, de la végétation notamment, est bien observé, dans les zones aurifères anciennement exploitées à Tomboronko, Tenkoto et Bantako (photo 4). Mais la structure du sol reste profondément perturbée, d'où la restauration des anciens sites d'orpaillage devient une préoccupation majeure. Selon Le Roux, (2002) :

... Les activités extractives ont des répercussions notables sur l'environnement, surtout depuis la mécanisation de l'exploitation. En dehors de l'impact esthétique négatif, les sites laissés à l'abandon n'ont plus ni sol ni végétation, sont même généralement abiotiques, fortement soumis à l'érosion et susceptibles de polluer une large zone alentour (p. 7).

Au regard de l'ampleur des effets négatifs de l'orpaillage sur les milieux naturels, on peut s'interroger sur l'irréversibilité de la dégradation.



Photo 4: Repousse végétale dans le site post-minier (ancien *dioura*) de Bantako
 Source : Mbaye, Badiane, Thiaw et Ndiaye, 2015

En général, les anciens sites d'orpaillage ne sont pas entretenus. Ils ne sont plus praticables ni pour l'activité agricole, ni pour l'élevage, car ils présentent des risques énormes d'effondrement et d'éboulement. A l'heure actuelle, les zones post-minières explorées dans le cadre de cette étude ne sont pas réhabilitées. Cette situation est similaire au contexte sous régional voire régional, de l'exploitation artisanale de l'or. Selon Le Roux (2002, p. 8) « globalement, dans beaucoup de pays du Sud, il n'y a pas ou peu de réhabilitation, soit parce que les opérations sont de petite taille (artisanales), soit parce que la loi est inexistante ou pas appliquée ». La réhabilitation est une question totalement nouvelle, posée par l'avènement de textes réglementaires. En réalité, ces textes viennent pour mettre en ordre un dysfonctionnement dont les prémisses datent de plusieurs siècles. Le secteur de l'orpaillage mobilise aujourd'hui un nombre important de personnes et son caractère informel fait que la plupart des activités ne sont pas maîtrisées. Les exploitants n'ont pas les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour réhabiliter les sites post-miniers.

D'après le chef du service des mines de Kédougou, la législation indique que la réhabilitation est une obligation, comme le stipule l'article 103 du code minier « tout titulaire de titre minier procède obligatoirement à la réhabilitation des sites couverts par son titre minier ». Les orpailleurs ne doivent pas abandonner les *dioura* sans réhabilitation. C'est pourquoi, le service des mines accompagne, les orpailleurs dans cette phase complexe de réhabilitation des anciens *dioura*. Cependant, ce travail est très mitigé. De toute manière, Petit (2004, p. 30) souligne que « tous les pays miniers sans exception, posent comme un postulat le principe de la responsabilité première, voire exclusive, des exploitants quant à la réparation des dommages miniers et la réhabilitation des sites ». Ainsi, les orpailleurs doivent être au cœur de la mobilisation pour la réhabilitation des anciens *dioura*. Dans ce contexte, la remise en état des anciens sites d'orpaillage de la région de Kédougou a été initiée par les services étatiques en collaboration avec certaines Organisations Non-Gouvernementales (ONG), ainsi que les populations locales. Les organisations non gouvernementales (ONG) comme SADEV, La Lumière, Catholique Relief Service (CRS), Woula Naffa, Oxfam, Artisanat Gold Council (AGC), Caritas et Word Vision Sénégal sont assez impliquées dans la sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'assainissement et de protection de l'environnement dans les *dioura*. Cette synergie multi-acteurs permet de venir à bout des difficultés d'organisation des orpailleurs et s'assurer de leur bonne conduite dans les activités d'exploitation aurifère, la gestion post-minière y comprise. De plus en plus, les orpailleurs se regroupent dans des groupements d'Intérêt Economique (GIE). Ils sont appuyés par les ONG pour la formalisation de leur reconnaissance légale et l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale. Pour cette raison, un responsable de l'ONG La Lumière indique qu'« il n'y a pas de site

abandonné par les GIE formalisés, parce que dans l'arrêté d'autorisation d'exploitation, la réhabilitation est une obligation. Donc s'il y a un site abandonné sans réhabilitation, on signale les autorités ». Il faut souligner, par contre, qu'il existe un grand nombre d'orpailleurs qui opèrent clandestinement et les services techniques de l'Etat n'ont pas la possibilité d'effectuer le contrôle nécessaire de façon régulière dans les différents sites actifs. Les relations parfois très conflictuelles entre l'Etat et les orpailleurs profitent bien à ces derniers, qui n'ont d'autres soucis que la poursuite effrénée de la recherche d'or, sans penser à la réparation des dommages sur les territoires miniers.

5. LIMITES DE LA GOUVERNANCE POST-MINIÈRE

La difficulté de la gestion post-minièrre relève de divers facteurs. Les causes semblent liées au caractère de l'orpaillage lui-même. D'abord sur la question du foncier de l'or dans le contexte ouest-africain, Carbonnel (1991, p. 121) explique que « la généralisation du monopole foncier de l'État sur les mines ne signifie ni monopole d'extraction ni capacité de contrôle des conditions d'exploitation ». Il faut comprendre par-là que l'orpaillage est une activité est bien antérieure à la mise en place des textes réglementaires étatiques actuels concernant le secteur minier. Les acteurs de l'orpaillage ont toujours considéré la primauté du droit coutumier par rapport au code minier qu'ils ignorent parfois. D'ailleurs, de l'exploration à la mise en exploitation d'un site aurifère, le processus est entièrement sous le contrôle des acteurs coutumiers en l'occurrence, le chef du village et le *Dialan*. On note un manque de respect des textes réglementaires. Car, le code minier stipule dans son article 58 que « les bénéficiaires d'autorisation d'exploitation minière artisanale sont tenus au respect des obligations environnementales, conformément aux dispositions législatives en vigueur ». Les orpailleurs n'étant pas souvent détenteurs de titre minier, ils ne se sentent pas contraints de s'occuper de la gestion post-minièrre. Dans les faits, l'obtention d'une carte d'orpailleurs auprès des services compétents suffit pour exercer le métier. Même s'il est exigé que l'activité d'orpaillage s'effectue dans les zones appelées « couloirs d'orpaillage » repérées par l'Etat et définies par arrêté du ministère de l'industrie et des mines, les orpailleurs échappent souvent au contrôle de l'Etat.

Le problème de la gestion post-minièrre est ainsi commun à la plupart des pays africains. On peut l'apercevoir dans les propos de Magrin (2009, p. 2), qui affirme qu'« au Sénégal, comme au Mali, les activités minières n'ont pas été centrales au cours des dernières décennies. La Guinée, comme un petit Congo d'Afrique de l'Ouest, illustre trop bien la notion de «malédiction des ressources naturelles», la plus grande abondance de ressources s'y accompagnant de la plus grande pauvreté. Mais, l'or n'occupe qu'une place secondaire dans ce système et ses dysfonctionnements ». Bohbot (2017, p. 12) dit qu'« au Burkina Faso, du fait de la défaillance de l'État pour maîtriser l'orpaillage, les ONG jouent un rôle important dans l'encadrement des activités d'extraction artisanale ». Grégoire et Gagnol, (2017, p. 12) évoquent le cas du Niger en relevant que « les relations entre État et orpailleurs ne se limitent pas au niveau des décisions prises et des politiques publiques mises en œuvre. Au niveau « micro », les mesures adoptées par le premier sont le plus souvent contournées ».

Tous ces propos mettent en relief l'impuissance relative des Etats africains à maîtriser le secteur de l'orpaillage. Ainsi, malgré l'existence d'un cadre institutionnel, le système de gouvernance locale au niveau des sites d'orpaillage, n'est pas à mesure d'apporter une réponse adéquate à la gestion post-minièrre. On est presque à même de confirmer la théorie de la « tragédie des biens communs » dans la situation des sites étudiés à Kédougou.

Dans ce contexte, on s'interroge pourquoi la bonne organisation des orpailleurs montrée plus haut ne leur permet pas de prendre en compte la remise en état des anciens sites d'orpaillage? On peut penser, comme les populations minières sont très mobiles, elles ne mettent pas en

place un système de gouvernance durable. Elles ne s'organisent que pour l'extraction d'une ressource non renouvelable. Grätz (2004) confirme cela en décrivant le processus de transmigration des orpailleurs en ces termes:

... Les orpailleurs migrants établissent des campements miniers, faits de tentes, de huttes et d'appentis en paille, ou bien vivent à proximité des bassins d'exploitation dans des maisons louées ou bâties par eux-mêmes. Ces sites d'orpaillage sont dispersés régionalement... Les professionnels quittent le site en premier, si de nouveaux gisements promettant d'être plus rentables sont identifiés dans d'autres régions. Ils «transplantent» alors leur camp. Un petit nombre d'orpailleurs reste dans le camp qui se vide, et les habitants des villages avoisinants continuent généralement l'orpaillage pendant la saison sèche (p. 138).

La transmigration permanente des orpailleurs ne favorise pas la gestion des sites après exploitation dans la région de Kédougou. Ouedraogo, (2019, p.146), explique à cet effet que la présence de mineurs migrants dans les *diouras* est un facteur qui renforce le caractère mouvant des territoires d'orpaillage, alors que la présence de mineurs locaux peut prolonger la recherche de l'or dans un site. Cette considération vient relativiser l'idée d'un déclin total d'un *dioura*. Une activité résiduelle est toujours maintenue généralement par les locaux après le départ massif et brutal des mineurs migrants. Cela pourrait résulter aussi des types de relation entre les communautés autochtones et les mineurs migrants. Cette relation dépend généralement de l'importance de l'autochtonie des mineurs artisanaux et donne lieu à des *dioura* qui ne sont jamais réhabilités en raison de la continuité timide de recherche de minerais.

Les relations dynamiques entre l'orpaillage et d'autres activités traditionnelles comme l'agriculture entrent aussi en jeu dans la relativisation de l'abandon total des *diouras*. En raison du caractère saisonnier de ces activités, les orpailleurs peuvent se sédentariser en maintenant le système traditionnel alternatif de recherche de l'or en saison sèche et de labour des terres agricoles en saison des pluies. Du coup l'orpaillage peut servir de soutien à l'agriculture et vice-versa.

Quoiqu'il en soit le caractère informel de l'orpaillage limite sensiblement la mise en œuvre des mesures réglementaires y comprises celles de la gestion post-minière. Il faut reconnaître que la transmigration des orpailleurs contribue largement à l'afflux des sites post-miniers abandonnés, par conséquent l'ampleur des opérations de réhabilitation est telle que ni les populations locales, ni les structures étatiques n'ont pas les moyens techniques de s'en occuper.

CONCLUSION

L'étude a révélé que l'orpaillage est une activité traditionnelle dont le fonctionnement repose sur une logique itinérante. De ce fait, elle a contribué largement à la modification des structures du paysage. Les anciens sites d'orpaillage restent très marqués par des affaissements de terre et une reprise assez lente de la végétation naturelle. La réhabilitation de ces sites se pose alors avec acuité en raison des risques majeurs qu'ils présentent. Il est quasiment impossible d'utiliser les paysages post-miniers sans les restaurer. L'orpaillage a des impacts durables sur l'ensemble des composantes du milieu naturel.

Malgré, les actions entamées dans certains sites, il est important de redoubler des efforts sur le contrôle de l'orpaillage (de l'exploration à la fin de l'exploitation) afin de permettre une réhabilitation systématique des sites après exploitation. L'encadrement des orpailleurs est fondamental, dans ce contexte, car leur attitude est souvent à l'origine des dommages enregistrés sur le paysage post-minier. L'étude confirme de ce fait que les principaux acteurs mis en cause dans le non-respect des mesures de réhabilitation des sites post-miniers sont les orpailleurs. Les conditions d'exercice de l'exploitation artisanale de l'or, semblent encore floues aux yeux des acteurs locaux. Les causes sont liées à la défaillance du système de

gouvernance du secteur des mines artisanales, avec des lacunes relatives aux textes juridiques, la faible capacité d'intervention de l'Etat. Malgré la création de couloirs d'exploitation artisanale par arrêté ministériel (ministère des mines) et l'organisation des orpailleurs autour de groupements d'intérêt économique (GIE), le caractère informel de l'activité pèse encore lourd et entraîne des dysfonctionnements énormes. Keita, (2017) aboutit à la même conclusion pour le contexte malien en écrivant que :

... l'arrêté de création des couloirs d'orpaillage met théoriquement en place un dispositif qui permet de contrôler l'activité d'orpaillage à la fois pour le suivi technique et pour des fins de statistiques. Cependant, confrontée à la réalité du terrain, la législation minière malienne se révèle peu efficace pour réguler l'orpaillage, créant ainsi une situation de confrontation d'intérêts qui se fondent sur des logiques et des sources de légitimités différentes (p. 13).

Les défis de la restauration des sites post-miniers sont inhérents à cette situation. La problématique de la gouvernance post-minière revêt donc, à la fois un caractère historique, territorial, cognitif, politique et institutionnel. L'orpaillage bien qu'étant encadré par des textes réglementaires s'est développé en marge de la législation, à Kédougou, comme probablement dans la plupart des zones d'exploitation artisanale d'or des pays voisins du Sénégal. Si son organisation est fondée sur un schéma traditionnel, son développement a obéi à des logiques de marché. Des incertitudes persistent sur la régulation de l'orpaillage, elles le sont davantage sur la question de la gestion post-minière eu égard à l'impuissance de l'Etat ou la théorie du « laisser-faire ». De telles questions se posent encore dans certaines parties du monde notamment en Amérique latine (Oder, 2011, p. 21), là où, des progrès sont notés dans les processus menés par les Etats à forte capacité pour structurer la filière aurifère de manière durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Bathily, A. (1985). *Guerriers, tributaires et marchands. Le Gajaaga (ou Galam), le pays de l'or. Le développement et la régression d'une formation économique et sociale sénégalaise (c. VIII -IX siècles)*, Thèse de Doctorat d'Etat, Tome 1, Université de Dakar, 359 p.
- Bohbot, J. (2017). L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées, *Revue EchoGéo*, 42, DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.15150>
- Boisdevesy, P. (2015). *Les changements d'occupation du sol autour des sites d'orpaillage industriels et artisanaux par le biais de la télédétection*, Mémoire Master 1, Géographie et Sciences des Territoires, Université Paris Didérot, 71 p.
- Carbonnel, J.-P. (1991). L'orpaillage au Burkina Faso et au Mali. In Le Bris E., Le Roy E. et Mathieu P. (éd.), *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*. Paris, Karthala, p. 122-130, horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_04/37459.pdf
- Chevalier, R., Gautier, G., Archaux, F. (2010). Relevés floristiques pour le suivi de la biodiversité végétale des écosystèmes forestiers : éléments de réflexion pour faire les bons choix, *Revue Forestière de France*. LXII - 2-, p. 141-154.
- Cissé, F. B. (2019). *Etude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en République de Guinée (cas de la Préfecture de Siguiri)*. Mémoire de maîtrise en Science de l'environnement, Université Du Québec A Montréal, 189 p.
- Diallo, M. L. (2009). Mine d'or et développement durable », *EchoGéo* [En ligne], 8 | DOI : 10.4000/echogeo.11103
- Diallo, M. L. (2017). *Le Sénégal des mines les territoires de l'or et du phosphate*, L'Harmattan, 346 p.

- Doucouré, B. (2014). Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal, *Revue CODESRIA Afrique et développement*, Vol. XXXIX, No. 2, p. 47 – 67.
- Doucouré, B. (2015). *Des pierres dans les mortiers et non du maïs ! Mutation dans les villages aurifères du sud-est au Sénégal*, CODESRIA, Dakar, 161 p.
- Mbodj, F. B. (2009). Boom aurifère et dynamiques économiques entre Sénégal, Mali et Guinée, *Revue EchoGéo*, 8, DOI : 10.4000/echogeo.11034
- Foucault, A. et Raoult, J.-F. (1995). *Dictionnaire de géologie*, 4^e ed Masson. Paris, 324 p.
- Gessain R. (1963). Introduction à l'étude du Sénégal Oriental (Cercle de Kédougou). *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques*, XI Série. Tome 5 fascicule 1-2, 1963 doi : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1963.2143>
- Grätz, T. (2004). Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale, *Autrepart*, 2 n° 30, p. 135 – 150.
- Grégoire E. et Gagnol, L. (2017), Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger), *Revue EchoGéo* DOI : 10.4000/echogeo.14933
- Greig, I. (2009). Le Sénégal Oriental à l'aube du développement minier, *Revue EchoGéo*, 8, DOI : 10.4000/echogeo.10918
- Hausser, H. (1901). L'or dans le laboratoire, l'or dans la nature, le traitement du minerais, la métallurgie, 2^e ed rev et corr Paris ed SD, p. 27-28.
- Kébé, I. (1998). *L'orpaillage à Tenkoto : Analyse d'une activité séculaire*, Mémoire de Maitrise, Département Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 133p.
- Keita, A. (2017). *Orpaillage et accès aux ressources naturelles et foncières au Mali*, Les Cahiers du CIRDIS Collection recherche, no 2017-01, 29 p.
- Le Roux, C. (2002). La réhabilitation des mines et carrières à ciel ouvert », *Revue Bois et forêts des tropiques*, n° 272 (2), 5-19 p.
- Magrin, G. (2009). Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest, *Revue EchoGéo*, DOI : 10.4000/echogeo.11089
- Magrin, G. (2017). Orpaillage illégal au Fitri (Tchad central), *Géococonfluences*, 2017, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/image-a-la-une/magrin-orpaillage-tchad>
- Mbaye, S. (2015). *Orpaillage et agriculture dans la commune de Tomboronkoto : activités complémentaires ou concurrentielles ?* Mémoire de master 2, géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 89 p.
- Ndiaye, M. (2016). *Impacts de l'exploitation artisanale de l'or sur la conservation du chimpanzé au Sénégal*, Mémoire de Master II en Biologie Animale, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 33 p.
- Niang, K. (2009). *Les orpailleurs du département de Kédougou : entre tradition et changement*, Thèse de Doctorat, Département de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 368 p.
- Oder, J. (2011). Vers la structuration d'une filière aurifère « durable » ? Etude du cas de la Guyane française, *Revue EchoGéo* 17, DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.12587>
- Ouedraogo, L. (2019). *Orpaillage artisanal et développement rural*, Thèse de doctorat en agroéconomie, Université Laval, Québec, 167 p.
- Petit, D. (2004). La gestion de l'après-mine Exemples étrangers, *Annales des mines*, p. 15-31.
- Sarrailh, J.-M. (2002). La revégétalisation des exploitations minières : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, *Revue Bois et forêts des tropiques*, n° 272 (2), p. 21-31
- Tamagno, D. et Verdone, C. (2014). L'après-mine en Guyane. Opportunités de reconversion économique des sites miniers aurifères, un guide dédié, *Cahiers de géographie*, numéro 17, p.123-134; doi : <https://doi.org/10.3406/edyte.2014.1281>

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

l'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal

THIAW Agnès Daba, Assistante – Département de Géographie, Laboratoire de Biogéographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines ¹, dabaagnes@gmail.com

BENGA Alvares G. F. Maître Assistant– Laboratoire de géomatique et d'Environnement / LGE, Département de Géographie ², - Chercheur associé au Laboratoire de Biogéographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines ¹, abenga@univ-zig.sn

BARRY Boubacar, Département de Géographie, UFR des Sciences et Technologies, ² - b.barry1062@zig.univ.sn

SECK Mamadou Faïnké École Doctorale Sciences, Techniques et Ingénierie / EDSTI ², m.seck969@zig.univ.sn

¹ Université Cheikh Anta DIOP de Dakar / UCAD - SENEGAL

² Université Assane SECK de Ziguinchor / UASZ, BP 523, Ziguinchor, SENEGAL,

RESUME

Face à l'acuité du déboisement en Afrique de l'Ouest, la question de l'approvisionnement en bois énergie est devenue un défi de survie. Les populations le subissent, du fait de leur faible capacité de résilience, à tel point que le principe d'intergénérationnalité n'est pas une priorité. Pour satisfaire la demande énergétique croissante, les pouvoirs publics soutenus par la Coopération bilatérale, ont développé plusieurs programmes en aménagement forestier. Au-delà des enjeux socio-économiques et écologiques, les populations riveraines des foyers de production aménagés « adhèrent » au processus ; toutefois, leurs réponses posent la question de la viabilité du modèle d'aménagement à moyen / long terme, au regard de certaines pratiques en cours. Cette étude, portant sur les régions de Tambacounda et Kolda au Sénégal, sert de prétexte pour montrer que le concept d'appropriation, si cher à la conservation, est encore assez superficiel malgré des avancées dans le processus de décentralisation de la GRN.

Mots clés : Appropriation, aménagement forestier, gouvernance,

ABSTRACT

FOREST MANAGEMENT: A CASE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT?

BETWEEN LOGICS AND RISKS : APPLICATION TEST IN SOUTHERN SENEGAL

Faced with the acuteness of deforestation in West Africa, the issue of fuelwood supply has become a survival challenge. Populations suffer it, due to their low resilience capacity, to such an extent that the principle of intergenerationality is not a priority. To meet the growing energy demand, the public authorities, supported by bilateral cooperation, have developed several forest management programs. Beyond the socio-economic and ecological issues, the populations living near the developed production centers “adhere” to the process; however, their answers raise the question of the viability of the development model in the medium / long term, with regard to certain current practices. This study, covering the regions of Tambacounda and Kolda in Senegal, serves as a pretext to show that the concept of appropriation, so dear to conservation, is still fairly superficial despite progress in the process of decentralization of NRM.

Keywords: Appropriation, forest management, governance

Introduction

L'approvisionnement du Sénégal en énergie domestique, à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, est largement tributaire de la biomasse. Celle-ci est constituée pour plus de 85% du bois de feu en milieu rural et du charbon de bois en milieu urbain. Face à une demande énergétique croissante et une extension des superficies agricoles qui découlent d'un déboisement¹ actif, le Sénégal voit ses ressources s'amenuiser de jour en jour. L'aménagement forestier au Sénégal remonte aux années 1940 et avait pour but l'approvisionnement en combustibles nécessaires à l'alimentation des locomotives à vapeur le long de la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako. Après l'indépendance, l'aménagement s'est poursuivi suivant la méthode du taillis simple dans le but de ravitailler les principales villes, par le système des quotas. Celui-ci était fixé au niveau national et répondait beaucoup plus à un souci politique qu'écologique². Cette approche a progressivement fait migrer le front charbonnier de l'ensemble du territoire national au sud du Sénégal, au point de le circonscrire aujourd'hui exclusivement aux régions de Tambacounda, Kolda, Sédhiou et dans une moindre mesure Ziguinchor.

Cette tendance à la dégradation, justifie la longue planification forestière que connaît le Sénégal, initiée depuis les années 1980.

Le Plan Directeur de Développement Forestier de 1981, réactualisé en 1993, énonce le principe fondamental de « *responsabiliser effectivement les collectivités locales dans la gestion et l'exploitation des ressources forestières de leur terroir* », pour assurer leur pérennité. A la suite des grandes conclusions du Sommet de Rio 1992³, la loi 96/07⁴ sur la décentralisation transfère d'importantes prérogatives aux collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Ainsi, pour rendre conforme le Code forestier à l'esprit de la décentralisation, celui de 1974 a dû être remplacé en 1993, puis révisé en 1998 pour une meilleure implication des populations dans la gestion des ressources naturelles ; privilégiant des approches de cogestion, voire même de gestion relativement autonomes par les Collectivités locales. A l'échelle mondiale, Le changement de paradigme de Rio 92 a pu clairement révéler que l'aménagement forestier est devenu un enjeu socioéconomique et politique comme en témoignent la vivacité des débats sur la conservation des écosystèmes forestiers. Cette réalité impose de profondes négociations entre les nombreux acteurs et se soldent par deux grandes Convention mondiales⁵. Aujourd'hui, de Rio 92 à Madrid 2019 en passant par les COP 20 à 25, les discours d'intentions, les cadres juridiques et autres mécanismes élaborés n'ont pas manqué ; et de nombreuses subventions mises à disposition pour des résultats souvent discutés.

Considérant la situation post 92 au Sénégal, la mise en place du Projet de Gestion durable des Energies traditionnelles et de substitution (PROGEDE), en 1997, devait constituer ainsi une réponse à la réduction de la pauvreté, à la conservation des écosystèmes à travers l'approche participative et à la satisfaction des besoins énergétiques des pôles urbains. C'est en ce sens que des massifs forestiers, après un état des lieux sur la base de connaissances scientifiques⁶, ont été aménagés dans les régions de Tambacounda et de Kolda⁷ (carte 1).

¹ D'après la FAO (2000), le taux de déforestation se situe à 0,7% par an, soit une superficie de 45000 ha perdue chaque année.

² Une plus grande prise en compte de l'écosystème à travers la protection des mares et des cors d'eau, la sélection d'espèces coupées, la prise en compte de la régénération, de la conservation des fruitiers sauvages etc.

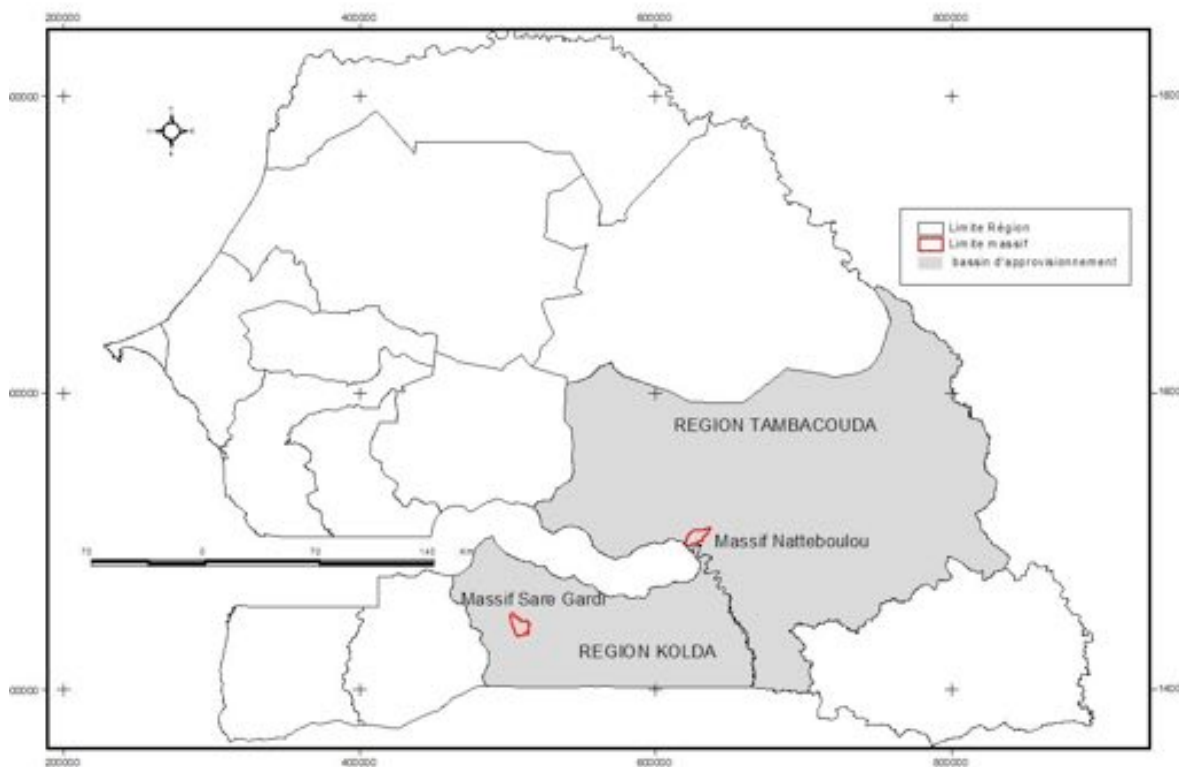
³ Prônant le passage de la gestion l'approche étatique à l'approche participative.

⁴ Portant sur transfert des compétences aux collectivités locales

⁵ La Convention Mondiale sur la biodiversité et la Convention Mondiale sur les changements climatiques

⁶ Donc sur la base d'un principe de rationalité

⁷ Principaux foyers d'approvisionnement des centres urbains, gros consommateurs de charbon de bois, au Sénégal. Avec une urbanisation accélérée, le bois constitue le principal combustible de plus de 80 % des sénégalais.



Carte 1 : localisation des principaux bassins d’approvisionnement en charbon de bois et des forêts aménagées étudiées

Malgré les acquis capitalisés par le projet, les revenus engrangés par les exploitants locaux sont demeurés faibles jusqu’en 2008. Ainsi, l’Etat du Sénégal, dans le but de parer à cette défaillance de la filière bois-énergie, a pris d’importantes mesures : abandon du système des quotas, domiciliation de l’exploitation exclusive dans les forêts aménagées depuis 2009, révision du code forestier...

Le modèle d’aménagement, non seulement devrait tenir compte désormais des possibilités forestières mais également s’appuyer sur une forte implication des populations locales sur toute la filière.

La mise en application du projet a permis d’obtenir d’importants résultats en termes de gouvernance forestière, d’accroissement du niveau de revenus des populations locales, de création d’emplois, de réduction de la déforestation, etc.

A l’échelle du projet, les massifs aménagés, au nombre de 6 en 2009, pour 400 000 ha, sont passés à 23 en 2015 avec 997 263 ha.

Après une intégration très timide dans l’exploitation forestière, les populations riveraines des forêts aménagées des régions de Tambacounda et de Kolda, généralement réticentes au charbon de bois, sont devenues conscientes des enjeux socio-économiques et ont fini par l’adopter. Par ailleurs, l’exploitation forestière constitue non seulement une activité pourvoyeuse d’emplois pour les jeunes des localités gestionnaires mais, contribue également à rehausser le budget des collectivités territoriales concernées. L’augmentation de la part des producteurs locaux et des collectivités locales est passée de 6% en 2009 à 62,38% en 2015⁸.

L’aménagement forestier participatif a véritablement jeté les bases d’un développement local fondé sur la maîtrise et la valorisation du potentiel forestier. Toutefois la durabilité de ce secteur économique est fortement hypothéquée au regard du nombre grandissant de producteurs, tant locaux qu’externes, et de certaines pratiques contraires à la réglementation. Considérant les approches techniques et de gouvernance dudit projet, il y a lieu de s’interroger sur ses enjeux et

⁸ Rapport annuel d’activités (PROGEDE, 2015).

défis. Cette étude a pour objectifs d'analyser les enjeux socio-économiques et écologiques de cet aménagement forestier tout en relativisant le succès de l'appropriation si galvaudée.

Cadre théorique

L'homme a toujours entretenu des relations très étroites avec la forêt en raison principalement de la nature de ses services écosystémiques. Toutefois, il n'a pas toujours su trouver l'équilibre entre la satisfaction de ses besoins et la capacité productive, voire des aptitudes au renouvellement du ligneux ; ce qui conduit au risque de réduction irréversible du potentiel, faute d'exploitation rationnelle. Cette réalité a suscité une impérieuse nécessité de planification⁹ qui ne néglige pas le contexte socio-économique et le principe d'intergénérationnalité. Les principes de durabilité visés imposent une rationalité de l'aménagement forestier qui résulte d'un savant dosage entre une demande sociale énergétique et des possibilités forestières orientant les limites de prélèvement ligneux et justifiant notamment les règles de gestion. Seule la gestion rationnelle peut garantir l'approvisionnement recherché à long terme. La logique de l'aménagement forestier se décline à travers sa justification ; elle est confortée par ses impacts, notamment sur les groupes vulnérables. Le basculement vers une approche plus ouverte, par l'aménagement participatif, a pour objectif une gouvernance partagée entre l'Etat et la société civile, à travers la Collectivité locale. Si l'aménagement forestier, fût-il participatif, vise un objectif de durabilité à travers diverses facettes, le niveau d'appropriation jugé à partir d'indicateurs de terrain¹⁰, peut révéler des paradoxes à l'*appropriation par enquête*¹¹ T. Mbaye et al. (2014), B. Barry (2015). Ces situations, souvent occultées, sont une invite à une réflexion sur le concept d'appropriation fréquemment mis en avant comme déterminant et qui traduit en pratique la préséance de l'économie sur l'écologie. L'intitulé de cet article répond à ce besoin de réflexion, aux entraves qui peinent encore à faire de la planification forestière un succès.

1 Méthodologie

La méthodologie appliquée dans le cadre de ce travail a consisté, d'une part, en une revue documentaire sur l'information de base, pour le cadre réglementaire et, d'autre part, la collecte de données empiriques, de rapports annuels du projet, d'inventaires et d'observations directes sur l'exploitation des forêts aménagées des régions de Tambacounda et de Kolda.

Les enquêtes ont été menées auprès de 30 producteurs locaux du massif de Saré Gardi répartis dans 13 villages gestionnaires et 78 à Netteboulou répartis dans 19 villages. Ces producteurs ont la particularité d'intégrer l'activité dès la formulation du PROGEDE¹². A cela s'ajoutent des guides d'entretien administrés aux maires des massifs concernés, aux structures locales de gestion¹³, aux services techniques, aux responsables du PROGEDE et aux animateurs.

Enfin, conformément au plan d'aménagement du PROGEDE, des inventaires ont été menés sur des parcelles de coupe, à la veille de leur réouverture à l'exploitation¹⁴. Le but recherché est d'apprécier le niveau de reconstitution des parcelles, après huit années de jachère, et du respect des procédés de coupe. Pour y arriver, des traces de meules choisies au hasard, mais spatialement bien réparties sur des parcelles, ont été identifiées et même géoréférencées puis, sur un rayon de 200m au plus autour de chacune d'elles, tous les sujets coupés ont fait l'objet de mesures de paramètres dendrométriques sur le nombre de rejets, le diamètre et la hauteur de coupe.

⁹ Bien que cette nécessité ait toujours été énoncée, il faut avouer que la mise en œuvre peine à réussir...

¹⁰ comme le respect des prescriptions techniques de coupe et de carbonisation...

¹¹ *Appropriation par l'enquête* que nous opposons à *l'appropriation par le terrain* (données mesurables...).

¹² La phase 1 du projet de 1997 à 2008

¹³ Ancien et nouveau membres du bureau des Comités Inter villageois de Gestion de la Forêt (CIVGF)

¹⁴ soit 8 ans après le 1^{er} passage

2 Résultats

2.1 La planification forestière en pratique

Pour une bonne planification des ressources forestières, des dispositions techniques ont été prises dans le cadre de l'aménagement forestier. Elles consistent en la délimitation d'un espace forestier, subdivisé en séries¹⁵, puis en blocs et enfin en parcelles équiproductives. A l'intérieur d'un bloc, les 8 parcelles sont soumises à une rotation annuelle. Ainsi une parcelle est ré-exploitée à la 9^{ème} année. En d'autres termes la parcelle est mise en défens pendant huit années, pour la reconstitution du potentiel.

Pour assurer la durabilité des formations, les jeunes et les vieux sujets sont épargnés. Seuls les sujets compris entre 10 et 25cm de diamètre sont autorisés à la coupe, à condition que cette dernière soit celle-ci soit faite au ras du sol. A cela, s'ajoute le principe de précaution qui veut que seuls 50% du potentiel de bois énergie soit exploité.

Ces mesures sont accompagnées d'autres dispositions telles que l'imposition de la meule casamançaise, la protection des mares et des cours d'eau, des écosystèmes particuliers et des espèces fruitières rares, de manière à conserver la biodiversité.

2.2 La gouvernance forestière

L'aménagement forestier des années 1990 est placé sous le sceau de la décentralisation et de la lutte contre la pauvreté ; il se veut participatif et intégré. En plus des activités forestières, l'aménagement vise à améliorer le système agro sylvopastoral¹⁶ dans le but d'alléger la pression sur les ressources. De même, des activités liées à la rationalisation de la consommation de combustibles domestiques, de substitution des énergies ligneuses et d'économie d'énergie sont promues dans le cadre de l'aménagement forestier. Jadis exclues de ce secteur, les populations locales sont à maintenant fortement impliquées dans la gestion des ressources de leur terroir.

La loi sur la décentralisation de 1996 et le code forestier de 1998, confèrent aux collectivités locales la possibilité de cogestion des forêts situées dans les domaines de leurs compétences et des forêts de l'Etat, suivant un protocole de gestion. L'initiative d'aménager une forêt peut provenir aussi bien des Collectivités locales que des projets et programmes. Dans tous les cas, l'espace fait l'objet d'une délibération du Conseil communal, s'il s'agit d'une forêt de terroir, ou d'un protocole de cogestion entre le Service des Eaux et Forêts et la collectivité territoriale concernée, dans le cas d'une Forêt classée, après avis des villages gestionnaires. Les espaces sont délimités dans le cadre de l'aménagement forestier, en parfaite collaboration avec les élus locaux.

En matière d'aménagement forestier, les conseils communaux ont pour rôle, avec l'appui du Service des Eaux et Forêts, d'élaborer des plans d'aménagement forestier, d'organiser les acteurs et de veiller au fonctionnement des structures de gestion.

Pour une appropriation de l'aménagement, les populations locales se sont organisées dans le but de la gestion durable des ressources forestières. Chaque massif est géré par un Comité de Gestion de la Forêt (CIVGF)¹⁷ qui émane des GCV¹⁸ eux-mêmes élus lors d'assemblées villageoises. Ces différentes structures ont pour rôle de veiller au respect des prescriptions techniques à des échelles différentes. Au niveau de chaque bloc, des surveillants sont nommés pour assurer la surveillance et le suivi de la production.

A côté des structures villageoises, les producteurs locaux sont organisés en GIE pour mieux structurer la production et intégrer l'ensemble de la filière dans le but d'accroître leurs revenus.

¹⁵ Trois séries sont délimitées : la série de protection : il s'agit de la conservation d'une bande de 100m autour des mares, 50m autour des cours d'eau et des écosystèmes particuliers. la série de production : c'est la partie où s'effectue l'exploitation forestière. Rappelons que le pâturage se fait dans cette dans cette série La série agricole sert à intensifier les activités agrosylvopastorales

¹⁶ Les activités liées au système agropastoral ne sont pas développées dans cet article.

¹⁷ Comité Intervillageois de Gestion de la Forêt

¹⁸ Groupe de Contact Villageois

Jusqu'en 2009, la production de charbon de bois était réglementée par le système de quota en vue de l'approvisionnement des centres urbains. Ce quota, fixé annuellement par arrêté ministériel¹⁹, était distribué aux exploitants forestiers. Avec l'avènement des aménagements initiés par le PROGEDE, il a été mis en place un Système d'information Ecologique et Forestier/ SIEF qui renseigne sur les caractéristiques écologiques et dendrométriques des ressources forestières. Pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, l'article 66 du code forestier de 98 prévoyait la suppression du système qui consistait à déterminer les quantités de charbon de bois allouées par exploitant ou par organisme d'exploitants. Celle-ci devait être effective depuis 2001 mais son application n'a pris effet qu'en 2009, avec la décision de loger l'ensemble de la production de charbon de bois dans les zones aménagées, c'est-à-dire en tenant compte des possibilités forestières.

2.3 Les enjeux socioéconomiques et écologiques de l'aménagement participatif

Des études menées dans deux forêts aménagées respectivement à Tambacounda à Kolda portant sur les enjeux socioéconomiques et écologiques de l'aménagement participatif ont fait ressortir des résultats relativement mitigés pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et de l'approvisionnement en bois énergie.

2.3.1 L'aménagement forestier : un frein à certaines barrières culturelles

La production de charbon de bois a toujours été considérée comme une activité marginale, laissée à une certaine frange de la population. Les succès enregistrés par les premiers autochtones à intégrer l'exploitation ont changé la situation. Sur les 30 interrogés, à Saré Gardi, 27% affirment avoir intégré la filière en raison de l'amélioration des conditions de vie de certains exploitants locaux. 20% sont attirés par le succès des patrons charbonniers avec lesquels ils ont contractualisé et 13% à cause de l'importance des revenus complémentaires. Progressivement les barrières culturelles sont en train d'être levées, ce qui explique une ouverture des acteurs impliqués dans l'aménagement à d'autres ethnies jusque là réticentes. Considérant l'aspect genre, quelques femmes intègrent petit à petit le secteur, en dépit d'une résistance chez les mandingues.

2.3.2 L'exploitation forestière : créatrice d'emploi et de richesses

L'effectif des bénéficiaires directs et indirects a considérablement augmenté passant de 108 000 en 2009 à 286 912 en 2016²⁰. Cette croissance s'est accompagnée d'une diversification des acteurs notamment la présence de jeunes et de femmes dans l'exploitation forestière. Ainsi, une nouvelle catégorie d'acteurs appelés « patrons²¹ » mise en place, achète généralement les produits bord-champs²² pour les revendre dans les centres urbains avec une marge bénéficiaire assez importante. Les enquêtes effectuées auprès des producteurs de Saré Gardi ont révélé des gains par permis d'exploitation (400 sacs) entre 315.000 franc CFA et 515.000 francs CFA pour les ventes bord-champs. Alors que pour les ventes effectuées à Dakar, les recettes nettes sont estimées entre 500.000f CFA et 2.100.000f CFA.

2.3.3 Augmentation du pouvoir d'achat

Les revenus globaux tirés de l'exploitation forestière sont importants mais, cachent d'énormes disparités qui s'expliquent par les possibilités et le niveau d'investissement de chaque acteur.

¹⁹ Au début de chaque campagne, un arrêté ministériel fixe le début, la fin et les modalités d'exploitation de la campagne. L'arrêté est toujours d'actualité toutefois la nouveauté se trouve dans la planification des possibilités extraites des différents plans d'aménagement

²⁰ Aide Mémoire / PROGEDE 2. 2016, p.18

²¹ Habituellement, le terme patron est utilisé pour désigner les exploitants *externes*. Aujourd'hui, une nouvelle bourgeoisie rurale constituée de nouveaux exploitants *internes* s'est mise en place.

²² Renvoie aux produits, ici, sacs de charbon vendus en bordure de route ou de forêts.

L'exploitation du charbon de bois a relativement amélioré le vécu des populations gestionnaires des massifs aménagés ; cela se matérialise par la couverture de la dépense quotidienne, l'achat de denrées alimentaires, de matériaux de construction, de matériels agricoles et de transport tels que les motos, les vélos et les charrettes. Ainsi, à Netteboulou, bien que 59% des acteurs interrogés affirment assurer uniquement la dépense quotidienne avec les revenus tirés de l'exploitation, 41% arrivent à satisfaire un besoin supplémentaire, avec les revenus, en fonction des priorités et des opportunités (figures 1 et 2).

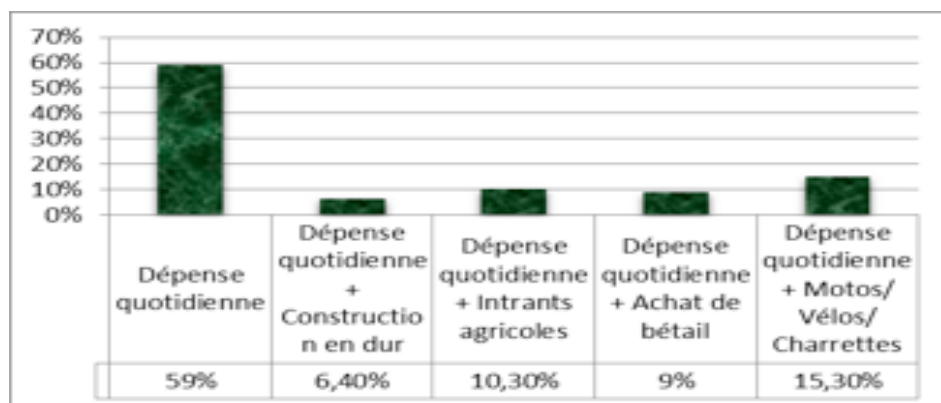


Figure 1 : Réalisation des producteurs locaux à Netteboulou

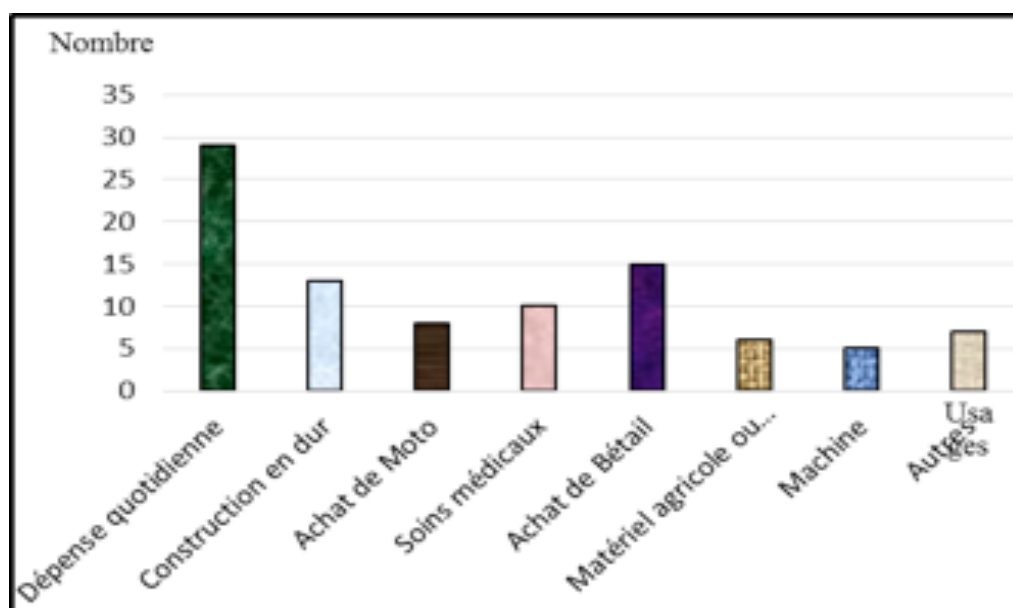


Figure 2 : Réalisation des producteurs locaux A Saré Gardi (Barry B., 2015)

A Saré Gardi par contre, les réalisations sont plus importantes : 62% sont réservés aux investissements, notamment à l'amélioration du bâti (photo 1), à l'achat de bétail et de moyens de transport (photo 2).



Photos 1 et 2 Bâtiments construits et motos acquis grâce aux retombées du charbon à Saré Dialiman et Sinthian Demba (Seck M. F., 2014)

2.3.4 Hausse du budget des Collectivités locales

Les aménagements forestiers participent à relever les recettes des collectivités gestionnaires des massifs. Sur chaque sac de charbon produit, 40% reviennent aux collectivités locales. Le montant des redevances dépend des possibilités de chaque massif et du niveau de performances des acteurs. Ainsi, à la fin de chaque campagne, un montant correspondant à une partie de la quantité exploitée (tableau 1) est versé au Trésor pour le compte de la Commune, conformément à la clé de répartition²³.

Tableau 1 : Redevances versées aux CL²⁴ des massifs de Netteboulou et de Saré Gardi

Années	Collectivités Locale Massif Netteboulou	Collectivité Locale Massif Sare Gardi
2007	1 956 000	2.272.000
2008	665 600	5.681.600
2009	1 383 680	4.360.960
2010	2 860 000	3.616.000
2011	2 120 320	3.376.000
2012	2 133 760	3.936.000
2013/2014	4 216 860	6.048.000

Les 40% destinés au CIVGF constitue le fonds d'aménagement et les 20% sont destinés à financer les activités de développement villageois (photos 3 et 4)

²³ Sur chaque sac de charbon vendu, est prélevée une retenue de 200F, sur laquelle ladite clé de répartition est appliquée.

²⁴ Collectivité locale



Photo 3 : Une case de Santé en construction par le GCV de Sare Koupe **Photo 4** : Un jardin maraîcher appuyé par le CIVGF (Sare Gardi)

2.3.5 Les enjeux écologiques

Les aménagements forestiers répondent à une logique écologique qui fonde la planification des prélèvements, basée sur la capacité de régénération des espèces à couper. Une étude²⁵ menée sur 400 souches dans le massif de Saré Gardi à Kolda a donné des résultats assez significatifs. Les paramètres mesurés sont : la régénération, la densité et le diamètre minimum d'exploitabilité (DME). Il ressort de cette étude une bonne régénération des espèces coupées, en moyenne 4 rejets par souche²⁶. A cet effet, du point de vue de la densité, le système d'exploitation instauré par le PROGEDE, devrait s'inscrire dans la durabilité.

De même, une autre étude menée dans la région de Tambacounda portant sur « *Etude de l'effet des coupes sur la régénération et la croissance des rejets de souche des espèces carbonisées dans la forêt aménagée de Missirah Kothiarly* » vient conforter ces résultats. Sur les 1.591 souches coupées, 94,28% ont rejeté, soit (1.501 souches). Le nombre moyen de rejets par souche est de 7,76 rejets²⁷. « *Les espèces exploitées se reconstituent bien par rejets de souches, les règles d'exploitation²⁸ permettent d'assurer une production soutenue sans appauvrissement de la forêt* ». Ces études viennent corroborer une des conclusions de Tamsir Mbaye (2009, p.186) sur les normes d'exploitation « *C'est donc que les diamètres retenus par le PROGEDE, en référence à des expériences menées au Burkina (Forêt Nazinon) et au Niger (programme Energie II), sont potentiellement bons. En effet, l'étude le corrobore mais, il faut veiller à l'application des règles retenues contrairement à ce qu'on a noté à Saré Gardi* ».

Par contre, toutes ces études ont montré que le nombre de rejets atteignant le diamètre minimum d'exploitabilité est faible, voire nul, dans le Missirah. Les raisons de cette faiblesse pourraient être liées à plusieurs facteurs tels que les feux de brousse et l'exploitation frauduleuse qui ne font pas l'objet de développement dans cet article. En outre, la non-atteinte du diamètre minimum d'exploitabilité laisse présager d'un risque de baisse de productivité suscitant quelques inquiétudes. Heureusement, le principe de précaution constitue une certaine garantie pour une production soutenue, si toutefois les prescriptions techniques sont respectées, ce qui n'est pas toujours le cas.

²⁵ Barry B. (2015)

²⁶ L'étude faite par Tamsir Mbaye dans le massif de Saré Gardi fait ressortir le même nombre de rejets mais, en ce qui concerne les coupes effectuées dans la classe de diamètre comprise entre 3 et 9 cm. Ceci témoigne d'un non-respect du diamètre minimum d'exploitabilité (DME)

²⁷ Ndiaye L. (2015)

²⁸ La relation hauteur de coupe et rejet

3 Discussion : l'appropriation entre vœu, réalité et illusion

Terme polysémique, l'appropriation est définie en fonction de la nature de l'objet. Ainsi, on peut s'approprier un territoire, une culture, un projet, une technique... L'appropriation communautaire renvoie au caractère collectif de ce concept surtout dans le cadre des projets. Elle est « *conforme à une philosophie de développement qui, plaçant les populations et leurs communautés au premier rang, se veut endogène, globale, autocentré et ascendant* » (OUEDRAOGO, 1992, p.20) Ce concept participatif concorde avec les préceptes du développement local et de l'évolution des conclusions des COPs. Dans le cadre de cet article, l'appropriation communautaire dans son principe, désigne la compréhension et l'application volontaire, spontanée des règles de l'aménagement forestier par la population locale et les gouvernements locaux.

L'appropriation est intimement liée à la propriété et soutendue par des rapports contractuels²⁹. De par son statut, elle est source de souveraineté et fondatrice de la puissance publique au nom du principe sacro-saint de l'*usus, fructus, abusus*³⁰.

Le concept d'appropriation, au-delà de ses considérations juridico sociologiques, bref multidimensionnelles, a bien un côté pervers relevant d'un certain mimétisme sans grande conviction réelle. Celui-ci finit par se lasser et révéler que derrière les apparences, l'intérêt privé finit souvent par prendre le dessus sur le droit.

Comme l'indique Marx,

« L'intérêt privé se considère comme le but ultime du monde. Si le droit ne parvient pas à réaliser ce but ultime, il est donc un droit contraire à son but. Un droit préjudiciable à l'intérêt privé est alors un droit aux conséquences préjudiciables. Les bons motifs vaudraient-ils mieux que les conséquences préjudiciables ? L'intérêt ne pense pas, il calcule. Les motifs sont ses chiffres. Le motif est un mobile pour la suppression des fondements du droit, et qui pourrait douter que l'intérêt privé avance dans le but de multiples mobiles. La valeur du motif réside dans la souplesse opportune avec laquelle il parvient à soustraire le fait objectif et à se bercer, lui est les autres, de l'illusion que ce n'est pas la bonne cause qu'il convient de méditer, mais que la bonne idée suffit dans une mauvaise cause » cité par PESQUEUX Y. in De l'Appropriation (2020, p. 3) .

Les exploitants forestiers, les structures de gestion et les responsables des collectivités locales œuvrent pour la protection de la forêt et ont vu leurs capacités renforcées dans tous les domaines en passant de la gestion administrative et financière des ressources, à la prise en compte du genre, bref aux bonnes pratiques devant mener à une gouvernance vertueuse des ressources naturelles.

Toutefois, les enquêtes et les observations faites sur le terrain révèlent des résultats mitigés quant à l'application des prescriptions de l'aménagement et cela se matérialise par le non-respect des normes de coupe, la non utilisation de la meule casamançaise, le recrutement de *sourghas*³¹ (B. Barry, 2016, p.104) par certains producteurs locaux, etc.

Par ailleurs, à la fin de chaque campagne, des évaluations sont faites pour tirer un bilan technique et financier de celle-ci, en plus de la mobilisation des acteurs lors des opérations de reboisement et de nettoyage des pare-feu. Ainsi, tous les acteurs locaux participent aux activités du CIVGF pour la protection de la forêt. Le CIVGF, assez bien structuré, doit pouvoir perpétuer les activités, même après le départ de la structure d'accompagnement. Toutefois, il y a lieu de relever une certaine jalousie des maires pour leurs compétences transférées et qu'ils ont à leur tour confiées au CIVGF, suite à un protocole entre ce dernier et la collectivité. A cela s'ajoute l'utilisation douteuse des fonds d'aménagement par certains CIVGF. Cette situation pourrait donner lieu à des tensions entravant la bonne marche des structures de gestion.

²⁹ Au nom du droit à l'existence.

³⁰ Le droit de propriété comporte 3 prérogatives : *Usus* : le droit d'user de la chose, *fructus* : le droit de jouissance, *abusus* : le droit de disposer de la chose in <https://cours-de-droit.net/usus-fructus-abusus-les-elements-constitutifs-de-la-propriete-a130283250/>

³¹ Expression vernaculaire renvoyant ici à manœuvres

Les revenus des producteurs locaux sont importants ; le témoignage de certains producteurs, lors des entretiens, indique que l'exploitation forestière, telle que pratiquée de nos jours, est une aubaine pour les populations locales ; elle a non seulement amélioré les conditions de vie des ruraux mais, participe de manière active au développement de la localité. « *Les revenus des producteurs locaux et des collectivités locales provenant de la production du charbon de bois sont passés de 6% en 2009 à 83% en 2016* » Aide Mémoire / PROGEDE 2. 2016 p.2 Les revenus importants que génère l'aménagement forestier créent un effet d'attraction grandissant de toutes les catégories d'acteurs³². Par conséquent, au sein d'un même massif, on assiste à un rush vers l'activité, or les possibilités annuelles ne sont pas extensibles. Il se pose alors un problème de limitation du nombre de producteurs par rapport à la possibilité d'exploitation : il est évident que, quand le nombre augmente, la possibilité par producteur devient moindre. Il résulte de cette situation une course vers la ressource puisqu'aux premiers venus reviennent les permis. Cet état de fait favorise non seulement le dépassement des quotas, en plus de la fraude qui compromet les finalités de l'aménagement.

Les exploitants éprouvent de nombreuses difficultés à se faire payer par les commerçants, eux-mêmes, victimes des marchés urbains. Il se crée à la longue un système de dépendance qui pose le problème de l'autonomie des acteurs de la production qui, malgré les nouvelles mesures, demeurent toujours sous la coupe des commerçants³³ qui ne cessent de les utiliser à leurs fins. Or, sans cette autonomie, l'exploitation ne profiterait qu'à ce maillon assez restreint du système, leur assurant une hégémonie sur le contrôle de la filière.

Dans chaque bloc, des surveillants sont nommés pour veiller au respect des prescriptions techniques, moyennant une faible motivation annuelle, pour la plupart des massifs, qui vient avec beaucoup de retard. Cette situation est un motif de découragement de certains qui travaillent de connivence avec des fraudeurs, locaux ou externes. Il faut reconnaître que les difficultés de rémunération des surveillants les exposent par moments à la corruption et ouvrent la voie aux circuits parallèles toujours bien actifs.

Les *sourghas* sont généralement employés par les exploitants forestiers externes, pour la plupart d'origine guinéenne, caractérisés par leur forte mobilité et leur professionnalisme ; ce qui rend leur formation assez difficile. La main d'œuvre locale, jusqu'à une date récente utilisée par les exploitants, a maintenant libre accès à la ressource, pourvu qu'elle soit formée. Les exploitants externes sont obligés de recruter des *sourghas* non formés qui le plus souvent arrivent en fin de campagne. Ces derniers, une fois sur le terrain, s'ils ne sont pas suivis par le surveillant passent outre les normes techniques.

Au regard de tous ces indicateurs qualitatifs, les enquêtes ont tendance à confirmer l'appropriation or celle-ci est dans le même temps infirmée par les données quantitatives. Mais quelle est leur pertinence quand l'on sait que le terrain est la meilleure école ? Quel que soit le choix, l'appropriation reste très discutée. Il semble que, face à la nouvelle attraction de l'exploitation forestière offerte par les forêts aménagées, le facteur économique à travers l'appât du gain semble prendre le dessus. Il ressort que si l'aménagement participatif rime avec écologie et socio-économie, le déséquilibre peut générer une réduction des possibilités et, à la longue, affecter significativement le potentiel de production ligneux. Le véritable test d'appropriation se fera au terme de l'exécution du PROGEDE. L'accompagnement aura alors pris fin et, dans le principe de l'appropriation, les acteurs ayant été suffisamment capacités devront être en mesure de s'autonomiser. Le seront-ils ? Il ne s'agit là que d'hypothèses, la situation réelle restant un cas d'école.

³² Les hommes, les femmes et les jeunes se côtoient en brousse

³³ Il peut s'agir aussi bien des externes que des locaux

Conclusion

L'aménagement forestier des années 1990 repose sur une plus grande implication des populations et des collectivités locales dans tout le processus, de la planification à la mise en œuvre. Cela est soutenu par une bonne organisation des acteurs allant du processus d'aménagement jusqu'à la commercialisation, appuyée en cela par les services techniques. Grâce à un renforcement de compétences soutenu dans divers domaines, les acteurs en charge de l'aménagement sont en principe assez outillés pour une bonne gestion.

Les impacts socio-économiques se ressentent à tous les niveaux ; ils se manifestent par l'amélioration apparente des conditions de vie des populations gestionnaires des massifs, l'augmentation du budget des collectivités locales et la création d'emplois pour les jeunes des massifs aménagés.

Au plan écologique, la plupart des études faites concluent à une reconstitution de la forêt par rejet de souches mais avec un DME faible qui résulte du non respect, du moins pour l'essentiel des parcelles, des prescriptions techniques. Ces dernières faisant partie des conditions *sine qua non* pour la durabilité de l'exploitation rationnelle, il y a de solides raisons de s'interroger sur la durabilité réelle de l'exploitation.

Malgré ces résultats forts appréciables, il n'en demeure pas moins que le processus reste fragile, face aux enjeux économiques qui se dessinent dans les zones d'exploitation, ce qui peut augurer de lendemains difficiles. Pour diverses raisons, la réalité est plus discutable. L'implication factice de certains acteurs, les frustrations, la prééminence des intérêts privés rendent bien souvent fragile l'appropriation. Si non pourquoi cette si grande implication de l'administration décentralisée ? C'est plutôt l'inverse qui aurait été cohérent. Ce constat, par moments, pessimiste ne doit pas occulter les avancées notées en matière de gestion forestière décentralisée. L'appropriation aurait été plus effective s'il y avait une moindre implication. Cette opportunité de développement endogène mérite d'être soutenue, car malgré toute sa théorisation et ses vertus, elle n'arrive toujours pas à montrer son efficacité. La thérapie au mal en gestation réside dans le respect des prescriptions techniques et d'une gouvernance vertueuse de la part de l'ensemble des acteurs, gage de durabilité de ces aménagements en construction, mais encore fragiles.

Références bibliographiques

1 Barry B., 2015, Impacts socio-économiques et écologiques de l'aménagement forestier sur le massif de Sare Gardi Région de Kolda de 2005 à 2014, Mémoire de Master 2, Département de Géographie, Université Assane SECK de Ziguinchor, 104 p.

2 Seck Mamadou. F., 2014, Impacts socio-économiques de l'aménagement forestier sur le développement local de la commune de Netteboulou. Mémoire de Master 2, Département de Géographie, Université Assane SECK de Ziguinchor, 109 p.

3 Ndiaye L., 2015, Etude de l'effet des coupes sur la régénération et la croissance des rejets de souche des espèces carbonisées dans la forêt aménagée de Missirah kothiary ,39 pages

4 Mbaye T., 2009, Pressions anthropiques et écologique forestière en haute Casamance (Sénégal) : Dynamiques des ressources ligneuses après coupe dans la forêt communautaire aménagée de Saré Gardi (Kolda), UCAD, Thèse de Doctorat de 3 Cycle, 235 p.

5 Ouedraogo H. B., 1992, L'appropriation des projets de développement : le cas des micro réalisations du Burkina Faso (Actes et instruments de la recherche en développement régional n°9), Québec, UQAM, 133 p.

6 Pesqueux Y., 2020, De l'appropriation. Doctorat. France. fhalshs-02573591f, 9p

- 7 PROGEDE, 2004** Unité de coordination du projet, Plan d'aménagement de la forêt communautaire de Nétéboulou, 123 p.
- 8 PROGEDE, 2008** Unité de coordination du projet, Bilan des réalisations du PROGEDE Janvier 1998-Décembre 2008, Hann, Dakar, 34 p.
- 9 PROGEDE, 2008**, Rapports mensuels des animateurs du PROGEDE de 1998 à 2008.
- 10 PROGEDE, 2005**, Plan d'Aménagement Forestier de la Forêt Communautaire de Saré Gardi, 126 p.
- 11 PROGEDE, 2010**, Document d'évaluation du PROGEDE, 128p.
- 12 PROGEDE 2, 2015**, Rapport annuel d'activités ,73 p.
- 13 PROGEDE 2, 2016**, Aide Mémoire Banque Mondiale 22 p.
- 14 Ribot J. C., 2006**, Pour une gestion décentralisée et démocratique des ressources forestières au Sénégal (Analyse de la filière charbon de bois au Sénégal : Recommandations), Institut des Ressources Mondiales (*WRI*), Washington, 30 p.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BDIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGALVALES G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urbain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou

KOUADIO N'guessan François

Doctorant en Géographie, Université Alassane Ouattara, fkouadio10@gmail.com

/

KOUAME Dhédé Paul Eric

Maître Assistant, Université Alassane Ouattara, ddepaul87@gmail.com

/

YEBOUE Konan Thiéry St Urbain

Maître Assistant, Université Alassane Ouattara, urbainyeboue@uao.edu.ci

/

DJAKO Arsène

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, djakoarsene@yahoo.fr

Résumé :

Cette recherche aborde la question de la mise en valeur des bas-fonds face à un défi de production rizicole dans le département de Sakassou. A l'échelle de ce département, les bas-fonds, autrefois négligés connaissent ces dernières décennies un regain d'intérêt pour les activités rizicoles. Malgré l'augmentation des superficies emblavées à cet effet, la production locale de riz peine à satisfaire les besoins de consommation. Basée sur une enquête de terrain portant sur un échantillon de 425 agriculteurs et des recherches documentaires, elle a permis d'aborder les déterminants de la mise en valeur rizicole des bas-fonds, la dynamique des activités dans les bas-fonds et enfin, les effets induits de l'exploitation de ces espaces. Des données quantitatives et qualitatives collectées, l'étude révèle que 12,96 % des espaces cultivables du département sont constitués de bas-fonds. Parmi les exploitants locaux (53,64 %) revenus des zones cacaoyères (ouest et centre-ouest de la Côte d'Ivoire), 36,24 % développent leurs activités dans les bas-fonds. Même si 67,56 % des bas-fonds ne connaissent aucune mise en valeur, les activités agricoles qui se développent sur 32,44 % de ces espaces, contribuent à l'amélioration des conditions de vie et à la sécurité alimentaire.

Mots clés : Sakassou, Côte d'Ivoire, Bas-fonds, Sécurité alimentaire, Riziculture.

THE RICE DEVELOPMENT OF SLOTS IN THE SAKASSOU DEPARTMENT

Summary:

This research addresses the issue of lowland development in the face of a rice production challenge in the Sakassou department. Across this department, the formerly neglected lowlands have seen renewed interest in rice-growing activities in recent decades. Despite the

increase in the areas sown for this purpose, local rice production is struggling to meet consumption needs. Based on a field survey on a sample of 425 farmers and documentary research, it allowed to address the determinants of the rice development of lowlands, the dynamics of activities in the lowlands and finally, induced effects of the exploitation of these spaces. From the quantitative and qualitative data collected, the study reveals that 12.96 % of the arable land in the department is made up of lowlands. Among local farmers (53.64 %) income from cocoa growing areas (west and center-west of the Ivory Coast), 36.24 % develop their activities in the lowlands. Even though 67.56 % of the lowlands have no development, the agricultural activities that develop in 32.44 % of these areas, contribute to the improvement of living conditions and food security.

Keywords : Sakassou, Ivory Coast, Bas-fonds, Food security, Rice cultivation.

Introduction

L'analyse de la situation alimentaire en Côte d'Ivoire montre qu'en dépit d'une augmentation de la production vivrière de 11,5 % entre 2012 et 2018 (PNIA, 2018, p 17), le pays se trouve contraint d'importer des quantités considérables de produits alimentaires notamment le riz. En effet, la production annuelle est estimée à 1 350 000 tonnes en 2017 soit une proportion de 79 %, pour un besoin estimé à 1 700 000 tonnes de riz par année (FAO, 2018, p 4).

Cette situation impose d'accroître la production alimentaire à travers la maîtrise de la gestion de l'eau. Malgré l'importance de ce défi, l'agriculture irriguée occupe une place secondaire en Côte d'Ivoire (FAO, 2000, p 7). Pourtant, il existe d'importantes potentialités constituées par les bas-fonds et les plaines irrigables sur tout le territoire en général et dans le département de Sakassou en particulier.

Le département de Sakassou a un potentiel de bas-fond estimé à environ 1 766,5 ha (ANADER, 2017). Cependant, de nombreuses populations de cette localité ont migré vers l'Ouest et le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire pour la culture du Café et du Cacao. Par ailleurs, l'on assiste à un retour massif de ces migrants qui représente 53,64 % de la population agricole dans le département de Sakassou (enquête personnelle). En effet, cette migration s'est révélée peu bénéfique ces dernières années, en raison des conflits fonciers dans les zones d'accueil dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest du pays (Yeboue, 2016, p 74). Ainsi, ces migrants optent pour un retour après plusieurs années de migration saisonnière. Cette inversion migratoire ajoutée à la croissance de la population agricole locale crée une pression sur les zones d'interfluves dans la localité (Babo, 2009, p 16). De cette pression est né un intérêt

croissant pour la mise en valeur, notamment rizicole, des bas-fonds dans le département de Sakassou qui semble être une opportunité face à ladite pression.

Ce privilège de plus en plus grandissant accordé aux bas-fonds n'est pas suivi d'une amélioration (augmentation) de la production rizicole dans le département de Sakassou. Il nous a donc paru impérieux de se pencher sur la mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou. Cette préoccupation soulève le problème de la faiblesse de la production rizicole qui évolue négativement à une proportion de - 6,33 % par année malgré l'augmentation des superficies rizicole de bas-fonds exploités (enquête personnelle). Vu ce problème, il convient de nous interroger : pourquoi la production rizicole reste-t-elle faible malgré l'extension des superficies de bas-fonds cultivées à cet effet dans le département de Sakassou ?

1- Méthodologie

1-1 Les données mobilisées par cette étude

Cette étude a mobilisé une base de données cartographiques du département de Sakassou élaborée par le CNTIG (Comité National de Télédétection et d'Information Géographique). Elle a servi de support pour la réalisation des cartes. La collecte de données par GPS a permis de localiser les bas-fonds. Les données qualitatives et quantitatives analysées sont issues de l'enquête de terrain ainsi que des informations secondaires collectées dans les services tels que l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER Sakassou), la Direction Départementale de l'Agriculture, la Préfecture de Sakassou et le Bureau National d'Etude Technique et de Développement.

1-2 Méthodes de collecte

Une enquête de terrain a été menée à partir d'un questionnaire adressé à une population de 425 agriculteurs. La méthode d'échantillonnage choisie est la méthode de boule de neige qui est une technique non probabiliste, c'est-à-dire non basée sur les lois du calcul de probabilité. Pour faire partie des personnes à enquêter, il faut que l'individu :

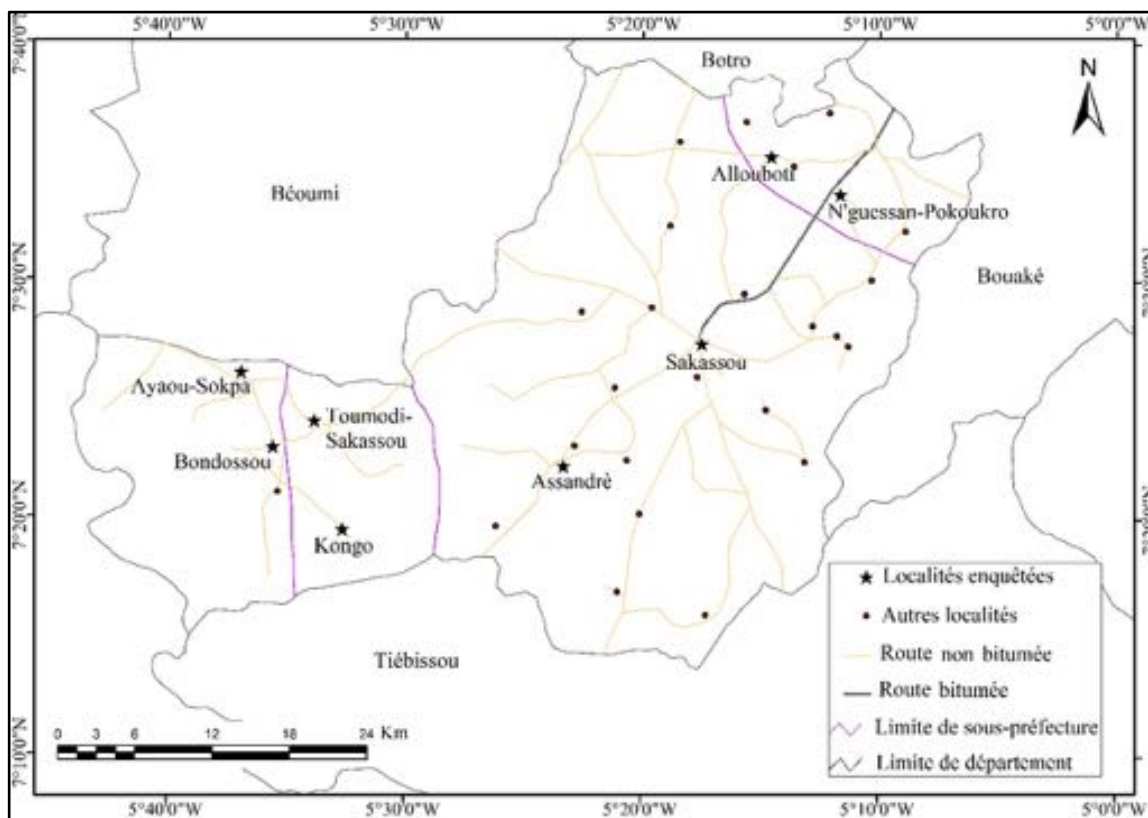
- soit un exploitant de bas-fonds ;
- pratique la riziculture ;
- ait au moins deux ans d'ancienneté dans les activités rizicoles de bas-fonds, afin de déterminer l'affluence ou le retrait des populations de ces zones.

Par ailleurs, des entretiens avec des personnes ressources ont porté sur les principales variables que sont les déterminants physiques et humains, la dynamique et les effets induits de l'exploitation rizicole des bas-fonds.

Il faut cependant souligner que les informations recueillies ne sont pas exemptes d'insuffisances tant dans la forme que dans le contenu. Elles sont parfois imprimées sur du support papier qui ne permettent pas de fournir des références bibliographiques précises.

Les personnes enquêtées sont réparties dans huit localités où l'exploitation des bas-fonds est perçue à travers l'importance des superficies cultivées selon les services de l'ANADER de Sakassou. La carte 1 permet de localiser ces localités.

Carte 1 : Localités enquêtées dans le département de Sakassou



Source : CNTIG, 2012

KOUADIO François, 2019

L'observation de la carte 1 permet de mettre en évidence les localités ciblées. Il s'agit de Sakassou, N'guessan-Pokoukro, Assandrè, Allouboti, Toumodi-Sakassou, Bondossou, Ayaou-Sokpa et Kongo. Les données collectées ont été analysées suivant diverses approches.

1-3 Méthodes d'analyse des données

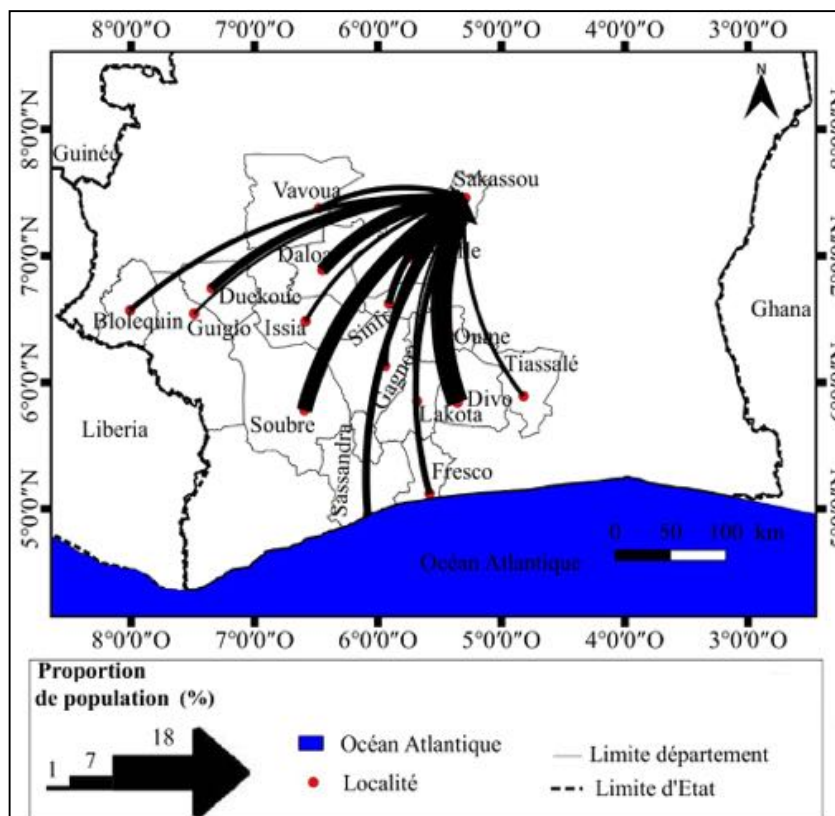
Cette recherche pour sa réalisation s'est appuyée sur des analyses quantitatives à partir des données d'enquête et grâce au logiciel Excel qui a servi à faire les tableaux et des graphiques. Ces informations quantitatives ont été complétées par des analyses qualitatives sur la base des informations collectées également sur le terrain et dans les sources secondaires. Un traitement cartographique avec le logiciel ArcMap 10.2 a été également effectué. Enfin, pour la saisie et traitement du texte, le logiciel Microsoft Word 2016 a été d'une grande utilité.

aménagée de 32,44 %. Une proportion de 67,56 % ne connaît aucun aménagement. Cela induit que 67,56 % des bas-fonds dans le département de Sakassou ne sont pas exploités. Il en ressort que les bas-fonds dans le département de Sakassou sont sous-exploités, malgré la ruée des populations vers ces zones. Ce fait témoigne de la grande disponibilité des terres de bas-fonds dans le département de Sakassou.

2-1-2 L'immigration d'une population agricole dans le département de Sakassou

L'effectif des prétendants à la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou s'est vue être renforcé par un important mouvement de retour des populations agricoles émigrées. Cette tranche représente 53,64 % de la population agricole dans le département de Sakassou. Les différentes zones de provenance et les proportions sont perçues à travers la carte 3.

Carte 3 : Mouvement d'immigration des populations agricoles dans le département de Sakassou



Source : Enquête de

KOUADIO François, août 2010

La localité de Divo enregistre plus de départ (17,68 %). Elle est suivie de Soubre (13,21 %) puis Daloa et Bouaflé avec respectivement 10,96 % et 10,52 %. La proportion de cette

population retournée dans le département de Sakassou s'intéresse à une proportion de 36,24 % aux activités agricoles notamment la riziculture de bas-fonds.

2-1-3 L'impulsion née de la mise en place des projets liés à l'exploitation des bas-fonds dans le département de Sakassou

Les projets qui ont impulsé la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou sont constitués de projets d'aménagement d'une part et de projet d'appui à l'équipement et à la production d'autre part.

2-1-3-1 Projets d'aménagement rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou

Les premiers travaux d'aménagement rizicole de bas-fonds dans le département de Sakassou ont commencé en 1982 sur 130 hectares. Une extension en 1991 de 270 ha a porté la superficie aménagée à 400 hectares pour un coût global de 3 750 000 000 FCFA. L'Union Européenne en est le réalisateur. En 2016, une autre extension de 50 hectares d'un coût de 250 000 000 FCFA a porté la superficie totale aménagée à 450 hectares sur 650 ha. Cette phase est l'œuvre de PROPACOM (Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation). Le site bénéficiaire est la Loka qui est un espace de bas-fonds situé à proximité du chef-lieu du département (Sakassou).

La seconde zone de bas-fond ayant bénéficié de projet d'aménagement est Kpindi située à N'guessan Pokoukro. Elle a une superficie globale de 90 hectares dont 25 ha aménagés en 2017 d'un coût total d'environ 125 000 000 FCFA de la part de PROPACOM.

En vue de contribuer durablement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et du revenu des populations en général, et particulièrement dans le département de Sakassou, des projets agricoles notamment maraîchers, y ont été initiés par l'État ivoirien. Les principaux à ce jour sont PARFACI (Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire) et PUAPV (Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière) dont ont bénéficié plusieurs autres localités en Côte d'Ivoire. Les principaux sites bénéficiaires dans le département de Sakassou sont Alloubouti, Assandrè, Kpato et Kanango Kpli. Les superficies sommairement aménagées à cet effet pour la production maraîchère par localité sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Superficie des sites de production maraîchère dans le département de Sakassou

Sites	Allouboti	Assandrè	Kpato	KanangoKpli
Superficies (ha)	2,2	3,5	4	3,5

Source : DDA, 2018

2-1-3-2 Projet d'appui à la mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou

La Coopérative Rizicole de Sakassou (CORISAK) a bénéficié de l'appui de l'État ivoirien à travers le MINAGRI (Ministère de l'Agriculture) et ses différents partenaires. En effet, de 1991 à 2000 l'appui en intrants est passé de 27.000.000 FCFA à 54.000.000 FCFA.

Cette organisation a bénéficié de la part de l'Union Européenne (UE) du matériel dont 40 motoculteurs, 20 faucheuses et 20 batteuses à ses débuts en 1991. Elle a été également appuyée par la coopération japonaise à travers l'ONG Kenedy Round (KR2) avec 20 motoculteurs, 10 faucheuses, 10 batteuses.

À travers le PUR (Programme d'Urgence Riz), l'État de Côte d'Ivoire a encore fait don de 60 tonnes de NPK, 40 tonnes d'Urée, 24 tonnes de semence et 1.600 litres d'herbicide.

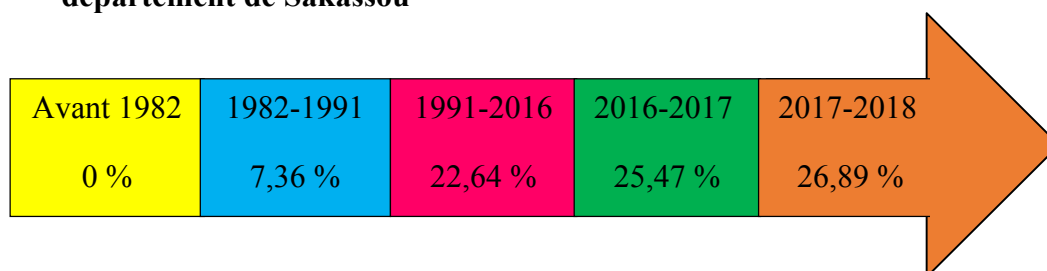
L'ONDR (Office National de Développement de la Riziculture) et le PRAREP (Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté) sont venus en aide à la mise des bas-fonds dans le département de Sakassou avec respectivement 3 motoculteurs, 1 batteuse et 3 motoculteurs, 2 batteuses.

Ces projets d'aménagement et d'appui à la production dans le département de Sakassou constituent des facteurs qui y ont propulsé la mise en valeur des bas-fonds.

2-2- La dynamique dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou

La dynamique dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou est justifiée en partie par l'aménagement, notamment moderne, qui est un gage pour une exploitation efficiente. Cette dynamique de l'aménagement se présente sur la figure 1.

Figure 1 : Dynamique des superficies de bas-fonds modernement aménagées dans le département de Sakassou



Source : Enquête personnelle, août 2018

Jusqu'à 1982 le département de Sakassou ne disposait d'aucune superficie de bas-fonds aménagé. Grâce aux projets d'aménagement, une superficie de 475 ha est aménagée à ce jour sur une superficie totale de 1.766,5 ha soit une proportion de 26,88 %.

Cette dynamique de l'aménagement influence le mode d'accès, les formes de mise en valeur et les productions.

2-2-1 Les différents modes d'accès aux bas-fonds dans le département de Sakassou

Les modes d'accès enregistrés dans la mise en valeur des terres dans le département de Sakassou sont la propriété, le métayage, le fermage et le prêt.

La propriété implique en général des héritiers qui ont acquis ces terres par une transmission successorale. Ils jouissent d'un droit d'usage ou perçoivent des revenus issues de la mise en valeur de ces terres.

Le métayage consiste à un partage au pourcentage de la production, conclu avant la récolte. Dans le département de Sakassou où les cultures sont pour la plupart saisonnières, cela consiste à partager la récolte ou les revenus au deux tiers-un tiers, soit deux-tiers pour le propriétaire terrien et un tiers pour le métayer.

Dans le cas du fermage, des exploitants ont un droit d'usage revêtu de certaines modalités. Une quantité fixe de produits ou une somme fixe d'argent est déterminée, et doit être reversée au propriétaire, peu importe la qualité de la production. Cela se fait souvent avant la mise en place des cultures dans le cas où l'accord est financier.

Aussi, l'exploitant peut emprunter le droit d'usage de la terre. C'est un prêt qui découle des normes sociales. C'est la cession du droit d'usage à autrui pour la culture sans rien attendre en retour. La terre dans ce cas est en principe pour un usage temporaire et doit être occupée généralement par les cultures saisonnières et non pérennes.

Les enquêtés dans le cadre de cette étude sont soit propriétaires terriens, soit locataires de parcelles (métayage/fermage) ou emprunteurs de droit d'usage.

Les bas-fonds dans le département de Sakassou sont exploités par les propriétaires à une proportion de 55,35 %. Le métayage se signale à une proportion de 12,99 % et le fermage à une proportion de 10,17 %. Le droit d'usage des bas-fonds sont prêtés à une proportion de 21,49 %. Vu la proportion relativement importante du prêt, le mode d'accès des bas-fonds reste assez souple dans le département de Sakassou. Ce fait est un atout à leur mise en valeur.

2-2-2 Les différentes formes de mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou

Dans le département de Sakassou les bas-fonds connaissent aussi bien des aménagements modernes que des aménagements traditionnels. Les formes de mise en valeur sont principalement rizicoles et secondairement maraîchères.

La planche photographique 1 donne un aperçu des différentes formes de mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou.

Planche photographique 1 : Forme de mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou

Photo 1 : Sarclage à la Loka



Photo 2 : Champ d'aubergine à Assandrè



Photo 3 : Champ de gombo à Allouboti



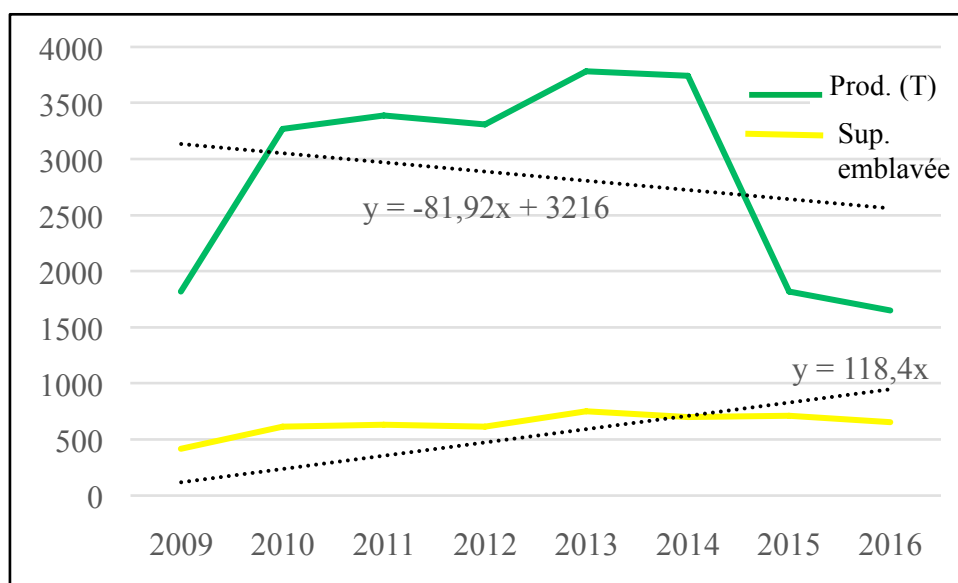
Photo 4 : Culture de tomate à Kpato



Source : KOUADIO François, août 2018

Les difficultés de commercialisation des produits maraîchers n'ont pas permis d'évaluer clairement la quantité de production maraîchère. Par contre la moyenne du rendement de la production rizicole est de 5,25 t/ha et l'exploitation des bas-fonds se maintient à un niveau moyen de 541,88 ha/an dans le département de Sakassou. Les superficies emblavées et les productions durant la période 2009 à 2016 sont représentées sur la figure 2.

Figure 2 : Evolution tendancielle de la production de riz et de la superficie emblavée de 2009 à 2016 dans le département de Sakassou



Source : DDA, 2017

Selon la figure 2 l'évolution tendancielle de la production de riz de bas-fond dans le département de Sakassou est décroissante tandis que celle des superficies emblavées est croissante. Ainsi, on déduit que la production est de plus en plus faible malgré l'augmentation des superficies rizicoles dans le département de Sakassou. Cela est dû à la faiblesse du niveau d'aménagement moderne des bas-fonds.

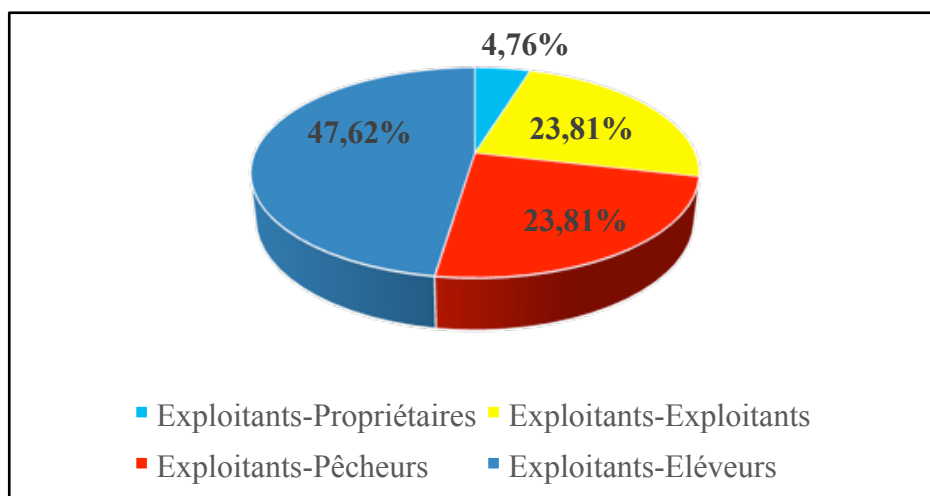
2-3 Les effets induits de la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou

2-3-1 Les contraintes dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou

Les contraintes enregistrées dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou sont l'insuffisance de l'aménagement moderne (figure 1), les conflits et les maladies contractées par les exploitants.

La figure 3 montre les proportions des différents types de conflits dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou à travers les protagonistes.

Figure 3 : Typologie des conflits dans l'exploitation des bas-fonds dans le département de Sakassou



Source : Enquête de terrain, août 2018

Dans l'exploitation des bas-fonds, la grande proportion des conflits oppose les exploitants aux éleveurs. Ce cas est enregistré à une proportion de 47,62 %. La pression foncière pose un problème de disponibilité de fourrage pour le bétail. Ainsi, les troupeaux de bœufs sont conduits dans les bas-fonds en jachère. Ces bas-fonds finissent par devenir des chemins de parcours pour le bétail en quête de fourrage. Or ces bas-fonds sont aussi exploités à des fins agricoles. Ainsi, les centres d'intérêt divergents entre exploitants de bas-fonds et éleveur font naître des tensions.

Ceux qui engagent les exploitants et les pêcheurs puis les exploitants entre eux sont enregistrés à une même proportion de 23,81 % pour chaque type. Seulement une proportion de 4,76 % des conflits oppose les exploitants aux propriétaires terriens dans les cas de métayage.

Les conflits entre exploitants et propriétaires terriens interviennent généralement au moment du partage lorsque la production n'a pas été bonne du fait des "animaux ravisseurs" (oiseaux, agoutis, rats palmistes...) ou des conditions climatiques.

Les pêcheurs sont accusés de détruire les récoltes. Ces derniers mis en cause descendent dans les bas-fonds pour la pêche du poisson, mais aussi pour les grenouilles qui constituent de plus en plus une source de protéine dans la zone. Ces pêcheurs de grenouilles détruisent les parcelles dans certaines zones du bas-fond pour leur pratique.

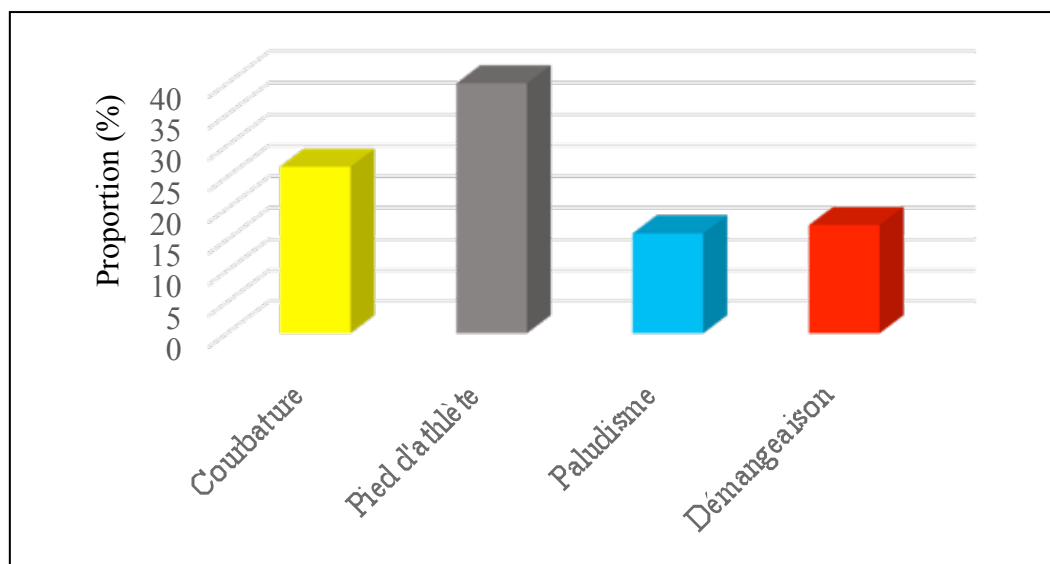
Les conflits entre exploitants surgissent au moment de l'apport en eau à la parcelle en aval lorsque celle qui est située en amont n'en a pas besoin.

Notons que la plupart de ces conflits sont enregistrés à la Loka et à N'guessan-Pokoukro car ce sont les seuls espaces modernement aménagés qui connaissent l'apport en eau et le métayage.

L'une des contraintes dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou est l'enregistrement des cas de pathologie.

La figure 4 montre les différentes maladies contractées dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou.

Figure 4 : État pathologique chez les exploitants de bas-fonds dans le département de Sakassou



Source : Enquête de terrain, août 2018

Les pieds d'athlète signalés à une proportion de 40 % sont liés à la constante présence des exploitants dans les bas-fonds. Les pieds généralement mal protégés contractent une irritation cutanée causée par des insectes présents dans les eaux tourbeuses des bas-fonds.

Les exploitants de bas-fonds dans le département de Sakassou souffrent des courbatures avec 26,66 % des cas enregistrés. Les cas de courbature sont le signe d'un travail encore fortement manuel (80,52 %). Cela traduit le faible taux de mécanisation (19,48 %) dans l'exploitation des bas-fonds dans le département de Sakassou.

Une autre pathologie caractéristique de l'exploitation des bas-fonds est présentée par les démangeaisons qui représentent 17,34 % des cas de maladies. Ces démangeaisons sont en réalité des réactions de la peau au contact des produits phytosanitaires.

Le paludisme atteint 16 % des exploitants de bas-fonds. En effet, la présence continue des acteurs en zone humide, favorable aux moustiques (anophèles), vectrice du paludisme explique les cas de paludisme.

2-3-2 L'exploitation des bas-fonds, une contribution indéniable à la sécurité alimentaire le département de Sakassou

L'exploitation des bas-fonds dans le département de Sakassou est intervenue dans un contexte de crise de l'économie cacaoyère entraînant le retour des populations migrées doublé par une saturation foncière. Alors, l'exploitation des bas-fonds dans le département de Sakassou va contribuer à une redynamisation de l'agriculture vivrière. La mise en valeur des bas-fonds répond principalement à un besoin financier, mais aussi d'autosuffisance alimentaire. Considérant que la prise de trois repas journaliers est le meilleur indicateur de sécurité alimentaire, la régularité des repas par jour est très importante pour situer le niveau de sécurité alimentaire des ménages. Pour deux repas par jour, l'on parle d'insécurité alimentaire modérée et en deçà l'on a un cas d'insécurité alimentaire sévère. Sur cette base pour mesurer l'impact de l'exploitation des bas-fonds sur la situation alimentaire, l'on a recueilli des données dans le tableau 3.

Tableau 3 : Situation alimentaire des exploitants ou des non-exploitants de bas-fond dans le département de Sakassou

Nombre de repas journalier	Exploitants de bas-fond	Non exploitants de bas-fond
	(%)	(%)
1	1,31	2,21
2	33,11	35,43
3	65,58	62,36

Source : Enquête de terrain, août 2018

Les exploitants de bas-fonds sont à une proportion de 65,58 % dans une situation de sécurité alimentaire contre 62,36 % des non exploitants. À l'inverse, les non exploitants de bas-fonds sont dans des proportions plus élevées dans les situations d'insécurité alimentaire. Ainsi, l'on peut déduire que la mise en valeur des bas-fonds contribue à l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire dans le département de Sakassou.

Discussion

Autrefois, dans le département de Sakassou, les bas-fonds étaient principalement sollicités pour la pêche. Ils étaient inexploités pour l'agriculture (M. Koné, 1994, p. 139). De plus en plus, leur exploitation connaît un essor à travers la riziculture qui occupe 86,12 % des mises en valeur. La disponibilité des bas-fonds est l'une des raisons qui motivent les acteurs agricoles à s'y investir. Cette raison dans la sollicitation des bas-fonds est aussi soulignée par Oloukoi *et al* (2009, p. 1). Ils montrent que la bonne disponibilité et l'humidité durant toute l'année des bas-fonds de Gankpétin, de Léma et de Gomé favorise un taux d'exploitation de 89,4 % avec un indice de jachère de seulement 0,4 %.

Une pression foncière se signale sur les terres hors bas-fonds dues à un important retour des migrants de la zone cacaoyère du Sud-Ouest du pays (A. Babo, 2008, p.17), renforcée par l'essor de la culture de l'anacarde dans le département de Sakassou. Cette pression sur les terres amène 45,31% des agriculteurs du département de Sakassou à exploiter les bas-fonds. La croissance de la population a pour conséquence une augmentation importante des superficies anthropisées (L. Cambrézy, 2011, p.3). Ainsi, ce processus d'expansion territoriale conduit à la mise en valeur des espaces auparavant inoccupés tels que les bas-fonds, les zones désertiques ou arides. Les agriculteurs ne s'intéressent à l'exploitation des bas-fonds que lorsque la terre des plateaux devient indisponible (P. Lavigne Deville, 1996, p.107). Ce même constat a été fait dans le département de Sakassou avec une exploitation de plus en plus intensive de bas-fonds avec qu'une proportion d'exploitants de 20,67 % en 2000 contre 45,31 % en 2018.

La mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou se heurte à des contraintes dont la principale est l'aménagement. La seconde difficulté est l'outillage constitué essentiellement d'outils classiques dans les activités agricoles. Ensuite, les conflits de divers ordres constituent également l'une des contraintes rencontrées dans la mise en valeur des bas-fonds dans le département de Sakassou. Enfin, les maladies se sont signalées comme contraignantes dans la valorisation des bas-fonds dans le département de Sakassou. Les contraintes dans la valorisation des bas-fonds sont aussi nombreuses que variées.

Houndagba (2000, p. 13) soutient que malgré l'intérêt généralisé des populations à s'investir dans les bas-fonds, l'exploitation de ceux-ci présente de nombreuses contraintes qui parfois freinent les paysans dans leur élan. Il aborde plutôt les contraintes d'ordre géomorphologiques, pédologiques, biologiques et Hydro-climatique dans la connaissance et la mise en valeur durable des bas-fonds au Bénin. Il souligne le colluvionnement et le ravinement au niveau géomorphologique, de lessivage des sols au plan pédologiques, les effets des adventices et des rongeurs au niveau biologiques et la précocité de la saison des

pluies et des fortes inondations. Séraphin Capo *et al* (2000, p 8), aborde la question sous un autre angle en parlant de la dégradation de la santé des exploitants des bas-fonds au Bénin. En effet, de nouvelles affections hydriques ont été identifiées et sont transmises à l'homme par des vecteurs dont la multiplication est liée aux modifications intervenues en raison de la mise en valeur des bas-fonds. Les contraintes dans l'exploitation des bas-fonds sont multiples. Cependant, il convient de souligner qu'elles sont spécifiques aux localités et aux caractéristiques physiques des bas-fonds.

L'impact de l'exploitation des bas-fonds sur la sécurité alimentaire des exploitants dans le département de Sakassou est similaire aux résultats de l'étude menée par ASSI Kaudjhis (2017, p 16). Il souligne que l'exploitation récente des bas-fonds constitue un complément intéressant aux productions vivrières traditionnelles en crise. En 2015, le travail des bas-fonds a fourni 4 999 tonnes de riz additionnel, soit 6 % de la production rizicole régionale. Dans le département de Sakassou 65,58 % des exploitants de bas-fond sont en situation de sécurité alimentaire contre 62,36 % des non exploitants.

Conclusion

Cette étude a révélé que la valorisation des bas-fonds connaît un essor dans le département de Sakassou pour trois raisons fondamentales. La rareté des terres habituelles de culture impulsée par l'immigration, la disponibilité des bas-fonds et l'inflation des projets d'aménagement et d'appui à la production.

Certes, un essor dans l'exploitation des bas-fonds a été observé, mais il est à noter que de nombreuses difficultés subsistent encore pour une exploitation efficiente. Au nombre de ces contraintes, on souligne d'abord le problème des aménagements sommaires de ces espaces. Ensuite, les matériels utilisés dans l'exploitation des bas-fonds sont encore rudimentaires avec une faible mécanisation à une proportion de 22,66 %. Ces faits expliquent la faiblesse de la production de riz malgré l'extension des superficies emblavées dans le département de Sakassou.

Enfin, l'on enregistre des cas de maladie et quelques situations conflictuelles qui n'ont pas une incidence majeure sur la production rizicole dans le département de Sakassou. Par ailleurs, l'exploitation des bas-fonds contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations dans le département de Sakassou à travers l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire.

Références bibliographiques

- ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, 20017, « Perturbations socio-environnementales, insécurité alimentaire et valorisation des bas-fonds en Côte d'Ivoire forestière : Cas de la région du Centre-Ouest », p. 16.
- BABO Alfred, YVAN Droz, 2008, « Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation, rapport interethnique et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire », Montpellier, p.16.
- FAO, 2000, « Géographie, climat et population », *In Enquête Aquastat*, Gabon, 6 p.
- FAO, 2018, « Aperçu du développement rizicole en Côte d'Ivoire, AGP, p 4
- HOUNDAGBA M. MAMAV. J., OREKEN V. « Développement des technologies rizicoles dans les bas-fonds de Gankpétin et de Gomé (Centre du Bénin) », 2000, Bulletin de recherche agronomique, Cotonou, p. 13
- KONE Mariatou, 1994, *Être encadreur agricole en Côte d'Ivoire : Principes et pratiques (cas de Sakassou)*, Marseille, pp.139-140.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, BOUCHER Luc, 1996, *Les bas-fonds en Afrique tropicale humide : guide de diagnostic et d'intervention*, CTA, Paris, p 107.
- LUC Cambrézy, YVES Magnon, 2011, « « La question foncière en milieu rural. Population, mondialisation et développement : Quelles dynamiques ? », p.3.
- OREKAN V.A., 2000, *Impacts de l'exploitation des bas-fonds sur la santé des populations : cas des sous-préfectures de Dassa-Zoumé et de Glazoué dans le département des Collines au Bénin*, Mémoire de DEA, Université d'Abomey Calavi, 82 p.
- OLOUKOI J., MAMA V.J. 2009, « dynamique agraire des agro écosystèmes de bas-fonds au Centre du Bénin », 12 p.
- PNIA, 2018, Rapport final novembre 2017, p 17.
- SÉRAPHIN Capo Atidegla, HERMINE Elysée Degbo, THIERRY Azonhe EULOGIE Kossi Agbossou, 2000, « Impacts socioéconomiques et sanitaires de l'exploitation agricole de la plaine inondable de Todé-Gbamé au Bénin », p 8.
- YEBOUE Konan Thiéry St Urbain, 2016, *Problématique de la riziculture dans la région du Gbèkè*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), p. 74.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BDIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké

SORO Nambégué

Maître-assistant, Université Alassane Ouattara de Bouaké, UFR CMS,
Département de Géographie, nambeguesoro@yahoo.fr

RESUME

L'agriculture extensive est de loin le facteur essentiel de la régression du couvert végétal en Côte d'Ivoire. Cette réalité est vécue dans la savane de Ferkessédougou dans le nord ivoirien. La présente étude vise à mettre en évidence le mécanisme de mutation du couvert végétal entre 1984 et 2016 sous l'influence des pratiques agricoles dans cette région. La méthodologie utilisée est fondée sur l'analyse diachronique à partir de l'interprétation d'images satellites multidates. Au terme de l'étude, il ressort une anthropisation poussée de l'espace naturel du territoire étudié. En effet, la matrice du paysage, initialement constituée par les forêts claires, s'est dégradée au profit des jachères et cultures.

Mots-clés : Couvert végétal, pratiques agricoles, mutation, Ferkessédougou, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

Extensive agriculture is by far the essential factor in the decline in plant cover in Côte d'Ivoire. This reality is experienced in the savannah of Ferkessédougou in the north of the Ivory Coast. The present study aims to highlight the mechanism of mutation of the plant cover between 1984 and 2016 under the influence of agricultural practices in this region. The methodology used is based on diachronic analysis from the interpretation of multivariate satellite images. At the end of the study, it emerges an extensive anthropization of the natural space of the territory studied. Indeed, the matrix of the landscape, initially made up of open forests, has deteriorated in favor of fallows and crops. Keywords: Plant cover, agricultural practices, mutation, Ferkessédougou, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

La situation du couvert végétal dans la partie septentrionale tout comme dans le reste de la Côte d'Ivoire est extrêmement préoccupante. On pense que le couvert végétal y est en voie de disparition. Le facteur principal incriminé est le développement de l'agriculture impulsé par l'Etat après l'indépendance en 1960. Le département de Ferkessédougou a bénéficié du vaste mouvement de lancement et de vulgarisation agricole. De nouvelles cultures industrielles telles que la canne à sucre, le coton et l'anacarde furent adoptées. En outre, l'Etat a mis au profit des paysans de nombreuses structures agricoles. Il s'agit notamment la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles) qui a pour mission l'encadrement technique des paysans et le CNRA (Centre National pour la Recherche Agronomique) pour la recherche et l'amélioration des semences sans oublier la création de nombreux barrages hydro-agricoles. Parallèlement, par le biais des structures d'encadrement, de nouvelles techniques et méthodes de cultures furent introduites auprès des paysans: bonification des terres avec les engrais chimiques, la culture attelée, la lutte biologique avec les insecticides et même l'introduction de machine agricole. Mais le système traditionnel de culture extensive sur brûlis est cependant resté vivace chez de nombreux paysans Tanguy LE GUEN (2004).

Toutefois la mise en œuvre de l'ensemble de ces appuis a fait du département de Ferkessédougou un espace agricole de première importance. Les activités agricoles ont pris de l'ampleur avec l'extension des superficies des cultures de rentes EPONOU (1985), ce qui a entraîné une raréfaction des terres d'interfluves. Face à cette situation, les activités agricoles sont progressivement orientées vers les bas-fonds pour le maraîchage et la riziculture.

Ce « boom » de l'activité agricole n'a pas été sans conséquence pour le milieu naturel. Il est dès lors opportun de s'interroger sur son impact phytogéographique après plusieurs décennies de pratique agricole. La question fondamentale de cette étude est de savoir quelle est la dynamique de la végétation face aux pratiques agricoles dans le département de Ferkessédougou ?

L'objectif de cette étude vise à montrer l'influence du système cultural sur le couvert végétal à l'échelle du département de Ferkessédougou.

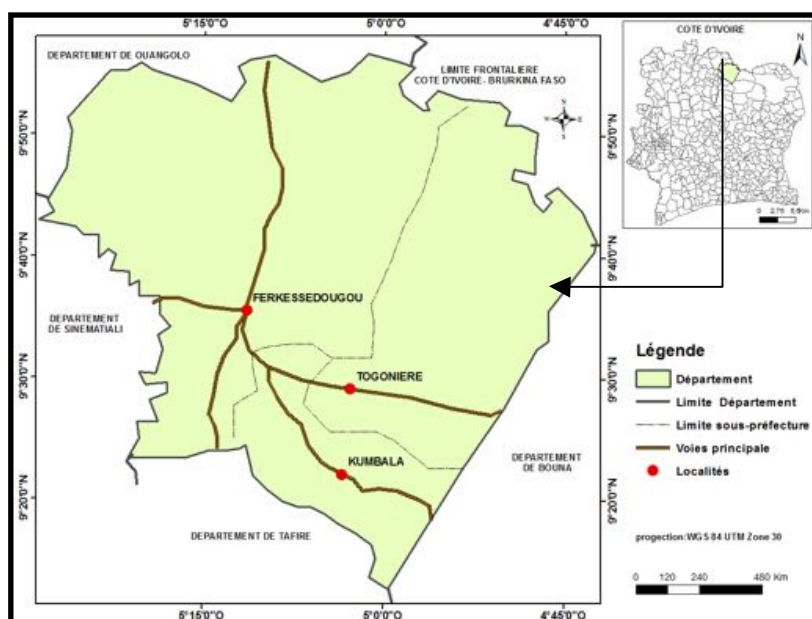
1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE

Pour mieux comprendre les processus en œuvre dans la problématique sur les pratiques agricoles et l'évolution du couvert végétal, il convient de présenter la zone d'étude dans son contexte physique, environnemental et socioéconomique.

1-1 : Localisation de la zone d'étude

Le département de Ferkessédougou se situe entre les latitudes 9°10' et 10° Nord et les longitudes 4°20' et 5°40' Ouest. Il est limité au Nord par le département de Ouangolo et le Burkina Faso au Nord -est, au Sud par le département Tafiré, à l'Est par celui de Bouna et à l'ouest par le département de Sinématiali (carte 2).

carte 1 : localisation du département de Ferkessédougou



Source : BNETD, 2014

La zone d'étude fait partie de la région du Tchologo (dans le district administratif des Savanes) située au Nord de la Côte d'Ivoire. Elle est composée de trois sous-préfectures qui sont : la Sous-préfecture de Ferkessédougou, Togoniéré et Kumbala.

2- caractéristiques environnementales de la zone d'étude

Le département de Ferkessédougou dispose de ressources naturelles relativement abondantes pour la mise en place des activités agricoles. En effet, selon COULIBALY L. (2016), la quasi-totalité de la superficie (3220 Km²) est exploitable malgré certaines conditions naturelles défavorables.

La végétation de la région est essentiellement constituée de savanes arborées, de forêts claires sèches, de forêts denses sèches et de forêts défrichées mésophiles (BNETD, 2014).

Au plan climatique, le département fait partie de la zone soudano-guinéenne. Dans cet espace géographique, la pluviométrie se répartit en deux saisons : la saison sèche et la saison pluvieuse. La saison sèche part de novembre à mi-mai, elle est marquée par la rareté des pluies et les manifestations de l'harmattan (alizé chaud et sec de l'hémisphère boréal, soufflant du Nord-est du pays). Quant à la saison des pluies, elle débute de mi-mai et s'achève en octobre. Pendant la période pluvieuse, le département est sous l'influence de la mousson (alizé frais et humide de l'hémisphère austral, soufflant du Sud-ouest du pays). Les amplitudes thermiques quotidiennes et annuelles du département sont relativement plus fortes (elles sont comprises entre 20 et 30°C). Le régime pluviométrique de la zone d'étude est de type unimodal.

Le relief du Nord de la Côte d'Ivoire est peu accidenté. Il est rattaché à la famille des plateaux et présente une allure tabulaire. Le caractère général est la planéité et le trait qui s'y dégage ensuite est l'étagement (ROUGERIE, 1960). Les altitudes varient entre 291 mètres et 414 mètres. On trouve également dans la zone d'étude, des reliefs de plateaux cuirassés et de croupes allongées, gravillonnaires et altéritiques (caractérisé par la présence de quelques petites buttes au profil dissymétrique et émoussé).

Le sol est le support des principales cultures. Il y a un lien étroit entre la topographie et les types de sol et le type de culture pratiqué. En effet, les vallées et les dépressions sont occupées par des sols hydromorphes propices à la culture maraîchère. Sur les versants, se développent des sols argilo-sableux propices aux céréales. Les sols ferrugineux s'aperçoivent surtout sur les plateaux qui sont adaptés aux tubercules et à l'arboriculture. Ce type de sol ferrugineux, est connu pour sa fertilité médiocre. Par ailleurs notons que les sols de cette localité sont très faiblement soumis à la jachère. Les cultures industrielles telles que l'anacardier, le cotonnier, le manguier et la canne à sucre sont indifféremment pratiquées sur les plateaux.

Selon le dernier recensement général de l'habitat et de la population en 2014, le département de Ferkessédougou a enregistré 143263 habitants sur une superficie totale d'environ 3220 Km² soit une densité de 44 Hbts/km² en 2014. .

2 - MATERIELS ET MÉTHODE

La démarche méthodologique suivie exige l'utilisation d'un grand nombre de données géographiques. Nous les avons regroupées en deux types. Il s'agit des données disponibles et celles issues de l'enquête vérité de terrain.

2-1 : Les données disponibles

Pour nous approprier les données disponibles, on a d'abord eu recours à des données documentaires à travers l'exploration des ouvrages écrits (mémoires et thèses) des bibliothèques.

Ensuite, trois images satellitaires à des dates différentes (1984 et 2016) ont été utilisées. Le choix des images satellitaires s'est basé sur la disponibilité et le recouvrement de la zone d'étude. Il s'agit des images Landsat TM (Thematic Mapper) de résolution 185* 185km. Ces satellites permettent de faire un suivi spatio-temporel de l'occupation du sol durant les 35 dernières années. Elles permettent aussi d'accéder à une information radiométrique plus large, facilitant la discrimination de la végétation sur une période d'observation assez longue.

Enfin, on a également eu recours aux données démographiques issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998 et 2014

2-2: Les données de l'enquête de terrain

Ces données ont été recueillies par deux méthodes. Il s'agit d'abord de l'enquête par interview qui s'est effectué par le biais d'un guide d'entretien adressées à certaines autorités coutumières, à des responsables de la SODEFOR et de la CIDT de la zone d'étude. Ensuite, on a procédé par enquête par questionnaire au cours de laquelle un questionnaire élaboré a été soumis aux paysans.

Le choix des localités enquêtées

L'enquête par questionnaire a concerné 8 villages sur les 34 villages que compte le département. Ces villages sont de grands producteurs agricoles, ils exploitent de grandes superficies de terres depuis plusieurs années. Par ailleurs au niveau du choix des individus, nous avons utilisé la méthode empirique ; notamment le choix raisonné. Ainsi, un effectif de 14 personnes a été enquêté par village. Ce qui fait un effectif total de 112 personnes dans l'ensemble de la zone enquêtée.

L'échantillonnage

Il a été réalisé deux sortes d'échantillonnage : l'un sur le milieu naturel et l'autre sur la population.

L'échantillonnage du milieu naturel : Dans cette partie, nos échantillons sont des séquences de paysage qui recouvrent les parcelles agricoles, les jachères, la savane et les îlots de forêt. Cela se justifie du fait que notre sujet d'étude porte aussi sur le milieu naturel. Dans cette partie, il était question d'identifier et de relever clairement les différents types de parcelles sur les unités d'observation.

Les champs d'observation concernent les pratiques culturales et le couvert végétal. La méthode de collecte de l'information de chaque parcelle est méthodique. Les données qui ont été recueillies sur les surfaces mises en valeur concernent les périodes de culture, les types de cultures, les surfaces des parcelles mises en valeur et les différentes productions agricoles.

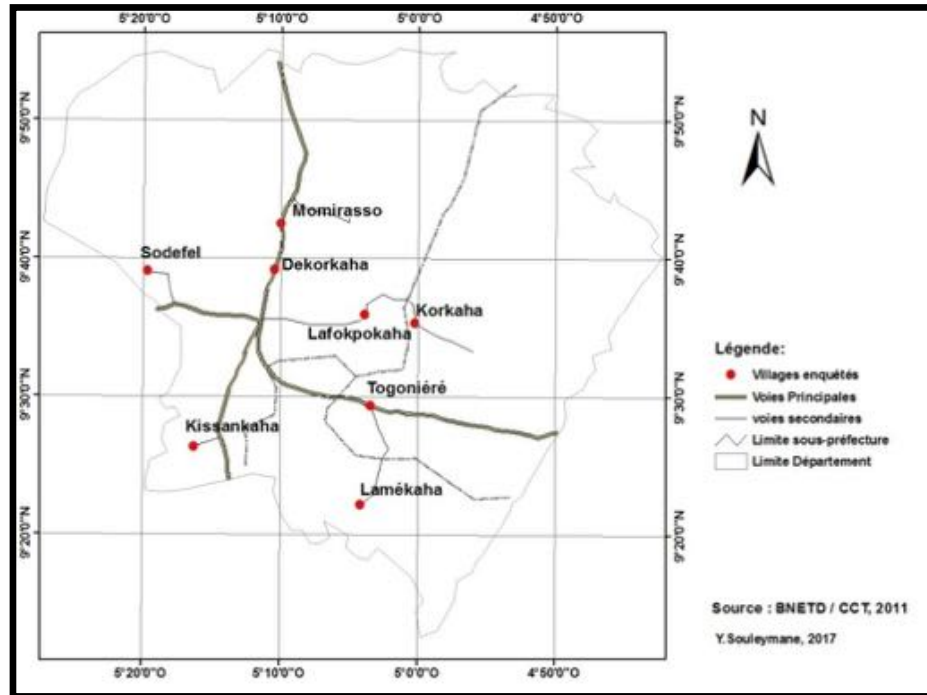
Tableau 1: Populations enquêtées en fonction des localités

LOCALITÉS ENQUÊTÉES	INDIVIDUS ENQUÊTES
Dekokaha	14
Sodefel	14
Kissankaha	14
Togonière	14
Lamékaha	14
Korkaha	14
Lafokpokaha	14
Momirasso	14
TOTAL	112

Source : Nos enquêtes, 2017

L'échantillonnage de la population : les statistiques de l'échantillonnage de la population sont représentées dans le tableau 1. Ici l'échantillonnage s'est orienté principalement vers les paysans car ce sont ces personnes qui exercent l'essentiel des travaux agricoles.

Carte 2: Localisation des villages enquêtés



La carte 1 présente la répartition spatiale des villages enquêtés dans le département de Ferkessédougou. Ici, les localités sont représentées par des points de même taille car c'est le même effectif d'enquêtés qui est choisi dans chaque village.

2-3 : Traitement et analyse des données

Le traitement des images satellitaires

L'analyse diachronique à partir des données d'images satellitaires consiste à établir une procédure d'identification de l'évolution des états de surface à des dates différentes (Singh, 1989). Le travail consiste alors à suivre un processus de cartographie numérique à partir d'images satellitaires multitudes. Techniquement, il s'agit de faire au préalable un prétraitement des images téléchargées (correction radiométrique, atmosphérique et mosaïquage). Lorsque la qualité des images est améliorée, le traitement qui a suivi est une classification supervisée par maximum de vraisemblance pour avoir une carte d'occupation

du sol. Enfin, la superposition des couches d'occupation du sol à partir d'un système d'information géographique a permis de ressortir les tendances d'évolution.

L'évolution des phénomènes

L'analyse se fonde essentiellement sur l'interprétation des indices calculés. Ainsi, plusieurs formules sont utilisées pour calculer d'une part les variations d'occupations du sol de 1984 à 2017 et d'autre part, l'évolution de la population du département entre 1998 et 2017.

La formule pour calculer les variations d'occupations du sol est la suivante:



T : Evolution des classes ;

V0: Proportion des classes d'occupation du sol en 1984;

V1: Proportion des classes d'occupation du sol en 2016.

La formule utilisée au niveau de l'évolution de la population est :



P: population ; ***m***:date récente ; ***n***: date antérieure ; ***TAMA***: Taux d'Accroissement Moyenne Annuel ; ***N***: nombre d'années entre ***m*** et ***n***

3 - RESULTATS ET DISCUSSIONS

Cette section met l'accent sur l'analyse des pratiques agricoles d'une part et leur effet sur la l'évolution du couvert végétal d'autre part.

3.1 - Le système de culture

Il convient d'examiner le système de culture à travers la typologie des acteurs, le mode d'acquisition de la ressource terre et l'extension des cultures.

Les acteurs

Les acteurs des activités agricoles de la zone enquêtée sont essentiellement composés des sous-groupes sénoufo. Mais, on y rencontre d'autres peuples notamment, des Malinké et des Mossi (tableau 2). Cependant leur niveau d'encadrement technique agricole présente des inégalités.

Tableau 2 : Répartition des paysans enquêtés

Acteurs agricoles		Effectifs	Taux (%)	Surface agricole (ha)	Ratio ha/hab.
Sénoufo	Non participants	51	46	342	6,7
	Participants	37	33	34	0,9
Malinké et Mossi	Non participants	18	16	154	8,6
	Participants	6	5	13	1,6
Total		112	100	543	

Sources : Nos enquêtes, 2017

D'après le tableau, l'enquête montre que le peuple Sénoufo est numériquement plus représenté dans le travail de la terre. Cela peut se comprendre d'autant plus que nous sommes en pays sénoufo. Cependant, la surface exploitée par exploitant est plus extensive chez les allogènes malinké et mossi. Cela montre que ces derniers ont plus de vigueur dans les travaux agricoles que les sénoufos. Les paysans sénoufo encadrés exploitent en moyenne moins d'espace que les allogènes. Cela suppose que les autochtones sénoufo respectent mieux les consignes de l'encadrement orientés vers une agriculture intensive. L'abondance de la main-d'œuvre agricole dans les régions de savane a été soulignée par les écrits de BASSETT (1991) qui montrent que les régions du nord de la Côte d'Ivoire ont été des réservoirs de mains d'œuvres utiles pour l'agriculture pendant plusieurs années. A cela s'ajoute, écrit-il, le phénomène de la féminisation de l'agriculture vivrière.

Mode d'acquisition des terres

Dans le département de Ferkessédougou, l'accès au foncier se fait sous plusieurs formes.

Tableau 3 : Modalités d'acquisition de la terre chez les paysans enquêtés

modes d'acquisition de la terre	Sénoufo		Malinké et Mossi	
	Effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
Prêt	39	35%	16	14%
location	17	15%	8	7%
Lignage	32	29%	0	0%

Sources : Nos enquêtes, 2017

Chez l'ensemble des peuples enquêtés, ces formes d'acquisitions de la terre présentent des inégalités qui sont renseignées dans le tableau 3 ci-dessous. En effet, le tableau montre que

les prêts occupent une place de choix dans la zone d'étude car ils détiennent le plus fort pourcentage avec une valeur de 35% des enquêtes contre 32% pour l'accès par lignage et 17% par la location.

L'analyse du tableau montre qu'à Ferkessédougou, l'accès au foncier présente une inégalité entre les différents modes d'accès. En effet, dans l'ensemble de cet espace, le mode d'acquisition traditionnel est très utilisé car le prêt (49%) occupe une place de choix chez les paysans. Pour ces agriculteurs, ce mode est le plus fiable pour la récupération de leur patrimoine foncier en cas de non viabilité de l'accord. Les accès par lignage et par location sont faibles, ils représentent respectivement 29% et 22%. Un fait remarquable est que, dans le site d'étude, l'accès au titre foncier n'est pas encore inscrit dans les mœurs des paysans. A l'époque où la terre n'avait aucune valeur marchande. Elle s'obtenait sous forme de rente, de troc ou en compensation de certains services. Mais de nos jours, à cause de l'interaction des facteurs socioéconomiques et de la dynamique agricole, on assiste à une gestion foncière plus difficile qui se solde par des conflits fonciers entre les allogènes et les autochtones.

Techniques culturales

Techniques de préparation des champs et le semi

Plusieurs techniques de préparation des champs sont utilisées dans le département. Il s'agit des techniques traditionnelles et modernes. Les techniques traditionnelles sont utilisées par les paysans qui n'ont pas assez moyens financiers pour se procurer des matériels modernes. Mais les outils agricoles utilisés par les paysans sont de types archaïques et modernes (tableau 4).

Tableau 4: modalités d'utilisation des outils agricoles

OUTILS AGRICOLES	nombre d'utilisateur	pourcentage d'utilisation
Daba	103	100%
Machine	9	8%
houe artisanale	37	36%
Machette	103	100%
Hache	23	22%
houe occidentale	98	95%
ENSEMBLES OUTILS MODERNES	9	8%
OUTILS ARCHAÏQUES	103	92%

Sources : Nos enquêtes, 2017

L'analyse des illustrations ci-dessus (tableau 4) montre que dans notre espace géographique du site d'étude, il y a une variété de matériel agricole. En effet, sur l'ensemble des enquêtes, 103 paysans utilisent des outils archaïques, ce qui représente 92% des modalités d'utilisation contre 8% pour les outils modernes. Cette situation montre que le dispositif archaïque occupe une place de choix dans le système d'exploitation des paysans. Les outils traditionnels consignés dans le tableau ont des fonctions différentes. En effet, les dabas servent à éliminer soit les racines et les tiges de maïs, de coton, de sorgho, et de mil de la campagne précédente. Les machettes sont utilisées pour couper les petits buissons et les herbes sur les parcelles qui étaient non exploitées. Les résidus sont soit brûlés, soit entassés et maintenus en attendant qu'ils soient recouverts de terre et rongés par les termites. Dans le cas d'un défrichage, le principal travail consiste à éliminer les grands buissons et à couper les arbres en utilisant la hache ou la machette. Après tout cela, le feu est utilisé pour détruire toute la végétation en place.

Le PNUD (1993) révèle que dans la région des savanes, parmi les techniques culturelles de savane, c'est la culture itinérante sur brûlis qui domine. C'est dans ce sens que COULIBALY L. (1998) affirme que dans les régions du nord du pays les techniques culturelles traditionnelles sont encore très répandues. Elles se caractérisent par l'utilisation des outils rudimentaires, la faiblesse des surfaces cultivées, leur itinérance, l'absence ou la faiblesse d'utilisation d'intrants d'origine chimique. TAN LE GUEN (2004) ajoute, que l'utilisation des feux de brousse est une technique culturelle que l'on rencontre chez les paysans du nord du pays en dehors des zones dites denses (Korhogo, Ferkessédougou). C'est dans ce contexte que OUATTARA (2001) écrit que la culture itinérante sur brûlis est la technique culturelle par excellence pratiquée dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire alors que cette technique culturelle est consommatrice d'espace. Les terres sont très appauvries par de nombreuses années de cultures dont les spéculations pratiquées sont les cultures vivrières, les cultures annuelles et les cultures pérennes. Dans ce contexte, YAO (2013) fait l'historique de l'agriculture des savanes. Il écrit qu'avant la colonisation, les populations du nord et du centre de la Côte d'Ivoire utilisaient le cotonnier comme la culture secondaire et elles se servaient du coton pour leurs besoins quotidiens. Mais, aujourd'hui la culture du coton a une dimension commerciale, elle demeure le pivot d'un ensemble de cultures vivrières dont le rendement moyen est plus élevé grâce à l'effet résiduel des engrais appliqués au cotonnier.

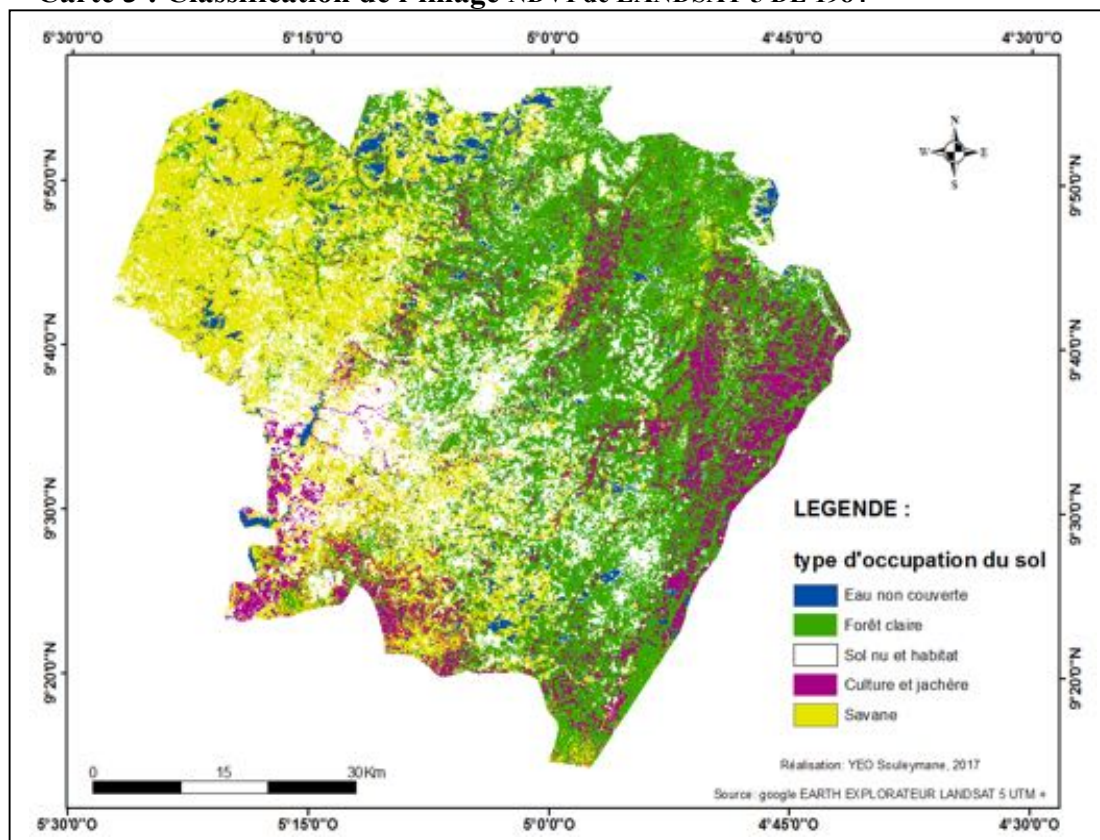
Les écrits du BNETD (1968) évoquent que les techniques culturales de savane se caractérisent par des parcelles de champ qui sont recouvertes de cultures pures ou des associations de cultures. Les associations de cultures constituent l'un des caractères fondamentaux de l'agriculture du nord-ouest reposant sur un éventail très diversifié de plantes qui poussent sur des surfaces auxquelles s'adjoignent des cultures secondaires de condiments. Dans la même veine, YAO (2005) affirme qu'autrefois les cultures vivrières étaient en association avec les cultures pérennes, mais aujourd'hui on assiste à une séparation des cultures vivrières et des cultures arbustives, avec le développement d'une rotation vivrière dans les bas-fonds et sur les jachères.

3-2 : Les mutations du couvert végétal entre 1984 et 2016

L'exploitation des images satellitaires et des données issues des campagnes de terrain a permis de dégager la tendance générale de la dynamique de l'occupation du sol.

En 1984 la savane essentiellement localisée dans la partie ouest couvre la plus grande partie de l'espace (31%). La forêt claire, bien représentée avec plus de 20% de couverture, colonise surtout le secteur Est (carte 3).

Carte 3 : Classification de l'image NDVI de LANDSAT 5 DE 1984



En 2016, la forêt claire a pratiquement disparu du département. De plus de 20% en 1984, elle est réduite à 5% en 2016. Sur la carte 10, les reliques sont rejetées sur les marges de l'espace étudiées. La savane, elle, est passée de 31% à 44% et les cultures, de 17% à 31%, soit un gain de 0,78% on se rend compte aussi que l'habitat et les sols nus ont considérablement progressé.

Carte 4: classification de l'image NDVI de LANDSAT 8 de 2016

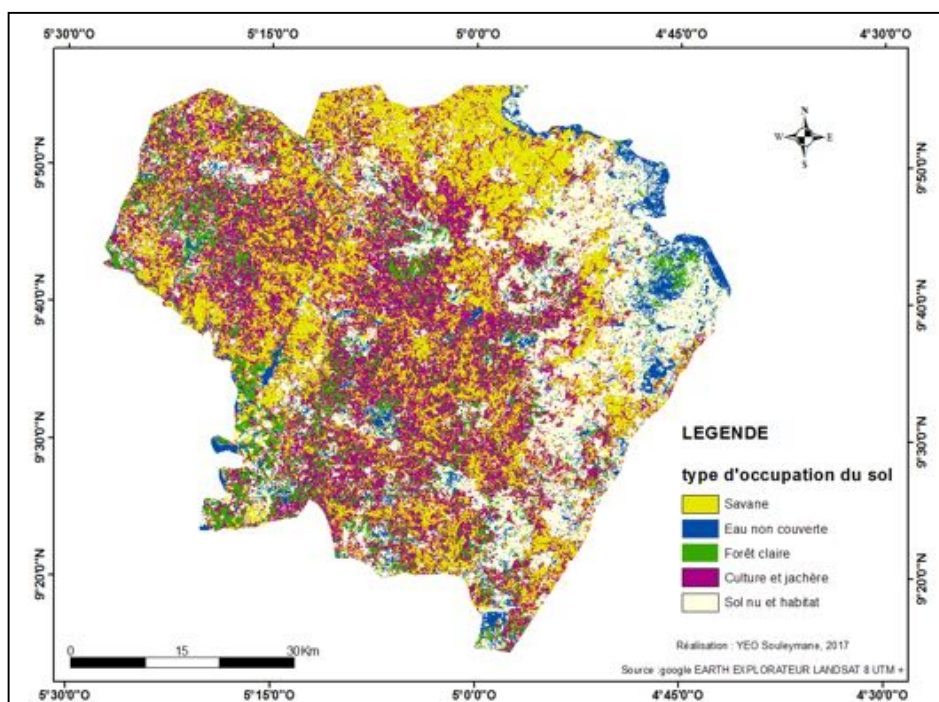


Tableau 5 : Taux d'occupation et d'évolution du couvert végétal

Classe	Taux d'occupation 1984	Taux d'occupation 2016	Evolution De 1984 à 2016
Eau	4,28	8,20	+0,92
Forêt	20,57	5,09	-0,75
Savane	31,21	44,18	+0,42
Sols nus et habitats	11,74	23,26	+0,32
Cultures	17,51	31,27	+0,78

Cette tendance révèle l'augmentation de la savane, des cultures et des sols nus ou habitats entre 1984 et 2017. L'augmentation de ces surfaces s'est opérée principalement au détriment des forêts du département qui disparaissent à un rythme rapide. Des études

récentes ont été effectuées sur la savanisation du même département. Il s'agit de celles de COULIBALY ET al (2016). Ces études montrent une diminution de 58% de la forêt entre 1986 et 2006. En plus de ces études, JOHAN (2005) montre qu'au sud du pays, le couvert végétal connaît également une évolution avec une diminution des forêts aux profits des cultures. En somme, toutes ces études montrent que notre pays perd progressivement son patrimoine forestier au nord et au sud de son territoire.

L'augmentation très importante de la savane et des surfaces des zones nues ou habitats est dus à la combinaison de plusieurs facteurs. L'un des facteurs important est la démographie galopante. En effet, la densité de la population de la région a été multipliée par 5 entre 1975 et 2014, soit près de 40 ans. A cela, s'ajoute le flux migratoire interminable des populations des pays voisins à la recherche de terres fertiles. Cette population essentiellement agricole est le moteur de la conversion des forêts en savane et en zone de cultures. Aussi, de plus en plus, du fait de la raréfaction des terres fertiles, les temps de jachère sont considérablement réduits. Selon le recensement national des agriculteurs de 2001, la superficie d'assolement du département était de 180 814 hectares. Ce résultat est conforme à ceux obtenus par CECCHI (2009), dans une étude de la dynamique de l'occupation du sol dans notre zone d'étude. Son étude avait révélé que les cultures ont fortement progressés (de 40 à 50%) entre 1986 et 1994. De vastes superficies autour des centres urbains ne comportant plus que des sols cultivés sont apparues.

D'autres facteurs tels que la fabrication du charbon de bois et du bois de chauffe et les déboisements favorisent la savanisation du département de Ferkessédougou. Plusieurs auteurs dont N'GUESSAN (2006), ont montré que l'exploitation abusive de bois est un facteur déterminant de la régression des espèces végétales ligneuses et donc des modifications dans l'occupation du sol. Aussi, du fait de la crise militaro-politique qu'a connu le pays, cette exploitation s'est anarchisée à cause de l'inexistence de l'administration de tutelle. La réduction de la superficie des plans d'eau qui est passée de 4,28% en 1984 à 8,28 % en 20017 est due à la disparition des forêts. Cependant cette situation n'est pas conforme aux études de COULIBALY et al. (2016, opt cit). Pour cet auteur, le volume des eaux du département ont connu une diminution à cause de la baisse de la pluviométrie. Cette baisse est aussi due à l'ensablement et à l'eutrophisation de certains petits barrages de la zone d'étude.

CONCLUSION

Plusieurs données de terrains ont été mobilisées pour aboutir au terme de ce travail. Il ressort de l'analyse de ces données que les principaux acteurs agricoles sont de petits exploitants, mais organisés en association et de grands exploitants industriels. Les principaux systèmes de cultures sont de type traditionnel et moderne. Cependant, le système traditionnel est encore très répandu. Il se caractérise par l'utilisation d'outils essentiellement archaïques.

L'étude des données de terrain et l'analyse des images satellitaires révèlent que le couvert végétal du département de Ferkessédougou est en pleine mutation. Cette mutation se caractérise de façon générale par la régression importante de la forêt quoiqu'il ait été fait état de l'augmentation des superficies de savane. A cet effet pourrions-nous parler de la savanisation accéléré du département de Ferkessédougou entre 1984 et 2016. Les surfaces des sols nus, des zones de cultures ont également augmenté. Les superficies des forêts se sont transformées en savane et en zones de cultures. Au regard, de l'analyse de cette partie, nous pouvons dire que l'évolution du couvert végétal se traduit par une régression des espaces naturels.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE

BNETD (1968) : *Essai de division régionale en côte d'ivoire*. Document de travail office de la recherche. Sciences humaines Volume 1. N° 8 - 1968. 194 p.

COULIBALY .C. (1990): *Etat Société et Développement : le cas des sénoufo dans le nord ivoirien*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de ParisX-nanterre. pp.1-45

JEAN-PHILIPPE COLIN (ORSTOM) et Bruno Losch (CIRAD/DSA) : (1989.). *Ne Touche pas à mon planteur Réflexions sur les U encadrements Paysans à travers quelques exemples ivoiriens*. 99p

LEREYAHA COULIBALY., (2016) : Analyse du processus de savanisation du nord de la Côte d'Ivoire par télédétection: Cas du département de Ferkessédougou. Laboratoire Géosciences et Environnement-UFR SGE-Université Nangui Abrogoua ; pp136-143.

NOUFOU COULIBALY ;(1998). Déforestation et activités agricoles en côte d'ivoire: recherche d'un nouvel équilibre. Thèse Présentée à la faculté des études supérieures de l'université laval pour l'obtention du grade de PhilosophiaeDoctor(Ph .D.).Département des sciences du bois et de la forêt faculté de foresterie et de géomatique, Université de Laval-Quebec.143p.

OUATTARA N'KLO, (Août2001) : *'Situation des ressources génétiques forestières de la Côte D'Ivoire (zone de savane)*.Département des forêts .Organisation des Nations Unies pour L'Alimentation et l'Agriculture. pp1-13.

PATRICK DUGUE et al : (2007) *Gestion des ressources naturelle et évolution des systèmes de production agricoles en savane de Côte d'Ivoire : conséquences pour l'élaboration des politiques ; agricole* Université de Bouaké, BP2599 Bouaké, Côte d'Ivoire 12p.

PNUD: (1993) : *Production des savanes : base scientifique pour une gestion de leurs ressources*.46p.

RGPH, (2014) : *Données socio-démographiques et économiques e la Côte d'Ivoire*. Abidjan, pp 24-30

RIOU. G., (1999) : 'Les milieux forestiers de la zone intertropicale et leurs marges, brousses et savanes'. In *Les milieux Forestiers, Aspects géographiques*. SEDES, Paris, pp146-181.

SAWADOGO ABDOULAYE : (1974). *La stratégie du développement de l'agriculture en Côte-d'Ivoire*. In Bulletin de l'Association de géographes français. <http://www.persee.fr> pp 87-103page.

Tanguy LE GUEN. (2004) :“Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte-d’Ivoire : problèmes de coexistence,” Les Cahiersd’Outre-mer, pp. 256-258.

YAO N’GUETTIA RENE(2013): *étude de la vulnérabilité du secteur agricole face au changement climatique en côte d’ivoire*.Ministère de l’Environnement et du Développement Durable. 105p.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Idéologie « ethniciste », démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993

« Ethnicist » ideology, democracy and war in Republic of Congo from 1959 to 1993

NIAMA Célestin Désiré

Enseignant d'Histoire contemporaine, option sociopolitique à l'Ecole Normale Supérieure-
Université Marien Ngouabi. Congo-Brazzaville-
niamacelstin@gmail.com

Résumé

De l'indépendance à nos jours, la République du Congo a du mal à fonder un Etat moderne basé sur le respect des règles et des valeurs républicaines, au motif qu'il appartient aux pays faits de bric et de broc, c'est-à-dire d'un assemblage d'éléments hétéroclites (ethnies), ayant chacun sa vision du monde. Ces pays ont de fait une tradition de politique ethniciste enfreignant la consolidation recherchée de l'unité nationale, gage du nationalisme et partant, du développement sociopolitique. La pratique du tribalisme, avant et après les indépendances, a complètement noyé le Congo dans la singularité ou le *nous communautaire*, où chaque ethnie, jusqu'aujourd'hui, pratique un système d'idées à prétention rationnelle, une façon de construire son propre monde, au détriment des autres. Cette idéologie, s'étant soldée par la déraison politique, a conduit le Congo sur le chemin de l'intolérance et de l'incompréhension, occasionnant ainsi différentes guerres civiles, notamment celles de 1956, 1958, 1959, 1993-1994, 1995 et celle de 1997. Le jeu politique, en démocratie, qui fait appel au combat d'idées contre idées, fut loin de la réalité congolaise. Seules les affirmations identitaires ont valorisé la vie politique. Ce qui a permis la déshumanisation de la société congolaise. La conscience nationale est devenue verbale et théorique pour faire plaisir à la communauté internationale. Rien avoir avec la réalité politique sur le terrain. Ainsi, cette pratique basée sur l'ethnie a empiété sur les idéaux de la République. La présente communication étudie le cas de la République du Congo qui connaît, de façon récurrente, des affrontements sauvages et meurtriers, de 1959 à 1993.

Mots-clés : Idéologie Ethnique, Tribalisme, Démocratie, Politique, Congo-Brazzaville.

Abstract

From independence to the present day, the Republic of Congo has had difficulty founding a modern state based on respect for republican rules and values, for the reason that it belongs to categories of countries made of an assembly of heterogeneous elements (ethnic groups), each with its own vision of the world. These countries have by the way a tradition of ethnicist policies that violates the sought-after consolidation of national unity, a guarantee of nationalism and, therefore, of socio-political development. The practice of tribalism, before and after independence, has completely drowned the Congo in the singularity or communal us, where each ethnic group, until today, practices a system of ideas with rational pretension, a way of building its own world, at the expenses of others. This ideology, which resulted in political insanity, led the Congo on the path of intolerance and incomprehension, causing various civil wars, notably those of 1956, 1958, 1959, 1993-1994, 1995 and 1997. The political game, in a democracy, which calls for the struggle of ideas against ideas, was far from the Congolese reality. Only identity assertions valued political life. This allowed the dehumanization of Congolese society. National consciousness became verbal and theoretical to please the international community. Nothing to do with the political reality on the ground. Thus, this practice based on ethnicity has encroached on the ideals of the Republic. This paper examines the case of the Republic of Congo, which experienced recurrent, savage and deadly civil wars from 1959 to 1993.

Keywords: Ethnic Ideology, Tribalism, Democracy, Politics, Congo-Brazzaville.

Introduction

Le sentiment de l'identité ethnique ou de l'idéologie communautaire, dans la vie politique, en République du Congo, a constitué un rôle très fréquent et dominant, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Cette pratique a renversé la réalité des rapports sociaux d'exploitation et de domination en la masquant. L'ethnie¹ qui prend des formes importantes, dans ces circonstances de crises politique et économique, renforce les antagonismes sociaux. C'est à ce moment-là que les alliances politiques perdent leur caractère fondamental de classe. Le clivage de classe, cependant, subit un glissement vers le clivage ethnique qui devient un

¹ Le mot ethnie est forgé par Vacher de Lapouge dans son ouvrage intitulé *Les sélections sociales*, 1896, Paris, Fontemoing

facteur important, pour la circonstance. On se réfugie derrière son ethnie et sa région, car on se sent sécurisé. La pratique du tribalisme, en tant que organisation sociale et l'idéologie prônant la suprématie d'une tribu par rapport à d'autres tribus, au sein d'un même Etat ou d'une même nation, est à l'origine de tous les errements que le Congo a connus, de 1959 à 1993. Parce que l'ethnie est un monde clos, est, par nature, une quête permanente du sein maternel. L'ethnie sur ces bases opère une division dichotomique du monde entre les bons (nous) et les méchants (les autres) qu'il faut, pour notre survie, fuir ou combattre (D. N. Ngalla, 2006, p.9).

Pourtant, l'ethnie, c'est un concept plus précis, renvoyant à une entité sociolinguistique ayant ses particularités propres (linguistiques, culturelles...). Il faut raisonner sur la base de deux réalités objectives : le fait régional et le fait ethnique. Le fait régional est illustré par la réalité-région comme cadre juridiquement et géographiquement délimité. Le second est la réalité-ethnie, comme entité sociolinguistique, c'est-à-dire on est *Bembé, Lari, Téké, Mbochi...*, ici la région est une configuration qui peut envoyer à une ou plusieurs ethnies. Jusqu'ici, le problème ne se pose pas, puisqu'on apprécie scientifiquement le fait régional et le fait ethnique, donc neutre. Il y a, par contre problème, à partir du moment où vient se greffer autour de ces faits, une élaboration théorique et qui renvoie à des connotations politiques et surtout idéologiques. C'est le cas de la République du Congo où, depuis toujours, les communautés se canardent, s'entre-tuent, du fait de la manipulation, insouciantes de la politique qui la régresse, à cause de l'exploitation politique de l'ethnie par les acteurs politiques démagogues pour leur conquête du pouvoir. Alors que la reconnaissance totale du droit à la différence admet le pluralisme comme un fait non seulement ancien, durable et permanent, mais aussi positif, fécond et souhaitable (R. Breton, 1992, p.114).

Mais la réalité politique congolaise de 1959 à 1993, est source de conflits sociopolitiques, à cause de l'ignorance de la tolérance comme facteur du progrès. Rappelons que l'ethnie ne divise la population que lorsque l'intérêt politique ou l'intérêt régulé par la politique devient vital, c'est-à-dire quand la mentalité et la morale font de la politique du pouvoir la source des richesses et de l'élévation dans la société, pour soi-même et pour ses proches. Il n'y aura jamais de cohésion sociale, tant que l'ethnie gouvernera les esprits politiquement. La République du Congo est-elle malade de sa conscience ethnocentrique ? La vie politique congolaise a tellement basculé vers la pratique nocive du tribalisme, qui est à l'origine du retard du développement, en produisant les inégalités sociales, l'intolérance, les injustices, le népotisme et le laxisme. Pour réaliser cette communication, nous nous sommes appesanti sur

les ouvrages traitant de la question, les différentes archives publiques et privées pour bien cerner notre problématique. Notre communication ne retrace pas l'historique politique congolais, mais elle montre le cheminement de l'ethnocratie et sa domination dans la gestion de la vie politique au Congo-Brazzaville. Elle est composée de trois parties : la première se concentre sur l'éveil de l'idéologie identitaire au Congo-Brazzaville, de 1959 à 1968 ; la deuxième parle de deux décennies d'homogénéité identitaire dans la vie politique congolaise, de 1968 à 1992, et la troisième relate l'avènement du renouveau démocratique vers l'effondrement de la République du Congo, de 1992 à 1993.

I. L'éveil de l'idéologie identitaire de 1959 à 1968

I.1. La question de l'ethnocentrisme de Jacques Opangault à Fulbert Youlou (1959-1963)

La question liée à l'idéologie identitaire, dans la vie politique, en République du Congo, est comme un cancer qui ronge le monde. Cette incessante pratique connaît une ascension fulgurante, à partir de 1959, année de la deuxième guerre civile (après celle de 1956) qui oppose deux grandes communautés linguistiques : les Lari (au Sud) et les Mbochi (au Nord). Ce carnage est provoqué par une élection à l'Assemblée Territoriale où Jacques Opangault, Vice-président du gouvernement et leader du parti politique du Mouvement Socialiste Africain (MSA), qui a la majorité de 23 conseillers (aujourd'hui, parlementaires), se voit débaucher un conseiller au profit de l'abbé Fulbert Youlou (deuxième personnalité du gouvernement de la loi cadre, après Jacques Opangault), leader de l'Union Démocratique de Développement Intégral Africain, qui, à l'époque, eut 22 conseillers, en a désormais 23, à cause de cette débauche politique. Cette ruse politique fera de ce dernier le nouveau Vice-président du gouvernement. Cette pratique politique jugée inconcevable et provocatrice va aussitôt réveiller les démons de l'idéologie identitaire et de la division.

Pourtant, cette crise devait-être réglée par le dialogue sincère, au nom de la politique plutôt que de recourir à la pratique tribale, seul tremplin vers le progrès du pays, déjà malade et meurtri, à la suite de la colonisation féroce. Mais des lamentations fusent de partout. Les leaders de MSA, notamment Simon Pierre Kikhouna-Ngot sudiste et partisan du MSA refuse de tolérer cette insulte politique venue de son frère sudiste, Fulbert Youlou. Il déclenche la guerre civile à Dolisie (troisième ville du pays, son fief, au Sud), où il s'en prend sauvagement à la communauté Lari. Les Youlistes (partisans du président Youlou) qui vivent, depuis longtemps, en cette ville sont aussi obligés de riposter. Cette pression gagne la ville de Brazzaville. C'est le bain de sang entre différentes communautés ethniques, Lari, Bembé, Mbochi, Djem, Bakouélé... L'intérêt de ce travail, comme susmentionné, n'est pas de tracer

l'historique des guerres, ni la situation politique du Congo, mais de montrer l'éveil et le rôle du tribalisme à des différentes périodes de l'histoire du Congo, de 1959 à 1993. La pratique ethnique est désormais la fierté de la vie politique. En analysant cette période, Charles Zacharie Bowao, dit :

Cette génération est marquée par l'abbé Fulbert Youlou, Stéphane Tchitchelle et Jacques Opangault qui symbolisent curieusement la partition ethnocentriste du jeu politique, à l'aube de l'indépendance nationale. (...). Les tristes événements de 1959 révèlent à quel point le piège de l'ethnocentrisme imprégnera le jeu politique national (C.Z. Bowao, 2014, p.74).

Le pays, complètement divisé, les frontières sont devenues ethniques et dangereuses. L'ethnocentrisme est physique et psychologique. Les distances deviennent courtes. Ceux de l'arrondissement de Poto-Poto, partisans de Jacques Opangault, ne peuvent pas mettre pied à l'arrondissement de Bacongo, fief de Fulbert Youlou, au risque de trouver la mort. Le tribalisme est désormais au-dessus des consciences humaines. Les Congolais deviennent des sauvages ignorants, de grands enfants, incapables d'avoir un idéal et une conviction quelconque pour bâtir la future nation qui tanguent, à cause des replis identitaires. Lors de cette guerre civile de février 1959, il y a eu :

Du sang sur terre, de deuils dans les familles, de la tristesse et de la haine dans les âmes. Comment ont-ils fait, ces hommes qui se connaissaient depuis des années et s'estimaient, qu'ont-ils fait ? Ces voisins qui vivaient gentiment cote à cote, comment ont-ils osé tuer ? (La S. Africaine, 1959, pp. 1-7).

Le plus tragique, c'est que rien n'était fatal. Les ethnies Mbochi, Lari, et d'autres biens sûrs, s'y côtoyaient joyeusement, s'apostrophaient amicalement. Il était très touchant et affectif de voir un Mbochi apprendre laborieusement la langue Lari, vice versa. Ils mangeaient ensemble, bref, s'étaient fraternisés. Mais l'union n'était pas faite, il n'était qu'un espoir. L'atroce boucherie du mois de février, le hideux spectacle d'hommes pourchassant d'autres hommes comme un buffle ou une gazelle, fut monstrueux.

La haine, cette monstrueuse sottise est devenue monnaie courante. Alors que la seule querelle qui vaille, comme aimait le dire le Général De Gaulle, est celle de l'homme. Pourquoi alors s'affronter pour des questions rétrogrades sur des frontières, de traités, de régimes, d'alliances, de races, alors que le seul devoir est d'épanouir l'homme dans le bonheur (La S. Africaine, 1959, p.1).

La politique n'encourage pas le séparatisme, ni le tribalisme ni le carnage ethnique. Les leaders politiques sont des humains, ils passent, mais le pays demeure. Aucun d'eux n'a le monopole de s'identifier au peuple quelconque et de compromettre son avenir.

Pendant ces événements douloureux de 1959, à Brazzaville, malgré la folie de criminalité collective, certains Lari ont risqué leur vie pour sauver les Bangalas et d'autres Bangalas se sont opposés ouvertement à leurs frères de race pour protéger les Laris. Ce geste de charité et de fraternité consolident la foi dans l'unité du pays. Ces actes prouvent qu'il existe, dans la nation, une importante fraction de la population qui lutte courageusement contre le torrent de mensonges, de haine et de tout ce qu'il y a d'ignoble au pays. Il fallait tout diviser sans pitié : les quartiers, les villes, même le pays en zone Sud et Nord. Comment en serait-il autrement ? Les enfants Mbochi, Lari, Makoua, Vili, Likouala, Bakoukouya, Bakougni, Bassoundi, Mbonzo, Bagangoulou, etc. ont été ensemble à l'école. Certains ont conclu entre eux, des mariages. Sur le plan politique, Ils ont choisi un parti autre que celui que dirige le leader tribal (G. Pongault, 1959, p.5). C'est pourquoi, dans sa méditation et réflexions, l'ancien Vice-président, Jacques Opangault soutenait le projet du monopartisme lancé par son rival politique, l'abbé Fulbert Youlou, en 1963, afin de mettre fin aux pratiques tribales qu'à connues le Congo :

Il est soutenu dans son projet par M. Jacques Opangault qui fustige le multipartisme comme étant un système politique qui favorise le tribalisme qu'exploitent à l'envi certains opportunistes dans le but de sauvegarder leurs intérêts égoïstes (A. M'packa, 2019, p. 49).

Depuis l'installation du gouvernement dit la Loi-cadre, en Mars 1957, jusqu'à l'autonomie interne, les hommes politiques de cette époque n'ont jamais été proches de la population. Chacun se regardait soi-même et ne regardait pas les autres. C'est pourquoi, Dominique Ngoie-Ngalla, explique, dans son ouvrage *Le retour des ethnies. Quel Etat pour l'Afrique* :

Inquiets, depuis le combat politique (1956-1960) de Fulbert Youlou (Koongo) et de Jacques Opangault (Ngalla) qui prit d'emblée une coloration ethniciste, malgré les efforts d'ouverture des deux leaders politiques, inquiets surtout des tendances hégémonistes ou jugées telles des hommes du sud, une fois au pouvoir, les Ngala durent se résoudre à la nécessité de se jeter dans le combat politique avec plus de conviction, et de manière plus conséquente (D.N.Ngalla, 2003, p.93).

La communauté d'appartenance, en tant que charge affective produit l'unité du groupe, inocule à la tête de ses membres les mêmes modèles, c'est-à-dire la même façon d'agir, de faire et de vivre. Ainsi, peut-on dire, de façon provocante, qu'appartenir à une ethnie, c'est-être comme emprisonné ? En effet, une ethnie est une prison de longue durée, elle enferme ses membres, en fait, en quelque sorte, des prisonniers dans un même langage, d'une même façon de faire, des rôles assignés ou imposés, des mêmes priorités ou valeurs.

Malgré la réconciliation entre ces deux grands leaders politiques congolais et l'installation de la démocratie, le tribalisme faisait toujours son chemin sous le régime du Président Youlou, jusqu'à celui d'Alphonse Massamba-Débat, Président de la deuxième République du Congo.

1.2. La persistance du tribalisme ou de l'ethnocentrisme sous le régime d'Alphonse Massamba-Débat (1963-1968)

Le départ du Président Fulbert Youlou du pouvoir, le 15 août 1963, fut considéré comme une trahison par le peuple Lari. Ceux-ci pensent que ce coup de palais est occasionné par les Kongo, ethnie du nouveau Président de la République, Alphonse Massamba-Débat. Cet homme qui fut Président de l'Assemblée Nationale et ministre du plan sous la première République, avant son éviction du gouvernement, en 1963, n'était plus en odeur de sainteté avec son mentor, Fulbert Youlou. Accusé de tout par les Lari, Alphonse ne va pas se laisser faire. Il pense que l'ethnie Lari n'est pas la seule communauté morale qui vaille ni être au-dessus des autres :

Je ne permettrai pas qu'une seule tribu, parmi celles, tout aussi valeureuses et capables, qui vivent au Congo, tente d'exercer sa domination sur les autres... Il y a d'autres hommes plus capables qu'eux et la force n'appartient pas qu'aux Laris².

Quel beau tapage. Le régime de Massamba-Débat est désormais la vitrine du narcissisme de la vie ethnique. Pour les Lari, l'ethnie Kongo ne peut les dominer, ce sont leurs inférieurs, par rapport à la démographie et au nombre des cadres dont regorgent. Les Kongo rétorquent avec courage, qu'ils sont descendants du royaume Kongo qui a donné naissance à plusieurs foyers culturels, dont les Lari qui ne veulent pas se connaître sous cette civilisation dite Kongo. Pourtant, ces deux communautés vivent dans une région et parlent la même langue, ils n'ont

² Le chef de la Révolution congolaise va même jusqu'à accuser les Laadi ou Laris de n'être que des imposteurs, des gens qui renient la *tékéité* de leurs origines hors des traces des groupes issus des provinces constitutives de *Kongo dia Ntotila* et des villages-Etats des chefferies Boma des Plateaux Batékés (Cf. Mubuma G.-K. Shéri, 2006, p.138.).

pas besoin d'interprète, à l'image des Hutu et Tutsi, deux communautés différentes, mais qui s'expriment aussi sans interprète. Cela prouve que l'ethnicité est malheureusement repli autarcique de soi, sur soi, contemplation narcissique stérile de soi, dans la logique de la caverne (D.N.Ngalla, op.cit., 2003, p.119).

Alphonse Massamba-Débat joue son jeu, tout en tombant aussi dans le piège du tribalisme. Il commet la maladresse de placer les cadres Kongo à des postes clés au gouvernement et à l'armée, ainsi que sa milice dénommée la Défense Civile, une branche parallèle à l'armée nationale, pour sa sécurité :

Nous avons ainsi toujours assisté, muets, à la perversion secrète mais incontestable de notre révolution dont les mots d'ordre de mobilisation et d'organisation ont plus servi à mobiliser et organiser la tribu que le collectif des hommes au besoin de la Nation : nous avons vu comment la Défense Civile a été pervertie en force du pouvoir tribal, à partir de l'idée de milice populaire, et comment la police aura subi maintes mutations spectaculaires grâce à des recrutements on ne peut plus homogènes !...(...). La réalité congolaise est donc cette lutte incessante entre les tribus à vocation dirigeante, donc l'existence de plusieurs couches hostiles dans la société (P. Lissouba, 1976, pp.51-52).

Cette attitude va révolter Marien Ngouabi (futur Président de la République), capitaine et représentant de l'armée au sein du Mouvement National de la Révolution (MNR) qui pense que le Président Alphonse Massamba-Débat n'est pas pour l'unité nationale, mais plutôt, fait l'apologie et la promotion de son ethnie Kongo aux différents postes qu'ils soient administratifs, politiques et militaires. Une sorte de l'ethnocide qui vise l'ensemble des techniques qui, tout en laissant survivre physiquement un peuple, même dans son milieu naturel, ont pour but et effet d'éradiquer sa propre culture, en la remplaçant par une autre, le plus souvent celle du conquérant ou du colonisateur (R. J.-L. Breton, 1995, p.104). Mécontent, Marien Ngouabi organise un mouvement pour réparer cette anomalie qui ne peut rimer avec la République du Congo. C'est à partir de ce mouvement que la courbe politique du Président Massamba-Débat va subir un coup qui ouvrira les portes pour faciliter son départ, le 4 septembre 1968, pour céder la place à Marien Ngouabi.

II. Deux décennies d'homogénéité identitaire dans la vie politique congolaise, de 1968 à 1992

En parlant d'homogénéité identitaire, dans la vie politique congolaise, nous voulons tout simplement présenter trois personnages militaires et politiques appartenant à une même région appelée la Cuvette (au Nord de la République du Congo) et à une même communauté linguistique. Il s'agit de Marien Ngouabi (1968-1977), Jacques Joachim Yhombi Opangault (1977-1979) et de Denis Sassou Nguesso (1979-1992).

II.1. Marien Ngouabi (1968-1977)

Le régime du Président Marien Ngouabi, ne fut pas un régime de tout repos. Dans sa pratique de l'idéologie marxisme-léninisme, il condamna le colonialisme, l'impérialisme et le tribalisme comme véritables ennemis de la Révolution. Toute pratique liée à l'idéologie identitaire sous sa mandature fut funeste et rétrograde. Le Président Marien Ngouabi, partisan de l'idéologie marxisme-léninisme pur et dur au Congo, n'eut qu'un but, c'est celui d'organiser et développer le pays avec des gens intelligents capables de transformer la pensée des Congolais. Il insistait constamment sur l'esprit créateur du peuple et le rôle déterminant des cadres ; cela, à partir de son expérience personnelle vécue sur le terrain (B. N. Moudouhi, 2014, p.70). Hélas, ses rêves ne furent qu'une désillusion politique à cause de son entourage prédateur des biens publics, coureurs des postes aux différents niveaux de l'administration et pratiquant du tribalisme. Son entourage ne voulut pas voir d'autres ethnies près de lui. D'ou, l'appellation des plaignants, en créant un concept provocateur de l'Oligarchie Bureaucratique Militaire et Tribale (OBUMITRI). La gestion du pouvoir autour de Marien Ngouabi devint clanique et ethnique. Cette façon de gérer la République va créer plusieurs maux, à l'instar des coups d'Etat ratés du capitaine Kinganga alias Siroko, le 23 mars 1970 et celui du capitaine Ange Diawara, le 22 février 1972, appeler sous une autre forme le Mouvement 22. Ce qui va produire l'intolérance politique et l'anarchie du pouvoir qui conduiront aux assassinats de Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, suivi de celui du premier cardinal congolais (de l'ethnie Lari), Emile Biayenda, le 22 mars et de l'ancien Président, issu de la deuxième République, Alphonse Massamba-Débat (de l'ethnie Kongo, de la même communauté ethnique), le 25 mars de la même année. Ces assassinats donnèrent l'occasion de créer, pour les besoins des obsèques du Président Marien, le Comité Militaire du Parti, qui supplanta le bureau politique du PCT. Après une transition de courte durée, pour les besoins de la consolidation du pouvoir et d'homogénéité ethnique, plusieurs théories funestes et ethniques sont présentées par l'armée, au profit de Jacques Joachim Yhombi Opangault, qui fut le plus

gradé de l'armée (Général de brigade), et en même temps, le frère ethnique, frère d'armes et bien plus, frère du même village que le Président précédent, lui succéda au pouvoir et prêta serment, en avril 1977.

II.2. Jacques Joachim Yhombi Opangault (1977-1979)

Sous ce pouvoir, la population congolaise vit sous la peur. L'actuel Président de la République, dans sa philosophie à l'envers, passe aux arrestations des soi-disant auteurs et complices de l'assassinat de son frère d'armes et du village, le Président Marien Ngouabi. Plusieurs personnes sont mises en prison. Les analystes politiques congolais et d'ailleurs ont toujours démontré que le procès sur cet assassinat, non pas seulement qu'il fut politique, mais tribal. Tous ceux qui ont été exécutés, après ce procès, furent tous Lari³. Ici, nous ne faisons pas l'apologie d'une ethnie quelconque, mais de montrer scientifiquement l'illustration de l'intolérance ethnique vers la course au pouvoir, en République Populaire du Congo. La préférence ethnique, autrement appelée tribalisme, est une composante majeure du mal congolais. Elle se manifeste de différentes manières et à tous les niveaux, principalement dans les allées du pouvoir (J-F.S. Souka, 2010, p.51). Pour les sudistes, le pouvoir est au Nord du pays. Les Mbochi, l'ethnie surreprésentée dans les appareils du pouvoir (A-M. Milandou, 2001, pp. 69- 84). La chasse aux sorcières, sous ce pouvoir fut épouvantable. Véritable intolérance ethnique. Même au plan économique, ce fut une désolation. L'exemple économique de Massamba-Débat était désormais une histoire. L'incompétence économique et politique, qui s'avérait sous la Présidence Jacques Joachim Yhombi Opangault, obligea aux membres du parti au pouvoir de le faire arrêter pour une prison de longue durée, au profit d'un autre militaire, toujours de la même contrée géographique que les deux précédents, Denis Sassou Nguesso.

Denis Sassou Nguesso (1979-1992)

Les Congolais d'autres obédiences culturelles constatent que, depuis 1968, la République est prise en otage par une région appartenant à une même constante homogénéité morale. L'intensification du tribalisme est désormais à l'ordre du jour au pays. Un minimum de réflexion analytique nous fait comprendre que les leaders congolais qui exercent le pouvoir ou qui aspirent à l'exercer doivent comprendre que l'unité nationale est une dignité pour l'émergence des peuples. Un pays miné par la haine ethnique tribaliste et régionaliste peut

³ Kandza Daniel, Konda Albert, Mizélé Germain, Doudi Nganga Jean-Pierre, Kianguila Daniel Kikouba Etienne Samba Dia Nkoumbi, Kouba Grégoire et Dianzéza Pierre.

desservir à une guerre civile impitoyable. Les victimes seront à la fois les dominants et les dominés ethniques, c'est-à-dire toute la communauté.

Sous le pouvoir du Président Denis Sassou Nguesso, malgré son caractère de défoulement collectif, le monopartisme au Congo n'a pas tant réussi à conjurer les démons de la division qu'à les réactiver plutôt. L'ethnie est de nouveau au service de ce pouvoir. Alors qu'un pays se construit par l'effort de tous. Le Congo gémissait déjà sous le poids du tribalisme, le narcissisme ethnique se faisait voir de nuit comme de jour par des expressions tribales comme « *yaka noki noki oyaka ko zua mossala* », littéralement signifie « quitte le village, viens vite, nous t'avons eu du travail ». Une autre « *Ebonga Ebonga té, toujours meilleur* », qui veut dire « que le travail soit bien rendu ou pas, tout est toujours meilleur ». Une autre expression, cette fois-ci, très tribale : « *Les Bakongo ba béta mbonda, ba mbochi ba bina* », c'est-à-dire, les hommes de l'ethnie kongo font danser les mbochi au rythme de leur tam-tam, allusion faite, ici, aux dirigeants politiques en exercice, un aveu implicite de complexe, de haine». Cette idéologie tribale a plébiscité la communauté ethnique mbochi, se passant sans parti pris pour des rois et princes du Congo. Cette réalité est avérée. En revanche, les kongo répliquaient que « *ba mbochi ka ba zébia toilette ko, mu mamba ba néna ka* », qui signifie : « les mbochi n'ont pas la notion de toilettes, ils défèquent dans l'eau ». La construction de l'idéologie ethnique se faisait désormais par la voie politique. Cela démontre que l'efficacité politique n'était plus républicaine ni salutaire, mais plutôt, ethnique, paternaliste et villageoise. Ce qui a causé la chute de l'économie congolaise. La gestion des biens et services du pays devinrent opaques, pendant douze années durant (1979-1992). Roch Cyriaque Galébayi, dans son ouvrage, dévoile l'échec cuisant de la Révolution nationale démocratique populaire en Afrique, en général, et au Congo, en particulier:

A première vue, on pourrait penser que la pensée politique africaine en général et congolaise en particulier a obéi à une sorte de logique mimétique et démagogique. Ainsi, d'aucuns ont-ils cru y voir une absence de production politique autonome et efficace. En outre, la persistance de la logique patrimoniale et la personnalisation du pouvoir n'ont-elles fait que dévoiler l'échec de ce qui a été appelé la Révolution nationale démocratique et populaire (R.C. Galébayi, 2018, p. 59).

Ce qui conduira le Congo à convoquer la Conférence Nationale en vue du renouveau démocratique, à l'issue d'un audit politique, économique, social et culturel des trente dernières années.

III. L'avènement du renouveau démocratique et l'effondrement de la République du Congo, de 1992 à 1993

La convocation de la Conférence Nationale fut une conviction qui a valu les trente dernières longues années de marginalisation. L'effondrement des régimes communistes, ses références idéologiques, et les bouleversements politiques dans les pays voisins rendaient la fin du monopole du PCT inéluctable à brève échéance (S. Batoumeni, 2020, p.295). Il fallait restaurer l'autorité de l'Etat, aliéné, pillé depuis un quart de siècle, sous la domination d'un parti unique allié à un syndicat unique. Il fallait trouver des formules institutionnelles capables de lutter contre la corruption, le tribalisme qui a longtemps régné au pays. Malheureusement, la pratique du tribalisme s'est amplifiée d'une rapidité aussi plus vertigineuse que l'harmattan. Chaque ethnie s'est fait le luxe de créer un parti politique ou une association politique. Plusieurs concepts et acronymes à connotation ethnico-tribale, comme *Tchek*, ont vu le jour. Il regroupait la communauté Lari, donc de la région du Pool, au Sud du pays, favorable au leader politique, Bernard Kolélas. Quant à l'acronyme *NIBOLEK*, qui réunit trois régions : Le Niari, la Bouenza et la Lékoumou, regroupant plusieurs communautés morales au Sud : Bembé, kamba, Dondo, Sundi, Punu, Nzébi, Téké Yaka etc, ceux-ci sont jusqu'aujourd'hui, des partisans aveugles de l'ancien Président, Pascal Lissouba. Désormais, la régionalisation est mise en valeur en démocratie. Cet acronyme *NIBOLEK* fonctionnait donc comme les mots Sud et Nord, dans la problématique du tribalisme. Les intérêts ainsi étiquetés ont ensuite repris cette désignation à leur compte et tentent de construire une identité sociopolitique et idéologique sur le modèle du Sud et du Nord (La S. Africaine, 1992, p.2). L'acronyme *NIBOLEK*⁴ a désigné une entité régionale unique, indistincte, sociologiquement et culturellement identique, c'est-à-dire, peuplée d'une seule et même population, voire d'ethnies peu ou prou semblables, sollicitées par les mêmes préoccupations, animées des mêmes imaginaires et saisies par le même destin. Ces pratiques, depuis longtemps, d'ailleurs, ont refait place, en République du Congo, à la sociologie électorale, où les partis politiques se référaient uniquement à l'ethnie. Ce qui reflète à l'ethno-parti. C'est le cas du MCDDI (E.F.Fotso, 2001, p.114), du RDPS, UFD, UDR Mwindi, PCT etc. Alors que la Conférence Nationale souveraine a été, pour l'essentiel, une exigence de moralisation et de transparence des institutions politiques. Mais les acteurs politiques congolais continuaient à montrer un écart inadmissible entre les principes et leur traduction

⁴ . Cet acronyme NIBOLEK illustre trois départements au sud de la République du Congo. Il signifie : Le Niari, la Bouenza et la Lékoumou

dans la pratique. Pie XII, dans ses homélies, disait que le danger surgira de l'égoïsme du pouvoir ou des intérêts l'emportent sur les exigences essentielles de la morale politique.

Ces considérations ethniques, dans la vie politique, avec la multiplicité des partis politiques, sous la démocratie plurielle ouvraient la parenthèse qui ne se fermera plus du spectre de la division entre régions, ethnies, familles et clans. Des leaders politiques congolais en mal d'inspiration et en mal de gloire trouvèrent comme mélodie pour entraîner leurs partisans au tribalisme et au régionalisme, comme facteurs de réussite en politique. La démocratie fut désormais empoisonnée, à cause des sentiments partisans et claniques. D'où, l'exhumation de l'intolérance qui conduira la jeune démocratie à la guerre civile de 1993. Celle-ci opposa Bernard Kolélas, opposant et Président du MCDDI aux mandats de Président élu démocratiquement, Pascal Lissouba, Président de l'UPADS, qui dissout l'Assemblée Nationale, en novembre 1992, après trois mois de sa victoire présidentielle, en août 1992. Cette guerre civile va finalement opposer les enfants ressortissants du Royaume Kongo, c'est-à-dire, les Laris (*Tchek*) et les Bembé, kamba, Dondo, Sundi, Punu, Nzébi, Téké Yaka (*NIBOLEK*), tous du Sud du pays. Le tribalisme en devint un élément, un support très important dans la réussite politique, en ce temps de démocratie plurielle. Ces pratiques tribales ruinèrent le pays à l'avènement de la démocratie vers l'effondrement de la République. Pas de tradition de l'Etat, pas d'expérience de l'exercice sain du pouvoir d'Etat. Pas de *mos maiorum* qui servît de guide dans l'exercice du pouvoir politique semé de tant d'embuches ! Il fallait donc s'attendre à beaucoup de bricolage et de violence dans tout ce qui allait être entrepris (D. N. Ngalla, 2019, p. 68).

Conclusion

La vie politique congolaise, de 1959 à 1993, fut émaillée de considérations ethnico-tribales. Ces considérations ont plongé le Congo dans des guerres civiles récurrentes qui finirent par noyer les espoirs de la République et mener vers une destination inconnue. Chaque ethnie posséda, en quelque sorte, une république (région) où les ordres furent donnés au mépris du gouvernement central. Le tribalisme devint au-dessus de la République. L'idéologie tribale favorisa la montée en puissance d'une ethnie, longtemps enfouie dans les décombres du désespoir. L'ethnie, comme culture, comme construction historique, perdra de sa valeur et de sa richesse, au profit de l'envers politique, source de déstabilisation du tissu social congolais. L'ethnie devint donc l'auxiliaire de la destruction et de l'intolérance politique, dépendant au jeu de la manipulation de l'homme. Et la tribu, en tant qu'organisation politique fondée sur le

territoire et la propriété ou société politique (J. Lombard, 1998, p.49), a prôché par un mauvais exemple au sein de la République du Congo. Car l'ethnie, de 1959 à 1993, devint l'oxygène de la vie politique sans appel.

Bibliographie

- Batoumeni Simon, 2020, *Histoire politique du Congo-Brazzaville*, Paris, Publibook
- Bowao, Charles Zacharie, 2014, *L'imposture ethnocentriste. Plaidoyer pour une argumentation éthique du politique*, Brazzaville, Les Editions Hémar,
- Bottin de La Semaine Africaine, année 1959.
- Breton Roland, 1992, *Les Ethnies*, Paris, Presses Universitaires de France,
- Breton Roland J.-L, 1995, *L'ethnopolitique*, Paris, Presses Universitaires de France,
- Diawara (A), Ikoko (J.B.), Bakékolo (J-C.), Olouka (J.P.), 2011, *Autocritique du M22. Le mouvement révolutionnaire du février 1972 au Congo-Brazzaville*, Paris, l'Harmattan,
- Fopoussi Fotso Evariste, 2001, *Le tribalisme est-il une fatalité en Afrique ? Le cas du Cameroun*, Canada, Price-Patterson Ltée,
- Galébayi Roch Cyriaque, 2018, *La crise politique au Congo-Brazzaville. Echec du monopartisme et de l'autoritarisme politique*, Brazzaville, Congo, l'Harmattan,
- Lissouba Pascal, 1976, *Conscience du développement et démocratie*, Dakar-Abidjan, Des Nouvelles Editions Africaines,
- Lapouge de Vacher, 1896, *Les sélections sociales*, Paris, Fontemoing,
- La Semaine Africaine, n° 1920 du 18 au 24 juin 1992,
- Lombard Jacques, 1998, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin,
- Milandou (A-M), 2001, Le politicien congolais, l'ethnie et les représentations collectives du pouvoir d'Etat, in *Anthropologie et Sociétés*, vol 25, n°3, pp. 69-84,
- Moudouhi Ngoyi Bernard, 2014, *Dérives politiques au Congo-Brazzaville. De la première république à la guerre de juin 1997*, Paris, Ices,

M'packa Albert, 2019, *Congo-Brazzaville, une pseudo- démocratie en perdition. Vers la fin des illusions ?*, Paris, l'harmattan,

Mubuma G.-K. Shéri, 2006, *Partis et familles des partis au Congo-Brazzaville*, Paris, l'Harmattan,

Ngoïe-Ngalla Dominique, 2003, *Le retour des Ethnies. Quel Etat pour l'Afrique ?* Paris, Bajag-Meri,

Ngoïe-Ngalla Dominique, 2006, *L'évangile au cœur de l'Afrique des ethnies dans le temps court. L'obstacle culturel, la résistance de l'histoire, Rwanda, Congo-Brazzaville*, Paris, Bajag-Meri.

Ngoïe-Ngalla Dominique, 2019, *Cette Afrique qui n'arrête pas de balbutier. Les pesanteurs des survivances d'un passé d'épouvante*, Paris, Bajg-Meri

Souka Jean-François Sylvestre, 2010, *Le mal congolais. Origines de la ruine du Congo-Brazzaville*, Paris, l'Harmattan,

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, *Le développement durable comme compromis*, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

La société wê à la lumière de ses proverbes

DIDE Kamondan Vincent
Université Alassane Ouattara
Département de lettres Modernes
Assistant
Didekamondan@gmail.com

Résumé

En pays Wê, le proverbe est une pensée métaphorique résultant de l'expérience pour soutenir un discours à l'effet d'enseigner, de transformer et de clore un débat. Expression énigmatique ou de valeur, il est utilisé par les dépositaires du double code du langage relevant de l'école de la tradition qui sont les vieillards, les adultes et les intellectuels de la tradition. L'expression des vérités constatées, des valeurs normatives et de l'éthique, typifie les énoncés collectés en proverbes de constatation, proverbes logiques et proverbes moraux. Par ailleurs, cette incursion dans l'univers parémique wê, gratifie d'une riche thématique révélée par les indices tels que les habitudes alimentaires, l'environnement et le savoir-être. À travers le dit et le non-dit, les énoncés justifient à merveille leur rôle de rétroprojecteur pour incruster la réalité wê à l'effet d'un nouveau type de wê. Idéologiquement, ces proverbes s'imposent comme une communication, une esthétique, un acte didactique, pédagogique et un acte humaniste. Subséquemment, apparaît la vision de cette communauté de faire du Wê un initié accompli maîtrisant son univers et adapté au temps.

Mots clés : Wê, proverbe, parémie, rétroprojecteur, initié accompli,

Abstract

In country Wê the proverb is a metaphorical thought resulting from the experience to support a speech for the effect of teaching, transforming and closing a debate. An enigmatic or valuable expression, it is used by the custodians of the double code of language belonging to the school of tradition, who are the old men, adults and intellectuals of the tradition. The expression of observed truths, normative values and ethnic, typifies the statements collected in proverbs of observation, logical proverb and moral proverb. In addition, this foray into the paremic universe of wê, benefits from a rich theme indentified by the indices such as nutritional habit, the environment and knowledge of being. Through the said and the unesaid, the statements perfectly justify their role of overhead projector to embed the reality wê to the effect of a new type of Wê. Ideologically, these proverbs impose themselves as a communication, an aesthetic, a didactic, educational act and a humanist act. Subsequently, the vision of this community appears to make Wê an accomplished initiate, mastering his universe and adapted to the time.

Keywords: Wê, proverb, paremia, overhead projector, accomplished initiate.

INTRODUCTION

La parole, fondement de l'oralité, dans ses différents modes d'expression, accorde une grande importance au proverbe, art verbal pour constituer un condensé idéologique. Ce statut social lui confère une parole littéraire définie par R. Colin (1967, p.146), comme étant:

« Une parole forte qui prend une certaine forme lui permettant d'atteindre tous les hommes et qui survivra aux circonstances où elle a été prononcée. Elle contient des choses qui se rapportent au sens de la vie de l'homme et au sens du monde (.....)»

En pays wê, les composantes de la littérature orale tel le conte, l'onomastique, le chant sacré et le proverbe ont été objet d'intérêt de la part de A. GNONSOA (2007), N. Sionkouwon (2005), C. P. Doh (: 2005,) et K. V. Didé (2016). Relativement à l'acte proverbial P. Doh (2005, p. 72), a mis l'accent sur la poéticité de ce genre dans le système éducatif traditionnel africain. Humaniste par excellence, le proverbe ne serait que la catéchèse du monde à l'humanité. Son enjeu éclaire ainsi l'intérêt du sujet: «La société wê à la lumière de ses proverbes.»

S'intéressant évidemment au rapport proverbe et société, la réflexion montrera à partir d'un corpus de trente (30) énoncés parémiques, en quoi le proverbe wê est-il le reflet pictural de ce peuple ? Comment ces énoncés brefs renseignent-ils du quotidien wê? Adossé aux théories littéraires telle la sémiotique, la sociocritique et la thématique, il s'agit d'un essai de présentation du savoir-faire, du savoir- être et des éléments utilitaires à partir de l'usage des proverbes. Pour y parvenir, nous ferons découvrir le proverbe wê, son fonctionnement puis la vision de la communauté au regard de ses parémies.

1- À LA DÉCOUVERTE DU PROVERBE WÊ

Avant la description de la nature du genre, relativement à son origine et à sa définition, il est commode et logique de présenter brièvement le peuple producteur pour répondre au souci que résume G. C. Griaule (1977, P. 20) en disant:

«Tout texte de littérature orale constitue un message transmis par un agent à l'intérieur d'un certain contexte culturel et social par l'intermédiaire d'une certaine langue et il doit pour dire être reçu, s'adresser à un auditeur en possession du double code linguistique et culture.»

Ce lien étroit entre récit proféré et société est aussi confirmé par J. Cauvin (1980, P.25):

« Les paroles échangées entre émetteur et récepteur ne véhiculent pas seulement une information. Elles reflètent leur être au monde, leur positionnement affectif, social, intellectuel.»

Étant donné que toute production littéraire est tributaire de l'héritage d'un peuple, le proverbe s'inscrit dans cette logique, car il croît dans un espace, et dans le cadre de cette étude, la région et le peuple wê. Quelle localisation occupe ce groupe en Côte d'Ivoire ? Qui sont les Wê ?

1-1 PRÉSENTATION DU PEUPLE WÊ

À l'étymon, le wê est l'ensemble des groupements appelés guéré et wobé. Située à l'ouest de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, cette communauté se localise dans l'hémisphère nord, entre l'Équateur et le Tropique du cancer. En Côte d'Ivoire, ils vivent dans les régions du Guémon et du Cavally couverte par la zone forestière, dans un triangle isocèle dont la base est constituée par le fleuve Sassandra entre le parallèle 5°50 et 7°43 de latitude nord et le sommet par le centre semi-urbain de Toulepleu (A. Schwart, 1968: p. 25).

Marqués par le sceau guerrier, les Wê sont conformistes et considèrent la paix comme un état de béatitude. Ils la cernent sous le terme de "bohié" ou "bohia". Comme répression, tout contrevenant aux interdits s'expose à des sanctions négatives telles les amendes ("taihai"), le châtiment corporel ("gnion tonhon triai") et le bannissement ("gnion paihai bo zaha"). Le contexte alimentaire expose un choix porté sur le manioc et le riz. Pour ce peuple, la procédure autour des mets est protocolaire.

Les agents du sacré tels le "Gla"¹ et le "Kwi"² constituent les référents culturels et les facteurs harmonisateurs. Sur le plan littéraire, l'espace wê est un condensé de l'art oratoire et corporel, à savoir chanson (bléha) ou « le fait de chanter », poésie (kpepoha) ou « jouer par les images », conte (nenan donhoun) ou « le conte long », mythe, légende (bo) ou « histoire », comédie (yili) ou « distraction », proverbe (zahe nenan) ou « conte de la sagesse », et danse (deha) ou « divertissement ».

Sur le plan social, la société traditionnelle wê comprend d'une part les unités territoriales « bloa » (terre) ou tribu que sont les confédérations guerrières « bloa-dru » (tête du territoire) dirigées par un « biokla » (grand chef) ou un « tu-bo » (le père de la guerre), les fédérations d'alliances dirigées par un « bloajeï » (responsable de la terre). D'autre part, il existe les unités familiales que sont les patriclans ou le patrilignage majeur « tchè » ou « tchè drou », le patrilignage mineur « gnounou » (enfants), le segment de lignage, la famille conjugale polygynique ou monogamique et famille matricentrique. La descendance est patrilinéaire et la résidence virilocale.

Au niveau politique, le peuple wê connaît un système politique particulier. Ainsi, le « bloa-dru » (tête du territoire) est dirigé par un chef suprême, lui-même chef suprême des armées (qui correspondrait aujourd'hui au chef d'état-major) appelé « bio-kla » (chef supérieur) ou « tu-bo » (le père de la guerre). Il est le garant de la population et de l'intégralité du territoire. À sa suite viennent les sous chefs appelés « bio » et qui sont aussi de grands guerriers. Après eux suivent les chefs de clan, de patriclan, de lignage et de famille. Tous ces

¹ Le "Gla" est l'Homme masqué péjorativement appelé masque en français.

² Ce sont les griots accessibles que par les initiés.

hommes sont soumis au pouvoir mystico-politique des Glaé (masques) et des Kwi (griots invisibles) qui sont des entités ésotériques.

De nos jours, la substitution du schéma traditionnel aux institutions importées pose un nouveau problème au règlement des conflits et à la valeur accordée à l'action culturelle. Cependant, le proverbe résiste aux vicissitudes des temps nouveaux. Comment cette production littéraire se définit-elle ? Et comment le Wê l'appréhende-t-elle ?

1-2 DÉFINITION ET TYPOLOGIE DU PROVERBE WÊ

Il s'agit, ici, de présenter l'origine du proverbe, de rendre manifeste l'appréhension de ce genre par la communauté en question et, à l'occasion, exposer la catégorisation qu'elle en fait.

1-2-1 Origine et définition du proverbe

Les proverbes ont une origine mythique ou ethnologique. Pour la seconde hypothèse, chaque peuple est né avec les siens constituant ainsi un héritage ancestral. Dans cette logique, ce mode d'expression littéraire est diversement nommé. En exemple chez les Crou³ : les Bété d'Issia, le proverbe est nommé "nine wapa" et "beti niné" pour ceux de Soubré. Les Dida disent "gba nouné" et les Wê "zahé nénan".

En Afrique, tout élément étant signifiant, ces différentes dénominations ont une explication, voire un sens. Pour exemple, "gba nouné" en Dida veut dire « parole dite ». Quand "beti niné" a pour sens en Bété « parole profonde », en Wê, "zahé nénan" est traduisible par « le conte de la sagesse ».

À l'observance du sens des désinences du proverbe, tous les identifiants l'érigent en paroles énigmatiques, expressions de valeur, voire propos mystérieux. D'où son utilisation par une classe sociale distinguée et dépositaire du double code de l'expression relevant de l'école de la tradition. En pays wê, cette frange de la population, est l'ensemble des adultes, des vieillards et des intellectuels de la tradition wê (les initiés). Le proverbe présenté, comment cette production verbale se définit-elle ?

La définition récente qui nous semble convenable est celle du *Dictionnaire Universel des Littératures* (1994, V.3), gratifiant d'une approche mettant en exergue la littérarité, le fondement et l'enjeu du proverbe. Voici ce qu'il en dit :

«Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents) répétitive procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphores.»

Cette définition a l'avantage de souligner les traits caractéristiques des proverbes africains en général, et ceux des Wê, en particulier. En effet, les traits particuliers des proverbes sont

³ Grand groupe ethnique composé des Bété, des Dida et des Wê en Côte d'Ivoire.

les images, la norme, le rythme et la vérité générale. En pays wê, le proverbe est une pensée métaphorique résultant de l'expérience pour soutenir un discours à l'effet d'enseigner, de transformer et de clore un débat. Il est "wlou a kpou a kpa"⁴ ou "l'os du dos de la parole", ce concentré d'arguments formant et déformant à dessein de parfaire. Le proverbe est une parole de sagesse pour convaincre avant de vaincre.

Le sens et la signification du proverbe étant liés au contexte d'émission, son utilisation respecte une norme et une logique. La situation et le statut de l'émetteur du proverbe sont déterminants relativement à la cible. En pays wê, les adultes prennent la parole en dernier essor. Ils sont les correcteurs des déviations. Les plus âgés, allant à l'essentiel, il leur revient de droit l'utilisation des proverbes comme outils didactiques et persuasifs. Les plus jeunes, symboles des faibles, des ignorants, des non-initiés et incirconcis, ne peuvent dire un proverbe en réponse à un aîné. Le faire serait une offense. Cette importance du proverbe est révélée ainsi par cette parémie Yorouba : « *Le proverbe est le cheval de la parole ; quand la parole se perd, c'est à l'aide du proverbe que l'on la retrouve.* » (J. Y. Kouadio, 2004 : p.6) Aussi essentiels soient-ils, comment se catégorisent ces énoncés?

1-2-2 Typologie des proverbes wê collectés

Dans le contexte de classification, il est important de savoir que le sens d'un énoncé tient compte de la dénotation, de la connotation, des allusions et des jugements de valeur. Évidemment, la taxonomie des proverbes se fonde davantage sur un critère sémantique. Cependant, pour l'intérêt de l'investigation, nous ferons recours à un regroupement thématique qui tient compte de la double dénotation liée à la situation d'origine et d'emploi, et aussi de la connotation relative à l'affectivité. Quelle est la résultante de cette classification sémantique et thématique ?

1-2-2-1 CLASSIFICATION SÉMANTIQUE

Cette typologisation se fonde sur la qualité des énoncés subséquente à l'analyse sémique. À ce niveau, la différence se fait en tenant compte de la profondeur des pensées qu'ils expriment, selon Y. J. Kouadio (2014, P. 91), de trois façons : par l'expression des vérités constatées ou de valeurs normatives, par la capacité des proverbes à avérer leur dimension profonde et par l'évocation des mœurs et de la psychologie. Ainsi, se dégagent trois types de proverbes : les proverbes de constatation, les proverbes logiques et les proverbes moraux.

➤ Les proverbes de constatation

Ils sont inhérents à l'observation, l'expérience, la réalité des faits et à la vérification authentique. Dans le corpus nous avons comme exemple :

⁴ Colonne vertébrale en Wê.

P1 : Si tu refuses l'eau, tu refuses la bouche.

P.4 : Le jet de l'urine finit entre les jambes.

P.5 : Le Wê ne craint pas de consommer le manioc avec un accompagnement amer.

P. 16 : C'est le porteur du nouveau-né qui reçoit les félicitations.

P19 : L'idiotie provient des testicules.

P23 : Quand l'enfant appelle une mère, le sein maternel s'agite.

P.27 : « Quand la main tourne, elle finit sur le ventre. »

P. 29 : C'est la femme qui ne veut pas se marier qui trouve que son époux ronfle.

P. 30 : Le Chimpanzé dit qu'il est rapide de tomber de l'arbre que de descendre par le tronc.

➤ **Les proverbes logiques**

Il s'agit des énoncés qui se fondent sur le raisonnement ou visent à faire découvrir la vérité, à instruire sur des êtres, des comportements, sur des faits. En exemple :

P.4 : Le jet de l'urine finit entre les jambes.

P.9 : L'abeille qui voltige vient d'un essaim.

P23 : Quand l'enfant appelle une mère, le sein maternel s'agite.

P.24 : Si l'aîné goutte, les cadets sont propres.

P. 25 : Si tu ne t'es pas baigné dans le N'zo, tu ne sauras pas que le poisson pleure.

➤ **Les proverbes moraux**

Ce sont des énoncés qui se fondent sur les mœurs. La norme est liée au comportement, avec pour objectif le mode de vie de l'homme, en enseignant l'attitude adéquate. Ils peuvent donc prescrire, conseiller ou reprocher. En référence au corpus, nous avons :

-Proverbes moraux à valeur conseil :

P3 : Le manioc que nous pilons (en ville) a sa sauce au village.

P. 8 : C'est le gla qui cultive le riz qui est gla.

P. 11 : C'est là où on dort, qu'on apprend à ronfler.

P. 12 : Celui qui est mordu par un serpent sous les feuilles servant à jaqueter la Cola, quand il voit les feuilles pour attiéké, il fuit.

P. 13 : De nos jours, l'arbre ne fait plus de bruit pour tomber.

P.15 : Demeure au village pour moi, je demeurerai au village pour toi.

P. 17 : « Il ne suffit pas d'être c'est le mouton pour qu'on le consomme. »

P. 18 : Celui qui a le derrière troué ne donne pas de coup de tête.

P. 20 : « Les enfants essuient la rosée. »

P.21 : L'œil ne voit pas en arrière.

P22 : C'est celui qui veut être renommé qui construit sa demeure au carrefour.

P.28 : « Si tu conseilles la gazelle, conseille le pied de gombo. »

-Proverbes moraux à valeur prescriptive :

P. 6 : Que la famine arrive pour que la bouche se taise.

P. 7 : Au bruit des babouins qui a invité le singe.

P.9 : L'abeille qui voltige vient d'un essaim.

P. 10 : Toi dont la tignance ferait contourner Gnonhanhé, c'est toi qui exige que l'on te porte sur les épaules pour traverser Gnonhanhé.

-Proverbe moraux à valeur de reproche:

P.14 : Si les crues du Ko ne m'ont pas noyé, ce ne sont pas les affluents de Sèé qui me feront peur.

À l'observation de la taxinomie des proverbes du corpus, tous les types apparaissent. Cependant, les types moraux viennent en tête (57%), suivis de ceux de constatation (21%) et du type logique (17%). Cet ordre n'est pas fortuit dans la mesure où la parémie a pour objectif premier la transformation de l'homme par l'instruction. Il ressort que l'humanisme du genre impose la primauté du type moral dans cet échantillon. Ainsi, comment le Wê est-il représenté ?

2 - LES INDICES TEXTUELS : UNE PEINTURE DU WÊ

Aucun signe n'étant fortuit, les apparitions, qu'elles soient virtuelles ou factuelles, sont porteuses d'informations. Comment, par ce jeu, la communauté wê est-elle cernée ?

2-1 LES INDICES TEXTUELS IMPLICITES

Il s'agit des thèmes ou des réseaux thématiques⁵ à travers lesquels s'expriment les réalités ou la vérité des énoncés liés aux Wê. Dans ce sens, J. C. Blachlere et A. S. Fall (1977, P. 33) citent Jean Starobinski disant : « Pas de structure sans conscience structurante. »

Nous nous référons, pour rendre manifeste la thématique, à l'origine (situation que le proverbe décrit à travers les images et les mots qui y interviennent), à l'emploi (le contexte ou

⁵ Sous thèmes englobés par certain thèmes disséminés dans plusieurs proverbes.

l'énoncé est employé) et au sens (ce à quoi le proverbe renvoie dans la réalité). Nous consignons l'ensemble des thèmes des trente (30) proverbes dans un tableau.

THÈMES	PROVERBES ET IDENTIFIANTS	SOUS-THÈMES
LE DÉSHONNEUR	2	Exhortation au réalisme, l'attitude face à la honte et au ridicule.
	6	Déshumanisation par la faim, la gourmandise.
LA SAGESSE	7	L'exhortation au réalisme, le respect des principes naturels.
	17	Vérifier, réfléchir avant d'agir.
LA SAGESSE	8	Réalisme, exhortation au travail.
	10	Flagellation de l'absurdité, condamnation de l'adultère.
	18	L'indifférence, la méconnaissance, l'incapacité, le réalisme.
LE RETOUR AUX SOURCES	3	Attachement aux origines, valorisation de la culture.
	9	Reconnaissance de son origine
	4	La dialectique de la complétude.
	27	Chez soi, comme lieu de repos.
L'EXPÉRIENCE	11	Toute situation comme cas d'école, l'initiation
	25	La connaissance, le savoir par l'expérience.
LES PRÉCAUTIONS	12	Se méfier des causes du malheur, la prudence n'est pas couardise.
	21	Tout ce qui vient de l'arrière est un danger.
LE DROIT D'AÎNESSE	20	La place des jeunes dans la procédure communicative wê, la disposition.
	24	L'assistance du cadet, le rapport fort/faible.

LA NOTORIÉTÉ	22	Le rapport popularité et actions posées.
LE STOÏCISME	5	Le Wê et l'amertume ; le Wê, un combattant.
	14	La témérité, la confiance en soi, le défi lancé.
	26	L'anticipation ; les épreuves, une normalité.
L'AFFECTION	23	Amour filial, l'importance d'une mère.
	29	Femme exemplaire, femme à défauts
LE TEMPS	13	Changement du temps, la spontanéité de la mort de nos jours.
	30	L'empressement, le choix du raccourci.
L'EAU	1	L'importance de l'eau, rapport de l'eau avec la bouche.
LA SOLIDARITÉ	15	Donner pour recevoir, l'entraide mutuelle.
LA CULPABILITÉ	16	Le flagrant délit comme preuve de l'acte.
LE LIBIDINAGE	19	Le sexe, cause des ennuis de l'homme. Le sexe, obstacle à la raison. Le sexe et l'idiotie.
L'IMPARTIALITÉ	28	Stratagèmes dans le règlement des conflits ; la responsabilité

Au terme de la taxonomie thématique, l'on observe que plusieurs thèmes sont abordés. Ce sont : le déshonneur (7%), la sagesse (17%), le retour aux sources (13%), l'expérience (7%), la précaution (7%), le droit d'aïnesse (7%), la notoriété (3%), le stoïcisme (10%), le temps (7%), l'affection (7%), la solidarité (3%), l'eau (3%), la culpabilité (3%), le libidinage (3%) et l'impartialité (3%).

La présence de ces thèmes est un indicateur, un dévoilement de *la wêitude*⁶. Sur le plan statistique, la sagesse est en tête suivie du stoïcisme et du retour aux sources. C'est la preuve que ce peuple est lié à sa culture et à sa tradition, d'où l'apologie de l'espace référentiel et originel. La sagesse étant le diplôme de la vie suite à une docimologie dans l'univers initiatique, cette élévation intellectuelle ne peut être possible que si l'on est brave; cela justifie la place importante du stoïcisme. En plus des thèmes, quels sont les indices explicites montrant les réalités de ce peuple ?

2-2 LES INDICES TEXTUELS EXPLICITES

Ce sont les réalités wê apparaissant de manière manifeste dans les énoncés collectés. En l'occurrence, on comptabilise :

2-2-1 les indices liés au quotidiens Wê

Il s'agit de répertorier les signes se référant aux faits et gestes courants de la communauté Wê. Il est question de découvrir leur activité, leur faune et leur flore, leur pratique, leur interdits fondant leur vie. Ainsi, au nombre du savoir-faire exprimé il y a :

2-2-1-1 les habitudes alimentaires

La nourriture de base et les civilités autour de l'alimentation sont relevés dans le corpus. Relativement aux mets identitaires que sont le manioc "Baa" et le riz "Ko", ils sont évoqués respectueusement dans les proverbes « **Baha a douha ô seman niaihé gôlô.**», « **Wêi ô plé kahédai baadihai** », « **Gla nouhan kô dinon mai ni gla.**»

Il ne s'agit pas d'une simple évocation, mais l'expression de la récurrence de l'alimentation et de sa nécessité dans la vie du Wê. Au-delà de l'aliment, l'on observe les civilités autour de cette pratique. Le proverbe « **méhin yi wonhé mou.**» invite à découvrir l'attitude du Wê face à la nourriture. Le contexte d'émission de ce proverbe nous en dit mieux. Il est question d'un jeune homme qui veut contredire un adulte en public. Pour humilier l'indélicat, l'adulte dit le proverbe en question.

Le destinataire insinue que seule la faim peut faire taire son adversaire. En réalité, c'est une insulte à l'endroit de la personne qui ne peut supporter l'ascèse parce que, dans cette société, ne souffrent des avatars de la privation que les femmes, les enfants, autrement dit les moins courageux. En pays Wê, en effet, un homme digne, ne doit exprimer l'impact de la faim par les plaintes et même le bâillement, car elle est l'une des épreuves dans la structure initiatique.

Quant à l'eau comme boisson, elle est très capitale dans la vie du Wê. Le proverbe 1 ; « **bo bô nihai bô won min** » en est une illustration. Chez les Wê, la bouche est le baromètre du dynamisme. Elle annonce et reçoit. Elle donne des nouvelles, introduit la communication et

⁶ Ce qui est spécifique au Wê relativement à son savoir-faire, savoir- être et à sa pensée.

reçoit la nourriture qui fait grandir. Considérant la bouche sur le plan nutritif, l'eau s'impose comme la clé pour ouvrir une nouvelle étape, une nouvelle vie. Elle est ainsi une source de vie et la refuser serait nier la vie. Dans cette logique, le wê donne toujours à boire à l'arrivant, avant de demander les nouvelles.

En plus des symboles liés aux habitudes wê, il y a l'espace qui revêt un caractère humanisant.

2-2-1-2 Les indices catéchisant l'environnement

L'invocation de N'zo et Sèé, dans les proverbes 14 et 25 « **Mon zo yiia ô sea kpa, mon sèe a pinhi ye faonpo.** », « **Bo se dre bo zo won ka zimihin véant siyibo.** », est un essai de présentation du milieu hydromorphe wê. Ces signifiants, en effet, sont des cours d'eau dans la région du Cavally et du Guémon. En outre, l'espace urbain et rural est identifié. Bangolo, dans le proverbe 2, «**Tonhoun tonhoun paa aihé bangolo mouhai zihi** », est le département regroupant les Wê du sud et du nord. Gnonhaé, évoqué par l'énoncé 10 « **Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé.** », est un village des Wê du sud. Quant au domaine culturel, la présence du référentiel de la connaissance, dans le proverbe 8 « **Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé.** », instruit sur l'origine ethnologique de l'énoncé.

En dehors des référents ethno-spatiaux, il existe des indices liés à l'attitude et à la règle de vie.

2-2-2 Les indices liés au savoir-être

L'attention se résume à la convergence sur le plan psychologique et moral substantiels du comportement wê. Dans cette logique, les indications thématiques dans le corpus sont le miroir de la conduite de ce peuple en société. Les concernés font preuve de courage et de bravoure. Ce stoïcisme nommé "gloufiè" en wê, fondement de l'autorité et de la suprématie, est manifeste dans les énoncés 5,14 et 26 :« **Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé.** », « **Mon zo yiia ô sea kpa, mon sèe a pinhi ye faonpo.** », « **Kaha gnanhoun wan sié gbii sou gnouhan sro srè.** ».

Guerrier d'essence, cette communauté mène son existence pour la paix et la justice par la sagesse. Condition de la quiétude, et, érigeant au rang de "gnondjonhon"⁷ ou de sage, cette ingéniosité est apparente à la lecture des proverbes 7, 8, 10, 17 et 18: « **Yrehi gnan nouhan gakoun ô dao kebè** », « **Gla nouhan kô dinon mai ni gla.** », « **Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé.** », « **Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé.** », « **Mon drou**

⁷ Ce terme wê est traduisible par « l'homme bien », « l'idéal ». Il s'agit de l'Initié accompli résultant de la dialectique ascendante et descendante. Il est différent de l'intellectuel de la tradition qui lui, n'est pas à la mesure des exigences de son savoir.

kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé. » qui, à travers les faisceaux de thèmes déployés, font l'apologie de cette qualité humaine. Le Wê est traditionaliste. Sa volonté de pérenniser les vestiges culturels est exprimée par le retour aux sources dans les proverbes 3, 4,9 et 27.

Au regard de ce qui précède, les proverbes en présence exposent sur l'espace, le quotidien et le savoir être du wê. Mais, quelle vision du wê enseignent-ils ?

3- VISION DES WÊ DANS LES PROVERBES

Les différents aspects que nous avons abordés dans cette étude sont la preuve que le proverbe est à dessein. Ainsi, à travers le dit et le non-dit, ces énoncés justifient à merveille leur rôle de rétroprojecteur pour incruster la réalité wê au fronton de l'univers. Ici, il est question de révéler le projet de société que présente cette communauté relativement aux vicissitudes du temps. Cette projection sociétale se fera à partir de l'éthique et de l'idéologie découlant de cette production littéraire.

3-1 L'ÉTHIQUE

Comme toute production littéraire, le proverbe entretient des rapports avec la société qui l'engendre. Ces liens sont les valeurs cardinales et sociales qu'il met en exergue à partir des images et des symboles le constituant. Dans le contexte actuel, relativement à la thématique, il s'agit de l'apologie de l'humanisme, l'obéissance, le réalisme, l'équité, la sagesse, et de l'amour du prochain. Sociales et morales, ces valeurs constituent l'essentiel harmonisant la société wê. *À contrario*, ces énoncés flagellent les attitudes déshumanisantes dans la dite communauté. Il est question des vices comme la gourmandise, la sottise, le libidinage, le mensonge, tous liés à l'infantilisation et à la minoration.

Le foisonnement des vertus et des vices expose la réalité comportementale des Wê. Mais, en condamnant les défauts, l'objectif est de présenter un nouveau type de Wê. Ainsi, de manière esthétique, le proverbe sur le plan éthique, exploite le wê, lui parle à l'effet de le transformer. Mais que dire de l'idéologie ?

3-2 L'IDÉOLOGIE

L'idéologie concerne la vision d'un groupe ou d'un peuple. Elle est la somme des représentations cohérentes dans laquelle une société se reconnaît et dont elle se sert dans sa lutte contre une autre société ou une autre classe. Chercher à cerner une production sur ce plan, c'est établir une relation entre l'œuvre et la société et, surtout, considérer la création comme une réalité chargée d'idées, de pensées et d'opinions. Dans cette perspective, C. Gluckmann (1970, P. 92) écrit :

« Toute réflexion sur la littérature et l'idéologie s'inscrit avant tout dans une tradition théorique marxiste où la littérature se trouve pensée comme une forme idéologique, c'est-

à-dire que les systèmes d'idées et de croyances sociales ont des rapports avec la société et, par ailleurs, le processus littéraire serait donc second. [...] Il y a donc corrélation entre la littérature et la vie, et la littérature est une forme d'expression d'une réalité totale historique. »

Il est donc évident que les proverbes pourvus de littérarité répondent et correspondent à une pensée, à une orientation. Au regard de cela, comment traduire ces énoncés relativement à l'existence wê ? À ce niveau, ils s'appréhendent comme :

- **Une communication**

Le proverbe relève du langage qui s'inspire des images, des symboles et des structures grammaticales dans la langue Wê. Il assure ainsi la communication. Exemple : le proverbe 1 « Si tu refuses l'eau, tu refuses la bouche. ». En situation d'emploi, l'émetteur de ce message est un homme d'expérience qui s'adresse à un ignorant. Le message est un avertissement. Et comme schéma structural nous avons :

Destinateur (le sachant) \longrightarrow Message \longrightarrow Destinataire (le profane)

Cependant, trois facteurs ont motivé cette communication : un contexte extra linguistique (la méconnaissance de la culture wê), un code : (la langue commune wê), la présence physique du sachant et du profane.

- **Une esthétique**

Pour le proverbe, il ne s'agit pas seulement de dire, mais de bien dire. Cette esthétique est un concentré de plaisir visuel, auditif et cognitif. Le proverbe wê n'en est pas moins au regard de la poétique qui le fonde. La parémie en question est un creuset de poéticité où foisonnent image, rime, sonorité et figure de style à travers, très souvent, le sérieux et le rire. Cette force séduisante est inhérente à l'effet de construction et à la densité des images et des symboles. Exemples : le proverbe 4, avec "le jet d'urine" acte voulu et les "jambes" qui le reçoivent contre leur gré, exprime l'évidence de l'acte et de son impact. Quant à l'énoncé 19, on observe la convocation des couilles et de l'idiotie, deux éléments sans liens que la poétique relie pour instruire sur le caractère des libidineux. En outre, pour le *wêi*, débiter des proverbes en situation de communication est un plaisir procurant de la joie à cette société assujettie à l'économie du discours comme tout bon guerrier.

- **Un acte didactique et pédagogique**

Acte de communication, les différents énoncés véhiculent tous un message. Ils constituent un prétexte pour instruire à l'effet d'éduquer le wê. En outre, ils amènent à une prise de conscience pour une meilleure insertion sociale.

- **Un acte humaniste**

Entre le proverbe et l'humanisme⁸, il existe un lien naturel. Étant du domaine de la littérature et des arts, ces genres brefs sont humanistes parce qu'étant du ressort de l'homme pour l'homme. Portés sur l'enseignement et l'éducation du wê pour son bien-être, les proverbes étudiés exposent merveilleusement leur humanisme moral en faisant du nouveau wê l'idéal des humains en insistant sur l'amour de l'homme comme l'Alpha et l'Omega. L'humanisme politique qui prône le développement de la communauté humaine sans distinction de race, de langue et de frontière n'est pas en reste. Exemples : proverbes 13, 15, 16, 23, 24,29 à travers la thématique de l'amour et de la solidarité.

CONCLUSION

Au terme de cette investigation, sémantiquement, les proverbes collectés se typologisent en proverbes de constatation, proverbes logiques et proverbes moraux. Dans leur agencement, ils peignent consciemment et même inconsciemment la société wê à travers les indices explicites prenant en compte les apparitions liées au quotidien, au milieu, au savoir-être et les implicites subséquents à la thématique. Sur le plan symbolique, ces proverbes s'appréhendent comme une éthique, un acte de communication, une esthétique, un enseignement à but éducatif et un humanisme. À travers ce symbolisme, il se dévoile un projet de société ; celui de faire du Wê un initié accompli maîtrisant son univers et adapté au temps.

Bibliographie

BAYLON Christian Et FABRE Paul, 1975, Initiation à la linguistique, Édition Fernand Nathan, 234 p.

Blachere Jean Claude et Sow Fall Aminata, 1977, Les genres littéraires par les textes : méthodes critiques, expressions théâtrales, NEA, Dakar- Abidjan, 378 p.

Calame Griaule Genevieve, 1977, Introduction, Pourquoi l'ethnolinguistique ?, Langage et culture africaine, Paris, Maspero, 30 p.

Cauvin Jean, 1980, Comprendre la parole traditionnelle, Paris, Édition Saint Paul, Classique Africain, 87 p.

Colin Roland, 1967, Les contes noirs de l'ouest africain, Paris, Présence africaine, 210 p.

Didé Kamondan Vincent, 2016, Le décepteur dans le conte wê, Université Alassane Ouattara, Thèse de Doctorat, 730 p.

⁸ L'humanisme s'appréhende sur le plan linguistique, philosophique, politique et moral.

- Gluckmann Christine, 1970, Littérature et Idéologique, Acte de colloque de Cluny II, France, 2 au 4 avril, 317 p.
- Gnonsoa Angèle, 2007, Le masque au cœur de la société wè, Frat-mat édition, Abidjan, 135 p.
- Kouadio Yao Jérôme, 2004, Les proverbes baoulés de Côte d'Ivoire Types, Fonctions et Actualité, Edition T.I.C, Abidjan, 320 p.
- Pagnet Doh Clément, 1995, La chanson traditionnelle wè : aspect thématique et poétique, FLASH, Université d'Abidjan, Mémoire de Maîtrise, 120 p.
- 2005, Les noms wè : Valeur expressive et didactique, un exemple de créativité poétique dans la littérature orale africaine, FLASH, Université de Cocody, Thèse de Doctorat, 330 p.
- Schwartz Alfred, 1968, Mise en place de la population Guéré et Wobe, essai d'interprétation historique des données de la tradition orale, ORSTOM, Paris1, 35 p.
- Sionkouwon Nestor, 2005, Poéticité des chants des Glaé (masque) wè de l'espace culturel de Guiglo : cas des cantons Flèo et Gléwa klwion, Université d'Abidjan Cocody, Thèse de Doctorat, 328 p.

ANNEXE

P.1 : **Bo bô nihai bô won min.**

P1 : Si tu refuses l'eau, tu refuses la bouche.

P. 2 : «Tonhoun tonhoun paa aihé bangolo mouhai zihî.

P. 2 : Le ridicule vaut mieux qu'aller à Bangolo.

P. 3 : « **Baha a douha ô seman niaihé gôlô.**»

P3 : Le manioc que nous pilons (en ville) a sa sauce au village.

P.4 : **Bo man dôho sriai wan bôhò de mbi gnini.**

P.4 : le jet de l'urine finit entre les jambes.

P.5 : **Wêi ô plé kahédai baadihai.**

P.5 : Le Wè ne craint pas de consommer le manioc avec un accompagnement amer.

P. 6 : « **méhin yi wonhé mou.**»

P. 6 : Que la famine arrive pour que la bouche se taise.

p. 7 : « Yrehi gnan nouhan gakoun ô dao kebè »

P. 7 : Au bruit des babouins qui a invité le singe.

P. 8 : « Gla nouhan kê dinon mai ni gla.»

P. 8 : C'est le gla qui cultive le riz qui est gla.

P.9 : Dayouai nouhan vounhoun ai wlouai dakpahan.

P.9 : L'abeille qui voltige vient d'un essaim.

P. 10 : « Mon drou kan waihé gnou nan a blaha bo gnouhanhé mon nan ao dehoun glé ae gnouhanhé tchinhé. »

P. 10 : Toi dont la tignance ferait contourner Gnonhanhé, c'est toi qui exige que l'on te porte sur les épaules pour traverser Gnonhanhé.

P. 11 : « Da gnouhan mounhan boo gnouhan tchéan kplanhan. »

P. 11 : C'est là où on dort, qu'on apprend à ronfler.

P. 12 : « gnou sin nimouan kola konhoun dihai bo ye gaô konhoun manplé »

P. 12 : Celui qui est mordu par un serpent sous les feuilles servant à jaqueter la Cola, quand il voit les feuilles pour attiéké il fuit.

P. 13 : « Kanhan tou a kan su wan ya blou ».

P. 13 : De nos jours, l'arbre ne fait plus de bruit pour tomber.

P. 14 « Mon zo yiia ô sea kpa, mon sèe a pinhi ye faonpo. »

P.14 : Si les crues du Ko ne m'ont pas noyé, ce ne sont pas les affluents de Sèe qui me feront peu.

P. 15 : « Goulé man glô ye man glô goulé.»

P.15 : Demeure au village pour moi, je demeurerai au village pour toi.

P. 16 : « Gnon gnou yeha yon koua mon gnouhan po pahi. »

P. 16 : C'est le porteur du nouveau-né qui reçoit les félicitations.

P.17 : « Ai ni "c'est le mouton" sou gnion diai »

P. 17 : « Il ne suffit pas d'être c'est le mouton pour qu'on le consomme. »

P. 18 : « Flan gbé ô po drou.»

P. 18 : Celui qui a le derrière troué ne donne pas de coup de tête.

P.19 : Gahan wlôhé mlinbo.

P19 : L'idiotie provient des testicules.

P. 20 : « Gnounou minhin a za ni mihi. »

P. 20 : « Les enfants essuient la rosée. »

P. 21 : « Djrihè yélé déhi. »

P.21 : L'œil ne voit pas en arrière.

P. 22 : « Gnon ô bon ô gnini woulou mon po dje zehe gbou.»

P22 : C'est celui qui veut être renommé qui construit sa demeure au carrefour.

P.23 : Bo you ô sea dohou da gbanhan gnénin tohaidi.

P.23 : Quand l'enfant appelle une mère, le sein maternel s'agite.

P.24 : Bo gnankonhi ô séa to waihé de bôhoun wa féhin.

P.24 : Si l'aîné goutte, les cadets sont propres.

P.25 : Bo se dre bo zo won ka zimihin véant siyibo.

P. 25 : Si tu ne t'es pas baigné dans le N'zo, tu ne sauras pas que le poisson pleure.

P. 26 : Kaha gnanhoun wan sié gbii sou gnouhan sro srè.

P.26 : On n'attend pas le départ des magnans de la maison pour étendre les nattes.

P.27 : « Bo soun plehiai wan bôhô bo kouli kpé. »

P.27 : « Quand la main tourne, elle finit sur le ventre. »

P.28 : « Bo man sea dré srin dou dou gboai gan srin. »

P.28 : « Si tu conseilles la gazelle, conseille le pied de gombo. »

P. 29 : Gnononkpao sea yella tihi mon ye kohan kplanhan.

P. 29 : C'est la femme qui ne veut pas se marier qui trouve que son époux ronfle.

P. 30 : Gohai nan ya blouhai kohan yili aihe dréa zihi.

P. 30 : Le Chienpanzé dit qu'il est rapide de tomber de l'arbre que de descendre par le tronc.

LE PEUPLE WÊ EN CÔTE D'IVOIRE



REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°3 – 3^{ème} trimestre
du 30 septembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Communication

OUATTARA Katia : **Faible couverture médiatique des organisations sportives en Côte d'Ivoire : Quel impact sur l'attractivité et la visibilité de ces organisations ? 9-28**

Géographie

Moussa dit Martin TESSOUGUE / Aboubacrine Biki DEMBELE : **Paradoxe urbain de la ville de San au Mali 29-48**

AGBEYADZI Kossi / TAKOU Paroussiè Wiyao / OLANLO Tini Kodzo : **L'écotourisme, alternative à la vulnérabilité des ressources naturelles et des sociétés dans un contexte de changement climatique dans les plateaux ouest au Togo ? 49-62**

BAWA Dangnisso : **Facteurs physiques et anthropogéniques de la dégradation actuelle de la route Lomé-Kpalimé dans le sud-ouest du Togo 63-79**

DIARRA Ali / SANGARE Abdoulaye : **L'eau potable, une ressource onéreuse pour les populations dans le bassin de la Lobo 80-97**

KONAN Kouadio Philbert / ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure / KONAN Evrard Stéphane Kouassi / DJAKO Arsène : **Les pratiques populaires de gestion des ordures ménagères à Bongouanou 98-111**

Siaka BALLO : **Vulnérabilités des terroirs aux attaques anthropogéniques et naturelles dans le sous bassin cotonnier de Koumantou au sud Mali 112-123**

Arouna DEMBÉLÉ / Siaka FANÉ : **Paysans autochtones et migrants agricoles à l'épreuve de l'exploitation du foncier dans la commune rurale de Garalo 124-135**

Histoire

TAMIBÉ PATALÉ Suzanne : **Architecture traditionnelle des Dowayo (Nord-Cameroun): Histoire et devenir d'un savoir-faire en voie de disparition 136-152**

Lettres

Roger MACHE / Esaïe DJOMO : **La chanson politique et le « renouveau » au Cameroun de 1982 à 2010 153-162**

COULDIATI Boulkini : **La peinture de la délinquance dans *Les dieux délinquants* de Augustin-Sondé Coulibaly 163-172**

Philosophie

SAMANDOULGOU Wendlassida Serge Denis : Les comités d'éthique de la recherche à l'épreuve des rapports de pouvoir 173-184

MAMA ZAKARI Mama Djima / DENDABADOU S. Célestin : L'islam face à la sécularisation : au-delà de l'espace public 185-199

Sciences politiques

MAWUNOU Zinsê : Normes et stabilité régionale en Afrique : cas de la CEDEAO 200-216

Sociologie

Souradjou SIDI / SAMBIENI N'koué Emmanuel : Les changements organisationnels et symboliques des rites funéraires chez les yowa de Djougou au Bénin 217-234

ABDOU Mohamed / MELIHO Pierre Codjo: La Chine et L'Afrique face au nouveau paradigme de l'aide publique: une contribution critique à la sociologie de développement 235-249

Miyemba LOMPO / Alkassoum MAIGA : Reproduction du système sociopolitique local dans les structures de la démocratie au sein de l'arène locale de Botou, Burkina Faso 250-270

Claudine Valérie ROUAMBA OUEDRAOGO / MAGNINI Seindira / BACYE Yisso Fidèle Genre et Covid 19 : la résilience des commerçantes informelles chefs de ménage dans la ville de Ouagadougou 271-283

Doumassomou Daniel NABIE / Siaka OUATTARA : Les enjeux socioéconomiques liés à la célébration des fêtes de baptêmes catholiques à Ouagadougou 284-294

Hassoumi DJIBO / Dilwani ADAMOU : Regard croisé sur la filière riz de Tillabéri : forces et faiblesses d'une agriculture urbaine et périurbaine 295-305

Moubassiré SIGUE / Yisso Fidèle BACYE : Déterminants du choix d'un investissement immobilier durable dans la zone non lotie de Ouagadougou 306-316

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

LA PEINTURE DE LA DELINQUANCE DANS *LES DIEUX DELINQUANTS* DE AUGUSTIN-SONDE COULIBALY

COULDIATI Boulkini
Institution : Université Joseph KI-ZERBO
Email : bcoul1981@gmail.com

Résumé

Ce travail porte sur la délinquance. De fait, plus qu'hier, ce phénomène prend de l'ampleur de nos jours et alimente les polémiques, même chez les écrivains. Quelle peinture ces hommes de la plume font de la délinquance ? C'est bien autour de cette question que se tisse la présente réflexion. *Les dieux délinquants* de Augustin Sondé-Coulibaly est le roman choisi pour analyser ce phénomène des villes modernes. L'ouvrage relève que cette délinquance est essentiellement juvénile et tire ses sources d'une société africaine qui perd ses valeurs ancestrales. L'intrigue du roman se noue et se dénoue autour du personnage de Titenga, ses acolytes délinquants appelés « douanebis » et les citadins de la ville romanesque appelée Ouagadougou, composés essentiellement d'hommes de l'administration publique et de marchands. Cette délinquance se manifeste sous plusieurs formes mais constitue une réaction contre l'injustice, la méchanceté et l'égoïsme des citadins.

Mots-clés : roman, délinquance juvénile, sociétés, incivisme, révolte.

Abstract

The Plot of "*Les dieux délinquants*" is woven and unraveled around the character of Titenga, his delinquent acolytes called "douanebis" and the towns people of the city of Ouagadougou, mainly the administration and merchants. Titenga and his horde of beggars inter into "rebellion" and refuse to obey the rules established in the town by the administration and the towns people. By doing so, they do not respect anything and engage in acts of vandalism, looting and theft. They ascribe their uncivil attitude to the behavior of the authorities and city dwellers, whom they accuse of being mean and indifferent to their misery and therefore forgiving them no other choice than delinquency and incivism. This novel sticks an essentially juvenile image to incivism manifested under several forms but being a reaction against injustice. The novelist has founded under the principle of the law of Talion, "an eye for an eye, a tooth for a tooth", led by young people in reaction against the wickedness and selfishness of city dwellers.

Keywords : novel, juvenile delinquency, societies, incivism, revolt.

Introduction

L'histoire de *Les dieux délinquants* part du village (Outabou) pour se terminer à Ouagadougou, capitale romanesque. Là, les jeunes qui ont un âge compris entre 07 et 20 ans font de la délinquance une profession. Le roman de Augustin-Sondé Coulibaly est donc ainsi fait de démonstrations excessives de la délinquance, portée par des adolescents, organisés autour de Titenga, le bandit-chef. Le phénomène de l'incivisme juvénile dans les métropoles africaines est préoccupant hier et aujourd'hui. Le but de la présente étude est de voir la perception qu'ont les romanciers d'un problème qui focalise les attentions des pouvoirs publics, mais diversement apprécié.

Pour atteindre cet objectif de recherche, le sujet est formulé ainsi : « La peinture de la délinquance dans « Les dieux délinquants » de Augustin-Sondé Coulibaly ».

Le roman de A. S. Coulibaly (1974) est construit autour de l'incivisme, avec des jeunes personnages délinquants. Il convient alors de formuler une problématique qui se construit autour des questions suivantes : quelle peinture l'auteur fait-il de cette délinquance dans son roman ? Qui est porteur de ce fléau ? Comment est-il décrit ? Comment se manifeste-t-il ? Cette forme d'incivisme est-elle justifiée ? L'hypothèse qui alimente la polémique dans le présent travail est que le romancier donne une peinture particulière à la délinquance qu'il colle un visage juvénile dans sa création.

Pour exploiter judicieusement le roman en vue de répondre adéquatement à ces interrogations, il faut nécessairement adopter une approche outillée. L'outil critique qui est utilisé ici est la sociocritique. Il est donc admis que la délinquance juvénile est un fait social réel qui devient une préoccupation littéraire pour Augustin-Sondé Coulibaly. En outre, *Les dieux délinquants* est un roman urbain. Pour analyser et comprendre les phénomènes urbains et leurs mutations, il sied de convoquer, sans que cela ne pose un problème épistémologique véritable, les travaux du sociologue de l'urbanisme A. Coulon, à savoir *L'école de Chicago* (1992), qui posent aussi le phénomène des mutations dans les villes avec leurs corollaires sur les individus. Il est vrai aussi que le roman analysé emprunte de « l'écriture de la violence » dont parle S. R. K. Ngoie (2014) qui fait partie de ceux qui pensent que de tous les temps, « la violence est le ferment de l'imaginaire » (p.13).

1. Panorama de la délinquance

A. Coulon (1992) relève que la ville modifie le comportement de ses habitants, les transforme aux identités hybrides. C'est ainsi que Ouagadougou, la ville romanesque de *Les dieux délinquants* de A. S. Coulibaly (1974) transforme ses personnages jeunes venus des villages aux valeurs d'intégrité et de probité en délinquants. L'incivisme a donc un visage essentiellement juvénile dans le roman de Coulibaly. Ce sont des jeunes qui portent ce message violent à l'encontre des aînés.

1.1.Un visage juvénile

Les commanditaires des actes inciviques sont des jeunes et des adolescents. Le roman ne donne pas trop de précisions sur l'âge des meneurs, mais des indications permettent de les situer entre 07 et 25 ans. Titenga le héros est un jeune initié de Outabou d'où il part, à pieds, pour Ouagadougou, en passant par Boromo. La distance qui sépare cette localité ouest du Burkina de la capitale est longue de plus de 100 km, si l'on se permet cette coïncidence entre les lieux fictifs et les espaces réels. Les indications portées dans le roman suggèrent que ce personnage aura fait un jour et une nuit pour parcourir la centaine de kilomètre. On pourrait imaginer qu'il est un jeune conscient, bien mûr par le truchement de l'initiation, la vingtaine révolue. C'est bien ce jeune qui, une fois à Ouagadougou où il se retrouve par la force des choses, tisse des relations avec des adolescents mendiants qui posent des actes de délinquance. L'âge des mendiants dans les villes africaines est compris entre 07 et 15 ans.

Au constat, ces jeunes délinquants infestent quatre lieux emblématiques, à savoir la rue, le marché, le cinéma et le bar. L'on a d'abord la rue, envahie par ces adolescents qui l'inondent. Tout se décrit dans l'œuvre comme si ces bambins avaient le don d'ubiquité dans les rues de la capitale appelée Ouagadougou : « on les voit donc », partout, « les plus petits » « sur les trottoirs », « Sales, crasseux, poussiéreux, traînant dans les marchés ou sur les trottoirs, une boîte suspendue au bras. » (p.113). Pour ces clochards devenus violents par la force des choses, il n'y pas mieux que la rue, en tant qu'espace populaire, appartenant à tous, pour exposer aux yeux du monde leur misère. Cet espace est aussi privilégié par les délinquants, parce que fréquenté par des nantis sur lesquels s'orientent les rapineries.

Il y a ensuite le marché. *Les Dieux délinquants* présente ce décor du marché, envahi par ces adolescents qui sont à la recherche de leur pitance quotidienne, usant de tous les moyens : la mendicité, le vol y compris, pour parvenir à leurs fins. Le marché y est présenté comme le lieu où les « douanebis » mettent en pratique leurs techniques de brigandage pour voler les « méchants citoyens ». Les pages 109 et 110 de l'œuvre expliquent ces techniques de rapinerie qui sont, entre autres, « assimiler, accuser, se défendre, défendre sans avoir raison », etc. Cet espace du marché est aussi un espace aux mœurs légères où l'alcoolisme, la violence, la toxicomanie, la prostitution règnent en maître. Comme la rue, le marché africain est aussi un lieu d'exposition de la misère. On y trouve, de toute façon, du contraste : les riches marchands et les misérables. Si les uns ne prêtent pas attention aux autres, la seule alternative est le vol et la violence.

On a en outre le bar. Dans le roman, le bar est un espace réservé aux mœurs criminelles. Ainsi, « au bar la Croix du Sud, les soirées se terminent toujours en délire » ; délire dans la consommation de l'alcool et de la drogue, délire dans la sexualité :

[...] les surprises-parties envahissent la ville de leurs musiques qui endiaablent les corps dans l'obscurité que l'on fait bomber à volonté par un jeu de lumière. L'amour vertical... Sur la piste, les couples de jeunes gens se débattaient on ne peut plus dans une agitation endiablée. Minirobes et mini-jupes, pantalons collés et cravates longues... Quand l'obscurité tombait, on entendait des hurlements de joie [...]. Et les corps, lancés comme des ressorts, s'agitaient en tous sens. (p. 135).

Le rôle social du bar est donc de « consoler par la distraction » les sans espoir, surtout les « filles désorientées, déconcertées. On les fera manger cependant pour la satisfaction d'une soirée » (p. 135).

Quant au cinéma, il demeure pour les jeunes chômeurs brigands, désireux d'apprendre les techniques de vol et d'autodéfense, une école. Le tissu social se désagrège dans une société de réification et de marchandisation qui verse son contenu –la frange jeune surtout– dans la rue. La lutte pour la survie se mène souvent sans scrupule. Et c'est cette réalité sociale que le romancier s'emploie à révéler ici.

En tout état de cause, le cinéma est un lieu prisé des adolescents qui prennent goût aux scènes atroces. Ils s'intéressent à ce milieu où ils apprennent les astuces de cambriolages. Pour décrire les mœurs du cinéma, le narrateur choisit, aux pages 92 et 93, de présenter deux films que visionnent ces adolescents au « ciné Oubri » : « JE VAIS, JE TIRE ET JE REVIENS ! » et « 39 – 45 ». Ce sont des films que suivent Titenga et d'autres mineurs au cours d'une séance cinématographique. Dans l'un comme dans l'autre film, il s'agit de scènes macabres où des « corps jonchent les ruines », exécutées par des personnages filmiques.

La rue, le marché, le cinéma et le bar sont des lieux où les sans espoir trouvent leur compte en se livrant au gangstérisme ou en se noyant dans l'alcool et la drogue. Le bar est surtout considéré comme l'opium d'une jeunesse sans perspective. R. Chemain (1981) qualifie ces lieux d'emblématique du drame et du crime. F. Paravy (1999) enchaîne les épithètes en qualifiant ces lieux de lieux redondants et d'errance qui accumulent des hommes sans perspective.

1.2. Les manifestations de la délinquance

La délinquance se manifeste dans le roman sous sa forme essentiellement violente. Les adolescents comptent se faire entendre par des actes inciviques comme la délinquance. Cette violence prend plusieurs formes, allant de l'intimidation au meurtre, en passant par les actes de sabotage, de pillage et de vol.

On note d'abord les actes d'intimidation et de sabotage. Les mendiants de douanebis, prennent position sur tous les points névralgiques de la ville de Ouagadougou : les marchés, les mosquées, les rues, le cinéma, les bars... Par-ci, par-là, ils filent leurs cibles, se moquent d'eux et les ridiculisent. Parmi les nantis, ils ciblent souvent des gens qui ont une infirmité ou un handicap et les humilient. Ainsi, « comme d'habitude, plusieurs parmi eux se retrouvèrent au sortie et l'angle du Sud-Est du grand marché en face de la grande mosquée et de la halle au colas » pour humilier les nantis qui fréquentent ces lieux :

Tous les jours c'était la même chose, aux mêmes coins de la rue, aux mêmes heures d'animation des citoyens. Ils en avaient surnommés [sic] l'hyène, le singe, l'homme-moustique, le curé, l'Almami, la vache-au-pot-au-lait, Fernandel..., autant que ces gens présentaient des attitudes et des formes comparables à celles d'animaux ou de personnages connus. (p.115).

Leur nombre incommensurable même intimide le public, le panique. Le misérabiliste de narrateur du roman montre une rue de Ouagadougou avec son spectacle social pathétique. On

y rencontre des parias. Ils sont omniprésents, « on les rencontraient jusque dans les réceptions officielles, se faufilant parmi les foules lors des fêtes ou des foires... » (p.112) :

Ils chantonent les mains tendues ou, pour un morceau de pain ou un jeton reçu, se mettent à marmotter des litanies à l'intention du donateur au geste plein de morgue. Ils demandent l'aumône. Qu'on le leur donne vite, car ils n'insisteront pas, conscients de la méchanceté des citadins. Lorsque quelqu'un leur fait le geste de chasser des poules, ils sautillent comme enjoués, se secouant leurs guenilles et passent de l'autre côté de la rue. (p. 113).

Les espaces publics regorgent cet encombrement humain sans abris, livrés ainsi aux intempéries :

Quand la nuit les surprend, ils s'allongent derrière les banquettes, à même le sol. Il y en a qui dorment sous les ponceaux ou sur les arbres, pour éviter ces violences des citadins. Tous endurent la pluie et le froid. Chaque matin, ils secouent leur chemise en loque, unique couverture, puis reprennent leur travail : la ronde des marchés, la ronde des boutiques. Car tout leur a été refusé en ville. (p. 113).

La vermine est omniprésente et sème la terreur : « La nuit venue, ils se masquaient pour s'attaquer aux personnes qui marchaient seules dans les rues pendant des heures tardives. [...] Il y avait tellement de masques que la légende se répandait qu'un génie omniprésent assiégeait la ville » (p.151).

On a ensuite le vol et le pillage. Ces mendiants font du vol et du pillage leur métier. Ils vivent de cette pratique rapine, de jour comme de nuit. Le scénario est bien tracé dans le roman. Les adolescents apprennent les techniques de vols et de pillages au cinéma, se droguent et se saoulent au bar et exécutent enfin leurs plans dans les espaces habités ou fréquentés par les nantis :

Alors, les vols et les brigandages se multipliaient. Si vous gariez votre vélo garni d'antivol au marché pour aller faire des emplettes, vous le repreniez au retour sans phare et sans dynamo. Les filles que vendeuses que vous aviez croisées en tous sens dans la foule vous présentant à chaque pas de l'eau de farine, une orange épluchée ou une banane, étaient également entraînées pour les enlèvements de portefeuilles. (p.150).

Les vols se perpétuaient même « au commissariat où l'on ne prenait pas de précaution d'utiliser d'antivol » (p.151). De même qu'« A deux pas de la résidence du président de la République, faisant fi de la présence de la sentinelle » (p.152).

Enfin, le meurtre. Les actes de délinquance aboutissent souvent au meurtre. Dans la course-poursuite entre la police et les deux brigands, Titenga et son acolyte Tibila, un enfant est mortellement fauché par ces derniers.

C'est ainsi que le roman présente le tableau des manifestations de la délinquance dans la ville de Ouagadougou. Evidemment, ces actes sans scrupules menés par les douanebis avec à leurs têtes Titenga sont jugés contraires aux valeurs ancestrales. Ainsi, choqué par les pratiques jugées ignobles de son fils en ville, le père de Titenga le rejoint à la capitale et commet le parricide.

On retient que les actes de délinquance sont menés par des jeunes. Mais il s'agit surtout d'une réaction contre un système.

2. La délinquance comme une réaction

Dans de nombreux romans urbains d'Afrique, la ville transforme des personnages en des êtres zombifiants ou en de simples mendiants ; en tout cas en des êtres sans repère qui n'ont aucune emprise réelle sur les disparités sociales, comme le relève si bien *L'école de chicagode* A. Coulon (1992). Rarement, la délinquance est utilisée comme une arme de révolte contre une quelconque injustice, comme c'est le cas dans *Les dieux délinquants* de Coulibaly. La délinquance y est peinte comme une réaction contre un système, un ordre. Les espaces publics regorgent cet encombrement humain du fait de l'ébranlement du tissu familial et social d'Afrique, de type solidariste et communautariste. Le roman de Coulibaly impute cette décadence familiale à la société mercantiliste qui crée des conditions pour que beaucoup se retrouvent jetés dans la rue sans abris, livrés ainsi aux intempéries. « Car tout leur a été refusé en ville : logement, nourriture, travail. » (p.113).

2.1. Contre l'injustice

Les jeunes reprochent les citadins d'emmagasiner les richesses du pays et d'être encore méchants envers eux. Selon eux, cela ne s'explique pas :

S'ils sont réellement cruels, révoltés, murmura-t-il à lui-même, pourquoi le seraient-ils et contre qui ? Eux qui ont les buildings, les villas, les voitures, l'argent ! et moi, mon père n'a même pas pu m'acheter un vélo, sous prétexte qu'il réservait la vente de mes volailles pour les impôts ! Les impôts pour construire ces buildings, ces villas, pour acheter ces voitures et payer ces gens-là qui ne travaillent que pour eux-mêmes [...] tous les que j'ai vus sur la route sont semblables : quelques groupes de cases comme des terriers dans les broussailles. La ville ne peut pas être aussi prodigieuse si tous les efforts de tous les villages n'étaient pas consumés ici. (p.27).

La démarche de l'auteur est ici manichéenne. Les riches égoïstes et avarés, refusent tout aux jeunes mendiants. Titenga est porteur d'un rêve juvénile qui est celui porté par une certaine idéologie du partage, par parts égales, de toutes les richesses nationales entre les citoyens. Mais ce constat fait par le jeune dans le précédent passage n'était encore que celui d'un jeune, fraîchement venu de la campagne. La révolte du leader des bandits s'amplifie au fil de son séjour à Ouagadougou. Titenga s'attaque en premier lieu aux maîtres coraniques qui, sous le prétexte de donner le savoir aux talibés, les utilisent plutôt comme un moyen de production de biens matériels. Le peu de temps que ce personnage a passé chez le maître des « douanebis » avant de retrouver son cousin lui a permis de remarquer bien des choses :

[Leur maître] ne leur donnait jamais à manger quand bien même ils faisaient une quête appréciable pour lui. Il s'occupait plutôt de ses constructions, de ses propres enfants. Les garibous mendiants avaient fini par concevoir que cela était normal puisqu'ils couchaient sous son toit [...]. (p. 36).

Titenga a ensuite parcouru toute la ville de Ouagadougou à la recherche du travail. Mais quelle ne fut son indignation et sa révolte, lorsqu'on lui refuse un emploi !

Toute la journée, Titenga fit tout le tour de la ville : dans les ateliers de menuiserie et de mécanique, dans les boutiques, auprès des femmes, dans les villas et les maisons à étages, dans les bureaux... [...]. Il se proposait à tout faire et il pouvait tout faire. Mais nulle part on ne l'accueillit

pour être apprenti, vendeur, boy, commis, planton... plusieurs fois, il avait été refoulé à la porte. (p.38).

Oui, « tout leur a été refusé en ville », même l'eau à boire. En effet, après avoir longtemps souffert de la soif, Titenga s'est procuré cette denrée vitale, non pas par une personne de bonne volonté, mais plutôt par l'effet du hasard. En effet, c'est au passage devant un immeuble qu'il trouve le moyen d'étancher sa soif grâce à une eau de qualité douteuse dégoulinant du toit. Car, « la méchanceté qu'il subissait depuis son arrivée en ville ne lui permettait pas d'espérer gagner de l'eau potable » (p. 32).

Mais, Titenga va plus loin. Sa délinquance est fondée sur ce que le socle économique de l'Etat moderne même, repose sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Les plus nantis qui animent l'appareil de l'Etat et vivent à la capitale Ouagadougou ont inventé l'impôt qui n'est qu'un prétexte à l'exploitation de l'homme par l'homme. En effet, d'après Titenga, Ouagadougou n'est rien moins que :

Cette ville resplendissante des richesses réunies de ce pays, brillante de la sueur de ce peuple courbé sous le soleil, grattant la terre aride pour payer les impôts, payer et nourrir ceux qui dorment [...] sous ces buildings aux sommets de gratte-ciel. [Une ville où] la misère et le luxe se côtoient sans se mélanger ; ce luxe qui rejette les garibous, les chômeurs, la jeunesse sur les trottoirs, cette jeunesse laborieuse [...] livrée à la mendicité, à la faim, à la mort dans les rues [...]. (p. 224).

Titenga et sa bande de rapine donnent un sens à leur révolte, orientée contre l'injustice sous ses formes multiples. Ces innocents croient réduire les inégalités par l'incivisme. Mais, l'initié cherche aussi à réhabiliter les us et coutumes ancestrales à travers la délinquance (sic).

2.2.Un acte de réhabilitation des valeurs ancestrales

On peut reconnaître avec M. Kane (1982) que la tradition constitue la trame du roman africain, du moins celui d'une certaine époque. Dans *Les dieux délinquants* de A. S. Coulibaly (1974), il y a des valeurs ancestrales vécues au village du héros, qu'il entend implanter en ville, comme par vase communicant. Il s'agit de la solidarité, du partage et de l'entraide. L'idée de se battre pour la réhabilitation de ces valeurs est venue de ce que

[...] la ville devenait déjà dégoûtante pour Titenga. Jamais il n'avait rencontré telle méchanceté. Il ne comprenait pas que cette future mère d'autres enfants, si elle ne l'était pas encore, ait refusé le plaisir de donner un seul gâteau au petit mendiant. Alors qu'au village c'est un bon signe qu'on vienne vous demander à manger. D'ailleurs, là-bas, il n'y a pas de mendiant car personne n'attend qu'on lui demande à manger avant d'en offrir s'il en a, et personne n'attend de se faire inviter avant de prendre part au repas d'autrui. Au contraire, refuser de manger est signe de méchanceté. (p.28).

Pour le héros, la civilisation de l'argent est une pieuvre cancérigène qui mérite la violence comme une thérapie de choc : « La pieuvre de la nouvelle civilisation avait fabriqué des pieuvres, des milliers de pieuvres qui envahissaient les villes contre les citoyens » (p.112). Le plan de ce personnage désabusé consiste à progressivement détruire cette civilisation de l'argent et du confort matériel pour la remplacer par la civilisation de ses ancêtres : « Il se battait dans le sens de la réhabilitation des coutumes de l'ancêtre Pazo [et de la] réhabilitation

des bonnes mœurs auxquelles se substituaient l'indifférence, l'égoïsme individuel, le matérialisme, les viols, la prostitution, les vols, les brigandages » (p. 90).

La seule alternative face à un monde qui va à vau-l'eau est la réhabilitation des valeurs ancestrales incarnées par l'aïeul. Il le faut, d'autant plus que tous les maux qui minent la ville de Ouagadougou procèdent, selon Titenga, de la civilisation occidentale. A travers l'œuvre, il fait des pieds et des mains pour l'exécution de ce plan auquel il tient tant. Le parcours du roman permet de comprendre que, de toutes façons, Titenga a des difficultés à comprendre et surtout à accepter cette vie des citadins ; tout convaincu qu'il est, que les vertus et les lois de son ancêtre Pazo sont les meilleures et doivent supplanter la civilisation occidentale où l'objet a raison sur la vie humaine.

Pour résister à cette civilisation qualifiée de « sales mœurs », mais qui se propage comme une métastase et risque de gagner même les campagnes, tous les moyens sont bons. Titenga et sa horde de « douanebis » optent pour des méthodes violentes comme le brigandage, le pillage, les attaques à main armée. Cette volonté de faire triompher la culture des ancêtres tient à cœur ces indignés au point qu'ils ont composé un hymne à la charité légendaire de l'ancêtre Pazo. Au cours des manifestations qu'ils organisent pour protester contre la civilisation occidentale, ils entonnent ce qui suit à l'adresse cet ancêtre :

Je sais que pour toi,

Refuser de manger,

Est un signe de méchanceté.

La paix ne se décrète pas,

La loi c'est la guerre,

La charité est la paix. (p. 149).

Il s'agit là d'une sorte d'hymne à la gloire des mœurs ancestrales, vilipendées par les citadins. On sait bien que l'hymne établit des liens assez profonds entre le référent et ceux qui l'entonnent. La ville et sa civilisation n'étouffent pas en ces jeunes, la possibilité de vivre ou de vouloir vivre leurs cultures et traditions ancestrales. Tant il est vrai que la culture est ce « semen surtout qui enracine la personne », comme le souligne bien G. Buakasa (1996).

Dans le roman de A. S. Coulibaly, les jeunes révoltés sont appuyés par un avocat que l'on considère aussi comme un porte-flambeau des us et coutumes ancestrales, révolté contre la civilisation citadine. Il y a décidément comme une volonté de l'auteur de montrer que les valeurs ancestrales sont défendables. Le duel se joue entre cet avocat et l'accusation. Ainsi, tandis que cet avocat défenseur s'appuie sur les causes profondes de la révolte des jeunes –qui ne sont rien moins qu'une crise identitaire– pour les défendre, l'accusation, elle, se renvoie aux effets de ces causes. Il s'appuie ainsi sur le brigandage, le pillage, le vol, etc. pour demander, stricto sensu, l'application de la « loi importée mais inadaptée au contexte africain », selon les termes du narrateur. La défense s'insurge contre les partisans de la civilisation occidentale à travers un long réquisitoire. Il invite d'abord l'accusateur à savoir

« (...) que les anciens du village condamnent à un plus haut degré la civilisation individualiste des citadins qui chamboulent leurs coutumes, leurs bonnes mœurs, bafouant ainsi l'esprit de leurs mânes » (p. 184).

Le procès constitue un épisode important dans ce roman qui livre une bataille acharnée contre la civilisation de l'argent. L'avocat poursuit sa plaidoirie en disant que si ces anciens « savaient le sens de la révolte de cette jeunesse que vous (l'accusation) qualifiez de délinquante, ils l'auraient aidée à exterminer les citadins » (p. 184).

La conclusion de la longue plaidoirie est sans appel : « la condamnation de ces jeunes ne serait qu'une peur de retour aux sources des traditions africaines, parce qu'ils remettent en cause le mode de vie instauré par la civilisation héritée du colonisateur » (p. 184).

C'est ainsi que la révolte juvénile est fondée de ce que la ville n'offre aucune place à ses valeurs ancestrales qualifiées de surannées. *L'école de santiago* de A. Coulon (1992) apprend que les mutations profondes des villes contrarient les habitudes. Quand bien même le romancier ne condamne pas à mort les cultures africaines. Ces valeurs culturelles ne manquent pas de porte-flambeau au sein de la jeunesse romanesque. Il s'agit d'un optimisme que l'écrivain entend impulser en fondant l'espoir du devenir culturel africain sur quelques jeunes qui ont encore des oreilles pour écouter les anciens en vue de perpétuer ce qu'ils ont appris.

Conclusion

L'éclairage de la sociocritique et de la sociologie des milieux urbains de *L'école de Chicago*, permet d'analyser le roman et d'aboutir à des résultats. En effet, la société du roman de Coulibaly est fondée sur des inégalités qui sont décriées à longueur d'intrigue par Titenga et sa horde mendicante. Il y a, selon le héros, d'une part les riches citadins qui vivent indifférents des pauvres qui croupissent dans la misère. Mais la délinquance a surtout un visage juvénile dans *Les dieux délinquants*. Ce fléau a un fondement et est soutenue par un discours, disons idéologique. C'est l'éternel combat que livrent les classes dominées aux classes dominantes, mais cette fois-ci avec pour arme de combat la délinquance. Et c'est ce qui constitue l'originalité du sujet abordé. De fait, les jeunes disent devenir délinquants malgré eux et ne s'offusquent point de leur statut de délinquants. C'est un comportement qu'ils adoptent en réaction contre la civilisation de la ville, gagnée par la réification et le « tout marché ». Cette civilisation citadine, disent-ils, les jette dans la rue sans avenir ni perspective. Plus loin encore, la délinquance est une action de réhabilitation des coutumes ancestrales, gangrénée par la « pieuvre » de la civilisation des « toubabs-gens ». Pour « renverser la vapeur » selon l'expression chère au héros Titenga et sa horde mendicante, des stratégies sont inventées. Il faut investir un point névralgique comme le marché qui symbolise l'économie où on trouve à la fois le panier de la ménagère et la sébile du mendiant. Il faut aussi investir la mosquée où le riche et le pauvre se retrouvent, ironie du sort, pour implorer la clémence de Dieu, avec à leur pied le mendiant par qui ils comptent s'enrichir ou fructifier leurs revenus par le truchement de l'aumône. Ils investissent enfin la rue où ces mendiants trouvent l'occasion d'étaler leur misère aux yeux des riches qui les rejettent.

La délinquance est donc utilisée comme une arme contre l'injustice, sous toutes ses formes. Bien évidemment, l'on peut se demander si le vol, le gangstérisme pourraient être une arme efficace et moralement défendable pour lutter contre l'injustice et réhabiliter des valeurs nobles des ancêtres africains. La réponse donnée à cette question est sans ambiguïté. Titenga, le héros de la révolution par la délinquance est mort, tué par son père venu du village. Ce dernier n'a pu supporter le comportement de son fils en ville qu'il trouve déviant et déshonorant de la tribu des Ouatabou. La fin tragique du héros par un parricide montre que la formule de la délinquance pour réhabiliter une société, de surcroît les valeurs ancestrales, n'est pas magique. Bien au contraire !

Références bibliographiques

Corpus :

COULIBALY Augustin-Sondé, 1974, *Les dieux délinquants*, Bobo-Dioulasso, Editions Coulibaly et frères.

Critiques littéraires :

CHEMAIN Roger, 1981, *La ville dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan et ACCT.

KANE Mohamadou, 1982, *Roman africain et tradition*, Dakar, NEA, (collection essais littéraires).

PARAVY Florence, 1999, *L'espace dans le roman africain francophone contemporain (1970-1990)*, Paris, L'Harmattan.

Thèse :

NGOIE Kabuya Ramcy Salomon, 2014, « *Les nouvelles écritures de la violence en littérature africaine francophone : les enjeux d'une mutation depuis 1980* », Thèse de Doctorat, Université de Lorraine, NNT : 2014LORR0175.

Généralités :

COULON Alain, 1992, *L'école de Chicago*, Paris, PUF (Que sais-je ?).

BUAKASA G., 1996, *Réinventer l'Afrique : de la tradition à la modernité au Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamo Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BDIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGALVALES G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste

CAMARA Lonan

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Département de Lettres Modernes

camaralonan@yahoo.fr

RESUME : Cette étude s'est attelée à montrer que les prénoms tagbana permettent d'identifier le peuple qui les porte et véhiculent des valeurs sociales qui dénotent l'humanisme dudit peuple. L'idéologie qui ressort de cette étude est celle qui montre qu'en plus d'être un atout culturel, les prénoms sont aussi des atouts didactiques et pédagogiques en ce sens qu'ils constituent un cadre d'apprentissage des valeurs humaines. Ils sont également le reflet de l'esthétique d'un peuple de par leur conception.

MOTS CLES : Onomastique tagbana, Classification, Indice identitaire, Humanisme, Idéologie

ABSTRACT : This study set out to show that the study of Tagbana first names is important in that they identify tagbana and convey social values that denote humanism. The ideology of this people is undoubtedly to teach not only human values but above all to educate the community in the valuation of man and respect for human dignity through the promotion of the culture of peace to the detriment of war which is a source of division and loss of human life.

KEYWORDS: Tagbana onomastics, Classification, Identity index, Humanism, Ideology

INTRODUCTION

La question du nom vient avant toute autre préoccupation quand il s'agit d'identification ou de présentation. Le nom constitue ce que l'on a de propre, de personnel. Le nom nous particularise, nous différencie des autres. Cette définition rappelle :

L'image d'une centaine de nouveau-nés couchés dans une nursery presque tous semblables et portant aux poignets des bracelets sur lesquels sont inscrits leurs noms, seules indications permettant de les distinguer les uns des autres, de les reconnaître. Cette image est l'expression de la première fonction que l'on reconnaît au nom propre (Belkaim 2006, p. 197-207).

Ainsi, le nom est la première caractéristique de l'individu qui le porte. Il est également, la première interrogation que cherchent à résoudre des personnes qui se rencontrent pour la première fois. Le nom est donc important dans le maintien et la consolidation des relations. L'étude des noms propres, principal objet de notre investigation est appelée l'anthroponymie. A côté d'elle, nous avons l'étude des noms de lieux qui est la toponymie. L'anthroponymie et la toponymie sont donc deux branches soutenues par le tronc de l'arbre onomastique qui est l'étude des noms en général et des noms propres en particulier. Définition que confirme *Le Petit robert*, selon lequel : « l'onomastique, du grec onomastikos est l'étude, la science des noms propres, et spécialement les noms de personnes (2016, p. 1743). Selon le même dictionnaire, le nom est : « un titre, une qualification (2016, p. 1697). Chez les humains, on distingue le nom de famille et le prénom. Le nom propre se compose de deux parties. D'abord, le patronyme puis le

prénom. Le patronyme est propre à la famille et se transmet de père en fils. L'univers du peuple tagbana constitue l'espace sur lequel l'étude onomastique sera menée. Le peuple tagbana est situé au centre-nord de la Côte d'Ivoire et fait partie du grand groupe senoufo. Les noms et les prénoms tagbana, sous l'effet de la colonisation, ont subi des transformations. Cependant, cela ne change pas le fait que les prénoms qui sont l'objet de cette contribution, proviennent des traditions tagbana. L'onomastique est un domaine d'étude qui intéresse aussi bien l'historien, le géographe, le linguiste que le psychologue. De ce fait, elle suscite beaucoup d'engouement chez les chercheurs. Plusieurs travaux, en effet, ont été élaborés montrant ainsi l'importance de l'onomastique. On peut citer quelques auteurs tels que Soro Lassina, Abbas Diao, Koné Djakaridja. Soro Lassina(2017), dans son étude, *La poéticité de l'onomastique traditionnelle dans la poésie Negro africaine: cas de césarienne de Zadi Zahourou*, traite de la poéticité de l'onomastique. Il a montré que l'onomastique traduit la poéticité des textes les contenant. En effet, cette poéticité se traduit par le rythme, les symboles et les images contenus dans les noms. Son étude, s'est portée principalement sur le terroir bété. Il s'est attelé à faire ressortir les facteurs de poéticité de l'onomastique traditionnelle à travers les valeurs symboliques et sémantiques des noms. Pour ce qui est d'Abbas Diao (1987), dans son ouvrage *Le catalogue des noms africains: Étude des noms sénégalais et projet de normes: liste d'autorités à partir de catalogue d'éditeurs*, il a donné, dans un premier temps, les différents types de noms qui existent: ce sont les noms familiaux, les noms individuels ou personnels, et les noms d'initiation. Ensuite, il a souligné leurs fonctions et leurs critères de choix. Koné Djakaridja (2007) a fait une étude sous l'angle, à la fois, de la syntaxe, de la sémantique et de l'énonciation sur les anthroponymes tagbana. Bien que l'étude ait été faite avec minutie, certains points de l'onomastique tagbana restent à explorer, entre autres, la classification, les valeurs et l'idéologie qui en découlent. Le présent article, dont l'intention est de remédier quelque peu à cela s'intitule: l'onomastique tagbana: indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste. L'objectif de cette contribution est de faire connaître le peuple tagbana à travers son onomastique qui véhicule des valeurs humaines et une idéologie fondamentales. Cette étude suscite des préoccupations. En quoi les prénoms permettent-ils d'identifier un citoyen tagbana? En quoi les prénoms véhiculent-ils de l'humanisme et quelle est l'idéologie qui en découle? Dans cette modeste recherche, nous avons opté pour la sociocritique dans la perspective de Duchet (1978) en ce sens que nous interrogerons au cours de l'analyse l'implicite, les présupposés, le non-dit. En effet, Analyser, comprendre, expliquer, évaluer, ce sont bien là les quatre temps d'une herméneutique. C'est pourquoi la sociocritique peut se définir comme une herméneutique sociale des textes. Elle nous permettra d'établir le rapport entre société et texte littéraire et de décrypter le sens connoté des prénoms tagbana. L'analyse se décline en trois parties: un aperçu du peuple tagbana et de son onomastique, le prénom tagbana comme indice identitaire et enfin l'onomastique tagbana, un creuset d'humanisme.

I. APERÇU DE L'ONOMASTIQUE TAGBANA

L'onomastique Tagbana se présente sous deux formes, celles des patronymes et des prénoms. Ces prénoms sont les voix des sages car la décision finale, dans le choix d'un prénom, revenait au plus ancien de la famille. Cependant, les deux grandes guerres qu'a connues ce peuple ont énormément influencé sa culture et les noms n'ont pas été mis en marge.

Le peuple tagbana, sous l'influence des différentes migrations qui ont précédé son installation définitive dans le centre nord de la Côte d'Ivoire, a vu ses patronymes se

transformer et disparaître au profit des nouveaux patronymes à connotation malinké. Les recherches ont montré que les patronymes tagbana connus de nos jours sont des équivalents des patronymes malinkés. Une rencontre avec l'oncle Coulibaly Wahogninlhin s'est tenue le soir du samedi 21 juillet 2018, de 19h à 23h, dans le village de Kanangnon. Celui-ci m'a entretenu sur les noms de famille (hiémiyé). Il ressort de cet entretien que le peuple tagbana compte sept grandes familles qui sont les Horo, Hili, N'Kongon, Yieh, Thio, et les Hala. La septième famille est la famille mystique qui renvoie aux divinités. Ce peuple croit en ce que chaque famille africaine a ses esprits protecteurs dont les ancêtres qui contribuent à sa protection, à sa prospérité et à sa survie.

En 1965, Traoré Nielbien Alphonse fut élu député de la région de Katiola de 1965 à 1980. Il était un Tagbana-Dan, proche des Mandé-Dioula. Ce dernier, pour des raisons politiques, s'était associé aux Mangoro, pour imposer les patronymes mandé-dioula aux Tagbana. Cela n'a plus changé jusqu'à nos jours. A l'origine, les patronymes tagbana correspondaient aux six grandes familles qui sont : Horo, Hili, N'kongon, Yieh, Thio, et Hala. Les patronymes originels ont presque disparu. Les péripéties de l'histoire des Tagbana ont eu des effets sur ces patronymes, car la majorité de ceux-ci a disparu au profit des patronymes malinkés que sont Coulibaly, Ouattara, Touré, Koné, Camara, Traoré. Chez les Tagbana, la nomination d'un enfant n'est pas un acte fortuit, il est soumis à des facteurs.

II. LES PRENOMS TAGBANA, UN INDICE IDENTITAIRE

La spécificité des prénoms tagbana transparait à travers, à la fois, les critères du choix des prénoms, leur typologie et la sémantique qu'ils dégagent.

II.1 PRÉSENTATION DES CRITÈRES DE CHOIX DES PRÉNOMS EN PAYS TAGBAN

Chez le peuple Tagbana, c'est au patriarche, au chef de famille que revient la charge de nommer les nouveau-nés de la famille et non aux deux parents. Même dans la société moderne, le père doit, avant tout, soumettre sa volonté aux plus âgés et leur demander l'autorisation avant de donner un nom de son choix à sa progéniture. Les prénoms tagbana tiennent compte de certains facteurs à savoir : le temps, l'environnement, la nature, la sagesse, l'héritage, le comportement, la famille, le social.

D'abord, selon la circonstance de naissance. Ici, circonstance renvoie au temps, à la date, au lieu de naissance. En effet, le choix du prénom peut être influencé par son jour de naissance. Dans ce cas l'enfant s'appellerait selon l'équivalent du jour de sa naissance en tagbana. Aussi l'endroit de naissance peut inspirer le prénom de l'enfant. L'enfant peut donc naître au champ ou en chemin, vu que le Tagbana est agriculteur à la base, cela est donc fréquent. Dans ce cas, l'enfant sera nommé kéhétchô si c'est une fille et kéhénan si c'est un garçon.

Parfois également, les conditions de vie des parents influencent le choix du prénom. Pour ce qui est des conditions, l'enfant peut naître dans une période d'opulence, ou pendant sa grossesse les parents rencontrent beaucoup de succès. Ou dans une période difficile pendant laquelle les parents peinent à vivre. Il y a aussi le cas où la mère rencontre des difficultés à procréer. Dans ce cas, soit elle fréquente les féticheurs et parcourt rivières et forêts sacrées afin de donner naissance à un enfant. En guise de remerciement ou à la demande du potentiel donateur, elle donne le nom de l'endroit générateur à l'enfant. Quand c'est le père qui est marginalisé ou victime d'humiliation ou d'affront quelconque, il peut exprimer son mécontentement ou revendiquer son innocence ou formuler sa pensée ou ses attentes au travers d'un prénom et le donner à son enfant. Les prénoms peuvent être des remerciements, des paroles de vérités, des projets, des paroles de résignation face à des faits, des prières, des mises en garde dirigées vers soi-même, vers l'enfant ou vers la société. La prise en compte de tous ces facteurs qui déterminent les prénoms affectent une marque identitaire.

II-2 LA TYPOLOGIE DES PRENOMS TAGBANA

II-2.1 Les prénoms en rapport avec les jours de la semaine

Ces noms se forment à partir de la racine des jours et du suffixe NAN, pour les hommes, et TCHO, pour les femmes.

Les jours de semaine en français	Les jours de semaine en Tagbana	Les prénoms masculins (nan)	Les prénoms féminins (tcho)
Lundi	Klin	Klinnan	Klintcho
Mardi	Tannan	Talnan	Taltcho
Mercredi	Appa	Apanan	Apatcho
Jeudi	Amissa	Amissanan/Amissa	Amissa
Vendredi	Atchoumou	Atchoumnan	Atchoumtcho
Samedi	Souhou	Sounan	Soutcho
Dimanche	Kati	Katinan	Katitcho

Selon notre informateur Coulibaly Waogninlin

Notons que le prénom « Amissa » que l'on octroie à un enfant né un jeudi est de plus en plus rare. Les Tagbana évitent de nommer les progénitures nés le jeudi en fonction de ce jour, car selon l'intonation, ce mot peut également signifier j'ai eu honte ou j'aurai honte. Cela confirme le fait que chez le Tagbana les prénoms pourraient influencer la personnalité de l'individu.

On constate aussi que la formation du prénom correspondant au jour de mardi est irrégulière car la dernière lettre **n** est remplacée par la lettre **l**, facilitant ainsi la prononciation du prénom.

II.2.2- Les prénoms en rapport avec les croyances et les autres éléments de la nature

Certains prénoms sont attribués aux enfants en guise de remerciement et de reconnaissance aux divinités ou dans l'optique de léguer un héritage religieux tel que les masques afin de les pérenniser et de les maintenir dans la famille.

Il y a également, les prénoms en rapport avec les fétiches notamment Gbossoundjo/Gbossounan (femme/homme de génies ou qui possède un génie); Tankolo (nom masculin qui désigne celui qui suit le masque nommé koumbouho lors de sa sortie); Affitcho (nom féminin, d'un fétiche féminin nommé affihi); Hiennan/Hientcho (nom

Quant aux religions, ce sont d'abord les prénoms influencés par la religion musulmane, elle-même imposée aux tagbana par Samori Touré. Ce sont des noms comme Toure kassoum, Ouattara Aicha, Traore Assana, Coulibaly Awa, Coulibaly Arouna, Ouattara Bazoumana, Toure Ali, Ouattara Tchègbè Yacouba, Ouattara Inza, Hili Maman...

Par la suite, l'arrivée du christianisme a eu une grande influence sur les prénoms que portaient les Tagbana. Les prénoms des Saints ont été imposés aux chrétiens, même aujourd'hui encore certains non-chrétiens portent les prénoms de Saints. Ces prénoms de saints, imposés par les missionnaires associés aux prénoms mandé-dioula, ont créé une confusion au niveau de l'identité du Tagbana ou même créant un problème identitaire. Un prénom tel que Ouattara Georgette est immédiatement attribué aux Tagbana, et pourtant, il peut être porté par une burkinabé ou une musulmane Mandé-Dioula. Car à Katiola, il y a des Mangoro musulmans, qui portent des prénoms de Saints tels que Coulibaly Jean-Marie. C'est dans cette lancée qu'on rencontre des Tagbana avec de tels prénoms Koné Amino, Koné Kouadio Félix, Ouattara N'Dah Célesin, Coulibaly Marietou Nadège, Camara Jacqueline, Ouattara Amani Joseph, Coulibaly Arouna, Coulibaly Awa, Coulibaly Akissi Joséphine, etc. De tels noms créent ainsi de fausses identités aux Tagbana, car des personnes portant de tels noms sont immédiatement identifiées aux Tagbana et pourtant, il n'y a aucun prénom authentique tagbana parmi ces différents noms.

II.4 - LES PRÉNOMS PROVERBIAUX

Aujourd'hui, les noms dits *goumou yélé* n'existent plus comme avant, selon un constat fait, ils ont une répercussion négative ou positive sur la vie de celui qui le porte. Nous avons connu à Katiola une adolescente du nom de « *Ninmindjiólô* » qui se traduit par « *il faut souffrir pour connaître la vie* ». Et cette adolescente souffre d'un handicap physique grave. La polysémie de ce prénom nous renvoie à une classification des prénoms proverbiaux en trois catégories. Celle qui renvoie au positif, celle qui renvoie au négatif et celle qui connote, à la fois, le positif et le négatif, d'où la catégorie des neutres.

Les prénoms à caractère positif sont des noms à dénotation et connotation positives

- 1-Gningninry→Loue le nom du Seigneur/ prie le Seigneur/ crois en Dieu.
- 2-Peripegnonhon→Qu'ils réussissent, ils ont réussie.
- 3-Lagnon→Sois utile/ fait bien les choses/ réussi tes projets/ ta vie.
- 4-Pewatchin→Connaître quelqu'un /avoir des relations.
- 5-Sedigui→ [sedigi] Je n'en veux à personne /nul n'est responsable de mon malheur/je n'accuse personne.
- 6-Kitamandjou→ [kitamádzú] On vous dira ce qui est bien/il y aura toujours des gens pour vous guider.
- 7-Kiténi→ [kiteni] C'est une chance (que j'ai enfanté).
- 8-Massalaweli→ [masalaweli] Je ne regarde pas la fortune de quelqu'un/je n'envie personne.
- 9-Datoloban→ [datulobá] La famille (ou les biens de la famille) ne finira jamais.
- 10-Wakan→ [aká] Partage avec les autres / ne soit pas égoïste et avare.
- 11-Tchinonron→ Pensons à des choses positives /quand tu t'assois réfléchis aux choses qui te feront avancer ou progresser.
- 12-Koumanpi/Koumanpo→ [kumápi] Fais du bien/repense le bien autour de toi/ fait de bonnes actions.
- 13-Okayo→ [okajo] Je n'en parlerai pas /tu peux me confier ton secret sans craindre.
- 14-Hopetihonron→ Je ne peux faire de trier / ni de choisir dans ma famille.
- 15-Kinion→La réussite
- 16-Kamaponron→ Il y a pire /j'accepte pour moi car c'est mieux que pour certains.

Par contre les noms qui renvoient au négatif sont très souvent des noms de frustration et de résignation qui expriment parfois l'impuissance de l'homme.

- 1-Kagnouhonnon→ Vous saurai ma valeur quand je ne serai plus là.
- 2-Peripekouho→ Ils sont finis /ils n'ont plus rien.
- 3-Lagabou→ [lagabu] Si ça se répète, on se verra (une mise en garde).
- 4-Pélibien→ Le déplais à certains /certains me méprisent.
- 5-Pégnonle→ (Pégnonlnana) Ils complotent contre moi.
- 6-Peguiopouna→ [pegipuna] Ils font ça sur eux-mêmes /toute leur méchanceté retournera sur eux même.
- 7-Korgogna→ [kɔgɔŋa] Tu cours après l'héritage qui ne t'appartient pas.
- 8- Yepiene→ [jepiene] Dieu ne m'a pas donné un bon nom /tout ce à quoi je touche se gâte.
- 9-Petienapi→ [petienapi] Tu sais ce qui peut me blesser et tu fais ça sur moi.
- 10-Nawolobien→ Les miens ne m'aiment pas.
- 11-Faunawaglan→ [fonawaglá] Je ne plais à personne.
- 12-Kidjoufologo→ [kidzɔfɔlɔ] Je n'ai personne (pour le dire; pour le faire).
- 13-Kahonaman→ [kahonamá] Je n'en ai pas/ au fond j'ai rien contre toi.
- 14-Kinaya→ [kinaja] ça fait mal.
- 15-Katcholtchin→ Je ne connais pas la faute que j'ai commise pour mériter la rancune des gens /j'ignore pourquoi on m'en veut.

Quant aux prénoms à caractère neutre sont ceux dont les différentes significations de ce nom peuvent renvoyer, à la fois, au positif et au négatif.

- 1-Yeyeri→ [jejeɛi] Arrêtez-vous /arrêtez ce que vous faites qui ne me réjouit pas
- 2-Kafahalaba→ [kafanalaba] Ce qu'on n'oublie pas
- 3-Yepiery→ [jepieɛi] Taisez-vous (attendre demain) /attendez de voir avant de parler
- 4-Kibessi→ [kibesi] Vous aurez la récompense de ce que vous faisiez / (de bon ou de mauvais)
- 5-Kinapara→ [kinapara] ça m'a surpris /ce qui m'est arrivé m'a surpris
- 6-Nagninltohagu→ C'est ce que Dieu m'a donné/ce que j'ai-je l'ais reçu de DIEU.
- 7-Lamtou→ [lamtu] Souviens-toi/ des actes que tu poses /de tout ce que tu fais aux autres (bon ou mauvais).
- 8-Kitanhangui→ [kitóhági] C'est la fin.
- 9-Nagninlhogui→ Tout ce qui m'arrive vient de Dieu, c'est la volonté de Dieu/c'est ce que Dieu m'a donné que je possède.
- 10-Pegnanmi→ [peɲámi] /Ils ont vu que c'est moi/c'est parce que c'est moi qu'ils font ça.
- 11-Kignondja→ ça a fermé les bouches/ça fait taire les bouches.

Enfin, les prénoms irréguliers sont les prénoms qu'on ne peut classer et qui sont aussi liés aux circonstances de la naissance, au métier. Ce sont entre autres :

- 1- Timonhon→ Celui qui est forgeron.
- 2-Kehetcho/ Kehenan→ Femme ou Homme né(e) au champ.
- 3-N'godjo→ celle qui prépare le tchapalo.¹

Il ressort que les Tagbana disposent de plusieurs catégories de prénoms tels que les prénoms en rapport avec les jours de la semaine, et ceux qui se rapportent aux divinités et les croyances religieuses. Ceux-ci prennent en compte les prénoms en rapport avec les fétiches, les éléments naturels tels que l'eau, la montagne, les arbres. On a aussi les prénoms des jumeaux et de celui qui les suit. En outre, le Tagbana a emprunté au baoulé puis aux religions musulmane et chrétienne. Nous avons également, les prénoms proverbiaux et irréguliers. Nous avons essayé de classer les prénoms selon leur connotation positive, négative ou neutre.

¹ La vendeuse du n'dolo ou du tchapalo.

Pour ceux qui ont caractère neutre, le sens renvoie soit au positif, soit au négatif. Enfin, les prénoms irréguliers appartiennent aux prénoms spécifiquement liés à une circonstance précise, à un lieu ou à un métier.

III-L'ONOMASTIQUE TAGBANA, UN CREUSET D'HUMANISME

Toute personne porte un prénom. Le prénom est l'identité même de la personne, et l'identité est ce qui caractérise l'homme. Tout prénom tagbana est lié à une circonstance, à un événement ou à un élément naturel. Le prénom marque et distingue l'individu, lequel se définit comme étant ce qui ne peut être divisé.

III.1-LA CONCEPTION DE L'HOMME SELON LE TAGBANA

Selon les Tagbana, c'est Dieu qui a créé l'homme. Pour eux, c'est un fait certain que l'homme soit l'œuvre de Dieu, de qui il dépend entièrement. C'est Lui qui l'a fait venir et c'est encore Lui qui le rappelle à Lui. Si pour les chrétiens l'homme se compose du corps, de l'âme et de l'esprit, chez le Tagbana également, l'homme est l'union du *wré*, *gnili* et du *gnouwié*. Avec chacun, il existe un rôle bien précis. Le *Wré* ou corps humain, naît, grandit et meurt. Il se décompose et disparaît. Ce terme est uniquement consacré à l'être humain. *Wré*, nom synthétique, a pour particularité d'être un ensemble d'éléments biologiques, visibles qui, par leur fonctionnement, maintiennent la personne en bonne santé. Lorsque l'on souffre d'un mal, c'est un élément biologique qui fait dissidence par rapport au reste du corps. Même mort, le corps humain reste sacré. Il devait être traité avec tous les honneurs dus à cette sacralité dont le *gnili* est un élément moteur.

Le *gnili*, c'est au fond ce qui spécifie l'homme, ce qui le distingue des animaux. Spirituel et incorruptible par le fait même qu'il est la source de l'intelligence de l'homme. C'est donc l'élément supérieur. Il a la possibilité de quitter le corps. *Gnili est* la dimension de l'homme que le sorcier ou *lepko peut* manipuler. C'est l'équivalent de l'âme. Le troisième élément qui constitue l'homme, selon la croyance tagbana, est le *gnouwié*.

Le *gnouwié* correspond à l'esprit. Pour les Tagbana, ce dernier élément est celui qui donne le souffle, la vie. La respiration est le signe de sa présence, réalité insaisissable. Cet élément est commun à tous les êtres vivants et pourrait être renforcé. Le Tagbana traditionnel se lave toujours avec des infusions pour raffermir cette force. C'est pourquoi, face à des personnes résistantes, ils disent d'eux «*poho fogo*», qui signifie : «*il a été lavé* ». Les bracelets, les bagues et le genre de chemises appelés *Tipôlô*, étaient considérés comme garant de l'invulnérabilité de l'homme. «*wi gnouwié ni*», signifie «*il a longue vie*». Ainsi, pour les Tagbana, ces trois éléments rentrent dans la constitution ontologique de l'homme: *wré*, *gnili* et *gnouwié*. La disparition de l'un d'eux entraînerait automatiquement la mort. La mort pouvait être causée par la disparition soit du *gnili* soit du *gnouwié*.

III.2-LES VALEURS DE L'HOMME TAGBANA

La première valeur reconnue aux Tagbana est l'importance accordée au lien de parenté. L'homme aussi bien que la femme est intimement lié à la famille à laquelle il appartient.

Cependant, les valeurs d'une personne ne peuvent être mises en relief en dehors de la société. D'où l'étude des valeurs morales et sociales des tagbana illustrées par leurs prénoms.

Pour ce qui est des valeurs morales, ce sont des dogmes communs aux hommes et qui découlent de la raison humaine. Il en existe plusieurs que nous ne pouvons toutes énumérer, mais justes quelques-unes.

L'humilité est la qualité de celui qui est humble. Une vertu basée sur un sentiment accentué de notre faiblesse et qui réprime en nous l'orgueil. C'est le rabaissement de soi, l'oubli de soi pour penser à sa contribution au bonheur de l'autre. L'humilité fait appel à la soumission dans sa marche. Le Tagbana, du fait de sa soumission aux décisions des autres, pourrait être qualifié d'humble. En société, il est quelqu'un d'effacé. Mais aussi sa soumission au désir de Dieu se matérialise encore plus à travers ce prénom : *Nagninlyomi* pour dire que

« ce que j'ai comme malheur ou bonheur » ; « ma pauvreté ou ma richesse viennent de Dieu donc je ne peux qu'accepter ce dont de mon Dieu ».

En outre, l'acceptation et l'obéissance sont des valeurs fondamentales pour le Tagbana. L'acceptation est l'action d'accepter, d'agréer ce qui est offert. Quant à l'obéissance, c'est la soumission d'esprit et d'action aux ordres des supérieurs. L'acceptation et l'obéissance vont de paires. Le Tagbana étant un peuple pacifique signifie déjà qu'il accepte et obéit à tout ce dont le refus pourrait causer des litiges. Surtout, il est très respectueux envers ses aînés. Le Tagbana ne peut regarder un aîné dans les yeux ni ne salue avec une main, il se sert toujours des deux bras ; celui de gauche pour soutenir le bras droit et la tête inclinée vers le bas. « *Kigninlman*, » « tout est dans la main de DIEU. Que seulement ça volonté s'accomplisse. »

La justice reste indispensable. Elle est le sentiment de donner à chacun ce qu'il mérite de manière juste en respectant tous les droits d'autrui. Le Tagbana laisse la responsabilité d'établir la vérité et la justice à Dieu en ses termes *Oklin* : asseyons-nous ; observons seulement. Le sens de ce prénom est le temps nous dira qui sont les gentils et qui sont les méchants.

Le courage est l'action d'entreprendre des choses difficiles, supporter la souffrance et de braver le danger. Le Tagbana est une personne courageuse et battante. Déjà par leur activité commune qui est l'agriculture, cela se perçoit. Il n'est pas donné à qui le veut d'être agriculteur, car c'est un travail très pénible et très épuisant. Cependant, tout Tagbana, homme, femme ou enfant pratique cette activité et ce, tous les jours. Pour ce faire, on ne peut que témoigner de leur courage et de leur bravoure. Pour ainsi dire, *Famban* signifie que ce n'est pas par la force qu'on réussit ses entreprises mais par le courage.

L'intégrité caractérise également le peuple tagbana. Le Tagbana est, en effet, un homme qui ne revient jamais sur sa décision, car la parole est très sacrée pour ce peuple. Lorsqu'il s'engage à quelque chose, il le fait jusqu'au bout. Il n'est pas un opportuniste. Bien au contraire, il reste un soutien indiscutable quand il le faut. Son oui reste oui, de même que son non qui reste invariablement le même. C'est pourquoi, avant de se lancer dans une cause, il prend le temps d'analyser les conséquences. D'où cet appel : « *Yéhonron* » qui signifie « réfléchissez avant de poser un acte ».

En somme, les prénoms Tagbana constituent un moyen de reconnaissance en ce sens qu'ils nous indiquent les valeurs du porteur, sa vision du monde, ses aptitudes et ses connaissances. Ainsi, comme un conteur, le prénom Tagbana raconte le vécu ou l'histoire du porteur ou de sa famille. Comme un griot, le prénom tagbana fait l'éloge du peuple en chantant ses valeurs et sa bravoure. Enfin, comme un narrateur, le prénom Tagbana raconte la vie du porteur.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, il ressort que l'onomastique tagbana est un indice d'identification à caractère humaniste dans la mesure où elle spécifie ce peuple par son dynamisme. Elle a été influencée par l'histoire puis s'est enrichie d'emprunts aux peuples voisins et aux religions. L'étude de l'humanisme des prénoms tagbana ne pouvait se faire sans parler de l'importance que ce peuple accorde à l'homme et la place qu'il lui réserve. Après avoir montré que le Tagbana voit l'homme comme une créature de Dieu, un être sacré, nous avons souligné les valeurs de l'homme tagbana puis nous les avons illustrées par des prénoms. Par ricochet, si les prénoms tagbana sont empreints de valeurs de ce peuple et que ceux-ci s'inspirent de tout ce qui participe à l'existence de l'homme pour en ressortir des prénoms, alors tous ces éléments démontrent que le prénom tagbana exprime la vision humaniste de ce peuple. En définitive, l'idéologie qui ressort de cette étude est celle qui montre qu'en plus d'être un atout culturel, les prénoms sont aussi des atouts didactiques, et

pédagogiques en ce sens qu'ils constituent un cadre d'apprentissage des valeurs humaines. Ils sont également le reflet de l'esthétique d'un peuple de par leur conception.

BIBLIOGRAPHIE

ABBAS Diao, 1987, le catalogue des noms africains : études des noms sénégalais et projet de normes : liste d'autorité à partir de catalogues d'éditeurs. Ecole Nationale Supérieure de bibliothécaires Villeurbanne.

DUCHET Claude, 1978, *sociocritique*, Paris, Nathan.

KONE Djakaridja, 2007, *Les anthroponymes Tagbana dans le discours*, thèse de doctorat, université Alassane Ouattara de Bouake.

LE PETIT ROBERT, 2013, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Editions Paul Robert.

LEILA Belkaim, 2012-2013, *Les toponymes et les anthroponymes dans les chants cannibales de Yasmina Khadras*, soutenue le 22 Mai 2014 à l'université d'Oran, es-Senia.

SORO Lacina, 2017, La poéticité de l'onomastique traditionnelle dans la poésie négro-africaine: le cas de Césarienne de Zadi Zaourou.

ENTRETIENS

COULIBALY WAOGNILIN, samedi 21 JUILLET 2018 DE 19H à 23H à Kanangonon S/P de Fronan

KONE KALAWORO, jeudi 19 JUILLET 2018 DE 20H à 22H à Kanangonon

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains

KANGA Konan Arsène
Université Alassane Ouattara
U.F.R. Communication, Milieu et Société
Département de Lettres Modernes
kangakonansene@gmail.com

Résumé

Les œuvres romanesques africaines développent l'expression d'un réalisme lié à l'histoire politique et culturelle de l'Afrique. Cette dynamique du malaise, de la contestation et de l'émancipation, s'oriente vers des lectures qu'avalise Georg Lukács. Son approche théorique met en relief différentes coutures du réalisme historique et décline vers un examen critique cohérent. Les affinités évidentes entre le roman et l'histoire africaine - colonisation, indépendances, période de démocratisation - informent un espace critique ayant pour attache la poétique de Lukács. Ainsi, le réalisme critique lukácsien reste d'actualité parce qu'inscrit dans la confrontation perpétuelle et le renouvellement esthétique. À partir des travaux de Georg Lukács, les œuvres romanesques africaines peuvent également être couvertes d'une analyse de forme et de fond pour le déchiffrement de ses traits renouvelés.

Mots clés : œuvres romanesques africaines, malaise, réalisme historique, réalisme critique lukácsien, renouvellement esthétique

Abstract

African fiction works develop an expression of realism linked to the political and cultural history of Africa. This dynamic of unease, contestation and emancipation, is oriented towards readings endorsed by Georg Lukács. His theoretical approach highlights different seams of historical realism and declines towards a coherent critical examination. The obvious affinities between the novel and African history - colonization, independence, period of democratization - inform a critical space linked to the poetics of Lukács. Thus, Lukácsian critical realism remains relevant because it is part of perpetual confrontation and aesthetic renewal. From the works of Georg Lukács, African novelistic works can also be covered with an analysis of form and substance for the deciphering of his renewed features.

Keywords :

African novels, unease, historical realism, Lukácsian critical realism, aesthetic renewal

Introduction

Les analyses de Georg Lukács sur Balzac marquent *a priori* la prégnance du réalisme dans l'écriture romanesque. L'auteur de *Balzac et le réalisme français* (1951) s'est investi dans la critique marxiste des romans historiques et des romans réalistes occidentaux. Ainsi, la théorie du réalisme critique lukácsien pose que le récit réaliste superpose les rapports

antagonistes entre les classes sociales et s'ouvre à la reconquête du monde. Le réalisme, néanmoins, ne s'attache pas uniquement aux figures réalistes dans la narrativisation. Il s'intéresse à la peinture du réel sans idéalisation. Les philosophes, romanciers et artistes que fréquente Georg Lukács influencent et orientent ses réflexions politiques, historiques et littéraires au fil des années. Idéaliste d'essence, Lukács multiplie les excès et les dénis, mais ses travaux s'articulent fondamentalement autour de la société et de l'histoire. Sous cette dynamique idéologique de réinvestissement des points de fixation du réalisme lukacsien et un verdict final en phase avec la logique des œuvres à laquelle s'affilient les auteurs, les récits romanesques africains sont asservis à la couleur locale, à une hypostasie de la société coloniale et surtout à une forme de réalisme de la postcolonialité.

Sous quelles propriétés esthétiques identifie-t-on le réalisme lukácsien ? Par quels mécanismes et fonctionnements ce réalisme se déploie et oriente-t-il l'écriture romanesque africaine ?

Cette étude établira l'impact et l'autorité du réalisme de Lukács, dans l'écriture romanesque africaine, tant au niveau des formes théoriques rituelles que sous l'angle de sa marge d'inventivité.

1- Résonance et réceptivité de Georg Lukács

L'œuvre entière de Georg Lukács a pu être accréditée d'un fort suffrage de valorisation. Au vu des menaces sur son héritage philosophique, littéraire et politique, son œuvre mérite des éclairages. Nicolas Tertulian (1971) remarque surtout que :

L'évolution intellectuelle de Georg Lukács offre une image singulière de la formation et du devenir d'une personnalité dans les conditions agitées d'un siècle non moins singulier par sa complexité et par le caractère dramatique de son histoire. Lukács a traversé les expériences spirituelles les plus variées et, en apparence, les plus hétérogènes qui soient : sa biographie intellectuelle est à ce point sinueuse et la discontinuité, à première vue, des étapes parcourues si fortes, qu'un observateur et non des plus superficiels serait tenté de renoncer à tout essai de découvrir une unité dans cette variation et dans cette discontinuité kaléidoscopique. (Nicolas Tertulian, 1971, p.15)

Certes, variations et discontinuité qualifient la pensée critique de Lukács, mais l'on doit y décrypter des traits qui font de sa critique réaliste une approche théorique essentielle pour la compréhension de l'évolution des grandes sociétés dont fait partie l'Afrique.

1-1- Théories et médiations du réalisme lukácsien

Les travaux de Lukács sur la philosophie, l'esthétique et la littérature dressent principalement l'état des lieux entre les différentes classes sociales. Pour Nicolas Tertulian (1971, p.14), « Souligner aussi bien la complexité de l'ordre du réel que la nécessité d'une

adequatio rei et intellectus, comme résultat d'une adaptation dynamique au devenir de la réalité, c'était ce à quoi visait le dialecticien Lukács. » Ainsi, Lukács mobilise ses réflexions autour d'un idéal humaniste. *La théorie du roman* (1968) traduit, en effet, la philosophie des formes et leur succession dans l'histoire. Dans l'avant-propos de cet essai, Lukács dévoile l'esprit de sa théorie, similaire à celle de Hegel, où il valorise les raisons historiques et philosophiques qui procèdent de la conception même de l'art :

L'art devient ainsi problématique dans la mesure où la réalité cesse de l'être. Apparemment analogue, la conception que soutient *La théorie du roman* est tout opposée : ici la problématique de la forme romanesque est le reflet d'un monde disloqué. C'est pourquoi le caractère « prosaïque » de la vie n'est qu'un symptôme, entre beaucoup, du fait que dorénavant la réalité ne fournit plus à l'art qu'un terrain défavorable, en sorte que le problème central pour la forme romanesque est que l'art doit en finir avec les formes totales et closes qui naissent d'une totalité d'être en soi achevée... (Lukács, 1968, p. 12)

Le réalisme de Lukács prend fondamentalement ses sources dans les variations idéologiques de nombreuses théories qui ont prévalu au début du XX^e siècle. Le rapport aux théories, marxistes à la base ou socialiste sur des lignes, gère une médiation entre les divers discours théoriques sur la littérature et la société. Lukács questionne de nombreux problèmes, tel celui de la liberté : « Le problème de la liberté et de la nécessité sociale se traite dans une perspective d'évolution historique. C'est un problème dialectique. » Naim Kattall (1966, p.4).

Lukács postule en outre que les modèles de gouvernance qui pourront forger une idéologie déterminante dans l'économie sociale devront s'appuyer sur la participation des différentes classes. Puisque l'histoire se joue, à travers ses rapports de faits et de forces, elle trouverait assurément chez Lukács des significations nouvelles et constructives à l'épreuve des lectures et des débats. Le réalisme de Georg Lukács tient de ce point de vue d'un rationalisme diachronique et synchronique. Sa marge importante dans le jeu politique et la critique philosophique (Hegel, Marx, Kant, Ranke, Lénine, Staline...) lui vaut d'être un critique alerte dont l'intelligence de sa théorie réaliste est transhistorique. Lukács embrasse toute l'histoire de l'homme en société. Marc Angenot (1983, p.9) note à cette fin qu' « il serait faux de dire que Lukács se réfère pour définir le réalisme à un modèle universel et constant. Le texte réaliste représente ou « reflète » en un moment donné la totalité historique en devenir. »

Au total, la théorisation des principes de paix et de stabilité sociale procède chez Lukács du questionnement sur l'économie socio-politique qui structure les rapports entre les hommes. Le fait devient évident, à ce compte, pour les romanciers africains de capter les

écrits théoriques de Lukàcs et d'esquisser des réponses aux grandes crises qui secouent l'Afrique.

1-2- La poésie du roman africain : vers une modélisation de la théorie de Georg Lukàcs

Partant des préétablis conflictuels du drame contemporain, le lecteur part du postulat qu'en Afrique, la colonisation a été cruciale pour les peuples illégitimement instrumentalisés par un capitalisme et un impérialisme pernicieux. Au moment où les théories marxistes font surface en Europe, les politiciens et romanciers africains y ont découvert une voix / voie de revendication. À cet effet, l'on comprend l'idée de Lilyan Kesteloot (2001, p.5) qui cherchant à « baliser l'itinéraire » des écrivains africains indique qu' « il y a des filiations, des apparentements, des écoles. Les écrivains s'influencent ou s'opposent ; tout un réseau de liens est à mettre au jour. » Elle ajoute de même que « le communisme est, à l'époque, seul à défendre les Noirs, à se scandaliser de leur situation, à les considérer comme frères des prolétaires français ou russes, bref à les traiter en hommes. Il est donc assez normal que les Noirs soient séduits par cette idéologie... » (Kesteloot 2001, p.49)

En considérant l'attrait marqué de l'idéologie communiste chez les écrivains africains, Kesteloot montre surtout que leurs actions menées pour leurs peuples :

Ces écrivains utilisent le français pour dire la résurrection de leur continent, leurs écrits réfractent en mille facettes l'élan unique qui les a inspirés. Les écrivains noirs ne peuvent être considérés isolément ni assimilés malgré eux à notre propre littérature [...] Il est manifeste que leur lieu de parole et leur lieu d'écriture sont non pas la littérature et la société françaises, mais les sociétés nègres colonisées. Et, dans un premier temps, ils nous livrèrent un même message obsédant ! Kesteloot (2001, p.7)

De cette évocation de la situation vécue par les colonisés, il y a que les écrivains africains en présentent fondamentalement le degré aliénant. Leurs discours se confortent dans la seule pensée idéologique de la libération. Ainsi, le mouvement de la Négritude (Aimé Césaire, Léon Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor, David Diop) qui a amorcé la base idéologique et révolutionnaire de l'écriture africaine fera de cette ligne le substratum de ses revendications. Cet élan sera fortement revisité par la vague anticolonialiste des romanciers africains. Celle-ci fera surtout interagir le réalisme de la vie avec le discours du vécu. Les œuvres romanesques de Eza Boto, Ferdinand Oyono, Bernard Binlin Dadié, Sembène Ousmane, Ahmadou Kourouma en fixent quelques traits.

Dans *Ville cruelle* (1954), Eza Boto fait du parcours de Banda celui d'un défenseur de la cause des paysans et des ouvriers. Ferdinand Oyono avec *Le vieux nègre et la médaille* (1956) établit une représentation de la situation de Méka, brimé, aliéné, déshonoré. Bernard

Binlin Dadié, à travers *Climbié* (1956), présente l'idéal de libération par la formation et le travail. *Les bouts de bois de Dieu* (1960) de Sembène Ousmane engage la masse sociale à travers ses classes dans la lutte émancipatrice des cheminots ; des Africains affrontent l'impérialisme occidental. De tout ce malaise décrié avec force, Ahmadou Kourouma, dans *Les soleils des Indépendances* (1968), insiste sur une équation similaire où Fama croule sous le poids des changements qui ont cours après les Indépendances.

L'expérience coloniale des romanciers développe surtout une parole collective qui s'est faite immédiatement caractéristique de l'œuvre romanesque africaine. En choisissant des verbes communs pour dénoncer l'ancrage impérialiste de l'Europe colonisatrice, le roman africain incarne les fondements théoriques du réalisme de Georg Lukács. Si le philosophe hongrois s'est incrusté dans les politiques soviétiques, allemandes par son adhésion au départ à certaines idéologies idéalistes, il finit par donner une expression fine du réalisme social que pourrait bien rendre l'esthétique du roman :

Le roman est pour Lukács la principale forme littéraire d'un monde dans lequel l'homme n'est ni chez soi ni tout à fait étranger. Il faut, pour qu'il y ait littérature épique (et le roman est une forme épique), une communauté fondamentale ; il faut pour qu'il y ait roman, une opposition radicale entre l'homme et le monde, entre l'individu et la société. (Lukács, 1968, p. 171)

Il définit l'essence du roman dans sa caractérisation fondamentale ; celle permettant de cerner l'homme dans sa totalité. Les romanciers africains formalisent leur suffrage dans un discours réaliste fondamentalement humaniste.

2- Perspective du réalisme lukácsien dans la dynamique de l'écriture africaine

Les rapports antagonistes entre les classes sociales (Blancs et Noirs) ont nourri des situations confligènes constantes. Ainsi, opposée à l'idée d'idéaliser le réel social, l'écriture réaliste décrit la réalité telle qu'elle se donne à voir. Pour les romanciers africains anticoloniaux, le besoin de tendre vers la liberté engage à peindre le réel de situation, décrire les souffrances. Partant de là, le véritable roman africain repose sur des traits réalistes dont on pourrait établir une forte affinité avec la critique réaliste et esthétique de Georg Lukács.

2-1-Du réalisme de Lukács : de l'histoire à l'écriture

Dans sa phase de revendication et de contestation, le roman africain dénonce l'oppression, l'exploitation, la soumission, l'aliénation. L'idée du prolétariat, perçue chez Lukács, a pu inciter à l'action émancipatrice. Selon Kostas Axelos (1960, pp.13-14.),

Le monde, produit de l'activité humaine, totalité engendrée par la production humaine, et tous les phénomènes auxquels nous avons à faire, deviennent hostiles, étrangers. Ce que

Hegel avait saisi comme devenir de l'aliénation et que Marx a analysé tantôt comme phénomène de l'aliénation, tantôt comme fétichisme de la marchandise, devient chez Lukàcs la réification. Le monde bourgeois et capitaliste pousse la réification à son paroxysme; la classe prolétarienne peut et doit y mettre fin, définitivement ; et l'instrument puissant de la suppression de la réification, c'est le Parti. Ainsi, pense Lukàcs, dans *Histoire et conscience de classe*, 1922).

Cette critique de Lukàcs sur la réification donne une équation parallèle à celle de l'Afrique. La colonisation en Afrique, dans sa visée capitaliste et impérialiste, a également exposé à la réification des peuples. Le discours social du roman africain partant du système colonial s'est focalisé sur le témoignage et la lutte émancipatrice que présente Aimé Césaire dans *Discours sur le colonialisme* (1950). Robert Jouanny (2003) interroge en effet les dimensions politique et idéologique du texte de Césaire et le « situe ...au point de convergence de l'engagement politique et de la pratique littéraire » :

Les méfaits du colonialisme, Césaire et les peuples colonisés ne les connaissent que trop. Nul besoin de démonstration. Il lui suffira de rappeler des faits, de recueillir des témoignages sur les exactions des colonisateurs, sur la torture, sur les massacres de Madagascar, sur la guerre d'Indochine, sur l'aliénation culturelle et économique, etc. De les rappeler à qui ? Non certes aux victimes, qui ont vécu la colonisation au quotidien. Aussi bien, quelle que soit la lecture qui a été faite du Discours comme manifeste anticolonial, les colonisés n'en ont-ils pas été les seuls destinataires, peut-être même pas les principaux ? Telle est l'hypothèse à laquelle je veux m'attacher. (Jouanny, 2003, <https://books.openedition.org/pur/24833>)

Ici, le cri de cœur porté par Césaire dans ce discours (1950) fait que son analyse s'inscrit dans le réalisme de réification indiqué par Lukàcs. Il énonce le réalisme des faits, évoque la souffrance :

Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme. (Césaire, 1950, p.8)

Césaire comme Senghor (1964) impose une lecture directe et crue de la représentation des situations désastreuses afférentes au totalitarisme colonial. L'idée d'une libération totale des peuples opprimés s'envisage ainsi à travers un discours de résistance, socle de l'idéologie réaliste de Lukàcs.

2-2- Le roman africain lukácsien ou l'humanisme non-anarchiste

Les attentes idéologiques du réalisme de Lukàcs visent la promotion de l'homme au cœur de la pratique sociale. Kostas Axelos (1960, p.12) dans la préface de *Gyorgy Lukàcs, Histoire et conscience de classe*, met en exergue cette dimension essentielle qui « s'appuie sur la conscience de classe du prolétariat » :

La perspective que s'efforce d'ouvrir Lukàcs dans son recueil d'essais est celle de la totalité. La totalité dont il est question chez-lui n'est pas l'être en devenir de la totalité du monde, mais la totalité du processus de l'expérience sociale et historique telle qu'elle se constitue et se dévoile dans et par la praxis sociale et la lutte de classes. C'est l'assemblage de tous les faits connus et, en dernière analyse, produits par nous qu'il appelle totalité. La Pensée qui l'anime et qu'il veut promouvoir est une pensée historiquement dialectique et matérialiste, une théorie de la pratique sociale, et elle s'appuie sur -elle émane même de - la conscience de classe du prolétariat.

Les auteurs africains ont, à partir de cette souscription, consacré l'enjeu presque permanent de leur écriture aux besoins d'humanisme profond exprimés par les peuples opprimés noirs. Pour ce faire, les écrivains ont été capables d'engager une transition organique, une révolution fondée sur des tendances fortes de contestations. Le rapprochement est ainsi établi avec les types d'évolution de la société et de la littérature dont Lukàcs (1964) fit mention pour le monde russe. En effet, Lukàcs prend en compte, dans son analyse des grands auteurs et des réalités sociales, le problème de la relation à l'éthique.

Lukàcs fait des modèles socialistes des voies de réussite en opposition aux « horreurs criantes de la société capitaliste » :

...la politique du peuple travailleur indique aux peuples ainsi qu'aux individus la perspective de la paix, du travail et de la libération. La conséquence de cette politique du nouvel ordre social émergent ainsi doit évidemment être aussi, au sein de l'intelligentsia, la saine liaison de la conception du monde avec la réalité. Le mouvement populaire n'en appelle pas à la passivité, à la crédulité, au désespoir des hommes, mais souhaite au contraire qu'ils se mettent au clair, sobrement et consciemment, sur leur propre situation, leurs objectifs et aspirations, et les transforment en réalité par la voie de l'action consciente. La réalité n'est donc pas pour les hommes un chaos étranger, hostile, mais au contraire un foyer à construire. (1948, <https://fr.scribd.com/document/217227413/Georg-Lukacs-Bourgeoisie-Desespoir>.)

Lukàcs développe son modèle critique du réalisme par des principes qui permettent de reconsidérer l'humanisme. Dans le fond, son réalisme est un humanisme manifeste, un humanisme qui n'est pas anarchiste. De même, en revendiquant plus de liberté, les romanciers africains, par la satire sociale et politique, cherchent la voie de la libération. Si Lukàcs reconsidère la prééminence de la liberté de l'homme, il reste toutefois optimiste pour les changements à opérer. S'estimant investis pour reconstruire les identités africaines contre les violations de la colonisation et de la désillusion des Indépendances, les romanciers saisissent très vite l'idée de « décoloniser l'histoire ».

Aujourd'hui assurément, cette dimension de l'histoire se comprend à rebours sous la plume de nouveaux auteurs dont Alain Mabanckou (2017) qui demande de « *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui.* » L'écho des intellectuels africains sur la postcolonialité sonne le tocsin des abus de la période coloniale, mais en même temps, confirme le dépassement et la réaffirmation d'une identité autre :

La colonisation [...] avait accouché d'une littérature dite « nègre » revendiquant une parole interdite ou confisquée par l'Occident, permise parfois sous tutelle ou sous le couvert d'une certaine aliénation culturelle jusqu'à la franche rupture née de la *négritude*, des mouvements anticolonialistes et des indépendances. (Mabanckou, 2017, p.8)

Partant de cette pensée de Mabanckou, l'on en arrive à la légitimation de l'idéologie lukácsienne du réalisme et surtout l'on voit comment Lukàcs « pense la relation entre l'homme et la société », selon les termes de Lucien Goldmann (1968, p.169). La pensée de Lukàcs, qui a considérablement évolué dans le temps, réside dans la volonté de rendre possibles les libertés. Il construit un discours qui sustente les problèmes philosophiques, sociaux et éthiques :

Lukàcs pensait pouvoir découvrir dans tout discours critique véritable l'existence d'une certaine « ironie », et d'un « humour » secret : il semble que le critique ne parle que de l'œuvre, mais au fond ce sont les grands problèmes de l'existence qu'il place sous les feux de la discussion. (Nicolas Tertulian, 1971, p.20)

3- De la théorie du roman de Georg Lukàcs à l'esthétique romanesque africaine

Alan Swingewood et alii (1972, p.29), questionnant la théorie du roman de Georg Lukàcs, indiquent qu'

Il est clair que pour Lukacs le reflet de la société dans la littérature n'est pas direct, mais intentionnel; l'objectivité du reflet dépend de l'attitude de l'écrivain vis-à-vis de l'évolution de la société. L'image qu'il donne de la société n'est objective que s'il fait le bon choix de matériel, s'il le transforme en matériel typique.

Les romanciers africains ont adopté de telles dispositions de convergences idéologiques pour suivre l'évolution de leur société dans la période coloniale. Ainsi, toute l'écriture romanesque aura eu pour appui esthétique la représentation d'une société réaliste revendiquant son humanité et sa liberté.

3-1- Convergences idéologiques

Dans le réalisme de Lukàcs, l'idée du reflet est primordiale. La manifestation et la présence d'indices sociaux réels dans les productions romanesques africaines marquent une convergence entre l'idéologie théorique et celle d'une application émancipatrice :

La politique de l'impérialisme conduit de plus en plus l'humanité vers les nouveaux abîmes de la guerre mondiale. Ce n'est pas un hasard si la réaction à cette politique de l'intelligentsia pensante, réaction immédiate, mais qui en reste au premier pas, soit le nihilisme, l'absence de perspective. En revanche, la politique du peuple travailleur indique aux peuples ainsi qu'aux individus la perspective de la paix, du travail, et de la libération. La conséquence de cette politique du nouvel ordre social émergent ainsi doit évidemment être aussi, au sein de l'intelligentsia, la saine liaison de la conception du monde avec la réalité.

(Lukács, 1948, <https://fr.scribd.com/document/217227413/Georg-Lukacs-Bourgeoisie-Desespoir>.)

On le voit, l'idéal pour Lukács, en référence au réalisme socialiste, repose sur une politique de libération alliant vision du monde et réalité. Les auteurs africains ont fait à juste titre de la revendication pour les peuples matière de procès de l'histoire par le jeu de composition et le discours réaliste des œuvres.

Sur le rôle de la littérature pour sa mission salvifique chez Lukács, modalité similaire avec les romanciers africains, Nicolas Tertulian (1971, p.25) conclut en soulignant que :

Lukacs voit la société en termes de lutte entre raison et déraison, d'où des contradictions qui ne peuvent être surmontées que par la suprématie des éléments rationnels, c'est-à-dire par l'humanisme [...] C'est pourquoi la littérature peut montrer le chemin qui sauvera l'homme de la déraison grâce aux principes du réalisme critique...

Avec Lukács, relativement aux perspectives historiques et critiques qui font office de débats théoriques, l'on peut redécouvrir que les auteurs africains élaborent des chroniques réalistes retraçant la mémoire collective africaine. Ces intellectuels ont perçu dans l'attrait du marxisme, du socialisme un soutien fondamental. La représentation des réalités profondes de la vie, de la condition humaine africaine devient un idéal scriptural.

L'idéologie réaliste de Lukács est motivée par une forme d'évolution paradigmatique inféodant la représentation de l'humain. Les romanciers africains l'agitent comme réponse au système colonial et à la politique des Indépendances.

3-2- Ancrages du réalisme de Lukács, esthétique et renouvellement scriptural africain

Lukács forge un réalisme variable, du point de vue de la forme ou de l'essence, qu'il asservit à la critique des œuvres littéraires. Ainsi, l'exercice, ici, s'affilie à une symétrisation, à un parallélisme des formes et à une virtualisation des faits. A la vérité, le réalisme des récits romanesques africains des périodes incarnées est une lapalissade. Le marxisme et toute son escorte de classes sociales ou de luttes de libération peuvent paraître vieux jeu. Paradoxalement ou néanmoins, qu'à cela ne tienne donc, l'étude aiguise la curiosité vu potentiellement les efforts de dépassement du déjà-là. Surtout, il s'agit de percevoir le niveau

d'ajustement voire de palier l'adaptation d'une théorie idéologique occidentale à une écriture africaine militante ou vice-versa.

Lukács a compris le système communiste pour mieux l'expliquer et prendre parfois ses distances. Il n'en retient que le renouveau social et politique. En donnant une image de l'homme et de la société africaine, le roman en Afrique opère un jeu scriptural réaliste qui bascule vers l'esthétique du réalisme de Lukács. Ainsi, selon Nicolas Tertulian (1971, p.36), Lukács est resté fidèle à sa position, s'agissant du réalisme. L'expérimentation de ses méthodes d'analyse invite surtout le roman « à symboliser l'essentiel de ce qui est à dire » :

Le roman est l'épopée d'un monde sans dieux ; la psychologie du héros romanesque est démoniaque, l'objectivité du roman, la virile et mûre contestation que jamais le sens ne saurait pénétrer de part en part la réalité et que pourtant, sans lui, celle-ci succomberait au néant et à l'inessentialité. Toutes ces formules reviennent au même : elles caractérisent les limites productives imposées du dedans aux virtualités structurantes du roman en même temps qu'elles renvoient sans équivoque à cet instant historico-philosophique où sont possibles les grands romans, où ils deviennent aptes à symboliser l'essentiel de ce qui est à dire. (Lukács, 1968, p.84).

Suivant cette assertion de Lukács, le roman dans sa configuration doit tenir un discours essentiel et réaliste et non présenter un idéal utopique. Marcelin Boka (1986) dont certains travaux analysent les titres des œuvres romanesques africaines « *Une vie de boy* (Ferdinand Oyono), *Un nègre à Paris* (Bernard Dadié), *Un piège sans fin* (Mongo Béti), *Les soleils des Indépendances* (Ahmadou Kourouma) » conclut qu'

Un très grand nombre de titres révèlent de la part des romanciers noirs une adhésion aux principes du réalisme. Cette option est à relier avec une conception « engagée » de la littérature à laquelle est assignée une fonction de dévoilement. La perspective que les romanciers adoptent dans les différents titres montre qu'ils entendent contester un certain ordre politique, social, culturel, imposé à leurs pays et leurs peuples. Boka (1986, p.265)

Ainsi, la théorisation de l'esthétique et de la politique, telle que définie par Lukács, a réalisé chez les romanciers africains une promesse de libération et celle de leur rôle à jouer dans la société. La lecture lukácsienne des romans africains repose sur cette dynamique critique et cognitive de la réalité historique africaine contenue dans la notion d'*idéaltipe*. Pour Laélia Véron, Alix Bouffard (2016, p.12),

Cette conception de la réalité comme processus social et historique marque profondément la philosophie de l'histoire lukácsienne, et en conséquence, sa conception du réalisme et de l'*idéaltipe* [...] La réalité, pour Lukács, est un processus complexe au sein duquel toute chose est médiatisée. C'est par ce refus d'une conception figée, non dialectique de la réalité, que s'expliquera l'opposition des procédés littéraires de la description et de la narration (...) Le réalisme n'est pas pour Lukács un style littéraire visant l'objectivité ; c'est certes une méthode de composition littéraire, mais avant tout une méthode d'approche et d'exposition de la réalité qui prend acte de son caractère processuel et dynamique.

Comme catégorie esthétique, les romanciers africains trouvent dans l'expression vitale de leur humanité des images nouvelles à travers des idées qui semblent répondre à la double attente d'une reconnaissance et d'une réhabilitation. On comprend alors que se soient développées des modulations constructives autour de thématiques coloniales et aux profils des auteurs et des œuvres romanesques africaines.

Conclusion

En observant le cours tragique du monde, Georg Lukács s'est fait le promoteur d'une idéologie universalisante. Sa connaissance du monde communiste et socialiste lui aura permis d'établir des corrélations pertinentes pour inscrire l'être dans la totalité de son vécu. Cette réflexion montre les apparentés théoriques, conceptuels et idéologiques qui inscrivent le roman africain et la philosophie réaliste de Georg Lukács dans une même perspective d'essence marxiste et de référencement historique. Lucien Goldmann souligne cette solidarité conceptuelle :

Au fond, Lukács a toujours été un grand essayiste. Si importantes qu'aient été les analyses positives de ces structures significatives qu'étaient la Tragédie, l'Essai, le Roman et la révolution, elles ne constituaient pour lui qu'un premier plan : la mise en lumière de réalités concrètes privilégiées « à l'occasion » desquelles il pouvait formuler, sur le plan conceptuel, les questions et les réflexions qui lui paraissaient importantes sur la vie humaine et sur sa signification. (Lukács, 1968, p.189).

Le réalisme lukácsien retentit dans les romans africains des différentes périodes historiques et littéraires. De la période anticoloniale aux Indépendances, le roman africain s'en est surtout nourri pour affronter la réalité de l'histoire des peuples aliénés. Ce discours auquel se joignent le renouvellement perpétuel et l'audace esthétique lui ouvre les vannes de la postmodernité.

Références bibliographiques

ANGENOT Marc, 1983, « Le réalisme de Lukács » in ouvrage sous la direction de CLIVE THOMSON, *Georg Lukács et la théorie littéraire contemporaine*, pp. 135-164. Montréal: Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens. http://classiques.uqac.ca/contemporains/ANGENOT_Marc/Realisme_de_Lukacs/Realisme_de_Lukacs.pdf. [pp. 5-22]. [Page consultée le 24 décembre 2020].

ARCURI Carlo U. & PFERSMANN Andréas, 2016, *Romanesques*, n° 8 : « Lukács 2016 : cent ans de *Théorie du roman* ».

BOKA Marcelin, 1986, « Aspects du réalisme dans le roman africain de langue française », Thèse de Doctorat d'Etat, Tome II, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

CÉSAIRE Aimé, 1950, *Discours sur le colonialisme*, Quatrième édition, 1955, Éditions PRÉSENCE AFRICAINE mis en ligne socialgerie : <http://www.socialgerie.net/spip.php?breve718>. [Page consultée le 18 août 2019]

CHARBONNIER Vincent, 2011, *La particularité de Lukács*. hal-00750599, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00750599> , [Page consultée le 10 octobre 2019]

DEHON, Claire, 2002, *Le réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan.

JOUANNY Robert, 2003, « Le *Discours sur le Colonialisme* de Césaire : une rhétorique du combat », in *Argumentation et discours politique, Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy (dir.), Presse Universitaire de Rennes, pp.69-78. <https://books.openedition.org/pur/24833?lang=fr> , [Page consultée le 8 septembre 2019]

KATTALL Naim, 1966, La Quinzaine littéraire n°17 du 1er décembre 1966, « Lukács : Revenir au concret ». data.over-blog-kiwi.com/0/56/34/64/20191001/ob_9aba06_lukacs-revenir-au-concret-quinzaine-li.pdf. [Page consultée le 24 décembre 2020].

KESTELOOT Lilyan, 2001, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala-AUF. (réédition).

LUKACS Georg, 1922, *Histoire et conscience de classe. Essai de dialectique marxiste*. Traduit de l'Allemand par Kostas Axelos et Jacqueline Bois. Une édition électronique réalisée à partir du livre de Georg Lukacs (1922), *Histoire et conscience de classe. Essai de dialectique marxiste*. Traduit de l'Allemand par Kostas Axelos et Jacqueline Bois. Paris : Éditions de Minuit, 1960, 384 pages. Collection Arguments 1. [Page consultée le 28 septembre 2019].

LUKACS Georg, 1956, « Dans quel but la bourgeoisie a-t-elle besoin du désespoir ? » Traduction de l'essai de Georg Lukács, Traduction de Jean-Pierre Morbois : *Wozu braucht die Bourgeoisie die Verzweiflung?* (1948). pp.151-154. *Schicksalswende, Beiträge zu einer neuen deutschen Ideologie* [Tournants du destin, Contributions à une nouvelle idéologie allemande] (Aufbau, Berlin). <https://fr.scribd.com/document/217227413/Georg-Lukacs-Bourgeoisie-Desespoir>. [Page consultée le 28 septembre 2019].

LUKACS Georg, 1964, *Le réalisme critique dans la littérature russe du XIXe siècle. Pouchkine, Gogol, les démocrates révolutionnaires, Dostoïevski, Tolstoï*. Ces textes sont la traduction d'essais de Georg Lukács extraits du cinquième tome de ses œuvres complètes : « *Probleme des Realismus II : Der russische Realismus in der Weltliteratur*. » [Problèmes du réalisme II, le réalisme russe dans la littérature mondiale.] Hermann Luchterhand Verlag GmbH, Neuwied und Berlin. [Page consultée le 28 septembre 2019]

LUKACS Georg, 1999, *Balzac et le réalisme français*, Préface de Gerard Gengembre, Traduit de l'Allemand par Paul LAVEAU, Collection : La Découverte Poche / Sciences humaines et sociales n°63. Série d'articles, écrits en 1934 et 1935 et réunis en 1951 sous le titre Balzac et le réalisme français, Georg Lukacs poursuit une lecture marxiste de Balzac. [Page consultée le 28 septembre 2019].

MABANCKOU Alain, 2017, *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Paris, Seuil.

NIQUEUX Michel, 1998, Aucouturier Michel, « Le Réalisme socialiste ». In: Revue des études slaves, tome 70, fascicule 4. pp. 910- 912; https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_1998_num_70_4_6562_t1_0910_0000_1 , [Page consultée le 10 septembre 2019].

POLLAK-LEDERER Jacques, 2014, *L'ontologie écartelée de Georg Lukács, humble remontrance à un grand marxiste*, Paris, L'Harmattan.

SENGHOR Sédar Léopold, 1964, *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Le Seuil.

SISSAO Alain Joseph, 2006, « Dehon, Claire L. — *Le réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 183 | 2006, mis en ligne le 13 octobre 2006, [Consulté le 01 octobre 2019]. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/6075>.

SWINGEWOOD Alan, SONOLET Daglind, LORENCEAU Annette, 1972, *La théorie de la littérature de Lukács*. In: L'Homme et la société, N. 26. Art littérature créativité. pp. 19-44. doi : 10.3406/homso.1972.1719.

http://www.persee.fr/doc/homso_00184306_1972_num_26_1_1719, [Page consultée le 28 septembre 2019].

TACUSSEL Patrick, 2009, *Georg Lukács (1885-1971) : un marxiste tragique*, Société 2009/1, N° 103, pp. 5-7, Mis en ligne Cairn.info le 22/07/2009. <https://doi.org/10.3917/soc.103.0005> , [Page consultée le 5 novembre 2019].

TERTULIAN Nicolas, 1971, « L'évolution de la pensée de Georg Lukács ». In: L'Homme et la société, N. 20, Lukács Hegel histoire et sociologie. pp. 13-36. doi : 10.3406/homso.1971.1405,

http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1971_num_20_1_1405, [Page consultée le 2 septembre 2020].

THOREL Sylvie, 2016, « Lukács, une idée du roman », *Acta fabula*, vol. 17, n° 6, Notes de lecture, Novembre-décembre 2016, URL : <http://www.fabula.org/revue/document9971.php>, [Page consultée le 04 septembre 2019].

VERON Laélia, BOUFFARD Alix, 2016, « De Marx à Balzac Fondements théoriques d'une lecture marxiste de la Comédie humaine par Lukacs », pp. 1-17. http://seebacher.lac.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/veron_laelia_et_bouffard_alix_histoire_etudes_dix-neuviemistes_i_texte_integral_1.pdf , [Page consultée le 13 mars 2020].

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma

ESSIS Akpa Alfred
Enseignant-Chercheur
Département de Lettres Modernes
Université Alassane Ouattara
alfredessis1963@gmail.com

Résumé

A l'oral comme à l'écrit, la phrase canonique est l'outil grammatical qui offre un modèle nécessaire pour les analyses. En dehors des modalités d'énonciation qui modifient cet ordre canonique selon les différents types de phrase, il existe d'autres types de modifications capables d'agir sur les informations données par la phrase. La répétition en tant qu'un des faits les plus usuels dans toute langue, s'inscrit dans ce cadre. Aussi, une lecture approfondie des textes négro-africains révèle-t-elle une poétique romanesque reposant sur des procédés propres à l'appareil itératif dont le déploiement fait l'objet de fortunes diverses. Cette contribution se veut une analyse traitant de la portée énonciative et pragmatique de ce mécanisme langagier chez Ahmadou Kourouma, romancier africain noir francophone dont les textes affichent une récurrence criante. Grâce à une poétique particulière des structures itératives, ses récits manifestent une spontanéité de l'expression qui entraîne des effets ludiques et une optimalisation de l'expressivité.

Mots clé

Répétition, prose romanesque, énonciation, morphosyntaxe, symbolismes, emphatisation

Abstract

Orally and in writing, the canonical sentence is the grammatical tool that offers a necessary model for analyzes. Apart from the modalities of utterance which modify this canonical order according to the different types of sentence, there are other types of modifications capable of acting on the information given by the sentence. Repetition, as one of the most common facts in any language, fits into this framework. Also, a thorough reading of Negro-African texts reveals a romantic poetics based on precedents specific to the iterative apparatus, the deployment of which is the subject of various fortunes. This contribution is intended to be an analysis dealing with the enunciative and pragmatic scope of this language mechanism in Ahmadou Kourouma, a French-speaking black African novelist whose texts display a glaring recurrence. Thanks to a particular poetics of iterative structures, his stories manifest a spontaneity of expression which leads to certain playful effects and an optimization of expressiveness.

Keywords

Repetition, romantic prose, enunciation, morphosyntax, symbolisms, emphatization

Introduction

Définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuelle d'utilisation » par Emile Benveniste (1976, p.80), l'énonciation est un vaste domaine qui couvre aussi bien le code oral qu'écrit. La répétition est l'un des mécanismes langagiers qui manifeste, le mieux, ce fonctionnement individuel, de par son déploiement assez diversifié.

C'est donc à juste titre, la raison qui en fait le fondement de cet article. Selon G.M. Noumsi (2009, p. 260), elle se présente généralement « *comme l'art d'employer au moins deux fois un terme, un syntagme ou une phrase, voire un même tour, dans un énoncé donné* », cela, soit pour obtenir un agrément discursif, soit pour aboutir à une expression emphatique de la pensée.

Chez Ahmadou Kourouma dont les œuvres nous servent de support d'analyse, les différentes formes de répétition sont d'emblée mues par une volonté de soulignement expressif ou de mise en relief. Mais, cette motivation principale est-elle la seule ? Les nombreux avatars qui parsèment ses textes ne constituent-ils pas des surcodages qu'il faut identifier et analyser selon les contextes ? N'y a-t-il pas d'autres visées particulières qui sous-tendent les diverses formes de répétition ? L'usage de la répétition, fait de jeux de mots et de phrases n'est-il pas source d'une réelle créativité langagière ? Le présent article ambitionne de donner quelques réponses à ces différentes interrogations. Pour ce faire, notre démarche consiste d'une part, à opérer une présentation de la poétique des structures répétitives et un décryptage morphosyntaxique d'occurrences itératives tirées çà et là, de ses productions romanesques et, d'autre part, à l'interprétation de leur sens et de leurs symbolismes.

1. Présentation de la poétique et analyse morphosyntaxique des formes répétitives chez Kourouma Ahmadou

La répétition représente une marque énonciative importante des écrivains négro-africains en général, et d'Ahmadou Kourouma, en particulier. En effet, il use quasiment de toutes les catégories essentielles de ce procédé, en allant des plus simples aux plus complexes. Généralement définie comme « *le retour d'un même mot ou d'un même groupe de mots, après un faible intervalle de texte* »¹, la répétition peut s'appréhender en deux grands sous-groupes. Il y a d'une part, les formes itératives pures et simples qui englobent les formes de constructions syntaxiques telles que l'épizeuxie, l'anaphore (dite parfois grammaticale, stylistique ou rhétorique), l'anadiplose, la réduplication et la conduplication. D'autre part, l'on retrouve les formes de reprise qui couvrent les figures de contiguïté que sont la synecdoque et la métonymie, ainsi que les figures d'analogie qui incluent toutes les formes de la métaphore. Notre analyse, dans le cadre de cette étude, est consacrée uniquement, à la série concernant les formes de constructions syntaxiques qui agissent sur l'ordre des mots dans la phrase.

1.1. La réduplication

Selon J. Dubois (2012 : 403), « *on appelle réduplication, le dédoublement d'un mot entier* ». Elle consiste dans le fait de redoubler dans la même phrase, un membre ou quelques mots d'un intérêt plus marqué ou sur lesquels la passion appuie avec le plus de force. Chez Kourouma comme chez bon nombre d'écrivains négro-africains, elle se manifeste quasiment au niveau de toutes les classes grammaticales et lexicales. C'est ce qui advient ici, avec le nom, le verbe, l'adverbe et l'adjectif, dans les constructions suivantes :

1. « Es-tu, oui ou non **le dernier, le dernier** des descendants de Souleymane Doumbouya ? » *LSI*, 97 et « Il fallait réhabiliter **nos fétiches, nos fétiches** à nous, enfants-soldats. » *ANEPO*², 121
2. « Ils hésitaient ; ils craignaient des représailles de la part des factions. Ils **tergiversaient, tergiversaient**. », *ANEPO*, 155 et « Allah ! **fais, fais** que Salimata se féconde. », *LSP*³, 28

¹ Le Grand Robert, *Dictionnaire de la langue française, version électronique 2005*.

² *ANEPO* : désigne *Allah n'est pas obligé*, le titre du quatrième ouvrage romanesque d'Ahmadou Kourouma.

3. « Huit cases *debout, debout* seulement avec des murs fendillés du toit au sol, le chaume noir et vieux de cinq ans. », *ANEPO*, 107 et « C'était *tellement, tellement* mélodieux, ça m'a fait *pleurer. Pleurer* à chaudes larmes comme si c'était la première fois que je voyais un gros malheur. », *ANEPO*, 61

4. « Mamadou se révéla *intelligent, très intelligent* et Seydou cancre. Seydou avait toutes sortes de difficultés. », *ANEPO*, 213 et « Siaka Stevens *vieux, très vieux*, en profita pour passer la main. », *ANEPO*, 165

Dans cette série d'occurrences, la répétition manifestant la réduplication est essentiellement interne à la phrase; elle n'apparaît qu'à l'intérieur d'une même phrase, pour mettre en relief le lexème ou le syntagme répété. Il se dégage alors clairement de ces cas, les binômes suivants, séparés par une virgule :

- SN = (N, N) : (« **le dernier, le dernier** » ; « **nos fétiches, nos fétiches** » ;
- SV = (V, V) : « **tergiversaient, tergiversaient** » ; « **fais, fais** » ;
- SAdv = (Adv, Adv) : « **debout, debout** » ; « **tellement, tellement** » ;
- SAdj = (Adj, Adj) : « **intelligent, très intelligent** » ; « **vieux, très vieux** »).

Au-delà de la phrase, la réduplication donne lieu à un autre type de répétition interphrastique, plus complexe que la linguistique moderne nomme l'anadiplose.

1.2. L'anadiplose

N. Laurent, (2001, pp. 49-65.), appréhende l'anadiplose tel « un procédé de construction qui reprend au début [...] d'un membre de phrase ou d'une phrase, un élément qui se trouve à la fin du membre de phrase ou de la phrase précédente » Autrement dit, c'est une répétition qui est à cheval sur au moins deux phrases. La principale caractéristique de cette stratégie narrative est que le même item réitéré est réparti entre la fin de la phrase précédente et le début de la phrase suivante, comme en témoignent les occurrences ci-après :

5. « Chaque fois que les escadrons de la mort voient un imam, *ils l'assassinent tout de suite. Ils l'assassinent tout de suite* parce qu'il est trop obséquieux envers **Allah. Allah** en a marre de la grande obséquiosité des imams. », *QORODN*⁴, 31

6. « Un vrai et grand chef africain, sans cesse et tous les jours, *offre. Offre à ceux qui* lui rendent visite, *offre à ceux qui* ne lui rendent pas visite. *Offre à ceux qui* l'aiment, *à ceux qui* le détestent, *à ceux qui sont* pauvres et dans le dénuement, *à ceux qui sont* riches et dans l'opulence. » *EAVBS*⁵, 194.

Comme on le voit, dans ces exemples, les items répétés ont une distribution assez large sur l'axe syntaxique. Ils vont du simple syntagme nominal, à la phrase, en passant par des syntagmes prépositionnels, Il s'en dégage les schémas de réécriture suivants :

³ *LSI*, abréviation de *Les Soleils des indépendances*, son premier roman qui a fait l'objet de plusieurs controverses.

⁴ *QORODN*, le titre du cinquième et dernier ouvrage romanesque de l'écrivain ; « *Quand on refuse, on dit non* ».

⁵ *EAVBS*, correspond au titre du troisième roman de Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*.

- **SN** : (Allah. Allah) ; (une révélation. La révélation) et (Une mission. La mission de sauver le Liberia.)
- **SP** : (De sauver le Liberia. De sauver le Liberia).
- **Σ (phrase)** : (Ils l’assassinent tout de suite. Ils l’assassinent tout de suite).

Certaines de ces constructions présentent très souvent des enchaînements ou plusieurs anadiploses se succèdent pour produire des sortes de concaténations au moyen desquelles des termes ou des syntagmes de membres précédents sont repris pour commencer les membres de phrase qui suivent. Ce prototype d’organisation permet aux écrivains romanciers d’apporter de la vigueur à leur discours et leur énoncé et par ricochet, de faire progresser leur narration tel que cela apparaît dans les cas suivants :

7. « Le prince faisait partie de la bande de Taylor...Cela jusqu’au jour où le Prince eût **une révélation. La révélation** qu’il avait **une mission. La mission de sauver le Liberia. De sauver le Liberia** en s’opposant à la prise de pouvoir d’un chef de guerre qui, l’arme à la main avait combattu pour la libération du Liberia. », *ANEPO*, 143

8. « Président, général et dictateur Koyaga, nous chanterons et danserons votre donsomana en cinq veillées. Nous dirons **la vérité. La vérité** sur votre dictature. **La vérité** sur vos parents, vos collaborateurs. », *EAVBS*, 10.

Ce procédé syntaxique apporte, certes, de l’énergie au discours, mais aussi de l’instance dans l’énoncé, sur certaines expressions comme : ‘**une révélation**’ ; ‘**une mission**’, ‘**sauver le Liberia**’ et ‘**la vérité**’. Par une réduplication multiple ou une concaténation répétitive, Kourouma parvient par moment à produire de la variation parémiologique tel qu’on le remarque dans :

« On peut planter un fruitier **sans ramasser les gousses, ramasser les gousses sans en ouvrir, les ouvrir sans les consommer.** », *MOD*⁶, 272.

En outre, l’on enregistre l’épiphore, une autre forme de répétition relevée dans les énoncés de Kourouma.

1.3. L’épiphore

L’épiphore résulte de la répétition d’une même unité linguistique à la fin de plusieurs membres de discours comme cela se présente dans les productions ci-après :

9. « Le fait que l’institution de Marie Béatrice ait pu résister **pendant quatre mois aux pillards, était extraordinaire. Ça tenait du miracle.** Nourrir une cinquantaine de personnes dans Monrovia, abandonné **pendant quatre mois était extraordinaire. Ça tenait du miracle.** Tout ce qu’avait réussi Marie-Béatrice **pendant quatre mois de siège était extraordinaire. Ça tenait du miracle.** », *ANEPO*, 143.

Un tel déploiement, avec une telle configuration (**abandonné pendant quatre mois était extraordinaire. Ça tenait du miracle**), n’a pas pour but, ni de reformuler ni de réguler le

⁶ MOD, « *Monné, Outrages et Défis* », est le titre du troisième ouvrage romanesque de l’écrivain, Ahmadou Kourouma.

discours romanesque chez Kourouma, mais plutôt, de montrer, de donner un point de vue, voire de renseigner le lecteur sur le contexte qui occasionne son emploi, ainsi qu'on le voit transparaître aussi, à travers les réalisations suivantes :

10. « Il me considérait comme son propre fils, il m'aimait comme l'enfant de **sa préférée**. Dans les foyers polygamiques, toutes les femmes ne sont pas égales. Il y en a une qui est aimée plus que les autres, c'est **la préférée**. Les enfants de la préférée sont souvent aimés plus que les autres enfants. C'est pourquoi en Afrique, existe l'expression : aimer un petit comme l'enfant de **sa préférée**. D'après mon dictionnaire. Youssouf m'aimait comme l'enfant de **sa préférée**. » (QORODN : 33)

11. « Un grand quelqu'un on ne sait jamais où ça dort pendant la guerre tribale. **Ça c'est la guerre tribale qui veut ça**. » (ANEPO : 73) ; « Le camp militaire était limité par des crânes humains portés par des pieux. **Ça c'est la guerre tribale qui veut ça**. » (ANEPO : 111) ; « Marie-Béatrice se réveillait à quatre heures du matin, prenait le kalach qui était toujours à portée de main toutes les nuits. **Ça c'est la guerre tribale qui veut ça**. » (ANEPO: 141)

Dans ces séquences répétitives, l'on voit transparaître des brins d'ironie qui amènent le lecteur ou l'interlocuteur à réfléchir sur le contenu des messages ou des informations livrées avec instance. Lorsque la répétition n'est pas directe mais plutôt portée en tête de syntagme, de proposition ou de phrase, on peut y voir une anaphore que l'on peut lier au style de construction de l'auteur. En tant que procédé de répétition, l'épiphore, s'oppose à l'anadiplose antérieurement analysé et à l'anaphore, tant au niveau de la forme que du positionnement des éléments repris.

1.4. L'anaphore

Pour M. Le Guern (1986, pp. 270-271), « *elle a pour fonction d'orner le discours et d'exciter les mouvements de l'âme ; elle fournit à l'orateur un moyen commode d'amplification.* » Elle englobe toutes les formes de répétition d'un même mot ou groupe de mots, au début de divers membres d'une phrase, afin de renforcer l'énoncé ou de réaliser une symétrie. Cette définition s'illustre par les exemples suivants où le narrateur use d'ironie pour insister sur **les possibilités** et **les chances** de l'Afrique :

12. « Oui, il restait encore **des possibilités** en Afrique, **des possibilités** pour lui ! **Des chances** pour la chrétienté ! **Des chances** pour son royaume ! **Des chances** pour les sauvages anthropophages de la grande forêt équatoriale ! », *EAVBS*, 227.

Ici, l'originalité de l'expression de l'auteur réside surtout dans sa capacité à construire des anaphores stylistiques, sources de variations énonciatives diverses. C'est le cas de cet exemple de *Allah n'est pas obligé* où l'instance énonciative dresse le portrait physique d'un personnage féminin dont la laideur physiologique est mise à nue par une caractérisation quasi hypotypotique et empreinte d'humour:

13. « Elle avait le nez largement étendu, les lèvres trop épaisses et les arcades sourcilières d'un gorille. **Et puis elle** avait la chevelure coupée ras. **Et puis elle** avait l'occiput plein de bourrelets comme chez les hommes. **Et puis elle** portait une soutane. **Et puis**, sur la soutane, pendait un kalach. », *ANEPO*, 140.

Il en va de même de cet autre exemple dans lequel le narrateur, au moyen de sa prédication, tourne en dérision les autorités ivoiriennes dont l'incapacité à retrouver les auteurs des charniers ressemble plutôt à un refus inavoué de le faire :

14. « **Rien ! Rien dans les concessions ! Rien dans les villes fouillées et refouillées ! Rien dans les jardins ! Rien dans les forêts environnantes d'Abidjan ! Absolument rien, en fait de combattants ! Rien, en fait d'armement !** Les combattants s'étaient évanouis dans la population cosmopolite d'Abidjan. », *QORODN*, 129.

Au demeurant, telle que déployée dans ces différentes occurrences, la répétition de type anaphorique permet d'ouvrir plusieurs phrases successives dans les énoncés-occurrences. Elles permettent au romancier de détacher les faits ou les idées qu'il désire mettre en relief. Cela se perçoit aisément, grâce aux membres phrastiques itératifs comme : ‘ ‘ **Des possibilités...des chances**’ ’ ; **Et puis elle**’ ’ et ‘ ‘**Rien dans les**’ ’ ; ‘ ‘**rien, en fait de**’ ’. Au-delà de la volonté de soulignement expressif, le procédé anaphorique semble relever également chez ce romancier, d'une volonté de scansion rythmique et de symétrie syntaxique, voire de parallélisme de construction ainsi que l'illustrent ces cas :

15. « Aussi tout guérillero qui arrive chez lui est-il enfermé et reste-t-il enfermé : on l'oblige à jurer qu'il combattra jusqu'à la mort, **le chef de guerre qui voudra** se présenter au suffrage universel, **le chef de guerre qui voudra** être président, **le chef de guerre qui voudra** commander le Liberia, la patrie bien-aimée libérée. », *ANEPO*, 133.

16. « **L'on respirait** avec des efforts et entendait le souffle, sentait ses côtes, son ventre et ses narines battre ; **l'on apercevait** des oreilles se tendre, des yeux s'écarquiller, et **l'on se sentait réduit** et surtout impuissant contre tout ce qui entourait. », *LSI*, 165.

De fait, l'unité phrastique ‘ ‘**le chef de guerre qui voudra**’ ’, en tant que syntagme nominal sujet, gouverne les syntagmes verbaux suivants : (‘ ‘se présenter au suffrage universel’ ’) ; (‘ ‘être président’ ’) et (‘ ‘commander le Liberia, la patrie bien-aimée libérée’ ’). Il en est de même du SN (pronom indéfini, ‘ ‘L'on’ ’), sujet des SV : (‘ ‘respirait’ ’) ; (‘ ‘apercevait’ ’) et (‘ ‘se sentait réduit’ ’).

Au-delà des paradigmes lexicaux, la répétition chez Kourouma comme chez nombre de romanciers négro-africains se saisit parfois des paradigmes grammaticaux tels que les présentatifs qui opèrent comme des **procédés d'extraction : (c'est...qui / c'est ...que)**.

Tout comme le détachement, l'extraction assure un rôle communicatif dans un énoncé. D'après Martin Riegel et al, (1994, p. 430.), « elle met en œuvre le procédé d'emphase qui associe une locution identifiante et une relative pour extraire un constituant de la phrase. Ce qui permet d'obtenir ainsi une phrase clivée. » Telles, se présentent les phrases incluses dans la séquence-occurrence ci-après :

17. « **C'étaient** les gens de Sani Abacha **qui** se battaient en Sierra Leone et **c'était** chez Houphouët-Boigny **que** se tenaient les pourparlers de paix. **C'étaient** les compatriotes de Sani Abacha **qui** mouraient en Sierra Leone et **c'était** de Houphouët **qu'on** parlait dans les journaux internationaux ; **c'était** lui

qui était considéré comme le sage de l'Afrique noire. Comme le dit un proverbe des noirs nègres indigènes, **c'est** Sani Abacha **qui** était sous la pluie et **c'était** Houphouët-Boigny **qui** tirait les poissons de la rivière ou comme on le dit en français, **c'était** HB **qui** tirait les marrons du feu. » (EALVBS : 174-175)

L'usage répétitif de ces marquages emphatiques (c'est...qui) et (c'est ...que) qui caractérisent le procédé d'extraction, permet d'encadrer des éléments ou des idées que Kourouma désire mettre en relief. Tout en permettant une mise en valeur à grande échelle, l'auteur préserve ici aussi, un certain parallélisme dans les constructions syntaxiques. Les procédés d'extraction par "**c'est...qui**" et "**c'est ...que**" qui mettent en jeu la syntaxe de la phrase, sont des marques de l'oralité favorisées par la mise en situation ou la recherche de l'expressivité. Sur le plan sémantique, ils impliquent des changements dans la distribution des constituants en thèmes et propos.

En dehors des présentatifs, le corpus d'étude révèle aussi, un autre phénomène énonciatif récurrent qui se manifeste à travers un type de répétition qui consiste à revenir sur un mot, une formule, une phrase ou même une série de phrases et qui manifeste une sorte d'intertextualité chez Kourouma. Il s'agit des reprises épistrophiques.

1.5. Les reprises épistrophiques

Dans ce prototype de répétition, les éléments repris constituent tous des outils de mise en relief mais ils se distinguent dans leur positionnement syntaxique. Les unités lexicales ou syntaxiques, lorsqu'elles se situent en fin de phrase, ont un caractère purement ostentatoire, comme l'illustrent les occurrences suivantes :

18. « L'ulcère, d'après mon dictionnaire, est une plaie persistante avec écoulement de pus. **C'est comme ça on appelle** une plaie à la jambe qui ne guérit jamais et qui finit par tuer la malade. »

19. « Allah lui avait donné cent autres chances, qualités et possibilités incroyables. C'était comme un affranchi, **c'est comme ça on appelle** un ancien esclave libéré, d'après Larousse. » ;

20. « C'était un donsoba, **c'est comme ça on appelle** un maître chasseur qui a déjà tué un fauve noir et un génie malfaisant, d'après Inventaire des particularités lexicales. » ;

21. « C'était un cafre, **c'est comme ça on appelle** un homme qui refuse la religion musulmane et qui est plein de fétiches d'après Inventaire des particularités lexicales. » (ANEPO : 14-15-16)

Ce type de déploiement à caractère ostentatoire met à nu une volonté didactique chez l'écrivain qui fait montre d'une certaine originalité, en faisant fonctionner les structures répétitives comme de véritables épanodes. Selon G. Marie Noumsi (2009, p. 263), « L'épanode est un procédé qui consiste en une reprise de mots d'un énoncé déjà formulé, que l'on commente, un à un, dans l'ordre », comme on le voit dans les exemples ci-dessus, à travers : « L'ulcère, ...est une plaie persistante avec écoulement, ...une plaie qui ne guérit jamais et qui finit par tuer le malade. » ; « Un cafri, ...un homme qui refuse la religion musulmane et qui est plein de fétiches. » ; « Un affranchi, ...est un ancien esclave libéré. » ;

« Un donsoba, ...est un maître chasseur qui a déjà tué un fauve et un géni malfaisant. » C'est également le procédé d'épanode qui se réalise avec les termes « franc, matineux et charitable » que l'on retrouve dans l'énoncé suivant :

22. « Djigui n'était pas seulement façonné avec de la bonne argile, il était aussi **franc, charitable et matineux**. Des qualités qui ne trahissent jamais ! **Les matineux** voient tôt et loin ; Djigui avait aperçu ce qui se passait sur les marches du royaume. **Les francs** entendent juste et clair ; Djigui avait perçu par-dessus les dithyrambes des griots, les rôles lointains de certains peuples imprudents. **Les charitables** pressentent vite et fort ; Djigui avait présumé que sa vie serait une destinée de "monné". Il décida de s'y préparer. » (MOD : 17).

Détachés en tête de phrases, ces épistrophes permettent aussi, de relancer la narration et de produire des effets d'avancée inexorable. En somme, l'écrivain par ces moyens, se permet de dire, par moment, l'indicible, ainsi qu'on le voit dans :

23. « **Ah ! Tiécoura**. Au cours de la réunion des Européens sur le partage de l'Afrique en 1884 à Berlin, le golfe du Bénin et les Côtes des esclaves sont dévolus aux Français et aux Allemands. » (EALVBS : 11)

24. « **Ah ! Tiécoura**. Les français, après s'être débarrassés de Tchao, une fois maîtres des réservoirs de montagnards, ne se contentèrent pas du prélèvement de l'impôt de capitation, du recrutement des travailleurs, des travailleurs forcés, des catéchumènes : ils réclamèrent des écoliers. »

25. « **Ah ! Tiécoura**. L'oiseau qui n'a jamais quitté son tronc d'arbre ne peut savoir qu'ailleurs il y a du millet. », (EALVBS : 31)

Ici, « Ah ! Tiécoura. » fonctionne comme une structure à valeur exclamative, une sorte de vocatif, c'est-à-dire, « une construction, une phrase exclamative par laquelle on s'adresse directement à quelqu'un ou à quelque chose. » Ce vocatif apparaît, dès lors, telle une stratégie narrative qui permet à l'auteur, par le truchement du narrateur, de livrer des informations historiques capitales, sur des pratiques des Colons français, en Afrique, durant la colonisation.

D'autres encore, servant de support à des tours ironiques, permettent au romancier d'exprimer son opinion concernant un fait, une idée qu'il développe, bref, sa vision du monde, comme cela peut se vérifier à travers les réalisations telles que :

26. « La braise ardente a fait son travail, elle a grillé mon bras. Elle a grillé le bras d'un pauvre enfant comme moi parce que **Allah n'est pas obligé** d'être juste dans les choses qu'il fait sur terre.» (ANEPO : 14)

27. « Les sacrifices, c'est pas forcé que toujours Allah et les mânes des ancêtres les acceptent. **Allah** fait ce qu'il veut ; **il n'est pas obligé** d'accéder à toutes les prières des pauvres humains. » (ANEPO : 20)

28. « Grand-mère a expliqué que maman avait été tuée par Allah seul avec l'ulcère et les larmes qu'elle avait versées. Parce que lui, **Allah**, du ciel fait ce qu'il veut ; **il n'est pas obligé** de faire justes, toutes les choses d'ici-bas. ». (ANEPO : 28)

La structure répétitive épistrophique "**Allah n'est pas obligé**", est marquée ici, par la négation totale "ne...pas". Dans toutes ses apparitions, elle est suivie aussi, d'un groupe

prépositionnel complément d'objet indirect, avec lequel elle entretient une relation sémantique d'antithèse. Tel que déployée, cette structure constitue un justificatif de ce qui est précédemment énoncé. Comme le souligne E. Akpa Alfred (2020, p. 9), «*L'auteur ou l'énonciateur entraîne le lecteur dans une sorte de syllogisme qui expose sa vision des choses qu'il tente de lui faire accepter.*» Selon Christian Pantin cité par P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p. 562),

29. « On parle de syllogisme lorsque le discours fait intervenir deux prémisses, et d'inférence immédiate si la première est unique. Par extension, le terme « syllogisme » est utilisé pour désigner un enchaînement de propositions dont la forme syntaxique et le mode d'enchaînement miment plus ou moins ceux du syllogisme et convergent vers une conclusion affirmée catégoriquement. »

De même, lorsque l'auteur décide de dépeindre des valeurs socio-culturelles particulières, il se sert souvent des personnages qu'il met en scène, moyennant des mécanismes langagiers comme la dislocation que l'on observe dans la structure répétitive «**Moi Birahima j'ai**» :

30. « **Moi, petit Birahima, j'ai** réfléchi et bien pensé. Il y a deux sortes de blanc. », *QORODN*, 73

31. « **Moi, petit Birahima, j'ai** tout retenu sans tout comprendre. Ce que je n'ai pas compris pour le moment sera bien compris avec mes dictionnaires, quand je serai fortiche pour le brevet élémentaire et le bac. », *QORODN*, 87

32. « **Moi, petit Birahima, j'ai** compris un tas de choses, mais il y a beaucoup de choses que je vais comprendre avec mes dictionnaires pour bien piger au moment de passer le brevet et le bac. », *QORODN*, 99

A travers cette structure, Kourouma use d'une référenciation, voire d'une coréférenciation multiple qu'il adosse au procédé de dislocation dans lequel il associe aussi bien la forme disjointe (**moi**) que la forme conjointe (**j'ai**). Le premier est mis en apposition par antéposition au second, par l'entremise d'une incise nominale et une pause (virgule). Le groupe nominal sujet obtenu est « **Moi, petit Birahima, j'ai** ». Au moyen de la dislocation que l'on observe dans cette structure itérative « **Moi, petit Birahima, j'ai** », l'écrivain donne la parole au personnage qui se présente au lecteur, en déclinant son identité. Par la suite, il l'informe sur son statut d'apprenant et sur son attitude dans l'apprentissage auquel il est soumis, lors son exode avec Fanta, pendant la guerre. Le romancier tente de montrer qu'il fait preuve d'une certaine modestie malgré l'exploit qu'il accomplit, eu égard à son statut d'analphabète non scolarisé. En somme, à bien observer, dans les différentes séquences qui l'intègrent, cette structure itérative sert d'introduction à une série d'explications ou d'informations qui reflètent souvent l'opinion du narrateur ou de l'instance énonciative.

Il est vrai que la déconstruction-reconstruction dans laquelle s'inscrit l'auteur et son style parfois désinvolte sont déroutants, mais si l'on convient avec Youri Tynianov (1965) qu'« aucune littérature ou aucune écriture n'est innocente », l'usage des procédés de répétition chez Kourouma symbolise un certain nombre de valeurs contextualisables à plusieurs niveaux : (Esthétique, culturel et idéologique). Autrement dit, que révèle véritablement l'utilisation récurrente et abondante de la répétition chez cet auteur ?

Youri Tynianov (1965, p. 131), pour qui «*l'idéologie est informée par les préoccupations majeures et l'horizon de visibilité de l'énonciateur* », le procédé de répétition

apparaît comme un élément fédérateur de valeurs esthétiques imputables à une poétique langagière, dont il importe de décrypter les différents symbolismes.

2. Symbolismes de la répétition chez Ahmadou Kourouma

2.1. Portée esthétique de la répétition : une poétique langagière

Comme on le voit, la répétition, dans sa dimension morphosyntaxique, connaît un emploi pluriel dans la prose romanesque négro-africaine. L'écrivain Kourouma n'hésite pas à bouleverser la syntaxe française au point même de la révolutionner. A l'instar de la majorité des écrivains négro-africains, son discours, à travers le système itératif, affiche une volonté d'originalité qui manifeste une spontanéité de l'expression et une optimisation de l'expressivité. En tant qu'une de ses marques, la répétition fait de l'oralité une réalité désormais présente dans le discours romanesque. Comme le soutient M. Le Guern (op.cit.), la répétition permet, *dans sa forme, par exemple, anaphorique*, « d'orne le discours et d'exciter les mouvements de l'âme ; elle fournit à l'orateur un moyen commode d'amplification. » En englobant toutes les formes de répétition, l'anaphore renforce, en réalité, l'énoncé et réalise une sorte de symétrie syntaxique, ainsi qu'on le perçoit à travers les occurrences ci-après :

- « ... **des possibilités...**, **des possibilités... ! ...Des chances.... ! Des chances... ! Des chances... !** », *EAVBS*, 227
- « ...**Et puis elle.... Et puis elle Et puis elle.... Et puis,** », *ANEPO*, 140
- « **Rien ! Rien dans les... ! Rien dans les... ! Rien dans les ... ! Rien dans les... !rien, en fait de... ! Rien, en fait d'... !** », *QORODN*, 129.

Les jeux de mots induits par les divers mécanismes de répétition chez cet auteur ne produisent pas que des effets esthétiques. Au-delà de la dimension textuelle, ils sont révélateurs de la musicalité de la langue.

2.2. La répétition, comme source de scansion rythmique

La théâtralisation des mots et des groupes de mots installe, en effet, sur l'axe syntagmatique, une scansion rythmique, provoquant une sorte de musicalité au sein des phrases et même au-delà, de l'énoncé. Il faut entendre par théâtralisation, le fait de théâtraliser, c'est-à-dire « de donner le caractère de théâtralité à quelque chose. » En effet, Kourouma, par la combinaison de plusieurs mécanismes ou procédés langagiers, confère à ses textes romanesques, une certaine théâtralité qui est la conformité aux exigences fondamentales de la construction théâtrale. Il les transforme ainsi, en des textes dignes des œuvres dramatiques ou musicales. De fait, l'usage que fait l'auteur des sonorités, à travers les séquences à répétition, confère au récit sa musicalité et le roman devient, sous la plume de Kourouma, une sorte de partition musicale qu'il fait jouer au lecteur. De même, la répétition place son texte dans une certaine « poéticité romanesque ». Elle crée une rythmique qui embellit le texte. Dès lors, le locuteur ne fait pas que dire un propos, il l'inscrit dans une esthétique du beau. La musicalité est

partout présente dans les œuvres de Kourouma. On note très régulièrement la présence de rythmes croissants et de rythmes décroissants, à travers l'usage de la répétition, tout comme cela se décline dans les cas ci-après :

33. « Arrête **de l'étreindre,**
de la tourner,
de dire d'autres mensonges à ta femme.», *LSI*, p.124

34. « Le lit de bambou **était hérissé de mandibules,**
était grouillant de punaises et
de poux. » *LSI*, p.98.

35. « Fama voulait partir, parce qu'il savait **que personne ne voulait de lui dans la Capitale,**
que personne ne l'aimait. », *LSI*,
p.192.

36. « Et comme toujours dans le Horodougou en pareille circonstance, ce furent les animaux sauvages qui les premiers comprirent la portée historique
du cri de l'homme,
du grognement de la bête et
du coup de fusil... »
LSI,
p.200.

Tel que cela se présente, le rythme est dit croissant quand les seconds membres de la répétition sont plus étendus. C'est ce que l'on constate dans les exemples 1 et 2. En revanche, il est dit décroissant lorsque les seconds membres sont réduits comme dans les exemples 3 et 4. Toutes ces faits corroborent la musicalité des textes de Kourouma et dénotent chez lui, la scansion rythmique.

2.3. La répétition comme une marque linguistique et de l'oralité

La répétition sans nul doute représente une marque linguistique qui se place dans « l'emploi renouvelé et immédiat d'un même terme. » (G. Kouassi, 2007, p. 246). Ce renouvellement peut, avec une valeur lexicale, s'inscrire dans le répertoire des langues africaines⁷, ainsi qu'on le perçoit dans :

37. « **Gnoussou-gnoussou** », *ANEPO*, p. 55 ;

38. « **Djoko-djoko** », *ANEPO*, p.62 ;

39. « **Doni-doni** », *ANEPO*, p.82.

Ces termes dédoublés appartiennent bien au répertoire lexical malinké. La répétition permet donc à l'écrivain de créer des mots qui sont fonctionnels dans la langue malinké. En effet, « gnoussou-gnoussou » est un terme codé des anciens, qui désigne le sexe de la femme. « Djoko djoko » signifie « quel que soit » et « doni-doni » veut dire « petit à petit. » Chez Kourouma, la répétition est une marque évidente d'oralité comme il le reconnaît lui-même.

⁷ Une étude sur le phénomène de la reduplication est menée par R. Kaboré (2008) et présente ce phénomène comme marque des langues africaines à désigner un certain nombre de choses dans leur environnement

Elle fait « partie intégrante de l'oralité » (A. Mouzet, 2013, p. 40). Ses nombreux avatars confèrent à l'oralité des aspects esthétiques et démultiplient la puissance évocatrice de l'écriture. Interrogé par Jean Ouédraogo à ce sujet, Kourouma répondit : « La répétition correspond un peu à l'oralité. Vous savez que quand on parle, en oralité pour se faire comprendre, on a beaucoup de gestes et on se répète deux ou trois fois parce qu'on n'est pas sûr d'être compris la première fois. (...) Mais l'oralité, il faut le répéter, il faut le faire, il faut l'introduire un certain nombre de fois. C'est cette technique qui est utilisée par les Malinkés. (J. Ouédraogo, 2001, p. 775). Dès lors, la répétition se présente comme une technique orale pour asseoir son texte ou son propos tel qu'il le montre à travers ces exemples :

40. « Djigui en soufflant tomba dans le lit, désarticulé. **Jamais, jamais** il n'avait vécu aussi longtemps... », *MOD*, p.154.

41. « Sous un orage pareil, **personne, personne** d'autre ne pouvait arriver et les surprendre. *LSI*, p.77.

42. « **Deux gaillards**, il fallait **deux solides gaillards** pour tirer Bamba », *LSI*, p.15.

Ainsi qu'on peut le voir, dans les exemples 1 et 2, avec la répétition de la négation « jamais et personne », et comme le souligne J. Mourot, (1969, p. 64), l'écrivain « confère un automatisme qui aide à la mémoire. » Cette répétition permet au locuteur de rechercher les mots justes, de faire appel à sa mémoire pour bien construire son propos. Dans l'exemple 3, la répétition du substantif « **gaillards** » permet au locuteur d'ajuster sa phrase, en faisant une précision : « deux solides gaillards ».

Avec Kourouma, la répétition confère une véritable valeur expressive au texte. De fait, elle revêt un aspect incantatoire qui apparaît comme une dynamique cachée de son texte. C'est d'ailleurs, pourquoi il dit ceci : « La répétition chez moi aussi à un autre sens : cela signifie que je n'ai pas trouvé le mot exact saisissant le terme que je veux donner. Je montre pour que le lecteur se trouve un peu gêné là-dedans et se dise au fond : qu'est-ce qu'il veut dire, qu'est-ce qu'il veut ressortir ? Je lui dis : voilà je vous offre un peu tout ce que j'ai à dire là-dessus. » (J. Ouédraogo, 2001, p. 775).

Les hésitations de l'énonciateur, la titubation du discours oral permet à Kourouma de rechercher le mot exact dans son texte et cela a pour effet de réveiller la curiosité du lecteur qui participe, lui-aussi, à la mise en place du texte par les choix qu'il opère. Dès lors, la répétition permet de recodifier le message, au départ très simple :

43. « On entrait dans la piste et **la poussière, la poussière** en écran qui bouchait l'arrière, **la poussière** accrochée en grappes, **à tous les arbres, à toutes les** herbes de la brousse, aux toits des cases : les routes **en** arrachaient, l'échappement **en** refoulait et **la poussière** tournoyait épaisse... », *LSI*, p.94.

44. « Alors chaque fois on devient **quelque chose, quelque chose** de différent qui craint tout le monde. » *LSI*, p.53.

La répétition dans ces exemples procure une valeur redondante qui brouille le sens de la phrase. On accède à une surdétermination de son texte qui ne peut donc plus être lu et perçu à un premier niveau de compréhension. En effet, pour comprendre l'ensemble phrastique, il faut y ajouter à chaque fois, des pans de répétition pour former un tout sémantique complexe comme dans :

- (On entrait dans la piste et la poussière + la poussière en écran qui bouchait l'arrière + la poussière accrochée en grappes...+ la poussière tournoyait épaisse.// Accrochée en

grappes + **à tous les** arbres + **à toutes les** herbes de la brousse + aux toits des cases (**à tous les** toits des cases). // Les routes en (**de la poussière**) arrachaient + l'échappement en (**de la poussière**) refoulait et **la poussière** tournoyait épaisse.). Toutes ces répétitions associées pour accéder au sens total complexifient la signification de l'énoncé.

- (on devient, chaque fois, quelque chose + quelque chose de différent qui craint tout le monde.)

Ici, on associe le sens général de « quelque chose » à un sens particulier, plus précis. Mais la répétition n'étant pas gratuite, il faut prendre en compte les deux sens pour comprendre véritablement l'énoncé de Kourouma.

2.4. La répétition comme un ethos de subjectivité émotive et d'idéologie

A l'issue de cette analyse, l'on peut dire que la volonté de répétition ou de reprise qui marque l'écriture romanesque ici, apparaît, chez Kourouma, ainsi que la révélation d'un « ethos » du dire et de l'écrire, c'est-à-dire, une esthétique d'écriture, un mode de dire. Dans le texte de Kourouma, la répétition est éminemment expressive. Elle permet d'exprimer des subjectivités en mettant en évidence les sentiments des locuteurs. Le message, du point de vue normatif, doit être basique et répondre à l'unicité de ses constituants. Mais la réorganisation phrastique a forcément une valeur subjective, dans la mesure où le locuteur multiplie certains constituants. Dans ce sens, la répétition peut se présenter comme l'expression d'un cri de douleur, d'une plainte, d'une joie, etc., tel qu'en témoignent les exemples suivants:

45. « Oui, les génies entendirent les prières de sa maman, mais comment ! Et **après combien de** douleur ! **Après combien de** soucis ! **Après combien de** pleurs ! », *LSDI*, p. 35.

46. « Sous ses doigts, elle sentit **un bébé, un vrai bébé.** », *LSI*, p. 52.

Dans le premier exemple, l'usage de la répétition révèle la douleur, voire la souffrance ressentie et endurée. Dans le deuxième, c'est plutôt la joie ressentie qui est exprimée. C'est pourquoi le locuteur précise bien « un vrai bébé ». La subjectivité émotive se voit également à travers l'exemple de la séquence (*LSI*, p. 94.) où la répétition permet de rendre le sentiment du personnage qui, visiblement se sent noyé dans un environnement extrêmement poussiéreux. Comme le souligne O. Kerbrat (1980, p. 290) dans *sa subjectivité du langage*, les items répétés se présentent ici, tels des « subjectivèmes ». Ils permettent, en effet, de dépeindre le contexte énonciatif en caractérisant la situation immédiate. L'excès de poussière par exemple, est mis en relief par la reduplication du SN (**la poussière**), et sa reprise par le pronom personnel (en), ainsi que tout l'environnement lexical fait de verbes et d'adjectifs subjectifs.

Par moment, l'écrivain passe de la simple expression de la subjectivité émotive à l'expression idéologique. La répétition devient alors une sorte d'idéologème, un ethos idéologique, c'est-à-dire un moyen d'exprimer son idéologie, sa vision du monde et des choses. C'est ce qui advient surtout dans les situations dépeintes par les séries répétitives:

- épiphoriques, tels que:
«... **pendant quatre mois aux pillards, était extraordinaire. Ça tenait du miracle.** », *ANEPO*, 143.
- épistrophiques, comme:

- « **c'est comme ça on appelle** », *ANEPO*, 14-15-16 ;
 - « **Allah n'est pas obligé** », *ANEPO*, 20
 - « **Ah! Tiécoura.** », *EALVBS*, 31
- et même anaphoriques:
 - « ...**Et puis elle.... Et puis elle Et puis elle.... Et puis,** », *ANEPO*, 140
 - « **Rien ! Rien dans les... ! Rien dans les... ! Rien dans les ... ! Rien dans les...!rien, en fait de... ! Rien, en fait d'... !** », *QORODN*, 129.

En fait, les séquences qui intègrent ces différents prototypes itératifs servent parfois d'introduction à une série d'explications ou d'informations qui reflètent souvent l'opinion du narrateur ou de l'instance énonciative. Dans les phrases ou les énoncés, les structures répétitives permettent, non seulement, de relancer la narration et de produire des effets d'avancée inexorable, mais l'écrivain par ces moyens, se permet de dire, par moment, l'indicible.

2.5. Des stratégies de mise en relief ou d'emphatisation discursive

D'un point de vue linguistique, s'il y a une fonction évidente que l'on puisse trouver aux opérations de reprises et aux divers mécanismes de répétitions, c'est bien la volonté de mise en relief, voire d'emphatisation dans le discours. Quelle qu'en soit la forme ou la construction, la première visée d'une répétition discursive est la mise en relief d'un élément ou d'une circonstance de la situation de communication. Car, ainsi que le dit Franck Neveu (2015, p.140), en syntaxe, « l'emphase est utilisée pour désigner l'ensemble des procédés de mise en relief (construction présentatives, clivées, disloquées, focus, hyperbolisation, *répétitions*, etc.) » Ahmadou Kourouma, en faisant usage de tous ces paradigmes linguistiques d'itération, met au goût du jour, une des stratégies de communication inhérentes à sa culture, à sa civilisation, dans le cadre des interactions discursives.

Conclusion

Cet article est une contribution qui a consisté en une analyse de la portée énonciative et pragmatique des mécanismes de reprises et de répétitions dans le discours romanesque d'Ahmadou Kourouma, romancier africain noir francophone, dont les textes sont fortement marqués par les avatars du système d'itération discursive. En effet, grâce à une poétique particulière des structures itératives, ses récits manifestent une spontanéité de l'expression qui entraîne des effets ludiques certains et une optimalisation de l'expressivité. Dans une démarche grammaticale et linguistique à visées morphosyntaxique et sémantique, il nous a été donné d'une part, d'opérer une présentation de la poétique des structures répétitives et un décryptage morphosyntaxique d'occurrences répétitives tirées de l'ensemble de ses œuvres romanesques et, d'autre part, de procéder à l'interprétation de leur sens et de leurs symbolismes. Aussi convient-il de retenir au terme de cette étude, que l'auteur convoque la quasi-totalité des formes les plus usuelles de la langue française. Leur maniement et leurs diverses formes restent très étroitement liés à l'oralité africaine, en ce sens que les répétitions et reprises en demeurent des empreintes évidentes, toute chose qui fait l'originalité des textes de Kourouma. En tant que marque linguistique et au-delà de sa fonction d'emphatisation discursive, Kourouma en use comme de puissants moyens d'expression idéologique et de subjectivité. Il en fait des idéologèmes et des subjectivèmes.

Bibliographie

- Benveniste Emile, (1976), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, p.80, bêtes sauvages », in *Littératures Francophones. Langues et Styles, Paris*, l'Harmattan, pp. 49-65.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, (2002), *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Editions du Seuil, Paris.
- Dubois Jean et al, (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Essis Akpa Alfred, (2020), « Métalinguisme : entre autorégulation énonciative et expression idéologique dans le discours littéraire », in Rescilac N°11, *Revue Pluridisciplinaire, de la Faculté de Lettres, Langues, Arts et Communication, de l'Université d'Abomey-Calavi*, pp. (50 – 69).
- Kaboré Raphaël. « La réduplication. » In : *Faits de langues*, n°11-12, Octobre 1998. Les langues d'Afrique subsaharienne. pp. 359- 376; DOI : <https://doi.org/10.3406/flang.1998.1220> https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1998_num_6_11_1220
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation — De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- Kouassi Germain, (2007), *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook. l'Harmattan, Paris.
- Le Grand Robert, (2005), *Dictionnaire de la langue française*, version électronique.
- Le Guern, M., (1986), « La répétition chez les théoriciens de la 2^{ème} moitié du XVII^e siècle », in *Stylistique du XVII^e siècle*, N° 152, pp.269-271.
- Mourot Jean, (1969), *Le Génie d'un style : Chateaubriand : rythme et sonorité dans les Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Armand Colin.
- Neveu Franck, (2015), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin., 2^{ème} Edition revue et corrigé.
- Nissim Laurent, (2001), « Ahmadou Kourouma, des soleils des indépendances au vote des
- Noumsi Gérard Marie, (2009), *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*, l'Harmattan, Paris.
- Ouédraogo Jean, (2001), « Entretien avec Ahmadou Kourouma » in *The French Review*, Vol. 74, N°4, pp. 772-78.
- Riegel Martin et al, (1994), *Grammaire Méthodique du français*, PUF, Paris.
- Youri Tynianov. (1965), *De l'évolution littéraire », dans Théorie de la littérature. Textes des formalistes russes*, édition par Tzvetan Todorov, Paris, Seuil.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

La mort du héros dans la matière épique : sens et significations

GNAGNY Pedro Kennedy

Maitre-Assistant à l'Université Alassane Ouattara
Enseignant-chercheur en Traditions et littératures orales
gnapekenn35@gmail.com / gnapekenn@yahoo.fr

Résumé :

L'épopée est un genre martial qui pose très souvent la mort de son héros ou de ses personnages principaux comme un absolu ou comme un prétexte pour véhiculer des valeurs. Le récit épique interroge et convoque donc la mort dans les fissures de sa narration pour une question de dynamique générique. De ce fait, en approchant la modalité et la causalité de la mort dans le récit épique, la présente contribution fixe des principes de survie fondés sur l'expérience morale et idéologique des héros épiques.

Mots clés : déchéance sociale - équilibre restauré – honneur chevaleresque – initiation – palingénésie.

Abstract:

The epic, a martial genre, very often poses the death of its hero or its main characters as an absolute or as a pretext to convey values. The epic tale questions and therefore summons death in the cracks of its narration for a question of generic dynamics. In fact, by approaching the modality and causality of death in the epic, this contribution sets out principles of survival based on the moral and ideological experience of the epic heroes.

Keywords: social decline - restored balance - knightly honor - initiation - palingenesis.

Introduction

Dans l'histoire des peuples et des civilisations, il est fait état du foisonnement de poèmes et de récits évoquant les luttes entre familles et tributs, les migrations et les conquêtes, les affrontements entre humains et forces naturelles, les exploits des chefs et des guerriers. Ce type de poèmes et de récits sont des épopées. C'est un genre multiforme, selon Roulin (2005)¹, qui se spécifie par la dynamique guerrière des personnages engagés dans des crises armées ayant pour fin la possession du pouvoir politique sur une contrée plus ou moins vaste. Ce qui justifie la pensée de Hegel (1997, p. 341) à propos de ce genre, quand il souligne que

¹ ROULIN Jean-Marie, (2005). *L'Épopée de Voltaire à Chateaubriand : poésie, histoire et politique*, Oxford, Voltaire Fondation.

L'épopée, dès lors qu'elle a pour objet ce qui est, reçoit pour objet le développement d'une action qui doit parvenir à la visibilité avec toute l'ampleur des circonstances et des situations comme un épisode riche, lié au monde en lui-même total d'une nation et d'une époque. Ce qui constitue le contenu et la forme de l'épique proprement dit, c'est toute la vision du monde, et toute l'objectivité de l'esprit d'un peuple.

L'intérêt de ce travail épique (Goyet, 2006) a trait à la question de la mort, le héros donnant la mort ou la recevant pour atteindre l'immortalité. Clifford (2016) expose des croyances et des pratiques étranges voire emblématiques sur la mort et l'au-delà. Les dimensions psychologique, culturelle, biologique et physique de ses pistes d'analyse découvrent des vérités saisissantes qui élargissent la connaissance sur la mort et sur ce qui pourrait venir après elle. C'est pourquoi l'épopée, genre martial, pose souvent la mort, surtout celle des personnages principaux, comme un prétexte pour véhiculer des savoirs, d'où le sujet de notre réflexion « La mort du héros dans la matière épique : sens et significations ».

La compréhension du sujet de réflexion nécessite une approche définitionnelle de certaines notions. De fait, la matière épique, champ de la performance textuelle du héros de l'épopée, désigne le fond textuel, indifféremment de la forme. C'est l'histoire, le principal objet de narration de l'aède. Quant aux notions de sens et de significations, elles vont de pair. On se réfère, toutefois, aux éclaircissements de Rastier (2003) : pour lui,

Convenons que la signification est une propriété assignée aux signes, et le sens une "propriété" des textes. La notion transitoire de contexte peut servir à opposer ces deux problématiques. Si l'on approfondit la distinction entre *sens* et *signification*, un signe, du moins quand il est isolé, n'a pas de sens, et un texte n'a pas de signification. La signification résulte en effet d'un processus de décontextualisation, comme on le voit en sémantique lexicale et en terminologie : d'où son enjeu ontologique, puisque traditionnellement on caractérise l'Être par son identité à soi. En revanche, le sens suppose une contextualisation maximale aussi bien par la langue (le contexte, c'est tout le texte) que par la situation (qui se définit par une histoire et une culture, au-delà du *hic et nunc* seul considéré par la pragmatique). Aussi, alors que la signification est traditionnellement présentée comme une relation, le sens peut être représenté comme un parcours.

En fait, le récit épique convoque et interroge la mort dans les fissures de sa narration, pour une question de dynamisme générique. L'étude interroge donc les modalités et la dimension pédagogique de la mort du héros dans la narration épique. Les adverbes comment et pourquoi constituent les linéaments de l'itinéraire réflexif de cette contribution qui s'adosse sur des récits épiques d'aires géographiques et culturelles différentes :

- épopées africaines : *Soundjata ou l'épopée mandingue* (1960), *Chaka* (1940) et *Dôgbôwradji* (1988) ;
- épopée française : *La chanson de Roland* (1969) ;
- épopée arabe : *Antara* (2016).

L'analyse, au plan méthodologique, s'appuie sur la sémiotique narrative. L'exploitation de ces traditions littéraires diverses détermine la grille d'analyse qui s'intéresse aux motifs et archétypes liés au sens de la quête et de la mort des héros épiques dans les textes. Elle piste la perspective des travaux de Denise Rochat (1986, p. 39). Traitant de la mort du héros épique, le penseur affirme, en effet, que « la mort n'est pas un leitmotiv¹ » et que « si du point de vue thématique, elle participe à l'unité de l'œuvre, le dérèglement atypique qu'elle produit met en question, tout en l'exposant, le rôle qu'elle joue ». L'analyse s'inscrit dans la perspective rochatienne qui superpose le sens de la mort épique à la simpliste tradition universelle du trépas, dans l'ordre naturel de la condition humaine.

1. La perception de la mort : état de la question

Dans *Qu'est-ce que la mort ?*, Roland Quilliot (2000) approche le thème de la perception de la mort par une problématique qui se présente en trois questions : Existe-t-il, face à la mort, une attitude saine et authentique qui s'opposerait à une attitude morbide ou puérile ? Les choix de la modernité, souvent accusés de refouler la mort et de la priver de son sérieux, peuvent-ils être justifiés ? Peut-on défendre cette modernité du reproche d'avoir, en évacuant Dieu de son horizon immédiat, sacrifié la dimension spirituelle de l'homme à son désir de puissance et de rationalité ? Ces questions, d'un intérêt philosophique majeur, trouvent des réponses chez Jacques Ricot (2003) qui aborde la mort comme un phénomène ambivalent², avant de démontrer qu'elle n'est pas à craindre puisqu'elle est impensable³. Les arguments de ce dernier, à cheval sur la l'expérience médicale et le décodage philosophique, attestent bien que la mort, état irréversible d'un organisme biologique ayant cessé vivre, revêt bien des significations dans différents contextes. Le cadre de l'épopée retient, parmi tant d'autres, notre attention.

L'épopée raconte l'illumination et la liberté des civilisations depuis l'aube des temps. Donnant au mythe un privilège sur le présent et ses aspirations, la totalité que constitue l'épopée est le règne de la terreur : le désordre, la violence, l'hostilité de la nature, l'inimitié des hommes et les épreuves de la fatalité épient la fragilité humaine. Ce perpétuel défi de la vie cantine invraisemblances et altercations dès qu'on s'affranchit de la bassesse de l'action

¹ Il est très fréquent, dans l'épopée, de découvrir les scènes des derniers instants de guerriers agonisants, victimes des guerres et les multiples batailles. En cela, la mort dans l'épopée est d'une régularité qui en sape très souvent la portée sémantique et idéologique.

² Pour lui, la mort est à la fois naturelle et culturelle. Événement inéluctable, insaisissable, certain main d'une heure incertaine, la mort paraît d'une « objectivité subjective ».

³ Penser à la mort, c'est penser à la vie dans sa finitude.

pour embrasser une atmosphère plus concrète¹. Au prisme de l'action se trouve le personnage épique : simples mortels, héros ou dieux. L'intérêt de l'étude porte sur la classe intermédiaire de ces trois entités.

Le héros, dans l'épopée, se distingue de la population épique constituée des combattants anonymes. Les familles et les autres animateurs de la vie quotidienne sont ignorés quand ils n'influencent pas, d'une quelconque manière, le parcours des personnages emblématiques. Au-dessus et au-dessous de ce tableau héroïque se tiennent les puissances divines qui figurent la totalité du monde. Parce que la forme primitive de l'oralité réprime la multiplicité des personnages secondaires. Seul sont retenus des individualités qui constituent le noyau à penser et à construire l'épique. Cette esthétique s'adosse sur une conception aristocratique et féodale de la société qui privilégie les chefs.

Le héros, « homme promu ou dieu déchu » (Mircéa, 1976, p. 297) survole ce contexte de tumultes et de privations. Héros épiques auroraux² (Bowra, 1952, p. 9) et héros épiques sensuels se côtoient et se mesurent dans l'atmosphère nébuleuse des gestes épiques. Faisant fi de la discontinuité entre son moi et ses autres, ils magnifient l'action et lui donne sa dimension collective par l'intérêt qu'en tire la communauté tout entière : Ulysse unit force et courage à l'astuce et à l'acharnement pour vaincre à Troie et donner la victoire à son camp.

Cette adaptabilité du héros épique grec corrompt l'héroïsme épique, en général, qui apparaît comme perplexe. L'ambiguïté due, en partie, au fait que le héros demeure imbibé du rayonnement des dieux, est telle qu'il semble entretenir des capacités mystérieuses de correspondance avec eux. Le héros a l'art de dompter les puissances surnaturelles, et par métonymie, de participer de leur comminatoire frayeur. Achille défait les dieux en vandalisant le temple d'Apollon dès le début de la longue guerre de Troie. Il apparaît toutefois comme un dieu, fils d'un roi et d'une déesse, figure divine de l'art de la guerre, symbole des ténèbres pour les ennemis qui ont le malheur de le rencontrer sur le champ de bataille pendant la guerre.

Il y a, en effet, un rapport vertical entre la guerre et l'épopée. Plusieurs théoriciens spécifient le genre par ce thème. Marmontel parle d'une action « mémorable et engagée » (1751, p. 271). Hegel (1944, p. 110), pour sa part, estime que « les conflits de l'état de

¹ On fait ici allusion au thème de la *fable*, disposition considérée du côté des incidents qui composent l'intrigue, et servent à nouer et à dénouer l'action.

² Le héros épique auroral est, selon Bowra Cecil Maurice, (1952, *Heroic Poetry*, London, Macmillan) celui qui vit pour l'action et pour l'honneur, au risque de son existence.

guerre » constituent le sujet par excellence de l'épopée. Ainsi, le conflit, motif primordial dans le mythe comme celui de Prométhée (Vernant, 1974) où la célébration du feu est la métaphore de l'apport de la connaissance aux hommes, prend une envergure générale dans l'épopée. L'action guerrière oppose des masses, hommes en armes, rangés en ordre de bataille, prêts à s'affronter pour donner et recevoir la mort. L'horreur de l'entredévorement de la vie se transforme alors en une contemplation, libération psychologique qui illumine les voies de l'interprétation et qui fait de la cruauté des champs de bataille ou des couloirs des palais royaux une esthétique de la bienveillance.

La mort y trouve des sens. Les héros meurent jeunes, quoique quasiment invincibles. Dans l'épopée éponyme de Cúchulainn (1995), le héros, fils de Lug le polytechnicien, dieu suprême du panthéon celtique, et de Eithne, la mère de tous les dieux, symbole de la maternité, est, du point de vue humain, le fruit de la rencontre du roi Conchobar Mac Nessa et de sa sœur Deichtire, qui est aussi son cocher. Il se bat continuellement, depuis son enfance, et tue tous ses ennemis jusqu'à ce qu'il soit atteint de la lance de Lugaid, sur un champ de bataille où se rependaient par millier les guerriers qui avaient péri de Cruaidin Calcidhean, sa précieuse épée. Blessé à mort et conscient de sa dernière heure venue, il s'attache à un rocher pour n'être ni assis ni couché devant l'ennemi qui craignait de l'approcher. Cette stature rappelle Antara, le héros absien. Mortellement atteint par une flèche empoisonnée dont il succombe plus tard de la blessure, le puissant Antara revêt son armure et s'appuie sur sa lance. Il rend l'âme dans cette stature : « Il [Antara] arrête Abjer [son cheval], plante sa lance en terre, et, s'appuyant dessus, il demeure immobile » (Devic, 2016). Mais ses ennemis craintifs de la force de son bras ne peuvent oser poursuivre sa caravane fuyante, encore moins l'approcher.

Les deux héros défient l'essence de la mort dans une « combinatoire dramatique » (Souriau, 1957, p. 94) dont ils sont les héroïques vaincus. Ils témoignent de ce que Hentsch (2005) appelle « le désir de se continuer »¹. Que peut la matière périssable du corps face à la mort, inévitable aboutissement de toute naissance ? L'universalité de ce thème traduit l'infrangible limite de la condition humaine, même portée à sa perfection héroïque. C'est pourquoi la mort apparaît comme objet de crainte.

¹ HENTSCH, Thierry. *Raconter et mourir : Aux sources narratives de l'imaginaire occidental*. Nouvelle édition [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2005 (généré le 04 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/14230>>. ISBN : 9791036513589. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pum.14230>.

2. La crainte de la mort : une légitimation de l'initiation

La mort est objet de frayeur de la part des hommes. Ceux-ci prennent toutes les mesures utiles et possibles pour l'éviter ou la retarder. Dans l'épopée, genre singulier pour son inévitable cadre agonistique, les personnages se donnent autant que possible les moyens de ne pas succomber aux coups mortels des ennemis. Dans l'épopée occidentale, plus précisément dans *La Chanson de Roland* (Gérard Moignet, 1969), les chevaliers¹ revêtent des armures qui constituent une couche de protection en métal ou en cuir contre le tranchant des armes de l'ennemi. Parmi tant d'autres, on citera le *heaume* (Gérard, tranche LXXXII), grand casque des hommes en armes enveloppant toute la tête, et le *haubert* (Gérard, tranche LXXXII), longue cote de mailles des hommes d'arme du Moyen-âge qui les protégeaient jusqu'aux genoux.

De fait, l'amure² est un dispositif sécuritaire de protection déployé sur des parties dans l'optique d'éviter toute blessure à même de causer la mort. Mais ces objets de protection ne constituent pas des faits d'initiation. L'initiation des guerriers dans *La Chanson de Roland* relève de l'ordre de la Chevalerie, institution militaire et religieuse du Moyen-âge qui imposait à ses membres la bravoure, la loyauté, la protection des faibles et la courtoisie envers les personnes faibles et les dames. Les chevaliers faisaient profession de porter une certaine tenue et de prendre les armes contre les infidèles, au nom de Dieu : l'armée de Charlemagne est accompagnée de l'Evêque Turpin qui bénit les nobles chevaliers prosternés devant lui, leur

¹ La formation des chevaliers relève d'un long et pénible processus. Tout prétendant au titre de chevalier doit suivre un long apprentissage à la cour d'un seigneur. Vers l'âge de sept ans, le garçon est envoyé vivre dans l'entourage d'un chevalier et le servira de serviteur jusqu'à la puberté. A la puberté, il devient écuyer et accompagne son maître au combat tout en apprenant l'art militaire. L'écuyer, pour entrer dans la chevalerie, doit maîtriser les armes et l'art de la guerre (l'art de tuer). La veille de l'adoubement, l'écuyer est baigné afin de le laver de ses péchés. Puis, il passe la nuit seul en prière. Le lendemain, il reçoit son épée, bénie, il prête serment promettant de se consacrer aux grandes causes de la chevalerie. Avant d'aller à l'église, il doit être reconnu par son maître d'un coup de poing ou du plat de l'épée et maintenant le chevalier l'appelle "Sire Chevalier". Sire Chevalier peut enfin aller à l'église pour devenir chevalier (adoubement). Un chevalier est un homme différent des autres. Il ne doit jamais faillir à l'honneur et surtout jamais il ne doit s'en prendre au plus faibles que lui (les femmes).

² L'homme d'arme comprit très vite que se défendre lors d'un combat était aussi important que de porter un coup à l'ennemi. Aussi, parallèlement au développement d'armes offensives, se développèrent des armes défensives dont le bouclier est sans doute la première. Ensuite, il parut logique de protéger la partie la plus vulnérable (la tête) puis s'étendre cette protection aux parties du corps vulnérable. Les premiers chevaliers portaient une cote de mailles, pesant jusqu'à quinze kilogrammes et l'armure pesait environ quarante kilogrammes. La maille était faite de milliers d'anneaux en fer, chacun rattaché à 4 autres et fermé par un tout petit rivet. Elle est aussi appelée haubert. Le haubert se portait sur un vêtement rembourré, le gambin. Certains hauberts descendaient presque jusqu'à la cheville. La cote de mailles s'ajustait comme un costume et, à partir du XIII^e siècle, les chevaliers portaient des jambières et de longues manches recouvrant les mains comme des mitaines.

laissant pour unique consigne de frapper fort de leurs épées, en guise de pénitence : « Les Français descendent de cheval, se prosternent contre terre, et l'archevêque, au nom de Dieu, les a bénis. Pour pénitence, il leur ordonne de frapper. » (Gérard, LXXXI). Ainsi, ces dispositions à la fois physiques, techniques et idéologiques visent certes à garantir la victoire au roi. Mais, elles sont prises, avant tout, pour éviter de s'exposer à la mort sur le champ de bataille.

Dans la dynamique africaine, le Dieu, ainsi que le conçoivent et se le représentent les chrétiens français, n'existe pas. Divin objet de croyance du monde occidental, il est, dans la perspective africaine, symbolisé par des sacralités animistes. Les matières épiques plus ou moins récentes, notamment celle du prince Soundjata, au Mali, ne font aucunement cas de l'Islam qui aurait bien pu figurer dans les pratiques religieuses comme fondement d'une foi collective. Ce sont plutôt les fétiches ornant la chambre de Soumaoro qui garantissent son invulnérabilité sur les champs de bataille, et son avantage sur les autres rois.

La description des *sofas* laisse très peu de place à la peinture de leurs tenues de guerre. Il ne s'agit pas ici de l'apparat, mais de la contenance, de la puissance du *sofa* dont la foi réside plutôt dans le pouvoir de ses fétiches. Le héros Soundjata sacrifie « cent taureaux blancs, cent béliers blancs et cent coqs blancs » (Djibril, p. 105), hécatombe censée lui attirer la faveur des dieux. L'épopée de Soundjata découvre donc l'identité religieuse d'une communauté animiste. Les monarques ennemis sont des rois sorciers, versés dans l'art de la maîtrise du monde invisible.

Dans l'épopée bantoue de Chaka, Issanoussi intercède pour Chaka. Il est celui qui assure la communication entre les dieux et le héros. Par sa main magique qui n'est autre que la rampe des forces occultes, il façonne le cœur et le corps de Chaka qui devient un guerrier indomptable, féroce et impitoyable. Par des pratiques magiques et des sacrifices humains, le héros entame et parachève son initiation. Par la puissance des génies protecteurs auxquels lui confie Issanoussi, Chaka remporte des combats et des guerres, même les plus désespérées.

C'est reconnaître, en fin de compte, que le héros qui s'entraîne à la guerre et recherche les arguments d'une puissance surhumaine se ménage pour éviter à la mort que lui réserverait un éventuel ennemi. S'établit alors la tacite corrélation entre l'initiation et la thématique de la mort. Le héros, en se préservant de la mort, reconnaît sa condition d'humain dont il ne peut s'affranchir que par l'accès à un certain savoir, à la connaissance des secrets des puissances obscures ; cela passe par une initiation. Ainsi, le chevalier qui, avant l'adoubement, passe des années de service auprès d'un chevalier comme écuyer et s'entraîne continuellement à la

guerre, fait son initiation à sa future vie de chevalier. Il en sort cultivé, éduqué à l'art de la vie à la Cour et formé aux plus efficaces techniques de combats. Il en est de même du guerrier africain qui se lie toujours des services des forces occultes par une initiation pour éviter la mort ou la déchéance.

3. La déchéance sociale, une mort défectueuse

La déchéance se présente généralement comme la perte d'un statut de supériorité ou de leader. Dans la rivalité qui oppose les hommes politiques, être déchu revient à perdre sa suprématie, dans une dialectique, sur un autre jugé inférieur au préalable.

Dans l'épopée, la déchéance s'apparente à la mort, une mort psychologique parce que l'individu en question ne perd seulement pas la vie, mais plutôt les honneurs et le mérite que sa suprématie lui conférait. Il en est ainsi du roi sorcier Soumaoro, dans *Soundjata ou l'épopée mandingue*. Le roi sorcier, en effet, au contact de la mystérieuse flèche ergotée que lui avait destinée l'arc de Soundjata, sent qu'il a perdu tous ses pouvoirs mystiques, pouvoirs qui lui assuraient une absolue domination sur tous ses ennemis, notamment sur Soundjata, pendant les batailles et dans les rapports communautaires. Le narrateur affirme justement que « c'était à cause de ses fétiches que tous les rois tremblaient devant lui, car il pouvait lancer la mort à qui il voulait » (Djibril, pp. 73-74). Les fétiches sont donc des objets dont la possession procure protection et pouvoir mystiques. Ils sont de formes, de tailles et de natures diverses. La description de la chambre secrète de Soumaoro donne des précisions sur la nature de ses fétiches. L'intrusion de Balla Fasséké dans ce lieu du palais de Soumaoro tenu secret opère l'émouvante découverte :

les murs de la chambre étaient tapissés de peaux humaines ; il y en avait une au milieu de la salle sur laquelle le roi s'asseyait ; autour d'une jarre, neuf têtes de morts formaient un cercle ; lorsque Balla avait ouvert la porte, l'eau de la jarre s'était troublée et un serpent monstrueux avait levé la tête [...] il vit au-dessus du lit, sur un perchoir, trois hiboux qui semblaient dormir ; au mur du fonds étaient accrochées des armes aux formes bizarres : des sabres recourbés, des couteaux à triple tranchant. Il regarda attentivement les têtes de morts et reconnut les neuf rois tués par Soumaoro ; à droite de la porte, il découvrit un grand balafon, grand comme il n'en avait jamais vu au Manding. (Djibril, p. 74)

Mais toute puissante mystique s'entretient par une certaine éthique de vie prescrivant des interdits ou des secrets. Pour avoir ventilé son secret, Soumaoro est atteint d'une flèche à la base de sa perte. Conscient de sa défaite qui équivaut valablement à une relégation au rang des faibles, le roi sosso prend la fuite, poursuivi par ses vainqueurs. Il ne trouve son salut qu'en s'engageant désespérément dans l'ouverture d'une grotte qui, dans le fond, est comme un caveau, un tombeau, un sépulcre où il s'efface de la société des vivants : « A droite il

[Soumaoro] vit la grotte béante de Koulikoro, sans hésiter il entra dans la grotte noire. » (Djibril, p. 122).

Par l'accès à cette grotte, sans en être vraiment un, Soumaoro intègre le monde des morts d'où il ne sort d'ailleurs plus jamais. Sa défaite militaire marque le terme de son hégémonie politique. C'est le moment où tout bascule et que l'individu se regarde dans le miroir des yeux de ses semblables. Comprenant alors sa vanité et la déchéance dont il est l'attribut, il tourne dos définitivement à la vie et à l'espoir que symbolise désormais Soundjata. Il s'enfonce dans l'obscurité de la grotte et disparaît des yeux des hommes. Il meurt alors par anticipation parce que cette violation du territoire des ombres est un suicide. Que donne alors à retenir le sort de ce héros négatif, d'un point de vue strictement moral ?

Si l'on part du postulat que l'épopée pose généralement des problèmes politiques, la défaite de Soumaoro enseigne sur la gestion des peuples pour enfin porter une attention particulière sur la préservation du secret.

L'administration du pouvoir est éprouvante parce qu'elle est une constante invitation à un humanisme véritable, à une certaine probité et à un sens de la justice. Soumaoro qui a violé certaines règles¹ de bonne sociabilité l'a payé de sa vie. L'une des fautes majeures dont le personnage se fait sujet est le rapt de l'épouse de son neveu. Par cet acte, le personnage franchit des barrières que sa condition de roi ne lui autorise pas. On rappellera, que la grande guerre de Troie dans *L'Iliade* (Homère, 2004) est partie du rapt d'Hélène, épouse de Ménélas, par Paris, Prince de Troie. La guerre qui s'en est suivie a été l'une des plus longues et l'une des plus meurtrières des chants épiques. La femme est encore au centre des sujets du conflit, mais elle ne demeure pas l'unique cause. La mise à mort systématique des rois vaincus², les injustices sociales et la tyrannie auxquelles étaient soumis leurs peuples appelaient bien entendu à un soulèvement, une révolution armée pour rétablir l'ordre. Les émissaires du Manding ne disaient-ils pas à Soundjata : « Soumaoro Kanté, le puissant roi de Sosso, a jeté la mort et la désolation sur le Manding ; le roi Dankaran Touman s'est enfui, le Manding est sans maître [...] Viens restaurer l'autorité légale au Manding ; les mères en larmes ne prient que par ton nom. » (Djibril, p. 86). A cette question liée à la collectivité s'ajoute celle de la conservation d'un secret. Soumaoro se perd pour avoir confié son secret vital à un tiers.

¹ Soumaoro est un incestueux pour avoir ravi, à son neveu, son épouse. Il prend aussi de force le griot de Soundjata, tue les rois qui s'opposent à son autorité et méprise, pour sa propre perte, le fondement et la valeur de son secret.

² Ce sont leurs têtes, au nombre de neuf (9), que Balla Fasséké aperçut dans la chambre secrète du roi de Sosso.

L'enseignement que véhicule le sort du personnage peut se libeller comme suit : il ne faut jamais dévoiler ses secrets. Cela, pour éviter d'être confronté, comme Soumaoro, à de graves revers. La gratuite loquacité étant, par nature, un défaut congénital aux femmes, le roi sosso a fait preuve de déraison en extériorisant son plus grand secret. La trahison qui s'ensuit fait de sa destinée un cas d'école, la trahison étant récurrente dans les épopées comme l'exemplifie Ganelon vis-à-vis de Roland, dans l'épopée française.

4. La mort de Roland, une problématisation de l'honneur chevaleresque ?

Le personnage de Roland est un symbole. Il incarne la fierté des magnifiques et valeureux chevaliers médiévaux français, armures polies et luisantes, larges et tranchantes épées sur le flanc, les étendards marqués, montés sur de superbes destriers. Si le personnage a acquis une telle notoriété dans la conscience nationale française, ce n'est pas pour avoir été courageux sur les champs de bataille, au côté de l'empereur Charlemagne. Les chevaliers Bayard, Bertrand du Guesclin et Godefroi de Bouillon auraient dû être cités s'il ne s'agissait que de prouesses chevaleresques. Ils sont, tout autant que Roland, connus en France comme des justiciers en armure pour faire régner l'ordre dans la société féodale.

Roland est glorifié par la spécificité de sa mort. Le personnage voit la mort venir à lui sous la forme d'une sombre armée de païens. Pourtant, il ne se dérobe pas pour préserver sa vie. Il pense plutôt aux coups que sa redoutable Durendal portera aux ennemis en même temps que sa fierté lui impose une attitude des plus inattendus. Son ami et compagnon de tous les jours, Olivier, le supplie de sonner de l'olifant, ce qui avertirait l'armée du danger encouru par l'arrière-garde. « Roland, mon compagnon, sonnez l'olifant ! Charles l'entendra, ramènera l'armée ; il nous secourra avec tous les barons » (Gérard Moignet, LXXXV), disait Olivier. Mais le sens de l'honneur grise le raisonnement du fier chevalier qui compte préserver son image et celle des siens : « qu'il ne soit jamais dit par nul homme vivant que pour des païens, j'aie sonné mon cor ! Jamais mes parents n'en auront le reproche ».

De fait, même si par la suite, le désolant spectacle d'un champ de bataille jonché des corps de chevaliers français morts, plus par lassitude que par pusillanimité, attendrit au plus haut point le héros épique, qui se décide enfin à sonner du cor et rappeler ainsi le gros de l'armée, la mort du héros Roland a tout l'air d'un sacrifice pour l'honneur de la chevalerie et de la France. Cette mort est une mort chevaleresque, puisqu'elle trouve toute sa justification dans une éthique fondée sur les valeurs chevaleresques, celles-là même qui recommandent au chevalier de faire preuve d'honneur en toute circonstance.

Que peut-on alors retenir, en termes de moralité, de la mort du héros français ? Roland meurt pour n'avoir pas sonné du cor, ce qui rappellerait le gros de l'armée de Charlemagne. Mais le Français ne réfléchit pas « sur une stratégie rationnelle » (Madelénat, 1986, p. 56). Malgré les incitations de son meilleur ami et compagnon¹ Olivier, il ne s'exécute pas. Par ce choix, il défend des valeurs chères à l'honneur chevaleresque. Mais face au surnombre, la raison aurait voulu que Roland cède aux conseils d'Olivier. Le héros meurt donc par orgueil et par témérité, deux notions fondamentalement voisines. Cette mort est l'occasion de l'élaboration d'une moralité qui recommande au héros épique du courage, non de la témérité, courage aveugle, audace qui ne s'accoude sur aucune impulsion de la raison. En fait, ce que Roland recherchait, ce n'était pas la victoire sur les ennemis, mais plutôt le renom. Ainsi, il sacrifie l'intérêt collectif pour sa gloire personnelle.

Mais la mort de Roland n'est-elle pas une interpellation sur les valeurs de la chevalerie. Parce que tous les chevaliers ne sont pas des héros épiques, et vice versa. Par ailleurs si on reconnaît à Homère d'avoir produit les poèmes épiques les plus illustres de la littérature, il faudra alors s'intéresser à l'esprit de l'héroïsme épique chez l'aède. Chez lui, en effet, Achille illustre l'aspect preux. Mais il n'est pas l'unique héros. C'est surtout au héros de *L'Odyssée* (Homère, 1995) Ulysse, que les Grecs doivent leur victoire finale sur les Troyens. Homère magnifie donc la prouesse concomitamment à la ruse qu'il aurait été plus avisé de joindre aux valeurs chevaleresques. L'héroïsme épique devrait, selon les circonstances, faire recours à la raison et la ruse. Ainsi, même si la mort de Roland ne saurait être qualifiée de mort gratuite, elle aurait tout de même pu être évitée en restaurant un équilibre idéologique entre la prouesse et la raison.

4/ La mort comme restauration d'un équilibre

Par l'engagement du héros épique dans le combat pour le bien-être collectif, le personnage prend en charge la destinée de la communauté. Il existe alors un contrat idéologique entre lui et le peuple qui lui confie l'espoir de son bien-être futur. Le héros fait un implicite serment de prendre le parti du bien au détriment du mal, de la vie au détriment de la mort. Ce contrat social, pour son importance dans la survie de la masse populaire, impose que le héros s'imprègne de valeurs que l'épopée se fait prompt à relater. Pour cette raison, la mort du héros est souvent perçue comme une extirpation après une grave faute, un manquement,

¹ Le compagnonnage est une des valeurs essentielles de l'héroïsme épique, parce que le compagnon du héros est son meilleur ami, c'est celui qui l'épaule dans les combats mais aussi qui donne son point de vue dans les grandes décisions qui concourent à assurer la victoire sur les ennemis.

une défaillance morale. Ainsi, pour en atteindre les sinuosités, il faut interroger sa vie, notamment la nature et la qualité de ses relations avec ses parents, ses amis et même ses ennemis. En cela, on choisira d'examiner le personnage de Chaka, héros épique bantoue dont la matière épique tumultueuse appelait à la restauration d'un équilibre bouleversé par l'ambition démesurée du héros.

Tout part de la famille qui, pour le commun des mortels, est une cellule, un groupe ferme où les individus, liés par des liens de sang et de sentiments, manifestent les uns pour les autres des intuitions de bonne sociabilité, selon les cas. Le héros épique, totalisateur des valeurs cardinales qui garantissent le bien-vivre en collectivité, a un devoir d'exemplarité au sein des siens. Il ne saurait trahir le naturel principe de fonctionnement de toute famille.

Dans l'œuvre de Mofolo, Chaka est un héros sanguinaire qui nourrit son hégémonie personnelle du sang des membres de sa famille. Son parcours, fait essentiellement d'initiations, est ahurissant. Il résulte, de ce long processus de magie noire, des résultats détournés du paradigme classique de la figure du héros épique. Le mérite de Chaka est d'avoir recréé un monde, d'avoir donné une forme unique à une pluralité de peuplades éparses et insignifiantes. En donnant une âme à cette communauté, il vend la sienne au prix de sa puissance, acquise à la démesure des centaines d'hommes, de femmes et des enfants sacrifiés. Chaka, sans état d'âme, met à mort tous les enfants issus de sa liaison avec ses concubines. Il ne connaît de manifestation d'amour paternel, peut-être parce qu'il n'en a jamais reçu. Toujours est-il que le héros épique s'écarte des schèmes classiques de l'héroïsme et fixe ses propres règles, ses propres principes de vie et de survie qui défient la morale et laisse perplexes tous ceux qui ont déjà ressenti de l'affection pour des siens. Après sa propre descendance, Chaka s'en prend à son épouse, la belle Nolivé à qui il donne froidement la mort. Sa mère Nandy subit le même sort. Mais l'impunité qui donne à tous ces crimes une légitimité effroyable dans l'œuvre n'a de sens que dans l'entendement du héros inhérent à sa seconde nature de fils des ombres.

Chaka doit donc mourir pour l'intérêt supérieur du peuple zoulou. Cette mort ne s'inscrit pas comme une naturelle cessation de la vie. Elle relève d'un souci d'équilibre et d'un mécanisme de préservation de la survie communautaire au détriment du nombrilisme et de la tyrannie d'un individu, fut-il un roi nommé Chaka. Parce que Chaka, à terme, figurait plus un anti héros qu'un héros épique. Il incarne le personnage de la mère dévorante (Denise Paulme, 1976) parce qu'il se nourrit de l'âme de son peuple qui n'a que trop souffert de la barbarie d'un roi sanguinaire et toujours insatisfait. Cet *ethos préalable* (Nanourougo

Coulibaly, 2020) est, par ailleurs, redoré chez Senghor. Banni par les dieux, le personnage est extirpé du monde des vivants par les mains assassines de ses frères. La mort de Chaka est un régicide et fratricide qui ont une saveur libératrice et salvatrice, comme pour extirper un loup de l'enclos d'une bergerie. Même si le fratricide suppose une déduction, compris dans le sens d'un appauvrissement en terme d'effectif, le régicide est certes une fin, mais tout aussi une ouverture, un espoir. Ne dit-on pas « Le roi est mort, vive le roi » ?

Par la mort de l'énigmatique personnage de Chaka, « héros négatif mais fascinant » (Gérard, 1984), l'épopée conserve sa dimension pédagogique et didactique qui s'accoude irrémédiablement sur la prestance du héros. Quelles leçons donne alors l'éthos si controversé de Chaka ?

Le sort de Chaka est une interpellation du monde politique, notamment des dirigeants politiques qui usent de leurs super pouvoirs pour brimer les plus faibles, piétiner les intérêts collectifs et instituer des régimes autoritaires et dictatoriaux. Le dirigeant qui tétanise son peuple s'éloigne progressivement de l'affection de ses administrés. En lieu et place de l'estime du peuple, il cultive et moissonne son aversion, un sentiment antipathique prononcé qui aboutit généralement à un soulèvement de la masse ou, pour le moins, à l'aspiration à la mort induite ou naturelle du dictateur. Cela montre combien il est impérieux pour tout dirigeant de conquérir l'affection du peuple qui, constitue, en contrepartie, le premier rempart contre toutes sortes de complot. C'est au peuple que revient, en effet, la noble fonction d'immortalisation des grands hommes, une sorte de renaissance et d'éternisation après la mort.

5/ La palingénésie du héros épique : vie-mort-renaissance

Tous les héros épiques ne sont pas des héros messianiques. L'énigmatique Chaka, héros épique bantou, est plus monstre que chérubin. La mort de Roland prétexte plus la folie de l'attachement à l'honneur, et le revers d'Antar (Devic, 2016), une disparition dont il est difficile de saisir le réel motif et la juste manœuvre. La thèse de la flèche empoisonnée maniée par l'aveugle Ouézar est dubitative, parce qu'il n'est pas aisé d'atteindre une cible que le handicap de la cécité ne donne pas à repérer et à ajuster.

Cette diversité de la figuration du héros épique face à la mort s'enrichit de celle combien complexe de Dôgbôwradji, héros bété¹. L'histoire de ce héros est merveilleuse. Elle

¹ Le peuple bété est une importante communauté qui occupe le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, dans les villes comme Gagnoa, Issia, Daloa, Sahioua, etc.

début en des circonstances où le personnage, déjà dans le sein de sa mère, est traqué par les deux grands généraux d'une armée de génies, l'un Zizimazi dont la terrible lance repère tout ennemi mâle et le transperce de toute part avant de retourner d'elle-même dans les mains de son diabolique maître ; l'autre, Youkourilué, qui possède de multiples et très longues oreilles ayant le pouvoir de repérer puis de dompter systématiquement par la force la source de tout bruit sur terre. En se cachant dans une termitière où elle donne naissance à son fils, sa mère le sauve de ses deux poursuivants en même temps qu'elle lie son destin à l'organisation interne de la termitière. L'influence de l'espace est ici systématique puisque le héros revêt, à sa naissance, toutes les qualités des termites. De fait, son parcours héroïque est intimement lié à la taxonomie des tâches dans la termitière. Le héros commence par jouer le rôle d'ouvrier en reconstruisant toute la culture de son peuple décimé. Ensuite, il épouse la fonction de soldat en combattant les deux grands génies qu'il vainc par la puissance des armes mystérieuses que lui a confiées le revenant de son père. Puis, comme les mâles des colonies de fourmis, il revendique à lui seul le droit à la possession de la femme dans une communauté où il fait figure de toute puissance. Pour finir, comme la reine des termites, il assure la fonction de roi, chef incontesté qui narre à volonté ses prouesses.

Au terme de toutes ces prestations, le héros connaît une mutation dès qu'il trahi le secret de sa victoire sur Youkourilué. Il est transformé en civette. Ainsi, il meurt à la vie des humains pour renaître à la vie des bêtes sauvages. La typologie de cette disparition est qu'elle est à la fois une mort et une naissance. Elle tient lieu d'une mort parce que le personnage ne siègera plus jamais parmi les humains, les siens, ils ne partageront plus les civilités qui les unissaient et cultivaient leur sociabilité humaine. Comme telle, elle peut être perçue comme la punition de la trahison d'un secret. En cela, la mort du héros revêt une dimension didactique parce qu'elle enseigne implicitement l'importance qu'il y a à savoir et pouvoir garder tout secret, surtout s'il engage la renommée et la vie d'autrui ou de soi-même. Soumaoro n'a-t-il pas payé de sa vie et de son impérialisme sa légèreté face au charme passionnant et ensorceleur de la femme, Nana Triban, à qui il a confié le secret de son invulnérabilité que cette dernière a relayé aussitôt à son pire ennemi ?

Par ailleurs, la situation que connaît Dôgbôwradji peut correspondre, non pas à une punition, mais à une retraite. Le héros, chargé d'une mission, l'a accomplie en toute réussite. Il mérite alors un répit, comme du droit à une retraite que la diégèse maquille sous la forme d'une mort à une nature humaine. Cette piste de réflexion se justifie en ce que le héros confond le sort et la condition humaine. Même si cela relève du merveilleux épique, il va sans dire que le passage de la condition humaine à la condition animale est une faveur des forces

du cosmos qui sont reconnaissantes à Dôgbôwradji d'avoir concouru à l'équilibre du monde. Il ne cesse donc pas de vivre. Mais il est transformé en civette.

En général, ce phénomène enseigne et renseigne quant à l'idéologie du peuple bété qui, par cette variante psychologique, exprime ici une certaine croyance : la vie après la mort. En tant que telle, cette idéologie avoisine l'existence du paradis et de l'enfer, croyance stéréotypée que véhicule l'enseignement de plusieurs religions dont les religions chrétienne et musulmane. Mieux, elle fait sienne la philosophie bouddhiste qui sied à merveille au cas du héros épique bété : la réincarnation, un pilier essentiel des croyances bouddhistes qu'on peut résumer comme suit :

A sa mort, l'esprit du bouddhiste survit et doit donc être réincarné en une nouvelle personnalité. Selon ses actes, la renaissance peut même se faire sous la forme de fantômes ou d'animaux. Le croyant est alors amené à côtoyer l'enfer et son âme est tourmentée. A l'inverse, un homme qui a été bon prétendra au Nirvana, autrement dit au plaisir du paradis.¹

De ce fait, le Bété ne craint pas la mort. Elle est pour lui une simple étape, un passage obligé dans l'existence des êtres. Cette idéologie rejoint la philosophie de Tagore Rabindranath² pour qui la mort n'est pas une fin, mais un nouvel élan. Il précise sa pensée en affirmant que « la mort, ce n'est pas l'extinction de toute lumière, c'est celle de la lampe car l'aube est venue ».³

CONCLUSION

L'action épique met en scène une représentation de l'histoire de deux forces opposées et hostiles. En cela, le héros qui meurt accède à « l'infini qui l'habite » (Debailleul, 2004, p. 54). Sa mort est toujours incisive. Rohat (1986), à cet effet, affirme que le thème de la mort, surtout son spectacle, nécessite un langage différent, plus véhément. D'un point de vue discursif, elle représente un message à l'adresse des vivants. Elle s'accoude sur un intérêt moral ou idéologique toujours profondément enfoui dans le parcours initiatique du héros épique. Les exemples de Roland, Soumaoro, Chaka et Dôgbôwradji, convoqués pour déterminer le dynamisme générique de la mort du héros épique, illustrent les perspectives de réflexion. La mort défectueuse, la mort chevaleresque, la mort restauratrice d'un équilibre et la palingénésie du héros sont des cas typiques fédérant la mort de la plupart des héros épiques.

¹ <https://www.dansnoscoeurs.fr/articles/bouddhisme-et-la-mort>

² Tagore est un célèbre poète et philosophe indien (1861-1941) lauréat du prix Nobel, qui œuvra tout au long de sa vie pour approfondir les échanges culturels entre l'Inde et l'Occident.

³ Rabindranath Tagore, https://dicocitations.lemonde.fr/auteur/4282/Rabindranath_Tagore/20.php

De fait, le thème apparaît toujours comme un motif d'interrogation et de remise en cause. Fin d'un parcours, elle ouvre sur le champ de la gloire, de la renaissance, souvent du regret. La mort du héros devient alors un prétexte à la moralisation des collectivités. Les valeurs que draine le héros de son vivant invitent à la réflexion, lorsque la mort intervient. La mort a donc une dimension pédagogique et didactique. Sous toutes ses formes, elle éduque en enrichissant les vivants de l'expérience des morts.

BIBLIOGRAPHIE

- BOWRA Cecil Maurice, (1952). *Heroic Poetry*, London, Macmillan.
- DEBAILLEUL Jean-PASCAL, (2007). *La voie des contes*, Paris, Le Souffle d'Or.
- DEVIC Marcel, (2016). *Le Roman d'Antar*, Paris, Libella.
- GERARD Albert, (1984). « Relire Chaka. Thomas Mofolo, ou les oublis de la mémoire française ». In *Politique Africaine*, Paris, n° 13, pp. 8-20, consulté le 28.12.2020.
- GOYET Florence, (2006). *Penser sans concept : fonction de l'épopée guerrière*, Paris, Honoré Champion.
- HEGEL, (1997). *Cours d'Esthétique*, t. III, Paris, Aubier.
- HENTSCH, Thierry, (2005). *Raconter et mourir : Aux sources narratives de l'imaginaire occidental*. Nouvelle édition [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, (généré le 04 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/14230>>. ISBN : 9791036513589. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pum.14230>.
- HOMERE, (1965). *L'Iliade*, Paris, Garnier-Flammarion.
- HOMERE, (1995). *L'Odyssée*, Paris, Marabout.
- MADELENAT Daniel, (1986). *L'Épopée*, Paris, PUF.
- MIRCEA Eliade, (1976). *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Paris, Payot.
- MOIGNET Gérard, (1969). *La Chanson de Roland* (texte établi d'après le manuscrit d'Oxford), Paris, Bordas.
- MOFOLO Thomas, (1940). *Chaka*, Paris, Gallimard.
- NANOUROUGO Coulibaly, (2015). « *Chaka* de Senghor ou la renégociation de l'*ethos préalable* », in *Multilinguales* [En ligne], 5 | mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 26 octobre 2020. URL :

<http://journals.openedition.org/multilinguales/1393> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/multilinguales.1393>

- NIANE Djibril Tamsir, (1960). *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine.
- PAULME Denise, (1976). *La Mère dévorante*, Paris, Gallimard.
- PICKOVER Clifford, (2016). *Le Livre de la mort et de l'au-delà*, Malakoff, Dunod.
- QUILLIOT Roland, (2000). *Qu'est-ce que la mort ?*, Paris, Armand Colin.
- RASTIER François (2003). « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html, Consultée le 28.12.2020.
- RICOT Jacques, (2003). *Philosophie et fin de vie*, Paris, Presses de l'EHESP.
- TAGORE Rabindranath, https://dicocitations.lemonde.fr/auteur/4282/Rabindranath_Tagore/20.php
- ROCHAT Denise, (1986). *Transfigurations et Défigurations : La poétique de la mort chez Philippe Jaccottet*. *Modern Language Studies*, 16(4), 39-53. Doi :10.2307/3194791
- ROTH Georges, (1995). *Cúchulainn, héros légendaire de l'Irlande*, Coop Breizh, Spézet.
- ROULIN Jean-Marie, (2005). *L'Épopée de Voltaire à Chateaubriand : poésie, histoire et politique*, Oxford, Voltaire Fondation.
- SOURIAU Etienne, (1950). *Les Deux cent mille situations dramatiques*, Paris, Flammarion.
- VERNANT Jean-Pierre, (1974). « Le mythe prométhéen chez Hésiode », in *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, Maspéro, pp. 177-194.
- ZADI Zaourou Bernard, (1988). « Dôgbôwradji », in *Bissa*, n°1, Abidjan, pp. 11-50.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan

Church music : Gregorian chant in Catholic parishes in Abidjan

KOUAME Yao Francis

Assistant

Enseignant-chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny

Département des Arts

Spécialité : Musicologie

kouameyaofrancis56@gmail.com

Résumé :

À Abidjan, les chorales font usage de plusieurs répertoires pour accompagner les célébrations liturgiques dans les paroisses catholiques. Certains chants sont exécutés en langue française, d'autres le sont en langues ivoiriennes. Nombre de ces chants sont par ailleurs influencés par les musiques dites protestantes et mondaines dont les contenus sont parfois en déphasage avec la doctrine catholique. En vue de remédier à ce qu'ils considèrent comme un désordre dans la pratique musicale catholique, des hommes d'église militent pour que ne soit utilisé que le grégorien, chant catholique par excellence. Notre enquête de terrain est parvenue à deux résultats essentiels. Le premier souligne que cette option d'user exclusivement du chant grégorien ne bénéficie pas d'une adhésion massive aussi bien des ecclésiastiques (prêtres, religieux) que des simples fidèles. Quant au deuxième, il indique que, si en dépit de ce manque d'adhésion, une telle décision devrait tout de même être prise, elle devrait être envisagée en tenant compte du fait que de nombreux fidèles en savent très peu sur le grégorien. Dès lors, une formation solide en la matière est nécessaire pour permettre aux fidèles de mieux connaître ce répertoire et de mieux l'exécuter et le pratiquer plus aisément.

Mots-clés : chant ; répertoires ; grégorien ; célébrations ; fidèles ; ecclésiastiques.

Abstract :

In Abidjan, choirs make use of several repertoires to accompany liturgical celebrations in Catholic parishes. Some songs are performed in French, others are in Ivorian languages. Many of these songs are also influenced by so-called Protestant and worldly music, the content of which is sometimes out of step with Catholic doctrine. In order to remedy what they consider to be a disorder in Catholic musical practice, clergymen are campaigning for the use of only Gregorian, the Catholic song par excellence. Our field survey arrived at two essential results. The first

emphasizes that this option of using exclusively Gregorian chant does not enjoy massive support from both ecclesiastics (priests, religious) and the simple faithful. As for the second, he indicated that, if despite this lack of adherence, such a decision should still be taken, it should be considered in the light of the fact that many devotees know very little about Gregorian. Therefore, a solid training in the matter is necessary to allow the faithful to better know this repertoire and to better execute and practice it more easily.

Keywords : song ; directories; Gregorian; celebrations; faithful; ecclesiastics.

Introduction

Des idéologies font remonter les débuts de la musique aux premières assemblées de prière. Selon Raugel (1948, p.5), « le sens du sacré né dès les origines du monde, de l'angoisse de l'homme devant le mystère de l'univers fit infailliblement s'éveiller dans l'humanité primitive, le sens musical ». Aussi, à l'époque de la pierre polie, souligne Adjo (2004), quand les hommes se trouvèrent réunis dans l'intention de conjurer les dangers qui les entouraient, la musique et plus particulièrement le chant s'imposèrent d'une manière spontanée, sous formes d'invocations ou de litanies. Ce qui laisse croire que l'usage de la musique à des fins religieuses n'est pas fortuit. D'ailleurs, à en croire Liebert (2000, p.15) Nietzsche, auteur de la célèbre boutade « Dieu est mort ! » parlait dans ses premiers écrits, de la musique comme du « don le plus merveilleux accordé par Dieu ». Ce qui l'a conduit à considérer la musique comme le langage par excellence.

Au fond, l'usage de la musique à des fins religieuses trouve sa légitimité dans la contribution de l'art des sons au déroulement des cérémonies rituelles. Selon Gélineau (1961, p.74) « la liturgie exige la beauté du chant. La louange de Dieu exige le chant. Ce n'est pas un ornement marginal...La liturgie exige le chant pour louer Dieu et donner la joie aux participants ». Il ressort de ces idées qu'en général, par sa beauté, la musique favorise un déroulement harmonieux de la liturgie, mais elle permet aussi l'intériorisation des paroles et favorise une meilleure compréhension des gestes posés lors des cérémonies rituelles. S'il en est ainsi, que dire aujourd'hui de l'usage du chant grégorien dans les cérémonies rituelles de l'Église catholique romaine à Abidjan ?

Formé par l'Église catholique romaine depuis plusieurs siècles en vue d'accompagner ses célébrations cultuelles, le chant grégorien est un répertoire particulier exécuté en latin à l'exception du Kyrie eleison (en grec). De forme libre (non mesuré), il est fait de voix d'hommes chantant à l'unisson et à capella c'est-à-dire sans accompagnement d'instruments de musique. L'oralité, souligne Viret (2008, p.15), est à coup sûr la ligne de force dominante de l'esthétique grégorienne. « Les caractères fondamentaux du chant liturgique latin, forme monodique, modalité composition formulaire, ornementation sont ceux qu'on rencontre aujourd'hui encore dans les cultures musicales de tradition orale ». Quant à Combe (2008, p.15), il considère le chant grégorien comme une « poésie qui chante sur terre les mystères du ciel, et qui nous prépare pour les cantiques d'éternité ». Et, selon Trichet (1995), dans les débuts de l'évangélisation en Côte d'Ivoire, seul le chant grégorien et quelques cantiques français étaient en vigueur dans le répertoire de la musique chrétienne catholique. À cette époque, souligne-t-il, le rituel est conçu comme intangible et il n'était donc pas question de remplacer un chant latin par un chant en français et encore moins par un chant en langue locale. Mais, suite au concile Vatican II prônant l'inculturation, des chants en langues ivoiriennes ont été introduits dans les célébrations liturgiques. Des messes entières sont ainsi composées en baoulé, attié, bété etc. Mieux, ces chants sont accompagnés d'instruments de musique africains (Djembe, castagnettes, ahoco etc) là où avant le concile Vatican II, seuls l'orgue et l'harmonium n'avaient le droit de résonner lors des réunions de prières catholiques. Cette africanisation de la pratique musicale catholique n'a pas pour autant enlevé au chant grégorien sa dignité dans l'Église catholique romaine¹.

Nonobstant la position privilégiée qu'il occupe en théorie c'est-à-dire dans les documents ecclésiastiques, nous observons dans la pratique que face aux répertoires en français et en langues nationales, le chant grégorien a pris du recul. Les autres répertoires ont tendance à le supplanter, ce qui ne semble pas plaire à une certaine élite ecclésiastique. En effet, pour certaines autorités de l'Église, l'ouverture de la pratique musicale catholique à des répertoires autres que le grégorien a favorisé un certain désordre, lequel se manifeste par une entrée massive dans le répertoire musical catholique de chants profanes, évangéliques, protestants qui dans le fond comme dans la

¹En théorie, le grégorien demeure le chant catholique par excellence d'autant que, dans son célèbre *Motu Proprio* publié en 1903, le pape Pie X indique que, « l'antique chant grégorien devra être largement rétabli dans les fonctions du culte ». Cette exigence sera réaffirmée par l'encyclique « *Musicae Sacrae disciplina* » du 25 Décembre 1955 et par le pape Paul VI, lors du concile Vatican II, dans le document « *De sacra liturgica* ».

forme sont pour la plupart en déphasage avec la doctrine catholique. D'ailleurs, la Conférence épiscopale de Côte d'Ivoire (2011) dit observer avec regret que, des airs comme ceux du Kyrie, de l'Agnus Dei, et de la prière universelle, qui devraient normalement inspirer des élans de supplication ou de contrition, sont véhiculés à travers des rythmes et cadences tellement dansants, qu'il n'est presque plus possible pour le fidèle, d'entrer dans l'esprit de l'acte liturgique qu'il doit vivre, au moment où ces chants, sont exécutés. Pour y remédier, nombre de ces hommes d'église militent pour un retour au grégorien. Ils souhaitent voir le chant grégorien redevenir le seul répertoire employé dans les célébrations liturgiques. Pour ce faire, dans plusieurs paroisses, au cours de certaines messes, des prêtres n'officient qu'en latin et obligent quasiment les chorales à ne chanter que le grégorien. Or, cette tendance à imposer le chant grégorien ne favorise pas une participation active des fidèles lors de ces messes. Ce qui suscite des interrogations dont la principale est la suivante : le retour à l'usage exclusif du chant grégorien dans les célébrations de messe est-il une option crédible aujourd'hui ? Dans la mesure où la messe en tant que célébration publique met en interaction plusieurs acteurs (prêtre célébrant ; choristes et fidèles), comment ces derniers appréhendent-ils aujourd'hui le chant grégorien ? Qu'en savent-ils ? L'Église catholique en Côte d'Ivoire et à Abidjan plus particulièrement devrait-elle sous le prétexte de renouer avec une authenticité (perdue) bannir de son répertoire musical les musiques non grégoriennes ? À travers cette recherche, nous entendons évaluer d'une part le niveau de connaissances des fidèles catholiques concernant le chant grégorien et d'autre part il s'agit d'analyser les préférences des fidèles concernant la musique d'église dans sa dimension culturelle. Nous partons de l'hypothèse suivante : la connaissance qu'ont les acteurs (ecclésiastiques ; personnels musicaux ; Laïcs responsables de mouvements ecclésiaux ; simples fidèles) du grégorien détermine leur position quant à la place à accorder à ce répertoire dans les célébrations culturelles. Notre étude comprend deux axes majeurs. La présentation des résultats (niveau de connaissance sur le grégorien ; les choix en matière de musique liturgiques) et la discussion des résultats. Mais, avant de développer ces différents axes, il convient d'indiquer la démarche méthodologique qui oriente cette recherche.

1-Méthodologie

Notre étude est un attelage entre recherche qualitative et recherche quantitative. Elle a pour cible une population dont le nombre n'est pas déterminé au départ. Or, lorsque la population est importante, il est coûteux en temps de sélectionner un échantillon aléatoire simple ou systématique. C'est pourquoi, nous avons opté pour l'échantillonnage de convenance aussi appelé échantillon accidentel, dans la mesure où les individus enquêtés n'ont pas été choisis auparavant. Ils ont été interrogés parce qu'ils étaient présents à l'endroit et au moment où nous collectons les données. Joseph Maxwell (1999) avance le fait qu'il existe des situations pour lesquelles, l'échantillonnage de convenance est la seule façon réaliste de procéder, par exemple, en essayant d'appréhender un groupe difficile d'accès ou une catégorie de personnes relativement rares dans la population et pour lesquels n'existent ni données, ni groupements. On obtient un tel échantillon quand rien n'a été fait pour s'assurer que les individus qui le composent posséderont certaines caractéristiques désignées. Toutefois, leur présence à cet endroit précis (église) pour une activité religieuse fait des individus interrogés, des personnes ressources pour notre enquête et susceptibles de nous fournir des informations fiables. Notre enquête s'est déroulée dans quatre (4) communes du district d'Abidjan de décembre 2019 à février 2020. Il s'agit notamment de Treichville ; Yopougon ; Marcory et Cocody. Notre étude a porté sur un échantillon de 200 personnes, soit 50 personnes par commune. Cet échantillon est réparti comme suit :

- 50 ecclésiastiques (prêtres, diacres, religieux et religieuses)
- 50 membres de chorales
- 50 membres d'associations et mouvements ecclésiaux
- 50 fidèles simples (non-membres d'aucun mouvement ecclésial).

Pour recueillir les données, nous avons eu recours premièrement à l'observation directe comme technique de collecte. En effet, dans la mesure où notre étude porte sur une musique spécifique (le chant grégorien) consommée par un public particulier (les chrétiens catholiques), nous avons pris part à des messes au cours desquelles nous avons pu observer le comportement des participants lors de l'exécution des chants. Pour ce faire, nous avons parcouru vingt (20) paroisses en raison de 4 par communes qui nous ont servi de lieu de collecte de données. Deuxièmement, nous avons eu recours à un questionnaire dont les questions couvrent deux

rubriques. La première rubrique porte sur le niveau de connaissance des enquêtés sur le chant grégorien. Ici, les questions ont trait non seulement aux caractéristiques musicales du chant grégorien mais concernent également son statut dans l'Église. Notre appréciation du niveau de connaissance sur le grégorien est soit satisfaisante, soit partiellement satisfaisante ou insatisfaisante. Que recouvrent ces différentes notions dans cette étude ? Nous entendons par connaissance satisfaisante du grégorien le fait d'en connaître non seulement les caractéristiques musicales, mais également son statut dans l'Église catholique. A propos des caractéristiques musicales, rappelons que le chant grégorien est un répertoire particulier chanté en latin, à l'exception du Kyrie eleison (en grec). Ce chant est de forme libre (non mesuré) fait de voix d'hommes chantant à l'unisson et à capella c'est-à-dire sans accompagnement d'instruments de musique. Concernant le statut du chant grégorien dans l'Église catholique, nous appuyant sur les documents doctrinaux, rappelons qu'il constitue le chant catholique par excellence. La connaissance du grégorien est partiellement satisfaisante lorsque l'enquêté ignore totalement ou partiellement au moins l'un des deux éléments (caractéristiques musicales, statut dans l'Église) d'appréciation. Cette connaissance est insatisfaisante si l'enquêté se trompe totalement sur les deux éléments d'appréciation susmentionnés ou s'il indique ne rien en savoir. Quant à la seconde rubrique des questions, elle s'intéresse à la préférence des enquêtés concernant les différents répertoires de musiques religieuses.

Pour le traitement et l'analyse des données, nous avons procédé par deux opérations essentielles : le regroupement des réponses dans les différentes rubriques en fonction de leurs similitudes et la mise en relation de ces données. Ce qui nous a permis non seulement d'évaluer le niveau de connaissance des enquêtés sur le grégorien mais aussi de procéder à une comparaison entre les différentes catégories de personnes interrogées.

2-Présentation des résultats

Nous présentons les résultats en deux parties représentées par les (2) deux tableaux ci-dessous. Le premier tableau mesure le niveau de connaissance des enquêtés sur le chant grégorien. Quant au second tableau, il porte sur la place souhaitée pour le grégorien dans les célébrations liturgiques.

2.1.Évaluation des connaissances sur le grégorien

Catégories de Personnes enquêtées	Appréciation du niveau de connaissance						TOTAUX	
	Satisfaisant		Partiellement satisfaisant		Insatisfaisant		VA	VR
Ecclésiastiques (prêtres, diacres, sœurs etc.)	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	41	82	9	18	00	00	50	25
Personnels musicaux (maîtres de chœur ; choristes)	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	38	76	12	24	00	00	50	25
Membres d'associations ecclésiales	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	27	54	13	26	10	20	50	25
Simples Fidèles	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	12	24	13	26	25	50	50	25
TOTAUX	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	118	59	47	23,5	35	17,5	200	100

VA : valeur absolue VR : valeur relative (%)

Source : notre enquête (février 2020)

Au regard des résultats, connaître les caractéristiques musicales du chant grégorien et son statut dans l'Église catholique romaine n'est l'apanage d'aucune catégorie de personnes en particulier. On ne saurait donc prétendre que le grégorien est l'affaire d'une certaine élite. Toutefois, les enquêtés (tous de confession catholique) n'ont pas une égale connaissance du chant grégorien (chant catholique par excellence) : les ecclésiastiques (prêtres, religieux...) et les personnels

musicaux (choristes, instrumentistes) en savent plus que les simples fidèles. Mais, reconnaissons tout de même que plus de $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées ont au moins une idée de ce qu'est le chant grégorien. Par ailleurs, on observe un écart entre d'un côté, les ecclésiastiques (prêtres, diacres, religieux...) ; les personnels musicaux (choristes, maîtres de chœurs, instrumentistes) des paroisses et de l'autre côté les responsables des associations et mouvements ecclésiaux et les simples fidèles. Les premiers (ecclésiastiques et personnels musicaux) recueillent 66,5% d'appréciation satisfaisante alors que les seconds recueillent 33,5%. Aussi, c'est seulement chez cette deuxième catégorie qu'on retrouve l'appréciation insatisfaisante.

2.2 La place souhaitée pour le chant grégorien lors des messes

Catégories	Les différents répertoires								Totaux	
	Uniquement le Grégorien		Uniquement les autres répertoires		Grégorien et autres répertoires		Sans chants ni musique			
Ecclésiastiques (prêtres, diacres, religieux)	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	11	22	06	12	33	66	00	00	50	25
Personnels musicaux (maîtres de chœur ; choristes)	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	00	00	22	44	28	56	00	00	50	25
Membres d'associations ecclésiales	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	00	00	21	42	28	56	01	2	50	25
Simple fidèles	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	00	00	44	88	06	12	00	00	50	25

Totaux	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
	11	5,5	93	46,5	95	47,5	01	0,5	200	100

VA : valeur absolue VR : valeur relative (%)

Source : notre enquête (février 2020)

L'idée de célébrer la messe sans chant ni musique n'est pas admise selon ce tableau. Aussi, l'on observe que, 46,5% des enquêtés estiment nécessaire que les répertoires en français et langues locales devraient être les seuls à être employés dans la musique d'église alors que 5,5% des personnes interrogés sont pour un usage exclusif du chant grégorien dans la pratique de la musique d'église. Au total, 52% des enquêtés privilégient un ou des répertoire (s) dont ils estiment qu'ils devraient de manière exclusive être les seuls à résonner au cours de la célébration de la messe alors que 47,5 sont pour un usage de tous les répertoires (le grégorien et les autres) sans exclusive dans la liturgie.

3. Discussion des résultats

Toutes les catégories interrogées ont une certaine connaissance du grégorien. Mais, seules 11 ecclésiastiques représentant 5,5% de notre échantillon militent pour un retour au grégorien exclusif. Au fond, selon notre étude, c'est seulement dans les milieux d'ecclésiastiques que cette idée de revenir au grégorien a cours. Les autres catégories n'y sont pas favorables. Mieux, même parmi les ecclésiastiques interrogés, 39 ne militent pas pour un retour au grégorien. Ce, au même titre que les personnels musicaux (choristes, instrumentistes). De fait, nous pouvons affirmer que la connaissance qu'ont les acteurs (ecclésiastiques ; personnels musicaux ; Laïcs responsables de mouvements ecclésiaux ; simples fidèles) du grégorien ne détermine qu'en partie leur choix de ce chant comme unique répertoire à employer dans les célébrations cultuelles. En fait, bien qu'ayant une connaissance satisfaisante du chant grégorien, la majorité des enquêtés n'est pas pour un retour exclusif à ce répertoire. Nous sommes donc obligés de nuancer notre hypothèse de départ. Car, il ne suffit pas d'en avoir une connaissance plus ou moins satisfaisante pour souhaiter voir le grégorien être le seul répertoire employé dans les célébrations catholiques. D'ailleurs, sur la question de ce retour au grégorien exclusif que souhaitent certains prêtres, les ecclésiastiques sont

divisés. En outre, les autres catégories sont soit pour l'usage de répertoires autres que le grégorien, soit pour une cohabitation du grégorien et des autres répertoires dans les célébrations liturgiques.

Cette recherche met en évidence un certain intérêt pour le grégorien, en tant que chant et musique catholique par excellence. Mais, cet intérêt ne positionne pas pour autant le chant grégorien comme seul chant à employer dans les célébrations liturgiques. Bien au contraire, nos enquêtes sont favorables à l'usage d'autres répertoires dans la liturgie catholique. Ce qui du reste est compréhensible. En effet, dans une société ivoirienne où, selon Goran (2011), le marché musical de la ville est le plus florissant, lequel se singularise par un "multimusicalisme" accompagnant les besoins sociaux des populations urbaines, il serait improductif pour l'Église catholique de se priver de la richesse de cette offre musicale pour ne se contenter que du seul chant grégorien dont les singularités et subtilités esthétiques n'épousent plus à bien des égards, les goûts musicaux d'une bonne partie des consommateurs de musique de notre époque. L'Église en a certainement conscience. Ce qui explique qu'elle ne dénie pas aux autres répertoires le droit de résonner à la messe même si elle continue de considérer le chant grégorien comme son chant par excellence. Et, ce dans la mesure où pour mieux s'infuser dans les peuples qu'il convertit, le christianisme de façon générale et l'Église catholique en particulier emploie les éléments culturels des peuples en question. D'où le concept de l'inculturation, entendu comme le fait pour l'Église de s'adapter aux communautés qu'elle rencontre. Cette ouverture de l'Église aux diverses cultures musicales qu'elle rencontre lui a permis de s'adapter au monde qui bouge, mais également d'enrichir son patrimoine artistique et musical en particulier. Retourner au chant grégorien en le généralisant et en l'imposant comme unique répertoire dans les célébrations culturelles donnerait certainement à l'Église, l'image d'une institution qui marchant à reculons ne parvient pas à adapter sa manière de musiquer aux cultures et aux époques.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons cherché à savoir si l'idée de revenir exclusivement au chant grégorien dans les célébrations culturelles catholiques est partagée par un grand nombre de chrétiens catholiques dans le district d'Abidjan. Pour ce faire, il nous fallait prioritairement avoir une idée du niveau de connaissance de ce répertoire des acteurs en présence. A ce niveau, il

ressort que le grégorien est connu dans une certaine mesure même si les ecclésiastiques et personnels musicaux semblent les plus outillés à ce sujet. Mais, la recherche s'étant déroulée en milieu urbain, les résultats produits pourraient ne pas être valables dans les zones rurales. Nous pouvons même deviner que le niveau de connaissance du grégorien dans les zones rurales pourrait être plus bas. C'est pourquoi il ne nous viendrait pas à l'esprit de généraliser les résultats produits ici. Cependant, notre enquête a montré que l'idée de revenir au chant grégorien de manière exclusive mérite d'être encore murie. Car, même si on devrait revenir au "tout grégorien", et le généraliser à toutes les messes et dans toutes les paroisses, un important travail de formation devra être fait au préalable. Et à ce niveau, des canaux existants comme par exemple celui de la catéchèse peuvent servir à cette formation. En effet, avant d'être baptisés, les fidèles passent par une formation de 3 ans au cours desquels leur sont enseignées les vertus à acquérir ; les règles de conduite chrétienne. Dans la perspective d'une généralisation de sa pratique dans l'ensemble des paroisses, l'apprentissage du chant grégorien pourrait être admis comme module à enseigner aux catéchumènes. Cet apprentissage contribuera d'une part à perpétuer cette tradition musicale de l'Église, mais également à en favoriser une appropriation par les fidèles de tout âge et de toute catégorie socio-professionnelle. Par ailleurs, ce retour au chant grégorien exclusif peut se faire sans une généralisation tous azimuts. Les décideurs c'est-à-dire, les autorités de l'Église pourraient laisser le choix à chaque paroisse de s'organiser comme elle l'entend. Ainsi, au-delà des messes ordinaires où on chante en français et dans les langues locales ivoiriennes, les paroisses qui le désirent pourraient instituer des messes où on ne chante que le grégorien. N'y prendraient part que les fidèles qui en maîtrisent la pratique et qui estiment que seul ce répertoire devrait être employé dans la liturgie. Une telle approche donnerait le choix à chaque fidèle de participer à la messe de son choix suivant ses compétences musicales et ses préférences.

Bibliographie

ADJO, G.N. (2006). « Essai sur l'organisation sociale des Djibwa de Divo : une anthropologie de la mort et des funérailles », *EN-QUÊTE, revue scientifique des Lettres, Arts et sciences humaines-Université de Cocody-Abidjan*, N°16, Abidjan, EDUCI, pp 173-188.

COMBE, P. (2008). *The Restoration of Gregorian Chant: Solesmes and the Vatican Edition*, Michigan: The Catholic University of America Press.

Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire. (2011). *Lettre Pastorale-Avis et recommandations sur la liturgie*, Abidjan : Les Editions Paulines.

GELINEAU, J. (1961). *Chants et musique dans le culte chrétien*, Paris : Fleurus.

GORAN, K. M. A. (2011). *Musicologie et développement dans la société ivoirienne*, Sarrebruck (Allemagne) : éditions Universitaires Européennes.

LIEBERT, G. (2000). *Nietzsche et la musique*, Paris : PUF.

MAXWELL, J. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative : une approche interactive*, Fribourg (Suisse) : édition Saint-Paul.

RAUGEL, F. (1948). *Le chant choral*, Paris : PUF.

TRICHET, P. (1995). *Côte d'Ivoire : Les premiers pas d'une Église*, Tome 2, 1914-1940, Abidjan : La Nouvelle.

VIRET, J. (2001). *Le Chant grégorien et la tradition grégorienne*, Lausanne : L'Âge d'Homme.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

QUEL ARCHÉTYPE DE SCIENTIFICITÉ ? De la nécessité du modèle poppérien de scientificité

KOUAKOU Kouassi Simplicé
Épistémologue et Historien des sciences
Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)
paramescopesimplice@yahoo.fr

Résumé

Dans la quête d'un archétype de la scientificité, deux orientations majeures vont se dégager dans l'ensemble. Il s'agit, d'une part, du modèle empiriste et positiviste logique de scientificité qui, de par son caractère antimétaphysique, exclut la plupart des énoncés du corpus scientifique. D'autre part, nous avons le modèle poppérien de scientificité avec un critère souple qui prend en compte les énoncés exclus par le modèle empiriste et positiviste logique. C'est ici que vont être évoqués les énoncés scientifiques irréductibles à l'observation, à caractères métaphysiques. Dès lors, le modèle poppérien de scientificité s'avère nécessaire dans la réhabilitation d'un certain groupe d'énoncés, certes métaphysiques, mais nécessaires et consubstantiels à la science. Popper vient élargir le champ de la scientificité en posant, ainsi, les fondements de ce que nous pouvons qualifier d'une métaphysique de la science que nous conceptualisons de continuum science-métaphysique.

Mots-clés : Empirisme, Positivisme logique, Falsificationnisme, Testabilité, Métaphysique, Continuum science-métaphysique, Métaphysique de la science

Abstract

In the quest for an archetype of scientificity, we observe in a recent development in the history of science two models of scientificity which emerge on the whole. It is on the one hand the empirical and positivist logical model of scientificity. This model of scientificity, by its anti-metaphysical character, excludes most of the statements from the scientific corpus. On the other hand, we have the Popperian model of scientificity with a flexible criterion and which takes into account all the statements excluded by the empiricist and logical positivist model. These are scientific statements irreducible to observation, hence their metaphysical characteristics. Consequently, the Popperian model of scientificity turns out to be necessary with regard to the rehabilitation of a certain group of statements, certainly metaphysical but necessary and consubstantial with science. Popper thus lays the foundations for what we can qualify as a metaphysics of science that we conceptualize as a science-metaphysics continuum.

Keywords: Empiricism, Logical positivism, Falsificationism, Testability, Metaphysics, Science-metaphysics Continuum, Metaphysics of science

Introduction

L'histoire des sciences est une succession de paradigmes scientifiques. C'est dans cette logique que l'épistémologie de Thomas Kuhn met en exergue ce concept de paradigme ou de modèle de scientificité. La nécessité du modèle scientifique se justifie par le fait que, selon Alain Boyer (1994, p. 14.), « *si l'on accepte sans critique ces derniers systèmes théoriques, il semble que nous ne puissions plus refuser à d'autres systèmes théoriques, moins puissants que le marxisme et la psychanalyse, mais plus suspects, la possibilité de s'auto-affirmer comme science* ». Boyer explique la nécessité d'un critère de scientificité pour distinguer les disciplines scientifiques des non-sciences. En l'absence de toute critique établissant un archétype de scientificité, toute discipline peut se prétendre être une science. Chaque archétype entendu comme modèle de scientificité représente, non seulement une vision de la science, mais surtout un outil indéniable de la connaissance scientifique. C'est dans ce sillage épistémologique que nous avons observé l'avènement du modèle empiriste et positiviste de la scientificité. Cet archétype sera policé avec la conception radicale de scientificité du positiviste logique du Cercle de Vienne. Contre cet archétype, l'épistémologie poppérienne propose un autre modèle de scientificité que nous trouvons nécessaire. Dès lors, quel archétype la science doit-elle adopter ? Comment se présente l'archétype empiriste et positiviste logique de la scientificité ? De même, comment se présente le modèle poppérien de scientificité ? Et en quoi ce modèle est-il nécessaire ?

L'hypothèse à défendre consiste à montrer l'archétype poppérien de la scientificité et sa nécessité. Pour atteindre cet but, nous utiliserons les méthodes explicative, critique et démonstrative. Nous expliquerons d'abord l'archétype empiriste, positiviste et plus précisément d'obédience positiviste logique. Ensuite, nous montrerons les limites du modèle empiriste et positiviste logique de la scientificité. Enfin, nous démontrerons l'archétype poppérien de la scientificité et sa nécessité.

1. De l'archétype empirico-positiviste logique de scientificité

Un archétype de scientificité se dégage lorsqu'on observe la doctrine empiriste et positiviste logique en science. Cet archétype comme nous l'avons souligné est tout simplement un modèle de scientificité. Bernard Joly (1992, p. 104) souligne la nécessité de ce modèle en ces termes : « Il faut (...) sans préjugé distinguer ce qui fut réellement la recherche d'une expression rationnelle du réel de ce qui n'en fut que la représentation confuse et subjective ». Pour mieux comprendre cette approche de scientificité, il nous faut revenir un tant soit peu sur le débat de l'authenticité de la connaissance qui a opposé idéalistes et empiristes. Selon l'idéalisme de Platon, il n'y a de connaissance que du monde des idées. De ce fait, toutes connaissances relatives au monde sensible c'est-à-dire, le monde empirique ne sont que pures illusions ou faussetés. C'est la raison pour laquelle Platon ne reconnaît pas qu'il y ait de vérité dans ce monde. En fait, Platon défend la lignée métaphysique depuis Parménide selon laquelle l'Être est et le Non-être n'est pas. L'Être est l'essence, c'est le réel tel qu'il ne peut être observé, mais qui fait être. Il est une entité métaphysique, pure, non dégradable et éternelle. Platon qualifie cet être parfait d'Idée.

L'être métaphysique s'oppose au non-être qui se résume essentiellement au phénomène empirique ou à la matière. Selon cette lignée métaphysique, le phénomène empirique est éphémère, impur et périssable. En clair, le phénomène est constamment changeant et par conséquent, il n'est ni éternel ni parfait. Partant de ce constat, les idéalistes affirment qu'il n'y a connaissance que de l'Être ou de l'essence qui est constante et éternelle

et par conséquent vraie. À l'opposé, nous avons le non-être, c'est-à-dire le phénomène d'où il est impossible d'en tirer une connaissance sûre et pérenne. C'est face à cette hégémonie de la connaissance métaphysique que certains, qu'on qualifiera d'empiristes, vont opposer une vive critique. Selon eux, il est inadmissible d'accepter pour vrai ce qui ne peut être perçu. Par conséquent, toute connaissance authentique doit provenir de l'impression de nos sens, c'est-à-dire du monde phénoménal ou empirique.

Nous assistons à la confrontation de deux sources de connaissance, à savoir la source rationnelle au sens cartésien du terme et la source phénoménale au sens empiriste du terme. La source rationnelle produit une connaissance métaphysique tandis que la source phénoménale produit une connaissance empiriste. Au regard de la stratification kantienne, nous pouvons affirmer que la connaissance métaphysique est nouménale, tandis que la connaissance empiriste est phénoménale. L'argument fondamental des empiristes est : *ese es percipi* qui signifie du latin, ce qui est, est perçu. Autrement dit, ce qui existe, c'est ce qui peut être perçu, précisément à travers nos sens. Dans le cas contraire, cette réalité n'existe pas. Ainsi, bâtir une connaissance sur ce qui n'existe pas et prétendre que celle-ci est vraie est une pure aberration. La seule et unique source de connaissance provient de l'expérience que nous avons de nos sens. C'est ce qui renvoie au substantif qualificatif *empiriste* qui signifie expérience. En clair, par le simple fait d'observer, de sentir par le toucher ou par l'odorat, d'entendre et de goûter, nous expérimentons le phénomène ; et la connaissance issue du phénomène est vérifiable. De ce fait, l'essentiel argumentatif de l'empirisme peut se résumer autour de l'expérience, la vérification et de l'induction. L'induction s'avère être le principe fondamental qui distingue la théorie scientifique des autres types de théories. Alan Chalmers (1987, p. 24) définit clairement l'induction lorsqu'il dit : « Ce type de raisonnement qui, à partir d'une série finie d'énoncés singuliers, aboutit à légitimer un énoncé universel, qui fait passer du particulier au général, est appelé raisonnement inductif, le processus lui-même étant l'induction ». L'induction est un raisonnement selon lequel on établit une loi générale dans la nature à partir de plusieurs observations de faits particuliers. Dans l'empirisme, toute loi scientifique a un fondement inductif qui permet ainsi la possibilité de sa vérification. Par exemple, lorsqu'une loi scientifique affirme que la molécule chimique de l'eau est H₂O, alors sa vérification à travers l'électrolyse de l'eau permet de confirmer cette constitution moléculaire. Cette triade, composée d'expérimentation empirique, de vérification et d'induction va représenter l'ossature de l'archétype de la science. Cette ossature sera enrichie par le positivisme logique du Cercle de Vienne.

Ce Cercle est un groupe d'universitaires de la ville de Vienne des années 1920-1930. Ils ont poli l'archétype de la science en y ajoutant l'argument logico-épistémologique. Bien avant le positivisme logique du Cercle de Vienne, le positivisme d'Auguste Comte a pris soin de tracer le sillage doctrinal. Bitbol et Gayon (2006, p. 109) font des précisions sur le sens du positivisme en ces termes : « le mot positivisme, en effet, n'évoque pas immédiatement l'idée d'un empirisme intégral, mais plus souvent celle d'un rationalisme scientifique ». Comte, à travers sa théorie des trois états, a présenté la métaphysique non seulement comme une notion intrinsèquement inconnaissable, mais surtout comme un obstacle épistémologique. C'est la raison pour laquelle il précise dans son célèbre ouvrage *Cours de philosophie politique*, que l'état scientifique doit être dénué de toute scorie métaphysique. Il affirme :

L'esprit humain, reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à rechercher l'origine et la destination de l'univers et à connaître les causes intimes des phénomènes pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitudes (A. Comte, 1963, p. 26).

C'est sur cette lancée que le Cercle va poursuivre ses travaux. Désormais, le Cercle admet que l'énoncé scientifique doit être analysable par la méthode de l'analyse logique du langage, avant toutes expérimentations, vérifications et inductions. Le Cercle, en effet, a constaté la présence d'énoncés métaphysiques dans le corpus scientifique. Ce constat, selon eux, jette un discrédit sur le concept de science qui se confond avec la métaphysique. C'est à juste titre que Soulez Antonia fait remarquer que : « La maxime qui inspire aux partisans de la Conception Scientifique de Monde est la procédure d'élimination des "simili-énoncés" métaphysiques, mais aussi bien des notions métaphysiques qui embarrassent la science » (A. Soulez, 1985, p. 11). Dès lors, le Cercle va apporter des précisions sur le concept de science à travers leur ouvrage commun qui a pour titre *La Conception Scientifique du Monde*. Ils y affirment clairement et fermement : « tous les partisans de la conception scientifique du monde s'accordent à rejeter la métaphysique tant explicite que cachée de l'apriorisme » (R. Carnap, H. Hahn, N. Ottoh, 1985, p. 118). Pour atteindre cet objectif de rejet des énoncés métaphysiques en science, le Cercle va utiliser l'analyse logique basée sur la théorie de la signification. Joseph Saint-Fleur (1988, p. 146) présente la doctrine du Cercle de Vienne en ces termes : « Le positivisme logique se caractérise essentiellement par son adhésion au principe de la vérification, à la méthode inductive, à la théorie de la signification héritée chez Wittgenstein ». Selon l'interprétation de cette théorie wittgensteinienne, tout énoncé ayant une réductibilité empirique est doué de sens et a, de ce fait, une signification. Ce type d'énoncé est appelé : proposition. Par contre, tout énoncé n'ayant aucune réductibilité empirique est vide de sens et par conséquent dépourvu de signification. En clair, selon l'analyse épistémologique du Cercle de Vienne la science serait truffée d'énoncés ou de discours dépourvu de signification. Un tel aspect est un obstacle épistémologique, comme l'a souligné Comte, maintient la science dans une forme de tautologie et dans une quête illusoire de la connaissance. Dès lors, de par la méthode de l'analyse logique du langage, hérité de Frege et Russell, le Cercle va éliminer tout énoncé n'ayant aucune réductibilité empirique, à savoir la métaphysique du corpus scientifique. Comment cela se fait-il concrètement ?

Dans le symbolisme logique de Frege ou de Russell, on attribue à un objet et à ses propriétés ou spécificités un symbole. Cela se résume aux concepts de *Fonction* et *Argument*. La Fonction constitue les propriétés ou les caractéristiques et l'argument représente l'objet qui est absolument de nature empirique. De ce fait, analyser logiquement un énoncé consiste à établir un parallèle, d'une part, entre la fonction et son symbole, d'autre part, entre l'argument et son symbole ; le tout uni par un opérateur logique ou des opérateurs logiques lorsqu'il s'agit de plusieurs fonctions ou arguments.

Analysons, par exemple, l'énoncé ou la phrase suivante : Frege est un logicien. Notre résumé explicatif de l'analyse logique de cet énoncé peut se résumer en 5 étapes. : 1 - Frege est un argument ou un prédicat auquel on attribue le symbole F, on dira être Frege pour montrer qu'il s'agit d'une réalité empirique. 2- Un logicien est une fonction ou une spécificité ou encore un attribut auquel on attribue le symbole G, on dira être un logicien pour montrer qu'il s'agit d'un attribut lié à une réalité empirique qui est Frege. 3- l'opérateur logique qui traduit le verbe être dans le contexte de cette phrase est la conjonction symbolisée par : \wedge . Cet opérateur traduit dans l'analyse de cette phrase l'idée de conjonction à savoir l'union ou la réunion. 4- l'avant-dernière étape de l'analyse logique de cet énoncé sera : il existe x, tel que x est Frege \wedge x est un logicien. Il existe x traduit l'idée d'un grand ensemble d'existence dans lequel x qui est Frege existe ; ce symbole sera : \exists_x . 5- la dernière étape est $\exists_x (F_x \wedge G_x)$. Ainsi, appliquer la méthode de l'analyse logique du langage à l'énoncé *Frege est un logicien* produit la formule logique $\exists_x (F_x \wedge G_x)$. Dans cette formule nous avons la représentation symbolique de Frege et son attribut. Analysons le second énoncé suivant : Russell est un ange. Notre résumé explicatif de l'analyse logique de cet énoncé peut se résumer en 4 étapes.

1- Russell est un argument ou un prédicat auquel on attribue le symbole F , car Russell est une réalité empirique. Par contre, le concept d'ange n'étant pas une réalité empirique, alors il sera purement et simplement ignoré en ce sens qu'on ne lui attribuera aucun symbole pour conférer son existence. C'est cette manière d'ignorer ou de n'attribuer aucun symbole aux énoncés métaphysiques qui est l'expression de leur élimination. L'énoncé *ange* est donc éliminé. 2- tout comme dans le cas de Frege nous avons un quantificateur existentiel, c'est pareil dans le cas de Russell. Par contre, nous n'aurons pas besoin d'opérateur logique, car nous avons un seul élément à savoir l'argument Russell. 3- dans l'avant-dernière étape de l'analyse nous avons : il existe x tel que x est Russell. Le reste de la phrase, comme nous l'avons expliqué, est purement éliminé, car n'ayant aucune réductibilité empirique. 4- la dernière étape est la formule logique suivante : $\exists x (F_x)$.

Ces deux exemples de l'application de l'analyse logique du langage expriment la contribution du Cercle de Vienne dans la purification des énoncés en science ou du corpus scientifique. En outre, le Cercle a fait la promotion du vérificationnisme sous deux aspects. Le premier aspect est lié à la signification. Il s'agit du fait que tout énoncé métaphysique n'ayant aucune réductibilité empirique non seulement est vide de sens, mais n'existe pas, car son existence est invérifiable, voire chimérique. Le second aspect du vérificationnisme du Cercle est lié à l'induction. Reconsidérons la définition de l'induction donnée par Chalmers qui traduit clairement celle du Cercle, à savoir une série finie d'énoncés singuliers, aboutit à légitimer un énoncé universel. La légitimation de cet énoncé universel qui est la théorie ou une loi scientifique repose essentiellement sur la vérification d'une série de faits. Autrement dit, les faits permettent de vérifier une théorie et d'établir ainsi sa scientificité. Le procédé ou le raisonnement inductif établit une loi générale de la nature ou une loi dans l'expérimentation, la vérification confère la scientificité de cette loi générale ou de cette loi expérimentale. Cela sous-entend que deux aspects fondamentaux seront l'objet de critique poppérienne. Le premier aspect fondamental est qu'un énoncé qui n'a aucune réductibilité empirique, c'est-à-dire métaphysique, est non-sens. Le second aspect fondamental est qu'une théorie qu'on ne peut vérifier n'est aucunement scientifique. L'introduction de l'analyse logique du langage pour l'épuration du corpus scientifique et ces deux aspects fondamentaux du vérificationnisme représentent la contribution logico-épistémologique du Cercle de Vienne au polissage de l'archétype de la scientificité depuis l'empirisme. Le Cercle a porté très haut cette conception de la science non seulement à travers des conférences universitaires en Europe et aux États-Unis et un ouvrage collectif, mais à travers des ouvrages individuels, en témoignent surtout les nombreux écrits de Carnap. Selon le Cercle, leur contribution logico-épistémologique serait l'expression permettant l'unité de la science. Cependant, comme toutes conceptions, cet archétype de scientificité qui fait tant la fierté du Cercle présente des limites fondamentales.

2- Des limites de l'archétype empiriste et positiviste logique de la scientificité

Karl Popper est un épistémologue de Vienne. Il est, non seulement sympathisant du Cercle, mais aussi il a entretenu une excellente relation d'amitié avec les membres du Cercle surtout avec Carnap dont il était plus proche. Il a même participé à la conférence du Cercle à Paris en 1935 où il fut qualifié d'opposant principal du Cercle. Cette proximité avec le Cercle a permis à Popper de mieux s'imprégner des thèses ou théories du Cercle et de mettre en exergue des limites. Dans l'ensemble, nous pouvons résumer ces critiques poppériennes en deux points à savoir : un paradoxe exclusionniste de la méthode de l'analyse logique et une contradiction intrinsèque du vérificationnisme. Selon Popper (1985, p. 381), « L'empressement

à bannir la métaphysique empêchait les tenants de cette théorie de s'apercevoir qu'ils éliminaient l'ensemble des théories scientifiques et les théories métaphysiques "dépourvues de signification" en une seule et même opération». Des critiques poppériennes, nous constatons un paradoxe exclusionniste de la méthode de l'analyse logique du langage. Qu'est-ce qui explique l'idée du paradoxe ? Il y a un paradoxe lorsqu'il y a une action contraire par rapport à l'action voulue. Le Cercle a voulu éliminer les énoncés métaphysiques du corpus scientifique ; et pour cela les logiciens du Cercle ont introduit une technique de calcul et d'analyse en logique qui est définie comme la science du raisonnement valable. Cette technique d'analyse est la méthode de l'analyse logique du langage, comme nous l'avons expliqué et illustré dans la section précédente. La première difficulté qui va entraîner le paradoxe est le fait que le Cercle a inconsideré la difficulté épistémologique liée à l'introduction d'une méthode propre d'une discipline pour l'introduire dans une autre discipline. Or, chaque discipline a ses réalités qui lui sont spécifiques, voire intrinsèques. L'objectif de Frege et Russell était de trouver les techniques ou rudiments nécessaires pour rendre le langage précis, limpide, malléable, voire scientifique. Il y avait urgence, car il y a énormément d'ambiguïtés dans le langage. Par exemple, lorsqu'on dit : il y a un ver, vert dans un verre en ver. On constate immédiatement qu'il y a une altération du son ver qui peut poser un problème phonétique et sémantique d'où la confusion des sens.

Attribuer à une réalité précise un symbole précis permet d'éviter les confusions du langage. C'est justement pour éviter les confusions du langage que les signes ont été créés. Frege (1971, p. 64) affirme l'utilité des signes en ces termes : « Les signes ont, pour la pensée, la même importance qu'a pour la navigation, l'idée d'utiliser le vent afin d'aller contre le vent ». Ainsi, l'objectif premier est de rendre le langage ordinaire précis, à l'instar des énoncés en science. De ce fait, il n'était nullement question de rechercher et d'éliminer les énoncés métaphysiques en science. L'autre motivation était de refonder les mathématiques en leur donnant une base solide ou empiriste d'une part notamment chez Russell. Et d'autre part, il s'agissait de montrer que les mathématiques pouvaient être fondées sur la logique dans son mode de démonstration car elle utilise le modèle axiomatique de démonstration mathématique. Il est à noter que le Cercle a introduit de manière tendancieuse la méthode de l'analyse logique du langage.

Chez Wittgenstein, également, nous faisons le même constat. Le Cercle a interprété de manière tendancieuse le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein. Tout porte à croire que Wittgenstein a développé une logique pour éliminer la métaphysique de la science. Or, il n'en est rien. Tout le projet du *Tractatus* a consisté à emprunter un tant soit peu la logique pour montrer les limites de la logique. De quoi s'agit-il exactement ? Il s'agit du fait que Frege et Russell qui ont été les maîtres de Wittgenstein ont porté très haut le langage logique dit langage scientifique où toutes les imprécisions ont été corrigées et toutes les représentations ont été symbolisées. Mais du constat wittgensteinien, il y a une réalité implacable à la réalité du langage à savoir la forme logique qui est d'obédience métaphysique. Il s'agit de la forme logique du langage qui est la structure du langage d'une part. Et d'autre part, il est question de la forme logique du monde qui est le reflet de l'ensemble des propositions. En réalité, Wittgenstein est un métaphysicien qui utilise la logique des logiciens pour montrer l'aspect indéniable de la méta-physique (*métaphysique*) qui se situe au-delà de la réalité empirique qui est d'ordre propositionnel. La logique n'a été qu'un simple instrument ou un échafaudage pour atteindre cet objectif. Il le dit lui-même en ces termes : « Mes propositions sont élucidantes à partir de ce fait que celui qui me comprend les reconnaît à la fin pour des non-sens, si, passant par elles, - sur elles R par-dessus elles, il est monté pour en sortir. Il faut qu'il surmonte ces propositions ; alors il acquiert une juste vision du monde »

(L. Wittgenstein, 1961, aphorisme 6. 54, p. 107). Ses propositions, comme il explique, sont faites pour être surmontées, pour atteindre un but.

D'ailleurs, la publication du *Tractatus* était cautionnée par la préface de Russell. Or, Russell logicien qu'il est, a, auparavant, refusé de préfacier un livre qui montre non seulement les limites de la logique, mais surtout les limites de toute la mathématique à travers la mise en exergue de leur caractère tautologique, précisément à La Haye en Hollande que Wittgenstein aura l'opportunité d'expliquer aphorisme par aphorisme tout sur le *Tractatus* à son maître Russell. Cela permit à Russell de comprendre que son disciple est dans le vrai. Il le confesse dans ses carnets. Cet épisode est très important, car il montre à quel point Wittgenstein est loin de tout projet d'élimination de la métaphysique.

L'interprétation tendancieuse du *Tractatus* par le Cercle ne peut qu'aboutir au paradoxe d'exclusion. Ce paradoxe est dû au fait que la méthode de l'analyse logique du langage élimine à la fois les énoncés métaphysiques et certains énoncés scientifiques en même temps. Popper (1985, p. 385) l'affirme en ces termes : « le critère vérificationniste de la signification exclut du champ de la signification toutes les théories (ou loi de la nature) : celles-ci ne peuvent plus être réduites à des protocoles d'observation que les pseudo-propositions de la métaphysique ». Comment cela s'explique-t-il ? Il est, en effet, impossible de réduire à un énoncé d'observations tout le fonctionnement de la science ou des éléments spécifiques à la science. Selon Popper (1985, p. 391), « même les énoncés physiques les plus simples touchant le fonctionnement d'un potentiomètre – pour prendre l'exemple de Carnap - ne peuvent être soumis à ce type de réduction ». Autrement dit, le potentiomètre comporte, dans sa nomenclature, des énoncés métaphysiques.

Par définition, « un potentiomètre est un type de résistance variable à trois limites, dont une est reliée à un curseur se déplaçant sur une piste résistante terminée par les deux autres limites » (Source www.composelec.com, consulté le 14/10/2020). De manière simple, le potentiomètre est le manche sur le poste de radio qui permet de faire varier le son à sa convenance et de changer de fréquence.

Pour mieux comprendre, analysons un énoncé scientifique par la méthode de l'analyse logique du langage. Soit l'énoncé suivant : les diodes sont traversées par les électrons. Nous pouvons résumer l'analyse en étapes. 1- être diode correspond à F qui est une réalité empirique. Être traversé correspond à G qui est une fonction. Étant donné que le mot électron ne correspond ni à une réalité empirique, ni à un qualificatif d'une réalité empirique. Donc, il fait partir des énoncés métaphysiques; par conséquent, il est simplement éliminé ou ignoré. 2- On a un quantificateur universel à cause du caractère général de « les diodes » qui est symbolisé par \forall . L'opérateur logique est l'implication liée à la nature de la diode symbolisée par : \square . 3. $\forall x$ (si x est diode alors $\forall y$ (x est traversé par y)). 4. Nous avons enfin, $\forall x (Fx \square \forall y (G x y))$. Le fait que l'énoncé *electron* soit éliminé de la science pose problème, au regard de l'épistémologie poppérienne. C'est la raison pour laquelle Richard AHMAT (2018, p. 56) fait affirmer que : « L'épistémologie de Karl Popper peut bien être comprise comme une épistémologie des problèmes ». Et le problème est que l'énoncé scientifique *electron* cesse d'être un énoncé scientifique à cause de la méthode de l'analyse logique du langage; ce qui n'est pas vrai.

Tout comme les électrons, les énoncés métaphysiques sont nombreux en science. Nous pouvons citer entre autres : le concept même de courant, d'atome, de magnétisme, etc. À cet effet, pour mieux structurer sa pensée Popper a énuméré dix (10) programmes de recherche métaphysique qui ont conduit aux découvertes scientifiques qui ont marqué l'histoire des

sciences. Autrement dit, pour montrer l'aspect métaphysique de la science, Karl Raimund Popper a analysé la plupart de nos découvertes scientifiques majeures, et il a trouvé le fondement théorique métaphysique qui a conduit à ces découvertes. C'est la raison pour laquelle, Marcel Nguimbi (2015, p. 50) affirme que: « l'épistémologie poppérienne ouvre alors à des présupposés méthodologiques de nature métaphysique, irrationnelle (...) ». Il expose ses dix (10) programmes de recherche dans son ouvrage, peu connu, car c'est un post-scriptum à savoir « *La Théorie Quantique et Schisme en Physique* » traduit par Emmanuel Dissaké. Dans l'ordre ces dix (10) programmes de recherche métaphysico-science sont : l'univers en bloc de Parménide, l'atomisme de Démocrite, la géométrisation de Platon, l'essentialisme et potentialisme d'Aristote, la physique cosmologique géocentrique de la renaissance, la théorie du monde-horloge, le dynamisme leibnizien, la théorie des champs de force de Faraday et de Maxwell, la théorie unifiée des champs de Riemann, Einstein et Schrödinger, et enfin l'interprétation statistique de la théorie quantique de Born (K. Popper, 1996, p. 162-164).

Au-delà de ces programmes de recherche métaphysique, toutes les mathématiques comme l'a si bien montré Wittgenstein sont non-sens, car elles n'ont aucune réductibilité empirique ; ce sont des concepts purs, car ils sont issus de l'imagination pure de la raison. En clair, les mathématiques sont des éléments métaphysiques, car elles ne correspondent en rien dans la réalité empirique. De ce point de vue, au regard des critères positivistes logiques, de l'analyse logique et de la signification, l'on peut affirmer que les mathématiques sont non seulement des énoncés métaphysiques, mais elles sont non-sens et fausses. Par conséquent, l'analyse logique doit les éliminer de la science. De ce fait, l'analyse logique prive ainsi la science d'un élément fondamental à savoir les mathématiques d'une part et d'autre part, elle prive la science des concepts et autres termes de recherche. Si cette opération d'analyse s'effectue alors c'est toute la science qui serait vidée de son contenu. Popper (1985, p. 381) parvient à la même conclusion lorsqu'il affirme : « leur empressement à bannir la métaphysique empêchait les tenants de cette théorie de s'apercevoir qu'ils éliminaient l'ensemble des théories scientifiques et les théories métaphysiques « dépourvues de signification » en une seule et même opération ». François Jacob, dans son analyse du débat épistémologique entre le Cercle de Vienne et Popper parvient à la même conclusion. Il l'affirme : « Tout le programme empiriste de réduction du langage théorique des sciences dans un langage des observations fut un échec. Mais un échec important » (P. Jacob, 1980, p. 18). Tous ces arguments et illustrations montrent en fin de compte que la méthode de l'analyse logique du langage exclut de la science les énoncés qui sont en son fondement.

Outre ce caractère exclusionniste et nuisible de l'introduction de la méthode de l'analyse logique en épistémologie, nous avons les limites du vérificationnisme et de l'induction. Le vérificationnisme est lié à l'induction. De quoi s'agit-il exactement ? La véracité d'un énoncé ne peut pas reposer sur l'observation des faits, peu importe le nombre de fois ; car selon Popper il suffit de trouver un seul cas contraire ou une observation contraire pour annuler ou discréditer un énoncé. Autrement dit, l'introduction est une illusion, une croyance ou une attitude psychologique qui amène l'individu à croire à la continuité de la répétition du même fait. En clair, l'induction n'est pas fondée sur des faits, mais sur une impression psychologique. Par exemple, on est sûr et certain que demain il fera jour, alors que demain n'est même pas encore arrivé pour qu'on puisse le constater ; mais on est sûr et certain quand même que demain il fera jour ; ce qui est absurde. Or, il est possible qu'il ne fasse pas jour car un astéroïde peut pulvériser la terre à tout moment. En clair, l'induction n'est pas basée sur l'expérience, mais sur une croyance, une pensée. C'est la raison pour laquelle Popper qualifie l'induction de mythe, entendu comme une illusion, un mirage. De la sorte, l'induction est disqualifiée de l'ossature de l'archétype de scientificité. Il ne reste plus que la

vérifiabilité. Celle-ci étant liée à l'induction présente également des limites. Dans sa définition de la notion de vérification, Alfred Tarski met essentiellement l'accent sur la notion de correspondance aux faits. Et l'action de vérification consiste à établir cette correspondance entre l'énoncé et le fait. Cette définition tarskienne de la vérité rend très bien toute la substance du mot, raison pour laquelle le Cercle l'a reconduit en théorie vérificationnisme. Cependant, la théorie du vérificationnisme pose deux problèmes fondamentaux qui représentent des limites. Il s'agit du caractère non-sens des énoncés invérifiables en science et de l'impossibilité en soi de vérifier un énoncé. Le caractère non-sens de la plupart des énoncés scientifiques est dû à leur invérifiabilité. Comme nous l'avons montré dans le dernier exemple de l'analyse logique, l'énoncé « électron » serait non-sens car invérifiable. De même, sont considérés comme non-sens la plupart des concepts en physique. Nous pouvons citer entre autres : les photons, les neutrons, l'antimatière, les neutrinos, les bosons intermédiaires, le boson de Higgs etc. Également toutes les mathématiques sont non-sens. La vérification suppose la vue comme l'a si bien martelé le Cercle de Vienne. Pour vérifier, il faut d'abord voir car on ne peut pas vérifier ce qu'on ne voit pas. C'est cela, le caractère vérificationniste de la signification. Le raisonnement logique aboutit aux paradoxes qui risquent de détruire la science. Ce n'est pas parce qu'on ne voit pas quelque chose qu'on conclut qu'il est impossible de la vérifier. Or, tenir un tel raisonnement, c'est vider en principe ou logiquement la science de sa substance. Outre cette limite du vérificationnisme dans la théorie de la signification, nous notons avec Popper l'impossibilité en soi de vérifier une théorie.

Affirmer vérifier un énoncé général ou une loi scientifique, c'est tenir compte concomitamment d'une part de la temporalité à trois dimensions à savoir le passé, le présent et le futur ; et d'autre part, de l'espace géographique qui abrite ces temporalités. Prenons l'exemple poppérienne qui affirme : les corbeaux sont noirs. Cet énoncé serait vrai, selon Popper, si et seulement si ce constat du caractère noir des corbeaux est vérifié dans le temps et dans l'espace. En clair, cet énoncé est vrai si dans le passé, le présent et dans le futur nous avons observé sur toute la planète que les corbeaux noirs. Or, comme il le souligne lui-même, il est impossible humainement de vérifier cela dans ces trois dimensions du temps. Autrement, cette impossibilité du vérificationnisme est due à l'absolutisme de l'idée fondamentale de la notion de vérité à savoir : la correspondance aux faits. C'est la raison pour laquelle Popper propose un terme moins simple à savoir l'idée de correspondance partielle aux faits sous le concept de vérisimilitude à partir d'une corroboration. Outre cela, ce que nous pensons être une vérité scientifique est très vite dépassé ou contredit par une autre ; l'histoire des sciences nous a fortement édifié sur ce point.

Ainsi, au regard des limites de l'introduction de l'analyse logique du langage qui a conduit aux paradoxes épistémologiques graves pour la science, des limites également de l'induction et du vérificationnisme, alors l'archétype divise la science dans son fondement et sa manifestation, de par ses contradictions. Ayant essentiellement consacré la plupart de ses ouvrages à la critique des thèses empiristes et positivistes logiques, quel archétype de scientificité propose Kar Popper ? Et quelle en est sa nécessité ?

3- De l'archétype poppérien de la scientificité et son aspect unificateur

Après ses critiques, on remarque sur les thèses empiristes logiques, Popper va faire des propositions qui forment dans l'ensemble son archétype de scientificité. Nous rappelons que Popper a eu une solide formation en logique, car il a enseigné la logique et les mathématiques

à London School en Grande-Bretagne. De par sa connaissance en logique et en philosophie des sciences, il va proposer un modèle de scientificité qui repose sur trois points à savoir : la falsifiabilité ou la testabilité, la corroboration et la vérissimilitude. Ce modèle est nécessaire, car non seulement il assume et unit la métaphysique et la science, mais il unit également toute la science sur le principe expérimental.

Dans un premier temps, Popper propose la falsifiabilité ou la testabilité comme un critère de scientificité. La falsifiabilité est la capacité d'une théorie d'être falsifiée. Cette capacité d'être falsifié est tout simplement chez Popper la possibilité d'être reproduite, testée ou expérimentée. En clair, la falsifiabilité est le principe qu'offre une théorie ou un énoncé d'être testé. Et c'est sur ce principe que la science doit être fondée. De ce fait, la testabilité ou l'expérimentation est le seul critère de scientificité. Le principe qui est l'épine dorsale de l'archétype de la scientificité nous paraît très simple en ce sens qu'il se résume à un seul élément. Il n'est point besoin d'analyse logique au risque d'émietter ou de détruire en partie le corpus scientifique. Également, il n'est point besoin de se fier à un inductivisme au risque d'un lendemain incertain pour demeurer ainsi dans l'illusion cognitive. Désormais, il s'agit d'un réalisme objectif structuré en deux contextes, à savoir un contexte de découverte et un contexte de justification. L'épistémologie poppérienne a restructuré, à la lumière de sa vision de la science, toute la démarche psycho-intellectuelle du scientifique dans l'invention de sa théorie. L'éclairage de Popper sur cet aspect est surtout la mise en exergue des facteurs métaphysiques qui sont l'expression de la motivation scientifique du chercheur. Les facteurs métaphysiques peuvent être entre autres : des écrits de mythologie, des écrits religieux et des théories métaphysiques de certains présocratiques. Ce sont ces aspects que Popper appelle contexte de découverte. Jean Baudoin (1989, p. 35) le confirme en ces termes : « Karl Popper refuse d'accorder à la science un privilège de questionnement, acceptant parfaitement que des esprits fantaisistes ou marginaux participent à l'effort spéculatif ». L'épistémologie poppérienne souligne la présence d'un ensemble d'éléments métaphysiques aux fondements de la recherche scientifique qu'il structure en contexte de découverte. Ces aspects ont longtemps été occultés de la science par les empiristes, le positivisme comtien et surtout la radicalité de la critique du positivisme logique. Si Popper les intègre aux fondements des théories scientifiques, c'est au regard de son analyse historique des fondements des découvertes scientifiques et des programmes de recherches scientifiques. Il ressort de ses recherches depuis les présocratiques que les théories et concepts métaphysiques ont toujours été à la base de la plupart de nos théories scientifiques. Il le dit en ces termes : « la plupart des théories scientifiques sont issues de mythes. Le système copernicien par, exemple, a sa source dans l'adoration que les néoplatoniciens vouaient à la lumière du soleil, astre dont la noblesse le destinait à occupé une position centrale ». (K. Popper, 1985, p. 379). C'est à juste titre que Marcel Nguimbi (2017, P. 51) affirme que « le rationalisme critique de Popper est un rationalisme procédural de l'identification du métaphysique en tant qu'objet de la recherche scientifique ». Nous rappelons également les dix programmes de recherches métaphysiques précités qui ont influencé les recherches et découvertes scientifiques. De ce fait, il nous semble inadmissible de rejeter ces données métaphysiques ou les ignorer dans une étude psychanalytique de la science. Autrement dit, il est légitime de reconnaître à la science son contexte de découverte où la métaphysique occupe une place prépondérante.

En outre, Popper nous présente, dans son épistémologie, le second contexte à savoir le contexte de justification. Il s'agit de montrer la scientificité d'une théorie, d'un énoncé ou même d'une idée. Il s'agit en quelque sorte de scientifier une théorie ou un énoncé, quelle que soit son origine. Peu importe le caractère métaphysique ou non d'une théorie ou idée, tout ce qui importe, c'est sa portée cognitive. Et cette portée cognitive doit prouver sa scientificité pour être acceptée par la communauté scientifique. C'est dans ce contexte de

justification entendu comme une justification scientifique qu'intervient le seul critère ou principe de scientificité poppérien à savoir la falsifiabilité ou la testabilité ou tout simplement la possibilité d'expérimenter. Ce principe poppérien ne demande ni le résultat ou la réductibilité empirique, mais que la simple possibilité de tester soit cette théorie ou cet énoncé ou cette affirmation pour être qualifié de scientifique. Prenons, par exemple, la célèbre théorie einsteinienne $E=mc^2$. Selon Einstein, lorsqu'une masse est soumise à la vitesse de la lumière au carré, alors cette masse devient une énergie. Cette théorie peut être testée, car il suffit de soumettre à une masse quelconque la vitesse de la lumière au carré qui de 3000 km/s ; ce qui fera 9 000 000 km/s. Déjà à ce niveau, nous concluons que cette théorie est scientifique, car elle est testable. Peu importe le résultat. Maintenant, si nous constatons que cette masse, à la vitesse indiquée devient énergie, alors nous affirmons que cette théorie scientifique est vraie. Dans le cas contraire, on dira que cette théorie scientifique est fausse. La scientificité n'est donc pas de l'ordre du résultat, mais d'une simple possibilité d'être testée. Le résultat positif ne fait que renforcer la véracité de la théorie ou comme l'a dit Popper, rendre les reins de la théorie solide. Prenons un second exemple d'énoncé qui affirme que : l'eau boue à 100 C. Il suffit de savoir si l'eau peut bouillir et précisément à 100 C. Cette possibilité d'expérimentation prouve la scientificité de cette affirmation, sa véracité quant à elle serait établie par rapport aux résultats de l'expérience. Par contre, prenons un autre énoncé à savoir : lorsqu'on s'élève sans aucune forme de technologie jusqu'au nuage avec 10 mg de sel iodé dans un tube à essai, à notre redescende sur terre, ce sel se transforme en nitrate d'argent. Comme nous le constatons, il est humainement impossible de s'élever du sol aux nuages sans aucune forme de technologie. Un tel énoncé ne peut être scientifique, car impossible à tester ou à expérimenter. Dans ce cas, peu importe le résultat, ni l'énoncé ni le résultat ne seront scientifiques. Une marge ou un mystique religieux peut, peut-être, réaliser cet exploit ; n'empêche que sa démarche et son résultat ne sont pas dans l'ordre de la science. Reprenons l'énoncé que nous avons analysé par la méthode de l'analyse logique du langage qui stipulait que : le potentiomètre est traversé par des électrons. Cet énoncé peut être considéré comme scientifique si et seulement si l'expérience de faire passer les électrons dans le potentiomètre est possible. Il n'est nullement question avec Popper de vérifier l'existence d'un élément pour détruire sa scientificité. Il suffit simplement de savoir s'il est possible de tester ou expérimenter les électrons. Autrement dit, une entité métaphysique peut être scientifique si et seulement s'il est possible de la tester. Ainsi, chez Popper, le contexte de découverte et le contexte de justification forment ou représentent le contexte global de la science. Et selon Popper, les énoncés relatifs à ces deux contextes représentent l'ensemble des énoncés en science.

Outre cette testabilité comme l'épine dorsale de l'archétype de la scientificité, la corroboration et la vérissimilitude demeurent les principes secondaires. La corroboration remplace le concept de vérification chez Popper. Comme nous l'avons montré, la vérifiabilité a un aspect absolu au regard de la définition du Cercle et surtout d'Alfred Tarski. Nous avons conclu avec Popper qu'il est humainement impossible de vérifier un énoncé dans le passé, le présent et le futur sur la terre entière. Pour cela, Popper propose le concept de corroboration entendu comme une vérification partielle. Cette vérification partielle est possible, car il suffit d'un seul énoncé pour corroborer la théorie. On dira dans ce cas que le fait de voir un corbeau noir corrobore l'énoncé général selon lequel : les corbeaux sont noirs. Bien entendu, il n'y a plus de vérité scientifique, mais des vérissimilitude en science. Il s'agit d'énoncés proches de la vérité, mais qui ne sont pas des vérités. Ils sont similaires à la vérité, voire des simulacres de vérité. La raison en est que dès qu'on observera par exemple un corbeau rouge, on dira qu'il existe désormais des corbeaux rouges en plus des corbeaux noirs. Autrement dit, une vérité scientifique dépasse une autre vérité scientifique, mais ne l'annule

pas. Il n'y a pas de contradiction en soi, mais une succession de théorie à la vitesse des découvertes scientifiques. C'est bien la raison pour laquelle Popper qualifie d'hypothèse générale ce que l'on appelle vérité scientifique à cause de leur caractère éphémère. En réalité, la vérité a un aspect absolu, car elle ne doit pas changer ou se contredire. Mais, l'histoire des sciences est inlassablement une suite de théories parfois contradictoires comme par exemple le géocentrisme d'Aristote et l'héliocentrisme de Copernic. Parfois, nous avons des théories complémentaires dans l'explication des phénomènes. Il s'agit par exemple de la gravitation de Newton et la théorie de la relativité générale et restreinte d'Albert Einstein. Ainsi, nous constatons qu'il n'y a pas de vérité scientifique, mais de grandes hypothèses scientifiques qui seront tôt ou tard dépassées. Nous retenons également que l'archétype poppérien de scientificité repose essentiellement sur des aspects souples qui conservent la science dans sa spécificité ou son essence et sa manifestation ou sa justification. Les principes qui composent cet archétype comme nous l'avons montré sont : le principe de falsifiabilité ou de testabilité, le principe de corroboration et le principe de vérissimilitude. Cependant, en quoi cet archétype poppérien de la science serait-il nécessaire ?

Cet archétype est très important, selon nous, car il résout un certain nombre de problèmes ou situations inconfortables, voire contradictoires. Il s'agit essentiellement de ce que nous appelons le continuum métaphysique-science qui aboutit à la découverte de la métaphysique de la science. De quoi s'agit-il exactement ? Il s'agit du fait qu'à partir des critiques poppériennes, nous constatons un continuum entendu comme une continuité épistémologique entre la métaphysique et la science. Nous avons observé que l'épistémologie du Cercle a abouti à des contradictions nuisibles à la survie de la science tout simplement parce qu'elle a voulu éliminer la métaphysique du corpus scientifique. Le Cercle avec Neurath a bien voulu grâce à sa théorie du physicalisme réformer tout le langage en y excluant tout énoncé métaphysique et reprendre l'éducation des enfants en prenant soin d'effacer tout aspect métaphysique. Car le Cercle était convaincu que cela les épargnerait de tout endoctrinement anti-sémitisme surtout à la veille de la seconde guerre mondiale. C'est dire que la crise était profonde. Malheureusement la guerre arriva. Schlick le chef du Cercle fut assassiné avant le déclenchement de la guerre par un étudiant anti-sémite, le reste des membres du Cercle ont dû s'exiler aux États-Unis et Popper en Nouvelle-Zélande puis en Grande-Bretagne. Cependant, l'objectif principal du Cercle dans sa critique des énoncés métaphysiques n'est pas contre l'endoctrinement social aux énoncés non-sens, mais plutôt l'unité de la science. Autrement dit, le Cercle de Vienne veut unir la science à partir du physicalisme de Neurath qui est une version réchauffée de l'énoncé protocolaire de Carnap. Ces théories se résument à une seule idée, une seule norme à savoir qu'il n'y a de science et sens que de l'énoncé réductible à l'observation empirique. En clair, toutes les disciplines scientifiques peuvent être unies si et seulement si elles éliminent tout énoncé métaphysique de leur corpus et de leur champ de recherche. L'unité des sciences doit donc se faire sur les cendres de la métaphysique, selon le Cercle. Or, l'antagonisme épistémologique entre le Cercle et Popper a montré la dangerosité de l'élimination de la métaphysique en science, voir son impossibilité. C'est la raison pour laquelle nous affirmons l'existence d'une continuité épistémologique entre la métaphysique et la science. Ce continuum indéniable, loin de faire la honte de la science, donne plutôt existence et sens à la science. Mieux, ce continuum garantit la valeur et la dignité de la science. En clair, ce continuum, en effet, présente la métaphysique comme étant le principe fondamental sur lequel repose la grande et majestueuse science. C'est à juste titre que l'épistémologie de René Descartes dans sa schématisation place la métaphysique aux racines. Ce continuum métaphysique-science peut garantir les découvertes scientifiques comme ce fut le cas dans les dix programmes de recherches métaphysiques qui ont abouti aux découvertes scientifiques dans l'illustration poppérienne. Bien plus, cet archétype poppérien

de la scientificité peut servir de matrice épistémologique heuristique ou d'analyse épistémologique pour toute discipline qui se veut scientifique.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que la question de l'archétype de scientificité semble trouver un certain consensus dans l'approche poppérienne. L'approche empiriste et positiviste logique est réductrice, voire exclusionniste. Par contre, l'analyse poppérienne en réhabilitant la métaphysique dans le corpus scientifique, unit expérience physique et métaphysique en tant qu'énoncé irréductible à l'observation. Cette union entre science et métaphysique aboutit à ce qu'il convient d'appeler : le continuum science-métaphysique. Ce continuum est l'expression d'une métaphysique de la science qui est à la fois intra et extra scientifique. L'aspect intra-scientifique est la consubstantialité entre la science et la métaphysique. C'est le lieu où ces deux essences s'entre-mêlent et s'extériorisent dans un aspect extrascientifique. C'est cet *extra* qui est perceptible dans les découvertes scientifiques et dans l'activité des hommes de science. C'est à juste titre que Solange Gonzalez (2010, p. 76) conclut avec nous en ces termes : « que l'on opte pour une conception continuiste ou discontinuiste du cours du développement des sciences, il semble que l'on doive admettre que des éléments non scientifiques interviennent nécessairement dans le processus de fabrication du savoir. Ces éléments relèvent de la métaphysique ». Marcel Nguimbi (2016, p. 11.) renchérit en ces termes : « Karl Popper (1902-1994) élabore une œuvre mosaïque qui demeure finalement comme l'une des plus évidentes, novatrices et toujours étonnantes de la philosophie contemporaine des sciences ». En définitive, l'archétype poppérien de scientificité se présente comme une sorte d'expertise d'analyse épistémologique capable de statuer sur n'importe quelle discipline qui se veut une science. Les éléments d'expertise de l'épistémologie poppérienne se résument essentiellement à ces critères souples de scientificité qui créent l'adhésion de tous. De la sorte, la science émergera pour le bien-être de l'humanité.

Références bibliographiques

AHMAT Bichard, 2018, « Karl Raimund Popper : une épistémologie de problèmes ? » in Marcel NGUIMBI et Bichard AHMAT (dir.), *Le Cahier du jeune chercheur*, 2/2018, Paris, L'Harmattan.

BITBOL M. et GAYON J , 2006, *L'épistémologie française 1830-1970*, Paris, PUF.

BODOIN Jean, 1989, *Karl Popper*, Paris, P.U.F,

BOYER Alain, 1994, *Introduction à la lecture de Karl Popper*, Paris, PENS.

CARNAP Rudolf, HAHN Hans, OTTOH Neurath, 1985, « La Conception Scientifique du Monde » in Antonia Soulez, *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, Paris, PUF.

CHALMERS Alan, 1987, *Qu'est-ce que la science ?*, trad. Michel Biezunski, Paris, La Découverte.

- COMTE Auguste, 1963, *Cours de philosophie positive*, Paris, Garnier, Tome I.
- FREGE Gottlob, 1971, « Que la science justifie un recours à l'idéographie » in *Écrit Logique et philosophiques*, trad. Claude Imbert, Paris, Seuil.
- GONZALEZ Solange, 2010, *Épistémologie et Histoire des sciences*, Paris, Edit. Marc Silberstein.
- JACOB Pierre, 1980, *L'Empirisme Logique : ses antécédents, ses critiques*, Paris, Éditions de Minuit.
- NGUIMBI Marcel et MOUANDEKE Okandzi Clarisse, 2018, *L'ARBRE DE LA CONNAISSANCE*, Popper versus Descartes, Paris, L'Harmattan.
- NGUIMBI Marcel, 2016, « Brandom et Popper : autour de la question des pratiques discursives » in Marcel Nguimbi (dir.), *Karl Raimund Popper. Une épistémologie sans visage et sans rivage*, Cahier épistémologiques 4/2016, volume 1 : Critiques, controverses et confrontation, Paris, L'Harmattan.
- NGUIMBI Marcel, 2015, *Robert Boyce Brandom, Penser le pragmatisme analytique*, Paris, L'harmattan
- NGUIMBI Marcel, 2017, *ROBERT BOYCE BRANDOM, Pensée le pragmatisme analytique*, Paris, L'Harmattan.
- POPPER Karl, 1996, *La théorie quantique et le schisme en physique*, trad. Emmanuel Malolo Dissakè, Paris, Hermann.
- SAINT-FLEUR Joseph, 1988, *Logique de la représentation, Essai d'épistémologie wittgensteinienne*, Paris, Louvain-la-Neuve.
- SOULEZ Antonia, 1985, *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, Paris, PUF.
- Source www.composelec.com, consulté le 14/10/2020
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1961, *Tractatus Logico-Philosophicus* suivi de
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1961, *Tractatus Logico-Philosophicus* suivi des *Investigations philosophiques*, trad. Pierre Klossowski, Paris, Galimard.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré¹, une analyse typologique et structurelle

N’GATTA Koukoua Etienne

Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d’Ivoire)

E-mail : etiennengatta@uao.edu.ci

Résumé

Cet article analyse les différentes modifications consonantiques qui interviennent dans la structure du verbe à l’intérieur d’une phrase. Ainsi, dans un environnement nasal, certaines consonnes verbales subissent une assimilation nasale. C’est le cas des consonnes /h/, /j/, /k/, /v/, /s/, /l/ et /w/ qui deviennent respectivement [ŋ], [ɲ], [ɲ], [m], [c], [n] et [ɲw]. Aussi, au-delà de l’assimilation nasale, la consonne verbale observe une palatalisation, une labialisation, un effacement consonantique et un changement de consonne. La palatalisation et la labialisation sont des mutations internes à un même lieu d’articulation. Ainsi, la palatalisation se déroule au niveau du palais et elle réalise une consonne palatale à la place d’une voyelle palatale. Quant à la labialisation, elle a lieu au niveau des lèvres. Aussi, permet-elle la réalisation de voyelles ou de consonnes palatales.

Le changement consonantique et l’effacement de consonnes sont particuliers. L’un est la réalisation d’une nouvelle consonne à la place de la consonne initiale et l’autre, un effacement total ou un amuissement de la consonne médiane.

Mots clés: modification structurelle, assimilation nasale, palatalisation, labialisation, mutation consonantique, contraction syllabique.

Abstract

This article analyzes the different consonantal changes that occur in the structure of the verb within a sentence. Thus, in a nasal environment, certain verbal consonants undergo nasal assimilation. This is the case of the consonants / h /, / j /, / k /, / v /, / s /, / l / and / w / which become respectively [ŋ], [ɲ], [ɲ], [m], [c], [n] and [ɲw]. Also, beyond nasal assimilation, the verbal consonant observes palatalization, labialization, consonantal erasure and consonant change. Palatalization and labialization are internal mutations at the same place of articulation. Thus, palatalization takes place at the level of the palate and it achieves a palatal consonant instead of a palatal vowel. As for labialization, it takes place at the level of the lips. Also, it allows the realization of vowels or palatal consonants. The consonant shift and the effacement of consonants are peculiar. One is the making of a new consonant in place of the initial consonant and the other is a total erasure or weakening of the middle consonant.

Keywords: structural modification, nasal assimilation, palatalization, labialization, consonant mutation, syllabic contraction.

Introduction

Les mots du lexique d’une langue se combinent pour former des phrases. Aussi, dans ce rapport combinatoire, des changements d’ordre morphophonologique apparaissent en synchronie. Ceux-ci se réalisent au niveau phonétique et voient la consonne d’un mot changer selon son environnement morphologique et syntaxique. C’est un phénomène commun à de nombreuses langues. Et l’abouré n’y échappe pas.

Au niveau de cette langue, lesdits changements sont récurrents. En effet, que ce soit en début, en médiane ou en finale, des segments modifient leurs formes ou adoptent une nouvelle

¹ L’abouré est une langue kwa, parlée au Sud-Est de la Côte d’Ivoire.

écriture. Au niveau du verbe, la structure syllabique initiale subit des modifications consonantiques conformément à son contexte d'apparition.

Les mutations relevées dans le corpus ont permis d'observer que les consonnes verbales subissent une nasalisation, une palatalisation, une labialisation, un effacement consonantique et un changement consonantique.

L'assimilation est de type nasal, la palatalisation et la labialisation se réalisent à la suite d'un contact entre une voyelle en finale de mot et une voyelle à l'initiale du constituant contigu. L'effacement consonantique induit une réduction syllabique. Ainsi, les verbes de structure [C₁C₂V] ayant en position C₂, des consonnes liquides ou une semi-voyelle, se réduisent à [CV] à la suite de l'effacement ou l'amuïssement de la consonne médiane qui, dans la majorité des cas, est une consonne liquide latérale ou une semi-voyelle.

Le changement consonantique permet de constater que, les consonnes fricatives se réalisent occlusives vélares dans un environnement de consonnes orales. Et que, les occlusives vélares deviennent occlusives palatales en contexte nasal.

Au niveau, théorique, l'étude est adossée à la phonologie générative. Cette théorie initiée par Schane (1967), va prendre son ascension avec la publication de *Sound Pattern of English (SPE)* par Chomsky et Halle en 1968. En effet, la théorie s'appuie sur le postulat qu'il existe une grammaire universelle qui formule, à travers des règles de transformation, le passage des structures syntaxiques sous-jacentes aux structures de surface. Ainsi, au niveau lexical, la phonologie et la morphologie interagissent pour devenir « *un modèle particulier fourni par la grammaire universelle* » (Archangeli et Pulleyblank, 1984). Les tenants de cette conception expliquent l'interaction entre la morphologie et la phonologie par le fait que « *certaines opérations phonologiques ont lieu dans le lexique en tandem avec les opérations morphologiques. La sortie d'une opération phonologique va à son tour être soumise à une opération morphologique dont la sortie va elle-même subir d'autres opérations phonologiques* » (Mohan 1982 : 3). En d'autres termes, les règles phonologiques s'intercalent dans les processus morphologiques.

Ainsi, pour la présente étude, nous nous inspirerons des travaux de ces auteurs pour étudier les principes qui régissent les modifications consonantiques dans le système verbal abouré. Dans la forme, l'étude se propose de répertorier les modifications consonantiques au niveau de la consonne verbale lorsque le verbe est conjugué, de les analyser et de formuler des règles qui régissent leur formation.

Dès lors, nous sommes amené à nous interroger pour savoir ; quelles sont les consonnes qui subissent une mutation ? Que deviennent-elles ? Et, quelles sont les règles qui fondent ces mutations ?

1. Matériel et méthodes

1. 1. Présentation du milieu d'étude

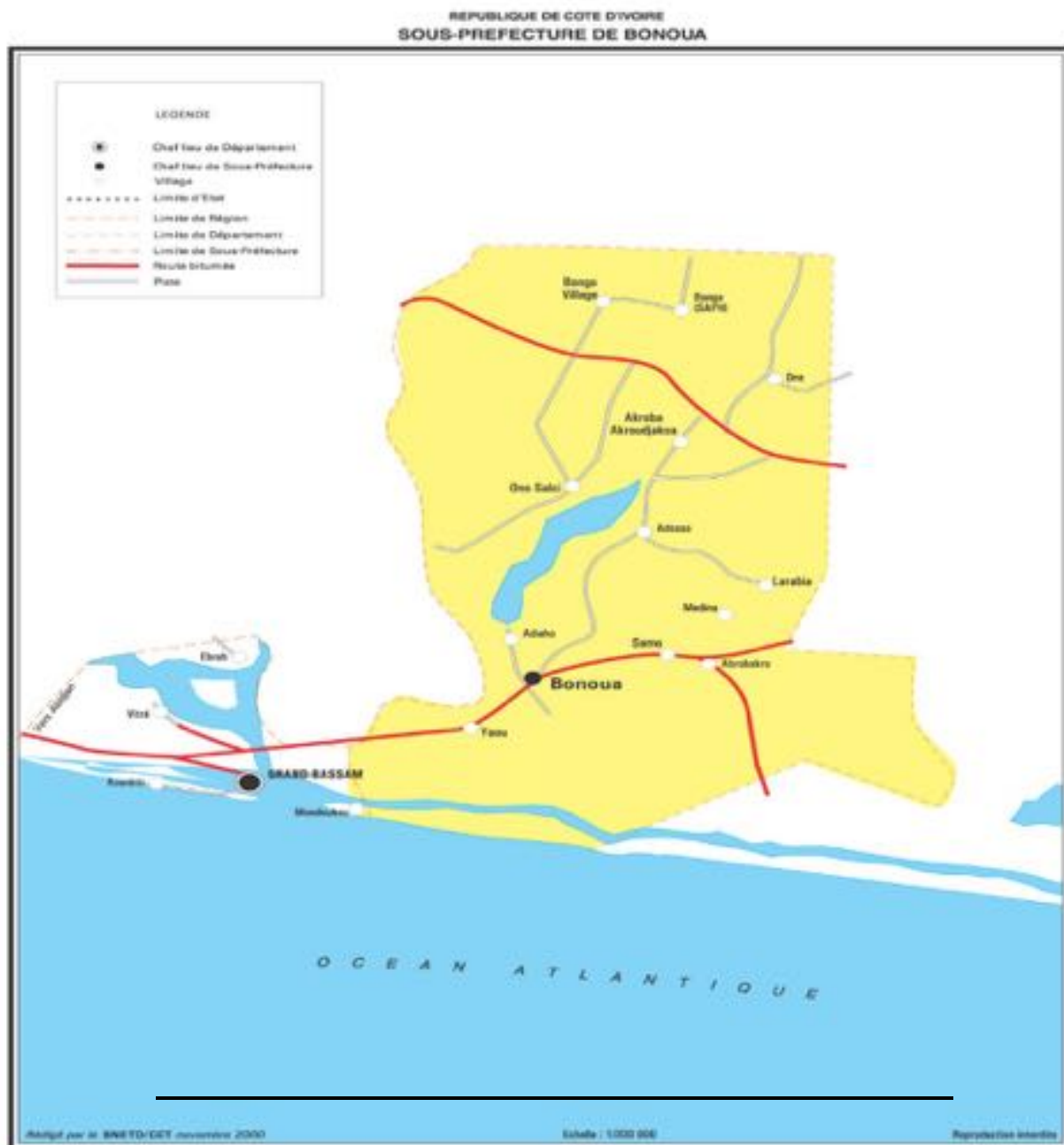
Le site choisi pour la collecte des données de ce travail est la sous-préfecture de Bonoua. Le choix de cette localité s'explique par le fait qu'elle est le lieu de concentration de la variante èhivè, langue de la présente étude. Cependant, il faut savoir que la langue abouré possède trois dialectes. Ce sont les dialectes èhivè, èhè et òsvú (K. E. N'Gatta, 2009, P. 36 et 37). Les variantes èhè et òsvú sont localisées dans la sous-préfecture de Grand-Bassam tandis que les èhivè se trouvent à Bonoua. Le nom administratif Bonoua est une déformation du toponyme abouré òbòlú (à l'orée de la forêt), fondé vers 1740 par le roi Ahouré.

La sous-préfecture de Bonoua qui couvre une superficie de 113 km², appartient au Département de Grand-Bassam et à la région du Sud-Comoé. Elle est située au sud-est de la Côte d'Ivoire dans une zone de forêt humide, sur l'axe Abidjan-Lagos. Bonoua est limitée au sud par l'Océan Atlantique, au sud-est par Adiaké, au nord-est par Aboisso, au sud-ouest par Grand-Bassam et au nord-ouest par Alépé.

Ce chef-lieu de sous-préfecture est à 59 km d'Abidjan, 17 km de Grand-Bassam, 57 km d'Aboisso et 35 km d'Adiaké.

Erigée en sous-préfecture par le décret n° 65-118 du 02 avril 1965, Bonoua regroupe les villages d'Abrobakro, Adiaho, Adosso, Alohore, Assé, Assé-mafia, Bonoua, Hebé, ainsi que Larabia, Médina, Mohamé, Samo, Tchintchebé, Wogninkro et Yaou. Ces localités sont représentées sur la carte n°1.

Carte n° 1 : Sous-préfecture de Bonoua, lieu d'étude



Source : K. E N’Gatta, 2009

Selon le recensement général de la population de 2014, la population de la sous-préfecture de Bonoua s’élève à 69 983 habitants, répartie comme suit :

Tableau n° 1 : Répartition des de la population par localités

Localités	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Abrobakro	653	592	1 245
Adiaho	659	586	1 245
Adosso	618	493	1 111
Alohoré	1 448	1 205	2 653
Assé	1 642	1 392	3 034
Assé mafia	170	130	300
Bonoua	18 934	19 201	38 135
Hebé	1 670	1 432	3 102
Larabia	1 294	1 291	2 585
Médina	210	215	425
Mohamé	1 195	1 114	2 309
Samo	3 343	3 081	6 424
Tchintchébé	983	749	1 732
Wogninkro	454	453	907
Yaou	2 339	2 437	4 776
Ensemble sous-préfecture	35 612	34 371	69 983

Source : RGPH 2014 : Région du Sud-Comoé/Sous-préfecture de Bonoua

Les autochtones abouré constituent la population dominante. Estimés à 76 % de la population totale, ils sont essentiellement concentrés dans les villages d'Adiaho, Bonoua et Yaou. Les allogènes et étrangers, essentiellement africains avec une prédominance des ressortissants burkinabé et ghanéens représentent quant à eux 24 % de la population. La société abouré est régie par trois institutions majeures. Ce sont :

- les familles claniques (òcúò), symbolisées par des chaises ;
- les classes d'âge (òfvà) et les générations (blimá) ;
- et l'institution royale (mlingbi).

1. 2. Méthodologie de travail

Pour recueillir les informations relatives à ce travail de recherche, nous avons fait une recherche documentaire et une enquête de terrain.

La recherche documentaire a permis d'exploiter les ouvrages, les mémoires, les articles et les thèses dans les bibliothèques des universités Alassane Ouattara de Bouaké et Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Aussi, avons-nous épluché les données statistiques et démographiques de l'Institut National de la Statistique ainsi que l'exploration de sites internet dédiés à la mutation segmentale dans les langues ainsi qu'aux changements morphophonologique et morphosyntaxiques. Dans les différentes bibliothèques fréquentées, les documents consultés ont porté sur le peuple abouré, les recherches linguistiques en générale et celles portant sur les variations de segments consonantiques ou vocaliques.

L'enquête de terrain est utilisée pour recueillir des informations qualitatives et quantitatives à partir des techniques telles que l'observation directe, les entretiens et l'enquête par questionnaire.

Les entretiens se sont faits sur la base d'un guide. Il a servi pour des entretiens avec les locuteurs afin d'avoir des informations sur la langue. Ensuite, nous avons administré aux enquêtés, un questionnaire pour recueillir des verbes et des phrases verbales. Les propositions de réponse ainsi que les résultats de nos observations directes des données linguistiques lors

des échanges verbaux entre locuteurs nous ont permis de constituer un corpus de 1620 verbes et 2100 phrases que nous avons transcrits en alphabet phonétique international (API). Le nombre total des locuteurs sollicités est 1 560. Pour plus de représentativité de la population et avoir une information qualitative liée au niveau de langue dans les différentes localités, le ratio 1/40 a été pris pour un choix raisonné. Nous avons alors multiplié 4480 par 1/40. Ce qui a permis d'obtenir 115 locuteurs enquêtés. Les résultats de ces statistiques sont regroupés dans le tableau n°2 ci-dessous. Par ailleurs, les enquêtés dont la tranche d'âge est comprise entre 25 et 70 ans proviennent de tous les sexes. La période d'enquête s'est étalée du 26 juillet au 09 août 2020, soit au total 15 jours. Les villages d'Adiaho, Bonoua et Yaou ont été choisis pour cette étude. Ce choix s'explique par la forte concentration d'autochtones abouré dans ces villages et par leur proximité avec Bonoua, notre base de travail. Le dépouillement et le traitement de données ont été effectués manuellement. Les tableaux ont été faits par le logiciel Excel et la saisie du document a été réalisée par le logiciel Word. La carte de présentation du milieu d'étude a été empruntée à nos travaux antérieurs.

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés par localités

Localités	Effectif total des locuteurs	Taux d'échantillonnage	Nombre de locuteurs interrogés	Fréquence des locuteurs interrogés
Adiaho	1200	1/40	30	26,08 %
Bonoua	1920		48	41,75 %
Yaou	1480		37	32,17 %
Total	4600		115	100 %

Source : Note enquête de terrain

Au regard des données du tableau, 26,08 % des locuteurs sont interrogés à Adiaho, 41,75 % à Bonoua et 32,17 % à Yaou.

L'analyse des données recueillies a permis d'aboutir aux résultats et discussion ci-après.

2. Résultats et analyse

L'analyse des données linguistiques fournies par le corpus, principalement les verbes et leur réalisation à l'intérieur des phrases, a permis de relever que, dans sa combinatoire avec les constituants sujets et objets de la phrase, les verbes observent des modifications d'ordre consonantiques. Et celles-ci se résument en :

- assimilation nasale ;
- assimilation de lieu et de mode d'articulation de la consonne
- palatalisation ;
- labialisation ;
- effacement consonantique ;
- changement consonantique.

2. 1. Nasalité et nasalisation des segments

La nasale est un segment vocalique ou consonantique dont la production se fait avec le voile du palais abaissé de sorte que, l'air s'échappe par les fausses nasales conférant ainsi au son une résonance nasale. La langue abouré atteste moins de consonnes nasales que d'orales. Sur ses vingt (20) consonnes phonémiques, il y a quatre (4) nasales et seize (16) orales (cf. tableau 3 relatif au système consonantique). Cependant, en dehors des nasales phonémiques, la langue réalise la nasale [ɲw] comme une variante contextuelle de la semi-voyelle /w/. Aussi, les consonnes nasales nasalisent-elles les consonnes orales contiguës. Cette

nasalisation des consonnes de proximité est un phénomène prévisible. Elle est due à l'assimilation progressive de la nasalité d'une consonne nasale précédente.

A travers les exemples suivants, nous allons observer les consonnes orales qui subissent les nasales ensuite, nous allons tenter d'examiner les processus de nasalisation qui se manifeste. Soit la conjugaison des verbes lí « voir » et vú « frapper » :

- (1) a- /Ñ lí-ké/ → * [ñ lí-ké] → [ñ ní-ké]
 1Sg/Voir-Acc J'ai vu.
- b- /é lí-ké/ → [é lí-ké]
 2Sg/Voir-Acc Tu as vu.
- (2) a- /àlibé ó-vù àké/ → [àlibé ó-vù àké]
 Enfant+Sg./Hab-Frapper/Aké. L'enfant frappe Aké.
- b- /àlibé Ñ-vú-vò àké/ → * [àlibé m-vú-vò àké] → [àlibé m-mú-vò àké]
 Enfant+Sg./Hab+Nég-Frapper-Nég. L'enfant ne frappe pas Aké.

Pour une lecture aisée des occurrences, nous avons à l'initiale, les structures profondes ou les formes de base des phrases verbales. En médiane, apparaissent les structures de surface agrammaticales, marquées par la présente d'un astérisque. Et, en position finale, ce sont les structures de surface acceptables ou les formes grammaticales.

Ainsi, dans les phrases 1, le verbe lí « voir » se réalise ní-ké « ai vu » et lí-ké « as vu ». Avec les phrases 2, vù « frapper » devient ó-vù « frappe » et m-mú-vò « ne frappe pas ».

La comparaison de ces formes réalisées aux formes initiales montre une modification au niveau de la consonne verbale. En effet, la consonne liquide /l/ de lí « voir » devient une nasale alvéolaire [n]. Egalement, la consonne labiodentale /v/ de vù « frapper » devient une consonne occlusive labiale [m]. Aussi, cette modification de la consonne verbale se réalise lorsque le verbe est précédé d'une consonne nasale. Dans le cas de nos exemples, il s'agit de la première personne du singulier ñ et du préfixe du morphème de négation m-. Ces faits sont vérifiables d'autant plus que les phrases médianes, * [ñ lí-ké] et * [àlibé m-vú-vò àké] dans lesquelles les verbes reconduisent leurs consonnes initiales l et v, sont jugées agrammaticales. Ainsi, le rejet de ces phrases confirme bien que la consonne verbale se nasalise dans l'environnement d'une nasale.

Nous postulons alors que la consonne nasale précédente, que nous représentons par l'archiphonème [N] assimile la consonne verbale et propage sur elle, ses traits de nasalité. En conséquence, la consonne verbale se nasalise et reste homorganique à la consonne nasale précédente. Mais dans la langue, de nombreuses consonnes verbales se modifient sous l'influence d'une nasale précédente. En procédant au cas par cas, nous avons :

2. 1. 1- Assimilation nasale de la consonne [h]

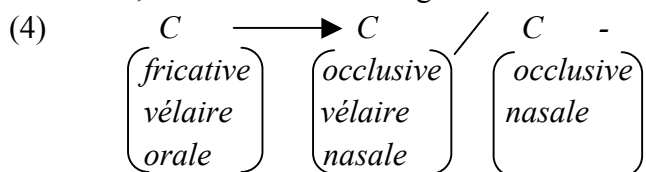
Soit la conjugaison du verbe hé « durer » à l'accompli positif :

- (3) a- /Ñ hè-kè kómò/ → * [ñ hè-kè kómò] → [ñ ñè-kè kómò]
 1Sg/Durer-Acc/Locatif J'ai duré là-bas.
- b- /È hè-kè kómò/ → [è hè-kè kómò]
 2Sg/Durer-Acc/Locatif Tu as duré là-bas.

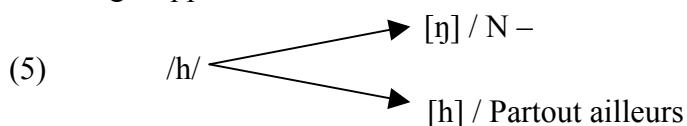
Ces exemples notamment ñé-ké « ai duré » où hè-kè devient ñè-kè confirment bien la nasalisation de la consonne verbale [h] car, celle-ci devient une nasale vélaire [ɲ] en contexte nasale.

Ainsi, sous l'influence de la nasale précédente /N/, la consonne verbale [h] se nasalise. Par conséquent, nous retenons que la consonne fricative vélaire orale [h] devient une consonne occlusive vélaire nasale [ŋ] devant une consonne occlusive nasale.

Avec ceci, nous formulons la règle d'assimilation nasale de [h] comme suit :



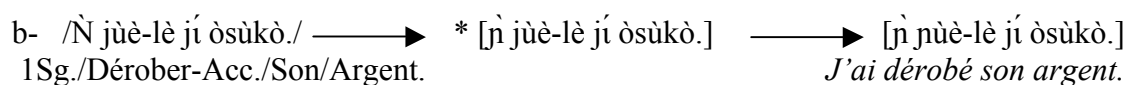
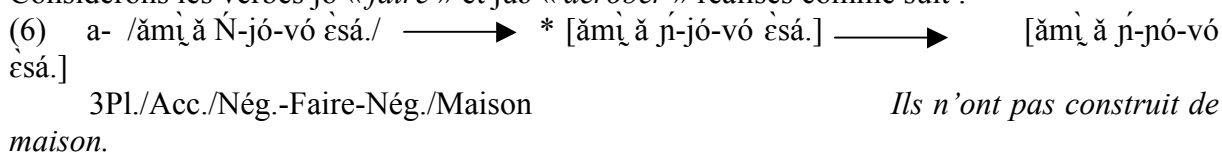
Cette règle apparaît sous une forme schématisée comme suit :



Cette règle dit que : toute consonne fricative vélaire orale dévient une consonne occlusive vélaire nasale si elle est précédée d'une consonne occlusive nasale. Dans les autres cas, elle ne varie pas.

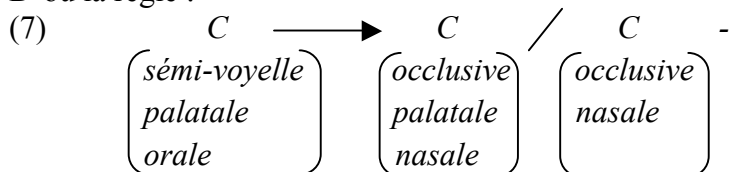
2. 1. 2- Assimilation nasale de la semi-voyelle [j]

Considérons les verbes jò « faire » et jùò « dérober » réalisés comme suit :

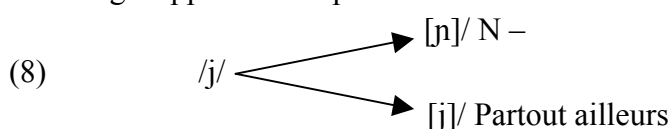


Ces verbes deviennent jó-vó (6-a) et jùè-lè (6-b). Aussi, leur comparaison aux formes de base jó « faire » et jùò « dérober » laissent entrevoir un changement consonantique car, la consonne /j/ des verbes devient [j] en contexte nasale mais, elle ne varie pas en contexte oral. Elle subit donc l'influence de la nasale précédente. C'est pourquoi, les structures médianes dans lesquelles, la consonne verbale /j/ est copiée, sont agrammaticales.

Ainsi, la consonne verbale /j/ assimilée par la nasale précédente, se nasalise et devient [j]. D'où la règle :



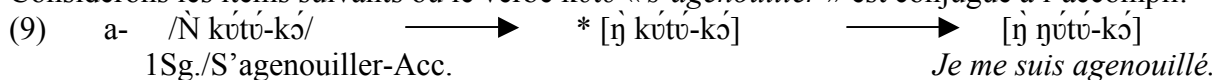
Cette règle apparaît sous peut être schématisée comme suit :



Selon cette règle, la semi-voyelle palatale orale se réalise consonne occlusive palatale nasale devant une consonne occlusive nasale. Mais, elle reste inchangée devant les autres consonnes

2. 1. 3- Assimilation nasale de la consonne [k]

Considérons les items suivants où le verbe kùtò « s'agenouiller » est conjugué à l'accompli:



b- /ò kútú-kó./ → [ò kútú-kó.]
 2Sg./S'agenouiller-Acc. Tu t'es agenouillé.

Nous avons deux réalisations différentes ; à savoir, ηútú-kó dont le sujet est Ñ̃, la première personne du singulier et kútú-kó qui a pour sujet ò, la deuxième personne du singulier. Ces réalisations montrent qu'avec le sujet Ñ̃, la consonne verbale vélaire orale /k/ devient une nasale vélaire [ŋ] et avec ò, elle ne change pas.

Cette nasalisation de /k/ est donc la preuve qu'elle subit l'influence de l'environnement nasal et se réalise en copiant les traits de Ñ̃.

Nous retenons donc que la consonne vélaire orale et sourde [k] devient une consonne nasale vélaire [ŋ] lorsqu'elle suit une consonne nasale.

Ceci nous permet d'émettre la règle d'assimilation suivante :

(10)
$$\begin{array}{ccc} C & \longrightarrow & C \quad / \quad C - \\ \left(\begin{array}{c} \text{occlusive} \\ \text{vélaire} \\ \text{orale} \end{array} \right) & & \left(\begin{array}{c} \text{occlusive} \\ \text{vélaire} \\ \text{nasale} \end{array} \right) \quad \left(\begin{array}{c} \text{occlusive} \\ \text{nasale} \end{array} \right) \end{array}$$

Cette règle se réécrit :

(11)
$$\begin{array}{l} /k/ \begin{cases} \longrightarrow [\eta] / N - \\ \longrightarrow [k] / \text{Partout ailleurs.} \end{cases} \end{array}$$

La règle (10) stipule que : la consonne occlusive vélaire orale devient une consonne occlusive vélaire nasale lorsqu'elle est précédée d'une consonne occlusive nasale. Dans les autres cas, elle ne varie pas.

2. 1. 4- Assimilation nasale de la consonne [v]

L'étude de l'assimilation nasale de la consonne [v] se fonde sur ces exemples issus de la conjugaison des verbes vú « laver » et vòvó « fragmenter » dans les phrases suivantes :

(12) a- /Ñ̃ vú-kó tláljé mí./ → * [m̃ vú-kó tláljé mí.] → [m̃ mú-kó tláljé mí.]
 1Sg./Laver-Acc/Habit/Déf+Pl J'ai lavé les habits.

b- /Ñ̃ vòvò-lè kòkòvó./ → * [m̃ vòvò-lè kòkòvó.] → [m̃ mòvò-lè kòkòvó.]
 1Sg./Fragmenter-Acc/Cacao. J'ai fragmenté le cacao.

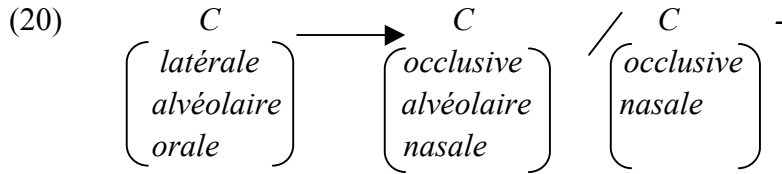
La comparaison des réalisations mú-kó « ai lavé » (12-a) et mòvò-lè « ai fragmenté » (12-b) avec les formes de base vú « laver » et vòvó « fragmenter » montre que la consonne [v] des verbes devient [m]. Aussi, le devient-elle devant le pronom nasal sujet /Ñ̃/. Ainsi, elle se nasalise dans l'environnement du pronom nasal sujet. Ce qui nous amène à dire que la consonne labiodentale orale [v] se réalise consonne labiodentale nasale [m] devant une consonne nasale. Cette conclusion permet d'émettre la règle d'assimilation suivante :

(13)
$$\begin{array}{ccc} C & \longrightarrow & C \quad / \quad C - \\ \left(\begin{array}{c} \text{fricative} \\ \text{labiodentale} \\ \text{orale} \end{array} \right) & & \left(\begin{array}{c} \text{occlusive} \\ \text{labiodentale} \\ \text{nasale} \end{array} \right) \quad \left(\begin{array}{c} \text{occlusive} \\ \text{nasale} \end{array} \right) \end{array}$$

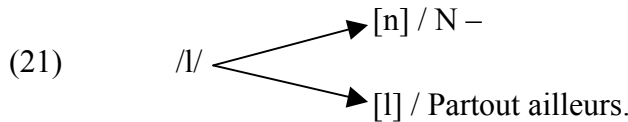
Cette règle peut être résumée comme suit :

(14)
$$\begin{array}{l} /v/ \begin{cases} \longrightarrow [m] / N - \\ \longrightarrow [v] / \text{Partout ailleurs.} \end{cases} \end{array}$$

Les verbes lí « voir » et liví « monter » deviennent respectivement nì-kè « ai vu », lì-kè « as vu », nivlè « suis monté » et livlè « es monté ». La comparaison de ces réalisations confirme un changement consonantique. En effet, la consonne latérale [l] initiale devient alvéolaire [n]. Cette modification prouve que la consonne nasale initiale assimile la consonne latérale subséquente. Nous formulons donc la règle qui sous-tend cette assimilation comme suit :



Cette règle peut être résumée comme suit :



La présente règle dit que les consonnes latérales alvéolaires orales se réalisent alvéolaires nasales si elles sont devant une consonne occlusive nasale.

2. 1. 7- Assimilation nasale de la semi-voyelle [w]

Soit les items suivants dont les verbes initiaux sont wèsè « observer » et wàsá « peigner ».

(22) a- /N̄ wèsè-kè àlibé èh̄/ → * [m̄ wèsè-kè àlibé èh̄] → [m̄ ηwèsè-kè àlibé èh̄]
1Sg./Observer-Acc/Enfant/Dem.+Sg. J'ai observé cet enfant.

b- /Ò wèsè-kè àlibé èh̄/ → [ò wèsè-kè àlibé èh̄]
2Sg./Observer-Acc/Enfant/Dem.+Sg. Tu as observé cet enfant.

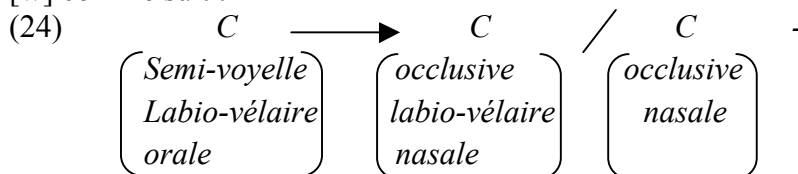
(23) a- /N̄ wàsè-kè jàbá té./ → * [m̄ wàsè-kè jàbá té.] → [m̄ ηwàsè-kè jàbá té.]
1Sg./Peigner-Acc/Yaba/Tête J'ai peigné les cheveux de Yaba.

b- /Vò wàsè-kè jàbá té./ → [vò wàsè-kè jàbá té.]
2Pl./Peigner-Acc/Yaba/Tête Vous avez peigné les cheveux de Yaba.

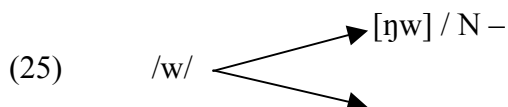
Dans ces phrases, les verbes également subissent une mutation au niveau de leurs consonnes initiales. En effet, avec les formes réalisées ηwèsè-kè « ai observé », wèsè-kè « as observé » de (22-a) et (22-b) ainsi que ηwàsè-kè « ai peigné » et wàsè-kè « avez peigné » de (23-a) et (23-b), nous observons des structures différentes : wèsè se réalise à la fois ηwèsè-kè et wèsè-kè ; wàsá devient ηwàsè-kè et wàsè-kè.

Ceci montre que, la consonne verbale se modifie car, la labiovélaire [w] devient occlusive pré-nasale [ηw] lorsqu'elle est dans un contexte nasal. Nous avons pour preuve, l'agrammaticalité des phrases * [m̄ wèsè-kè àlibé èh̄] et * [m̄ wàsè-kè jàbá té.] dans lesquelles la consonne verbale labiovélaire [w] reste inchangée.

Avec ces constats, nous formulons la règle d'assimilation nasale de la consonne labiovélaire [w] comme suit :



Cette règle peut être résumée comme suit :



c- /mòsú ɛ̃-fèlí/ → [mòswé-fèlí]
 Mossoun/Hab-Respecter Mossoun est respectueux.

Ces phrases montrent une modification structurelle au point de croisement entre la voyelle finale du sujet et la voyelle initiale du verbe. Ce point est marqué par un tirant-souscrit. En effet, la combinaison des voyelles finales /v̥/, /u/ et /y/ des NP sujets à m̥ « chien », kɔ̥ « chat » et mòsú « Mossoun » avec les voyelles initiales /a/, /ɔ/ et /ɛ/ des formes verbales à m̥-kpó-vò « n'a pas aboyé », ó-hú « se bagarrer » et é-fèlí « est respectueux » engendre la réalisation d'une semi-voyelle labiale [w]. Ce que confirment les réalisations [ámwà], [kɔ̥pwá] et [mòswé] à la place de /ám̥v̥à/, /kɔ̥p̥ù ó/ et /mòsú ɛ̃/.

Ces faits permettent de postuler qu'une labialisation se réalise au point de rencontre des voyelles postérieures arrondies et toutes les autres voyelles. Ainsi en aura la règle de labialisation qui est :

(29) /V_{Post.} #/ → [w] / - V

La règle prescrit qu'une *voyelle postérieure finale au contact d'une voyelle initiale, se réalise semi-voyelle labiale.*

En somme, la combinatoire du sujet de la phrase avec le préfixe vocalique du verbe engendre des semi-voyelles palatales et labiales. Ainsi, [j] se réalise lorsqu'une voyelle antérieure est en contact avec une autre voyelle de la langue ; [w] apparaît si une voyelle postérieure est associée à une autre voyelle.

Les chapitres précédents confirment la labialisation et la palatalisation dans la forme verbale. Mais, Au-delà de ces faits, le corpus de l'étude indiquent également un effacement consonantique et un changement de consonne dans la réalisation du verbe conjugué.

2. 4. Effacement consonantique

L'effacement de consonnes dans la forme verbale apparaît à travers la conjugaison des verbes vlà « venir », sjɛ̃ « se coucher » et ɲlɛ̃ « arrêter » à l'accompli dans les phrases suivantes :

(30) a- /vèní ɛ̃hí vlà-lè kímì/ → * [vèní ɛ̃hí vlà-lè kímì] → [vèní hí vâ-lè kímì]

Garçon/Dem.+Sg/Venir-Acc/Ici Cet homme est venu ici.

b- /ámì sjɛ̃-lè kómò/ → * [ámì sjɛ̃-lè kómò] → [ámì s̥ì kómò]
 3Pl./Se coucher-Acc/là-bas Ils sont couchés là-bas.

c- /àlibé ɲlɛ̃-lé/ → * [àlibé ɲlɛ̃-lé] → [àlibé jí]
 Enfant/Arrêter+Acc L'enfant est debout.

Ces verbes se réalisent respectivement vâ-lè « est venu », s̥ì « sont couchés » et jí « est debout ». Une comparaison des verbes de base vlà, sjɛ̃ et ɲlɛ̃ avec les formes réalisées vâ-lè, s̥ì et jí, laisse voir que chaque verbe perd sa consonne médiane, représentée ici par la consonne liquide [l] et la semi-voyelle [j]. Ainsi, de vlà, on passe à vâ, de sjɛ̃, on passe à s̥ì et de ɲlɛ̃, on passe à jí.

Ces mutations confirment un changement morphophonologique dans la forme du verbe car, il y a une réduction de la structure syllabique qui passe de [CCV] à [CV].

En somme, dans leur réalisation, les verbes abouré de structure [CCV] qui ont une consonne liquide ou une semi-voyelle en position médiane, réduisent leur structure syllabique en effaçant la consonne liquide ou la semi-voyelle. Dans ce cas, elles deviennent une structure [CV]

Ces faits permettent de concevoir la règle d'effacement consonantique suivante :

- (31) *Une structure syllabique verbale C₁C₂V se réalise C₁V si et seulement si C₂ est une liquide ou une semi-voyelle.*

2. 5. Changement consonantique

L'étude des changements consonantiques est mise en évidence à travers l'analyse des phrases suivantes, réalisées avec les verbes hó « *partir* » et ηλέ « *arrêter* » :

- (32) a- /kòfi hó òhlú/ → * [kòfi hó òhlú] → [kòfi kó òhlú]
 Koffi/Partir+Acc/Champ *Koffi est parti au champ.*

- b- /kòfi à-ń-hó-vò òhlú/ → * [kòfi à-ń-hó-vò òhlú] → [kòfi à-ń-ńó-vò òhlú]
 Koffi/ Acc-Nég.-Partir-Nég./Champ *Koffi n'est pas parti au champ.*

- c- /kòfi hó òhlú/ → * [kòfi hó òhlú] → [kòfi ó-hò òhlú]
 Koffi/Hab.-Partir/Champ *Koffi part au champ.*

- (33) a- /è ηλέ kómò/ → * [è ηλέ kómò] → [è ji kómò]
 2Sg/Arrêter+Acc/Là-bas *Tu es arrêté là-bas.*

- b- /è ń-ηλέ-ηέ kómò/ → * [è ń-ηλέ-ηέ kómò] → [è ń-jí-vè kómò]
 2Sg/Nég-Arrêter+Acc-Nég./Là-bas *Tu n'es pas arrêté là-bas.*

- c- /è ηλέ kómò/ → * [è ηέ kómò] → [è ηlé kómò]
 2Sg/Arrêter+Hab/Là-bas *Tu t'arrêtes là-bas.*

Le verbe hó se réalise kó « *est parti* » et à-ń-ńó-vò « *n'est pas parti* » à l'accompli. A l'habituel, il devient ó-hò « *part* ». ηλέ devient jí « *est arrêté* » à l'accompli positif, ń-jí-vè « *n'es pas arrêté* » à l'accompli négatif et ηlé « *t'arrêtes* » à l'habituel.

Ainsi, la consonne fricative vélaire /h/ de hó se réalise à la fois occlusive vélaire [k], nasale vélaire [ŋ] et fricative vélaire [h]. Pour le verbe ηλέ, sa consonne nasale vélaire /ŋ/ devient occlusive palatale [j].

Il y a donc un changement consonantique au niveau de la consonne initiale des verbes. Aussi, avec hó « *partir* », il y a une alternance consonantique entre [h] et [k] dans un environnement oral. Mais, en contexte nasal, la consonne /h/ se nasalise et devient [ŋ]. Au niveau ηλέ « *arrêter* », les réalisations ηlé et jí confirment une alternance consonantique entre [ŋ] et [j].

Ces faits sont attestés dans la langue cependant, ils ne sont pas généralisés. En effet, si nous considérons les exemples (34) et (35) suivants, où les verbes hé « *offrir* » et ńàńà « *lire* » sont conjugués :

- (34) a- /kòfi hé-lé mí òsùkò/ → * [kòfi ké-lé mí òsùkò] → [kòfi hé-lé mí òsùkò]
 Koffi/Offrir-Acc/Moi/Argent *Koffi m'a offert de l'argent.*

- b- /kòfi é-hé mí òsùkò/ → * [kòfi é-hé mí òsùkò] → [kòfi é-hé mí òsùkò]
 Koffi/Hab.-Offrir/Champ *Koffi m'offre de l'argent.*

- (35) a- /è ńàńà-ńè òjùè/ → * [è ńàńà-ńè òjùè] → [è ńàńà-ńè òjùè]
 2Sg/Lire-Acc/Papier *Tu as fait la lecture.*

b- /é nàṅà òjvè/ → * [é jàṅà òjvè ɲlè kómò] → [é nàṅà òjvè]
 2Sg/Hab-Lire/Papier Tu fais la lecture.

Dans ces phrases, les consonnes /h/ et /ɲ/ initiales ne varient pas, elles restent telles à tous les aspects. La preuve, les phrases médianes qui les réalisent selon le modèle des verbes hó « partir » et ɲlè « arrêter », sont agrammaticales. Le changement consonantique dans la réalisation des verbes n'est donc pas généralisé à tous les verbes de la langue.

Au total, à l'intérieur de la phrase, le verbe conjugué change de consonne initiale. Cependant, ce changement est limité à quelques verbes.

3. Discussion des résultats

Les résultats que nous avons présentés ci-dessus à partir de l'analyse des données de cette enquête permettent de comprendre qu'à l'intérieur de la phrase, le verbe conjugué connaît des mutations d'ordre consonantique. En effet, lorsque le verbe est précédé d'un sujet, les traits de réalisation de sa consonne initiale dépendent du sujet. Mieux, lorsque le sujet est une nasale pronominale, celle-ci assimile la consonne verbale et lui impose ses traits nasaux. Mais, quelles sont les consonnes nasales de la langue ? Sont-elles toutes des sujets pronominaux ? Autrement dit, peuvent-elles toutes influencer la consonne verbale ?

Au regard de l'analyse phonologique de B. Gauthier (1971), complétée par les travaux de B. Aihouman (1986), A. F. Yangra (2008), O. Boukari (2001) et K. E. N'Gatta (2009), le système consonantique de l'abouré comporte des consonnes orales et des consonnes nasales comme le montre le tableau n°3 que voici :

Tableau n° 3 : Système consonantique de l'abouré

		labiales	Labio-dentales	Alvéo-laires	palatales	vélaires	labio-velaires
occlusives	sourdes	p		t	c	k	kp
	sonores	b		d	j		gb
fricatives	sourdes		f	s		h	
	sonores		v				
nasales		m		n	ɲ	ɲ	(ɲw)
latérales				l			
semi-voyelles					j		w

Source : K. E. N'Gatta (2009)

La lecture du tableau montre que les consonnes nasales de l'abouré sont : m, n, ɲ et ɲ. Elles sont au nombre de quatre, mais, elles se résument sous l'archiphonème /N/. Cela veut dire que la langue possède une seule consonne nasale ; c'est-à-dire, /N/. Mais, celle-ci admet des réalisations contextuelles. Ainsi, en abouré, la consonne nasale /N/ se réalise [m] dans un environnement labial et [n], dans un contexte alvéolaire. Elle devient [ɲ] devant des segments palatales et [ɲ] en milieu labio-vélaire. L'environnement de réalisation de la consonne lui impose donc des traits qui le particularisent. Ainsi, vu que les quatre consonnes nasales proviennent de l'archiphonème /N/ et que celui-ci est le sujet pronominal, exprimant la première personne du singulier, nous concluons que [m], [n], [ɲ] et [ɲ] sont chacun, sujet pronominal, première personne du singulier.

Aussi, son environnement de réalisation étant très influençant, il lui permet d'imposer à la consonne suivante, ses traits de réalisation. Cette influence est théoriquement identifiée comme une assimilation consonantique.

Dans le cadre de la présente étude, la nasale /N/ pronominal sujet assimile la consonne verbale et propage sur elle ses traits de réalisation. Ainsi, la consonne verbale se modifie. L'étude des cas, menée dans le chapitre 2 montrent que la modification peut être sous la forme d'une assimilation nasale. C'est ce qui explique la mutation des consonnes verbales /h/, /j/, /k/, /v/, /s/, /l/ et /w/ respectivement en [ŋ], [ɲ], [ŋ], [m], [c], [n] et [ɲw].

La modification de la consonne peut également être sous la forme d'une palatalisation, d'une labialisation, d'un effacement consonantique et sous la forme d'un changement consonantique.

La palatalisation réalise une consonne palatale à la place d'une voyelle palatale. La labialisation est une transformation structurelle qui aboutit à la réalisation de consonnes labiales en lieu et place de deux voyelles contigües.

Les changements consonantiques expliquent les différents de lieu et de mode d'articulation des consonnes verbales lorsque le verbe est à l'intérieur d'une phrase. Aussi, le chapitre sur les changements consonantiques a montré que, ces mutations ne sont pas générales. Elles sont limitées à certains verbes. Par exemple, la consonne du verbe hó « *partir* » se réalise occlusive vélaire [k] à l'accompli positif et [ŋ] à l'accompli négatif.

Avec le verbe ɲlɛ̃ « *arrêter* », le changement consonantique aboutit à la réalisation d'une consonne occlusive palatale [j] à l'accompli en lieu et place de la nasale vélaire [ŋ].

Ces faits se confirment par le fait que, dans la langue toutes les consonnes verbales ne se modifient pas. En effet, si nous tenons compte du cas des verbes dont la consonne initiale /h/ et /ɲ/, là où hó « *partir* » et ɲlɛ̃ « *arrêter* » deviennent respectivement kó « *est parti* » et jí « *est arrêté* » à l'accompli positif, les autres verbes ayant les mêmes consonnes initiales comme hé « *offrir* » et ɲàɲá « *lire* » se réalisent hé-lé « *a offert* » ɲàɲà-ɲè « *a fait la lecture* ». Ces derniers conservent donc leurs consonnes de base. C'est donc la preuve que le changement de consonne à l'initiale des verbes conjugués est limité à un groupuscule de verbe.

La dernière mutation étudiée est l'effacement consonantique. En effet, c'est un changement morphophonologique dans la forme du verbe. Il consiste à effacer la consonne médiane. Ainsi, les verbes de structure syllabique [CCV] réduisent leurs structures à [CV]. Et, dans la plupart des cas, ce sont les consonnes liquides ou les semi-consonnes palatales qui s'effacent. Par exemple les verbes vlà « *vénir* », sjɛ̃ « *se coucher* » et ɲlɛ̃ « *arrêter* » deviennent respectivement vâ, s̃j et jí.

Au total, l'effacement consonantique est une syncope qui entraîne une contraction de la syllabe et une réduction des segments dans la forme verbale.

Conclusion

Le présent travail de recherche identifie les mutations que la consonne des verbes conjugués observe et les catégorise. Ensuite, il détermine les environnements dans lesquels, ces mutations se réalisent et enfin, il formule des règles qui expliquent leurs réalisations.

Au terme de cette étude, il apparaît clairement que le verbe abouré subit des transformations dans sa combinaison avec les autres constituants de la phrase. Ces transformations s'observent au niveau segmental. Cela se traduit par une modification consonantique d'autant plus que les consonnes initiales changent de lieu et de mode d'articulation.

Ainsi, certaines consonnes subissent une assimilation nasale dans un environnement nasale et d'autres changent en contexte orale.

Par ailleurs, l'étude a montré que des phénomènes de palatalisation et de labialisation s'observent lorsqu'un verbe à voyelle finale et un autre à voyelle initiale sont contigus. Aussi, les verbes à consonne double initiale effacent la consonne médiane. Cela engendre une réduction syllabique car, les verbes passent d'une structure [CCV] à une structure [CV].

Références bibliographiques

- Aihouman B., 1986, *Esquisse phonologique de l'Abouré : parler de Moossou*, Mémoire de maîtrise, ILA, Abidjan.
- Archangeli D. et Pulleyblank D., 1984, *Grounded phonology*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Bole-Richard R., 1983, *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler Ewé : le genina du Sud-Togo et Sud-Bénin*, Paris, L'harmattan.
- Boukari O., 2001, *Esquisse tonale de l'Abouré : parler de Bonoua*, Mémoire de maîtrise, ILA, Abidjan.
- Chomsky N. et M. Halle, 1968, *The Sound Pattern of English*, New-York, Harper & Row. Traduction française (partielle) de Pierre Encrevé, *Principes de phonologie*, Paris, Seuil, 1973.
- Dell F., 1985, *Les règles et les sons : Introduction à la phonologie générative*, Deuxième édition révisée, Paris, Hermann.
- Dubois, J. et al., 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Durand J. et Lyche C., 2001, « Des règles aux contraintes en phonologie générative » In *Revue québécoise de linguistique*, N°30, Vol. 1, pp. 91–154, Doi:10.7202/000515ar
- Falc'hun F., 2005, *Etudes sur la langue bretonne : système consonantique, mutations et accentuation*, Label LN,
- Gauthier B., 1971, *Analyse phonologique de l'Abouré*, ILA, Abidjan.
- Humbert H., 1995, *Phonological Segments: their Structure and Behaviour*, Dordrecht, Holland Institute of General Linguistics (HIL).
- Inkelas S., D. Zec et coll., 1990, *The Phonology-Syntax Connection*, Chicago, CSLI.
- Kenstowicz M., 1994, *Phonology in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.
- Laks B., 2000, « Un siècle de phonologie : quelques questions permanentes », In *Modèles linguistiques*, Paris.
- Le Pipec E., 2015, « La palatalisation vannetaise », In *La Bretagne Linguistique*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, N°19, pp. 297-327, https://www.univbrest.fr/crbc/menu/Editions+du+CRBC/Revue+La_Bretagne_Linguistique/Volume-n-19.
- Mohanan K. P., 1982 a, *Lexical Phonology*, Ph D. Dissertation, MIT. Cambridge MA. Published by Reidel, Dordrecht.
- Morin Y-C., 1986, « On the Morphologization of Word-Final Consonant Deletion in French », In H. Andersen et coll., *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*, Amsterdam, Mouton de Gruyter, pp. 167-209.
- N'Gatta K. E., 2016, « Analyse structurelle du verbe abouré : modifications syllabiques et recomposition tonale », In *Les lignes de Bouaké-la-Neuve*, N°7, Université de Bouaké, pp. 88-103.
- N'Gatta K. E., 2009, *Le verbe Abouré : étude des changements morphophonologiques*, Thèse pour le Doctorat Unique, Dirigée par le Professeur Kouadio N'Guessan Jérémie, Université de Cocody, Abidjan,
- Schane S. A., 1967. « La phonologie générative », *Langage*, 2^e année, n°8, Sous la direction de Stanford A. Schane, Didier/Larousse.
- Yangra A. F., 2008, *La syntaxe de l'abouré, langue kwa de Côte d'Ivoire*, Thèse pour le Doctorat unique en linguistique, LLC, Université de Cocody.
- Yéo K. O., 2014, « Les nasales syllabiques dans les langues sénoufo : nature, fonctions et caractéristiques morpho-phonologiques. », In *CIRL*, N°36, Série A, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp

MANGA Priska

Assistante au Département de Sociologie (FLSH/ UCAD)

priska.manga@ucad.edu.sn

/

DIOUF Samba

Maître-Assistant au Département de Sociologie (FLSH/ UCAD)

bathie78@yahoo.fr

Résumé : Les processus éducationnels ont beaucoup évolué dans le monde depuis l'apparition de l'école, le travail des femmes et la nucléarisation de la famille. En Occident, la révolution industrielle (le capitalisme) qui a poussé les femmes à travailler hors de leurs maisons a permis la naissance et le perfectionnement des structures de garde des petits enfants. En Afrique, si les enfants de moins de deux ans étaient souvent mis au dos par les mères aux heures de travail, ceux plus âgés étaient gardés par les filles ou/et les grands parents. Le travail de terrain nous a permis de constater qu'aujourd'hui les modes de garde ont beaucoup évolué avec les changements de la structure familiale et la promotion de la scolarisation des filles. C'est le cas à Saré Téning, village situé dans le département de Goudomp au Sud du Sénégal où les modes de garde ont beaucoup changé depuis la construction de la case des tout-petits en 2008 et les multiples campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles. Les résultats analysés dans cet article sont issus d'une recherche empirique combinant les méthodes qualitative et quantitative. L'objectif de cet article est de montrer l'évolution des modes de garde des enfants en bas âge en milieu rural sénégalais.

Mots clés: mode de garde; petite enfance; éducation; case des tout-petits; scolarisation précoce.

Abstract: Educational processes have changed a lot in the world since the appearance of school, women's work and the nuclearisation of the family. In the West, the industrial revolution (capitalism) which pushed women to work outside their homes has led to the birth and development of childcare facilities for small children. In Africa, while children under the age of two were often put on their backs by mothers during working hours, older children were cared for by daughters and/or grandparents. Our fieldwork has enabled us to observe that today, childcare arrangements have changed a great deal with changes in family structure and the promotion of girls' schooling. This is the case in Saré Téning, a village located in the department of Goudomp in the South of Senegal, where childcare methods have changed a lot since the construction of the hut for toddlers in 2008 and the many awareness-raising campaigns in favour of the schooling of girls. The results analysed in this article are the result of empirical research combining qualitative and quantitative methods. The objective of this article is to show the evolution of early childhood care modes in rural Senegal.

Keywords: childcare; early childhood; education; toddlers' hut; early schooling

Problématique

L'éducation des jeunes est une priorité pour les gouvernants mondiaux. C'est ainsi qu'elle est reconnue comme un droit universel sans distinction de race, de sexe, de croyance religieuse encore moins de lieux de résidence¹. Ce droit s'applique à la petite enfance pour qui une scolarisation précoce serait une chance pour mieux préparer les prochaines étapes de leur carrière d'écolier (Diouf, B. 2013). C'est ainsi que Antoine Florent et Joël Bradmetz, relèvent des différences dans le processus d'apprentissage entre les enfants ayant fréquenté l'école maternelle et les autres. Pour eux, le fait d'avoir fréquenté une école maternelle permet d'obtenir de meilleurs résultats durant les études secondaires ou supérieures. Cette vision est confirmée par Barry, pour qui la préscolarisation des enfants influence positivement leur réussite scolaire future

Au Sénégal, l'intérêt pour l'éducation de la petite enfance date du 19^e siècle avec l'arrivée des missionnaires (Bassama S.T. 2013). Au lendemain des indépendances, elle a connu des évolutions plus au moins importantes au cours des années en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, si les maternelles existaient dans certains villages, elles étaient loin de couvrir l'ensemble du pays et d'offrir à tous les enfants du même âge les mêmes chances de préscolarisation. Les années 2000, qui coïncident avec la mise en place de la première alternance politique du Sénégal, marquent la création de la case des tout-petits qui s'implantent dans les villes comme en milieu rural et qui démocratisent l'accès à la préscolarisation. C'est dans ce contexte qu'en 2008, une case des tout-petits a été implantée dans le village de Saré Téning modifiant ainsi les modes de garde de la petite enfance dans cette localité.

La garde et l'éducation des petits enfants varient selon les époques et les sociétés. Selon Yvonne Knibiehler (Knibiehler, Y. 2004), en Rome Antique, l'allaitement des enfants issus des couches dites supérieures était confié à d'autres femmes de couches dites inférieures qui venaient d'accoucher. Ces dernières étaient soit accueillies dans la « maison des nobles », laissant leurs petits entre d'autres mains, soit elles accueillaient les nourrissons dans leur maison et les allaitaient en même temps que les leurs. Ce travail² était formalisé par des contrats signés entre les époux des femmes venant d'accoucher.³

Cette pratique amenait certains ménages pauvres et mères célibataires à abandonner leurs nourrissons aux pieds des hospices. En cas de découverte précoce (enfant en vie), ces derniers étaient recueillis et confiés à des nourrices moyennant une petite rétribution ou à des servantes qui travaillaient dans des hospices accueillant des « miséreux ».

Au 19^e siècle, la révolution industrielle marque un tournant décisif pour le développement économique, social et culturel de l'Occident. Elle a comme conséquence la promotion du capitalisme et le travail des femmes hors des maisons. Cette dernière situation entraîna la naissance des salles d'asile et des crèches. En effet, étant absentes de leurs domiciles pendant 12 à 14 heures par jour, les femmes trouvaient de moins en moins le temps de s'occuper de leurs

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la déclaration sur l'Éducation pour tous.

² Aujourd'hui, si ce type de travail n'existe plus, il y a celui de l'assistance maternelle qui lui est très proche. Cette dernière est en charge de s'occuper de l'enfant (nourriture, bain, accompagner à l'école, etc.). Dans la plupart des cas, elle passe également la nuit chez ses employeurs. Toutefois, l'assistante maternelle est généralement une jeune fille célibataire.

³ Les femmes n'avaient pas droit au chapitre. Cette pratique étaient légitimée par l'Eglise qui donnait aux maris comme patron Saint Joseph, mais également qui reconnaissait une parenté sociale (lait) à côté de celle biologique (sang). Celle-ci était caractérisée par la prohibition du mariage et le devoir d'entraide.

enfants. Résultats : les enfants âgés de 2 à 6 ans étaient abandonnés à eux-mêmes dans la rue et dans le meilleur des cas dans des garderies sans réel projet éducatif. C'est dans ce contexte que Robert Owen va fonder en 1816 à New Lenark (Ecosse) la première école maternelle (Infant school)⁴.

Toutefois, l'idée d'école maternelle est plus vieille. En effet, elle est née au 17^e siècle avec Jean Amos Comenius à qui nous devons d'ailleurs le terme d'« école maternelle » (Bernadette Moussy 2019). Pour ce dernier, l'école doit commencer avant 6 ans avec l'apprentissage de la langue et l'éveil sensoriel par le jeu et avec la mère comme première enseignante. Les premières personnes à intervenir dans ces écoles furent les femmes qu'on appelait les « jardinières d'enfants ».

Si les crèches et jardins d'enfants ont été salutaires pour le travail des femmes, ils n'ont pas que des avantages. D'ailleurs, selon Cathérine Bouve (Bouve, C. 2001), le recours à la crèche est source de rupture éducative intergénérationnelle dans ce sens que les jeunes enfants ne sont pas élevés comme leur mère. Or, les valeurs inculquées par la famille ne sont pas forcément celles que leurs mères voudraient inculquer à leurs enfants. Mieux, l'enfant pourrait ne pas avoir les mêmes attachements à sa mère que celui qui est exclusivement gardé par sa mère qui reproduit souvent la même éducation que celle qu'elle a reçue. Or, l'entrée dans une crèche collective, en constitue une rupture. Ainsi, cette rupture éducative intergénérationnelle est diversement appréciée par les enquêtés de Bouve. D'ailleurs, l'un d'eux qualifie les petits enfants ayant une éducation exclusivement à domicile par la mère de « plus sauvage », alors que ceux confiés aux crèches sont « plus libérés » de leurs mères et habitués à l'absence de leur mère. Ainsi, dans sa vie d'écolier, ce dernier serait plus épanoui que le premier qui lui serait plus réservé et timide. Si cette situation peut se comprendre en Occident et en milieu urbain africain, il faut dire que dans les milieux ruraux où se concentre notre recherche, les enfants en plus de la crèche et de la maternelle, peuvent avoir des camarades de jeux dans la maison, dans le quartier à savoir les frères et sœurs, demi-frères, demi-sœurs, cousin(e)s, voisin(e)s, entres autres. De la sorte, ils sont en contact quasi permanent avec les autres depuis leur tendre enfance. Mieux, les crèches collectives existent dans la mesure où plusieurs mères peuvent recourir à la même grand-mère pour la garde de leur enfant.

En effet, en Afrique la garde des petits enfants est réservée aux filles et aux grands parents. Le recours aux filles pour garder leurs cadets pendant que leurs mamans travaillent peut constituer un handicap pour la scolarisation de ces dernières. Selon l'UNICEF (UNICEF; 2007), dans certains pays, les structures de garde de la petite enfance ne sont pas accessibles à toutes les familles. Ces dernières font alors recours à d'autres membres de la famille dont les filles. C'est ce que rapporte le rapport de l'UNICEF en ces termes: « *Les parents font alors souvent appel à la famille élargie ou aux enfants plus âgés – le plus souvent aux filles – pour garder les jeunes enfants pendant qu'ils travaillent, souvent aux dépens de l'éducation des aînés.* » Ainsi, faut-il le signaler quand les deux parents travaillent à l'extérieur de la maison la fille se substitue souvent à la maman. De la sorte, elle assure non seulement les travaux ménagers mais également la garde et l'éducation de ses frères et sœurs cadets souvent au dépend de sa scolarisation. Au regard de cette situation, le travail des deux parents en dehors de la maison, n'a pas que des avantages.

⁴ Si les structures de gardes de la petite enfance ont existé avant Owen, il faut noter que les structures formalisées expressément dédiées à la petite enfance, de 2 à 6 ans, furent son œuvre selon Dajez, F. (1994). Les régimes de la garde. Dans F. Dajez, *Les origines de l'école maternelle* (pp. 11-42). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

C'est ce qui donne toute sa pertinence à cette question posée dans le rapport de l'UNICEF : « Les filles risquent-elles de manquer l'école quand les femmes travaillent ? »

Le travail des femmes hors du foyer peut être un frein à la scolarisation des filles. En effet, selon toujours le rapport de l'UNICEF, dans certaines sociétés comme au Népal, les filles sont retirées de l'école pour remplacer leurs mères, qui travaillent dehors, en gardant leurs jeunes frères et sœurs. Cette situation se rencontre également en Asie du Sud-Est où en plus des filles, la garde des petits enfants peut être assurée par les tantes et les grands-mères. Dans ce sens,

« ... les grands-mères s'occupent des enfants sevrés au point de se substituer aux mères biologiques. Elles gardent ces enfants et leur apprennent des chants, des contes puis le langage de tous les jours et les premiers comportements. On commence par les choses simples, puis par l'histoire de la famille, celle du père et de la mère. A ce titre les grands-parents jouent un rôle incontestable dans la régulation des rapports familiaux. » (Ferdinand Ezembe (2009).

Cette situation est assez similaire à celle rencontrée en Afrique subsaharienne, au Sénégal et en milieu rural en particulier à Sédhiou. En effet, la garde des enfants à bas âge est souvent confiée à un tiers pendant que la maman travaille. Aujourd'hui avec l'existence des structures de garde de la petite enfance y compris en milieu rural, il est intéressant de voir l'influence de ces dernières sur la scolarisation des jeunes filles.

Dans son ouvrage intitulé « les handicaps de la scolarisation en Afrique », Éssè Amouzou (Amouzou, E. (2008) rapporte l'histoire de deux filles âgées respectivement de 7 et 10 ans retirées de l'école après un bref contact avec celle-ci dans la société baatonu. La première a été retirée de l'école par faute de moyens selon sa mère. Toutefois, selon l'auteur, des investigations plus poussées ont permis de voir qu'elle a été retirée de l'école pour aider sa mère à garder ses jeunes frères et sœurs. La seconde a elle-même donné son témoignage. En effet, sa mère venant d'accoucher a demandé à sa fille de rester pour jouer avec l'enfant qui vient de naître. Ainsi, malgré l'interpellation de son mari, la dame a maintenu sa décision avec comme réponse, que la scolarisation de sa fille ne l'arrangeait pas.

Toutefois, si les filles sont sollicitées pour seconder leurs mères dans les travaux domestiques et la garde de leurs cadets, elles participent également aux travaux champêtres. D'ailleurs selon Amouzou, qui cite les enquêtes de PROBASE, « lorsqu'elles ne gardent pas les bébés, elles conduisent les bœufs aux pâturages. » (Amouzou, E. (2008)

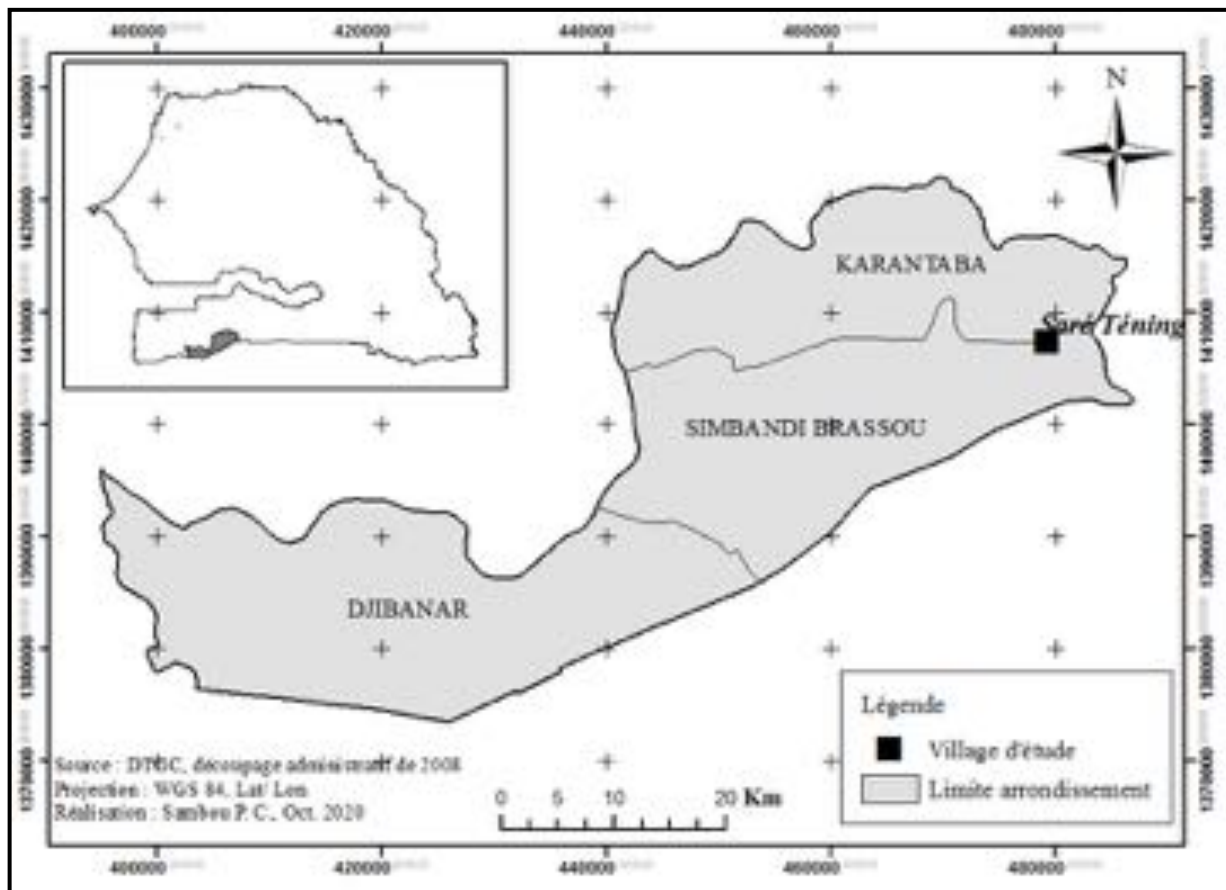
Ces deux cas révèlent une situation assez fréquente selon l'auteur dans cette communauté. En effet, les filles sont initiées aux travaux ménagers dès leur jeune âge et commencent à remplacer leurs mères à la maison et dans la garde de leurs petits frères et sœurs pendant que les parents s'occupent des travaux champêtres. Cette situation est vécue dans plusieurs sociétés africaines, notamment celle peulh de Sédhiou. Toutefois, il faut noter que les modes de garde sont en pleine mutation dans un contexte de promotion de la scolarisation précoce avec la création des cases des tout-petits dans les villages comme Saré Téning. De plus en plus, les filles y sont inscrites à l'école et les enfants de moins de 6 ans sont envoyés à la case des tout-petits. D'ailleurs c'est dans cette optique que nous nous sommes intéressés à la question de savoir comment ces établissements de garde de la petite enfance ont-ils influencé ou modifié les modes de garde des enfants au sein de la famille? En d'autres termes en quoi ces établissements de garde ont-ils des effets sur la socialisation des enfants ?

Méthodologie

Site et population

Les résultats de cet article sont issus d'une enquête de terrain qualitative et quantitative dans le village de Saré Ténig dans le département de Goudomp au sud du Sénégal. Composée d'environ 70 ménages, la localité se situe dans l'arrondissement de Simbandi Brassou qui fait partie du département de Goudomp (carte 1). Saré Ténig se trouve sur la route nationale n°6 (tronçon Kolda-Tanaff). Le village est essentiellement peuplé de peulh avec comme pratique religieuse l'islam. Au niveau des infrastructures scolaires, le village est bien desservi. Il compte une école élémentaire, un collège d'enseignement moyen, deux daaras (écoles coraniques) et une case des tout-petits depuis l'année scolaire 2008-2009. Vu sa taille, ses établissements sont fréquentés par des élèves venant des villages environnants. Toutefois, pour cette étude, pour des raisons de faisabilité, nous nous intéressons au seul village de Saré Ténig et aux femmes âgées au plus de 55 ans et qui sont présentes dans le village au moment de l'enquête. Le choix de ce village est motivé par le fait qu'il dispose de toutes ces infrastructures citées plus haut.

Carte 1 : Localisation du village de Saré Ténig



L'enquête a essentiellement visé les femmes qui sont les principales actrices de la garde des petits enfants. En plus des femmes, il y a des hommes qui eux sont seulement interrogés de manière qualitative pour voir les perceptions. Les acteurs de l'éducation ont aussi été interrogés

dans le but de voir comment les comportements ont évolué surtout en termes d'accès et de maintien des filles dans les établissements scolaires.

Les femmes interviewées au cours de cette étude sont majoritairement analphabètes comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Le niveau d'étude des enquêtées

Niveau d'étude	Nb. cit	Fréq.
Non réponse	3	6,0%
Aucun	26	52,0%
Primaire	10	20,0%
Moyen	7	14,0%
Secondaire	3	6,0%
Supérieur	1	2,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

Échantillon et méthodes de collectes et de traitement des données

L'enquête quantitative s'est intéressée aux femmes ayant des enfants à bas âge et celles qui ont des grands enfants donc, qui n'ont pas besoin de les confier. La taille de notre échantillon est de 50, ce qui correspond à l'ensemble des femmes qui répondaient aux caractéristiques d'inclusion et qui étaient présentes dans le village au moment de l'enquête. Par rapport à l'échantillon, nous avons utilisé une technique d'échantillonnage non probabiliste. Cet échantillon, se base sur un choix raisonné et suppose l'identification des acteurs détenant certaines caractéristiques, susceptibles de nous renseigner sur un phénomène spécifique.

L'enquête qualitative a été déroulée à partir d'entretiens semi-structurés. Les enquêtés ont été choisis selon le critère suivant : être parents d'enfants à bas-âges et vivre dans une concession où il y a une personne du troisième âge.

Les données quantitatives sont traitées avec le logiciel sphinx et celles qualitatives avec l'analyse de contenu. Ainsi, c'est ce qui nous a permis les résultats suivants

Résultats :

À l'instar de la plupart des zones rurales et urbaines au Sénégal, le travail des femmes, l'arrivée de l'école et de la case des « tout-petits », la scolarisation des filles ont beaucoup modifié les types de gardes des enfants à bas âge.

Les modes de garde des enfants à bas âge dans le village de Saré Téning avant la création de la case des tout-petits

Avant la création de la case des tout-petits dans le village en 2008, les petits enfants étaient confiés à un tiers quand la maman travaille ou s'absente pour une raison ou une autre. Ainsi, 28 % des femmes interviewées affirment que la garde des enfants était assurée par leurs filles, 18 % par les grands-mères, 12 % par les grands-pères et seulement 10 % par les pères. Ainsi, les garçons ne figurent pas parmi les personnes qui assurent la garde des enfants comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Modes de gardes des enfants à bas âge avant la création de la case des tout-petits

garde des enfants avant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	8,0%
Ma fille	14	28,0%
Mon conjoint	5	10,0%
Mon garçon	0	0,0%
Sa grand mère	9	18,0%
Son grand père	6	12,0%
Je l'amène à l'école	0	0,0%
NRP	9	18,0%
Autre à préciser	3	6,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

En dehors des jeunes filles, les enfants à bas âge étaient souvent confiés aux grands-parents (30 % des femmes interrogées). Dans les sociétés traditionnelles africaines, les grands-parents sont sources de sagesse, mais sont également considérés comme les « égaux » de leurs petits-enfants.

Ainsi, ils tissent des relations de complicités basées sur la plaisanterie et la compréhension. D'ailleurs, dans la littérature africaine en général, ce sont les grands parents⁵ qui racontent les contes à leurs petits-enfants. Ces contes ne sont pas juste un divertissement pour eux. Ils participent à leur éducation avec les morales et les bons comportements qui guident l'enfant tout au long de sa vie.

Les modes de garde des enfants à bas âge dans le village de Saré Téning après la création de la case des tout-petits

Avec la création de la case des tout-petits dans le village de Saré Téning et la scolarisation des filles, les modes de garde de la petite enfance ont beaucoup évolué. En effet, si avant,

⁵Dans « un mot de trop de Bouky, l'hyène » de Seydou Sow et de c'est grand-mère Rougui qui raconte l'histoire aux enfants. (Sénégal : Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal en coédition avec NENA, 2013, Livre 1 (ePUB, HTML, Tatouage), 23p. (Contes africains) - ISBN: 978-2-37015-024-0

certaines parents confiaient leurs enfants à leurs filles (28 %) pendant qu'ils travaillaient, aujourd'hui de plus en plus, ces enfants sont confiés soit au voisin (dans 60 % des cas), soit ils sont envoyés à l'école. C'est que montre le tableau 3.

Tableau 3 : Modes de gardes des enfants à bas âge après la création de la case des tout-petits

garder votre enfant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	6,0%
Je le confie à des voisins	30	60,0%
Je l'amène à la case des tous petits	7	14,0%
Je demande à ma fille de ne pas aller à l'école pour le garder	1	2,0%
Je demande à mon garçon de ne pas aller à l'école pour le garder	0	0,0%
NRP	9	18,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

À la lecture de ce tableau, il convient de signaler, que le changement des modes de garde n'est pas seulement lié à la création d'un établissement de préscolarisation dans le village. En effet, avec la promotion de la scolarisation des filles, ces dernières sont de plus en plus libérées de la garde de leurs frères et sœurs cadets qui sont majoritairement confiés aux voisins. Ce fait montre un degré de solidarité qui inspire le caractère communautaire de l'enfant. Mieux, les voisins en zone rurale, ne sont pas souvent des inconnus. Ce sont des parents avec qui on partage souvent la même concession et dont les enfants sont des camarades de jeux. Ce qui rappelle les crèches communautaires théorisées par Bouve.

Toutefois, si on ne peut nier l'influence de la case des tout-petits sur la scolarisation des filles, il convient de signaler que de plus en plus, les parents consentent à inscrire leurs filles à l'école. Cette situation est le résultat de longues luttes menées par l'État du Sénégal à travers ses structures déconcentrées, ses partenaires à l'éducation et les mouvements de femmes. Les associations féminines sensibilisent pour l'accès et le maintien des filles et par la même occasion luttent contre les mariages et grossesses précoces.

Seule une personne interrogée affirme que la garde de son enfant est assurée par sa fille. C'est d'ailleurs ce que confirme A. D. enseignant de 49 ans intervenant dans la zone depuis une dizaine d'années :

« Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé, même si les mariages précoces continuent, les parents sont de plus en plus conscients qu'une fille peut aller et réussir à l'école au même titre qu'un garçon. Ils s'impliquent plus, c'est encourageant pour nous et pour les filles. Le processus est long mais ça vient petit à petit, il faut y croire ».

En plus de son incidence immédiate sur la scolarisation des filles, la scolarisation précoce contribue à la « libération » des mamans dans un contexte de travail des femmes dû à la raréfaction des ressources. C'est ce que nous explique M. B. 24 ans, mère d'une fille à bas âge qui dit ceci :

« J'ai une fille de trois ans qui va au jardin d'enfant. Moi, je fais du commerce et je vois qu'inscrire ma fille au jardin d'enfant est très bénéfique. Cela m'a beaucoup aidé à aménager mon temps et mes activités. Car si je l'emmène à l'école je me libère d'une tâche avant qu'elle ne revienne à la maison, je peux bien gérer mes marchandises et mes clients ».

En résumé, les modes de garde des enfants à bas âge ont beaucoup changé dans le temps dans le village de Saré Téning. Ces changements ont une incidence sur leur processus de socialisation, mais aussi sur la scolarisation des filles et sur le travail des femmes.

La prise de la décision et le paiement de la scolarité

Comme dans la plupart des sociétés musulmanes, le village de Saré Téning est patrilinéaire. Dans ce contexte, la femme et les enfants sont sous la responsabilité du père. Ce dernier en tant que chef de famille prend la quasi-totalité des décisions qui concernent ses membres (mariage, circoncision, études, entre autres.) Ainsi, la prise de décision d'inscrire ou non les enfants à la case des tout-petits revient au père. C'est ce qui ressort des résultats du terrain, comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4 : Prise de décision de la scolarisation précoce

decision	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	6,0%
La maman	8	16,0%
Le papa	30	60,0%
Un autre membre de la famille à préciser	0	0,0%
NRP	9	18,0%
autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

Ces résultats sont confirmés par A. B. femme de 30 ans, dont deux de ses enfants sont inscrits à la case des tout-petits, en ces termes :

« J'ai deux enfants qui vont au jardin d'enfants. C'est leur père qui a dit qu'ils devaient aller à l'école et les a inscrit. Leur papa a beaucoup voyagé et il a des amis qui ont étudié et veut que ses enfants fassent de longues études parce qu'il pense que quand ils vont au jardin d'enfants, ils peuvent être plus intelligents pour avoir les diplômes et avoir un bon travail quand ils seront plus grands »

Ainsi, la préscolarisation précoce a pour but de développer, selon cette mère de famille, la capacité intellectuelle des enfants comme décrit dans l'introduction. Ainsi, elle donne plus de chance aux enfants pour mieux préparer leur avenir scolaire et intellectuel.

En plus de la prise de décision, c'est également les pères qui payent majoritairement les frais de scolarisation. En effet, 48 % des interviewés disent que la scolarité est payée par les pères, alors que seulement 6 % des femmes déclarent payer la scolarité de leurs enfants. L'intervention des pères dans la prise en charge de la scolarité des enfants à bas âge n'est pas

fortuite. D'ailleurs, c'est lui qui prend la décision (dans 60 % des cas) de préscolariser son enfant.

4. La rupture avec une éducation traditionnelle

Comme partout dans le monde, les modes de garde des petits enfants ont beaucoup évolué dans le village de Saré Tening. C'est ce que nous dit T. M. homme de 67 ans pour qui « *avant c'est les femmes et les filles qui s'occupaient de la garde des enfants à bas âge. L'homme n'intervenait qu'en cas de maladie. Mais aujourd'hui, nous vivons une autre réalité. Les enfants sont envoyés très tôt à la case des tout-petits et c'est souvent l'homme qui paye* ». Cette position est d'ailleurs corroborée par les enquêtes de terrain. 48 % des interviewées affirment que le paiement des frais de scolarité de leurs petits enfants sont pris en charge par les pères.

Toujours, relativement à l'implication du père dans le mode de garde des petits enfants, elle est fonction de la bonne perception que les populations ont de la scolarisation des filles. En effet, 64 % des interviewés pensent que les filles doivent faire des études supérieures (tableau 5). Ce qui rompt avec la perception traditionnelle de la femme au foyer. Cette vision a une influence sur la garde des petits enfants dans la mesure où aujourd'hui les hommes n'hésitent pas à s'impliquer pour garder leurs enfants à bas âge. Cela dénote d'un grand bouleversement social lié aux attributions de statut et rôle de chacun selon le sexe. Dès lors, les constructions sociales de la réalité qui cantonnent chaque individu dans un rôle spécifique selon le sexe sont remises de plus en plus en cause dans l'actuelle organisation sociale, surtout chez les couples jeunes.

Tableau 5 : Niveau jusqu'à lequel les filles doivent aller à l'école

niveau une fille doit aller à l'école	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	6,0%
Une fille ne doit pas aller à l'école	3	6,0%
Primaire	7	14,0%
moyen	3	6,0%
Secondaire	2	4,0%
Supérieur	32	64,0%
NRP	0	0,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

Toutefois, 6 % des personnes interviewées pensent que les filles ne doivent pas aller à l'école alors que 14 % considèrent qu'elles doivent s'arrêter au primaire. Il reste encore des perceptions négatives qui handicapent la scolarisation des filles.

Egalement, il convient de signaler que même en zone rurale, les grands parents sont de plus en plus absents dans le processus d'éducation des enfants et de ceux à bas âge en particulier. Ce qui explique une cassure dans les relations entre génération. En effet, les enfants étant envoyés tôt à l'école, ne sont plus gardés par les grands parents. A cela s'ajoute les devoirs et leçons à apprendre le soir et le développement de la télévision qui regroupent les petits enfants et les grands parents au salon et non plus autour d'un feu pour des séances de contes. Ce qui implique un changement dans le processus d'éducation des enfants. Ainsi, enfants et grands-parents sont

de plus en plus éloignés. Dès lors, les valeurs jadis inculquées par les grands parents à leurs petits enfants à travers les contes se perdent de plus en plus.

Toutefois, ce décalage n'est pas perçu comme tel par la majorité des parents qui pensent que la case des tout-petits est utile pour l'éducation de leurs enfants (tableau 6).

Tableau 6 : Perceptions de l'utilité de la case des tout-petits par les parents

la case des tout petit	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	10,0%
Très utile	42	84,0%
Elle ne sert à rien	0	0,0%
Elle n'est pas adaptée à nos réalités socioculturelles	0	0,0%
NRP	3	6,0%
TOTAL OBS.	50	100%

Source : enquête de terrain mai 2020

En effet, en plus de rendre plus autonomes les femmes, elle permet également aux filles d'aller à l'école. D'ailleurs, au moins 80 % des interviewés affirment que la case des tout-petits, en plus de participer à l'éveil des enfants, libère mères et filles de la garde et, par conséquent, a une influence positive sur la scolarisation des filles.

D'une manière générale le mode de garde dans la société peulh de Saré Téning, est en train de changer. Cela induit des bouleversements sur les plans social et éducatif. En effet, si dans la société « traditionnelle », les grands parents gardaient les enfants, celle-ci ne se limitait pas à une garde mécanique. Ils (les grand-parents) étaient également chargés de leur transmettre une éducation par la morale des contes. Or, avec la scolarisation précoce qui a fini de gagner les campagnes africaines, on assiste à une rupture dans le processus de l'éducation avec la disparition progressive des contes, mais également de certains jeux traditionnels. Ces contes et jeux étaient, jadis, des outils d'éveils, de stimulations mais aussi de transmission de valeurs dont les grands parents avaient la responsabilité.

Les structures de garde de la petite enfance ne sont pas cependant fonctionnelles en hivernage. Or, cette période correspond avec les travaux champêtres qui mobilisent toutes les personnes « valides » (les parents et jeunes filles). Pendant, cette période, seules les personnes âgées, les invalides (handicapés), et les enfants restent dans les maisons. Dans ce contexte, les enfants sont sous la responsabilité des grands-parents. Mais, durant cette période de vacances, relativement courte, le temps de garde ne dure qu'une demi-journée.

Discussion

Les résultats que nous analysons dans cet article sont issus d'une étude de cas. Selon Jacques Hamal, (Hamal. Jacques, 1998)

« l'étude de cas, est une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas

nettement évidentes, et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées. L'étude de cas consiste donc à rapporter un phénomène à son contexte et à l'analyser pour voir comment il s'y manifeste et se développe. En d'autres mots, il s'agit, par son moyen, de saisir comment un contexte donne acte au phénomène que l'on veut expliquer. »

C'est dans ce contexte que cette étude qui cherche à montrer comment les modes de garde de la petite enfance se sont intéressés au seul village de Saré Téning, qui est assez représentatif des changements intervenus aujourd'hui sur le sujet dans un contexte de promotion des structures de garde de la petite et d'autonomisation de la femme au Sénégal.

Les résultats issus de cette étude montrent une évolution des modes de garde de la petite enfance dans le village de Saré Téning. En effet, longtemps assurée par les filles et les grands parents, aujourd'hui de plus en plus certains parents confient la garde de leurs petits enfants à des institutions spécialisées comme la case des tout-petits au Sénégal, avec l'implication des pères qui comme les garçons n'intervenaient dans la garde des enfants avant l'avènement de la case des tout-petits.

La non implication des garçons dans le processus de garde est significatif des statuts et rôles de chaque individu selon son sexe dans le processus de socialisation. En effet, comme dans la plupart des sociétés, la fille est élevée à devenir mère et gestionnaire de foyer. Le garçon, quant à lui, est prédestiné à être chef de ménage. Ainsi, la socialisation du jeune garçon dans la société traditionnelle peulh est essentiellement tournée vers des métiers et jeux dits d'hommes. C'est ce que nous rapporte Harouna Sy (Sy, H. 2013) en ces termes :

« ...les activités ludiques sont génériquement exclusives. Aux garçons sont réservés les jeux virils dans lesquels est pédagogiquement poursuivie l'acquisition des valeurs comme le courage, l'endurance, voire la cruauté. Les jeux des jeunes filles les préparent au métier de femmes. C'est cette distribution canonique et les objectifs qu'elle poursuit qui permet de voir dans les activités ludiques les pratiques orthodoxes ou hétérodoxes. Un garçon efféminé ou bien une fille virile sont, suivant les normes sociales d'évaluation, des prototypes de corps en dérive. »

Etant donné que garder un petit enfant requiert de la douceur et des qualités maternelles, les garçons en qui, on cherche à inculquer des valeurs de virilité et un fort caractère, ne sauraient assurer ce rôle. Ainsi, la garde de la petite enfance est un processus de construction sociale. Ces constructions constituent la base des représentations stéréotypées associées aux caractéristiques individuelles des femmes et des hommes et aux rôles attendus de l'un ou de l'autre sexe. Ces différences seraient contextuelles et temporelles, c'est-à-dire qu'elles changent selon les pays, les cultures, les groupes sociaux et varient selon les époques. C'est dans ce contexte qu'Ann Oakley (Oakley, Ann (1972) affirme que la féminité ou la masculinité ne sont pas inhérentes à l'individu. Elles sont au contraire des attributs psychologiques et culturels, fruits d'une socialisation pendant laquelle l'individu acquiert des caractéristiques selon son genre.

Selon les résultats de l'enquête la décision d'inscrire ou non l'enfant à la case des tout-petits est majoritairement prise par les hommes. Cette situation s'explique trois faits majeurs :

- D'abord, le caractère patriarcal de la population sénégalaise en général et de notre cible en particulier dans laquelle les décisions sont essentiellement prises par les maris et pères à qui les

femmes doivent soumission et obéissance (Priska Manga, 2016). Ainsi, en tant que chef de famille, c'est à lui de prendre les décisions y afférentes ou du moins, il doit donner son accord.

- Ensuite, c'est essentiellement l'homme qui détient les finances et par conséquent prend en charge les frais de scolarité des enfants (48 %). Toutefois, il faut aussi noter que les femmes sont de plus en plus autonomes même en milieu rural avec la promotion des activités génératrices de revenus, mais également, elles sont de plus en plus conscientes de l'importance de la scolarisation des filles. En effet, même si 52 % des femmes interviewées n'ont jamais été à l'école, seulement 11 % sont sans activités génératrices de revenus. Ce qui renforce leur autonomie financière et leur pouvoir de décision.

- Enfin, la division sociale du travail qui dans la plupart des sociétés africaines, rurales comme urbaines, donne à l'homme le rôle de travailler dehors et donc la possibilité de gagner de l'argent, pendant que la femme est destinée aux travaux domestiques qui ne sont pas rémunérés. Selon Ucciani (Ucciani, S. (2012), la notion de division sociale du travail d'un point de vue sociologique et anthropologique renvoie à une distribution institutionnelle ou coutumière des fonctions productives entre les sexes. Elle assigne à l'homme la valeur productive et à la femme celle reproductive. Également, à l'homme, elle donne des fonctions à fortes valeurs ajoutées, comme la politique, le service militaire, religieux⁶, tandis que la femme occupe des fonctions domestiques. D'après l'auteur, la division sexuelle du travail présente deux objectifs. Le premier est relatif à la séparation selon laquelle il y a des travaux ainsi que des fonctions pour homme et des activités pour femme. Le second a trait à la hiérarchisation qui sous-entend que les travaux des hommes valent mieux que ceux des femmes. Ces principes permettent de distinguer deux sphères, à savoir celle domestique et celle professionnelle. Les femmes sont assignées au travail domestique souvent gratuit. Elles instaurent ou plutôt reproduisent un ordre social dans lequel elles se représentent elles-mêmes en tant que filles, épouses ou mères. C'est dire que le travail domestique n'est pas seulement créateur de richesses matérielles mais il est également porteur d'une forte valeur symbolique comme le souligne Annie Dussuet (Dussuet, A. (2001) et la plupart des interrogées sur le terrain qu'elles sont avant tout des femmes au foyer et leur rôle est de s'occuper de la famille et surtout des enfants. Toutefois, malgré son importance, le travail domestique ne serait pas reconnu socialement comme un vrai travail. Il serait dévalorisé, car étant invisible et facultatif. Ce qui fait que les femmes professionnelles cumulent les deux, le premier n'étant considéré que comme tel. Ainsi, pour faire face à leurs obligations professionnelles et domestiques, elles font recours aux structures de garde de la petite enfance.

⁶ Bien que dans les religions traditionnelles africaines, on ait eu des prêtresses, celles révélées semblent reléguer la femme au second plan. En effet, la femme ne saurait être prêtresse encore moins Imam. Et ces mêmes religions lui demandent d'être soumise à son mari alors qu'à son mari, il lui est demandé de l'aimer, de la protéger et l'entretenir. Concernant le service militaire, même si beaucoup de pays à l'instar du Sénégal ont féminisé leur armée, il reste que les femmes occupent toujours les rôles les plus doux, dans les bureaux et ne sont presque jamais sur les terrains des opérations. Mieux pendant le sport, on estime que leurs conditions physiques ne leur permettent pas de fournir les mêmes efforts que les garçons, or en PDL (pendant la durée légale), elles sont mieux traitées du point de vue rémunération que les hommes. C'est ce qui ressort d'une étude que nous avons réalisée sur l'armée sénégalaise dans le cadre de notre mémoire de maîtrise en 2009.

Quant à la politique, bien qu'il y ait eu déjà des présidentes de la République femmes, dont deux en Afrique, tel n'est pas encore le cas dans notre pays. Les fonctions politiques les plus élevées qu'une femme ait occupées, sont celles de premier ministre. Or, les femmes constituent souvent une grande masse électorale et d'actives mobilisatrices.

Le recours à ces structures s'explique d'une part par leur disponibilité dans toute l'étendue du pays. Cette implantation est l'aboutissement d'un long processus de lutte pour un accès universel à l'école conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme, des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement et ODD (Objectifs de développement Durable) ainsi qu'aux différentes conventions signées par le Sénégal.

A cela, s'ajoute la promotion de la scolarisation précoce qui est souvent considérée qui souvent est considérée comme une aubaine pour la construction de l'intelligence de l'enfant. C'est ainsi que dans une étude comparative, Barry (Barry. O., 2011) relève des différences dans le processus d'éducation entre les enfants ayant fréquenté l'école maternelle et les autres. Pour lui, le fait d'avoir fréquenté une école maternelle permet d'obtenir de meilleurs résultats durant les études secondaires ou supérieures. A l'inverse, la non préscolarisation aurait des conséquences à long terme sur l'adaptation scolaire et comportemental. Cette inadaptation serait à l'origine de l'échec scolaire précoce des jeunes, échec qui résulte de la non maturation scolaire des enfants n'ayant pas fait le cursus préscolaire.

Si d'une manière générale, la préscolarisation des jeunes est vue comme un bénéfice pour sa future réussite scolaire, de plus en plus des voix se lèvent contre cette pratique qui ne serait qu'une illusion. C'est dans ce sens que Bernard Boise (Boise, B., 2006) qualifie « l'idée de scolarisation précoce des enfants dès l'âge de deux ans [...de] fausse bonne idée ou, surtout, [...de] vraie mauvaise idée »

Ainsi, selon l'auteur, avec la scolarisation précoce, « les bébés » ne disposent pas assez de temps pour être « des bébés ». Ce qui pourrait occasionner dans leurs futures vies d'enfants et d'adolescents à des situations de vulnérabilité et de fragilité. D'ailleurs, il explique le paradoxe d'une « société actuelle agitée » et qui lutte contre l'hyperactivité des enfants. Or, c'est elle-même qui crée les conditions d'émergence de celle-ci, parmi lesquelles la scolarisation précoce est un facteur de risque. Ainsi, l'auteur défend un « droit à l'enfance » qui selon lui, va permettre à l'enfant d'avoir le temps de grandir et de se développer dans un environnement propice entouré d'adulte.

D'autre part, la scolarisation précoce, dont le développement est lié au travail de la femme hors de la maison, marque une rupture d'avec le milieu familial qui est considéré comme plus approprié au développement de l'enfant. C'est dans ce contexte que Boise propose à défaut du milieu familial celui-ci peut être remplacé par la crèche (pour les femmes « travailleuses ») où le taux d'encadrement est jugé acceptable par rapport à celui des établissements préscolaires. Dans ce contexte, il propose l'âge d'entrée à maternelle à 4 ans.

En effet, la troisième année de vie marque, la fin du cycle qui va de la naissance jusqu'à l'acquisition du « je ». Il s'agit d'une période de différenciation et de transformation qui ne peut se faire que dans le contact émotionnel entre le bébé et ses parents ou leurs substituts. Ce processus d'acquisition du « je » commence dès la deuxième année vie. Pendant toute cette période, l'enfant pense avec son corps et avec les objets (Thomas, R. & Michel, C. 1994).

Tout compte fait, les résultats de l'enquête montrent de nouvelles formes de garde de la petite enfance, qui malgré les critiques semblent bien fondées. La préscolarisation des enfants peut être considérée aujourd'hui comme incontournable dans un monde moderne caractérisé par le travail des femmes et la nucléarisation de la famille qui oblige ces dernières à recourir très tôt aux

crèches et aux maternelles. C'est ce qui explique l'essor du secteur de la garde de la petite enfance aujourd'hui au Sénégal aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conclusion

Les modes de garde des enfants à bas âge ont beaucoup évolué avec la scolarisation des filles, le travail des femmes, et la création de la case des tout-petits dans le village de Saré Téning. En effet, avec la promotion de la scolarisation des filles, qui par la même occasion sont dispensées de la garde de leurs cadets, certaines mères ont recours à la case des tout-petits pour garder leurs enfants quand elles travaillent. Après l'école, les enfants sont souvent occupés par la télévision, ce qui leur laisse moins de temps pour des activités de socialisation plus traditionnelles comme les jeux et les contes. Ce qui n'est pas sans incidence dans leur processus d'éducation qui désormais est de moins en moins assurée par les grands-parents. Concernant l'influence de la scolarisation précoce sur celle des filles, elle est certes non négligeable, mais il convient de signaler qu'elle n'explique pas à elle seule les changements intervenus dans le mode de garde de la petite enfance. En effet, des parents font encore garder leurs enfants à bas âge par des tiers. Ce qui implique que la libération des filles de la garde des enfants est également due aux diverses campagnes de sensibilisations en faveur de la scolarisation des filles dans la zone.

Bibliographie

Amouzou Essè, (2008). *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*. Paris: L'Harmattan.

Antoine Florent & Bradmetz Joël, (2008). L'intention d'action chez l'enfant de 3 à 6 ans: Attributions intra- et interpersonnelle de l'intention d'action : une étude comparative. *Enfance*, 60(4), 337-356. <https://doi.org/10.3917/enf.604.0337>

Barry Omar, (2009), Etude longitudinale de l'influence de l'apprentissage actif du vocabulaire durant la petite enfance pour les performances en lecture de l'âge scolaire, *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines n°39/B*, Presses Universitaires de Dakar, pp. 331-349

Bassama Sophie Turpin, (avril 2013) Défis politiques et pratiques inclusives pour améliorer l'EPPE chez les 0-3ans au Sénégal; In *Revue Petite Enfance*, ISSN 2316 – 0225, N° 00 - avril 2013

Boise Bernard, (2006). La scolarisation précoce. *Le Journal des psychologues*, 237(4), 24-26.

Bouve Cathérine. (2001) *Les crèches collectives: usages et représentations sociales, contribution à une sociologie de la petite enfance*, Harmattan, Paris

Dajez Frédéric. (1994). Les régimes de la garde. Dans, Frédéric Dajez, *Les origines de l'école maternelle* Presses Universitaires de France. Paris (pp. 11-42).

Diop Abdoulaye Barra. (2012) *la famille wolof: tradition et changement*. Karthala Paris.

Diouf Babacar. (avril 2013) Développer le sens du raisonnement logique chez les enfants de 2-3 ans : pourquoi pas ? Revue Petite Enfance ISSN 2316 – 0225, N° 00 – avril 2013

Dussuet Annie. (2001): Variation et permanence de la division sexuelle du travail : le cas du travail domestique ; <http://llibertaire.free.fr/ADussuet02.html>, , consulté le 06 juillet 2015 à 17 heures 45 minutes.

Ezembe Ferdinand. (2009). *L'enfant africain et ses univers*. Karthala, Paris.

Hamal Jacques. (1998). Défenses et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie : quelques rappels ; Cahiers Internationaux de Sociologie, Janvier-Juin 1998, Nouvelles série, Vol. 104, Figure de la connaissance, pp. 121-138,

Knibiehler Yvonne. (2004). Modes de garde : permanences et changements à travers l'histoire. *Spirale*, no 30(2), 15-22. <https://doi.org/10.3917/spi.030.0015>

Manga Priska. (2016). La scolarisation des filles en milieu rural du Sénégal: le cas des régions de Kolda et de Sédhiou. Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar

Moussy Bernadette (, 2019): Historiques de la profession; in *Éducateurs de jeunes enfants: une diversité d'actions* par Christine Dain et Delphine Ledos (sous dir), Éditions Phillipe Duval, Savigny sur Orge pp 387-397)

Oakley Ann. (1972): *sex, gender and society*; Londres, Temple Smith, consulté le 29 juin 2015 à 16heures 30mn sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_%28sciences_sociales%29,

Sow Seydou. (2013) *Un mot de trop de Bouky, l'hyène*. Nouvelles éditions Africaines du Sénégal en coédition avec NENA.

SY Harouna. (2013) *Socialisation et violences : Violence de l'école, violences à l'école*, L'Harmattan-Sénégal, Dakar.

Thomas R. Muray. & Michel, Claudine. (1994). 10. *La théorie du développement cognitif de Piaget*. Dans : , R. Thomas & C. Michel (Dir), *Théories du développement de l'enfant: Études comparatives* (pp. 265-316). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Ucciani Sylvia. (2012). La transmission des stéréotypes de Sexe. *Biennale internationale de l'éducation et de la formation des pratiques professionnelles*. Paris: halsh-00766917.

UNICEF (2007) *Rapport sur la situation des enfants dans le monde*

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BDIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGALVALES G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou

CHABI IMOROU Azizou
Université d'Abomey-Calavi
Email : ciazizou@yahoo.fr

RESUME

A l'instar de plusieurs pays africains, le Bénin a lancé en janvier 2017 une opération de libération des espaces publics communément désigné par le terme de « déguerpissement ». Cette opération d'envergure est justifiée par les autorités comme relevant de la nécessité de modernisation et d'embellissement du milieu urbain. Cet article tente de procéder à une évaluation sociale de cette action publique à travers une investigation minutieuse de type socio-anthropologique. C'est pourquoi nous avons mené des observations ainsi que des entretiens individuels et de groupe focus group discussion pour apprécier la dimension non matérielle des conséquences vécues par les populations. Il en ressort que les représentations socialement construites de l'espace public ont progressivement favorisé l'installation anarchique des commerçants sur le domaine public. Ainsi, si le déguerpissement semble légalement fondé, il n'en demeure pas moins que cela révèle les rapports de force entre autorités en charge de la restructuration urbaine et citoyens. Ce qui engendre en plus des conséquences économiques et sociales saisissantes, des répercussions en termes de perceptions de l'action publique par les communautés. Ce sont ces perceptions qui oscillent entre le sentiment de domination et d'injustice vécue qui structurent les rapports entre le citoyen et l'Etat.

Mots Clés : action publique, Dantokpa, domination, espace public, société.

ABSTRACT

Following the example of several African countries, Benin launched in January 2017 an operation to liberate public spaces commonly referred to as "deguerpissement". This large-scale operation is justified by the authorities as part of the need to modernize and beautify the urban environment. This article attempts to carry out a social evaluation of this public action through a

deep socio-anthropological investigation. This is why we have conducted observations as well as individual and group interviews (focus group discussion) to assess the non-material dimension of the consequences experienced by the populations. It emerges that the socially constructed representations of public space have progressively favoured the anarchic installation of traders on the public domain. Thus, if the eviction seems legally founded, it nevertheless reveals the balance of power between the authorities in charge of urban restructuring and citizens. In addition to the striking economic and social consequences, this has repercussions in terms of the communities' perceptions of public action. It is these perceptions, which oscillate between the feeling of domination and lived injustice, that structure the relationship between the citizen and the State.

Keywords : public action, Dantokpa, domination, public space, society.

Introduction

Au Bénin, les nouvelles autorités politiques arrivées au pouvoir en avril 2016 ont entamé dès le mois de janvier 2017 une vaste opération d'aménagement urbain qui a consisté à la libération des espaces publics occupés anarchiquement par les citoyens dans plusieurs villes du pays. Cette opération dénommée « déguerpissement » s'est illustrée par l'intervention de la force publique sollicitée pour détruire toute forme d'installation se trouvant dans le périmètre déclaré public.

Au marché Dantokpa de Cotonou, les effets visibles de l'opération sont assez spectaculaires en raison de l'hyperactivité commerciale, circulatoire et sociale dont cet espace marchand est le théâtre. Si les autorités justifient leurs actions par la nécessité de restructuration urbaine ou d'embellissement de la ville, il n'en demeure pas moins vrai que les conséquences économiques, sociales et environnementales sur le quotidien sont énormes. Dans l'analyse de ces conséquences l'on a souvent mis en exergue la dimension matérielle plus directe et souvent visibles sur les espaces concernés. B. Tohozin (s.d.) en étudiant le phénomène relève que les conséquences économiques du déguerpissement sont très importantes en raison notamment du fait que le secteur informel trouve son expression dans l'espace public devenu potentiellement un espace de

promotion de l'auto-emploi et de la mise au travail des catégories les plus vulnérables économiquement ou plus jeunes (Mbouombouo, P. 2005)

Ce faisant, à plusieurs égards, la mise en œuvre des politiques publiques constitue des moments de confrontation entre les pouvoirs publics (les acteurs - aménageurs) et les habitants (les acteurs-usagers) à l'issue de laquelle sa forme et ses usages, se trouvent redéfinis (Le Borgne, N. 2017).

La libération des espaces public au sein du marché Dantokpa offre donc l'occasion d'interroger les modalités de ce rapport de force, les logiques sociales qui y sont liées ainsi que les conséquences sur les populations et sur leur imaginaire de l'action publique étatique. C'est cette dimension sociale que nous tenterons d'évaluer dans cet article.

1. Clarification conceptuelle et approche méthodologique

1.1. Le concept d'évaluation sociale

Dans la mise en œuvre des projets de développement, le terme évaluation environnementale et sociale (l'EES) est devenue un terme générique pour désigner un ensemble d'approches ou de processus visant la prise en compte de l'environnement, de l'économie et de la société dans la planification des projets, des plans, des programmes ou des politiques aussi bien dans les interventions de l'Etat que des entreprises. Devenu une conditionnalité du financement de projets par les agences multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale, la Banque Islamique du Développement, la Banque Africaine de Développement, etc. (Vandervorst, A. 2000), ce type d'évaluation souvent menées par des géographes ou environnementalistes réserve peu de place à la dimension sociale. Dans le cadre de ce travail, l'évaluation sociale est prise ici dans une perspective socio-anthropologique et inclut aussi bien les impacts socio-économiques empiriquement fondés ainsi que les dimensions immatérielles moins visibles telles que les perceptions et représentations induites par lesdites conséquences sociales. A cet égard, cette recherche ne doit donc pas être comprise comme une évaluation d'impact environnemental et

social (EIES) dont les procédures répondent à des approches conventionnellement définies qu'il serait fastidieux de rappeler ici.¹

1.2. Présentation du site de l'étude

Créé en 1963, le marché Dantokpa est situé dans la ville de Cotonou, capitale économique du Bénin, en bordure de la rive Ouest de la lagune, à l'entrée du nouveau pont qui sépare le Nord et le Sud de la ville. Ce marché tire sa dénomination de sa proximité avec le lac Nokoué appelé en langue véhiculaire fon du Sud Bénin "*Tô*" et de la divinité "*Dan*" (« serpent ») considérée comme le dieu propriétaire de l'eau d'où Dantokpa, « sur la lagune de *Dan* ».

C'est un marché d'envergure régionale voire internationale en raison de sa fréquentation par de nombreux commerçants d'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Mali, Burkina-Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Togo, Ghana) et d'Afrique centrale notamment du Cameroun. Il offre de nombreuses opportunités d'affaires. On y trouve des produits vivriers, des produits artisanaux et des biens manufacturés. Dantokpa s'anime périodiquement tous les cinq jours, mais les autres jours ordinaires sont également des moments de vives ambiances commerciales. On y dénombre une part importante de travailleurs du secteur informel (Assouma, K. 2019) dont on connaît la vitalité pour l'économie béninoise. Le commerce y est tenu majoritairement par les femmes et les jeunes qui vendent des produits importés (pagnes, tissus, chemises, boissons etc.) ainsi que des produits agricoles. Ce commerce qui profite des nombreux atouts qu'offre le port autonome de Cotonou fait de ce lieu, un des pôles majeurs d'attraction sous régionale spécialisé dans le commerce manufacturé. Ce grand complexe, qui repose sur un site initial de 13 hectares s'est progressivement étendu pour atteindre aujourd'hui une superficie de 20 hectares et envahissant les habitations avoisinantes ainsi que les espaces réservés à la circulation (Donnenfeld, J. 1970).

C'est un marché à ciel ouvert au sein duquel on retrouve cependant quelques magasins et boutiques ainsi que de nombreuses installations précaires. On y retrouve en effet un grand bâtiment principal de 66m sur 44m sur trois niveaux mettant à disposition 1100 places constituées de "boxes" à louer et de boutiques (SOGEMA 2018). Se greffent ensuite à l'édifice

¹ Le lecteur intéressé sur les procédures de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) peut se référer entre autres à Faubert, K. (2010) ; Banque Africaine de Développement (2001).

principal des hangars et "appâtâmes" (petites paillotes) construits par les vendeurs de produits vivriers qui offrent près de 5000 places. L'organisation spatiale de Dantokpa fait apparaître plusieurs compartiments dont celui de la friperie (appelé « *Missèbo* »), celui des condiments et vivriers, celui des commerçants de pagne, de pièces détachées, de l'électro-ménager, de chaussures, de produits pharmaceutiques (appelé « *Adjègounlè* »), etc. A l'intérieur du marché, on retrouve deux gares routières. Bien avant le début du « déguerpissement », la circulation au sein du marché était souvent difficile en raison de l'occupation anarchique des voies d'accès par les commerçants. Ce qui constitue un facteur de risque d'insécurité et d'incendie qui y surviennent fréquemment

La gestion du marché relève de la responsabilité de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) créé depuis 1983, un organisme sous tutelle du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire.

1.3. La méthode de collecte des données

Ce travail traite d'un objet dont l'objectivation requiert de la mise en œuvre d'une approche qualitative basée sur l'enquête de type socio-anthropologique (Olivier de Sardan, J-P., 1995). Ainsi, la collecte des données s'est faite auprès de plusieurs catégories de cibles notamment les commerçants et revendeurs « déguerpis » ainsi que les membres de leur ménage, les employés du marché, les autorités municipales, les responsables de la SOGEMA ainsi que les usagers du marché (cf. tableau). Toutes ces cibles ont été interrogées grâce à des techniques telles que les entretiens individuels ou de groupes (focus group discussion). Ces techniques ont été complétées par l'observation directe qui nous a permis d'apprécier l'ampleur de l'opération de déguerpissement ainsi que les diverses interactions au sein de l'espace marchant.

Le modèle d'analyse stratégique de Crozier M. et Friedberg E. (1981) a servi de ligne constructrice pour analyser les données. Le choix de ce modèle est guidé par la nécessité d'analyser les rapports entre les agents chargés de mettre en œuvre la politique de libération des espaces publics et les populations. Ce modèle est utilisé aussi pour mettre l'accent sur les enjeux d'ordre social de l'opération. Cette démarche permet de recueillir les discours des communautés

(victimes) de ladite opération ainsi que les répercussions qu'elle aurait engendrées sur leur quotidien.

Afin de garder l'anonymat des enquêtés cités à titre illustratif, il a été utilisé des lettres alphabétiques désignant le début de chaque nom et prénom. Après le dépouillement manuel, a eu lieu une opération préliminaire de traitement des données.

Tableau I : Répartition des enquêtés

Critères d'échantillon	Echantillon retenu par type d'acteurs	Pourcentage
Populations déguerpies/ revendeurs(es)	15	50%
Autorités de la SOGEMA	03	10%
Autorités municipales	03	10%
Membres des ménages de déguerpis	05	17%
Usagers/Clients	04	13%
TOTAL	30	100%

Source : enquête de terrain, Mars 2019

2. Présentation et analyse des résultats

2.1. *La libéralisation de l'espace public du marché Dantokpa : les acteurs et leurs approches d'intervention*

L'opération de libération des espaces publics au Bénin a été précédé par une campagne de sensibilisation lancée par le Gouvernement dès le mois d'Octobre 2016 soit six mois après l'arrivée au pouvoir du Président Patrice Talon. C'est ainsi qu'à Cotonou de grands panneaux d'affichage avaient été érigé par le Ministère en charge du Cadre de Vie pour inviter les occupants illégaux à « libérer les espaces au plus tard le 31 décembre ». Pendant ce temps, toutes les installations concernées par l'opération étaient marquées d'une croix rouge par une équipe mandatée par le Préfet du Département du Littoral, autorité en charge de l'opération. Du côté des autorités publiques, le déguerpissement devrait permettre de réaliser les aménagements nécessaires pour l'embellissement de la ville et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Début janvier 2017, l'opération est entrée dans sa phase active. Les occupants qui n'ont pas encore démolis par eux-mêmes leurs installations devraient assister à leur démantèlement par des engins lourds déployés sur le terrain. Ce fût une opération spectaculaire, à la tête de laquelle se trouver le Préfet du Littoral ainsi qu'un impressionnant détachement de forces armées pour dissuader d'éventuelles protestations. Elle se déroule sous les yeux de tous les usagers impuissants mais le plus souvent compatissants à la douleur des « déguerpis ». Contrairement à ce qu'ils avaient souhaité comme préalable à leur départ le Gouvernement n'a pas prévu un autre espace d'accueil pour leur réinstallation, arguant de ce qu'ils occupent illégalement un domaine public. Ceux qui avaient les moyens étaient cependant orientés vers d'autres marchés où la SOGEMA pouvaient leur attribuer des boutiques construites moyennant le paiement des frais de location d'environ 100.000 francs CFA.

La méthode de l'autorité préfectorale a été jugée brutale par le Maire de Cotonou qui s'est désolidarisée de cette intervention qui le rendrait impopulaire face à ses citoyens. La Mairie de Cotonou entretenait en effet des rapports moins conflictuels avec les occupants illégaux des places publiques au sein du marché en leur prélevant des taxes mensuelles. Pour le Maire de la ville le déguerpissement des populations devrait s'accompagner d'une mesure de réinstallation des commerçants sur d'autres sites.

Ces critiques des responsables de la municipalité avaient suscité de vives tensions politiques entre les élus locaux et leur tutelle administrative. Mais les protestations les plus vives sont celles en provenance des organisations des revendeurs, vendeurs et artisans de Cotonou de ce marché comme on peut le lire à travers le communiqué rendu public par leur responsable. A travers ce communiqué, ces derniers décident :

« de ne pas céder à l'écrasement que prônent Toboula et consorts. Ils ont dénoncé l'arrogance et le zèle du préfet du Littoral qui se conduit comme s'il était le Maire de Cotonou avant de décréter la matinée du lundi 02 janvier 2017 morte et projeter une marche de protestation pour le jeudi 05 janvier 2017. La matinée morte consistera à porter du rouge, chacun devant sa boutique, son étalage, son hangar... pour signifier à Talon et à Toboula que leurs ateliers, boutiques, hangars,... ont également des lignes rouges à ne pas franchir » (cf. communiqué signé de Waounwa Thérèse, Cotonou 20 Décembre 2020)

C'est donc sous une atmosphère tendue que cette opération s'est déroulée.

2.2. Les représentations sociales de l'espace public favorables à l'occupation anarchique du marché Dantokpa

Au Bénin, la loi portant code foncier et domanial stipule que « le domaine public immobilier de l'Etat et des collectivités territoriales est constitué de l'ensemble des biens fonciers et immobiliers classés ou délimités, affectés ou non à l'usage du public. Il comprend, le domaine public naturel et le domaine public artificiel »². Cette disposition n'a pas empêché les populations à occuper les voies publiques et notamment celles comprises dans le marché Dantokpa. Selon les interviewés, les sites de vente ont été longtemps occupés sans la moindre difficulté et sans aucune objection de la part de l'autorité publique. Il suffisait au départ de s'acquitter des taxes prélevées par les agents de la mairie et de la SOGEMA. Ceci étant obligatoire et est dû au fait que les commerces se déroulent sur l'espace public. En effet, l'espace dit public est partagé par plusieurs et de façon libre. Autrement dit, toute personne désireuse d'opérer au marché Dantokpa a librement le choix de s'installer où elle le désire, ceci d'autant plus que dans les imaginaires, ce qui appartient à l'Etat appartient à tous. Sur ce, V.F., pense que :

« L'espace est pour l'Etat et l'Etat c'est nous... Donc c'est un endroit qui est pour tout le monde. Raison pour laquelle nous nous sommes installés sans crainte. A l'origine, Dantokpa n'a pas de propriétaire. C'est maintenant qu'on nous impose certaines choses avant de mener notre commerce sur l'espace ». (Entretien avec V. F., déguerpie, 48ans, Novembre 2019)

Contrairement à ce point de vue qui résumerait le marché Dantokpa, comme une sorte de 'No man's land', un agent technique de la municipalité estime que :

« Le domaine public est géré par l'administration municipale et centrale. L'espace public est tout ce qui reste si on enlève les parcelles. Les parcelles régulièrement loties sont privées. Toutes les rues sont des espaces publics. Pas seulement la partie revêtue, mais tout ce que vous avez comme voie de circulation. Mais de la clôture à une autre c'est l'espace privé. Place Bulgarie, étoile rouge, écoles, centres de santé, etc.... sont des espaces publics. L'espace public que le commun des mortelles connaît est l'espace vert. » (Entretien avec C.U., Chef Urbanisation, Architecture et Construction à la Mairie de Cotonou, 47ans, Novembre 2019)

De la lecture des propos de nos informateurs, il en ressort que les espaces publics s'accompagnent d'un imaginaire et un champ de représentation qui en détermine les pratiques

² Cf. Article 263 de la loi n° 2017-15 modifiant et complétant la loi n° 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin

variées. Les appropriations ou privatisations progressives de l'espace public marchand ont fini par attribuer à ce dernier l'idée que d'un bien appartenant à toute la communauté. Ainsi, dans un contexte de domination de l'économie informelle, tout le monde peut occuper le marché pour y exercer le commerce.

Ainsi au marché Dantokpa, les devantures des boutiques sont considérées comme des espaces appartenant aux commerçants qui y exposent leurs articles occupant du côté les trottoirs réservés à la circulation des usagers. Cette occupation anarchique a fondamentalement favorisé l'essor croissant d'un secteur informel d'où la ville tient sa vitalité économique.

3.4. Les répercussions socio-économiques

Les préjudices causés aux commerçants et usagers par l'opération de libération des espaces publics sont sans précédents. En effet, d'importantes répercussions socio-économiques ont été notées aussi bien au niveau des commerçants qu'au niveau des usagers du marché.

Les conséquences les plus immédiates ont frappé directement les commerçants et revendeurs dont les activités ont été déguerpies de leur lieu d'exercice habituelle :

« Mon activité me permettait de subvenir à mes besoins au quotidien. Mon mari n'a pas d'emploi, c'est un débrouillard. Difficilement il contribue aux dépenses quotidiennes. Après avoir été victime du déguerpissement, je me suis retrouvée sans activité, le propriétaire nous a chassé de sa maison parce qu'on n'était incapable de payer le loyer. C'est triste ! »
(Entretien avec H.Y., déguerpie, 40ans, décembre 2019)

Ces propos de Mme H. Y., montrent parfaitement la difficulté majeure rencontrée au quotidien après ladite opération. En effet, cette dernière a tant causé des destructions matérielles mais aussi dans le quotidien des déguerpis. Dans certains cas, les répercussions sont plus importantes comme le témoignent les propos de Mme N.U. qui s'exprime en ces termes : « Actuellement, comme je n'ai pas une activité, je vais laver les habits des gens moyennant quelques pièces ; j'ai 65 ans et j'ai avec moi 04 petits fils qui sont orphelins de père et de mère. Je suis obligé de me trouver à faire pour pouvoir les nourrir. » (Entretien avec N.U., déguerpie, 65ans, décembre 2019).

Anselme, diplômé de l'enseignement supérieur au chômage et propriétaire d'une boutique à Dantokpa, témoigne de la fracture socioéconomique :

« J'avais ma boutique dans le marché Dantokpa avant les déguerpissements. J'étais bien là-bas, ce n'était pas la richesse mais ça suffisait à me faire vivre et ma famille car j'ai une femme et 2 enfants. Le déguerpissement a fait de moi un cadavre ambulante. Je suis mort debout et pour moi il n'y a plus d'avenir. Maintenant je survise comme je peux mais ça devient difficile de nourrir la famille. Je suis devenu ambulante et c'est ce sac plastique qui me sert de boutique. Honnêtement je suis dégouté. Vraiment ils ont mal fait, je suis d'accord avec l'idée du Président mais il faut proposer des choses c'est-à-dire des mesures d'accompagnement. C'est quand même les enfants du pays qu'il a mis à la rue, ce n'est pas en jetant les gens dans la misère qu'on va faire avancer le pays. » (Anselme T., déguerpiste du marché Dantokpa, 47ans, novembre 2019).

A travers l'analyse des propos de l'enquêté, on comprend le rôle que ces espaces jouent dans la vie des occupants. Ces points de ventes détruits représentaient pour la majorité des personnes libérées et leur famille le seul moyen de subsistance. La rapidité d'exécution de l'opération n'ayant pas permis la mise en place de stratégies d'adaptation pérenne a plongé beaucoup dans le désarroi se retrouvant ainsi, du jour au lendemain, sans revenus. Cette instabilité socio-économique qui les frappe de plein fouet a pour conséquences directes d'empêcher les individus de se projeter dans l'avenir et de mettre en place des stratégies à moyen et longs termes.

L'impact social du déguerpissement concerne également une gamme importante de travailleurs de l'informel qui eux aussi puisaient leur gagne-pain de l'exercice de ces activités génératrices de revenu sur les espaces illégalement occupés. Une jeune dame déguerpiste s'en désole en ces termes :

« Je suis mère de 04 enfants et avant le déguerpissement, j'ai employé trois (03) personnes et parce qu'ils m'ont cassé, je me suis séparé d'eux. » (Entretien avec L. M., déguerpiste, 44ans, novembre 2019).

En effet, avec un revenu mensuel souvent peu significatif selon les dires des enquêtés (employés), la libération des espaces publics a obligé les propriétaires d'étalage à se défaire des services de leurs employés. Cette situation a engendré des perturbations sociales accentuées par la perte de leur emploi sans aucunes mesures d'accompagnement. C'est ce qui ressort des propos suivants d'une employée : « je me suis retrouvée sans travail après le déguerpissement, mon chef était obligé de me renvoyer puisque nos marchandises ont été détruites et une partie saisie par les autorités. J'étais fier de gagner quelques choses par mois mais après le passage des bulldozers,

j'ai perdu mon emploi » (Entretien avec A.M., employée d'une commerçante, 29ans, décembre 2019).

Notons par ailleurs que bien que n'étant pas les plus touchés directement par ladite opération, les usagers du marché notamment la clientèle des revendeurs déguerpis a également subi des préjudices comme on peut le noter ici dans les propos évocateurs de cet enquêté :

« Avant l'opération, je venais chaque deux semaines au marché pour les achats. Mais après le déguerpissement, il était difficile d'acheter. Ce qui coûtait 200f est devenu 1000f. Cette inflation brusque a secoué sérieusement mon portemonnaie. Parfois, je réduis l'argent de petit-déjeuner de mes enfants pour avoir un peu plus de liquidité. Les revendeuses ont profité de la situation pour augmenter les prix. » (Entretien avec H.V, usager du marché Dantokpa, 45ans, décembre 2019).

De cet extrait des propos, il faut dire que la petite clientèle avec petit porte-monnaie a été aussi affectée faute de moyens financiers suffisants pour couvrir leurs dépenses. Certains ont perdu les liens marchands tissés entre revendeurs et client du fait du déguerpissement.

3.5. Les perceptions des déguerpis sur l'action publique

La libération de l'espace public constitue en soit une opération de restructuration urbaine ou d'« embellissement » de la ville pour reprendre le discours légitimant des autorités. En effet, les justifications apportées à l'opération de déguerpissement sont variées et mobilisent à la fois les notions de visibilité, de viabilisation, de décongestion, de propreté et des impératifs sanitaires, qui visent à rendre les principales villes du pays, donc le pays lui-même, plus modernes et plus attractives (Le Borgne N., 2017). Il s'agit donc d'une action publique qu'on peut évaluer socialement sous l'angle des perceptions des populations concernées.

De ce point de vue, l'opération a mis en jeu des rapports de force entre les pouvoirs publics et les citoyens usagers du marché : « l'Etat est tout puissant et nous ne pouvons rien faire. Regardez la horde de policiers mobilisés...Regardez comment le Préfet Toboula brutalise les vendeurs dont les articles sont parfois saisis par la police ! » se désole un usager du marché.

On peut apprécier ces rapports sous un angle conflictuel, mais également sous l'angle de la « domination » du plus fort sur le plus faible (le dominé). Les perceptions des déguerpis de l'action de l'Etat sont celles d'un Etat prédateur qui au nom de la puissance publique met au

chômage les populations les privant ainsi de leur gagne-pain qu'il ne peut assurer faute de recrutement.

Le sentiment d'injustice est aussi évoqué par les déguerpis qui estiment injustes et dénuée de mesures sociales, l'opération de libération des espaces publics engagées par les autorités. Selon Monsieur H. L.,

« la libération des espaces publics doit se faire en impliquant les acteurs que nous sommes. On nous reproche de mener des commerces sur l'espace public, mais on ne nous donne pas le temps de trouver un lieu pour nous installer avant qu'ils viennent. Moi, j'avais trouvé un espace ailleurs.... Je ramassais mes marchandises, lorsqu'ils sont venus, en même temps ils ont tout cassé et saisi le reste de mes marchandises. C'est injuste. » (Entretien avec H.L., déguerpie, 35ans, décembre 2019)

A travers ces propos, il convient de noter que l'action publique de l'Etat laisse l'image du rejet d'une couche sociale vulnérable à laquelle elle devrait apporter protection.

4. Discussions

A la suite de plusieurs autres villes d'Afrique de l'Ouest (Accra, Lomé, Ougadougou, Abidjan, etc), Cotonou a aussi expérimenté sa politique de restructuration urbaine en utilisant les mêmes pratiques de « nettoyage des rues ». Le recours aux forces de l'ordre pour libérer les emprises de la voie et les espaces publics en général et des trottoirs en particulier instaure ce que Le Borgne N., (2017) appelle un « urbanisme du bulldozer ». Si de telles mesures sont plus ou moins acceptées, elles ne sont pas sans conséquences sur la ville. Les résultats issus de l'évaluation sociale du déguerpissement complètent celles des études antérieures menées sur la libération de l'espace public dans les villes africaines. Yedji N. et *al* (2019) analyse ainsi la mise en œuvre de la politique de « déguerpissement » comme une mise en scène du pouvoir à des fins de communication politique, en vue d'affermir l'autorité de l'Etat et de montrer son sens de responsabilité.

Les recherches menées par Steck J-F (2007), expliquent que ce qui attire le commerce sur les espaces publics urbains, c'est la multiplicité des flux qui s'y passent. Les vendeurs cherchent toujours à profiter des opportunités de l'embouteillage des automobilistes et des passants qui sont des flux attractifs.

Selon Bromley R. (2000), les pratiques agressives des autorités publiques exercées dans le cadre de cette opération de libération d'espaces publics s'apparentent à la théorie de la vitre cassée qui y voit une perte de contrôle de l'espace par les gouvernants et aux approches de développement touristique du marketing urbain. A plusieurs égards, on est en présence d'une forme de « brutalisme » du libéralisme sur les communautés que dénonce Achille Mbembe (2020).

Lin N. (2001) définit l'espace public comme un cadre spatial pour mener des activités comme une ressource matérielle ou bien comme une ressource sociale en étant un champ d'interactions et d'échanges entre acteurs sociaux. Comme dans de nombreuses villes, la municipalité procède actuellement à la construction d'un espace-vitrine qui passe par la récupération de zones foncières occupées par des citoyens qui sont alors exclus ou relégués aux marges de la nouvelle ville promue (Berry-Chikhaoui I, 2007). Si l'on préfère porter un regard inspiré des travaux de Janes Jacobs (1961) ou de Vernez-Moudon et *al* (1991), on dira que l'espaces public tient lieu de transactions, d'échanges et d'interrelations entre les occupants et les autres catégories d'usagers. Ces liens, faibles autant qu'ils puissent être, semblent être très importants (Granovetter, M. 2000) et sont transformés avec le temps en liens plus durables et affectifs entre les membres du public.

Par ailleurs, le domaine dont sont chassés les déguerpis est l'objet d'une certaine nostalgie (Spire A., 2011) produite en partie par la violence du processus de déterritorialisation. Cernea M. (2003), travaillant sur l'économie de la réinstallation des populations déguerpies pour cause de projet de développement financé par la Banque Mondiale considère que cela ne doit néanmoins pas pousser à renoncer à tout projet impliquant un déplacement forcé. Selon lui, une telle idée serait « rétrograde » (Cernea M., 2003 p.40) et il est plutôt nécessaire de chercher des moyens d'atténuer les effets négatifs du développement.

Les recherches de Le Borgne N. (2017, p. 89) autour du marché Missèbo et du Quartier Zongo de Cotonou révèlent que, pour des populations déjà précaires, les déguerpissements ont constitué un coup dur. Du moins ils ont, à court terme, participé à une fragilisation et à une perte de revenus conséquente pour eux. De telle sorte qu'une part non négligeable des déguerpis se sont retrouvés dans des logiques de survie.

Cependant, et selon Setsabi S. et Ludeka C. (2008), ces mesures sont inefficaces. Car, d'une part certaines personnes continuent de vendre dans les rues malgré les risques et, d'autre part, le

marché qui est construit par les autorités municipales pour accueillir reste largement inoccupé (Setsabi S. et Ludeka C. 2008).

Conclusion

L'évaluation sociale de l'opération de libération des espaces publics au marché Dantokpa met en lumière les conséquences sociales de l'intervention de la puissance publique ainsi que les perceptions et représentations induites par ces conséquences. Dans un contexte marqué par la domination de l'économie informelle, les répercussions les plus immédiates ont touché l'activité commerciale ainsi que les petits emplois salariés des citoyens. Ce qui a engendré des perturbations au niveau de la fonction marchande de la ville privant ainsi les usagers du marché à un accès plus facile aux produits commercialisés. D'autres répercussions plus profondes ont trait aux perceptions des populations déguerpies sur l'action publique étatique. L'opération a mis en jeu des rapports de force entre l'Etat et le citoyen laissant transparaître des liens conflictuels ou de domination d'un Etat prédateur qui dans son approche de développement met au chômage ses citoyens.

On est ici en présence de deux logiques antagonistes de l'action publique. D'une part celle de l'Etat dont l'action publique puise sa légitimité dans la nécessité de modernisation et d'amélioration du cadre de vie des habitants de la ville. D'autre part celle du citoyen déguerpi de l'espace public et rendu ainsi vulnérable aux conditions de vie par l'Etat qui devrait lui apporter la sécurité de l'emploi et la protection sociale. Cette quête effrénée de développement dénuée de mesures sociales est d'une fragilité évidente et ne peut s'inscrire dans la durabilité. En l'absence d'alternative fiable aux populations, elles auront tendance à reconquérir d'autres espaces publics qui ne font pas encore l'objet de politique volontariste de l'Etat. De même pour faire face à la paupérisation, des déguerpis réduits au chômage découvriront d'autres stratégies de survie qui peuvent aller de la simple « débrouille » à la délinquance urbaine. C'est en cela qu'une politique de modernisation durable de la ville devrait être pensée comme une « totalité fonctionnelle » et se baser sur un dialogue entre autorités et citoyens.

Références bibliographiques

- Assouma, Kassim. (2019). *Étude sur l'Analyse de la dynamique de l'économie informelle au Bénin : le livre bréviaire de la FES pour une efficacité dans le secteur*. Cotonou: Friedrich Ebert Stiftung.
- Banque Africaine de Développement (2001). *Procédures d'évaluation environnementale et sociale pour les opérations liées au secteur public de la Banque africaine de développement*. Abidjan : BAD
- Berry-Chikhaoui, Isabelle. (2007). Les citoyens face aux enjeux d'internationalisation de la ville. in *Autrepart*, 1(41), 149-163.
- Bromley, Ray (2000). «Street vending and public policy: a global review». in *International journal of Sociology and Social Policy*, 20(1/2), 1-29.
- Cernea, Michael M. (2003). Pour une nouvelle économie de la réinstallation : critique sociologique du principe de compensation. in *Revue internationale des Sciences Sociales*, 1(175), 39-48.
- Crozier, Michel & Erhard Friedberg (1981). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Editions du Seuil.
- Donnenfeld, Jeffrey. (1970). *Etude d'un marché urbain africain: Dantokpa : Cotonou*. Univ. Ecole des Lettres et Sciences Humaines.
- Faubert, Kelly M. (2010). Environmental Assessment in Multilateral Development Bank intermediary lending. in *Journal of Environmental Assessment Policy and Management*, 2(12), 131-153.
- Granovetter, Mark (2000). *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Jacobs, Jane (1961). *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Marseille : Parenthèses.
- Le Borgne, Nicolas (2017). « *L'habitant et le bulldozer : Qui (dé)construit la ville africaine contemporaine ? Les politiques de déguerpissements à Cotonou (Bénin) en question* ». Mémoire de Master 1 en géographie « Espace, Société, Territoire », Université Paris Est.
- Lin, Nan (2001). *Social capital: a theory of social structure and action*. New York: Cambridge University Press.
- Mbembe, Achille (2020). *Brutalisme*. Paris : La Découverte.
- Mbouombouo, Pierre (2005). Usages et détournements des trottoirs à Yaoundé : entre logiques économique-sociales et marginalité urbaine. In Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin (dir.), « *C'est ma ville !* » *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, (pp. 247-259.). Paris : L'harmattan.

- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: Karthala.
- Setsabi, Setsabi & Clément Ludeka (2008). The Politics of Street Trading in Maseru, Lesotho. in *Urban Forum*, 19(3), 221-241.
- Spire, Amandine (2011). *L'étranger et la ville en Afrique de l'ouest. Lomé au regard d'Accra*. Paris: Karthala.
- Steck, Jean Fabien (2006). « La rue africaine, territoire de l'informel ? ». *Flux*(66-67), 73-86. Récupéré sur <http://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-73.htm>.
- Tohozin, Aimé Bernadin (s.d.). Politique de déguerpissement des domaines publics au Bénin et ses conséquences socio-économiques et environnementales : cas de la ville de Porto-Novo. in *Regardsuds*. https://regardsuds.org/politique_de_deguerpissement_des_domaines_publics_au_benin_et_ses_consequences_socio_economiques_et_environnementales [22.11.2020]
- Vandervorst, Alain (2000). Contenu et portée du concept de conditionnalité environnementale. Vers un nouvel instrument au service du droit de l'environnement ? In *Revue Européenne de Droit de l'Environnement* , 129-151.
- Vernez Moudon, Anne (1991). *Public streets for public use. New York*. New York: Columbia University Press.
- Yedji Narcisse Martial, Togbé Codjo Timothée, Fayama Tionyéélé et Imorou Abou-Bakari (2019). L'État, l'espace public et le riverain : de quelques usages politiques du « déguerpissement » au Bénin. In *Recherche sur les Langues & Développement*(2), 2-19.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BDIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké

KOUAKOU Téhua Parfait

Enseignant-chercheur au Département d'Anthropologie et de Sociologie
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
tehuaparfaitk@yahoo.fr

/

GROGUHE Yogblo Armand

Enseignant-chercheur au Département d'Anthropologie et de Sociologie
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
groguearmand@gmail.com

/

FALLE Landry

Enseignant-chercheur au Département d'Anthropologie et de Sociologie
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
landryfalle@gmail.com

RESUME

En dépit de la rigueur affichée par les autorités juridiques et religieuses pour lutter contre l'avortement clandestin provoqué, il faut reconnaître que de nombreuses jeunes femmes en Côte d'Ivoire y ont recours. Afin de comprendre et analyser les dynamiques de prise de décision à l'œuvre concernant le sujet de l'avortement clandestin provoqué, nous avons privilégié l'approche qualitative. Des entretiens semi-directifs ont été conduits avec 26 jeunes âgés de 15 à 35ans ayant pratiqué un avortement clandestin ou aidé à le faire, et choisis à partir de la technique d'échantillonnage de la boule de neige. Les résultats de notre étude révèlent que les motifs les plus fréquents expliquant les avortements clandestins provoqués sont les besoins d'espacement ou de limitation des naissances, viennent ensuite les difficultés économiques et les raisons liées à la crainte du rejet familiale et sociale, et enfin à l'existence des lois restrictives en la matière. Différentes méthodes d'avortement sont utilisées allant des méthodes traditionnelles, populaires à celles médicalisées. Toutes ces procédures menacent cependant la santé mentale et physique des jeunes filles.

Mots clés : Avortement provoqué clandestin, logiques sociales, pratiques, Bouaké, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

Despite the rigour shown by the legal and religious authorities to fight against clandestine abortion, we must recognize that many young women in Cote d'Ivoire practise it. To understand and analyse the dynamics of making decision at work about the subject of

clandestine abortion, we privileged the qualitative approach. in-depth interviews were conducted with 26 young people aged from 15 to 35 years who once practised clandestine abortions or helped to, and selected according to the Snowball sampling technique. The results of our study reveal that the most frequent reasons explaining this practice are birth spacing or control needs, economic difficulties, fear of family and social rejection, and at last the existence of very restrictive laws in this area. Different abortion methods are used ranging from traditional, popular methods to nursing ones. However, all these procedures threaten the mental and physical health of young girls.

Keywords : clandestine abortion, abortion, social logic, practises , Bouaké, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

L'avortement provoqué clandestin, c'est l'interruption volontaire de la grossesse sans nécessité médicale ; suite à des manœuvres instrumentales, d'actions médicamenteuses ou traumatisantes (WHO, 2004). Les études sur la pratique de l'avortement mettent en évidence une pluralité de méthodes. Différentes méthodes d'avortement sont utilisées en Afrique et l'avortement médicalement assisté n'est quasiment pas suffisamment documenté (Guillaume, 2004). Les méthodes relèvent soit de la pharmacopée traditionnelle, soit de l'utilisation de produits chimiques, de produits pharmaceutiques (Olukoya et al., 2001, Zanou, B., A. Desgrées du Loû, et al, 1999). D'après certaines enquêtes et études, le recours à l'avortement par certaines méthodes abortives en Afrique s'expliquerait par des caractéristiques d'ordre démographique (Delaunay, Guillaume, 2004,) socioculturel (Renne, 1999 ; Barriere, 2000) socio-économique et institutionnel (Koly, 1991 ; Agadjanian, 1998).

Les études sur l'avortement qui nous permettent de fait de saisir les recours montrent une pluralité de méthodes abortives. Il arrive aussi que des complications surviennent (hémorragie, infection, perforation de l'utérus, etc.) et provoquent des problèmes de santé, de stérilité (Bankole, A., S. Singh, et al, 1998) ou, dans des cas extrêmes, la mort de la femme (Baxeres C., Boko I. et al. ,2018).

L'avortement est une méthode ancienne de régulation de la fécondité qui existait et était utilisé bien avant l'apparition des méthodes de contraception. Il se pratique dans tous les pays, mais les avortements à risque surviennent essentiellement dans les pays en développement où 97% des avortements à risque et jusqu'à 48% étaient effectués dans des conditions déplorables : personnel non qualifié, mauvaise hygiène et grossesse trop avancées (WHO, 2007).

En effet dans la plupart des pays africains et en Côte d'Ivoire en particulier, l'avortement est une pratique proscrite aussi bien par le droit pénal que par les canons des religions traditionnelles comme celles dites révélées. Au plan juridique, le législateur prévoit en dehors des grossesses engageant le pronostic vital de la mère et/ou du fœtus, des peines lourdes en ses articles 366,368 et369 à tout contrevenant. Ces peines sont doublées lorsque le fait est

commis par un professionnel de la santé ou d'un récidiviste (Cote d'Ivoire, code pénal, 2007). Malgré cette législation restrictive, la cote d'ivoire enregistre entre 210000 et 288000 avortement par an (PMA,2018).

En Côte d'Ivoire, le tableau n'est pas plus reluisant puisque la prévalence des avortements provoqués clandestins est estimée à plus de 30,8% avec pour pics la région de Daloa (55,8%) et celle de Bouaké (54,7%). Et une étude menée à Bouaké sur les forces de l'ordre (policiers, gendarmes etc.) a montré que 32% des femmes interrogées issues de ces différents corps ont avoué avoir eu recours au moins une fois à l'avortement clandestin (KOFFI, 1997).

Ainsi, la région de Bouaké est la deuxième grande région de Côte d'ivoire où la prévalence de l'avortement provoqué clandestin est importante. Elle apparait ainsi comme un terrain d'étude particulièrement intéressant pour y mener nos investigations.

Il s'agira pour nous de comprendre et d'expliquer les logiques sociales qui président à la pratique de l'avortement provoqué clandestin.

Pour y parvenir, il s'agira spécifiquement et dans l'ordre, de :

- Décrire les pratiques abortives des jeunes ;
- Analyser les logiques à la base de ces pratiques ;
- Identifier les risques induits par ces pratiques.

1-METHODE

Afin de comprendre et analyser les dynamiques de prise de décision à l'œuvre concernant le sujet de l'avortement clandestins des jeunes à Bouaké, nous avons privilégié l'approche qualitative. Des entretiens qualitatifs, semi-directifs, d'une durée variant de 30 minutes à une heure, ont été conduits avec 6 jeunes hommes et 20 jeunes filles âgés de 15 à 35 ans ayant pratiqué ou aidé à faire un avortement clandestin, et choisis à partir de la technique d'échantillonnage de la boule de neige. A ces jeunes, l'enquête était présentée comme une enquête sur les avortements clandestins destinée à comprendre les mécanismes qui se jouent dans ce phénomène et ses logiques sous-jacentes et conséquences induites. Les entretiens ont été menés de manière anonyme et confidentielle, sur la base du volontariat.

Outre, les entrevues avec les jeunes, nous avons également interrogé des tradi-praticiens, des infirmiers, des médecins généralistes et gynécologues.

2-RESULTATS

2-1. PRATIQUES DE L'AVORTEMENT PROVOQUE CLANDESTIN

Il s'agit dans cette partie de présenter et de décrire les différentes méthodes utilisées par les jeunes dans l'avortement. Il existe trois principales familles de méthodes qui sont : les méthodes traditionnelles, les méthodes médicalisées et les méthodes populaires.

2.1.1 les méthodes traditionnelles

Les méthodes d'avortement traditionnelles sont un ensemble de méthodes utilisées hors des formations sanitaires. Elles se résument essentiellement à la prise orale de breuvages ou de potions à base de plantes vendues sur les marchés ou à une visite chez le guérisseur ou chez une femme qui pratique les avortements. Ces produits peuvent être : soit une infusion de feuilles, de tabac, de racine d'arbre, soit des purges ou lavements, soit des bains de vapeur ou l'absorption de boissons chaudes.

À Bouaké, les méthodes traditionnelles utilisées pour provoquer un avortement sont basées pour l'essentiel sur la pharmacopée locale. Des produits généralement à base de plantes sont consommés sous forme de breuvage, de lavements ou parfois d'ovule à introduire dans l'utérus.

Pour Mlle K.A.M :

« Après des rapports sexuels, et que je sais que je peux tomber enceinte. Je prends toutes les dispositions utiles pour freiner la progression de la grossesse. Dans de tels cas, j'ai recours à une méthode qui consiste à écraser les feuilles de tomate et d'en faire un suppositoire ».

Ainsi, ce procédé s'apparente plus à la pilule du lendemain qu'à un abortif dont le but premier est d'empêcher l'ovulation puisqu'il est supposé éliminer les spermatozoïdes après l'acte sexuel.

Interrogé sur les méthodes abortives, un tradi-praticien fait l'éloge de ses mixtures utilisées pour provoquer un avortement ; mixtures concoctées essentiellement à partir de feuilles de jatropha et de tiges de manioc. Il nous présente trois de ses "clientes" pour en témoigner. Ainsi Mlle M. M.P. affirme :

« Il m'a donné une mixture de feuilles de jatropha et de tige de manioc qui se présentait sous forme de boule de pâte. Il m'a demandé de la mettre dans mon vagin. Et, fait étonnant, trois jours après, ma grossesse de trois mois est passée. Sincèrement, je vous le dis c'est un guérisseur efficace. Je le conseillerai à mes amies qui connaîtront les mêmes problèmes de grossesse ».

Sa camarade H.K ne dit pas autre chose concernant l'efficacité des produits abortifs proposés par le tradi-praticien :

« Il m'a demandé de mettre la potion de jatropha et de tiges de manioc à l'intérieur de mon vagin. Je devais le faire matin très tôt et le soir avant minuit. J'ai saigné deux jours après l'application du médicament et ma grossesse est passée sans problème ».

Quant à la troisième, Mlle Y.K.A, elle dit ceci : « j'ai fait mon avortement avec la même potion et ma grossesse aussi est passée facilement »

Ainsi, le jatropha dont la sève est très acide, mélangée à la tige de manioc sont des ingrédients de choix pour pratiquer l'avortement clandestin. Ils sont utilisés de deux manières soit comme boisson ou comme suppositoire.

Outre le jatropha, le tek (arbre de la famille des verbénacées scientifiquement appelé *tectona*) est beaucoup prisé pour ses qualités supposées abortives. En effet les feuilles de tek sont écrasées avec un peu d'eau pour obtenir une pâte à partir de laquelle des boulettes sont formées puis introduites dans l'utérus sous forme d'ovules. Une enquêtée témoigne de l'efficacité de ce produit en ces termes :

« J'étais en classe de troisième et trois mois avant les examens, j'ai pris une grossesse avec un jeune dont mon père était le tuteur. Il s'est enfui à l'annonce de ma grossesse. C'est ma tante paternelle qui a provoqué mon avortement avec les feuilles de tek utilisées sous forme de suppositoire communément appelé "canigba" ».

Il faut savoir que le terme "canigba" en baoulé est l'équivalent du suppositoire mais désigne aussi l'ovule vaginal. Ainsi « mettre le canigba par devant », c'est l'introduire profondément dans le canal vaginal jusqu'à l'utérus, le « mettre par derrière », c'est l'utiliser comme un suppositoire, c'est-à-dire par voie rectale.

À côté des pratiques et méthodes traditionnelles, il faut noter les pratiques populaires.

2.1.2 Méthodes populaires utilisées par les jeunes

Pour provoquer les avortements, les jeunes utilisent des produits faciles d'accès notamment : les cocktails fait de « coca », du café moulu, le sucre, le vinaigre, la potasse, le jus de citron, les tessons de bouteille et ont recours aux médicaments pharmaceutiques contre-indiqués en cas de grossesse.

2.1.2.1 Le cocktail fait de « coca » de café moulu et de sucre

« Coca-Cola » en abrégé « Coca » marque commerciale donnée à un de ses sodas (boisson gazeuse à forte teneur en sucre) par *Coca-Cola*, Compagnie déposée en 1886. Cette boisson est beaucoup prisée des jeunes pour sa saveur et son caractère rafraichissant. À Bouaké, il est aussi réputé pour son caractère abortif dès lors que cette boisson est associée au sucre et au café.

Mlle G.H affirme :

« Quand je veux "dégager" une grossesse, je prends une bouteille de 33cl de coca, je mets deux cuillerées à soupe de café moulu, puis j'ajoute un quart de kilogramme de sucre en poudre. Je mélange le tout jusqu'à ce que le sucre fonde. Je bois d'un trait cette mixture. Cela entraîne quelques palpitations et vertiges. Mais dans tous les cas je supporte les effets secondaires tant que ma grossesse peut passer. Quelques jours plus tard ma grossesse d'un mois est tombée. Je vous le dis c'est très efficace ».

Selon les enquêtés, la plupart des gens connaît cette méthode, mais elle n'est pas suffisamment fiable au risque de laisser évoluer la grossesse donc de prolonger l'angoisse de la fille enceinte.

2.1.2.2. Le vinaigre.

Solution aqueuse à faible teneur en acide acétique, le vinaigre est utilisé surtout comme assaisonnement en matière culinaire.

Détourné de son but originel, le vinaigre est souvent utilisé comme un abortif par les jeunes de Botro comme en témoigne Mlle K.AD :

« Quand je veux enlever une grossesse, je prends un petit bidon de vinaigre blanc parce que c'est le plus puissant, j'ajoute au vinaigre de l'eau que je bois. J'ai utilisé cette potion à l'occasion de deux grossesses non désirées et ça bien fonctionné ».

Selon elle, le bidon d'un quart de litre de vinaigre blanc auquel on ajoute juste un peu d'eau, est un puissant abortif en cas de grossesse.

2.1.2.3 La potasse, le jus de citron ou les tessons de bouteilles

Le mot « potasse » désigne, parfois de manière confuse, certains sels, solutés ou composés contenant du potassium. Sa formule chimique est K_2CO_3 . Elle est l'ingrédient principal dans la fabrication d'engrais et de savons. Certains jeunes y ont recours pour provoquer un avortement comme le signifie Mlle D.F : «, quand je veux faire évacuer une grossesse, je mets 6 à 7 grains de potasse dans un peu d'eau et je me fais un lavement. Et les jours qui suivent, mon problème est entièrement réglé ».

Le procédé est presque identique à celui du jus de citron (Citrus), fruit très acide utilisé aussi bien dans la fabrication de boissons, de mets, de parfums, de produits cosmétiques etc. Son jus est utilisé par certaines personnes pour mettre un terme à leur état de parturiente. Comme l'avoue une enquêtée :

« Il s'agit de presser au moins 20 citrons verts pour en obtenir du jus. J'utilise ce jus que je mélange avec un peu d'eau qui me sert pour la purge. Je vais aux toilettes pour me soulager. En tout cas, chez moi ça toujours marché ».

Enfin, le procédé à base de tessons de bouteille est relevé par les enquêtés mais aucun n'a avoué y avoir eu recours. Cette méthode consiste à moudre des tessons de bouteille jusqu'à en obtenir une poudre. Si cette méthode est réputée pour son efficacité, tous les enquêtés s'accordent sur son caractère dangereux, voire mortel. Ainsi Mlle K.B témoigne :

« J'avais une voisine de quartier qui s'est purgée avec des tessons de bouteille, elle a saigné pendant 4 jours et elle est morte. En ce qui me concerne, je ne vais jamais utiliser des tessons de bouteille pour enlever une grossesse parce que beaucoup de filles en meurent. ».

Après les méthodes traditionnelles, et les méthodes populaires utilisées pour provoquer l'avortement clandestin. Les jeunes font usage de méthodes médicalisées.

2.1.3 Les méthodes médicalisées

Les méthodes de type médicalisé renvoient à l'ensemble des méthodes utilisées dans les centres de santé. Il s'agit principalement : du curetage, les comprimés oraux ou l'aspiration, les injections, la sonde, ovules et la dilatation du col. Dans le cadre de notre étude, ces méthodes sont de deux types, celles relevant de l'automédication et celles faisant intervenir des professionnels ou supposés de la santé.

2.1.3.1 Les méthodes relevant de l'automédication :

Lors de l'enquête, certaines jeunes filles ont avoué avoir utilisé certains médicaments pharmaceutiques quand d'autres affirment avoir fait usage de médicaments chinois pour mettre un terme à leurs grossesses non-désirées.

Selon Mlle F.D :

« Je ne prends aucun risque lorsque je veux faire passer une grossesse. J'utilise un médicament en pharmacie appelé CYTOTEC après une ordonnance délivrée par un médecin. J'avale 2 comprimés et j'introduis 2 autres comprimés dans mon utérus et le problème est réglé ».

A la lecture de la notice du CYTOTEC, il s'avère que ce médicament a pour principe actif le *misotrospol* qui est un produit contre-indiqué chez la femme enceinte. Ce médicament provoque des avortements, des morts fœtales ou même de ruptures utérines.

Par ailleurs, une autre enquêtée avoue avoir recours très souvent aux « médicaments chinois ». Elle affirme :

« Quand je veux faire un avortement, je vais chez les vendeurs de médicaments chinois. J'utilise ces médicaments soit sous forme d'injection ou sous forme de comprimés. Ça marche réellement. Malheureusement je ne connais pas le nom de ces médicaments puisque les notices sont en chinois ».

Outre l'automédication, certaines méthodes d'avortement clandestin font intervenir des professionnels du secteur médical.

2.1.3.2 Les méthodes faisant intervenir des professionnels de la santé

Certains enquêtés ont reconnu avoir eu recours à des médecins et/ou infirmiers pour procéder à des avortements clandestins. Ainsi le confirme Mr K.R :

«ma femme a pris une grossesse, juste 6 mois après la naissance de notre troisième enfant. J'ai pris contact avec un de mes amis médecins qui m'a donné rendez-vous dans une clinique privée, et le curetage de ma femme a été bien fait. ».

Une dame à son tour dit avoir eu recours à un médecin mais dans des circonstances assez difficiles :

« je suis allée avec ma sœur dans une clinique privée. J'ai expliqué mon problème au médecin présent dans la clinique. Il m'a fait savoir que l'opération était facile à réaliser à condition que je m'acquitte de la somme de 50.000fcfa. Après négociation, nous sommes tombés d'accord sur la somme de 25.000fcfa. Seulement, je me suis évanouie au cours de l'opération. En fait, celui qui faisait l'opération n'était pas qualifié pour le faire. Il a fallu faire intervenir un autre médecin qui a fini l'avortement ».

Interrogé sur cette technique, un médecin nous révèle ceci :

« Le curetage est une technique qui consiste à évacuer le contenu utérin à l'aide d'une curette. Il se fait généralement sous anesthésie générale. En réalité, il y'a plusieurs techniques que nous pratiquons notamment le curage, l'aspiration électrique et l'aspiration manuelle intra-utérine. On peut regrouper toutes ces techniques sous le vocable général de curetage, sinon ce sont des procédés différents ».

En effet, outre le curetage il y'a le curage qui consiste à évacuer le contenu de l'utérus qui consiste à l'aide d'un ou deux doigts. Il n'est réalisable que lorsque le canal cervical est perméable. il est généralement fait sans anesthésie, donc extrêmement douloureux.

L'aspiration manuelle est une technique qui procède à la succion pour extraire le fœtus à travers une canule. Elle mobilise au moins deux intervenants. Quant à l'aspiration électrique, elle s'apparente à l'aspiration manuelle à la différence près que celle-ci utilise une canule reliée à un appareil muni d'un tuyau de raccord qui provoque une dépression d'environ 600mm de mercure, permettant ainsi l'aspiration.

Si ces différentes méthodes sont utilisées dans les structures sanitaires lorsque la grossesse peut mettre en péril la vie de la femme comme l'autorise le droit ivoirien, elles ne sont pas moins pratiquées clandestinement, c'est à dire en dehors des dérogations légales. Et par ailleurs, les personnes qui enfreignent la loi ne sont pas toutes nécessairement des praticiens qualifiés.

Qu'il relève de méthodes traditionnelles, populaires ou médicalisées, l'avortement provoqué clandestin n'est pas toujours sans conséquences.

2.2 LES LOGIQUES QUI SOUS-TENDENT LA PRATIQUE

Les logiques qui expliquent le recours à l'avortement provoqué clandestin chez les jeunes de Botro sont de divers ordres et en rapport avec des facteurs dont les plus importantes sont : la restriction de la loi, l'espacement des naissances, la crainte du rejet familial et social lié à la religion et la culture et enfin les difficultés socio-économiques.

2.2.1 les logiques en rapport avec la restriction de la loi

Les jeunes sont au fait de la restriction de la loi en matière d'avortement provoqué. Mlle X interrogée sur son recours à cette pratique affirme : « je suis trop jeune pour aller en prison à cause d'une simple grossesse que je vais enlever. Je ne suis pas si idiote pour me livrer aux médecins qui pourraient me dénoncer aux autorités policières ». Cela dénote de la relative connaissance des peines pénales encourues. Toutefois les personnes qui ignorent ces interdits bénéficient gracieusement des "conseils avisés" de leurs connaissances comme le confirme une enquêtée :

« J'étais enceinte de quatre mois et je voulais enlever, j'ai demandé à ma copine de m'accompagner à l'hôpital pour enlever la grossesse, elle m'a dit si tu mets pieds là-bas, ils vont te mettre en prison et si tu as la chance, ils vont t'obliger à garder le bébé jusqu'à l'accouchement. Si l'enfant tombe malade, on t'accusera pour mauvais traitement. Je connais des médicaments qui peuvent gérer ton problème »

Par ailleurs, force est de reconnaître que certains professionnels de la santé transgressent l'interdiction de pratiquer les avortements clandestins. Mr D.K le signifie si bien :

« Je suis marié et j'entretiens une relation extra conjugale avec une jeune fille. Elle a fait exprès de tomber enceinte afin de devenir ma deuxième femme. J'ai tout fait pour la convaincre d'enlever la grossesse mais elle a refusé de le faire. Or, si je prends une deuxième femme, j'aurai des ennuis avec mon épouse. J'ai passé six mois à la convaincre en lui donnant beaucoup d'argent., j'ai vu un infirmier qui a exigé 125.000fcfa pour pratiquer l'avortement. Après cet épisode, j'ai cessé toute relation avec elle »

Ce cas n'est pas isolé puisque certaines structures hospitalières, publiques, privées et surtout clandestines sont souventes fois dénoncées comme pratiquant l'avortement en exigeant de fortes sommes d'argent.

2.2.2 logiques en rapport avec l'espace des naissances

De manière générale, les familles sont conscientes de l'importance de l'espace des naissances aussi bien pour la mère que pour l'enfant. Des méthodes traditionnelles contraceptives sont souvent utilisées parmi lesquels on peut citer les ceintures traditionnelles dont se ceint la jeune fille et qui sont censées prévenir la contraction de grossesses, la gestion du cycle menstruel où les périodes de haut risque de fécondité. Par ailleurs, le coït interrompu est utilisé comme méthode de prévention des grossesses non désirées. Aucune de ces méthodes n'est infaillible d'autant plus que la moindre négligence peut entraîner une grossesse non désirée.

De facto, l'avortement provoqué clandestin devient une méthode alternative d'espace des naissances comme l'atteste Mlle Y.N : « deux mois après mon accouchement, mes menstrues sont revenues. Mon mari voulait qu'on fasse l'amour et je suis tombée de nouveau en enceinte. J'ai pris des mixtures suivant les conseils d'une tradi-praticienne et la grossesse est passée. » Une autre enquêtée ne voulait pas avoir un deuxième enfant parce que son mari était au chômage. Il trouvait des mots pour la convaincre de le faire et elle a succombé avec pour conséquence une grossesse après quelques mois : « chérie faisons l'amour, quand je serai prêt

à éjaculer, je vais me retirer ». Malheureusement, elle contracta une grossesse à laquelle elle s'attela à mettre un terme.

En définitive, l'avortement provoqué clandestin s'inscrit comme un moyen d'espace ou de limitation des naissances.

En Côte-d'Ivoire, comme dans certains pays africains, les normes culturelles et traditionnelles tirent leurs sources dans la religion. Pour ces religions en effet, aucun rapport sexuel n'est admis en dehors de la sphère conjugale et le but ultime reconnu aux rapports sexuels est la procréation. Ainsi, une jeune fille qui contracte une grossesse sans être mariée déshonore ses parents aux yeux de la communauté et peut être dès lors frappée d'ostracisme.

Pour éviter un tel sort, les jeunes filles enceintes ont recours systématiquement à l'avortement provoqué clandestin. Une enquêtée nous confiera ceci :

« J'entretenais des relations amoureuses avec un homme marié qui s'occupait bien de moi, il était à mes petits soins. Il n'hésitait pas à rendre souvent des services à mes parents en leur procurant de l'argent ou en offrant un mouton à l'occasion des fêtes musulmanes. Mes parents savaient qu'on sortait ensemble et le considéraient comme leur fils bien que n'étant pas de religion musulmane. Je suis tombée enceinte de lui. À partir de là, mes parents avaient une autre attitude envers mon copain au point où ils le traitaient de païen. Quant à moi, ils me traitaient de bordelle. C'est ma tante maternelle qui m'a aidée à avorter après que mon copain m'a donné de l'argent pour l'opération ».

Dans une école de la ville, nous avons rencontré un élève de la classe de terminal qui, après plusieurs échecs au baccalauréat nous a confié avoir fait avorter ses différentes copines rencontrées tout au long de son cursus scolaire. Il en donne les motifs pour lesquels il s'est engagé à le faire :

« Mon père est un policier à la retraite, nous sommes six enfants dont cinq garçons et une fille. Notre père a toujours mis en garde tous ceux qui enceindraient une fille. Tous ceux qui malheureusement seraient confrontés à cette situation devraient quitter le domicile pour fonder leur propre famille. Il allait plus loin en faisant savoir qu'il ne reconnaîtrait pas de toute façon la paternité de ses garçons au où ils mettraient une fille enceinte. Pour ne pas vivre ces situations, je m'arrangeais toujours pour faire passer moi-même les grossesses de mes copines. Au total, j'ai aidé six de mes différentes copines connues au cours de mon cycle scolaire à avorter ».

2.2.3 logiques en rapport avec les conditions socioéconomiques

La pauvreté sans cesse grandissante conjuguée au chômage prolongé que connaissent les jeunes en Côte d'Ivoire les conduit dans une certaine mesure à pratiquer les avortements clandestins provoqués. Ainsi Mlle D.F, tresseuse de cheveux dit avoir avorté trois fois suite à ses difficiles conditions financières :

« je ne gagne que 1000fcfa par jour, mon mari est agent de sécurité avec un salaire de 15000 FCFA. Eu égard à ces conditions de vie, faire un enfant serait pour ainsi dire "suicidaire". Si je tombais éventuellement enceinte, je serai prête à avorter et c'est ce que j'ai fait après trois grossesses ».

Dans la même perspective, un enquêté dira :

« Sans argent, faire un enfant est un fardeau. Si tu envisages de tomber enceinte, il faudrait chercher les moyens pour subvenir au besoin de l'enfant. Dans le cas contraire, ne fais pas d'enfant ou avorte quand tu es enceinte »

Au chapitre des logiques sociales, c'est-à-dire les motivations qui conduisent les jeunes à recourir à l'avortement provoqué sont liées aux facteurs sociaux mentionnés ci-haut. Toutefois, ces facteurs ne sont pas exclusifs dans la compréhension et l'explication du phénomène en question. Ainsi par exemple, un avortement peut répondre à une logique d'espacement de naissances conjugué à des difficultés socioéconomiques.

2.3 LES RISQUE LIES A L'AVORTEMENT CLANDESTIN

Les conséquences sont de deux ordres : les conséquences d'ordre sanitaire et celles d'ordre psychosocial.

2.3.1 Au plan sanitaire

L'enquête de terrain révèle au plan sanitaire des cas d'hémorragie, d'infertilité et de décès suite aux avortements clandestins.

- Les cas d'hémorragie

Les cas d'hémorragies suite à un avortement provoqué clandestin sont légions.

Mlle K.R nous relate son expérience :

« J'ai fait mon avortement avec une mixture composée de tiges de manioc que j'ai introduit dans mon vagin. Le soir, j'ai commencé à saigner, j'étais contente parce que je croyais que c'était les signes d'efficacité du médicament. Le matin au réveil, je continuais toujours de saigner. J'ai fait appel à ma sœur pour m'aider, mais avant qu'elle n'arrive je me suis évanouie dans la chambre. Elle a versé de l'eau sur moi jusqu'à ce que je me réveille. Elle a utilisé après de l'eau salée pour faire cesser mes saignements. J'ai eu très peur, je n'étais pas loin de la mort. »

Un médecin des urgences du Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké (C.H.U-B) nous fait cette révélation :

« Je ne peux pas vous donner concrètement les pourcentages, mais la plupart des jeunes filles que nous recevons ici aux urgences pour des cas d'hémorragie, nous viennent suite à des avortements clandestins. Nos collègues du service gynéco-obstétrical nous le confirment très souvent mais plus tard. Il serait hasardeux d'avancer des chiffres sur les cas d'hémorragies liées aux avortements clandestins ».

- les cas de décès

Au sein des populations étudiées, de nombreux cas de décès sont mentionnés comme résultant d'avortement provoqué clandestin.

Mr K.K.P affirme ceci :

« Je connais beaucoup de filles qui sont décédées suite à un avortement provoqué clandestin. C'est le cas de la dernière fille de mon voisin de quartier qui est morte après 5 jours d'internement au CHU de Bouaké. Nous savions tous qu'elle a fait un avortement qui s'est mal passé. Même ces camarades nous l'ont révélé après son décès. C'est dommage ! »

Ce témoignage qui n'est pas isolé est confirmé par un médecin du service gynéco-obstétrique du C.H.U-B en ces termes :

« C'est dramatique de voir qu'on nous amène des patientes déjà ravagées par la maladie, elles présentent des complications qu'il est difficile de gérer. Elles cachent des avortements mal fait. Elles arrivent dans nos services pratiquement en fin de vie ».

Comme on le voit, les avortements clandestins débouchent assez souvent sur le décès des parturientes. En outre, si elles arrivent à survivre il leur reste de nombreuses séquelles dont la principale est l'infertilité.

- Les cas d'infertilité

Lors de l'enquête, les populations de Botro ont relevé de nombreux cas d'infertilité consécutifs à un ou plusieurs avortements.

Mlle A Z affirme : « j'ai beaucoup de camarades qui ne peuvent plus enfanter parce qu'elles ont fait plusieurs avortements ».

Mlle Y, se situe dans cette perspective quand elle nous retrace son vécu en la matière :

« J'ai eu mon 1er enfant quand j'avais 17 ans. L'année qui a suivi, j'ai pris une grossesse que j'ai fait avorter. Quand j'ai eu 20 ans, j'ai rencontré un jeune instituteur avec qui je vivais en couple. On a passé 4 ans ensemble, malheureusement avec lui, je ne pouvais plus enfanter. Il a fait 2 enfants en dehors de notre couple et quelques temps plus tard on s'est séparé. Ce que je ne lui avais pas avoué, c'est que mon gynécologue m'avait dit entre temps que mon utérus était abimé suite à l'avortement que j'avais fait quand j'étais jeune. Actuellement, j'ai 35 ans et je ne peux plus faire d'enfant ».

Des médecins interrogés confirment que les avortements provoqués clandestins sont en lien avec l'infertilité et la stérilité féminine.

Dr K.F explique : « l'avortement pratiqué plusieurs fois peut conduire à une stérilité souvent irréversible. D'ailleurs, un seul avortement suivi de complications graves suffit à rendre une femme stérile à plus forte raison plusieurs avortements ».

Outre les conséquences d'ordre sanitaire, l'on en relève des conséquences au plan psychosocial.

2.3.2 les conséquences psychosociales

Les conséquences sont à la fois psychiques et/ou sociales.

2.3.2.1 Au plan psychique

Des troubles névrotiques sont susceptibles de survenir des suites d'un avortement provoqué clandestin. Ces troubles se traduisent soit en des sentiments de culpabilité, d'hostilité et de frustration.

Mlle Y, précédemment interrogée et qui n'arrive plus à enfanter exprime toute sa frustration et son sentiment de culpabilité en ces termes : « je regrette toujours mon avortement. Actuellement, je ne peux plus enfanter et aucun homme ne veut me garder comme femme. C'est difficile de vivre cet isolement. Je m'en veux chaque jour d'avoir pratiqué un avortement ».

Une jeune fille qui entretenait des relations amoureuses avec un homme marié est tombée enceinte, elle a dû avorter sous la pression de son amant. Elle garde aujourd'hui, trois ans après les faits une hostilité très prononcée envers cet homme. Elle traduit ce sentiment en ces termes :

« Je regrette amèrement ma rencontre avec cet homme. Il me disait toujours que j'étais sa deuxième femme. Quand j'ai pris la grossesse, il m'a convaincu de l'enlever. Après que l'ai fait, il m'a quitté. Aujourd'hui, j'éprouve une haine viscérale pour cet homme et une grande méfiance envers tous les hommes. Moi, qui croyais qu'il me garderait comme seconde épouse, me voici réduite à rien, une jeune fille sans valeur. Mon ressentiment contre cet homme est tellement grand que je souhaite son malheur. Qu'il brûle en enfer ! »

Comme on le voit, un avortement provoqué clandestin laisse toujours d'une manière ou d'une autre des séquelles au plan psychique et même au plan social.

2.3.2.2 Au plan social

En nous référant aux codes morales et aux valeurs religieuses, un enfant conçu en dehors du couple est perçu comme un déshonneur par les parents et la communauté. Il en est de même pour l'avortement provoqué clandestin qui est appréhendé négativement par les parents.

Mlle K.S atteste ce fait :

« J'ai une cousine qui est tombée enceinte. Son état de grossesse était bien perceptible par tous. C'est à partir de là que les relations avec ses parents se sont dégradées. Ils ne lui adressaient plus la parole à la maison, l'injuriaient, la traitant de salope. Son entourage parlait tellement de sa grossesse que ses parents se sont sentis obligés de la répudier. Un an plus tard, son père a demandé une mutation dans une autre ville »

L'enquête révèle une autre conséquence de l'infertilité. Il s'agit de la perception négative des personnes n'ayant pas eu d'enfant ou ne pouvant pas en avoir.

Mme K.B.E nous raconte les malheurs de sa sœur aînée en ces termes :

« Je sais que ma grande sœur a pratiqué plusieurs avortements dans sa jeunesse. Elle s'est mariée avec un homme bien gentil. Malheureusement, après plusieurs années de vie commune, elle n'arrivait pas à faire d'enfant au point où ses beaux-parents la caractérisaient comme une sorcière, une femme au "ventre tombeau". Elle a subi les pressions de ses beaux-parents jusqu'au jour ceux-ci l'ont chassé du domicile de leur fils »

Enfin, une autre réaction sociale envers les personnes ayant pratiqué l'avortement clandestin est la stigmatisation ou l'étiquetage. A la question de savoir voulez-vous épouser une jeune fille qui a déjà eu recours à un avortement ? toutes les personnes interviewées répondent par la négative. Cela montre l'ampleur du phénomène de stigmatisation à l'encontre des filles pratiquant les avortements clandestins. Un enquêté nous le dit avec ironie : « Les femmes qui ont pratiqué un avortement au cours de leur vie peuvent être perçues comme des fruits agréables à la vue mais amer au goûter »

En définitive, les résultats de notre étude révèlent que les motifs plus fréquemment mentionnés en cas d'avortements clandestins provoqués sont les besoins d'espacement ou de limitation des naissances, viennent ensuite la précarité économique et les raisons liées à la crainte du rejet familiale et sociale, et à l'existence des lois restrictives en la matière. Différentes méthodes d'avortement sont utilisées allant des méthodes traditionnelles, populaires à celles médicalisées. Toutes ces procédures menacent cependant la santé mentale et physique des jeunes filles.

3. –DISCUSSION

3.1 Des méthodes archaïques aux méthodes médicalisées

Les méthodes relèvent soit de la pharmacopée traditionnelle à l'instar des pays d'Afrique (Koffi B., Aloko N., 2017) , soit de l'utilisation de produits chimiques, de produits pharmaceutiques utilisés à mauvais escient (Kouakou K.E, 2007, Coast E. Murray S.F, 2016), car généralement de faible coût (Angbo-Efi K.O, Kouassi D.P et al, 2011 ; Kouakou K.E ,2007). ; soit de méthodes mécaniques ou de traumatismes physiques, des méthodes médicalisées par dilatation et curetage (Zanou, B., A. Desgrées du Loû, et al. (1999). Les méthodes qui présentent le plus " à risque " sont celles à base de plantes qui sont le premier recours. Par exemple au Burkina, en 2008, 41% des avortements ont été le fait de tradipraticiens et dans 24 % des cas, c'est la femme qui a mis fin à sa grossesse (Bankolé A et al, 2013), l'insertion d'objets dans l'utérus (objets contendants, verre pilé, produits chimiques,) l'utilisation de médicaments en surdosage (antipaludéens, antibiotiques, hormones...), les produits chimiques. Les méthodes chirurgicales ne sont pas exemptes de

risque car parfois pratiquées par des personnels insuffisamment qualifiés et dans des conditions d'hygiène insuffisantes, mais leurs complications sont généralement moins fréquentes et plus bénignes. Il s'agit essentiellement d'avortements faits par dilatation et curetage (avec ou sans anesthésie) et rarement d'avortement par aspiration manuelle (Guillaume, A. 2003).

3.2. Les logiques sociales de l'avortement clandestin

Les résultats de notre étude révèlent que les motifs plus fréquemment mentionnés en cas d'avortements clandestins sont les besoins d'espacement ou de limitation des naissances comme certaines études l'ont relevé par ailleurs (Calves. A ,2004), viennent ensuite les difficultés économiques et les raisons liées à la crainte du rejet familiale et sociale (Rossier,2007) . Olukoya et al. (2001) dans son étude consacrée aux adolescentes dans les pays en développement montrent des motifs de l'avortement quelque peu différents pour les jeunes femmes. Leur souhait de poursuivre leurs études, les contraintes économiques, les difficultés à assumer une grossesse parfois refusée par le partenaire ou les parents (guillaume, 2004), la crainte dans d'un rejet social ou familial expliquent le recours à l'avortement. Mais il intervient également en cas d'absence ou d'échec de contraception. Il est a relever que notre enquete na fait mention de raison de sante pour justifier un avortement. Cela cadre bien avec la realite dans les autres pays (Barrere ;2001) avec seulement 3,2% à Douala et Yaoundé (Ngwe et al. ,2005)

L'avortement est expliqué par des raisons économiques comme le montre notre étude qui met en avant la précarité économique se manifestant par une absence et une faiblesse de revenu. D'autres recherches mettent en avant des difficultés matérielles à assumer la charge d'un enfant, une incompatibilité à gérer l'activité économique des femmes et la charge d'un enfant. Ces difficultés économiques sont parmi les motifs fréquemment cités pour justifier un avortement dans la plupart des pays, au Nigéria (Renne, 1996), en Tanzanie (Mpangile et al., 1999). Au Mozambique, 41% des femmes évoquent leurs problèmes économiques comme motifs d'avortement (Agadjanian,1998) ; ; 13,5% au Sénégal (Koly, 1991). Au Gabon, un tiers des femmes disent être confrontées à des difficultés économiques ou vouloir poursuivre leur activité professionnelle (Barrère, 2001). En Ouganda, les femmes recourent à l'avortement pour pouvoir poursuivre leurs activités si leur partenaire ne veut pas reconnaître la grossesse (Kasolo, 2000).

La crainte de la réaction des parents ou de la famille face à une grossesse considérée comme inacceptable (jeunes femmes, célibataires ou censées ne pas avoir de relations sexuelles), et les problèmes de couples (mésentente, grossesse pré maritale, refus de paternité, partenaires occasionnels, des grossesses adultérines) expliquent certaines interruptions de grossesses (Kasolo, 2000). Ces motifs sont d'une importance variable selon l'âge des femmes et leur situation familiale. La décision d'avorter est pour les jeunes femmes largement dépendante de la réaction du partenaire et de sa capacité à accepter la paternité (Webb, 2000). Les études en

Côte d'Ivoire, mettent également l'accent sur le poids des raisons familiales dans les décisions de pratiquer l'avortement : union instable, refus de reconnaître l'enfant par le père, demande du partenaire, problèmes de couples, crainte d'un scandale ou de la réaction des parents (Guillaume, 1999). Les résultats de Guillaume convergent vers ceux obtenus par notre étude.

3.3 Des procédures menaçant la santé physique et mentale des jeunes filles

Les complications les plus fréquentes de ces avortements sont des lésions des organes génitaux, des douleurs pelviennes chroniques, des infections, des hémorragies, des hystérectomies, et même le décès de la femme et des risques de séquelles pour l'enfant à naître si l'avortement échoue. Ces complications se manifestent parfois à plus long terme par des troubles gynécologiques, des fausses couches ou des naissances prématurées, une incontinence ou encore une stérilité (Mpangile et al. 1999). À cela s'ajoutent des conséquences psychologiques et sociales révélées dans notre étude, notamment le rejet de la famille et tous les stigmas associés à la stérilité. La gravité des complications est associée à la méthode utilisée et à la durée à laquelle ces avortements sont pratiqués (United Nations, Population Division, 2001-2002). En fait, l'illégalité et l'insécurité de l'avortement clandestin provoqué induit de graves conséquences car les complications ne sont pas prises en charge (Ganatra B et al., 2014). En Côte d'Ivoire, les enquêtes PMA 2017 2018 (2020) révèlent que plus de 6 avortements sur 10 sont à haut risque sanitaire et 10% des femmes ont déclaré avoir eu des complications (PMA 2020.).

CONCLUSION

Si l'avortement était vu au départ comme une issue ultime répondant à une situation désespérée, la réalité des avortements massifs démontre que l'avortement est devenu un moyen commun et fréquent d'éviter une grossesse non prévue. Pourtant, la décision d'avorter est loin d'être anodine. Sa gravité et sa fréquence imposent d'en comprendre les tenants et aboutissants.

La décision d'avorter s'insère nécessairement dans un contexte sociologique, économique et culturel précis qui influe sur ce recours. L'on peut dès lors, tout à fait comprendre que le contexte dans lequel se retrouve la femme, peut engendrer une détresse qui va la pousser à avorter. Il est donc bien trop simpliste de considérer que cette décision est prise en toute sérénité et de ranger les raisons évoquées par les femmes qui avortent comme des raisons d'ordre personnel, sans rechercher à identifier un problème et de s'y intéresser.

Bien loin d'être un acte banal, l'avortement est souvent lourd de conséquences pour les femmes. En se fondant sur de nombreuses études statistiques et rapports nationaux ou internationaux, il est intéressant de faire ressortir les facteurs de risque face à l'avortement, s'agissant de son environnement personnel de la femme mais également de la société dans laquelle elle évolue. Certes, ces facteurs ne sont pas automatiques, à savoir qu'une femme placée dans ce contexte n'aura pas nécessairement recours à l'avortement, mais ces facteurs

permettent de comprendre dans quelle situation une femme serait plus encline à avorter qu'une autre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Angbo-Efi KO, Kouassi DP, Yao GHA, Douba A, Secki R, Kadjo A. Facteurs déterminant la consommation des médicaments de la rue en milieu urbain. Santé Publique. Juin 2011;23(6):455-64.
2. Bankolé A et al, 2013 grossesse non désirée et avortement provoqué au Burkina Faso, Guttmacher Institute et Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou,
- 3 .Bankole, A., S. Singh, et al. (1998). "Reasons Why Women Have induced Abortion: Evidence from 27 countries." International Family Planning Perspectives 24(3): 117-127&152.
4. Barrère, M., 2001. Avortement. Enquête Démographique et de santé Gabon 2000. F. DGSEE, ORC Macro. Calverton, Maryland, USA : 86-98.
5. Baxeres C. Boko I. et al (2018). Gestion des grossesse non désirées au benin et au Burkina <https://doi.org/10-4000/anthropologiesante.2872>.
6. Coast E, Murray SF. "These things are dangerous": understanding induced abortion trajectories in urban Zambia. Social Science and Medicine. 2016;153:201-209. Delaunay V. et Guillaume A., 2004, Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne, à paraître dans « Santé de la reproduction et transition de la fécondité » Adjamabo et al. Eds.
7. Ganatra B, Tunçalp O, Johnston HB, Johnson BR, Gülmezoglu AM, Temmerman M. (March 2014);From concept to measurement: operationalizing WHO's definition of unsafe abortion. Bull World Health Organ. 92(3):155
8. Guillaume A, Desgrées du Loû A 2002. Fertility regulation among women in Abidjan, Côte d'Ivoire: Contraception, abortion, or both? International Family Planning Perspectives, 28(3) :159-166.
9. Guillaume, A. 2003, Le rôle de l'avortement dans la transition de la fécondité à Abidjan au cours des années 1990, Population (Fr), INED, 2003, 58 (6), : 741-771
10. Guillaume, A., A. Desgrées du Loû, et al. (1999). Le recours à l'avortement : la situation en Côte d'Ivoire. Abidjan, ENSEA, IRD : 50 p
11. Guillaume, A. 2004, fréquences et conditions du recours à l'avortement, Santé de la reproduction au temps du sida en afrique, les collections du CEPED :73-94.
14. Kasolo, J. (2000). "Abortion in Uganda." Initiatives in Reproductive Health Policy 3(2): 9-10

15. Koffi Bouadi Arnaud Ferrand, Aloko-N'guessan (2017);. Etude d'un espace marchand spécialisé dans la vente de médicaments de la rue: l'exemple du marché de Roxy à Adjame (Abidjan, Cote d'Ivoire). *European Scientific Journal*. February 13(5):388.
16. Kouakou KE. (2007) Description du profil des acheteurs des médicaments de la rue au marché Roxy d'Adjamé. *Mémoire de santé publique, INFAS*. 2007:74.
17. Koly, F. (1991). L'avortement provoqué clandestin : aspects actuels et perspectives à la clinique gynécologique et obstétricale du CHU de Dakar. Dakar, Faculté de Médecine : 117
18. Mpangile, G., M. Leshabari, et al., 1999. Induced Abortion in Dar es Salaam, Tanzania: The Plight of Adolescents. In *Abortion in the developing world*. A I Mundigo and C. Indriso. NewDelhi, World Health Organization: 387-405
19. Ngwé et al. (2005). Connaissances ,attitudes et pratiques relatives à l'avortement à Yaoundé et Douala,CCRAALVF,86p.
20. Olukoya A A, Kaya A, Ferguson B J, AbouZahr C, 2001. Unsafe abortion in adolescents.*International Journal of Gynecology & Obstetrics*, 75: 137-147
21. Performance Monitoring and Accountability 2020 (PMA 2020),, PMA data, www.pmadata.org, consulté le 05 janvier 2020.
22. Republique de cote d'ivoire,2007, code penal.
23. United Nations, Population Division, 2001-2002: Abortion Policies. A global review -vol I:Afghanistan to France (183 p.), vol II: Gabon to Norway (209 p), vol III: Oman to Zimbabwe, (241 p) New York.
24. Webb, D. (2000). "Attitudes to "Kaponya Mafumo": the terminators of pregnancy in urban Zambia." *Health Policy and Planning* 15(2): 186-93.
25. World Health Organisation, 2004, Unsafe abortion. Global and regional estimates of unsafe abortion and associated mortality in 2000. (Aahman E; Shah I), Geneva, Fourth edition, 82 p
26. WHO (2011). Unsafe abortion: global and regional estimates of the incidence of unsafe abortion and associated mortality in 2008 and trends during 1990-2008. WHO.
27. Zanou, B., A. Desgrées du Loû, et al. (1999). Etude démographique et de santé maternelle dans la sous-préfecture de Niakaramandougou (Centre-Nord). Abidjan (CI), ENSEA

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamo Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahima COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns* 9-18**

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence* 19-31**

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'Ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays 32-50**

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne 51-63**

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) 64-81**

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal 82-94**

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou 95-111**

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké 112-128**

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993 129-143**

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes 144-161**

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé 162-175**

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe

TRAORE Binta

Faculté d'Histoire et de Géographie
(Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako)

Email : bint_2009@yahoo.fr

Résumé

Les villes africaines sont caractérisées par une urbanisation rapide, un étalement urbain difficile à contrôler et l'insuffisance des infrastructures de transports. Elles connaissent aussi des problèmes de mobilité, les embouteillages récurrents, les deux roues surtout les moto – taxis circulent sans observation de règle de sécurité. Dans la capitale malienne, la ville de Bamako, des axes routiers (route de la CEDEAO, l'avenue OUA, l'avenue du pont de Badalabougou, etc) qui convergent vers le centre-ville ont de très importants flux pendulaires.

L'objectif de cette étude est d'analyser pendant les heures de pointe les flux pendulaires sur certains axes dans le district de Bamako.

La démarche méthodologique a consisté à choisir certains axes où les flux sont importants. Au total 7 axes ont été choisis : 4 axes (rond-point de Guarantiguibougou, rond-point Baco Djikoroni, pont du Quartier Mali et le rond-point de Magnambougou) sur la rive droite et 3 axes (Médine, pont des Martyrs, monument de l'indépendance) sur la rive gauche.

L'étude révèle un nombre important de véhicules dans la circulation pendant les heures de pointes. Ainsi il a été dénombré 107295 au rond-point de Guarantiguibougou, 95461 à Baco Djikoroni, 292969 au niveau du pont du Quartier Mali, 127958 à Magnambougou, 96351 à Médine, 133793 sur le pont des Martyrs et 183240 au niveau du monument de l'indépendance.

Le nombre élevé de véhicules dans la circulation crée des embouteillages dus aussi au mauvais état des routes, au non - respect du code de la route. Les embouteillages engendrent des pertes de temps énormes, des retards au travail etc.

Mots – clés : Embouteillages, axes, heure de pointe, flux, mobilité.

Abstract

African cities are characterized by rapid urbanization, urban sprawl that is difficult to control and poor transport infrastructure. They also experience mobility problems, recurring traffic jams, two-wheelers especially motorcycle taxis circulate without observing any safety rule. Bamako is no exception to this mobility problem. In the Malian capital, the main roads (ECOWAS road, avenue OUA, avenue du pont de Badalabougou, etc.) which converge towards the city center have very significant commuting flows. The objective of this study is to analyze commuting flows on certain axes in the district of Bamako during peak hours. The methodological approach consisted in choosing certain axes where the flows are important. A total of 7 axes were chosen: 4 points (Guarantiguibougou roundabout, Baco Djikoroni roundabout, Mali Quarter bridge and Magnambougou roundabout) on the right bank and 3 points (Medina, Martyrs bridge, monument of independence) on the left bank. The study reveals a significant number of vehicles in traffic during rush hour. Thus it was counted 107295 at the roundabout of Guarantiguibougou, 95461 at Baco Djikoroni, 292969 at the level of the Mali Quarter bridge, 127958 at Magnambougou, 96351 in Medina, 133793 on the Martyrs bridge and 183 240 at the level of the monument of the 'independence. The high number of vehicles in traffic creates traffic jams also due to the bad state of the roads, to non - compliance with the highway code. Traffic jams cause enormous loss of time, delays at work, etc.

Keywords: Traffic jams, axes, rush hour, flow, mobility.

Introduction

La croissance démographique s'accompagne d'un étalement urbain anarchique dans la périphérie, où les transports publics s'adaptent difficilement aux besoins de déplacement des populations.

Ce problème est lié à l'extension de Bamako et à l'accroissement de sa population. En effet ; la capitale malienne a vu croître très rapidement son périmètre, sa population, son réseau de voirie. En conséquence, le nombre de véhicules y circulant a explosé (surtout ces dernières années). Près de 80% du parc automobile du Mali s'y trouvent (DNT, 2009). Ces facteurs font que les routes de Bamako sont devenues insuffisantes pour les nombreux véhicules qui y circulent, d'où d'énormes bouchons sur les artères. En effet, les facteurs démographiques, les incitants fiscaux (les voitures de société par exemple), l'agencement du territoire, les lacunes du contexte institutionnel et la qualité des transports en commun déterminent la mobilité dans le district de Bamako. A. BALLO, 1993, p.227 -244).

Les flux de déplacements dans le District de Bamako, pour l'essentiel, passent par le centre-ville pour des raisons structurelles et infrastructurelles. La concentration des points émetteurs et récepteurs de flux (activités) au centre-ville, la convergence des lignes fortes et l'absence des voies de contournement expliquent cela.

L'embouteillage est un encombrement momentané de la circulation routière, réduisant fortement la vitesse des véhicules. Dans le District de Bamako, au centre – ville, le boulevard du peuple, de l'Avenue du fleuve, l'Avenue du pont de Badalabougou ont toujours des flux très importants. Sur la rive droite, la route de l'aéroport Bamako – Sénou, l'Avenue de l'OUA, la route Baco Djikoroni – Kabala, l'Avenue Kassé Keïta et la route de Sotuba sont très fréquentées. Ainsi à Bamako, il existe un sérieux problème de déplacement des populations. On constate des embouteillages remarquables par de longues files de véhicules pouvant s'étendre sur des centaines de mètres, par une diminution des vitesses moyennes ralentissant le flux et rendant de plus en plus pénible la mobilité des personnes et des biens. Pendant les jours ouvrables c'est un véritable calvaire de circuler à Bamako.

Deux facteurs importants expliquent ces dysfonctionnements qui sont :

- d'une part les diminutions de capacité des axes et des carrefours du fait de la disparition de certains organes des voies (accotements, trottoirs, signalisation horizontale et / ou verticale, ...) ou de l'encombrement de la chaussée par les usagers ;
- d'autre part l'organisation systématiquement radiale des lignes de transport collectif.

En effet, nous avons fait des comptages manuels des transports collectifs et individuels pendant les heures de pointe sur quelques axes très fréquentés par le trafic urbain dans le district de Bamako. Plusieurs raisons nous ont motivé à entreprendre cette recherche. D'abord, les questions d'embouteillage restent un champ privilégié d'études en Géographie, elles demeurent un thème d'actualité. Ensuite le comptage est un majeur dans les politiques de gestion des flux de la circulation qui était utilisé par la statistique des Etats européens depuis le milieu du XIXème siècle. (E. Ruiz 2013. P.89 et suivantes). Et enfin les comptages ont servis à des politiques globales de gestion de la circulation, notamment les problématiques de stationnement des véhicules et des enjeux multimodaux (L. Baldasseroni 2017). Ces dernières années, de nombreux aménagements de voirie ont contribué à améliorer la circulation. Cependant, malgré la mise en sens unique de nombreuses rues, le centre urbain est congestionné tous les jours de la semaine : les arrêts intempestifs des durunis et des sotrama, les nombreux petits commerces, qui encombrant les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée, aggravent la situation.

Bamako, capitale du Mali, est une agglomération qui concentre toutes les fonctions d'une ville. Ce qui explique ce rythme d'extension qui dépasse les limites officielles du District. L'historique de la ville montre qu'elle s'est développée d'abord en rive gauche ; ensuite, après l'indépendance, la rive droite avec les quartiers de Badalabougou, Quartier-Mali, Sogoniko. Les grandes réserves foncières se localisant dans cette partie, une véritable explosion s'est effectuée avec l'avènement de la démocratie qui a vu les grands travaux tels que le second pont de Bamako, pont Fahd achevé, l'avenue de l'OUA réalisé et la route de l'Aéroport ; la première grande voie Est-Ouest, brisant un trafic où tous les véhicules de la Commune V devaient passer d'abord par Badalabougou, pour pouvoir joindre les quartiers de l'Est : Sogoniko, Faladié, Magnambougou, Yirimadio et Missabougou. C'est la voie dénommée « les 30m » qui connaît un trafic très dense. A cela, il faut ajouter la double voie de Guarantiguibougou. Ainsi, tout l'espace compris entre les domaines de l'aéroport et ces quartiers des années de l'indépendance, en rive droite, a été rapidement consommé, y entraînant une très grande concentration de la population, pendant que la plupart des services, des ministères et des commerces sont restés en rive gauche. Ce besoin énorme de déplacements explique certainement cet effectif très élevé de véhicules aussi bien individuels que de transports collectifs.

I. Méthodologie.

1.1. Matériels

1.2. L'enquête quantitative

Elle s'est déroulée suivant deux principales étapes. La première étape a consisté à la détermination de l'échantillon de l'étude et la deuxième à l'administration du questionnaire. Les questions sont formulées de manière précise et posées de façon identique à tous les individus de l'échantillon. Le questionnaire est structuré en sections se succédant de manière logique. Les enquêtes ont été menées du 17 Juin au 15 Septembre 2014, avec une interruption des activités d'un mois pour Lafiabougou pour des raisons sociales et financières.

1.3. L'enquête qualitative.

Elle est menée auprès des autorités chargées de la gestion des transports (l'Office Nationale des Transports, la DRCTU, DNT), des responsables des syndicats.

1.4 L'observation sur le terrain

Les enquêtes quantitative et qualitative sont complétées par l'observation pendant les heures de pointes (de 7 heures à 19 heures avec une pause entre 14 heures et 15 heures) du flux sur des artères et pendant une semaine. Nous avons procédé à un comptage des véhicules pendant ces heures de pointes ci-dessous à partir des fiches d'enquêtes dans le District de Bamako et Kalaban Coro.

- 7 heures à 13 heures ;
- 15 heures à 19 heures.

Notre étude permet d'estimer le flux dans une période donnée dans le District qui semblent perdurer, toute la matinée, souvent sur certains axes, malgré les dispositions légales prises par les autorités, notamment, en réservant le pont des Martyrs pour les véhicules de la rive droite, le matin jusqu'à 9 heures ; et à la descente, l'après-midi, entre 17 heures et 19 heures. A cet effet, 3 carrefours en rive gauche y seront retenus et quatre sur la rive droite. (cf. Tableau 1).

Tableau 1. Ronds-points d'observation et de comptage de véhicules pendant les embouteillages.

Points	Rives
Rond-point de Médine	rive gauche
Rond-point de la place des Martyrs	
Rond - point du monument de l'indépendance	
Rond - point de Garantibougou	rive droite
Rond - point de Baco Djikoroni via le Marché de Kalaban coro	
Espace près de la mosquée du Quartier Mali	
Rond - point de Magnambougou	

Source : B. TRAORE, Juin - Septembre 2019.

1.5 Le traitement et l'analyse des données

Le dépouillement a été fait à l'aide d'un logiciel de statistique appelé SPSS version 11.0. Nous avons utilisé d'autres logiciels comme Word et Excel. Pour la réalisation des cartes, la carte du District de Bamako réalisée par CARPOL (Cartographie Polyvalente 1988), le fond de carte du plan touristique de Bamako (2002) et la carte de base de la mission de décentralisation ont servi de support initial.

L'ensemble des points repérés et des surfaces d'extension, ont été transférés sous le logiciel Map source et traité ensuite dans le logiciel de cartographie MapInfo 8.5. Ainsi, sur ces supports, les données GPS (points et tracés GPS) ont été superposées ; et leur numérisation a donné des cartes réalisées basées sur l'approche : enquêtes et terrain. Le plan a été numérisé en fonction des couches dont certaines en points (feux de signalisation, les quartiers), linéaire comme (les routes, les cours d'eau), surfacique les limites des quartiers, les écoles, les îlots.

L'analyse thématique, a été faite également dans Mapinfo. Pour faciliter l'accès à la carte finie, nous l'avons inséré dans Word qui permettra la lecture facilement.

2. Méthodes

2.1. Echantillonnage

L'enquête quantitative s'est déroulée suivant deux principales étapes. La première étape a consisté à la détermination de l'échantillon de l'étude qui est de 1531 fiches et la deuxième à l'administration du questionnaire. Les questions sont formulées de manière précise et posées de façon identique à tous les individus de l'échantillon. Le questionnaire est structuré en sections se succédant de manière logique. Les enquêtes ont été menées du 17 Juin au 15 Septembre 2014, avec une interruption des activités d'un mois pour Lafiabougou pour des raisons sociales et financières.

2.2. Présentation de la zone d'étude.

Le District de Bamako comprend six communes, dont quatre communes sur la rive gauche et deux communes sur la rive droite. Avec une superficie de 267 Km², le District de Bamako est situé entre 12° 38' 00" Nord, 7° 59' 00" Ouest (INSAT, 2009) (cf. carte de présentation de Bamako).

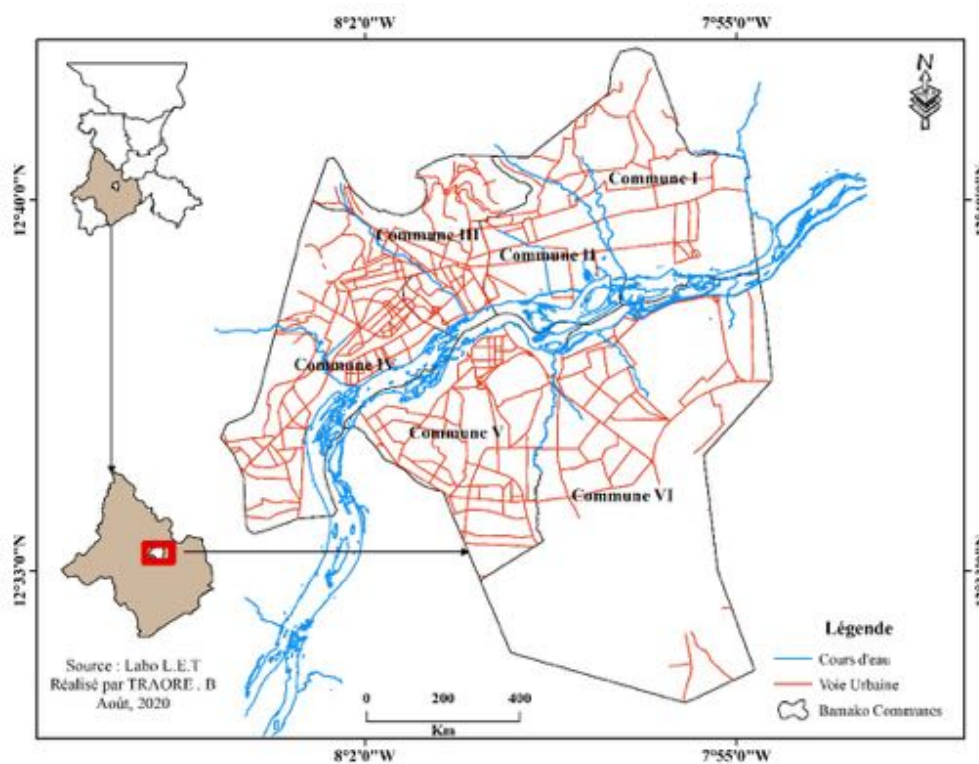
En rive gauche, la ville s'est étirée longitudinalement, par rapport aux obstacles naturels, le fleuve Niger et le prolongement des Monts Mandings, en occurrence les plateaux de Lassa, Koulouba et du Point G (même s'ils ont été vaincus, en certains endroits) ; d'où une très forte demande de transport des populations pour divers motifs. Par contrainte naturelle, le District

s'est étendu sur la rive droite qui constitue un front d'urbanisation aujourd'hui. Avec un taux d'accroissement démographique d'environ 5,4% (DNSI, 1998), Bamako est la ville d'Afrique, dont la population évolue le plus rapidement. En prenant ce taux de 5,4%, les prévisions sont de plus de 6 millions en 2030 et plus de 10 millions en 2040 (Rapport définitif Bamako 2030, 2012).

Le climat est de type tropical humide avec l'alternance d'une saison pluvieuse qui s'étend quatre mois de Mai à Septembre et d'une saison sèche qui dure de 6 à 7 mois. Le maximum pluviométrique annuel est au mois d'Août. Du point de vue thermique, La température maximale est enregistrée pendant la saison sèche (de Mars à Mai). Elle dépasse 30°C. C'est la période pendant laquelle souffle l'alizé boréal continental (l'harmattan), vent chaud et sec.

On rencontre dans la ville des essences des formations végétales de savane telles que le caïllédrat (*Khaya senegalensis*) et le fromager (*ceibapentandra L.*) surtout et des essences « exotiques » (A. BALLO ; 1993, page 1et 6).

Carte 1. Présentation du District de Bamako.



3.. Résultats et Discussions

3.1. La mobilité des personnes pendant les heures de pointe à Bamako.

L'étendue de Bamako est un cadre pour les déplacements multiples et variés de plus d'un million d'habitants (RGPH, DNSI, 2009).

Les embouteillages sont appréhendés par les heures de départ et d'arrivée des déplacements. La précision des heures de déplacement est quelque peu illusoire. Les heures de pointe (matin, midi et soir) ont été déterminées à partir des flux enregistrés.

Pendant les heures de pointes les minibus et les bus, surchargés, transportent les passagers journaliers de la périphérie vers le centre - ville. Les déplacements des périphéries vers le centre – ville, entraînent l'encombrement des routes. Les déplacements sont motivés pour mener des activités (travail, études, affaires personnelles, loisirs), qui impliquent le plus souvent des contacts avec d'autres personnes.

Avec un effectif de 6257 véhicules, de 7 heures à 19 heures sur l'axe du Quartier Mali (voie 1 vers le centre - ville) démontre l'affluence élevée des véhicules pendant cette heure de la matinée entraînant l'embouteillage.

Le tableau 2 nous renseigne sur les différents types de véhicules pendant les heures de pointe.

Tableau 2. TYPES DE VÉHICULES AUX DIFFÉRENTS RONDS-POINTS.

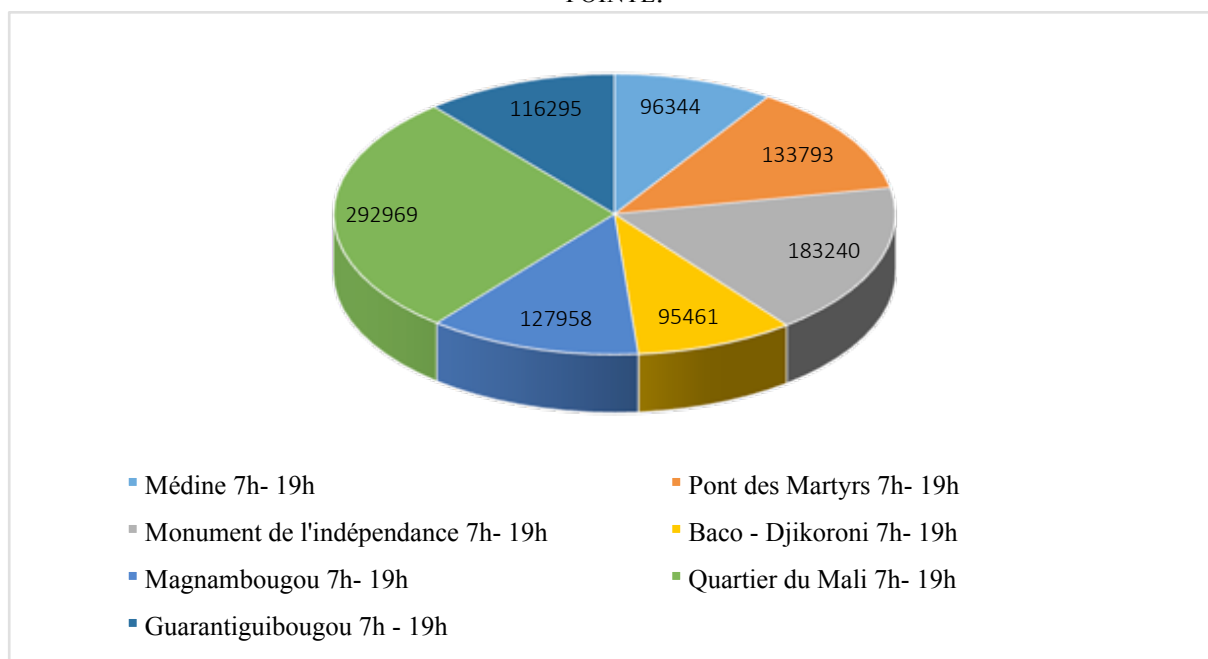
Ronds- points	TYPES DE VEHICULES					
	Transports Collectifs				Transports individuels	Camions Bennes
	Sotrama	Bus	Duruni	Taxi		
Médine	14478	531	5565	22776	52237	757
Martyrs	36404	1032	311	30533	64777	736
Indépendance	18217	804	4	38346	124719	1150
Baco - Djikoroni	14908	238	0	23066	50992	6257
Mangnambougou	19759	1991	160	30297	74182	1569
Quartier du Mali	32822	1567	623	59890	195281	2786
Guarantiguibougou	10392	216	33	32153	68594	4907
Total	146980	6379	6696	237061	630782	18162

Source : B. TRAORE, Septembre – Décembre 2014.

Ainsi, de 7 heures à 19 heures il y a 28,01% véhicules, au niveau du quartier Mali contre 17,52% au rond-point du monument de l'indépendance, et 12,79% au rond - point du pont des Martyrs, 9,21% au nœud de Médine coura ; 11,12% au rond - point de Guarantiguibougou, et enfin 9,13% au nœud de Baco Djikoroni.

. Le graphique suivant nous donne l'affluence des véhicules pendant les heures pointe.

Graphique. FLUX DES VÉHICULES AUX DIFFÉRENTS RONDS-POINTS PENDANT LES HEURES DE POINTE.



3.2. Les causes de l'embouteillage.

L'étude montre que les embouteillages sont dus au nombre important de véhicules en circulation à Bamako, à l'état des routes, au non - respect du code de la route, etc. (tableau 3, ci-dessous).

TABLEAU 3. CAUSES DE L'EMBOUTEILLAGE SELON LES ENQUÊTÉS.

Causes	Effectifs	%
Nombre important des véhicules dans la circulation	255	16,66
Non-respect du code de la route	207	13,52
Etats des routes	785	51,3
Autres	284	18,52
Total	1531	100

Source : B. TRAORE, Juin - Septembre 2014

A Bamako, le parc automobile s'agrandit. On a cet effet « plus d'automobiles pour peu de routes ». Sur les routes en mauvais états, des usagers ignorent le code de la route (manque de courtoisie, non-respect des feux tricolores, circulation anarchique des motocyclistes et des motos-taxi). Cela provoque des accidents causant aussi des embouteillages. Les routes sont souvent étroites là où la circulation est dense. Sur des routes de deux voies les automobilistes forment trois files.

L'attitude des policiers aux différents carrefours, le passage des véhicules des officiels, les pannes des véhicules surtout les gros porteurs au milieu de la route provoquent des embouteillages.

3.3. Les conséquences des embouteillages

L'essentiel (41,41%) des enquêtés trouvent que les embouteillages expliquent les retards au travail, à leur destination. Dans le tableau 15 ci-dessous sont consignées les conséquences des embouteillages.

TABLEAU 4. LES CONSÉQUENCES DE L'EMBOUTEILLAGE

Conséquences	Effectif	%
Perte d'emploi	131	8,56
Retard	634	41,41
Sanction au travail	564	36,84
Perte de carburant	202	13,19
Total	1531	100

Source : B. TRAORE, Juin - Septembre 2014.

En fait, l'embouteillage a de nombreuses conséquences. Ce sont entre autres : la perte de l'emploi, la sanction au travail, le retard, la perte de carburant lors de l'embouteillage. L'étude montre que 41,41% des enquêtés trouvent que les retards au boulot, aux rendez-vous, aux lieux des événements sociaux (mariage, funérailles) sont en partie dûs aux embouteillages.

Des enquêtés (36,84%) affirment avoir été sanctionnés pour les retards. Une partie des enquêtés (13,19%) se plaignent du gaspillage du carburant occasionné par les embouteillages.

Le temps passé dans les embouteillages est considéré comme « perdu », Il n'est utilisé ni pour le travail ni pour les loisirs. Cette perte a un coût économique très important.

3.4. Les axes les plus embouteillés de Bamako

Les embouteillages sont un simple problème urbain. Selon Hélène Quénot-Suarez, (2012) ils sont bien souvent, à Paris comme à Accra, analysés comme une plaie, un « défaut » d'une ville incapable de les digérer. Pourtant, les villes les mieux gérées et les mieux dotées en infrastructures, comme Paris ou Londres, n'y échappent pas : les embouteillages semblent consubstantiels à l'activité économique. Sur le tableau ci-dessous apparaissent les axes les plus embouteillés de Bamako.

TABLEAU 5. Quelques axes embouteillés du District selon les enquêtés.

Les axes	Effectif des enquêtés	%
Route de Koulikoro	161	10,52
Route de Sotuba	111	7,25
Route du marché de Médine	151	9,86
Route de Lafiabougou	51	3,33
Route de Sébénikoro	18	1,18
Route de Faladié via Sénou (Avenue de l'OUA)	408	26,65
Route de Kalaban-coura (boulevard de la CEDEAO)	329	21,49
Route de Kalaban-coro via Quartier-Mali	134	8,75
Route de Faladié via de Kalaban Coura	108	7,05
Route de Faladié via de Kalaban coro	60	3,92
Total	1531	100

Source : B. TRAORE, Juin - Septembre 2014.

L'étude montre que l'avenue de l'OUA, l'avenue de la CEDEAO sont les plus embouteillées à Bamako. Ainsi 26,65% des enquêtés affirment que l'embouteillage est toujours sur la route de Faladié via Sénou, Pour 21,49% la route de la CDEAO, Kalaban coura via Diallobougou constitue un calvaire. La route de Koulikoro (pour 10,52%), 7,25% sur la route de sotuba, marché de Médine, 9,86%, sur la route Faladié via Kalaban coura via 7,05%, sur la route Kalaban coro via Quartier Mali, 8,75%.

L'analyse des données issues du comptage ; nous permet de connaître que l'affluence est très importante au rond-point du quartier Mali avec un effectif de plus de 20000 véhicules et celui des monuments de l'indépendance avec un effectif de plus de 10000 véhicules de 7 heures à 8 heures vers le centre –ville. Par contre vers la rive droite ; au niveau de tous les ronds - points l'affluence est moins importante et n'atteint même pas 5000 véhicules. Ce qui explique une forte mobilité des personnes du lieu de résidence vers les lieux de travail et surtout vers le centre – ville donc un mouvement radial qui peut être source de l'embouteillage à Bamako. Ce chiffre au niveau du nœud du Quartier Mali s'explique par le fait que tous les véhicules de la rive droite se croisent, il y a des véhicules qui viennent de Kalaban coura via l'échangeur, des véhicules qui quittent les quartiers de la Commune VI comme Magnambougou, Faladié etc, et qui empruntent l'échangeur de Badalabougou via Quartier Mali et le 2^{ème} pont ; des véhicules qui quittent les quartiers de la Commune V comme Guarantiguibougou, Sabalibougou et les communes environnantes comme Kalaban Coro empruntent la voie Kalaban coro Baco Djicoroni via 2^{ème} pont. C'est pourquoi on constate l'embouteillage qui perdure pendant une certaine heure de la matinée et même pendant une certaine heure du soir. On peut dire que le nœud du Quartier Mali est le raccordement entre la rive droite et la rive gauche. Il est nécessaire de faire un quatrième pont qui était prévu dans le SDAU au niveau de Baco Djicoroni via Sébénikoro enfin de décongestionner le rond-point du Quartier Mali. Suite à l'étude similaire de la Direction de Régulation des Transports Urbains, une décision N° 511M – DB du 18 Décembre 2000 a été

prise pour rendre la circulation plus fluide à Bamako pendant les heures de pointe. Ainsi, le pont des Martyrs est ouvert de 6h 30 à 9h00 aux véhicules quittant la rive droite pour la rive gauche. Le soir, de 16h00 à 20h00, il est ouvert aux véhicules quittant la rive gauche pour la rive droite (Décembre 2012, Bamako 2030, p.50 – 53).

Pour rendre la circulation encore plus fluide, des échangeurs ont été construits. Il s'agit de l'échangeur qui passe par le boulevard de l'indépendance pour se raccorder à la route de Kati, celui du marché de Médine, celui au niveau du Quartier Mali pour la voie de Sogoninko, l'échangeur multiple du carrefour de la paix et ses bretelles reliant le 2^{ème} pont au pont du Woyowayanko (Point Y) sur la route Bamako-Kourémalé, et le monument de l'avenue Kwamé Nkrumah, le pont pour le passage des motocyclistes du 2^{ème} pont pour le carrefour de la paix via le centre - ville (Rapport définitif de la Mairie, Bamako 2030, p 49). En 2006 dans le cadre de la politique de décongestion du centre – ville, Tescult et Biman ont entrepris des comptages ponctuels au niveau de certains carrefours et rues de Bamako comme le carrefour Gabriel Touré, rue 503/Titi Niaré/rue 429 ; rue Square Lunumba ; rue 309/Avenue de la nation /rue 353 et le carrefour INA Karamoko Diaby. Ces comptages étaient utilisés pour dimensionner les voies de circulation ; rentabiliser les projets d'aménagement des routes et rues. Cependant ils se heurtent à des difficultés d'application techniques, dus à la diversité et lieu des déplacements (mode, motifs, résidence). Les comptages urbains étant réservés à des infrastructures stratégiques ou parcourues par des flux importants c'est pourquoi, dans le cadre d'un projet de régulation de la circulation et économique ; la Direction de la Régulation de la Circulation et des Transports Urbains (DRCTU) sous la direction de la Mairie du District, ont entrepris une étude en 2005. Il s'agit du comptage des gros porteurs au niveau des postes de douane comme Koutiala ; Kati, Senou etc. Environ 550 camions (DRCTU / Poste de sortie) entrent et sortent chaque jour de la ville. Mais malheureusement aucun espace de circulation, de stationnement et de stockage n'a été aménagé

Notre étude montre que l'utilisation des véhicules personnels est assez élevée à Bamako (cf tableau 2, p.7). . Pour minimiser l'embouteillage le covoiturage ou l'auto - partage qui sont des formes nouvelles dans les pays développés peuvent favoriser l'inter – modalités. En effet on ne possède plus de voiture, on en utilise une en fonction de ses besoins (économie de service). Cette pratique permet d'augmenter le nombre de personnes par véhicules pour faire diminuer le trafic. La voiture y règne en maître, mais son emprise pourrait reculer (sur decrypterlenergie.org de l'association négaWatt). Ainsi dans son étude sur la perception du public sur cette question des transports Romain Laurier explique que "Les embouteillages pourraient être réduits par le renforcement de certains modes de transport public. La voiture individuelle reste encore le moyen de transport ultime pour vous emmener d'un point A à un point B mais les Français montrent qu'ils sont prêts à changer leurs habitudes".

Dans le contexte de fluidité dans le district, des axes et des sites propres doivent être dédiés aux véhicules collectifs. C'est pourquoi Tecult et BIMAN (2006) ont proposé des aménagements. Des boulevards doivent être aménagés pour les sites propres pour les transports en commun. Il s'agit du boulevard du peuple, la place de la liberté, un pôle pour les bus dans le quartier de Banconi.

Compte tenu des ressources limitées, il y a lieu de privilégier l'aménagement des voies, qui auront le meilleur effet de desserte. A cet effet, il est utile d'harmoniser la couverture du réseau de voirie en concevant un maillage assez large plutôt que de concentrer sur quelques quartiers, avec un maillage plus fin.

Dans une ville comme Bamako, qui a plus d'un million d'habitants, les volumes de déplacements sont importants. Il est donc nécessaire de mettre en place d'un réseau de

transports publics. Pour être efficace, ce réseau doit être hiérarchisé avec une amélioration de l'état des routes existantes.

En plus de l'attitude des policiers et de l'incivisme des usagers (cf. tableau 3, p 8.), les embouteillages sont aussi entraînés par la concentration d'activités au même endroit, Sur beaucoup d'axes de circulation à Bamako, il y a des vendeurs ambulants provoquant des embouteillages. ()

Nos résultats confirment ceux d'Alberto Bull (2003) et Denis Tissot (2016). Selon Alberto Bull, dans certaines régions, la division des autorités en divers organismes, parfois peu efficaces, ainsi que le style de conduite agressif peuvent être des facteurs aggravants.

Denis Tissot détermine des bouchons liés à un événement (accident), à la curiosité.

‘‘Le bouchon de curiosité peut se produire sur une voie sans problème. Ainsi, s'il se passe quelque chose de l'autre côté des glissières de sécurité, et que le conducteur ralentit pour regarder, celui qui est derrière va devoir ralentir aussi et ainsi de suite, ce qui ralentit le trafic’’. En effet l'embouteillage peut être causé par un véhicule qui roule près d'un autre véhicule qui le précède peut entraîner la réduction volontaire de la vitesse car le conducteur est conscient de sa difficulté à réagir en cas d'imprévu : une diminution involontaire de la vitesse s'opère alors.

De même, la visualisation d'un feu de stop devant son véhicule engendre souvent l'utilisation de son propre frein (et ainsi de suite avec le véhicule qui nous suit, et avec tous les autres...). Ceci est d'autant plus vrai que les véhicules roulent près les uns des autres: pour ne pas rentrer dans le véhicule qui précède le nôtre, le freinage immédiat est nécessaire.

Le changement fréquent de file sur une autoroute provoque le même phénomène. Si la voiture qui se retrouve devant nous sur la nouvelle file est trop près, alors nous freinons immédiatement. De même, si le véhicule qui se retrouve derrière nous sur la nouvelle file est trop près alors il freine également, et ainsi de suite avec les véhicules qui suivent. Changer de file n'évite pas les bouchons, bien au contraire. En effet en changeant de file, l'automobiliste arrive plus lentement dans la circulation de sa nouvelle file et il risque de perturber cette file, donc le risque de bouchons se déplace. Nos résultats sont également confirmés par la revue « Société Le Caire: dans l'enfer des embouteillages, un combat quotidien publié le 09 décembre 2016 ». Une scène familière au Caire, mégapole de quelque 20 millions d'habitants où le code de la route est rarement respecté et où les embouteillages peuvent durer jusqu'à tard dans la nuit. Le tout sous les yeux de policiers qui semblent dépassés par les événements. Selon Mostafa EKRAM "J'ai l'impression d'être un prisonnier dans une voiture qui cherche à s'échapper, les embouteillages usent ton énergie et ton temps".

Conclusion

L'explosion de la population et l'étalement urbain anarchique, font que les transports publics éprouvent des difficultés à s'adapter aux besoins, notamment en zone périphériques. Il s'agit du rallongement des distances, de l'augmentation des coûts de transport, des équipements et de leur inaccessibilité.

L'embouteillage est un problème que connaissent toutes les villes (pays développés et pays en voie de développement). Dans le District de Bamako, la motorisation individuelle se développe ; cela engendre un nombre élevé de véhicules dans la circulation et d'où des embouteillages.

Les problèmes de déplacement des personnes sont posés à une échelle où l'initiative isolée ne suffit plus. Par conséquent, la mise en place de moyens de transport avec une bonne organisation d'ensemble devrait être faite par les autorités. Une bonne gestion du secteur nécessite une bonne cartographie des éléments et leur actualisation, que nous avons essayé de traduire ici.

Le District doit envisager par exemple de créer des voies dédiées sur les périphériques, avec l'espoir de réduire le nombre de voitures sur les routes. Dans le même esprit, la création de voies réservées aux transports en commun peut agir sur les bouchons. Dans le projet de l'anneau SOTRAMA, une voie est réservée aux bus, sous réserve que les automobilistes respectent l'interdiction d'y circuler. Cette voie doit permettre de réduire les temps de parcours, d'augmenter la fiabilité des horaires, et donc de rendre le bus plus attractif que la voiture.

De manière générale, sans le développement des transports en commun et d'alternatives à la voiture, les embouteillages persisteront toujours. L'amélioration de la fluidité du trafic, avec notamment une meilleure signalisation et les régulations de vitesse sont également des solutions. Une étude est aussi la possibilité d'espacer les horaires des fonctionnaires pour alléger la congestion-

Malgré les problèmes que les embouteillages causent, ils contribuent à renforcer les activités informelles. La restauration de services, des emplois, et des commerces et d'espaces verts de proximité, pour diminuer le besoin de déplacements motorisés.

La gestion du trafic est une préoccupation des services de l'état. Ainsi le comptage devient indispensable à l'aménagement des infrastructures de circulation. Il s'inscrit dans le développement des statistiques pour les autorités.

Bibliographie

BALDASSERONI. L. Septembre 2017 : « Dénombrer pour décider : comptages de circulation et politiques urbaines, réflexions sur le cas Lyonnais, XIX^{ème}- XX^{ème} », <https://journals-openedition.org/géo> carrefour/10190. Consulté le 2 Août 2020.

BALLO A .Al : 1993, Collection « Pays enclavés n°6 » « Quelques problèmes du cadre de vie »; DER Histoire et Géographie de l'Ecole Normale Supérieure (E.N.Sup) Bamako. 308 pages.

Bull. A : 2003, Comment se forment les bouchons ? <https://auto.bfmtv.../comment-forme-les-bouchons-137506.html>. Par Jonathan SARE le 17 Juin 2017.

Direction Nationale Statistique et de l'Informatique (DNSI) : 1987-1998 ; Annuaire Statistique de la Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique.

<https://www.libé.ma/a> 81424.html.'Suivre à l'enfer des embouteillages, un combat quotidien au Caire 'publié par le journal libération publié le 14 Décembre 2016.

<https://www.nouvelobs.com/société/AFP3192/caire.html> publié par L'OBS avec AFP. 2016.

Mairie du district de Bamako : Décembre 2012 « Bamako 2030. Croissance et développement – imaginer des stratégies urbaines pour un avenir maîtrisé et partagé ». Rapport Définitif. 151pages.

RUIZ. E, 2013 : « Trop de fonctionnaire ? contribution à une histoire de l'Etat par ses effectifs (France, 1850 – 1950 ». d'histoire sous la direction de M.O. BARUCH, EHESS. Site internet https://journals.openedition.org/géo_carrefour/10190. Consulté le 20 Août 2020.

Tescult et BIMAN. Janvier 2006 : « Etude de faisabilité technique, économique et sociale d'un transport en commun sur site propre de transport collectif en commun et d'une voie réservée pour Minibus dans le District de Bamako ».

TISSOT. D, 2016 : « Comment se forme un embouteillage ? » dans le journal ‘‘ la croix’’
Receueillie par Nathalie BIRCHEM 13/08/2016. Site <https://www.lacroix-com>.

QUENOT-SUAREZ H. : Octobre 2012. « Quand les embouteillages « créent » la ville
L'influence de la congestion sur la structure et l'économie urbaines à Accra (Ghana) » Note de l'Ifri.

REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°4 – 4^{ème} trimestre
du 31 décembre 2020

ISSN 2707-8604



Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial 8

Allemand

GWET Ghislaine Ariane **Die Geographie im dienste der deutschen Kolonialherrschaft in Kamerun : das Beispiel von Franz Thorbecke *Manenguba-Hochland : ein Beitrag zur Landeskunde Kameruns*** 9-18

Anglais

AMEVOR Senyo A **Stylistic Reading Of Martin Amis' *Money: A Suicide Note And Time's Arrow, Or The Nature Of The Offence*** 19-31

Criminologie

KOUAMÉ Bi Gooré Roland **Parentalité dévalorisante et abandon d'enfants en Côte d'ivoire : cas des mères des villes de l'intérieur du pays** 32-50

Espagnol

PALE Miré Germain / DJIEOULOU Appolos **Guinée équatoriale, de l'échec des nations à la crise de l'état moderne** 51-63

Géographie

MBAYE Edmée / BADIANE Sidia Diaouma / THIAW Diatou / NDIAYE Aminata **Les sites d'orpillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal)** 64-81

THIAW Agnès Daba / BENGA Alvares G. F. / BARRY Boubacar / SECK Mamadou Faïnké **L'aménagement forestier : un cas de développement durable ? Entre logiques et risques : essai d'application au sud du Sénégal** 82-94

KOUADIO N'guessan François / KOUAME Dhédé Paul Eric / YEBOUE Konan Thiéry St Urabain / DJAKO Arsène **La mise en valeur rizicole des bas-fonds dans le département de Sakassou** 95-111

SORO Nambégué **Pratiques agricoles et évolution du couvert végétal dans le département de Ferké** 112-128

Histoire

NIAMA Célestin Désiré **Idéologie ethniciste, démocratie et guerre en République du Congo de 1959 à 1993** 129-143

Lettres (Littérature et Langue)

DIDE Kamondan Vincent **La société wê à la lumière de ses proverbes** 144-161

KANA NGUETSE Paul / NJONGUÉ Mathieu **La représentation du jazz(man) dans le roman camerounais d'expression française. Une lecture intermédiaire de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Béti et *Silikani* d'Eugène Ébodé** 162-175

CAMARA Lonan **L'onomastique tagbana : indice d'identification et d'expression d'une vision du monde humaniste** 176-185

KANGA Konan Arsène **Le réalisme lukácsien pour une lecture critique des romans africains** 186-198

ESSIS Akpa Alfred **Portée énonciative de la répétition dans la littérature négro-africaine : l'exemple de la prose romanesque chez Ahmadou Kourouma** 199-213

GNAGNY Pedro Kennedy **La mort du héros dans la matière épique : sens et significations** 214-230

Musicologie

KOUAME Yao Francis **Musique d'église : le chant grégorien dans les paroisses catholiques à Abidjan** 231-242

Philosophie

KOUAKOU Kouassi Simplicie ***Quel archétype de scientificité ? Du modèle poppérien de scientificité et sa nécessité*** 243-256

Sciences du Langage et de la Communication

N'GATTA Koukoua Etienne **Mutations consonantiques dans le système verbal en abouré, une analyse typologique et structurelle** 257-272

Sociologie

MANGA Priska / DIOUF Samba **Évolution des modes de garde des enfants à bas âge en milieu rural sénégalais : le cas du village de Sare Tening dans le département de Goudomp** 273-288

CHABI IMOROU Azizou **Évaluation sociale de l'opération de libération d'espaces publics au marché Dantokpa de Cotonou** 289-304

KOUAKOU Téhua Parfait / GROGUHE Yogblo Armand / FALLE Landry **Logiques sociales et pratiques liées à l'avortement chez les jeunes de Bouaké** 305-322

TRAORE Binta **Le flux des véhicules sur certains axes de Bamako pendant les heures de pointe** 323-334

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz / MAZOU Gnazebo Hilaire / DAGARÉ Amina Marie Nice **Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien** 335-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

Infrastructures scolaires et précarité menstruelle en Afrique subsaharienne: l'expérience d'écolières réglées en milieu rural ivoirien

GUEHI Zagocky Euloge Dalloz¹

¹ *Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo*

/

MAZOU Gnazégbo Hilaire²

² *Université Alassane Ouattara de Bouaké*

/

DAGARE Amina Marie Nice³

³ *Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo*

Résumé :

En Côte d'Ivoire, il n'existe pas encore de politiques publiques mentionnant la menstruation à l'école. Ce travail ambitionne d'analyser le vécu de la menstruation dans les écoles primaires de la ville de Korhogo et ses interactions avec les infrastructures scolaires. Les données collectées proviennent d'entretiens avec filles réglées sur le vécu de la menstruation à l'école et d'observations de terrain portant sur les infrastructures scolaires. Les résultats montrent des infrastructures d'assainissements défectueux et un difficile accès à l'eau dans les toilettes des établissements scolaires. Un tel environnement scolaire ne permet pas un bien-être physique et psychosocial des jeunes filles réglées durant la période de menstruation.

Mots clés : Menstruation, Infrastructures, École, rural, Côte d'Ivoire

Abstract :

In Côte d'Ivoire, there are not yet any public policies that mention menstruation in school. This work aims to document the experience of menstruation in primary schools on the city of Korhogo and its interactions with school infrastructure. The data collected comes from interviews with girls settled on the experiences of menstruation at school and from field observations of school infrastructure. The results show poor sanitation infrastructure and difficult access to water in school toilets. Anything that does not allow the physical and psychosocial well-being of young girls settled in the school environment during the period of menstruation.

Keywords: Menstruation, Infrastructures, School, Rural, Côte d'Ivoire

Introduction

La réduction des écarts entre les sexes en matière d'éducation contribue à la croissance économique des pays (UNESCO, 2012 : 12). L'éducation des filles a des conséquences sociales et économiques positives qui peuvent s'apprécier à partir de leur impact sur le taux de croissance économique, le bien-être des populations, l'économie domestique et le bien-être familial, la réduction de la fécondité, de la mortalité maternelle et infantile, l'amélioration de la santé, l'accroissement de la productivité agricole et des revenus, ainsi qu'au niveau de l'augmentation de la productivité générale des femmes et de l'économie dans son ensemble (Rihani, 2006 : 30).

La menstruation à l'école est une question importante parce qu'elle touche à l'égalité des chances entre les sexes et aussi à l'éducation de la fille, qui sont deux des objectifs de développement pour le millénaire. Elle mérite une attention particulièrement pour l'anthropologue, en raison de ses interactions plus prononcées que les autres aspects de la puberté avec l'apprentissage lui-même, l'environnement scolaire, les infrastructures scolaires, l'environnement symbolique et la biologie de la fille (Guehi Zagocky, Secredou, 2019 : 99).

En Côte d'Ivoire, les statistiques sur les infrastructures scolaires et le taux d'achèvement de l'école primaire (TAP) des filles montrent la pertinence de porter une attention sur l'adéquation entre l'environnement scolaire et le bien-être à la fois physique et psychosocial des écolières.

En effet selon les données officielles du ministère de l'éducation nationale (MENET-FP, 2018 : 60), 65,6% des 13784 écoles primaires publiques que compte la Côte d'Ivoire sont sans électricité. 53,9% d'écoles sont encore sans latrines fonctionnelles et 60,5% sans points d'eau. Ces statistiques montrent aussi que le taux d'achèvement de l'école primaire (TAP) des filles même s'il s'est amélioré depuis 2013-2014, reste encore problématique. Le taux d'achèvement de l'école primaire (TAP) des filles en 2017-2018 (75,03%) est encore inférieur à celui des garçons (80,2%).

Cet article se veut d'analyser le vécu de la menstruation dans les écoles primaires de la ville de Korhogo et ses interactions avec les infrastructures scolaires. Ce que nous désignons par « infrastructures scolaires » englobe aussi bien les produits d'hygiène, les latrines, l'accès à l'eau salubre, l'assainissement, que les dispositifs de lavage des mains avec du savon.

1- Méthodologie

1.1- Sélection des participantes à l'étude

Ce travail a été effectué durant la période allant du 02 au 30 Mars 2019. Il s'est appuyé sur les activités de sensibilisation du mouvement de la jeunesse catholique (JEC-CI) sur la puberté et les mariages précoces avec les écolières des 25 écoles primaires de la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire). L'échantillon est essentiellement composé d'écolières réglées enrôlées au sein de ces établissements par la procédure d'échantillonnage de volontaires.

Etant donné la délicatesse du sujet, l'information de la demande de participation des filles était donnée pendant les échanges sur la puberté à chaque séance de sensibilisation dans les écoles primaires. L'information était donc accessible au plus grand nombre d'écolières. Les critères d'éligibilité pour l'enrôlement étaient l'acceptation des filles à participer à l'étude et l'engagement des parents ou du tuteur légal par la signature d'une fiche de consentement éclairé. Sur cette base, l'on a pu enrôler 32 écolières sur les 25 écoles qui ont participé à l'activité de sensibilisation.

1.2-Techniques de collecte des données

Conformément à la perspective de l'étude qui s'inscrit dans le modèle d'analyse socio-écologique tel que décrit par Ouédraogo (2015 : 18), l'on a renseigné un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur les facteurs environnementaux (eau, Hygiène, assainissement et les ressources de l'école), pouvant être appréciés comme des défis au cours de la menstruation. La collecte des données s'est appuyée sur un questionnaire, des entretiens avec ces filles réglées et des observations directes dans les établissements concernés. Les questionnaires et entretiens étaient centrés sur la gestion des règles à l'école, les infrastructures de l'eau, l'assainissement et l'hygiène à l'école. Les observations de terrain de ce travail portaient précisément sur les dispositifs d'eau, leur proximité aux classes, les latrines, leur entretien et leur équipement en eau. L'éclairage des latrines et leur sécurité (porte, serrure, séparation, intimité). Dispositif d'évacuation des déchets et de drainage.

1.3-Techniques d'analyse des données

Le dépouillement et l'analyse des données quantitatives issues du questionnaire a nécessité l'aide du logiciel STATISTICA version 10. Pour les données qualitatives, le traitement des informations est basé essentiellement sur l'analyse de contenu thématique des témoignages recueillis (Paillé et Mucchielli, 2003 :103). Cette technique d'analyse a conduit à établir des catégories significatives à partir des témoignages des écolières en procédant à une série d'étapes visant à distinguer et à nommer différentes classes d'éléments présentant une certaine homogénéité. C'est sous ces différentes catégories, que les contenus des différentes expressions des enquêtés ont ensuite été rangée, sous forme d'unité d'information correspondant à des mots, des phrases ou des idées générales, issus des discours transcrits qui sont présentées comme résultats.

2- Résultats

2.1-Description des participantes

L'échantillon de l'étude a été composé avec 32 écolières. Ces filles sont issues uniquement des classes du CM1 et du CM2 selon la distribution de la figure 1.

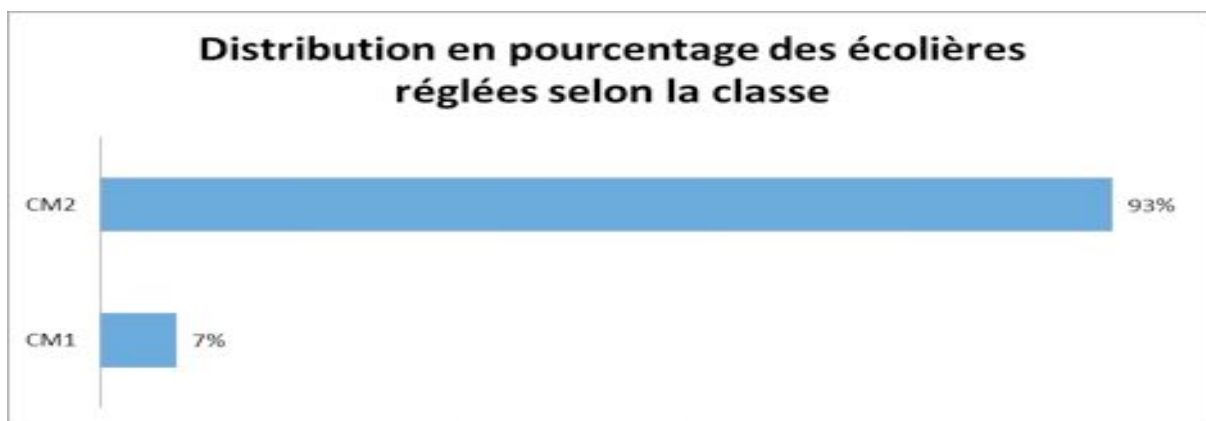


Figure 1 : Distribution en pourcentage des écolières réglées selon la classe

L'âge de ces filles varie entre 10 ans et 12 ans (Figure 2). L'âge moyen de la ménarche de ces filles est de 11,08 ans +/- 0,96. L'âge minimum de la ménarche dans cet échantillon est de 9 ans tandis que l'âge maximum est de 12 ans.

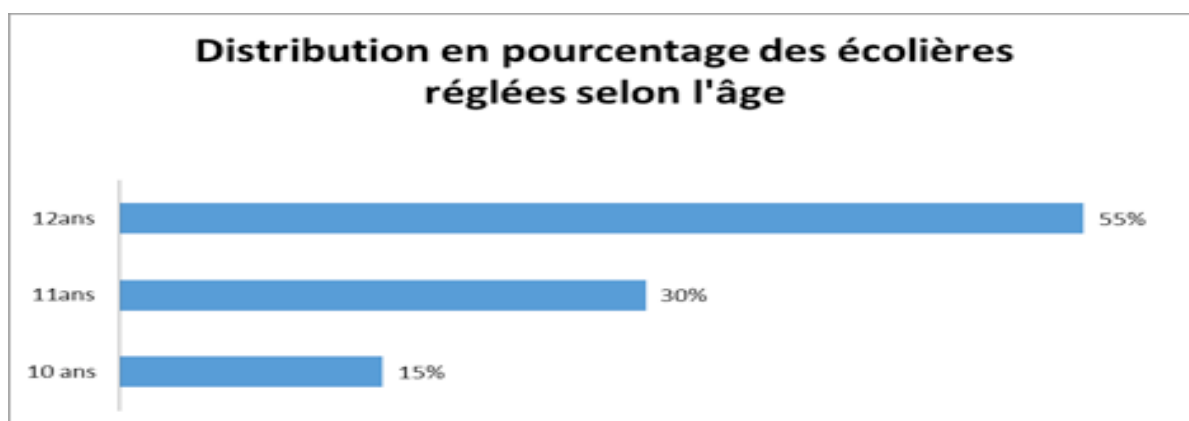


Figure 2 : Distribution en pourcentage des écolières réglées selon l'âge (Source : Dagare, 2019)

2.2-Défaillance des infrastructures d'assainissement et difficile accès à l'eau dans les toilettes : deux sources de la précarité menstruelle dans les établissements scolaires

Les visites de terrain des différentes écoles primaires ont montré qu'elles disposent de toilettes fonctionnelles notamment des latrines bâties sur des fosses septiques. Toutefois, Il n'y a pas de distinction précise des toilettes selon le genre des usagers. Les toilettes observées dans ces établissements sont mal éclairées et le plus souvent à ciel ouvert avec un manque d'entretien en raison des pénuries quasi permanentes d'eau courante dans la ville (Photo 1, 2 et 3). Elles dégagent des odeurs nauséabondes, difficilement supportables (Photo 1, 2 et 3). Aussi, doit-on noter que dans certains cas, l'on constate le manque de dispositifs (absence de portes, manque de crochets etc.) permettant aux filles réglées de se changer en toute intimité

(photo 1). Les ouvrages d'eau sont éloignés des toilettes (Photo 4). Il n'existe pratiquement pas de dispositif de lavage des mains, de savon, de seau, ni de bouilloire dans les toilettes pour permettre à la fille de prendre un bain ou d'avoir un minimum de toilette. Il n'existe pas de serviette hygiénique dans les toilettes, ni de poubelles pour les serviettes ou de dispositifs d'évacuation des déchets.

Photo 1 : Vue de façade des toilettes de l'école primaire OUEZZIN COULIBALY du quartier 14 de Korhogo. Des toilettes pratiquement inutilisables avec une absence de source d'eau dans les environ (Source : données de terrain, 2019)



Photo 2 : Une autre vue d'autres toilettes de l'école primaire OUEZZIN COULIBALY du quartier 14 de Korhogo. Des toilettes aussi pratiquement inutilisables avec une absence de source d'eau dans les environs (Source : données de terrain, 2019)



Photo 3 : Une vue des toilettes de l'école primaire Lazard, situé au quartier Marcory. A gauche on a les toilettes des élèves et à droite celles des enseignants. Les toilettes sont à ciel ouvert et uniquement les toilettes des enseignants se ferment. Les toilettes sont situées à 100m du bâtiment des classes et de la source d'eau (forage) (Source : données de terrain, 2019)



Photo 4 : Une vue de l'éloignement du point d'eau existant des salles de classe et des toilettes de l'école primaire Lazard, situé au quartier Marcory. Un point d'eau aussi utilisé par les riverains. (Source : données de terrain, 2019)



L'enquête avec les écolières récapitulée dans le tableau 1, a montré que 87% des filles estiment que : « l'environnement scolaire est un espace insalubre, inadapté pendant la menstruation » alors que 13% affirment que « leur école bénéficie de latrine salubres, utilisables durant la période des menstrues ».

Certaines toilettes manquent de portes, d'autres de clés ou simplement de crochets pour se fermer convenablement de l'intérieur afin de garantir la sécurité et l'intimité des filles. Seulement 9% des filles ont affirmé que : « notre école bénéficie d'espaces adéquats pour se changer durant la menstruation ».

Tableau 1 : Réponses des enquêtés sur les infrastructures, l'assainissement et l'hygiène à l'école

INFRASTRUCTURES, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE A L'ECOLE	OUI	NON
Des latrines disponibles pour les élèves ?	100%	0%
Des latrines séparées pour les filles ?	48%	52%
Des latrines réservées aux enseignants ?	100%	0%
Des portes dans les latrines qui ferment de l'intérieur ?	42%	58%
Des latrines propres ?	87%	13%
De l'eau disponible pour se laver les mains ?	11%	89%
Du savon disponible pour se laver les Mains ?	0%	100%
Un endroit où tu peux mettre les serviettes Hygiéniques/tissus sales que tu ne veux plus utiliser ?	7%	93%
Un endroit où tu peux te changer durant tes périodes de menstruation ?	61%	39%

Source : (données de terrain, 2019)

Les données ont aussi montré que beaucoup de d'écolières utilisent comme protection durant la menstruation un morceau de pagne ou des morceaux de chiffon (Figure 3). Plusieurs enquêtés ont révélé au cours des entretiens avoir eu besoin de se changer au moins une fois (Figure 4 et 5), d'eau et de savon pour laver le morceau de pagne qui sert de protection mais aussi d'un endroit discret pour le sécher comme l'indiquent ces propos de cette écolière de 11 ans :

« Après le sport j'avais des fuites sur mon short. Je me suis réfugiée dans les toilettes pour éviter le regard des élèves. De l'eau bien propre et du savon m'auraient aidée pour laver ma protection. Mais hélas ! J'ai été obligée de rentrer à la maison pour me changer. »

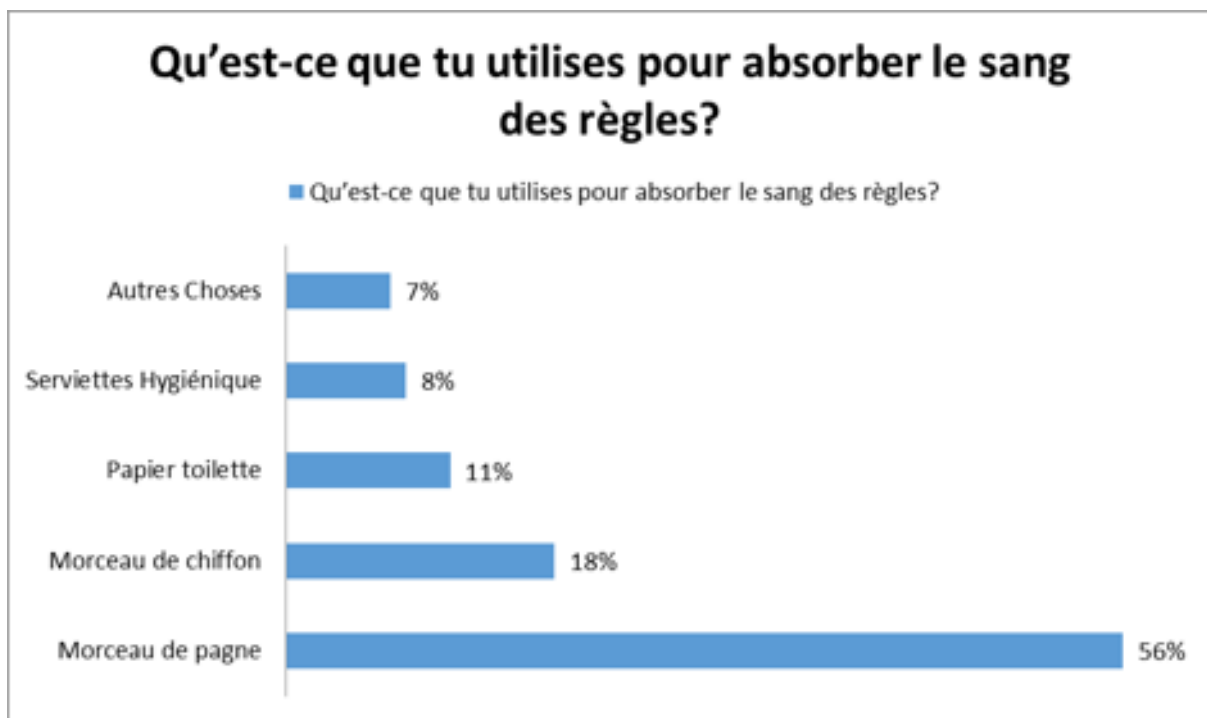


Figure 3 : Réponse à la question : Qu'est-ce que tu utilises pour absorber le sang des règles ?

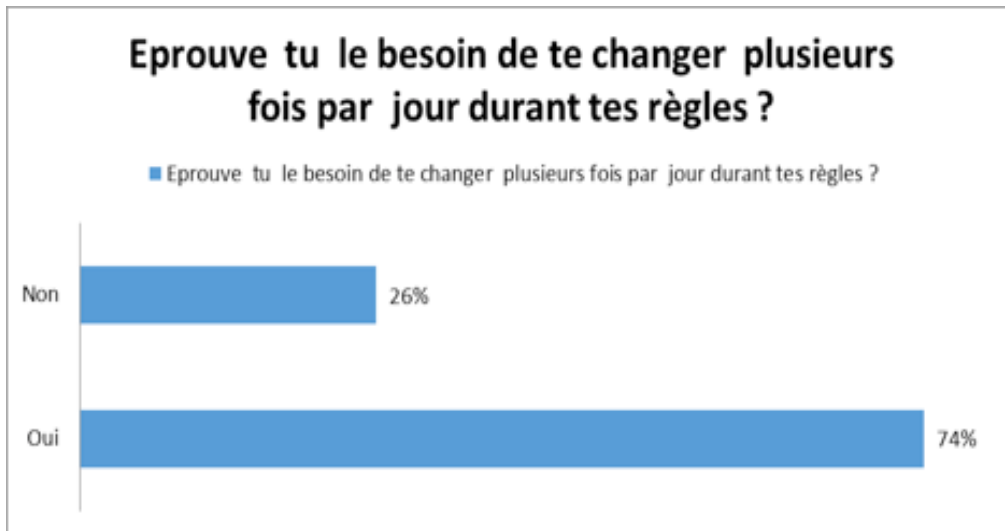


Figure 3 : Réponse à la question : Epreuves-tu le besoin de te changer plusieurs fois par Jour durant tes règles ? (Source : Dagare, 2019)

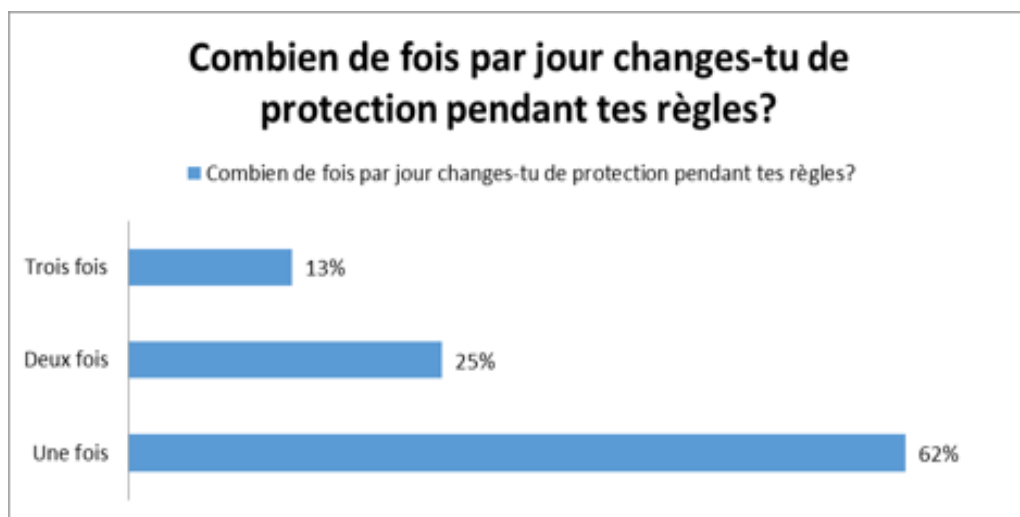


Figure 4 : Réponse à la question : Combien de fois par jour changes-tu de protection Pendant tes règles ? (Source : Dagare, 2019)

3- Discussion

L'âge moyen à la ménarche des filles dans cet échantillon est de 11,08 ans (+/- 0,96). Il se rapproche des résultats obtenus au Brésil (11,52ans +/-1,35) dans les travaux de Barcellos Gemelli et al, (2016 : 486). Il est par contre sensiblement différent de ceux rapportés dans les pays développés dans lesquels il s'est stabilisé à 13 ans +/-0,5 (Gandineau, 2010 :386) et dans certains pays africains, notamment en milieu urbain Camerounais (13, 18ans) par Pasquet et al

(1999 : 92), au Nigeria (13,19 ans +/-1,32) par Ikaraoho et al (2005 :3), récemment en milieu rural ivoirien (13,14 +/-1,46) par Guehi et Secredou (2019 :98). Ces données ont été collectées dans des écoles primaires et notre échantillon de filles réglées représente à peine 3% de l'effectif des classes de CM2 et CM1. Il pourrait s'agir de filles précocement réglées. L'environnement scolaire étudié n'avait pas d'infrastructures sanitaires avec les installations adéquates pour que les filles puissent gérer leurs menstruations. Le même constat a été aussi mené dans des écoles d'Afrique de l'ouest en milieu rural et urbain par Aniebue et al (2009 : 6) au Nigéria et Caruso et al (2012 : 14) en Sierra Leone, mais concernait des écoles et des filles de l'enseignement secondaire. De nombreuses études ont aussi déjà rapporté comment l'absence de sécurité, d'intimité et de propreté des latrines, le manque d'eau et de savon, ainsi que de mécanismes d'évacuation des déchets, tels qu'une poubelle fermée et séparée, ou un incinérateur situé dans l'enceinte scolaire et permettant de brûler les protections menstruelles, compromettaient le bien être des filles, les empêchaient de jouir de leur droit à l'éducation et nuisaient à la qualité de leur apprentissage (Tazen et al., 2006 : 196 ; Sommer, 2010 : 275 ; Masson et al., 2013 :8 ; Guehi Z., Secredou, 2019 : 98). La particularité de ce travail est qu'il porte sur des jeunes filles qui sont particulièrement à leur première expérience menstruelle dans un environnement où la plupart d'entre elles ne sont pas encore réglées.

Conclusion

Les résultats de ce travail remettent à flot le débat sur l'égalité des chances et la promotion de la jeune fille dans le système éducatif ivoirien. Les discours et images montrent qu'effectivement, l'environnement scolaire étudié ne permet pas l'épanouissement des écolières durant la menstruation ; les défis et les contraintes qui se posent pourraient avoir des implications sur la fréquentation de l'école et le rendement des filles au cours de cette période. Cela dit, pour permettre une meilleure compréhension du phénomène et compléter les résultats de cette recherche, les perspectives d'investigation à venir doivent prendre en compte les disparités sociales et régionales entre les élèves, mais aussi orienter les observations vers les écoles d'élites et de jeunes filles. Finalement, ces résultats militent en faveur de la nécessité d'asseoir des politiques, et susciter des innovations pratiques et programmatiques en direction de la jeune fille à l'école.

Références bibliographiques

Aniebue U, Aniebue P and Nwankwo T, 2009, The Impact of Pre-Marcheal Training on Menstrual Practices and Hygiene of Nigerian Schoolgirls, *Pan African Medical Journal*, vol 2, n°9. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2984277/> .

Barcellos Gemelli F, Farias EDS Souza O.F.,2016, Age at Menarche and its Association with Excess Weight and Body Fat Percentage in Girls in southern Region of the Brazilia, *J. Pediatr.Adolesc.Gynecol.*, vol.29, n°5, pp482-488.

Caruso B, Freeman F, Sahin M and Fehr A,2012, *Menstrual Hygiene Management in Schools: A Multi-Setting Approach for Applied Learning and Improved Practice. Sierra Leone Country Report*, New York, Emory University and UNICEF, 22p .

Guehi Z. Secredou K, 2019, The experience of menstruation at school: a study with high school girls in northern Côte d'Ivoire, *Annuaire roumain d'anthropologie*, Tome 56, pp90-102.

Gandineau A., V. Ehlinger, C. Vayssière, Jourret, C. Arnaud, E. Godeau, 2010, Age à la menarche : Resultats français de l'étude Health Behaviour in school-aged Children, *Gynécologie Obstétrique & amp*, vol.38, n°6, pp385-387.

Ikaraoha CI, Mbadiwe IC, Igwe CU, Allagua DO, Mezie O, Iwo GTO, Ofori PI., 2005, Menarchial Age of Secondary School Girls in Urban and Rural Areas of Rivers State, Nigeria. *Online J Health Allied Scs.*, vol.2, n°4, pp.1-5.

Mason, L., Nyothach, E., Alexande, K., Odhiambo, F. O., Eleveld, A., Vulule, J., Rheingans, R., Laserson K. F., Mohammed, A., Phillips-Howard P.A., 2013, « We Keep It Secret So No One Should Know » – A Qualitative Study to Explore Young Schoolgirls' Attitudes and Experiences with Menstruation in Rural Western Kenya. *PLoS One*, vol. 8, n° 11, pp. 1-11.

Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, 2018, *Statistique scolaire de poche 2017-2018*, Abidjan, Direction des stratégies, des planifications et des statistiques, 115p.

Ouédraogo T., 2015, *La gestion hygiénique des menstrues par les filles dans les écoles : Etude de cas dans les régions du Nord et de l'Est du Burkina Faso*, Rapport ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Burkina Faso, 65p.

Paille P. et Mucchielli A. 2003. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, Paris, 249p.

Pasquet P., Manguelle-Dicoum A., Rikong-Adie H, Befidi-Mengue R., Garba M-T & Froment A. (1999) Age at menarche and urbanization in Cameroon: current status and secular trends, *Annals of Human Biology*, vol.26, n°1, pp89-97.

Rihani May, Kays Lisa, Psaki Stéphanie, 2006, *Keeping the Promise: Five Benefits of Girls' Secondary Education*. Washington, Academy for Educational Development (AED), 92 p.

Sommer, M. 2010. Putting menstrual hygiene management on to the school water and sanitation agenda, *Waterlines*, vol. 29, N°4, pp. 268-277.

Tazeen Saeed, A., Karmaliani, R. Salam, A. Ladak, R. Moss, N. Harris, McClure E. et Goldenberg R.L. ,2006, Hygiene practices during menstruation and its relationship with income and education of women in Hyderabad, Pakistan. *Pakistan Journal of Women's Studies*, vol.13, n°2, pp.185-199.

UNESCO, 2012, *World Atlas of Gender Equality in Education*, Paris, UNESCO, 94p.